

Ronald Lowe, éditeur

en collaboration avec

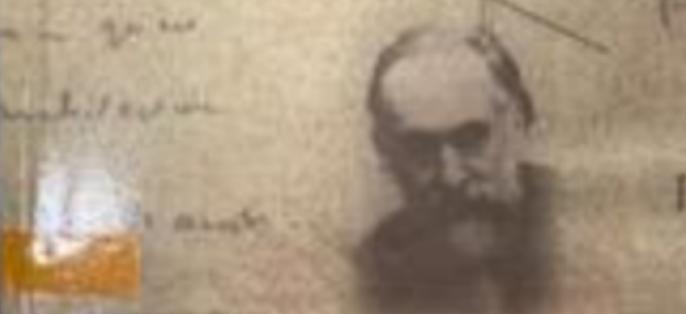
Joséph Fauteux et Renée Tremblay

# Le système des parties du discours

Semantique et syntaxe

*discontinuité / place*

Actes du IX<sup>e</sup> colloque  
de l'Association internationale  
de psychomécanique du langage



Ω



A

Les Presses de l'Université Laval

卷之三

qui, par son état, devait être évidemment dans l'ordre de la mort. Il fut alors emmené dans la prison de l'île Sainte-Marguerite, où il mourut le 25 juillet 1757.

and the author's name, and the date of publication.

Le plan de l'opéra est le suivant : le prologue et la fin sont en français, les deux actes et l'intermission sont en italien.



卷之三

卷之三

卷之三

en dezen worden  
de Leugenaar.

ACTES DU IX<sup>e</sup> COLLOQUE  
DE  
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DE  
PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

15-17 août 2000

*LE SYSTÈME DES PARTIES DU DISCOURS  
SÉMANTIQUE ET SYNTAXE*



Ronald Lowe, éditeur  
en collaboration avec Joseph Pattee et Renée Tremblay

XA 9239

Urgent

*Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.*

*Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.*

© Les Presses de l'Université Laval 2002

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2002

ISBN 2-7637-7875-5

#### DISTRIBUTION AU CANADA

Distribution de livres Univers

845, rue Marie-Victorin

Saint-Nicolas (Québec)

Canada G7A 3S8

Tél. (418) 831-7474 ou 1 800 859-7474

Téléc. (418) 831-4021

<http://www.ulaval.ca/pul>

#### DISTRIBUTION EN EUROPE

Librairie du Québec

30, rue Gay Lussac,

Tél. : (1) 43 54 49 02

Fax : (1) 43 54 39 15

#### AVIS AU LECTEUR

La publication des Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, qui s'est tenu à l'Université Laval (Québec, Canada) du 15 au 17 août 2000, a été rendue possible grâce à une subvention du *Conseil de recherches en Sciences humaines du Canada*.

Nous tenons ici à remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, au succès du colloque et à la publication de ses Actes. Nous exprimons toute notre reconnaissance à l'endroit de l'Université Laval, qui a accepté d'être l'hôte de ce colloque, de la Faculté des lettres et du Département de langues, linguistique et traduction, qui ont financièrement contribué à sa tenue. Sont en particulier vivement remerciés de leur étroite et précieuse collaboration madame Louise Veilleux, secrétaire du Fonds Gustave Guillaume, à qui l'on doit la saisie ainsi que la mise en page du texte et des schémas du présent ouvrage, monsieur Joseph Pattee et madame Renée Tremblay, secrétaires-archivistes du Fonds Gustave Guillaume, qui ont consacré de nombreuses heures à la révision des articles et monsieur Walter Hirtle, qui a bien voulu réviser, et, dans certains cas, rédiger la version anglaise des résumés.

Nous remercions chaleureusement madame Louise M. Skrelina, de l'Université pédagogique de Saint-Pétersbourg (Russie), et monsieur André Joly, de l'Université de Paris IV (Sorbonne) d'avoir bien voulu honorer notre colloque de leur présence à titre de conférenciers invités. Nous sommes enfin reconnaissants à André Joly d'avoir accepté de rédiger la préface des Actes du IX<sup>e</sup> colloque de l'A IPL.

La première section du présent ouvrage regroupe les textes ayant pour objet le système des parties du discours ou l'une ou l'autre de ses articulations. Figurent à la fin de cette section le *Recueil de textes inédits de Gustave Guillaume* préparé par madame Renée Tremblay en vue de la table ronde qui s'est tenue sur la systématique des parties du discours ainsi que le texte des interventions présentées par les participants à cette table ronde. La seconde partie de l'ouvrage réunit les textes traitant de questions de sémantique ou de syntaxe dans une perspective psychomécanique. Sont enfin proposés dans la troisième section les articles abordant des sujets autres que ceux qui ont été officiellement retenus comme thèmes du colloque.

Ronald Lowe  
Vice-président, A IPL

André JOLY  
Université de Paris IV

GUSTAVE GUILLAUME ET LES PARTIES DU DISCOURS,  
CES « FORMES GÉNÉRALES D'IDÉES POSSIBLES »...

Les devoirs de la charge de président de l'AIPL semblent désormais comprendre la rédaction d'une préface aux Actes du colloque triennal. Cet honneur est redoutable. La marge de manœuvre du préfacier est en effet très étroite. Faut-il donner *a posteriori* une vue d'ensemble des articles rédigés retenus pour publication avec, dans la présentation, quelques variantes, du reste assez limitées (par ordre alphabétique, par thèmes, etc.) ? J'ai écarté cette possibilité, qui est la plus évidente, dans la mesure où le lecteur dispose des résumés. Ce type de préface devient alors redondant, sauf à glisser, de manière plus ou moins subtile, des jugements de valeur. Il y faut une habileté à laquelle je ne saurais prétendre. Fallait-il au contraire donner ses impressions « à chaud », après l'audition des exposés oraux ? Cette option, sans doute plus vivante, ne pouvait être retenue du fait que les communications, nombreuses, avaient été distribuées en deux ateliers. Il restait une troisième solution, celle que j'ai choisie.

Plusieurs constatations m'ont orienté vers ce choix. La première est que la totalité des « parties du discours » est loin d'être couverte dans le présent volume – constatation rassurante, puisque cela permet d'entrevoir d'autres publications. La seconde est que, si certaines études embrassent le système dans son entier, d'autres, au contraire, sont centrées sur telle ou telle « partie » spécifique. La troisième est que les langues d'application sont variées, ce qui pose le problème, pas toujours clairement abordé, de l'applicabilité universelle des « parties du discours », dont on sait qu'elles ont leur origine dans l'analyse des langues indo-européennes. Ce qui, en revanche, n'apparaît pas au premier coup d'œil, mais qu'on pouvait deviner, c'est que toutes les communications font implicitement ou explicitement référence à « la » théorie des parties du discours de Guillaume, même si parfois elles la mettent en question. Certes, les organisateurs ont eu l'heureuse idée d'intégrer à ce volume un « recueil de textes inédits » de Guillaume et de consacrer plusieurs dossiers à tel ou tel aspect de la théorie générale des parties du discours. Il n'en demeure pas moins que ladite théorie risque d'être quelque peu hermétique pour un lecteur non initié. Même s'il ne faut pas trop rêver, il existe bien des linguistes non psychomécaniciens curieux de savoir comment la psychomécanique aborde le problème. C'est ici que mon rôle de

préfacier m'a semblé pouvoir être utile en proposant une présentation des fondements de la théorie à usage général.

Que peut savoir de la théorie des parties du discours de Gustave Guillaume un linguiste non « guillaumien » (français ou francophone, pour limiter l'échantillonnage) ? Pas grand chose, sinon rien, à moins d'avoir lu les textes fondateurs. En effet, il n'est guère fait référence à cette théorie ailleurs que dans les travaux d'inspiration psychomécanique. À titre d'illustration, je propose pour commencer d'examiner brièvement deux ouvrages qui me semblent représentatifs, pour autant que l'un traite précisément du thème qui fait l'objet du présent ouvrage et que l'autre est une monumentale – et magistrale – grammaire de synthèse.

Dans le premier, *Les parties du discours* (Presses Universitaires de France, 1989), Alain Lemaréchal mentionne bien Guillaume mais, sauf erreur, uniquement dans la bibliographie<sup>1</sup>. Encore ne fait-il référence qu'au *Problème de l'article*, qui date de... 1919, et où on ne trouve aucun développement spécifique sur les parties du discours. Lemaréchal ne semble pas connaître *Langage et science du langage* (1<sup>ère</sup> édition, 1964, souvent réédité depuis), dans lequel on trouve pourtant plusieurs études où il est expressément question des parties du discours, en particulier un article de 1939 intitulé « Discernement et entendement dans les langues ; mot et partie du discours ». Il ne semble pas non plus avoir consulté les *Leçons de linguistique* dont neuf (9) étaient déjà parus en 1989, l'année même où est publié son ouvrage. C'est bien regrettable, car les références aux « parties du discours » y sont nombreuses (cf. A. Boone & A. Joly, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, L'Harmattan, 1996, p. 304).

Est-ce ignorance de la part de Lemaréchal, ou volonté délibérée de ne pas renvoyer à un auteur encore considéré par un certain nombre de linguistes français comme abscons, voire incompréhensible, en dehors du cercle des francisants ? Ces mêmes linguistes avouent parfois, pour peu qu'ils acceptent la discussion, ne pas avoir lu une seule ligne de Guillaume. Ignorance, donc, ou volonté d'« ignorer » (au sens anglais du terme), cette mise entre parenthèses de Guillaume par Lemaréchal est d'autant plus surprenante que celui-ci « se réclame en partie des travaux de Tesnière ». Or, sous un important rapport, celui de la relation entre les éléments du langage, la théorie syntaxique de Tesnière n'est pas tout à fait étrangère à celle de Guillaume.

Le second ouvrage que je retiens pour cet examen rapide est celui de Marc Wilmet, *Grammaire critique du français* (1997). Wilmet, généralement bien informé, et qui connaît remarquablement Guillaume sur lequel il a d'ailleurs écrit un livre et fondé, parfois en réaction, une partie de ses travaux, n'est guère « critique » en ce qui concerne les *parties du discours*. Alors qu'il passe au crible, discute et même « corrige » tel ou tel aspect de la théorie guillaumienne, ou telle ou telle de ses applications, il ne dit *rien* des diverses parties du discours. La seule référence directe – sauf erreur – se trouve à la p. 42. L'expression serait, selon lui, un « démarquage littéral du latin *partes orationis* ». Au risque d'être taxé de pédantisme, je dois signaler que c'est là une inexactitude ; le démarquage « littéral » de l'expression latine est en fait « partie de l'*orationis* », appellation généralement utilisée jusqu'à l'époque classique, où elle est remplacée par « partie du discours ». Il serait intéressant de voir ce que signifie exactement ce changement dans l'histoire des idées. Ce n'est pas mon propos ici. Marc Wilmet, quant à lui, préfère utiliser le terme « classe », sans d'ailleurs justifier son choix. Il ne fait là que suivre les structuralistes classiques. Le lecteur doit parcourir tout l'ouvrage et parvenir à la page 573 pour découvrir que « la dizaine de classes grammaticales surnageant au confluent des traditions aristotélicienne et bloomfieldienne est réduite à quatre (4) – le *nom*, l'*adjectif*, le *verbe*, le *pronom* (incluant *adverbe*, *préposition* et *conjonction*). Si l'on met à part l'article, on retrouve dans cette distribution les « parties du discours » traditionnelles.

Quel avantage offre donc « classe (grammaticale) » par rapport à « partie du discours » ? À mon sens, aucun. La taxinomie et la désignation terminologique n'ont jamais tenu lieu d'analyse : elles ne sont qu'une invitation à l'analyse. Même avec cette restriction, l'appellation *partie du discours* est intellectuellement plus stimulante et scientifiquement plus prometteuse : elle établit d'emblée un rapport entre la *partie* (le nom, le verbe, l'*adjectif*...) et le *tout* (le « discours ») ; elle invite de plus à l'analyse de la nature de ce rapport – ce que ne fait nullement « classe » (pas plus que « tiroir », terme emprunté à Damourette et Pichon, et que M. Wilmet a aussi beaucoup utilisé). Que « partie du discours » soit tombée en disgrâce (auprès de *qui*, et *quand*, et sur la foi de *quoi* ?) ne change rien à l'affaire. Qu'importe le flacon ?

« Partie du discours » a de plus l'avantage de s'inscrire dans une longue tradition qui n'a jamais été battue en brèche de façon convaincante (cf. au début du vingtième siècle, les pertinentes remarques de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 152-153 ;

<sup>1</sup> Cf. *Grammaire critique du français*, p. 42.

des années trente, dans *Syntaxe du français moderne*, § 23). Cette tradition, cela soit encore dit en passant, ne se situe pas, comme l'affirme Wilmet, « au confluent des traditions aristotélicienne et bloomfieldienne », mais elle dérive de la distribution dionysienne et alexandrine en huit parties, qui remonte au deuxième siècle avant notre ère. Il suffira ici de rappeler que la distinction entre ces diverses traditions est capitale du point de vue théorique.

La question serait maintenant d'essayer de voir pourquoi, malgré toutes les réticences à leur égard, qui ne sont pas nouvelles, la distribution des éléments du langage en « parties » a perduré à travers les siècles. La question est surtout et d'abord de voir comment, en guise de présentation générale au présent volume, cette distinction est justifiée du point de vue de la théorie de Guillaume. Les remarques qui suivent ont donc pour seul objet d'introduire le lecteur non averti, en l'occurrence non « guillaumien », à la lecture des articles qui composent le présent volume.

Depuis deux millénaires et demi, toutes les théories du langage se fondent, directement ou indirectement, sur une fragmentation analytique de la chaîne parlée (*logos, oratio, discours, speech*, etc.). On ne voit d'ailleurs pas comment il pourrait en être autrement : l'analyse du langage repose nécessairement sur une identification des éléments qui le composent. Cette identification passe obligatoirement par le découpage de la « matière phonique ».

Comme le rappelle Saussure, « la distinction des parties du discours doit servir à classer les mots de la langue » (*CLG*, p. 152). Mais il ajoute aussitôt : « la distinction des mots en substantifs, verbes, adjetifs, etc. n'est pas une réalité linguistique indéniable » (p. 153). Elle doit effectivement être fondée en raison, c'est-à-dire par rapport à un système (ou à des systèmes) de classement et, pour commencer, par rapport au système du signe. Or le *signe*, au sens guillaumien (= *signifiant* chez Saussure) renvoie à un *signifié*. Si tel n'était pas le cas, on comprend mal ce que l'on pourrait « classer », ou bien on pourrait découper et classer à l'infini la chaîne parlée selon des critères (à définir) relevant du seul signifiant. Tout analyste du langage doit, tôt ou tard, passer par l'étape décisive de l'identification sémantique de l'élément extrait de l'ensemble. La langue est assurément une structure formelle, mais la forme – est-il besoin de le rappeler ? – a pour fonction de saisir la matière. Si le linguiste fonctionnaliste qui ne connaît pas la langue qu'il essaie d'analyser pratique des classements formels – morphologiques et syntaxiques –, en dernière analyse, il a recours à un informateur pour lui indiquer, à

lui permet de « valider » son classement. Sans validation sémantique, pas de classement possible.

Ce principe peut être illustré par une anecdote que les structuralistes de stricte obédience et les sémioticiens sauront apprécier. Dans la langue écrite, la « forme » peut être réduite à la différence sémiologique entre deux allogrammes, par exemple, en français, un *f* (minuscule) et un *F* (majuscule). Or la première édition de l'ouvrage de M. Wilmet, cité plus haut, a pour titre : « Grammaire du Français » (avec un *F* majuscule, au grand désespoir de l'auteur). L'éditeur voulait dire, se référant à la langue française : « Grammaire du français » (*f* minuscule). On sait généralement que, dans la tradition orthographique, la majuscule désigne un individu de telle ou telle nationalité. Dans le cas de l'ouvrage cité, l'erreur est doublement cocasse. D'une part, Marc Wilmet est belge (il faudrait donc dire, si c'est de lui qu'on veut parler, « Grammaire du Belge »...), D'autre part, le compatriote de l'auteur du *Bon Usage* rappelle dans sa *Grammaire*, p. 80-82, les règles purement formelles que son éditeur n'est même pas capable de respecter : remarquable contre-publicité ! Où l'on voit, pour généraliser, que les formes sont bien des *formes d'entendement* : la majuscule (signifiant) oriente le lecteur vers la nationalité d'une personne (signifié), tandis que la minuscule le renvoie au nom de la langue. L'intérêt théorique de cette anecdote est aussi de montrer que deux « noms », identiques sous tous les rapports sauf un – celui de la forme donnée à la lettre initiale – peuvent renvoyer à deux *référents expérientiels* différents (un individu *ou* une langue). On observera par ailleurs, pour revenir à la thématique des parties du discours, qu'avec une minuscule le *nom* de nationalité peut changer de statut syntaxique et devenir *adjectif* (« Un Français » *vs.* il est français »).

Ce sont bien les « parties du discours » qui sont en cause ici. En dernier ressort, il apparaît que la partie du discours est une unité significative – une *matière notionnelle* inséparable d'une *forme de saisie*. Ceci est en parfaite conformité avec la théorie du signe : un signe (la forme « signifiante » chez Saussure) renvoie à une matière « signifiée » dont il est l'expression. Les parties du discours sont des formes de saisie « signifiantes », « les formes générales d'idées possibles », comme le dit déjà Guillaume dans *Le problème de l'article* (p. 49). Dans les langues indo-européennes, la partie du discours est la forme conclusive du *mot*, celle qui indique, au terme de la *lexigénése* (opération de pensée formatrice du mot) comment la notion *discernée* doit être *entendue* (cf. Boone et Joly, 1996, à « discernement/entendement », n° 131).

Dès lors, la question est de savoir à quel type de « signifié » on renvoie. Est-ce à un signifié référentiel de l'univers pragmatique ou à un autre type de signifié, sur le plan de la stricte représentation linguistique ? Un « nom » n'a aucune réalité expérientielle (son existence est purement mentale), mais ce à quoi il réfère peut en avoir une ; c'est ce que veut dire Flaubert avec « le mot *chien* ne mord pas ». Or une bonne partie des errements de la linguistique contemporaine est due à l'ambiguïté entre ces deux types de signifiés – le signifié mental (le nom « chien ») et le signifié expérientiel (l'animal <chien>). Quand, par exemple, Chomsky ou ses épigones parlent de « verbes qui passent (ou qui ne passent pas) », c'est à un classement de type référentiel qu'ils font appel. La grammaire dite traditionnelle fait de même lorsqu'elle parle d'« agent » et de « patient ». Et ainsi de suite. La théorie des parties du discours de Guillaume permet au moins d'éviter ces obstacles. D'un côté, elle fait clairement le départ entre *expérience* (pragmatique) et *représentation* (linguistique) ; de l'autre, elle distingue entre les « parties du discours » à proprement parler, dont le lieu d'existence est le *discours*, et les « parties de langue », dont le lieu d'existence, antérieur, est la *langue*. Cette distinction qui ne me semble avoir été faite explicitement par aucune autre théorie, permet de situer le phénomène de la « décatégorisation » (rank shifting).

Dès *Le problème de l'article* (1919), Guillaume pose les fondements d'une théorie des parties du discours dont il ne se départira jamais : « [...] le langage est la projection de l'entendement. C'est le plan "intelligent" [...] Lui appartiennent, ou s'y rattachent, les *parties du discours*, l'ordre des mots, les désinences casuelles, les flexions temporelles ou modales, les auxiliaires, l'article, et, généralement, tous signes purement indicatifs d'une manière de penser quelque chose par rapport à un nom, bref, toutes les formes qui attestent dans le langage l'action de l'esprit sur ses propres idées » (p. 36 ; italiques dans l'original). On observera que les parties du discours viennent en tête dans cette énumération qui met effectivement en avant tout ce qui est formel dans le langage, et qui relève de la *syntaxe*, de la *morphologie* et de la *sémantique* (les auxiliaires, l'article, obtenu par désémantisation, ou subduction ; v. Boone et Joly, 1996). De fait, la théorie des parties du discours de Guillaume implique une combinaison étroite de ces trois domaines fondamentaux : syntaxe, morphologie, sémantique. D'où les trois critères que j'ai retenus ci-dessous pour le classement des « parties du discours » en vue d'une présentation s'adressant à un public de linguistes en dehors du cercle strictement guillaumien.

Le premier critère est d'abord *syntactico-morphologique*, puis *sémantique*. Il repose sur un des mécanismes fondamentaux du langage, et qu'on retrouve à tous les niveaux d'analyse – dans la phrase-énoncé, dans le syntagme, dans le mot. C'est le mécanisme que Guillaume appelle l'*incidence*. L'incidence régit la relation entre *apport* de signification et *support* de signification. On a là un des universaux du langage : quelque chose (apport) est dit de (rapport) quelque chose (support). D'où, entre autres, la distinction basiale en syntaxe entre le « sujet » et le « prédicat ». On trouve tout cela chez Aristote et aux origines de la réflexion sur le langage. Guillaume est très explicite sur cette question abordée tant de fois et il étend le mécanisme de l'incidence à l'ensemble des éléments du langage. Il écrit, par exemple le 13 janvier 1944 : « [L'incidence] est une propriété dont les grammairiens n'ont jusqu'ici, et il faut le regretter, jamais fait état : elle est pourtant l'une de celles qui contribuent le plus directement à déterminer l'espèce de mot » (*Leçons de linguistique*, vol. 10, p. 97 ; c'est moi qui souligne). Selon ce principe, le substantif est analysé comme un mot qui a son incidence dans le champ même de ce qu'il signifie (coïncidence de l'apport et du support de signification), très prosaïquement, *maison* « se dit de » *maison*. L'adjectif, au contraire, a son incidence dans un champ qui n'est pas délimité par l'apport sémantique qu'il constitue : *blanche* « peut se dire de » *maison*, mais aussi de *craie*, *d'oeie*, de *peau*, de *nappe*, de *rose*, etc. Et ainsi de suite pour chacune des parties du discours. Un linguiste non guillaumien pourra être d'autant plus convaincu du bien-fondé de cette analyse qu'elle n'est au fond qu'une extension de l'approche traditionnelle, selon laquelle tel ou tel mot « se rapporte à... » tel ou tel autre mot. Dans le champ théorique de la linguistique contemporaine d'hier ou d'avant-hier, on peut aussi faire des rapprochements avec l'analyse en trois rangs de Jespersen (où l'on reconnaît l'incidence interne et l'incidence externe à deux degrés de Guillaume), ainsi qu'avec la « connexion » de Tesnière. On pourra également remonter à l'époque classique et faire apparaître qu'au dix-huitième siècle un James Harris (*Hermès*, 1751) proposait déjà une analyse très proche du mécanisme d'incidence. Le but de l'opération serait de « désenclaver » la psychomécanique et d'indiquer clairement que, si elle est « marginale », elle l'est dans un courant aisément identifiable, pour peu qu'on se donne la peine de l'identifier.

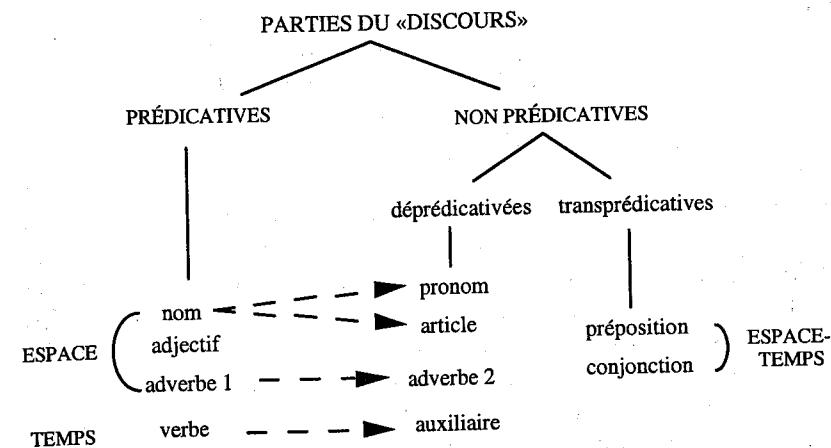
Le second critère, parfaitement articulé sur le précédent, est *sémantico-pragmatique*. C'est l'*opposition espace/temps*. Le mécanisme d'incidence a en effet comme lieu d'application, parmi

des formes prédictives, l'espace, on le sait, détermine le plan du « nom » : substantif, adjetif, adverbe (d'adjectif). Le temps détermine celui du « verbe » (infinitif et participes, formes conjuguées du verbe, adverbe de verbe). Quel linguiste pourrait bien récuser cette analyse ? La distinction espace/temps est capitale. On la retrouve dans de nombreuses langues en dehors du domaine indo-européen (v. le volume 11 de *Modèles linguistiques*, tome VI, fasc. 1, 1984, sur le thème « L'opposition verbo-nominale dans diverses langues du monde »). Autrement dit, la systématique des « parties du discours » fonctionnerait à plusieurs étages. Si tel est bien le cas, on a tort d'affirmer, comme le font nombreux de linguistes un peu hâtivement, que « les parties du discours ne s'appliquent qu'aux langues indo-européennes ». Il est bien évident que la distribution des mots en « substantifs », « adjetifs », « adverbes », etc. ne s'applique pleinement qu'à un certain type de langues – ce n'est pas un « universel » – mais peut-on pour autant rejeter l'*ensemble* du système d'appréhension des éléments du langage ? La distinction aperturale (le « premier étage »), qui conduit à identifier des éléments renvoyant en gros à des « entités » dans l'espace ou à des « comportements » dans le temps (distinction de B. Pottier), se retrouve sous diverses formes dans de nombreuses langues du monde.

Le troisième critère de classement correspond à un « troisième étage ». C'est celui, éminemment sémantique, de la *prédicativité*. La prédicativité met en cause la nature de la sémantise sous considération. Elle a trait à la charge de matière notionnelle de l'élément identifié, de façon plus générale à la manière dont sont conceptualisées les données de l'expérience. Guillaume fait ainsi la distinction entre matière « grave », dont sont porteurs les mots « *prédictifs* » (v. ci-dessus) et matière « subtile », où c'est la forme qui est en position de matière. La matière subtile – soumise à une plus ou moins grande « dématérialisation », ou désémantisation – entre dans la composition des mots non prédictifs parmi lesquels deux sous-classes se laissent discerner :

- (a) les mots « *déprédictifs* » dans lesquels « la matière évacuée est remplacée par un mouvement de rappel de ce qui a été dit ou par un mouvement d'appel de ce qui va être dit » (*Leçons de linguistique*, vol. 5, p. 130). Les mots déprédictifs sont par conséquent de deux sortes : les *complétifs*, par rappel de matière (p. ex. les déterminants du nom, les auxiliaires) et les *supplétifs*, par rappel de matière (p. ex. les pronoms personnels),
- (b) les mots « *transprédictifs* », résultat d'une désémantisation

Pour une langue de type indo-européen, l'application de ces trois séries de critères permet d'établir une distribution systématique des « mots » qui prend la forme suivante :



Au début du présent exposé, j'examinais rapidement deux ouvrages, dont la *Grammaire critique* de M. Wilmet. J'introduis ici mes remarques conclusives en revenant à ce même auteur mais, cette fois, deux ans plus tard, en 1999, à propos d'un exposé en forme de synthèse par lequel il clôt un colloque sur « Les fondements théoriques de l'analyse du discours » (*Modèles linguistiques*, vol. 40, tome XX, fasc. 2). Il est intéressant de constater que Wilmet persiste dans son refus de l'expression « parties du discours » au profit de « classes ». Il persiste et souligne : « Je n'ai pas entendu d'allusion aux *partes orationis*, litt. "parties du discours" des Anciens. L'appellation semble définitivement reléguée aux oubliettes de l'histoire. Tant mieux. Rendons aux classes (et aux catégories définitoires des classes) ce qui leur appartient » (p. 136). Je n'approfondirai pas ici le débat esquisssé plus haut sur la prétendue supériorité épistémologique et théorique du terme « classe ». Cette question, qui n'est pas que terminologique, pourrait être reprise ailleurs. Dès l'instant qu'on a rappelé les deux précisions suivantes : (a) que « Discours » suppose « Langue » et que, par conséquent, les « parties du discours », les signes (signifiant/signifié) autonomes du langage, sont préalablement institués en Langue, (b) que « partie » présuppose « tout » et que chaque « partie du discours » entretient donc un double rapport, d'une part avec l'ensemble qu'est le système (réseau de relations fondées sur les trois critères définis ci-dessus), d'autre

de montrer trop brièvement), il me semble que la dispute relève du byzantinisme. Elle n'est plus épistémologique, elle devient « idéologique » au sens le plus plat du terme. L'emploi de l'appellation « partie du discours » serait ainsi la marque d'un esprit rétrograde, tandis que « classe » distinguerait un esprit moderne et avant-gardiste. Ce ne sont là qu'enfantillages qu'on ne devrait se permettre que dans le cadre de ce que j'appellerais volontiers la linguistique de salon.

« Reléguée aux oubliettes de l'histoire ». C'est sur ce point que je voudrais terminer. Tirons-les, ces « parties du discours », de leurs prétendues oubliettes, et faisons justement un peu d'histoire. Pas ici, maintenant, mais ailleurs, par exemple à l'occasion d'un programme de recherche sur les avatars du concept de « partie du discours » et sur la somme de réflexions qui se sont accumulées à travers les siècles. Les linguistes, psychomécaniciens ou autres, gagneraient en effet à inscrire leurs propres réflexions dans un cadre très largement historique, au lieu de croire qu'ils vont de révolution copernicienne en révolution copernicienne – Bopp, Schleicher, Saussure, Chomsky, Pinker et les autres, sans oublier Guillaume, bien sûr. Conception héroïque, romantique et médiatique de la science. Mais, dans ces conditions, la linguistique est-elle une science ? Elle n'est sûrement pas une science cumulative – elle est peut-être congénitalement condamnée à ne pas l'être – et c'est probablement pour cela qu'elle n'est pas une « vraie » science. Elle n'a pas encore été en mesure de se constituer un savoir commun, un acquis sur lequel fonder la recherche en devenir. Que reste-t-il par exemple, sous forme de dénominateur commun, des innombrables recherches sur le langage du siècle qui vient de s'achever ? Une poignée de concepts qui ne font d'ailleurs pas nécessairement l'unanimité. Comparons avec les acquis de la physique pendant la même période. La comparaison est affligeante pour la linguistique. La raison en est que les linguistes se croient obligés de redécouvrir, chacun pour sa part, le calcul du carré de l'hypoténuse. Les exemples abondent : l'aspect, la détermination nominale, la deixis et l'anaphore, etc. etc.

Revenons donc un peu à l'histoire et libérons ses oubliettes. Pour les parties du discours, il serait instructif de réfléchir sur les diverses traditions qui parcourent les deux ou trois derniers millénaires, la tradition « logique » de Platon, d'Aristote et des Stoïciens qui traverse les siècles avec Sanctius au seizième, Arnauld et Lancelot au dix-septième, Condillac au dix-huitième, Destutt de

fluctuantes il est vrai avec ou sans l'article et l'interjection – il suffit de se rappeler qu'en Angleterre à l'époque classique, on ne compte pas moins de 253 manières de classer ces parties du discours... Et puis la tradition « du rejet », qui date probablement du seizième siècle avec, comme représentants, Thurot au dix-huitième, Saussure et Sapir au vingtième. Enfin une tradition qui naît sans doute avec James Harris au dix-huitième, qui est une distribution à la fois par fonction et par nature, dans laquelle s'inscrivent au vingtième Jespersen, Tesnière et Guillaume. Quatre traditions aisément identifiables pour peu qu'on se donne la peine de lire et de classer.

Si la théorie de Guillaume a une affinité marquée avec celle de Harris, elle n'en est pas moins au confluent des autres traditions et il serait intéressant de voir comment elle se situe par rapport à elles et ce qu'elle apporte en plus, si toutefois on estime qu'elle apporte un « plus ». C'est, me semble-t-il, ce qui reste à faire. Les articles réunis dans le présent volume constituent, chacun à sa manière, une contribution positive à l'analyse des « parties du discours » dans le cadre guillaumien. Mais si l'on veut élargir l'audience de la théorie – ce qui, après tout, est un des buts de l'AIPL – il est souhaitable, quel que soit le domaine de la recherche, que la confrontation, qui n'est pas synonyme d'affrontement, se fasse aussi, de manière constructivement critique, avec d'autres approches théoriques. On serait ainsi amené, pour commencer, à discuter de la question de savoir si la notion même de « partie du discours » se justifie ou si, en définitive, elle doit être reléguée aux oubliettes. On aurait en ce point terminal intérêt à méditer cette réflexion de Saussure qui, après avoir sérieusement mis en doute l'existence des « parties du discours », écrit cependant les lignes suivantes : « Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue ; mais c'est là un sujet qui remplirait à lui seul un volume » (*Cours*, p. 154). Le présent ouvrage est, je pense, une contribution importante à ce « volume » qu'il faudra bien achever un jour.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### ***SYSTÉMATIQUE DES PARTIES DU DISCOURS***

Teddy ARNAVILLE

Université Paul Valéry-Montpellier III

DIPRALANG EA 739

## UN ASSEMBLAGE PROBLÉMATIQUE OU QUAND EN RENCONTRE -ANT

### 1. Situation du gérondef français

Une quasi unanimité se dégage pour reconnaître, sous ce désignatif de « gérondef », une suite de deux termes, *en*, préposition, et une forme verbale marquée par la désinence *-ant*, invariable<sup>1</sup>. Traditionnellement, c'est un mode verbal, ou la composante d'un mode verbal, caractérisé par deux marques morphologiques, la désinence (non originale, elle est partagée avec le participe « présent ») et la préposition, elle, séparable (en fait, très faiblement, en français moderne). Pour certains grammairiens, il existe (ou il a existé) une autre réalisation du gérondef, simple celle-ci, en l'absence de préposition<sup>2</sup>. De fait, la prise en compte de l'histoire amène à constater que le français a longtemps eu deux formes en *-ant* verbales, le participe et le gérondef. Le premier, perdant sa variabilité ancienne et longtemps maintenue, au moins en nombre, n'a plus été distinguable du second que par la préposition : d'où la tentation, courante, de considérer celle-ci comme un discriminant sûr – ce qui a aussi un intérêt pédagogique non négligeable.

Je laisserai de côté, provisoirement, le problème de l'existence du gérondef sans préposition (si répandu dans les langues romanes, et aussi, bien entendu, dans des conditions très particulières, en anglais) pour m'attacher, dans cette première partie, à la relation existant entre le gérondef avec préposition (que j'appellerai simplement gérondef) et le participe présent (que j'appellerai participe). Ce gérondef est donc posé comme une suite Préposition + Forme en *-ant* : ce qui justifie cette option, c'est évidemment la syntaxe, les capacités fonctionnelles : le gérondef est un complément circonstanciel (avec des valeurs diverses, qu'on ne rappellera pas ici), ce qui veut dire

<sup>1</sup> Une variabilité très épisodique s'observe en ancien et en moyen français (voir *Le Morphème...*, p. 98, et N. Sarre : 2000), trop rare pour être significative.

<sup>2</sup> Son existence ne fait pas de doute dans les états anciens de la langue (voir *Le Morphème*, 2<sup>e</sup> section, ch. II et III notamment, pp. 139 et sv.; des lo-

essentiellement, mais non uniquement, complément de verbe (*Il parle en gesticulant*) ; il est aussi, comme n'importe quel complément dit « circonstanciel », complément de nom (*Elève en entrant dans cette école, il y est resté comme professeur*) ; complément d'adjectif (*Joyeux en entrant, il ressortit tout triste*). Il est souvent assez justement dit « forme adverbiale du verbe », à côté d'une « forme adjectivale » (double, en fait : les deux participes) et d'une « forme nominale ou substantivale » (l'infinitif). Trilogie séduisante, mais un peu artificielle puisque la « forme adverbiale » est d'abord « substantivale ».

Et c'est là que les choses se compliquent et que les avis divergent : en ne retenant que ceux qui proposent une véritable analyse (ils ne sont pas nombreux), je note :

a) l'analyse précise de Marc Wilmet, (1998 : 295, par. 366, alinéa 6).

Formule assez générale d'abord : « *Le syntagme prépositionnel* (c'est nous qui soulignons) à valeur de complément circonstanciel nommé "gérondef" devient<sup>3</sup> simplement un participe précédé de la préposition *en* ». Suit une référence à la *Grammaire* de Wagner et Pinchon : « Cette construction, qui porte le nom de gérondef, est un cas particulier de l'emploi du participe » – ce qui n'est pas très différent. Mais Marc Wilmet s'empresse d'ajouter que cette « présentation » est « un peu courte ». Il continue par des illustrations : « Comparer déjà (avant le par. 642, 4°) *J'ai rencontré Pierre sortant du cinéma* = Pierre sortait du cinéma quand je l'ai rencontré et *J'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma* = Je sortais du cinéma quand j'ai rencontré Pierre : deux attaches personnelles différentes... »

Beaucoup plus précis, le par. 642 (alinéa 6, en fait, et non 4), justification de l'objection : *J'ai rencontré Pierre sortant du cinéma* comporte une « apposition du participe à l'objet » (c'est l'analyse de M. Wilmet : il s'agit du classique attribut de l'objet), « prédication seconde directe sans pause [...] La préposition *en* se charge d'écartier l'interprétation appositive : comparer *Sortant du cinéma, j'ai rencontré Pierre* (apposition du sujet *je*) ou *J'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma* (= au sortir du cinéma : complément circonstanciel de la prédication : *J'ai rencontré Pierre*). « Elle (= la préposition) transfère le participe en nom déverbal (= en sortant du cinéma = à la sortie du cinéma). » Je commente : il s'agirait d'une dérivation impropre (« déverbal ») : une forme adjectivale et verbale devient (Est-ce une évolution historique ? C'est douteux. Il faut plutôt entendre

évolution dans le système) une forme substantivale : purement (donc plus verbale du tout). C'est ce qui paraît être dit, mais je pense qu'il faut lire « nom déverbal » – mais restant tout de même verbal (on est proche de la translation de Tesnière). Que cette « dérivation » ne s'observe pas historiquement n'est pas fondamental, l'analyse se voulant synchronique. Cela fait tout de même problème : le français aurait-il donc eu deux gérondefs (je dis bien deux gérondefs, et non deux variantes du même) :

- un, primitif, direct ;
- un, acquis (selon quelle chronologie ?) à partir du participe ?

Si oui, pourquoi s'est-il donné le second ?

- À cause de l'affaiblissement, puis de la disparition, de la variabilité du participe, processus qui met en circulation deux emplois invariables : mais le gérondef prépositionnel se développe bien avant. Au passage, pourquoi cette disparition ? C'est un grand mystère historique : par image, le français « sauve » son participe en le rendant invariable : les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> parlaient d'un triomphe du gérondef, invariable en nombre (comme en latin). Bien qu'il soit peu recommandable d'expliquer un fait d'un certain ordre (syntaxique) par un d'un autre ordre, même s'il est proche (morphologique), admettons cependant, faute de mieux – et provisoirement – cette explication.
- À cause du souci de bien marquer, par la préposition, la différence entre l'interprétation appositive et la circonstancielle : *J'ai rencontré Pierre sortant du cinéma*. Le français en recherche d'une plus grande clarté ... Mais il paraît plus simple de lier ce discriminant au gérondef primitif (direct).

b) l'analyse également précise de Henri Bonnard. La *Grammaire méthodique* de Riegel, Pellat et Rioul la rappelle (p. 339), sans la faire sienne. Les auteurs notent d'abord que le gérondef est toujours précédé de *en* dans l'usage moderne<sup>4</sup> et rappellent « que Bonnard refuse de voir dans le gérondef une simple variante combinatoire du participe présent, et le considère comme une forme totalement indépendante de ce participe » ; c'est une « simple homonymie ». On sait que Bonnard, se séparant en cela de la doctrine dominante en psychomécanique (conservée par Wilmet) admet la notion d'homonymie morphologique. La question est traitée sur une base uniquement syntaxique, fonctionnaliste même. On peut donc considérer que c'est un peu

enterre le problème que de considérer le géronatif comme la forme que revêt l'infinitif après la seule préposition *en*, ce que dit Bonnard<sup>5</sup>. Pédagogiquement efficace, sans doute, scientifiquement un peu douteux. Notons cependant que, dans cette perspective, le géronatif est du côté du substantival, comme l'infinitif.

Avant d'aller plus loin, je voudrais examiner de plus près cette suite *en* + forme en *-ant* (quelle que soit sa nature). Wilmet y voit un « syntagme », verbal ou nominal, on ne sait (Wilmet dit : prépositionnel). J'observe que ce « syntagme » est étrange : il ne tolère aucune insertion, en français moderne, entre le premier et le second composant (*en bien mangeant* ; *en mal pointant*, dans la syntaxe des joueurs de boules, sont des archaïsmes ou des méridionalismes), sinon le premier terme de la négation, *ne*, et autres éléments clitiques compléments (pronoms *le/la*, *les*, *se*, *en*, *y*...). Le géronatif ancien, prépositionnel lui aussi – mais est-ce vraiment le même ? – se comportait tout différemment, comme une suite ouverte : on y trouve insérés : des pronoms personnels agents (*en eux disant* ; *en ce pendant*...) ; des déterminants du nom-géronatif (*en mon dormant*).

On est tenté de rapprocher la suite de celles constituées par un verbe auxiliaire et un verbe principal : phénomène comparable de coalescence (mais il y a des différences qui sont plus que de détail) : ce serait une espèce de forme composée, plutôt verbale (malgré Wilmet ...) : on reprendra ce point dans la troisième partie.

Reste à examiner ce que nous propose la psychomécanique du langage orthodoxe (Wilmet et, surtout Bonnard, étant, en l'occurrence, plus ou moins fortement hétérodoxes).

Je rappellerai rapidement la théorie de « la forme en *-ant* » (le singulier est important) telle que je l'ai utilisée dans différents travaux. On pose que le géronatif et le participe (l'adjectif verbal étant posé à part, décalé en un « lieu » à déterminer) correspondent à deux états successifs, issus de deux saisies, dans l'ordre, du géronatif au participe, du nominal à l'adjectival, dans la deuxième étape du mode quasi nominal, après l'infinitif : le géronatif est donc doté de l'incidence interne (virtuelle), le participe de l'incidence externe : la forme en *-ant*, forme-pont, est mixte, d'incidence interne puis externe. Cela

<sup>5</sup> Sur l'« homonymie morphologique », voir Bonnard : 1969, (notamment p. 30). Sur la rencontre Bonnard-Martinet, respectivement : 1997, p. 198 : « On peut considérer le géronatif comme la forme que prend l'infinitif après la préposition *en* », et 1979, p. 114 : « On considérera comme des formes équivalentes les deux formes “géronatif” qui sont formellement

seul suffit à rendre difficile le traitement du géronatif comme une adaptation du participe. Cela ne donne pas pour autant raison à Bonnard.

La théorie explique bien la longue coexistence de deux emplois de la forme *en -ant*, « géronival », « participial », employée seule, sans préposition. Elle n'a pas encore expliqué comment la généralisation de la préposition est devenue nécessaire – fait qui complique l'analyse, puisqu'une forme complexe (avec *en*) doit « précéder », en genèse, une forme simple...

J'ai conscience qu'à ce stade, nous n'avons pas beaucoup avancé, et je propose que nous fassions un détour pour nous interroger sur l'élément « *en* », étrange lui-même dans l'étrange géronatif...

## 2. Situation de la préposition *en*

On peut la considérer comme une des trois prépositions fondamentales du français, avec *à* et *de*<sup>6</sup> ; à ces trois prépositions est reconnue la faculté d'introduire des propositions subordonnées conjonctives objets indirects (*je tiens à ce que* ; *je me félicite de ce que* ; *il se trompe en ce que*...) ; sa polysémie a été fréquemment remarquée, résolue en psychomécanique par la notion d'« inclusion » (on a parlé aussi d'« adhérence » ; on ne creusera pas ce point, développé notamment dans notre *Morphème* ...), ce qui a permis d'expliquer par une affinité de valeur le choix de *en* comme seul marqueur du géronatif (au moins en français moderne) : Marc Wilmet est bien dans la ligne quand il écrit (*Grammaire critique*, p. 332, par. 424) : « L'aspect sécant monopolise la préposition *en* du géronatif et abandonne *sans*, *pour*, *à*, *de*... à l'infinitif (d'aspect global) : c'est ce que disait le très orthodoxe Gérard Moignet ; c'était aussi la conviction de Jean Stéfanini<sup>7</sup>.

Ce qui a été moins remarqué, c'est sa « polysyntaxie », enregistrée cependant dans le *Dictionnaire Robert*, avec la distinction en trois rubriques : 1° avec Nom ; 2° avec Adjectif ou Adverbe ; 3° avec *-ant* (Verbe) : seule préposition qui soit traitée de cette façon.

Si on détaille un peu, on observe que :

<sup>6</sup> Elle a fait l'objet d'études importantes, mais dont aucune, curieusement, ne prend suffisamment en compte son fonctionnement avec la forme *en -ant*.

<sup>7</sup> On s'appuie sur Moignet, *Systématique de la langue française*, cité dans

- à côté d'emplois massivement circonstanciels (largement parlant), *en* est aussi suivi d'un attribut de l'objet (ce qui est possible pour d'autres : *on le traite en paria* ; *on le prend pour un imbécile* ; *on le traite de fou...*), *en* est aussi suivi d'un attribut du sujet, en dehors des constructions passives : *il parle en chef*, *il se comporte en ami* ; on ne relèvera pas là des circonstants, pas plus que dans *il se transforme en papillon*. Dans ces emplois, on note l'absence de déterminant du nom, point sur lequel on va revenir.
- elle manifeste une capacité à s'employer avec un adjectif sans équivalent exact ailleurs, ce qui peut donner :
- des locutions adverbiales, plus ou moins affirmées : *en (très) grand*, *en (trop) petit*, *en vrai*, *en beau*, *en majeur / mineur*, *en vain*, *en (plus) gros*, *en clair*, *en bref*, *en définitive* (avec un féminin exceptionnel), *en long et en large ...* ;
- des syntagmes pas vraiment figés en locution (mais la frontière est incertaine) : *en blonde*, *elle est irrésistible* (mais est-ce un adjectif, ou un substantif ?) ; *en rouge*, *elle t'irait mieux* ; *il a peint son mur en bleu* ...

D'autres prépositions, notamment *à*, ont cette propriété, mais elle paraît moins étendue ; cependant, seule une enquête systématique pourrait apporter une confirmation à ce qui reste conjecturel.

- elle est aussi, bien sûr, clairement employée en locution adverbiale, avec un substantif : on est ramené au cas du circonstant, figé : *en vrac*, *en tas*, *en somme*, etc.
- elle est, surtout, remarquable par son quasi refus, en français moderne, de la détermination par un article ou un équivalent déterminant, sauf dans des locutions au parfum d'archaïsme : *en l'espèce*, *en la présence de* (à côté de *en présence de*), *en mon nom*, *croire en la justice / la Providence* ...

Cette construction s'est beaucoup développée en français contemporain, notamment :

- avec des noms de lieux officiels, institutionnels, surtout au féminin semble-t-il : *en mairie*, *en préfecture*, *en caisse*, *en salle 4*, *en amphi B* ;
- avec des noms propres géographiques : à côté des anciens *en Iran*, *en Italie*, *en Pologne* (qui ont supplanté *dans l'* ou *à l'*), sont apparus : *en Ardèche* (nom de département, comme le suivant), *en Dordogne*, surtout au féminin, encore ; mais *en Finistère* s'est lu ...

Tout récemment, j'ai lu, au pluriel (emploi rarissime, pour le moment) : *en mairies d'Assas et de Guzargues*<sup>8</sup>.

On note que, dans ces emplois avec nom commun, ainsi que dans certains cités auparavant, l'absence de déterminant ne signifie pas forcément que le nom n'est pas actualisé (article zéro, donc) : est vraisemblable la suite : *en mairie de Montpellier*, (qui est) *actuellement en travaux*, *en Ardèche*, (qui est un) *pays de tradition* ; même situation pour la construction avec attribut : *en homme qui savait vivre* (mais la valeur se colore de généricité).

Sans développer davantage, j'observe que *en* est, comme « préposition », un mot décidément très étrange, et qui mériterait une enquête plus approfondie que ne le permet notre démarche du moment.

c) Et je tente, regroupant la forme *en -ant* et la préposition, d'avancer dans la définition de ce curieux assemblage. La large disponibilité syntaxique de *en* rend admissibles les deux hypothèses de :

- la forme *en -ant* substantivale et verbale, et le restant ;
- la forme *en -ant* adjetivale et verbale à l'origine, substantivée ensuite, puis élément d' « adverbe de discours ».

Marc Wilmet et Henri Bonnard sont renvoyés dos à dos.

Il est frappant, d'autre part, de remarquer que deux mouvements historiques s'enchaînent :

- (1) *en* sélectionne la seule forme *en -ant* (et réciproquement : une réciproque moderne : pas plus que *en* n'a toujours requis *-ant*, ce dernier n'a exclu *à*, *de*, *pour ...*)
- (2) *En* sélectionne des éléments sans détermination (parce qu'ils n'ont pas *en* à avoir : adjectifs, ou par choix de l'article zéro : substantifs).

Ce que j'interprète ainsi : *en*, forme peu spécialisée, a des affinités avec des éléments eux-mêmes d'identité floue, ou quelque peu masquée, mal affirmée, mal délimitée :

- adjectif ou adjectif substantivé : *en grand*, *en gros*, *en petit* (mais pas *en définitive*, *en bref*, avec de peu contestables adjectifs – voir supra) ;
- substantifs sans article ;

<sup>8</sup> Relevé personnel fait au cours d'une promenade cycliste aux alentours de

- enfin, forme en *-ant* oscillant, dans le verbe, entre nom et adjetif (quand, accentuant son oscillation, elle ne « sort » pas du verbe, comme adjetif verbal).

Il est probable que cette disposition favorise les phénomènes de coalescence, pouvant aller jusqu'à la composition, observés. Les favorisent aussi, peut-être :

- les domaines sémantiques couverts : lieu, identité, marqués par la stabilité ;
- et, pour la forme en *-ant*, la valeur sécante, ou a-dynamique, qui a des affinités avec cette notion de stabilité.

Coalescence, ai-je dit. Le terme invite à un rapprochement avec la structure d'auxiliation (et peut-être avec les suites du type *to + infinitif* de l'anglais). Ne serait-on pas devant un cas de rééquilibrage, en sens inverse du plus fréquent, par passage d'une part de la charge sur le premier terme (*en*), et donc allègement du second (la forme en *-ant*), la différence étant, évidemment, que la premier terme est, par vocation, « léger » (non-prédicatif) : il devient un peu plus « lourd » par le transfert – ce qui pourrait expliquer sa quasi-obligation. Un problème, tout de même : l'allègement et l'alourdissement ne sont pas observables ... c'est là que le bât blesse, cruellement...

Enfin, je plaiderai pour la reconnaissance de l'unité (dans la diversité, bien entendu – pour reprendre un titre presque célèbre ...) de la forme en *-ant*, d'une part, et, à un autre niveau, de tout le mode quasi nominal, au-delà des particularités morphologiques des composants : l'*infinitif* est proche, aux deux sens du mot, du gérondif, lui-même proche du participe présent, ce dernier n'étant pas si éloigné du participe passé (voir les équivalences *arrivé-étant arrivé, reçu-étant reçu*...). Nous sommes bien dans un continuum, comme les chevauchements et glissements d'emploi filière de formation le suggèrent, et en dépit des spécialisations que l'évolution a amenées.

Cette appréciation, si elle n'est pas trop hasardeuse, pourrait nous amener à adopter, face aux traits de morphologie, une position plus souple que celle que la tradition, en psychomécanique, nous a habitués à prendre. Il se pourrait que la syntaxe se définisse à distance un peu plus grande de la morphologie que nous n'avons coutume de la placer.

Il n'est pas exclu, plus largement, et plus profondément, que le dessin de la chronogénése soit à revoir : on a évoqué une difficulté posée par la situation du gérondif prépositionnel par rapport à celui

dire du substantif en *-ant*, qui peut-être tiré de celui-ci sans que ce soit forcément la seule source ?

Sur une aire encore plus vaste, élargie aux parties de discours, il faudrait explorer ce vaste ensemble de formes, soit intégrées au verbe selon l'option la plus courante : le mode quasi nominal, mais en position marginale (marge d'entrée ou marge de sortie ?), soit affinitaires du verbe par leur signifié de procès : les noms et les adjectifs d'action ou d'état, dérivés régressifs : *la marche*, dérivés « impropre » : *la prise / une prise*, ou propres : *tenable*, et dont la dichotomie trop forte espace vs. temps masque la spécificité.

Vaste programme ...

Pour en revenir – ce sera notre dernier mot – au gérondif, il serait bon de reconnaître que la conjugaison française comporte une forme authentiquement composée – ce qui ne lui enlève rien de sa singularité – obtenue par un assemblage utilisant *en*, très singulière préposition ou même préposition fortement évoluée, aussi altérée que peut l'être un verbe auxiliaire, qui, lui aussi, coexiste avec son correspondant plénier.

Cette reconnaissance, et l'abandon concomitant de l'analyse comme « syntagme » pourraient ne pas nuire à la pédagogie.

### Bibliographie

Une bibliographie très complète, à laquelle nous nous permettons de renvoyer, figure dans :

ARNAVIELLE, Teddy. *Le Morphème -ant*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale-Peeters, 1997. On y trouve notamment les références aux ouvrages cités ici :

MARTINET, André (dir.). *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif-Didier, 1979.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, Jean-Claude. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.

WAGNER, Robert-Léon et PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.

.... à l'exception de :

BONNARD, Henri. « Guillaume il y a vingt ans », *Langue française*, 1, 1969, *La Syntaxe*, p. 21-35, surtout p. 30-31.

Sont parus depuis :

BONNARD, Henri. *La Grammaire française à l'usage de tous*, Paris, Magnard, 1997.

WILMET, Marc. *Grammaire critique*, Paris-Louvain-la Neuve, Hachette-Duculot, 1997.

Dans le même champ, on relève quelques publications notables récentes, mais dont une seulement, la dernière citée, traite directement de la question qui nous occupe :

ARNAVILLE, Teddy. La forme en *-ant* du français : fonctionnement et évolution, in *Actes du 8<sup>e</sup> Colloque International de Psychomécanique du langage*, Paris, Droz, 2000.

ARNAVILLE, Teddy. Les formes en *-ant* et l'économie du texte, *L'Information grammaticale*, n° 83, octobre 99, p. 35-37.

SARRE, Nguissely. Morphologie des formes en *-ant* en moyen français, *L'Information grammaticale*, n° 86, juin 2000, p. 40-52.

Barbara BACZ

*Université Laval*

**LA PRÉPOSITION *PO* EN POLONAIS ET LA MORPHOLOGIE ASPECTUO-TEMPORELLE DU VERBE EN FONCTION DE PRÉDICAT**

En polonais, la catégorie des prépositions est étroitement liée (par des relations syntaxiques et sémantiques) à celle des cas. La préposition polonaise *po* dans ses emplois avec le cas locatif est normalement (c'est-à-dire dans son sens spatial de base) traduite en français par *sur*, mais *sur* est aussi un équivalent standard d'une autre préposition spatiale et locative, la préposition *na*, ce qui est démontré par les exemples 1a et 1b :

- 1a. *Kot siedzi* (IMP, non passé) *NA dachu*-Loc.  
Le chat *est assis SUR* le toit.
- 1b. *Kot chodzi* (IMP, non passé) *PO dachu*-Loc.  
Le chat *se promène SUR* le toit.

Pour expliquer l'emploi de *po* dans les phrases comme (1b), les grammairiens disent parfois (Kempf, 1978 : 117) que *po* est un équivalent dynamique de *na*, une préposition locative statique par excellence. Les deux prépositions indiquent le lieu d'un événement désigné par le prédicat sur une surface, mais tandis que *na* évoque un état dans lequel se trouve l'objet localisé, *po* est employée quand l'objet dont on parle est en mouvement : dans l'exemple (1a) le chat est assis (ce qui est un état) ; en (1b), il se promène. Le fait que l'emploi de *po* est typiquement associé à un mouvement sur une surface (« *prolativus en mouvement* » selon Kempf, 1978) indique une forte corrélation entre cette préposition et la caractéristique du verbe en fonction de prédicat auquel elle est liée.

L'année passée, j'ai présenté une communication sur la sémantique de *po* en Pologne à l'Université de Cracovie à l'occasion d'une session commémorative *in memoriam* de Brygida Rudzka-Ostyn, une cognitiviste de l'Université de Leuven décédée il y a deux ans. Pendant la discussion, la question de possibles contraintes sémantiques et grammaticales reliées au verbe en fonction de prédicat (surtout en ce qui concerne l'aspect et le temps) dans les phrases avec la préposition *po* a été soulevée. Le but de ma communication aujourd'hui est d'apporter quelques éléments de réponse à cette question. Le problème particulier auquel je m'intéresserai sera celui de la

corrélation sémantique entre la préposition locative *po* dans ses emplois spatiaux et la morphologie aspectuo-temporelle du verbe en fonction de prédicat auquel le syntagme prépositionnel avec *po* fait référence<sup>1</sup>.

Afin de rendre compréhensibles les nuances de sens rendues par les syntagmes verbaux dans les données sous analyse, un bref aperçu du système des temps et des aspects en polonais s'avère nécessaire. Comme le russe – et les autres langues slaves sauf le bulgare et le macédonien – (voir Hewson, 1997), le polonais a seulement deux temps morphologiques : le passé et le non passé. Les distinctions nécessaires pour indiquer l'opposition entre les actions inachevées (l'aspect imperfectif) et les actions achevées (l'aspect perfectif) relèvent du système aspectuel qui est formé sur une base à la fois lexicale et morphologique. Le mot allemand *Aktionsart* est traditionnellement employé pour désigner ce qu'on appelle l'aspect lexical, l'aspect qui est responsable, par exemple, de la classification des verbes lexicaux anglais d'une part en états (*know, exist*) et activités (*run, work*), tous les deux désignant l'aspect « imperfectif », et d'autre part en actions (*give, tell*) et accomplissements (*make, create*), tous les deux appartenant à l'aspect « perfectif » (voir Vendler, 1967). En polonais, les distinctions entre l'*Aktionsart* perfectif et l'*Aktionsart* imperfectif s'expriment morphologiquement : par la dérivation préfixale dans le verbe et par la suffixation. Ces deux procédés morphologiques sont illustrés dans les exemples (2) et (3) :

- 2a. czytać « lire » – przeczytać « lire au complet »  
 (PRZEZ = d'un côté à l'autre, à travers)  
 Czy przeczytałeś (P, passé) już gazetę ?  
 Est-ce que tu as déjà lu (fini) le journal ?

- 2b. poczytać « lire un peu, lire quelque temps »  
 (PO = partout)  
 Po obiedzie poczytam (P, non passé) sobie trochę.  
 Après dîner, je vais lire un peu.  
 2c. doczytać « lire jusqu'à la fin, non sans effort »  
 (DO = vers, à)  
 Zaraz skończę, tylko doczytam (P, non passé) ten rozdział. (Dunaj, 1996 : 179) Je finis bientôt, il m'en reste peu pour terminer le chapitre.

En polonais, une forme verbale préfixée, dérivée d'une forme simple (non affixée) exprime l'achèvement de l'action verbale. En même temps, elle fournit de l'information sur différentes modalités caractéristiques pour cette action. Par exemple, dans (2), les formes avec préverbes, par la signification des préfixes, ajoutent à l'idée d'achèvement des informations sur la manière dont l'action se déroule. Par exemple, *przeczytać*, avec le préverbe *prze-*, quasi équivalent à la préposition *przez* « par », veut dire « lire au complet, du début à la fin »; *poczytać*, avec le préverbe *po-*, veut dire « lire un peu, lire quelque temps »; *doczytać*, avec le préverbe *do-*, veut dire « lire jusqu'à la fin, mais non sans quelque effort », etc.

L'ajout d'un suffixe à la forme verbale (simple ou préfixé) crée, dans la majorité des cas mais pas toujours (exception : formes en -na), un lexème itératif de l'*Aktionsart* imperfectif, ce qu'illustrent les exemples (3a) et (3b) :

- 3a. pisać (IMP, infinitif) « écrire » -ywa- > pisywać (IMP, infinitif) « écrire de temps en temps »  
 Jan pisywał (IMP, passé) do nas raz w roku. (Dunaj, 1996 : 752)  
 Jan nous écrivait une fois par année.  
 3b. podpisać (P, infinitif) « signer » + -ywa- > podpisywać (IMP, infinitif)  
 « signer à plusieurs reprises »  
 Autorzy podpisywali (IMP, passé) na kiermaszu swoje książki. (Dunaj, 1996 : 779) Les auteurs signaient leurs livres durant la foire.

La morphologie des formes aspectuelles en polonais est bien saisie par le système tripartite proposé récemment par Sullivan (2000, communication personnelle) que j'ai reproduit en (4). (Notons que ce système ne contredit pas le système de l'aspect proposé par Hewson.)

<sup>1</sup> Je me suis limitée aux emplois locatifs de *po* parce que la question des contraintes sémantiques en ce qui concerne l'aspect et le temps du verbe en fonction de prédicat dans les phrases où la préposition *po* se fait suivre de l'accusatif et où la préposition *po* se fait suivre du datif ne se pose pas. Dans les emplois accusatifs (*Jan napieśniał/napechnił kielichy po brzegi-Acc*; *Jan idzie/pójdzie po chleb-Acc*) et les emplois datifs (*Zachował / zadowywał się po męsku-Dat*) le verbe en fonction de prédicat semble

4. La morphologie des formes du temps/aspect en polonais (Sullivan, communication personnelle)

Imperfectif (IMP)	Perfectif (P)	Imperfectif (IMP)
Non marqué	Non marqué	Marqué
<i>pisać</i>	→ <i>napisać</i>	→ <i>napisywać</i>
→ <i>podpisać</i>	→ <i>podpisać</i>	→ <i>pisywać</i>
( <i>pisać</i> ) → <i>dać</i>	→ <i>dawać</i>	→ <i>podawać</i>
	→ <i>podać</i>	

(*pisać* = écrire ; *dać* = donner)

Dans sa théorie de l'aspect, Hewson (1997) oppose la création des formes aspectuelles par affixation dérivationnelle en slave (notamment en russe) à la création des formes aspectuelles par les suffixes qui forment une partie intégrante du paradigme verbal, ce qui est par exemple le cas du suffixe *-u-* qui crée les formes perfectives en latin (Hewson, 1997). Selon son système de quatre aspects verbaux (aspect lexical, aspect synthétique, aspect analytique et aspect immanent) les formes marquées par la morphologie aspectuelle en polonais représentent l'aspect lexical parce que la distribution des affixes aspectuels n'est pas systématique et que le procédé de perfectivisation par une série d'affixes donnés ne s'applique pas à tous les verbes de la langue (Hewson, 1998 ; Hewson & Bubenik, 1997). Les formes aspectuelles en polonais dérivées par préfixation ou suffixation sont donc classées comme des « ajustements d'*Aktionsart* » (*Aktionsart adjustments*) parce qu'elles restent en dehors du paradigme grammatical du verbe polonais. Les données considérées dans cette communication démontreront bien le caractère lexical des formes aspectuelles en polonais.

En examinant des exemples d'emploi de la préposition *po*, que j'ai tirés surtout du plus récent dictionnaire du polonais moderne (Dunaj, 1996) et du renommé dictionnaire du bon usage par Doroszewski (1980), j'ai constamment suivi le principe de base de la linguistique cognitive et de la psychomécanique, qui est d'ailleurs un préalable qui tient du bon sens, notamment, que tous les éléments d'une construction grammaticale en discours doivent être sémantiquement compatibles. Il va de soi que chacun de ces éléments a sa propre signification (son signifié potentiel) qu'il apporte à la signification (signifié d'effet) de la construction. La préposition *po*, comme toute autre préposition, exprime une relation entre deux éléments. Par conséquent, si l'un de ces éléments est incompatible avec la relation exprimée par la préposition, alors l'ensemble de la construction sera également incompatible.

sont des phrases<sup>2</sup> – il s'agit d'une relation entre l'événement (activité ou état) évoqué par le verbe en fonction de prédicat et le lieu évoqué par le substantif dans le syntagme prépositionnel.

L'agrammaticalité des combinaisons du verbe et de la préposition *po* illustrée dans les phrases (a) et (b) de l'exemple (5) démontre que du point de vue du contenu lexical, les verbes en fonction de prédicat dans les phrases avec *po* ne peuvent pas être des verbes qui expriment un état (« state verbs ») comme *être assis* ou *être couché*<sup>3</sup>. En plus, la classe des verbes lexicalement compatibles avec *po* est limitée aux « verbes de mouvement » au sens strict, c'est-à-dire les verbes qui expriment un déplacement dans l'espace, comme *aller*, *courir*, *nager*, etc., et non pas un mouvement indéfini (sans déplacement), comme *bouger* ou *trembler*<sup>4</sup>.

- 5a. \*Kot siedzi / leży (IMP, non passé) PO dachu.  
 \*Le chat est assis / est couché sur le toit.  
 5b. \*Coś rusza się / trzesie się (IMP, non passé) PO dachu.  
 \*Quelque chose bouge/tremble sur le toit.

L'incompatibilité de la forme perfective du verbe avec la préposition *po* illustrée par les phrases (b) des exemples (6) – (10) suggère que *po* ne peut se trouver qu'avec les verbes d'aspect imperfectif :

<sup>2</sup> Dans cet article, je ne considère que des emplois de base de la préposition *po*, c'est-à-dire ses emplois dans le domaine de l'espace, où le syntagme avec *po* est lié au prédicat dans une phrase. La préposition *po* peut aussi joindre deux substantifs dans un syntagme nominal quand elle est employée dans des domaines autres que l'espace. Voir, par exemple, les emplois de *po* dans les syntagmes nominaux temporels (*herbatka po obeiście* – un thé après dîner) ou dans les tours prépositionnels dits « abstraits » (*butelka po piwie* – une bouteille après [= vide] de bière).

<sup>3</sup> Un exemple comme *Pijani leżeli po kątach* – Des ivrognes se sont couchés (partout) *po* (dans) les coins, avec le verbe *se coucher*, semble contredire l'idée générale que les verbes qui se trouvent avec *po* ne peuvent pas exprimer un état. Cependant, dans cette phrase, l'impression prédominante n'est pas celle d'un état, celui des personnes intoxiquées couchées par terre, mais celle de la distribution de ces personnes dans tous les coins. Leur présence partout est sentie comme le résultat d'une distribution. Le sens distributif de *po* dans cette phrase, renforcé par le pluriel du substantif *kąty* « les coins », est plus saillant que le sens statique du verbe *se coucher*.

<sup>4</sup> Les autres verbes qui évoquent un mouvement sans déplacement évident sont des verbes comme *secouer*, *jouer*, *dancer*. Ils ne se trouvent pas avec *po*. Les autres verbes de mouvement compatibles avec *po* sont : *flotter*,

- 6a. całować (IMP, infinitif) – baisser plusieurs fois  
 Jan całował (IMP, passé) matkę po rękach.  
 « Jean donnait plusieurs baisers sur les mains de sa mère ».
- 6b. pocałać (P, infinitif) – baisser une fois  
 \*Jan pocałał (P, passé) matkę po rękach / po ręce.  
 \*Jean a donné un baiser sur (PO) les mains / la main de sa mère.
- 7a. kopać (IMP, infinitif) – donner quelques coups de pied  
 Kopali (IMP, passé) go po brzuchu.  
 Ils lui donnaient des coups de pied sur le ventre (plusieurs fois).
- 7b. kopnąć (P, infinitif) – donner un coup de pied  
 \*Kopnęła (P, passé) go po brzuchu.  
 \*Ils lui ont donné un coup de pied sur le ventre.
- 8a. pisać (IMP, infinitif) – écrire  
 Janpisał (IMP, passé) po urzędach.  
 Jean écrivait à des institutions.
- 8b. napisać (P, infinitif) – écrire quelque chose  
 \*Jan napisał (P, passé) po urzędach.  
 \*Jean a écrit partout à (PO) des institutions.
- 9a. pić (IMP, infinitif) – boire  
 Jan pił (IMP, passé) po barach.  
 Jean buvait dans plusieurs bars, d'un bar à l'autre.
- 9b. upić się (P, infinitif) – trop boire, se soûler ; popić (P, infinitif) – boire un peu  
 \*Jan upił się (P, passé)/ popił (P, passé) sobie po barach.  
 \*Jean a trop bu / a un peu bu dans (PO) plusieurs bars, d'un bar à l'autre.
- 10a. grać (IMP, infinitif) – jouer  
 Grał/grywał (IMP, passé) po weselach.  
 Il jouait partout lors de fêtes de mariage.
- 10b. zagrać (P, infinitif) – jouer quelque chose, jouer une fois  
 \*Zagrał (P, passé) po weselach.  
 \*Il a joué partout lors de fêtes de mariage.

Notons que les verbes en fonction de prédicats des exemples (6) à (10) sont tous au passé et que les formes perfectives de ces verbes sont créées par préfixation dans tous les exemples sauf (7b). L'hypothèse que la préposition *po* s'accorde bien avec les *Aktionsarten* imperfectifs semble raisonnable quand on considère la caractéristique sémantique de la préposition *po* comme indiquant un mouvement indéfini sur une surface qui n'est limitée ni par son extension et ses tournures, ni par sa direction, ni par sa durée (voir Bacz, 1998, 2000 et Dąbrowska, 1995, 1996). La caractéristique la plus importante des formes de l'aspect imperfectif est aussi celle d'une durée illimitée. Notons que la signification de l'aspect imperfectif est souvent

dénombrables (voir Langacker, 1987/1991 ; Hewson, 1997), qui eux non plus, ne sont pas restreints par des limites.

Les exemples (6) et (7) représentent un type d'emploi spécifique de *po*, notamment l'emploi qui a été décrit comme « contact répétitif avec une partie du corps » (Weinsberg, 1973 : 111). L'adjectif « répétitif » est significatif dans cette description parce que c'est la répétition des baisers sur différent endroits des mains de la mère et le nombre important de coups de pied sur le ventre de la victime qui sont responsables de l'impression de durée illimitée de ces deux activités. Cette impression est bien rendue par les formes d'aspect imperfectif des deux verbes en fonction de prédicat dans les exemples (a). Les exemples (b) ne sont pas grammaticaux parce que les formes perfectives de leurs verbes (*pocałał*, *kopnął*) évoquent une seule occurrence de chaque activité, ce qui ne s'accorde pas avec la signification des syntagmes avec *po* dans ces emplois.

Les exemples (8), (9) et (10) représentent un type très important d'emploi de la préposition *po* où le lieu de l'événement évoqué par l'activité du sujet est un espace comprenant plusieurs « points d'arrêt » dans l'itinéraire parcouru par le sujet (les différentes institutions, les bars et les diverses fêtes de mariage). Ces points sont atteints successivement lors du déroulement de chaque activité. Il est évident que pour joindre tous les « points d'arrêt » indiqués par le pluriel du substantif dans chaque syntagme prépositionnel avec *po* et pour couvrir les espaces désignés par ces syntagmes, les activités évoquées par les prédicats doivent durer quelque temps. Les formes d'*Aktionsart* perfectif dans les exemples non grammaticaux (b), avec les préverbes *na-*, *wy-*, *po-* et *za-*, évoquent toutes des occurrences uniques des activités dénotées par le contenu lexical des verbes prédicats. Naturellement, donc, elles ne sont pas compatibles avec la pluralité inhérente aux syntagmes locatifs avec *po*.

Les exemples (7) à (10) corroborent notre hypothèse de travail selon laquelle la préposition *po* est compatible avec les verbes en fonction de prédicat à l'aspect imperfectif en vertu de l'indéfinition inhérente à ces deux catégories (la préposition *po* et les formes verbales d'aspect imperfectif). Cette généralisation est d'ailleurs suggérée par les dictionnaires polonais qui accordent clairement la préférence aux formes verbales d'aspect imperfectif lorsqu'ils citent les expressions avec *po* à l'infinitif. Toutefois, les données de la dernière partie de cette communication, les exemples (11) à (16), montrent que notre hypothèse de départ, c'est-à-dire que la préposition *po*

n'est compatible qu'avec les verbes en fonction de prédicat à l'aspect imperfectif, doit être modifiée.

Tout d'abord, en ce qui a trait aux exemples (11) et (12), je voudrais préciser la conception de l'aspect imperfectif en polonais. Ensuite, j'expliquerai les emplois des formes perfectives dans les exemples (13) – (16) qui semblent contredire notre hypothèse de départ.

Même si les syntagmes prépositionnels avec *po* sont habituellement combinés avec des formes verbales d'aspect imperfectif, il n'en découle pas que les verbes de mouvement (qui en vertu de leurs significés lexicaux sont compatibles avec *po*) à l'aspect imperfectif (qui doit aussi être compatible avec *po* en vertu de sa durée illimitée) peuvent toujours se lier à *po* sans problème. Les exemples (11) et (12) représentent des emplois de *po* très typiques. Ils montrent que dans le cas où un verbe de mouvement (comme *courir* ou *voler*) a deux (ou trois) formes imperfectives, seulement une de ces formes peut être employée avec *po*. Les équivalents polonais des verbes *courir*, *voler*, *aller* (dans le sens de *fahren* en allemand) ont deux types de formes imperfectives : une forme qui dénote le déplacement comme tel (comme *marcher* en français) et l'autre (ou les deux autres), qui dénote un déplacement plus spécifique du point A au point B (comme *aller*). Les deux formes sont classées comme imperfectives parce qu'elles sont toutes les deux morphologiquement simples, parce qu'elles peuvent créer des formes perfectives par dérivation, et aussi parce que leurs équivalents non passé se réfèrent au présent. (Les équivalents non passé des formes perfectives se réfèrent toujours au futur.) Il est évident que seule la forme qui dénote un mouvement non restreint par la présupposition des points de départ et d'arrivée peut vraiment être compatible avec *po*<sup>5</sup>. Ceci explique l'grammaticalité des phrases (b) dans les exemples (11) et (12) avec les verbes de mouvement en fonction de prédicat même si ces verbes représentent l'aspect imperfectif.

<sup>5</sup> L'exemple suivant tiré d'une comptine très populaire: *Idzie kominiarz po drabinie*, avec le verbe imperfectif *isić* « aller », qui implique la présence des points de départ et d'arrivée dans le mouvement, n'invalide pas cette généralisation parce que le substantif *drabina* « échelle » dans le syntagme prépositionnel avec *po*, en vertu de sa forme allongée qui impose une certaine orientation inhérente à l'objet, contient déjà un élément contrignant le mouvement évoqué par la préposition *po*. Les emplois de *po* avec des substantifs « orientés » ont été exclus des données sous analyse dans la présente communication.

- 11a. *biegać* (IMP, infinitif) – courir  
Marysia biega (IMP, non passé) *po mieście*.  
Marie court de part et d'autre à travers la ville.
- 11b. *biec* (IMP, infinitif)/*biegnać* (IMP, infinitif) – courir du point A au point B  
\*Marysia biegnie (IMP, non passé) *po mieście*.  
\*Marie court du point A au point B à travers la ville.
- 12a. *latać* (IMP, infinitif) – voler  
« *Lata* (IMP, non passé) *ptaszek po ulicy*. » (Chanson populaire pour les enfants)  
L'oiseau vole partout dans la rue.
- 12b. *lecieć* (IMP, infinitif) – voler du point A au point B  
\**Ptaszek leci* (IMP, non passé) *po ulicy*.  
\*L'oiseau vole du point A au point B partout dans la rue.

Les exemples (13) à (16) représentent les mêmes types d'emploi de la préposition *po* que les exemples (6) – (7) et (8) à (10), respectivement : celui de contact répétitif avec une partie du corps et celui d'une surface indéfinie couverte (graduellement ou non) par un déplacement non contraint d'un objet en mouvement. Cependant, les phrases (b) dans ces exemples avec les verbes en fonction de prédicat à l'aspect perfectif sont grammaticales.

- 13a. *głaskać* (IMP, infinitif) – caresser à plusieurs reprises  
Jan głaskał (IMP, passé) *mnie po głowie / po włosach / po policzku*.  
« Jean me caressait à plusieurs reprises <litt : sur> la tête / <litt : sur> les cheveux / <litt : sur> la joue ».
- 13b. *pogłaskać* (P, infinitif) – caresser une seule fois  
Jan pogłaskał (P, passé) *mnie po głowie / po włosach / po policzku*.  
« Jean m'a caressé (une fois) <litt : sur> la tête / <litt : sur> les cheveux / <litt : sur> la joue ».
- 14a. *drapać* (IMP, infinitif) – gratter  
Jan drapał (IMP, passé) *mnie po plecach*.  
« Jean me grattait <litt : sur> le dos ».
- 14b. *podrapać* (P, infinitif) – gratter  
Jan podrapał (P, passé) *mnie po plecach*<sup>6</sup>  
« Jean m'a gratté <litt : sur> le dos ».

<sup>6</sup> Le même exemple est analysé par Dabrowska (1995). L'auteur suggère que parmi les deux possibilités prépositionnelles qu'offre le polonais pour exprimer l'activité de gratter le dos avec le verbe perfectif *podrapać* : *podrapać PO plecach* et *podrapać W plecy*, l'expression avec *po* implique que l'activité de gratter a laissé des traces sur la partie du corps tandis que cette impression est absente de l'expression avec *w*. Notons que cette observation est correcte seulement quand le verbe perfectif *podrapać* est employé à l'indicatif.

L'explication de la grammaticalité des formes perfectives de *glaskać* et de *drapać* des exemples (13b) et (14b) avec la préposition *po* se trouve dans la signification lexicale des verbes dénotant le contact avec une partie du corps. Les deux prédicats expriment une occurrence unique de chaque activité mais les activités mêmes, par leur nature propre, évoquent un contact prolongé avec une partie du corps, ce qui est différent d'un contact momentané indiqué par des verbes comme *frapper* ou *baiser*. Le contact par des activités de *caresser* et *gratter* avec le lieu de l'événement (partie du corps) peut être représenté par une ligne tandis que le contact avec la partie du corps évoqué par les activités comme *frapper* ou *baiser* est visualisé comme un point. La durée du contact représentée par la signification lexicale des verbes comme *caresser* et *gratter* correspond à l'impression de la durée présente dans la signification de la préposition *po*, même si ces verbes expriment une occurrence unique de l'activité.

15a. chodzić (IMP, infinitif) – se promener

Jan chodził (IMP, passé) po mieście całą noc.

Jean s'est promené <litt : se promenait> en ville toute la nuit.

15b. pochodzić (P, infinitif) – se promener un peu

Jan pochodził (P, passé) sobie po mieście i wrócił do domu.

Jean s'était promené en ville et est retourné à la maison.

16a. biegać (IMP, infinitif) – courir

Jan biegał (IMP, passé) po urzędach cały miesiąc.

Jean a couru <litt : courait> d'une institution à l'autre pendant tout un mois.

16b. pobiegać (P, infinitif) – courir quelque temps

Jan pobiegał (P, passé) po urzędach przez miesiąc, ale w końcu cierpliwość jego się wyczerpała i zrezygnował ze zdobycia zaświadczenia.

Jean courut d'une institution à l'autre pendant tout un mois mais finalement sa patience s'épuisa et il abandonna la recherche du certificat.

Dans les exemples (15b) et (16b) les verbes en fonction prédicat représentent l'*Aktionsart* perfectif obtenu par le préverbe *po-* et ils sont employés au passé. Le résultat sémantique de l'ajout du préfixe *po-* aux signifiés lexicaux des verbes dans les deux cas est d'imposer un sens de clôture à la durée des activités évoquées. L'effet de sens produit par les formes d'aspect perfectif dans les deux phrases est que les activités de « se promener dans la ville » (en 15b) et de « courir d'une institution à l'autre » (en 16b) ont duré quelque temps mais qu'elles ont pris fin quand une autre activité (retour à la maison, perte de patience) a commencé. C'est pourquoi les formes verbales

surtout dans le passé et se trouvent souvent dans les narrations. Elles sont compatibles avec le sens de « partout » de la préposition *po* parce que la notion d'une durée prolongée contenue dans la forme lexicale de base, non prefixée et d'aspect imperfectif, est très présente dans la forme perfective avec le préverbe *po-*, malgré le fait que le préfixe *po-* signale la fin d'une activité<sup>7</sup>.

Nous pouvons tirer deux conclusions des données présentées plus haut :

- (1) La préposition polonaise *po* qui dénote un mouvement indéfini (c'est-à-dire non restreint) sur une surface est toujours compatible avec les verbes en fonction de prédicat d'aspect imperfectif qui dénotent un contact répétitif avec la surface (*frapper*, *baiser*, *donner un coup de pied*) ou un déplacement comme tel (manière de se déplacer) sans aucune spécification en ce qui concerne le chemin couvert pendant le déplacement, spécifiquement les points de départ et d'arrivée (*biegać*, mais pas *biec/biegnąć*). Elle est aussi compatible avec la forme verbale d'aspect perfectif quand le signifié lexical du verbe implique un contact prolongé avec la surface (*poglaskać* – *caresser*) ou une durée limitée (*pochodzić* – *se promener*).
- (2) Des verbes polonais avec deux ou trois formes simples d'aspect imperfectif (comme les trois verbes pour *courrir* : *biegać*, *biec*, *biegnąć* dans l'exemple 11) remettent en question la définition de l'aspect imperfectif comme dénotant une durée illimitée d'événement. Parce que dans les verbes de mouvement, on peut distinguer différents degrés d'inaccomplissement (en ce qui concerne la durée), une définition plus précise de ce qu'on comprend par l'aspect imperfectif est nécessaire.

## Bibliographie

BACZ, Barbara. 1999. « Three-case prepositions in Polish : The semantics of PO », *Lacus Forum XXV*, 137-147.

<sup>7</sup> Dans son article de 1996 « The spatial structuring of events : A study of Polish perfectivizing prefixes » Ewa Dąbrowska observe que le préfixe *po-* dans son sens principal d'une « durée limitée » est le plus productif des préverbes en polonais parce qu' « on peut l'ajouter à pratiquement n'importe quel verbe exprimant une activité non ponctuelle. » Cette observation est bien confirmée par les autres exemples d'emploi de *po-* où le verbe perfectif avec le préfixe *po-* dénotant une durée limitée

- BACZ, Barbara. 2000. « Towards a unified semantic description of PO. An exercise in cognitive linguistics ». Dans Mańczak-Wohlfeld, E. (éd.). 2000. *Tradition and Postmodernity. English and American Studies and the Challenge of the Future*. Kraków : Wydawnictwo UJ, 25-32.
- DABROWSKA, Ewa. 1995. « How to talk about bodily experience : The role of construal in determining the choice of case category ». Dans Hunt, R. et U. Phillips (éds.) 1995. *Muza donowa*. Astra Press, 23-35.
- DABROWSKA, Ewa. 1996. « The spatial structuring of events : A study of Polish perfectivizing prefixes ». Dans Putz, Martin & René Dirven (éds.) 1996. *The Construal of Space in Language and Thought*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter, 467-490.
- DOROSZEWSKI, Witold (éd.). 1980. *Słownik poprawnej polszczyzny*. Warszawa : PWN.
- DUNAIJ, Bogusław. 1996. *Słownik współczesnego języka polskiego*. Warszawa : Wilga.
- HEWSON, John. 1998. « Four kinds of aspect ». *LACUS Forum XXIV*, 161-170.
- HEWSON, John & Vit Bubenik. 1997. *Tense and Aspect in Indo-European Languages. Theory, Diachrony, Typology*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.
- KEMPF, Zdzisław. 1978. *Próba teorii przypadków*. Opole : PTN.
- LANGACKER, Ronald W. 1991. « Nouns and verbs ». Dans Langacker, Ronald W. 1991. *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- SULLIVAN, William J. & David R. Bogdan. 2000. « Tense, aspect and the organization of Polish narrative ». MS.
- WEINSBERG, Adam. 1973. *Przymki przestrzenne w języku polskim, niemieckim i rumuńskim*. Wrocław : Ossolineum.
- VENDLER, Zeno. 1967. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.

Guy CORNILLAC  
Université de Savoie

### LA FORMATION DE MOTS NOUVEAUX PAR CHANGEMENT DE PARTIE DU DISCOURS

Le problème abordé dans les lignes qui vont suivre est celui du statut des lexèmes en langue ou plus exactement celui de leur position systématique, ce qui revient à réfléchir à leur catégorisation avant emploi.

Nous l'examinerons ici à la lumière d'un type de création lexicale particulier, que les grammairiens appellent communément la dérivation impropre.

Le procédé consiste, rappelons-le, en la création d'un mot nouveau par changement de classe grammaticale. Ainsi un lexème qui était verbe – par appartenance à la catégorie grammaticale en question – devient substantif (*déjeuner*, *un déjeuner – baiser*, *un baiser*) ; un substantif devient verbe (*cuisine*, *cuisiner*) ; un adjectif devient substantif (*tendre*, *un tendre*) ; un substantif devient adjectif (*la paille*, *des gants paille*), etc...

Il s'agit, on le voit, d'un mode de création lexicale très utilisé en français et dans les langues indo-européennes en général. Il a permis et permet toujours la création de quantité de mots nouveaux.

Pour comprendre le fonctionnement de ce mode de création lexicale, nous nous situerons dans une perspective étroitement synchronique – c'est-à-dire que nous limiterons notre réflexion à l'acte de langage qui préside à de telles constructions : ceci afin d'apercevoir les choses d'un point de vue phénoménologique.

Nous nous trouvons d'emblée devant une difficulté d'ordre théorique. Nous sommes en effet tenu d'admettre – il s'agit d'une évidence – que si ces créations lexicales ont lieu, c'est que la langue, en tant que systématique, détient en elle les moyens de procéder à de telles innovations. Or cette possibilité, inscrite dans la systématique de la langue, semble à première vue en contradiction avec ce que l'on retient en général de l'enseignement de Gustave Guillaume, à savoir que les lexèmes, dans les langues de l'aire tierce – c'est-à-dire les langues indo-européennes – sont précatégorisés. Ils sont ou nom ou verbe, par exemple. Ils ne peuvent pas être indifféremment nom ou verbe comme dans certaines langues relevant d'autres typologies.

C'est pourtant ce qui semble se passer avec les créations lexicales sur lesquelles nous avons choisi de porter notre réflexion.

précatégorisation des lexèmes, et plus généralement à prendre une vue claire de ce qu'est, en toute rigueur, une partie du discours.

Gustave Guillaume conçoit cette dernière comme un système, un micro-système, contenant un nombre déterminé d'indications grammaticales. Il s'agit, ne l'oublions pas, d'indications de sémantique formelle destinées à traduire le vécu expérientiel momentanément tenu sous visée – ainsi la personne, par exemple, dans la partie du discours substantif, a pour fonction de dire que l'on a affaire à des substances, à des entités – animées ou inanimées, ce que déclare d'ailleurs la catégorie du genre.

Il convient ici de se représenter le système purement formel qu'est une partie du discours comme un mécanisme prévu en langue pour saisir la matière lexicale que sont les lexèmes. On conçoit alors, dans cette façon nouvelle de voir les choses (Cf. Guillaume, 1969 : 272-286), que des séries ouvertes de lexèmes soient subordonnées aux systèmes de saisie spécifiques que sont les différentes parties du discours que nous connaissons. Ceci revient à dire, d'un point de vue opératif, qu'au cours du développement du français, des liaisons systématiques se sont établies entre certains lexèmes ou concepts et les systèmes de saisie en question. Des circuits privilégiés se seraient en quelque sorte constitués entre le plan lexical et le plan grammatical de la langue.

C'est la présence de ces circuits qui nous conduis à concevoir le mot *vautour* comme un nom, au même titre que *chat* ou *poule* et *finir* comme un verbe, au même titre que *prendre* ou *déjeuner*.

Mais il importe de ne pas se laisser induire en erreur. Dire que *vautour* est nom signifie en toute rigueur qu'il est établi, pré-établi par l'usage que le concept en question se trouvera naturellement, au moment de l'effection, saisi par la partie du discours nom. Dire que *déjeuner* était verbe, jusqu'à ce qu'il devienne également nom, cela signifie qu'il était d'usage, à un moment de l'histoire du français aujourd'hui dépassé, de le saisir uniquement par la partie du discours verbe.

C'est ainsi qu'il convient, semble-t-il, d'interpréter la notion de précatégorisation des lexèmes, souvent développée par Gustave Guillaume dans son enseignement. Elle n'implique cependant rien de figé en système et permet de voir au contraire les choses en évolution.

En effet, les liaisons privilégiées établies entre certains concepts et certaines parties du discours n'empêchent pas pour autant la langue de procéder, dans le moment du besoin, à la réalisation de liaisons systématiques encore inédites.

Pour bien saisir l'opérativité du phénomène en question, un exemple suffira. Supposons une situation de langage où les besoins de la visée de discours imposent le recours à la partie du discours verbe – parce qu'il est question de traduire une impression générale de procès. Imaginons par ailleurs que le système de saisie sollicité ne trouve pas, dans la série des concepts qui lui sont subordonnés, celui susceptible de particulariser l'idée générale de procès qu'il emporte avec lui. On concevra alors qu'il puisse être recherché parmi ceux liés de préférence au nom comme l'atteste la création du verbe *vautourer* dans les exemples suivants : *Des mouettes vautouraient au-dessus de ma tête* (A. Jardin, *Fanfan*, Folio, 1992, p. 198). En anglais *to motor* : *most cruising boats usually motor a lot* ; *to shoulder* : *to shoulder heavy bags*.

Ces liaisons – sorte de raccourcis et de transgressions systématiques à première vue – sont en définitive parfaitement autorisées par la mécanique mentale des langues indo-européennes. Elles peuvent être éphémères ou au contraire se maintenir. Dans ce dernier cas, cela signifie que le parcours mental une fois pratiqué peut être refait plusieurs fois, induisant alors le sentiment linguistique de l'institution d'un concept nouveau relevant d'une catégorie nouvelle.

Les considérations qui précèdent, par delà l'enseignement limité qu'elles apportent à un problème particulier, sont une invitation à reprendre le problème de la création lexicale en général en considérant le rapport lexème/partie du discours non pas comme quelque chose d'effectivement réalisé en langue, mais comme quelque chose de puissanciel, à réaliser au moment de l'effection selon le sens opératif : partie du discours saisissante, lexème saisi.

### Bibliographie

- GUILLAUME, Gustave, « Observation et explication dans la science du langage », *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, et Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 1942-1943, série B*, Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck, 1999.

Patrick J. DUFFLEY  
*Fonds Gustave Guillaume*  
*Université Laval*

### L'INFINITIF PEUT-IL RESTER VERBE TOUT EN AYANT L'INCIDENCE INTERNE ?

Il est bien connu que l'infinitif a un comportement hybride, ce que la grammaire traditionnelle a reconnu en l'appelant « la forme nominale du verbe » (Grevisse, 1975 : 744). En effet, tout en remplaçant la fonction nominale de sujet d'un autre verbe, l'infinitif peut lui-même posséder son propre complément d'objet direct, caractéristique exclusive en français des mots de nature verbale :

- (1) Avoir une idée n'est pas assez ; encore faut-il savoir la commercialiser.
- Dans sa gamme d'emplois, on retrouve la plupart des fonctions caractéristiques du substantif, à savoir (à part celle de sujet que nous venons de mentionner), attribut (2), complément d'objet d'un autre verbe (3) et complément de préposition (4) :
- (2) Mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer. (Grevisse, 1975 : 748)
- (3) Ils préfèrent souffrir dans leur chair plutôt que de perdre l'intégrité de leur pensée. (Grevisse, 1975 : 751)
- (4) Vêtement prêt à porter.

Dans sa tentative de fournir une explication de ce comportement hybride de l'infinitif, Gustave Guillaume a parfois l'air de se contredire. Le but de cette communication sera d'essayer de résoudre cette contradiction en analysant plus finement la composition interne de l'infinitif et les conditions nécessaires pour qu'une forme verbale puisse se comporter comme un substantif.

Guillaume fonde sa distinction entre le substantif et le verbe sur la théorie de la personne. Dans une série de conférences s'étalant de mars 1942 à janvier 1944, on le voit aux prises avec le problème de définir les fondements de cette distinction et de situer l'infinitif dans sa théorie des parties du discours. La règle qu'il suit est celle que nous connaissons bien : que tout sémantème est un apport de signification qui doit se trouver un support. Dans le cas du substantif, le sémantème aboutit à une vision universelle qui retombe sur elle-même selon le mécanisme d'incidence interne : c'est l'incidence du hors-moi à lui-même produisant la personne endo-sémantique, de rang troisième invariable. Dans le cas du verbe, le sémantème

personne en dehors du sémantème, et qui reste, à l'égard du verbe, une chose étrangère à sa signification, mais sur laquelle il s'appuie.» (Guillaume, 1990 : 109). Cette incidence du hors-moi étendu au moi étroit a comme conséquence d'engendrer la représentation du temps linguistique qui constitue le fondement du verbe : l'incidence du hors-moi au moi, qui est trop étroit pour la recevoir de façon instantanée, prend la forme d'un écoulement, d'une fluence, qui contraste avec l'image statique de l'univers-espace, fondement du plan nominal. Le verbe a donc un caractère prédictif : son sémantème se dit d'une personne exo-sémantique dont la nature n'est pas définie par celui-ci. Le substantif, par contre, n'est pas prédictif : son sémantème s'applique à une personne endo-sémantique ; il se dit de lui-même.

C'est lorsqu'il en vient à situer l'infinitif par rapport aux catégories du substantif et du verbe que Guillaume fait des affirmations qui semblent contradictoires. D'une part, il affirme que l'infinitif a l'incidence interne :

Le verbe *marcher*, sous la forme infinitive, est une forme du verbe qui prévoit, d'une manière permanente, l'incidence du verbe à ce qu'il signifie et par conséquent une incidence identique à celle du substantif. (Guillaume, 1990 : 98)

Ayant l'incidence interne, l'infinitif n'est pas prédictif, c'est-à-dire qu'il ne s'emploie pas dans la fonction de prédictat caractéristique des formes conjuguées du verbe (Guillaume, 1997 : 105 ; 1973 : 103) :

(5) \*Pierre marcher.

D'autre part, Guillaume affirme que même s'il y a identité entre le substantif et l'infinitif du point de vue de l'incidence,

[...] il y a différence en ce qui concerne l'entendement final du mot qui pour *marche* [comme substantif, cf. *la marche*] s'opère en dehors du temps et pour *marcher* dans le temps. Cette différence est d'une telle importance qu'elle interdit de faire entrer l'infinitif dans la catégorie nominale. L'infinitif reste une position prise par l'esprit dans la catégorie verbale dont, au sortir immédiat de la catégorie nominale, il représente l'ouverture. (Guillaume, 1990 : 99)

Guillaume poursuit son argument en soutenant que la différence entre le substantif et l'infinitif repose, d'autre part, sur une manière différente de concevoir la personne. Dans les deux cas il y a une personne de rang troisième exprimant l'incidence du sémantème à un support pris à l'intérieur de la signification produite. Mais « tandis que dans *marche* cette troisième personne est définitive, irrévocabile, dans

en puissance de définition ordinaire» (Guillaume, 1990 : 99). On retrouve donc dans l'infinitif la même « personne généralisée, qui n'est expressément encore ni la première, ni la deuxième, ni la troisième, mais qui en contient en puissance la séparation » (Leçon du 4 juin 1942, série B, folio 55) et qui est une des composantes du participe présent.

Le problème qui se trouve alors posé, c'est que cette personne généralisée est nécessairement exo-sémantique, ce qui veut dire qu'elle ne peut pas se situer à l'intérieur du sémantème verbal et ne peut donc pas fournir le support pour une incidence interne. Dans l'infinitif *marcher*, ce n'est pas la notion « marcher » qui est en puissance de définition ordinaire comme première, deuxième ou troisième personne, mais plutôt la représentation de la personne « marchante ». Le problème ressort clairement dans un autre contexte lorsque Guillaume traite de l'incidence de l'adverbe à un infinitif (1974 : 202) :

Dans *marcher vite*, avec *marcher* à l'infinitif, *vite* est provisionnellement incident à une incidence éventuelle de *marcher* à un support autre que lui-même.

Si l'adverbe comporte une incidence externe de deuxième degré, c'est que l'infinitif doit posséder une incidence non pas interne, mais externe de premier degré.

L'existence de cette apparente contradiction a suscité l'ajout d'une note de l'éditeur au sujet de l'incidence interne de l'infinitif :

L'infinitif pourrait aussi être considéré comme le cas où le support de l'incidence verbale (c'est-à-dire la personne), support sans lequel le verbe ne saurait exister, se virtualise et s'indétermine, reconduisant du même coup la pensée à des conditions d'incidence qui seraient une homologie de celles auxquelles un adjectif doit de se substantiver (ex : *le beau*). Avec cette différence toutefois, capitale, que pour l'adjectif il s'agit là d'un fait momentané d'exploitation discursive, alors que pour l'infinitif il s'agirait d'un fait permanent de langue. (Guillaume, 1974 : 201, note de l'éditeur)

Guillaume lui-même a été plus ou moins conscient du problème, ainsi que de cette voie de solution. Le 26 mars 1942 (folio 9) il écrivait :

Dans l'infinitif *téléphoner* il faut voir l'incidence du sémantème non pas expressément à lui-même, mais à une extension extrême de la personne, extension qui, sans faire expressément disparaître la personne, en efface les distinctions intérieures de rang. *Téléphoner* est l'incidence du sémantème correspondant non pas à une personne de rang spécifié,

Cette extension de la personne à toute personne, quel qu'en soit le rang, confère au sémantème une assiette très large, qui avoisine par ses dimensions l'assiette d'incidence que constitue le sémantème lui-même, lequel représente intrinsèquement le hors-moi. De là vient que l'infinitif ait avec le substantif proprement dit une grande ressemblance.

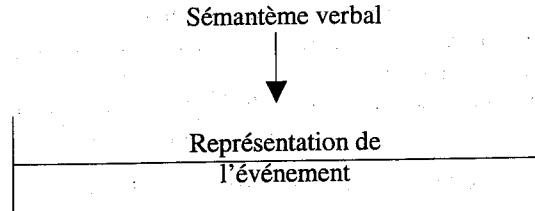
Or cette piste ne mène pas à une solution pour deux raisons. D'abord, si la présence de la personne indéterminée était l'explication de la ressemblance entre l'infinitif et le substantif, le participe présent devrait afficher un comportement nominal, car il intègre aussi cette représentation non ordinalisée de la personne. Celui-ci se comporte toutefois beaucoup plus comme un adjectif que comme un substantif. Deuxièmement, l'on devrait s'attendre à ce que l'infinitif perde sa capacité de fonctionner comme un substantif lorsque son support est spécifié, comme dans le contexte suivant (6) où le sémantème *marcher* est appliqué non pas à une extension extrême de la personne mais à une extension correspondant à la seule première personne du singulier :

(6) Je déteste marcher.

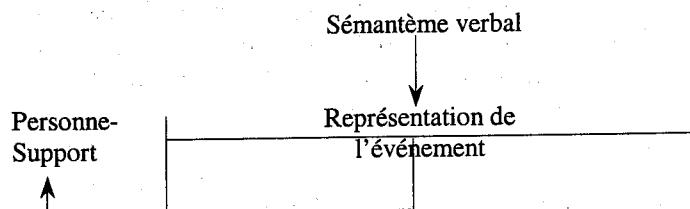
Or l'infinitif a la fonction de complément d'objet direct ici tel qu'attesté par la possibilité de le remplacer par un pronom (*Je déteste ça*).

Comment donc résoudre cette contradiction ? D'une part, l'infinitif se comporte comme s'il avait l'incidence interne et incorporait une personne endo-sémantique dont la nature est désignée par le sémantème verbal. D'autre part, s'il est vraiment verbe il doit incorporer une personne exo-sémantique, fondement de l'entendement dans l'univers-temps, ce qui lui donnerait un régime d'incidence externe. Nous allons voir que d'une certaine façon l'infinitif comporte deux personnes-supports et qu'en plus il satisfait à d'autres conditions que la simple indétermination de la personne exo-sémantique qui font qu'il peut présenter des ressemblances avec le substantif tout en restant une forme verbale.

La solution que nous proposerons au problème de l'infinitif est la suivante : lorsque Guillaume a discuté du régime d'incidence du verbe, son attention a surtout été retenue par le rapport entre le sémantème verbal et le support ordinal ou ordinalisable (ce dernier correspondant au cas des formes quasi nominales, où la personne est indéterminée). Or l'incidence première du sémantème verbal se fait non pas à ce support ordinal, mais à la représentation de l'événement contenu dans le verbe, dont le sémantème désigne la nature. En figure :



Cette première incidence est de type interne, mais nous verrons que la manière de représenter l'événement a des conséquences sur le résultat du rapport établi entre le sémantème et celui-ci. Ensuite, l'événement lexicalement désigné est attribué à une personne-support qui en représente le lieu d'origine :



Ce deuxième support est, par rapport au contenu du sémantème verbal, une personne exo-sémantique : ce n'est pas sa nature qui est désignée par le sémantème, mais plutôt son comportement ou son état.

On voit bien déjà pourquoi l'infinitif peut ressembler à la fois à un substantif et à un verbe. Si on le considère du point de vue du support ultime, il semble avoir une incidence externe comme toutes les autres formes verbales. Si, par contre, on a en vue le rapport entre le sémantème verbal et la représentation de l'événement, celui-ci désigne la nature de l'événement et l'infinitif semble être le nom du verbe. Il reste à voir maintenant pourquoi cela n'arrive pas avec toute forme verbale, car à notre avis elles possèdent toutes cette même constitution interne.

L'homologie entre une forme verbale et le substantif n'existe qu'à certaines conditions, qui sont présentes dans l'infinitif mais non pas dans les formes conjuguées, ni même dans le participe en *-ant*. La première de ces conditions est d'incorporer la personne indéterminée et non pas la personne ordinaire. La présence de la personne ordinaire entraîne une prédication de l'événement à son sujet qui actualise le

substantif. De pair avec l'absence d'ancre à un support spatial externe, il faut aussi une absence d'ancre temporel extérieur de l'événement pour pouvoir le voir en soi. C'est le mode quasi nominal qui fournit cette condition avec sa représentation très abstraite de l'événement détaché de son lieu concret dans le temps d'univers. Finalement, – et c'est ce qui explique pourquoi le participe en *-ant* ne manifeste pas un comportement substantival à la différence de l'infinitif – il faut représenter l'événement non pas partiellement mais comme un entier : pour que l'événement soit vu comme une entité dont la nature est désignée par le sémantème et non pas comme une émanation d'un support spatial exo-sémantique, il faut qu'il soit pris comme un tout. Toute division intérieure renvoie à la présence du support spatial auquel l'événement doit son existence et évoque l'événement comme une propriété de ce support. La satisfaction de ces trois conditions dans le cas de l'infinitif explique selon nous la ressemblance de celui-ci avec le substantif nominal.

Ressemblance ne veut pas toutefois dire identité ; et il faut signaler également que l'infinitif a un certain nombre d'emplois qui ne sont pas ceux d'un substantif et où l'on voit ressortir la présence de la personne-support exo-sémantique. Dans son emploi comme attribut du sujet avec le verbe *sembler*, par exemple, l'infinitif ressemble plutôt à un adjectif qu'à un substantif ; le rôle de *dormir* dans la phrase (7) est plutôt analogue à celui de l'adjectif *heureuse* en (8) qu'à celui du syntagme substantival *une princesse* en (9) :

- (7) Elle lui semblait dormir.
- (8) Elle lui semblait heureuse.
- (9) Elle lui semblait une princesse.

Alors qu'en (9) on peut faire une équation entre *elle* et *une princesse* – il y a déclaration d'identité, dans les apparences, entre deux entités – en (7) par contre on n'établit pas une identification entre *elle* et l'action de dormir. Le référent du pronom est évoqué plutôt comme l'actualisateur à l'origine de l'événement *dormir*. C'est donc dire qu'en (7) la relation entre *dormir* et *elle* concerne la personne-support exo-sémantique de l'infinitif, dont le pronom sujet dénote l'identité. L'effet de sens est très différent lorsque c'est l'événement même évoqué par l'infinitif qui est mis en rapport avec le sujet du verbe *sembler*, comme dans (10) :

- (10) Répondre lui semblait admettre sa culpabilité.

Dans ce cas il y a bel et bien déclaration d'identité entre *répondre* et *admettre* et non pas identification de la personne-support à l'origine

Un autre emploi – et nous terminerons avec celui-ci – où la relation de l'infinitif avec le reste de la phrase s'établit au moyen de sa personne-support exo-sémantique est celui où il agit comme complément des verbes de mouvement :

(11) Marie est venue me voir.

Ces verbes expriment un mouvement de leur personne-support dans l'espace et l'infinitif dénote le terme de ce mouvement, c'est-à-dire l'engagement de cette personne-support dans l'événement visé par le mouvement. L'infinitif évoque donc dans ces emplois une situation subséquente de la personne-support du verbe de mouvement et non pas un procès vu en lui-même. Ceci explique pourquoi ce type d'emploi n'est pas possible avec un substantif, car il manque à ce dernier la représentation d'une personne-support exo-sémantique pouvant être identifiée avec celle du verbe de mouvement.

Pour résumer donc, nous croyons avoir résolu de façon satisfaisante le paradoxe de l'infinitif tel que posé par les apparentes contradictions dans ce qu'en a dit Guillaume. La présence de deux supports dans la constitution interne du verbe donne lieu, dans les conditions particulières de représentation qui sont celles de l'infinitif en français, à la possibilité de deux manières d'actualiser la relation de l'infinitif avec d'autres éléments de l'énoncé. Si la relation s'établit avec la représentation de l'événement lui-même pris comme un entier abstrait de son ancrage dans le temps et dans l'espace, on aura comme résultat un mot qui ressemble de très près à un substantif. Si, par contre, la relation s'établit avec la personne-support exo-sémantique de l'événement, on aura comme résultat un mot avec les comportements observés en (7) et en (11). L'infinitif, c'est quand même l'infinitif après tout.

### Bibliographie

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 1975.

GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale IV*, Paris, Klincksieck, et Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1949-1950*, série A, *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*, Paris, Klincksieck, et Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944*, série A, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses universitaires de Lille, 1990.

GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1946-1947 et 1947-1948*, série A, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française V et VI*, Paris, Klincksieck, et Québec, Presses de l'Université Laval, 1997.

GUILLAUME, Gustave. *Leçon du 26 mars 1942*, série A (inédit).

GUILLAUME, Gustave. *Leçon du 4 juin 1942*, série B (inédit).

Walter HIRTLÉ  
Université Laval

### ... LES MOTS ÉTANT DES PROCÈS ...

*Il ne s'agit pas pour elle [la linguistique] de faire un juste étiquetage, mais de se représenter clairement, les mots étant des procès, les procès créateurs de résultat linguistique. (Guillaume, LL 12 : 47)*

#### Introduction

L'intitulé de cet exposé est, pour le moins, déconcertant quand on se souvient de la place accordée au mot dans la linguistique guillaumienne. Comme d'autres linguistes, qui ont caractérisé le mot comme « l'unité fondamentale du langage », « l'unité existentielle de la parole vivante »<sup>1</sup>, « quelque chose de central dans le mécanisme de la langue », Guillaume considère le mot comme l'élément le plus important dans le langage. Un passage bien connu nous le rappelle :

On a trop perdu de vue dans les ouvrages de grammaire, même les plus développés, que le mot a son architecture, qu'il est un système. C'est pourtant là un fait grammatical important, le plus important de tous et on le passe sous silence. (*Leçons de linguistique*, 1990 : 60)

Et de fait, le mot est un universel du langage à plus d'un titre. Il se trouve exister, comme la phrase, sous des formes diverses dans toutes les langues<sup>2</sup>. Mais le mot est aussi un composant essentiel de tout acte de langage quelle que soit la langue. Il se trouve partout et à chaque moment où il y a des personnes qui parlent. Nous essayerons ici de suggérer pourquoi le mot est une condition nécessaire de tout acte de langage, même incomplet, en commentant quelques réflexions de Guillaume afin de discerner ce qui contraint le sujet parlant à construire les mots à partir desquels il construit ses phrases.

<sup>1</sup> Cf. George Miller, *The Science of Words*, Scientific American Library, 1991 : 261 ; E. Sapir, *Language*, 1921/1949 : 33 ; Saussure 1916/1955 : 154.

<sup>2</sup> Notre propos se limite ici aux langues indo-européennes. Nous ne ferons

#### Où se trouve le mot ?

On sait que Guillaume rejette sans restriction l'idée que les mots sont des éléments lexicaux qui se présenteraient entièrement construits d'avance et prêts à être employés tels quels dans la phrase à la construction de laquelle ils sont appelés à participer. Ce n'est qu'au terme de la lexigénèse – ce procès de construction du mot indéfiniment recommencé à partir des ressources de la langue – que le mot se présente apte à être intégré à la construction de la phrase.

.... l'unité de puissance à partir de laquelle s'engage la formation du discours est le mot. Mais le mot lui-même est une unité d'effet par rapport aux éléments formateurs groupés en lui. Il apparaît donc unité de puissance relativement au conséquent qu'est la phrase, et unité d'effet par rapport à l'antécédent constitué par les éléments formateurs. (*Leçons de linguistique*, 1990 : 12)

Pour mieux faire ressortir cette idée que le mot est une reconstruction du moment, une activité à entreprendre chaque fois qu'on veut parler, Guillaume nous explique dans un autre passage qu'il n'y a pas de mot dans la langue :

Tout, en effet, dans la langue est procès. Et les résultats qu'on constate sont, si j'ose dire, une sorte de trompe-l'œil. Il n'y a pas de substantif : il y a dans la langue une substantivation plus ou moins tôt interceptée. Il n'y a pas d'adjectif, il y a une adjectivation plus ou moins avancée en elle-même au moment où l'esprit la saisit. Il n'y a pas de mot, il y a une genèse extraordinairement compliquée du mot, une lexigénèse. (*Principes*, 1973 : 224)<sup>3</sup>

C'est un peu comme si on disait qu'il n'y a pas d'autos dans une usine d'automobiles, mais seulement les pièces qui entrent dans leur fabrication, ainsi que les dispositifs qui en permettent l'assemblage selon une série d'opérations séquentiellement ordonnées. Tout ce qui entre dans une opération de lexigénèse se trouve ainsi prévu en langue : non seulement, par conséquent, les composantes ou éléments formateurs impliqués, mais également l'ordre – la séquence opérative – de leur introduction successive, aussi bien dans la sémiogénèse du mot que dans sa psychogénèse.

On remarquera aussi qu'on peut dire la même chose des mots quand il s'agit de la phrase : il n'y a pas de mots dans la phrase effective. Si on entend par « phrase » la sommation des divers apports de signification liés à chaque mot – sommation résultant des diverses

<sup>3</sup> Ici on comprend, bien entendu, que dans la langue tout est possibilité de

incidences syntaxiques appelées par les mots – on voit que le mot comme unité distincte n'existe plus dans ce résultat. Le signe d'un mot, qui n'est pas soumis à la « condition sommatoire » constitutive de la phrase, donne l'impression que le mot existe toujours au niveau de la phrase, surtout la phrase écrite. Mais la phrase comme *expression of a complete thought*, comme on dit en anglais, n'est au résultat que psychisme, signifiance, un dit. Et ce n'est qu'au moyen de l'analyse qu'on peut remonter du sens de la phrase au sens qu'un mot donné lui apporte.

On voit par là que le mot comme tel, comme entité physique/psychique n'est observable ni en langue, où il n'existe pas encore, ni en phrase, où il n'existe déjà plus. Pour observer le mot, il faut le saisir au seuil marquant le passage de la langue à la phrase, qui est l'unité minimale de discours. Ceci amène Guillaume à poser la question du statut du mot quand la lexigénèse s'achève. Peut-on considérer que le mot, comme résultat des procès de construction prévus en langue, occupe un moment dans l'acte de langage, un moment qui précède les processus de syntaxe constitutifs de la phrase ? Voici ce qu'il en dit :

Aux actes de représentation qui font la langue succèdent, si bon semble, les actes d'expression qui font le discours.

Au cours de mon enseignement aux Hautes Études, des auditeurs m'ont parfois demandé s'il ne conviendrait pas, pour plus d'exactitude, de substituer à cette successivité dimorphe et directe de deux sortes d'actes une successivité indirecte et trimorphe qui inscrirait entre les deux sortes d'actes le *status suspensif* de la représentation acquise, à savoir :

1. actes de représentation ;
2. représentations résultantes ;
3. actes d'expression ;

et de voir ainsi dans la langue non pas un *totum* d'actes de représentation, mais un *status* de représentations issues desdits actes, à partir duquel s'engageraient, s'il convient, les actes d'expression. (*Les parties du discours*, recueil préparé pour le Colloque de l'AIPL), p. 172

Ce qui amène Guillaume à « écarter cette suggestion » c'est que la langue ne retient pas du résultatif effectif, mais du cinétique puissanciel :

La langue apparaît ainsi être le contenant non pas de représentations *in statu*, mais de représentations *in actu* dont la définition, en développement, s'arrête à l'état de définition qu'est un accomplissement total retenu en complétude interne devant la complétude externe refusée.

est passé d'un acte à un acte. La condition d'isogénéité dynamique se trouve ainsi satisfaite et le mouvement qui emporte le développement est un mouvement *un* important avec lui un centre d'inversion transitionnel, sans hiatus, entre la langue, potentielle et permanente, et le discours, effectif, momentané et intermittent. (Loc. cit.)

On voit bien ici jusqu'à quel point Guillaume pousse l'idée d'opérativité dans le langage. Le mot lui-même n'a pas d'existence durable, directement observable. C'est ce qu'on peut comprendre quand, presque comme un à-côté, Guillaume dit « ...les mots étant des procès... ». Il reste que l'existence du mot n'est pas mise en cause puisque le mot fait partie de ce que tout sujet parlant sait de sa propre langue.

Il est vrai qu'ailleurs Guillaume parle des mots en tant qu'« unités », ce qui peut inviter à les considérer comme des entités ordinaires avec une existence durable dans le temps. Cependant je crois qu'il faut comprendre cette façon de parler comme une conséquence de notre incapacité à saisir un procès sans l'arrêter mentalement. Prenons un cas analogue. Nous savons que le temps est constamment en mouvement et ne s'arrête pas, même pour un instant. Malgré cela, quand on veut parler d'un point dans le temps, disons minuit, on l'évoque comme un moment, un instant, le dotant ainsi d'une existence durable tout en sachant qu'il n'a pas de durée mesurable ou perceptible dans la réalité. De même pour le mot : pour en parler, pour s'en donner une représentation, il faut le penser comme quelque chose dont l'existence a une certaine durée, même minimale, mais il ne faut pas confondre cette manière de représenter les choses avec la réalité qu'on essaie de représenter. D'ailleurs, dans le passage suivant, Guillaume fait une mise en garde contre cette tendance à oublier que notre représentation statique ne reflète pas toute la réalité d'un procès :

Il nous arrive parfois cependant de vouloir, par un reste d'anciennes habitudes, examiner directement les faits, les résultats, sans prendre la peine, souvent considérable, de les reverser analytiquement en procès. Il n'en découle jamais pour nous qu'un repentir et le regret du temps perdu. (Principes, 1973 : 224)

De tout ceci, il ressort que, étant donné notre incapacité à observer le mot comme procès, nous sommes obligés de l'observer comme résultat – distinct quant à sa sémiologie mais discernable seulement à partir de la phrase quant à son psychisme – et il nous reste à décrire, à discerner au moyen de l'analyse, le procès qui livre le mot. Retrouver le procès de psychogénèse derrière un mot ne peut se faire sans partir du mot-résultat, comme le fait remarquer souvent Guillaume. Mais

ne pas être, exige aussi une vue aussi claire que possible des conditions nécessaires préalables à son effectuation. Autrement dit, on doit avoir présent à l'esprit tout ce qu'on peut savoir des conditions requises pour amorcer la psychogénèse d'un mot et tout ce qu'on observe de ses conséquences si on veut parvenir à se faire une idée juste du procès lui-même.

### La psychogénèse

On sait ce que Guillaume a proposé comme psychogénèse du mot en partant de l'observation du mot-résultat, du mot tel qu'il apparaît en phrase. Le texte le mieux connu où il aborde ce problème est peut-être celui des *Principes* (p. 72-77) où il indique qu'il s'est fondé sur la sémiologie du mot dans les langues indo-européennes pour en proposer la structure de base : l'idéation notionnelle suivie par l'idéation trans-notionnelle. Et cette manière de voir – exprimée différemment selon le principe général en vue : idéogénèse et morphogénèse, matière et forme, etc. – est une constante de son enseignement.

Beaucoup moins fréquents, cependant, sont les passages où Guillaume aborde la psychogénèse par l'autre bout, par les conditions préalables. Et quand il procède ainsi, les résultats sont, à première vue, déconcertants parce qu'ils semblent contredire ce qu'il propose si souvent ailleurs en partant des résultats. Un premier exemple de cette autre manière de procéder se trouve dans un article de 1939 (voir *Langage et science du langage*, pp. 108-119) où il déclare en note (p. 118) :

Le mot prend position dans la phrase au titre de sa forme générale : nom (substantif, adjectif), verbe, adverbe, pronom, etc. La phrase, dans l'immediat, appelle le mot-forme ; le mot-matière (signification) fait suite, sans discontinuité. – Ceci, bien entendu, ne vaut que pour les langues qui ont, dès le mot, la partie du discours.

Le renversement ici est évident car on y voit la matière faire suite à la forme. Afin de comprendre ce que Guillaume veut dire ici, il est important de noter le point de vue où il se place : la phrase appelle le mot. Pour éviter un non-sens (car la phrase ne saurait exister avant le mot), il faut comprendre « phrase » dans le sens de « projet de phrase », ou, comme il dira plus tard, de « regard constructeur » (p. 167, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIP), ou encore, selon notre terminologie actuelle, de « visée phrasique ». C'est bien une des conditions nécessaires pour entreprendre la

mot dans la visée phrasique, rôle que la partie du discours rend possible, que la psychogénèse du mot peut s'amorcer. On comprend bien alors pourquoi le mot est appelé par sa forme générale : du point de vue de la visée phrasique, il s'agit de reconstruire un mot capable de remplir une certaine fonction dans la phrase.

On trouve ça et là dans les textes publiés d'autres allusions à cette façon de voir, mais ce n'est que dans les textes inédits qu'on trouve confrontées les deux manières d'envisager la lexigénèse :

La question nous a été posée par l'un de nos élèves de l'École des Hautes Études de l'ordre de dévidement des composantes du représenté dans l'acte de langage. Les actes de représentation dont se recompose la langue sont-ils versés à l'acte d'expression comme un accompli qu'il reçoit, ou comme un accomplissement qui, dans le moment où il les reçoit, s'y achève. Autrement dit, l'ordre de version du représenté à l'acte d'expression est-il, sous dicibilité acquise, la dicibilité étant un apport de substance :

1. substance (voir) ;
2. formes transitionnelles (comprendre pratique) ;
3. forme théorétique (comprendre théorétique) ;

ou, sous dicibilité en acquisition (la forme en même temps qu'elle recherche une substance d'implémentation acquiert sa dicibilité) :

1. forme théorétique (comprendre théorétique) ;
2. formes transitionnelles (comprendre pratique) ;
3. substance (voir).

La réponse à cette question est ce qui suit. La version du mot au discours commence par sa forme théorétique et se continue par sa déclinaison en formes pratiques et en substance, la dicibilité du mot ne devenant effective que dans l'acte d'expression déjà engagé. La roue tourne : il n'y a pas d'arrêt au point mort. (p. 226, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIP)

On comprend ici que l'*effectuation* du mot – selon le terme qu'il employait dans les dernières leçons de son enseignement –, commence par sa forme théorétique, c'est-à-dire la partie du discours, se poursuit par les formes transitionnelles (ou vectrices) et se termine par la substance lexicale (ou voir). La dicibilité mentale du mot que la psychogénèse produit ainsi ne constitue pas un résultat acquis, *in statu*, mais plutôt une dicibilité *in actu*, qui constitue le départ de l'acte d'expression, le dire rendant cette dicibilité mentale effective. Et dans cette phase tardive de l'effectuation du mot, la sémiogénèse, il y a renversement, l'expression commençant par la substance et se poursuivant par les formes transitionnelles et par la forme théorétique comme Guillaume l'avait bien vu.

Quand on y réfléchit, cette manière d'envisager l'effection du mot est non seulement concevable, mais tout à fait cohérente, puisqu'on y retrouve l'opérativité binaire avec renversement que Guillaume postulait comme base de tout acte de représentation. Cependant, de ce fait même on peut se poser la question de savoir si ce n'est pas un souci de cohérence, en voulant retrouver encore une fois de plus le tenseur binaire, qui a amené Guillaume à proposer cette façon de concevoir la psychogénèse du mot, au rebours de la sémiogénèse. Y a-t-il d'autres raisons pour nous convaincre qu'il en est bien ainsi ?

Comme on l'a vu, il propose que c'est la visée phrastique qui appelle tel type de mot, ce qui exigerait que l'effection s'amorce par le comprendre théorétique divisé en parties du discours. C'est une raison qui semble bien fondée car on conçoit mal comment on pourrait commencer la construction de quoi que ce soit sans savoir ce qu'on veut construire. Ceci pose, toutefois, une difficulté : où se situe l'idéogénèse, le discernement de la notion particulière à partir de l'univers-idée qui le contient avec toutes les autres notions ? Le problème est réel car Guillaume définit ailleurs l'opération d'entendement comme celle qui fait suite au discernement : « ... le second mouvement, qui doit à son rang second et à ce rang seul d'être porteur de l'entendement... » (p. 169, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL). On voit par là qu'il y a encore des rapports à éclaircir dans cette « genèse extraordinairement compliquée du mot » qu'est la lexigénèse.

### La confrontation de deux univers

On peut jeter un peu de lumière sur cette question en reprenant l'expression par laquelle Guillaume caractérise la matière lexicale du mot, « substance (voir) ». Pourquoi insiste-t-il sur la notion de 'voir' dans ce contexte ? Sans doute parce que les lexèmes des mots ne sont pas seulement des idées stockées en mémoire dans un lexique, mais des idées « regardantes » formant un univers-idée regardant tourné vers l'univers de notre expérience brute. C'est ainsi qu'il oppose « la donnée d'expérience » à « la donnée de représentation » (p. 156, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL), et confronte « l'univers réel » ou « basial » à « l'univers de représentation » (p. 159, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL). Cependant, il fait remarquer que « le terme d'univers réel désign[e] ici non pas l'univers physique, mais l'univers regardé en pensée » (p. 164, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL).

conséquent, nous ne pouvons parler que de ce que nous voyons en pensée, précision capitale pour toute sémantique lexicale. Ainsi quand, pour faire ressortir le parallélisme entre les yeux physiques et les yeux de l'esprit, Guillaume parle de « l'univers regardant du « en moi » opposable à l'univers regardé du « hors moi » (p. 163, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL), il faut comprendre celui-ci non pas comme l'univers physique mais plutôt « les formes de l'univers physique ... sous lesquelles le font voir les yeux physiques » (p. 164, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL). L'univers extérieur n'existe pour nous, pour qu'on puisse en parler, que dans la mesure où il a été intérieurisé pour faire partie de notre expérience.

Tout acte de langage, par conséquent, implique une confrontation entre deux univers mentaux, dont l'un, relevant de la langue, est intra-linguistique, et l'autre, relevant de l'expérience, est extra-linguistique. En outre, cette confrontation n'est pas quelque chose d'accidentel, d'aléatoire, mais plutôt de nécessaire :

... le terme d'univers réel désignant ici non pas l'univers physique, mais l'univers regardé en pensée et vu sous des formes qui sont celles sous lesquelles le fait voir l'univers-idée regardant, formes dont l'intervention, qu'on veuille bien le remarquer, est obligée quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, même sans le dire. (p. 164, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL)

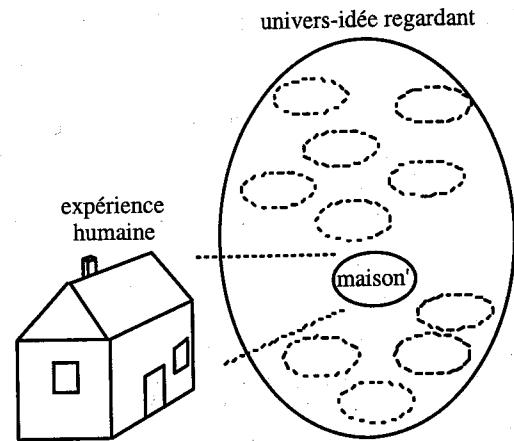
Pour Guillaume, tout contenu d'expérience humaine tombe sous le regard des idées de langue, et ceci indépendamment du fait qu'on en parle ou non. C'est comme si l'univers-idée regardant balayait constamment notre contenu de conscience le regardant à travers les idées particulières qui correspondent le mieux à l'expérience particulière du moment. Guillaume évoque ce fonctionnement dans le passage suivant :

Nous ne voyons l'univers du Hors-moi que par le truchement de la vision d'univers que nous portons en nous. Ce truchement est inséparable du regard humain. L'univers sous regard humain, c'est une vue de l'univers issue d'un traitement que nous savons faire de l'univers qui est en nous. En moi il y a, faisant partie de mon univers intérieur, l'image *homme*. Voir un homme, le voir comme tel, humainement, c'est soumettre cette image *homme*, intégrée à mon univers mental, à un traitement qui en fera l'équivalent d'une image appartenant au hors-moi. (*Principes*, 1973 : 238)

D'ailleurs, c'est cette intervention de la langue pour donner une forme, un cadre, à nos expériences particulières qui distingue l'homme de l'animal, lequel a une « vue immédiate de l'univers », et

non pas une « vue médiate par le canal d'une représentation mentale préalable » (cf. *Principes*, 1973 : 239). Une conséquence de première importance de cette médiation de l'univers-idée regardant est « l'extinction de la turbulence de la pensée » (*Principes*, 1973 : 247) sans laquelle l'homme n'aurait jamais pu accéder à une civilisation humaine.

Cette conception du jeu de la langue à chaque moment où nous sommes en état de veille présuppose, évidemment, un univers-idée organisé de façon à permettre cette mise au point répétée avec une efficacité telle qu'on n'en est jamais conscient<sup>4</sup>. De fait, on pourrait bien se demander sur quoi Guillaume s'est fondé pour proposer un rôle si fondamental pour le langage. Comme on vient de le voir pour une perception donnée, celle de « homme », il s'est rendu compte que, sans engager un acte de langage dans le but d'en parler, les constituants sensoriels d'une expérience donnée sont déjà reconnus comme formant une entité appartenant à une catégorie particulière. À ce propos, il est significatif qu'un neurologue, à partir des données de la perception sensorielle, adopte « une vue plutôt radicale de la perception » en proposant un appel aux « connaissances sémantiques de niveau supérieur » pour « reconnaître des objets spécifiques »<sup>5</sup>. Autrement dit, l'univers des idées regardantes doit intervenir pour que les données des sens constituent une expérience humaine, ce qu'on pourrait essayer de suggérer par la figure suivante, qui confronte les deux univers mentaux de l'homme, celui de son expérience et celui de sa langue :



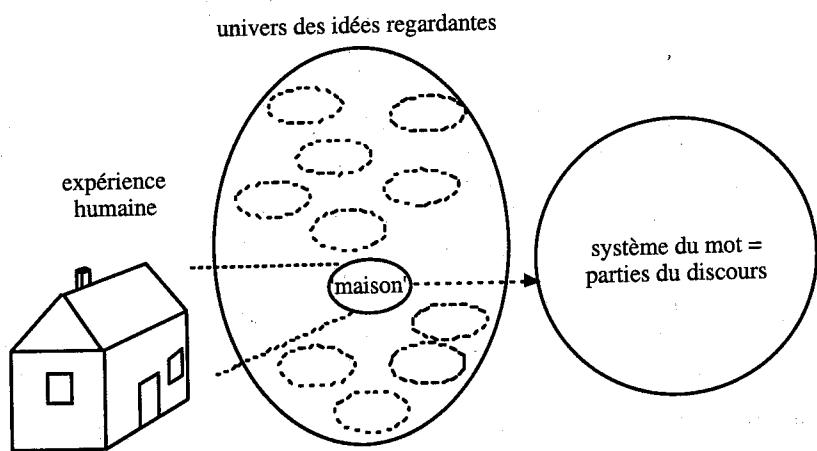
Cette manière d'envisager l'intervention de la langue comme univers-idée regardant est importante dans nos efforts pour retrouver le point de départ de la lexigénèse car elle pose une condition nécessaire préalable pour entreprendre un acte de langage en vue de dire quelque chose : il faut avoir quelque chose dont on veuille parler, un contenu d'expérience vu en pensée à travers une idée (ou des idées) de langue. Et cette idée de langue, déjà traitée pour en faire « l'équivalent d'une image appartenant au hors-moi » demeure une idée regardante, et comme telle indicible, tant que le procès de lexigénèse n'est pas engagé à son endroit pour en former un mot. Autrement dit, toute expérience peut constituer le contenu d'une visée de discours dès l'instant que l'on décide d'en parler.

Pour engager la génèse d'un mot, il faut recourir aux ressources systématiques de la langue, faire appel au système du mot pour en mettre en marche le mécanisme. Cet « appel que la pensée en instance d'expression adresse à la langue, dont l'esprit a la possession permanente » (*Principes*, 1973 : 137), est guidé par la visée phrastique, ce « regard constructeur » qui s'approprie les idées regardantes et « s'en servira pour ses fins propres » (p. 167, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL), c'est-à-dire aux fins prévues pour chacune dans la phrase à construire. C'est ainsi que l'appel à la langue s'adresse en premier lieu, pour chaque mot à construire, au système des parties du discours afin de déterminer le type de fonction que le mot sera appelé à remplir dans la phrase. C'est là une autre condition nécessaire, comme nous l'avons déjà vu, car, en plus de représenter quelque chose dans la visée de discours, un mot doit être pourvu d'un régime d'incidence pour pouvoir

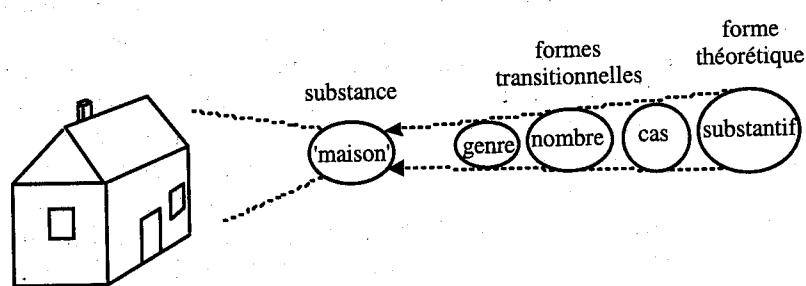
<sup>4</sup> Ou presque jamais. Quand elle ne fonctionne pas, on peut avoir une idée de son efficacité. Ainsi, par exemple, il m'arrive de ne pas trouver dans ma langue maternelle une idée regardante pour encadrer une notion apprise dans ma deuxième langue.

<sup>5</sup> Voir V. S. Ramachandran and Sandra Blakeslee, *Phantoms in the Brain*, (New York, William Morrow, 1998), p. 112, et note (p. 275). Voir aussi Martin Arguin, Daniel Bub and Gregory Dudek, « Shape Integration for

déclenche la lexigénèse, peut être schématisé dans une figure de la façon suivante :



Cet appel à la systématique de la langue débouche sur une partie du discours donnée, en l'occurrence la forme théorétique appelée « substantif », ce qui déclenche le parcours des formes transitionnelles (le comprendre pratique) et, pour finir, la saisie de l'idée regardante « maison ». C'est ainsi que « la forme, en même temps qu'elle recherche une substance d'implémentation, acquiert sa dicibilité » (p. 226, *Recueil de textes inédits*, Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'AIPL). Cette recherche d'une substance peut être représentée figurativement comme suit :



Cette représentation schématisée est une illustration de la façon dont le substantif en tant que forme – autrement dit comme partie du discours – trouve, dans les formes vectrices, la matière grammaticale qui le caractérise en tant que partie du discours et dans l'idée

mentalement dicible. C'est ainsi que la psychogénèse s'achève quand la dicibilité mentale du mot est acquise. Elle est suivie, sans intervalle ou pause, par la sémiogénèse qui dote le mot d'une dicibilité orale (ou scripturale). La dicibilité deviendra effective dans le dire où la matière du mot (le radical) devance la forme (la morphologie), comme Guillaume le fait remarquer (cf. *Principes* : 73-74).

Ceci nous aidera à comprendre qu'entre sa façon habituelle d'évoquer la lexigénèse, où la matière lexicale devance les formes vectrices, qui débouche sur la partie du discours (cf. *Principes* : 196-199), et cette façon inhabituelle, la psychogénèse à rebours, où c'est la partie du discours qui recherche une matière lexicale à travers ses formes vectrices, il n'y a pas de contradiction. Dans les deux cas la première chose en place est l'indicible, la matière du mot comme idée regardante. S'il s'agit de faire ressortir l'extraordinaire complexité de la lexigénèse, il faut tenir compte de :

1. l'appel fait à la langue pour trouver la partie du discours qui correspond à la visée phrastique pour cette matière ;
2. pour la partie du discours retenue, la recherche de la matière d'implémentation (à travers les formes transitionnelles, pour les parties du discours où il y en a) afin de transporter l'idée regardante sur l'horizon des idées regardées et ainsi doter le mot de sa dicibilité mentale ;
3. la genèse du signe pour doter le mot de sa dicibilité orale ou scripturale ;
4. l'actualisation du signe afin de rendre la dicibilité mentale effective, c'est-à-dire d'exprimer le sens du mot.

Si, par contre, il s'agit d'évoquer la lexigénèse de façon abrégée, de faire voir qu'il y a genèse et d'en faire ressortir les rapports entre matière et forme au résultat, tels qu'exprimés dans le mot, on peut faire abstraction des étapes 1 et 2 (et même 3).

Pourquoi Guillaume fait-il si peu souvent allusion à toutes les étapes de la lexigénèse ? Sans doute parce qu'il veut éviter des complications sans rapport direct avec le sujet qu'il est en train de discuter. D'ailleurs, pour lui cette psychogénèse à partir de la partie du discours semble être évidente, quelque chose qu'il tient pour acquis et qui fait fond de tableau pour ses autres réflexions autour du mot et de son développement. S'il en est ainsi, on aurait intérêt à relire ses écrits sur la théorie des aires glossogéniques, et notamment sa façon de la présenter dans la dernière année de son enseignement (*LL* 13), en ayant présente à l'esprit la psychogénèse à rebours.

André JOLY  
Université de Paris IV-Sorbonne

## MATIÈRE ET FORME : ESSAI DE SYSTÉMATIQUE DES FORMES VECTRICES CONDUISANT À LA PARTIE DU DISCOURS

*Les parties du discours sont des cadres de raison sous lesquels se loge une expérience affinée qui n'est pas l'expérience brute, qui obéit à une certaine systématique... (Recueil de textes inédits de Gustave Guillaume, Fonds Gustave Guillaume, 2000)*

### 1. Position du problème

Les « formes vectrices » forment-elles un système ? À ma connaissance, on ne trouve ni dans l'œuvre éditée de Guillaume ni, pour l'instant, dans son œuvre inédite, aucun développement substantiel concernant la systématique des formes vectrices, dites aussi média-trices, pré-conclusives, ou imparticulières – formes qui, dans les langues à mots, conduisent à la « partie du discours ». Il est vrai qu'on tombe, ici ou là, sur des remarques intéressantes, comme par exemple celle qu'on trouve dans la phrase citée en épigraphe. À la p. 68 du même *Recueil de textes inédits* publié par le Fonds Gustave Guillaume à l'occasion du présent colloque, sous l'intitulé général « Ordre de dévidement des composantes du représenté dans l'acte de langage », Guillaume répond à la question d'un auditeur sur la « version » des actes de représentation à l'acte d'expression. L'auditeur se demandait s'il s'agissait de la version d'un « accompli » (dicibilité acquise) ou de la version d'un « accomplissement » s'achevant dans l'instant d'expression (dicibilité en acquisition). Guillaume opte pour la seconde solution :

La version du mot au discours commence par sa forme théorétique et se continue <par> sa déclinaison en formes pratiques et en substance, la dicibilité du mot ne devenant effective que dans l'acte d'expression déjà engagé. La roue tourne : il n'y a pas d'arrêt au point mort. (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, p. 159-160)

On a là une conception dynamique de l'acte de langage, avec une ordination. Dans l'instant de parole, la version du mot au discours « forme théorétique » → « formes pratiques »

suppose une dicibilité puissancielle. Dans les remarques suivantes, où on note la prise en compte du sujet parlant, Guillaume insiste sur le caractère dynamique du processus :

Cette absence de statisme – ce dynamisme maintenu dans le passage du représenté à l'exprimé, de la langue au discours – a des raisons profondes de haute portée, à savoir que celui qui parle doit, pendant qu'il parle (dans le temps même de parole), garder une certaine liberté de changer la substance de la forme théorétique avancée. (*loc. cit.*)

C'est à partir de ces observations, qui situent au cœur du problème, que je voudrais essayer de commencer à combler une lacune dans la théorie — ou, plus exactement, de proposer des éléments pour l'analyse de la morphologie intégrée au mot — de la morphologie d'« implémentation », comme dit Guillaume. Cette morphologie d'implémentation est, je le répète, le lieu des formes vectrices pré-conclusives, « formes médiatrices (...) sur lesquelles la pensée s'appuie dans sa marche à la forme finale », ou forme conclusive qu'est la partie du discours.

Dans LL8 (p. 21), Guillaume donne un schéma que je reproduis ici dans la mesure où il sera très utile pour la suite de l'exposé :

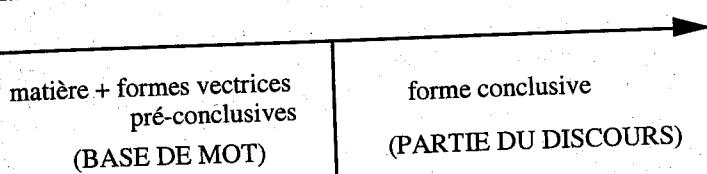


Fig. 1

La matière, c'est ce que Guillaume appelle aussi la « substance ». Quant aux formes dites « pré-conclusives », elles comprennent à la fois ce que Guillaume nomme la « forme théorétique » (voir plus loin) et les formes « pratiques ». On aura noté que, dans ce schéma, Guillaume place dans le même champ la matière et les formes pré-conclusives, nettement séparées de la forme conclusive. Quant à la base de mot, elle renvoie à la seule matière, ce que ne donne pas clairement à voir le schéma.

Annie Boone, rédactrice de la rubrique « forme vectrice » dans le *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, signale que le nombre des formes vectrices qu'énumère Guillaume est fluctuant. En 1947, par exemple, dans LL8, il en donne cinq pour la partie du discours générale appelée « nom », à savoir, dans cet ordre : genre, nombre, cas unique du français, personne 3<sup>e</sup> et incidence

n'est-elle pas un système», (LSL : 234) ; il en donne cinq également, mais différentes, en 1949 : *genre, nombre, cas fonctionnel, cas extensif, incidence* (LL2 : 141-142). Ailleurs, on en trouve trois : *genre, nombre, cas de fonction*. On notera que l'ordre peut varier : si on trouve le plus souvent genre → nombre, on trouve aussi nombre → genre (e.g. LSL : 234). Pour le verbe, Guillaume mentionne tantôt quatre formes (mode, temps, personne, incidence, ou bien : personne, aspect, mode et temps), tantôt seulement trois (mode, temps, personne).

A. Boone note enfin que « Guillaume n'a jamais vraiment justifié l'ordre dans lequel il énumère ces formes vectrices » (1996 : 196). Pourtant, les formes vectrices font partie de l'*« idéation structurale »* (par opposition à l'*« idéation notionnelle »*) qui, « par position et par nature », est *systématique*. Aucun doute ne peut subsister à ce sujet. En 1952, Guillaume écrit en effet :

Soit, afin de fixer les idées, le mot *homme*, substantif. Il inscrit en premier dans son développement une *idéation notionnelle, systématique par position* (par son inclusion à un mouvement *un*) et *asyntématique par sa nature*, en tant que chargée de signifier la libre production de l'idée "homme" — la liberté étant ici qu'il est possible de remplacer sous la forme substantive et ses cas formels contenus (nombre, genre, etc.) l'idée "homme" par une tout autre idée, sans que la substitution rencontre jamais dans l'entendement une limite qui en signifierait l'interdiction. Après quoi, le mot *homme* continue son développement par l'inscription en lui *d'une idéation de structure, systématique*, cette fois, et *par nature et par position*, dont les éléments historiquement plus ou moins soudés sont, si on en fait la complète énumération, le genre, le nombre, la fonction (cas unique très particulier du français), le régime de personne et le régime d'incidence ; il s'achève, *in finem*, par ce qu'on est convenu d'appeler la partie du discours... (LSL : 234 ; c'est moi qui souligne)

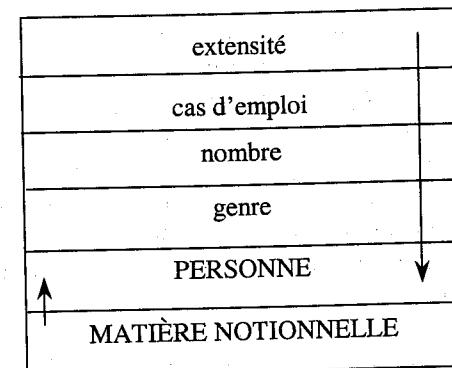
On remarque qu'ici Guillaume ne retient pas l'extensité.

## 2. Recherches antérieures

Gérard Moignet aborde le problème du caractère systématique des formes vectrices dans *Systématique de la langue française* (1981) à propos du système des parties de langue :

Pour exposer le système des parties du discours avec plus de précision, il convient de montrer le rôle primordial qu'y joue la catégorie linguistique de la personne. Comme il a été dit plus haut, la personne est présente dans le substantif comme dans le verbe ; elle est absente de

Dans le substantif, la personne est le support de tout l'édifice formel qui définit cette partie de la langue, édifice qui comporte le genre, le nombre, le cas d'emploi et l'extensité. On pourrait représenter ainsi l'ensemble de la construction :



Moignet commente ce schéma : « La flèche montante symbolise l'incidence de la matière notionnelle à la personne, base de la construction formelle du substantif ; la flèche descendante, la référence de toutes les catégories formelles au support que constitue pour elles la personne » (p. 17).

Cet essai de mise en ordre est intéressant à plus d'un titre. On retiendra le fait que la personne est le pivot de ce micro-système. Comme l'indiquent les flèches, c'est à elle, d'une part, qu'échoit la matière notionnelle discernée dans la première phase de la structuration du mot (idéogénèse), c'est à elle, d'autre part, que sont référencées les catégories formelles entrant dans la constitution du substantif. Il y a aller, puis retour à la *personne*, qui apparaît ainsi comme un double support — *support de matière et support de forme*. Mais, curieusement, l'*incidence*, qui est le moteur de la systématique des parties du discours, est absente. Comment, partant de là, générer l'adjectif et l'adverbe ? Moignet en donne une idée un peu plus loin, p. 31, au moins pour l'adjectif. L'ordre d'apparition des formes vectrices est bien celui qui apparaît sur le schéma ci-dessus, à savoir : genre → nombre → fonction → (retour à la) personne. Mais cette fois, l'extensité est oubliée, ainsi que l'adverbe.

Cependant, Moignet voit ce qu'il appelle la « préformalisation » (le champ de la morphologie intégrée) se développer sur deux niveaux : (a) celui de l'*idéogénèse*, (b) celui de la *morphogénèse*. Deux exemples permettront de fixer les idées : l'aperception du contraste

catégorie du genre ; l'aperception du contraste puissant/ non-puissant en idéogénèse a pour réplique, en morphogénèse, la catégorie de la fonction. Une telle approche a l'avantage de mettre en rapport étroit l'idéogénèse et la morphogénèse dans la genèse des formes vectrices, mais elle présente deux inconvénients majeurs : pour m'en tenir aux deux exemples choisis, d'une part elle n'invite à aucun rapprochement entre le genre et la fonction (on peut ajouter que le contraste puissant/non-puissant n'est pas propre à la fonction, elle est issue du genre et du contraste animé/non-animé, ce qui est bien visible en anglais), d'autre part elle ne fait pas non plus de distinction entre ces deux catégories, qui n'interviennent pas au même niveau. Car si le genre est très fortement articulé sur l'univers pragmatique de l'expérience, la fonction, elle, n'a d'existence que dans l'univers de la représentation linguistique.

Dans le cadre de cette esquisse sur les recherches antérieures, le passage suivant de la *Grammaire systématique de l'anglais* (1990) dont je suis co-auteur s'articule très bien sur le propos de Moignet. Il y est question de détermination nominale :

Dans le nom, les formes de saisie, dites « formes vectrices » parce qu'elles conduisent à la partie du discours, sont, en anglais :

- (a) celles qui relèvent du « comprendre pratique » (univers d'expérience), le succèsivement : la personne (tout nom est de troisième personne), le genre (masculin, féminin ou neutre), le nombre (singulier ou pluriel),
- (b) celles qui relèvent du « comprendre théorique » (univers de représentation [Guillaume dit « théorétique »]) : l'extensité (singulière ou universelle), la fonction (sujet, objet ou attribut), l'incidence (interne ou externe). En figure :

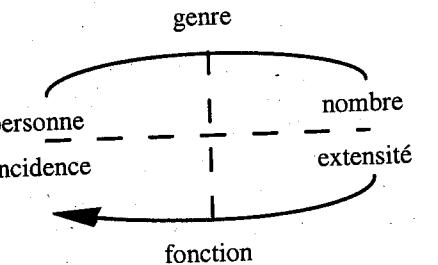


Fig. 2

Les formes vectrices qui concernent directement la détermination nominale sont le nombre et l'extensité (Joly & O'Kelly, 1990, p. 376-377).

Avec dix ans de recul, ce qui me paraît pouvoir être retenu ici, c'est (a) l'image du « péribole »<sup>1</sup> des formes vectrices (départ à la personne, retour à la personne), qui n'apparaît pas clairement chez Moignet, (b) la distinction de deux niveaux (comprendre « pratique » et comprendre « théorétique »), enfin (c) une ordination des catégories où chacune a une réplique dans le champ opposé — ordination qui, à un détail près, me semble plausible. C'est ce que je vais essayer de montrer.

### 3. Matière et mise en forme de la matière : de l'expérience à la représentation

La théorie des parties du discours repose sur le jeu d'une double dialectique, d'une part la dialectique de l'*expérience* et de la *représentation*, d'autre part celle de la *matière* et de la *forme*.

Partons de l'expérience et de la représentation. Dans le *Recueil de textes inédits*, Guillaume écrit que la langue est « un univers de représentation issu d'un retour, d'une entropie de l'univers d'expérience » (p. 30)<sup>2</sup>. Dans le même écrit, considérant le rapport expérience/représentation, il lui applique la loi de non-référence, ce qui donne le schéma suivant :

expérience 1 → 1 représentation 2 → expérience 2

On a ici l'image du parcours intégral de l'ontogénèse du langage, d'une expérience<sub>1</sub>, qui est l'*univers du à dire*, à une représentation de cette expérience, qui est l'*univers du dicible*, à partir duquel pourra se dire l'expérience, devenue ainsi une expérience<sub>2</sub>, *univers du dit*. La première moitié du rapport correspond à une *intériorisation* (la conceptualisation de l'expérience), la seconde moitié une *extériorisation* (l'expression de ce qui a été conceptualisé). À l'expérience première,

<sup>1</sup> « Péribole » est un hapax qu'on trouve dans le dernier article de Guillaume, celui de 1958 reproduit dans LSL. Il désigne un circuit fermé de formes. L'emploi convient tout à fait ici.

<sup>2</sup> « Entropie » est un terme de physique défini par le TLF comme signifiant « grandeur thermodynamique exprimant le degré de désordre de la matière ». Il semble qu'ici Guillaume ne l'emploie pas dans ce sens précis, mais, comme il le fait souvent, au sens étymologique. *Entropie*, formé sur gr. ἐντροπή signifie littéralement « action de se retourner », dans le sens de « se transformer » : cela convenait parfaitement à ce que voulait dire Guillaume. Il est possible qu'il ait rencontré ce terme au laboratoire d'Appel. Il est en effet utilisé par un physicien allemand du XIX<sup>e</sup> siècle, R.J. Clausius (1822-1888).

qui est « anti-économique » (Guillaume), correspond une expérience seconde, « plus économique ». Les parties du discours prennent place dans ce schéma : elles appartiennent à l'univers de la représentation en tant que système de dicibilité. Voici ce qu'en dit Guillaume, toujours dans le *Recueil des inédits* :

Les parties du discours sont des cadres de raison sous lesquels se loge une expérience affinée qui n'est pas l'expérience brute, qui obéit à une certaine systématique [...] La divisibilité de raison appartenant à la représentation<sub>2</sub> se reconduit jusque dans l'expérience qui en devient une expérience<sub>2</sub> suffisamment systématisée pour entrer dans les cadres de la représentation qui a transcendé l'expérience.

C'est dans cette perspective qu'on peut situer la dialectique de la matière (ou substance) et de la forme, toute l'histoire du langage pouvant être envisagée sous l'angle de la mise en forme continue de la matière. La genèse des parties du discours n'est qu'un épisode dans cette histoire. Avant d'y revenir plus en détail, j'illustre ci-dessous le rapport de la matière à la forme dans l'ontogénèse du langage, avec les divers paramètres impliqués – la personne, l'espace et le temps. La Fig. 4 représente à la fois, dans l'ontogénèse du langage, la situation de départ (le langage tout entier à construire), et la situation d'arrivée, celle, en praxéogénèse, du locuteur en puissance de parole :

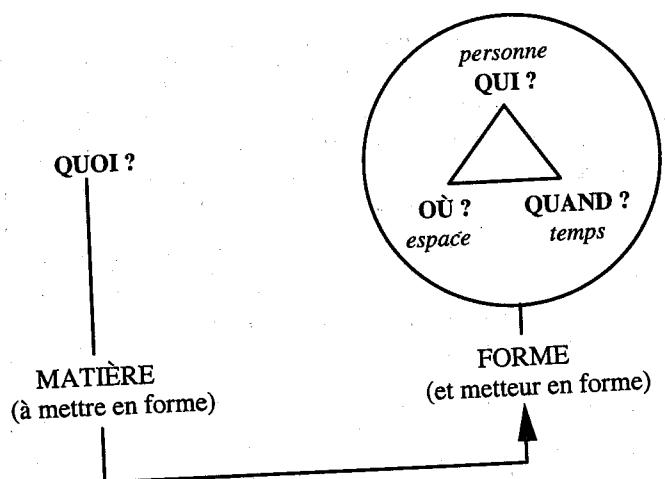


Fig. 4 Matière et mise en forme : de l'expérience<sub>1</sub> à l'expérience<sub>2</sub>

On observera en effet :

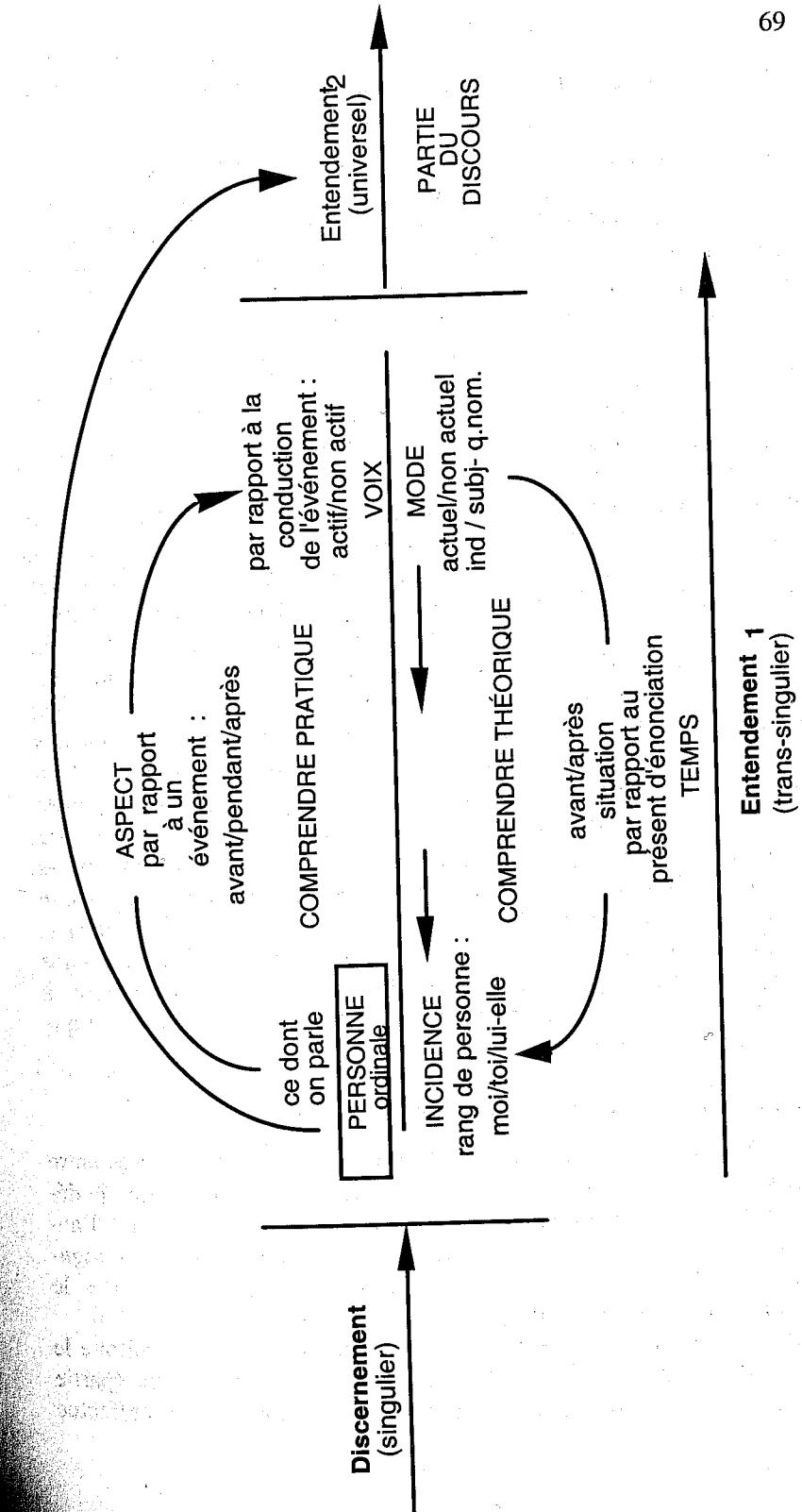
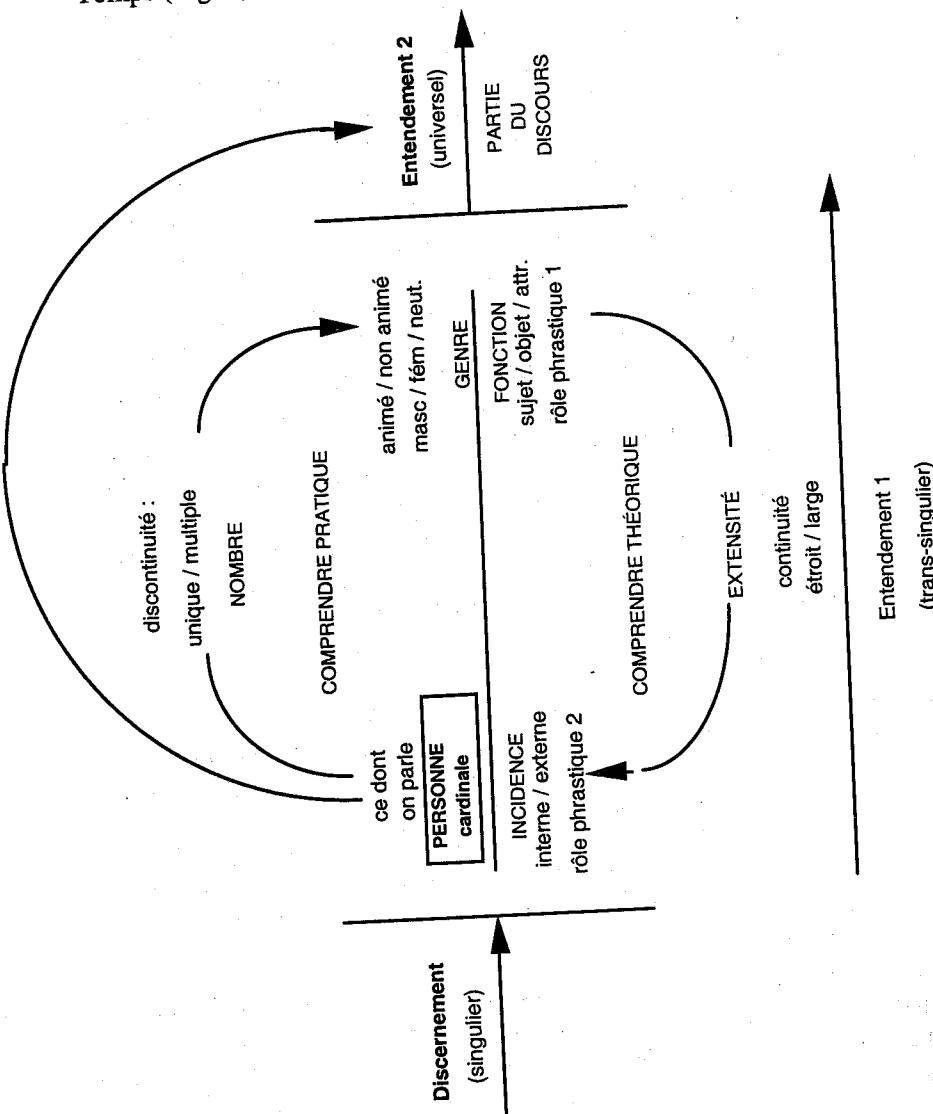
- (1) Que la situation est la même, *mutatis mutandis*, dans quelque perspective qu'on se situe (ontogénique ou praxéogénique) : face à des données d'expérience, qui constituent une *matière à dire* (QUOI) et, pour être dites, à être d'abord *mises en forme*, il y a un sujet pensant/parlant, créateur de formes dont la fonction est de mettre en forme les données d'expérience perçues.
- (2) Qu'il convient de se demander comment ces données sont perçues. La perception des données d'expérience est conditionnée par la structure sensorielle et mentale du sujet pensant/parlant qui les saisit. Cette structure repose sur le fait que le sujet en question n'a d'existence que par rapport à son ancrage spatio-temporel (cf. la *triade énonciative* : Personne/Espace/Temps, v. *Grammaire systématique de l'anglais*).
- (3) Qu'en conséquence ces données d'expérience (le « Quoi ») vont être généralement interprétées en termes d'espace et de temps : d'où la distinction première entre ce que B. Pottier appelle les *entités* et les *comportements*. Les entités sont spatiales, les comportements temporels. Transformée en représentation, cette distinction, qui est une manière de *première mise en forme* (un classement qui introduit l'ordre dans le désordre), donnera lieu, transposée linguistiquement, à l'opposition dite verbo-nominale. (cf. *Modèles linguistiques*, tome VI, fasc. 1, vol. 11, 1984 : « L'opposition verbo-nominale dans diverses langues du monde »). On a donc là un premier classement des éléments du langage, une ébauche de théorie des parties du *discours* : d'où, chez Aristote, la distinction entre ὄντα et πήμα, qui renvoie à la relation sujet/prédicat, fondamentale, si l'on veut bien considérer qu'il y a langage lorsque quelque chose est dit de quelque chose.
- (4) Qu'en praxéogénie, on retrouve bien la même situation : face à une expérience particulière à dire, le metteur en forme qu'est le sujet pensant/parlant mobilise les formes qu'il a intériorisées par la Langue afin de s'exprimer dans une suite d'énoncés. La production de la chaîne parlée est bien une *ultime mise en forme*, et c'est pour cela que l'analyse des phrases/énoncés est appelée fort justement par les Grecs σύνταξις, « ordre », « disposition », « arrangement ».

La constitution des parties du discours est donc un épisode dans l'histoire de la mise en forme. Épisode important pour autant que, dans l'univers de représentation — en représentation<sub>2</sub>, v. Fig. 3 — il

sont transformés en *fragments de dicibilité*. Ces fragments de dicibilité sont les unités de puissance, autrement dit, dans les langues indo-européennes, les « mots ».

#### 4. Essai de systématique des formes vectrices

Je reprends ici la Fig. 2 dont je propose ci-dessous une modification et un développement, à la fois dans le plan du Nom, qui ressortit à l'Espace (Fig. 5) et dans le plan du Verbe, qui ressortit au Temps (Fig. 6) :



#### 4.1. La matière notionnelle : systématique par position

Quelques mots sur la phase de discernement qui, dans les langues indo-européennes, livre la « base de mot », c'est-à-dire la matière notionnelle qui va devoir être mise en forme. Les « guillaumiens » en général n'ont que trop tendance à dire que ce qui laumatique est « a-systématique ». C'est probablement la raison pour laquelle l'étude de la sémantique lexicale dans la perspective psychomécanique est singulièrement limitée. Ce qui s'en approcherait le plus serait sans doute la sémantique de B. Pottier. Déclarer que la matière de discernement est a-systématique, c'est aller un peu vite en besogne. Je renvoie à la troisième citation de Guillaume donnée ci-dessus pour en retenir les remarques suivantes : « ...[le mot *homme*] inscrit en premier dans son développement une idéation notionnelle, *systématique par position* (par son inclusion à un mouvement un) et *asystématique par sa nature*, en tant que chargée de signifier la libre production de l'idée "homme" ... ». Guillaume reconnaît ici deux types de systématicité : (a) par nature, (b) par position. Et ce n'est que partiellement que la matière notionnelle est a-systématique. Elle est *systématique par position*, ce qui signifie que la production libre des notions est soumise à des contraintes, et que ces contraintes presupposent l'existence d'un *système* qui les impose. En d'autres termes, si on peut penser *n'importe quelle* notion, on ne peut pas la penser *n'importe comment*. Ainsi, une notion conçue dans l'Espace va être prise sur une échelle cognitive allant du plus extensif au moins extensif et, corolairement, du plus intensif au moins intensif. Cette échelle, connue depuis Aristote, établit la distinction entre *genre*, *espèce*, *individu*. Le classement de toute notion entendue dans l'Espace, entre le plus large et le plus étroit, et cela par rapport à d'autres notions, constitue un début de mise en forme systématique de la matière notionnelle.

#### 4.2. Les formes vectrices dans le plan du nom

Revenons à la Fig. 5. La notion discernée dans l'Espace entre dans le champ de l'*entendement*, plus précisément dans ce que je désigne ici sous la dénomination « *entendement<sub>1</sub>* » qui, étant dans l'au-delà du discernement singulier, représente une *opération trans-singulière*. C'est le champ de développement des « formes vectrices », le premier lieu de mise en forme de la matière discernée.

Cette mise en forme se fait en deux temps, comme l'indique le tracé du périmètre, de gauche à droite. Le premier temps (partie supérieure sur la figure) est celui de la *représentation<sub>1</sub>*; il s'effectue

au niveau du « comprendre pratique ». À ce niveau, l'attache avec l'univers des données expérimentielles perçues est encore fortement sensible. C'est là que se constituent les « formes pratiques ». Le second temps, celui de la *représentation<sub>2</sub>*, est le prolongement du premier, il se déploie sous celui-ci. Il en est une abstraction, c'est un « comprendre théorétique » : il livre les « formes théorétiques ». On est là en présence d'une mise en forme de mise en forme (celle qui se réalise au niveau du comprendre pratique), ce qui revient à dire que la matière mise en forme, ce sont déjà des formes. D'où le caractère abstrait du comprendre théorétique.

#### 4.2.1. Le comprendre pratique : personne, nombre, genre

Lorsque la matière discernée entre dans le périmètre pour être traitée formellement, elle échoit d'abord à la *personne*, *cardinale* dans le cas du champ nominal. C'est, en l'occurrence, la *troisième personne* : une forme générale de *support*, qui fait de la matière échue *quelque chose dont on parle*. Mais comment (*quomodo*, « de quelle manière ») va-t-on en parler ? C'est à quoi répond le parcours du périmètre.

En tant qu'être d'Espace, l'entité discernée va être caractérisée en deux temps par rapport à l'Espace :

- (1) comment cette entité apparaît-elle, à la fois sous le rapport de la *discontinuité* (détachement sur fond d'espace), et sous le rapport de la *quantité* ? L'entité peut être vue unique ou multiple et, dans ce dernier cas, soit séparément (un, puis deux, puis trois, etc.), soit collectivement (un ensemble de deux, de trois, de quatre, etc.). La transcription linguistique de cet état de choses est le *nombre*, sous les espèces du singulier et du pluriel ; le pluriel lui-même peut être « *externe* » (entités séparées) ou « *interne* » (duel, triel, quadriel).
- (2) comment apparaît l'entité spatiale sous le rapport du *mouvement* ? Sur fond immobile d'espace, est-elle *mobile* ou *immobile* ? Si elle est mobile, elle peut être vue comme *animée* et porteuse d'une *puissance*. Si l'animé est un animal, les distinctions de sexe entrent en ligne de compte. Lorsque l'entité est immobile, dépourvue d'animation, elle est vue comme *non animée*, non sexuée et non dotée de puissance. La transcription linguistique de cet état de choses est le genre : *masculin* (animé, humain, mâle, agent de puissance majeure), *feminin* (animé, humain, femelle, agent de puissance mineure), *neutre* (non animé, donc non humain, donc ni mâle ni femelle et, au bout du compte, non pourvu de puissance – un non agent). Personne,

nombre, genre : voilà ce qui constitue les formes du comprendre pratique d'une entité discernée dans l'Espace.

#### 4.2.2. Le comprendre théorétique : fonction, extensité, incidence

Le péribole franchit ensuite la ligne de démarcation qui sépare le comprendre pratique du comprendre théorétique. Chacune des formes pratiques obtenue au premier niveau va subir une *abstraction* au second degré :

Au genre correspond la *fondation*, qui en est la version théorétique. Ce qui est en cause ici, ce ne sont plus les données sensorielles dans l'univers d'expérience, mais les transformations mentales au sein de l'univers de représentation – celui de la *phrase-énoncé*, qui est l'univers du discours. On a quitté les horizons du pragmatique. Il n'est plus question que du rôle qu'aura dans la phrase le fragment de dicible qu'est le mot.

Si on lui rapporte ce dont il est parlé (le « prédicat »), il est doté d'une puissance, car c'est de lui que part l'énoncé. Il en est le site fondateur : fonction dite « *sujet* » (dont il y a lieu de rappeler l'etymologie : *sub-jectum*, « posé dessous »). Si le sujet est un animé (un « agent »), il est doté d'une double puissance : d'abord comme entité de discours, dans la phrase dont il est la source ; ensuite comme entité expérimentelle, puisqu'il renvoie à un animé, source de l'action. Mais on se gardera bien de définir le sujet comme étant « celui qui fait l'action ». L'analyse en deux niveaux (comprendre pratique et comprendre théorétique) permet donc de distinguer le sujet et l'agent.

Si l'entité spatiale discernée n'apparaît pas dans le rôle de site fondateur de la phrase, mais qu'elle est au contraire sous la réction d'un verbe, dont elle dépend, elle a alors la fonction dite « *objet* », qui correspond à celle de « *patient* » (celui qui subit l'action) au niveau du comprendre pratique. Mais on se gardera, ici aussi, de confondre « *objet* » et « *patient* », qui renvoient à deux niveaux de représentation différents. Quant à ce qu'on appelle en grammaire l'« *attribut* », il n'est ni le sujet ni l'objet, il est donc neutre par rapport à l'un et à l'autre. Il a en phrase une fonction très particulière puisque, lorsqu'il est nom, s'il désigne donc une entité de l'univers d'expérience, il est également dit d'un sujet : de là sa tendance, dans certaines constructions, à prendre la fonction prédicative d'adjectif (*c'est un professeur* vs. *il est professeur* vs. *il est très professeur*).

On voit donc que la fonction définit le rôle phrasistique qu'aura l'entité spatiale en Discours. Mais il faut aussi déterminer la largeur

Discours à la matière notionnelle

l'étendue de sa signification, ou partiellement ? Et est-ce que ce sera la plus petite étendue concevable ? La possibilité de largeur d'application entre le plus large (universel/général) et le plus étroit (singulier/particulier) est ce qu'on appelle l'*extensité*. L'article, on le sait, en est le principal représentant. Cette catégorie du comprendre théorétique est la réplique de la catégorie du nombre dans le comprendre pratique. La différence entre ces deux catégories tient au fait que l'extensité fonctionne sur le mode du *continu*, alors que le nombre fonctionne dans le *discontinu*.

Le péribole arrive à son terme lorsqu'il atteint la position correspondant à celle de la personne dans le comprendre pratique. C'est celle de l'*incidence*. L'incidence dénote la manière dont tout ce qui a été construit auparavant – qui est un « apport » – échoit au « support » de départ qu'est la personne. Plusieurs cas se présentent. S'il n'y a pas débordement, s'il y a au contraire parfaite coïncidence, l'opération peut être réalisée. On passe alors dans l'*entendement*<sup>2</sup>, qui se situe dans l'*au-delà*, dans la transcendance de l'*entendement*<sup>1</sup> (v. Fig. 5). On obtient alors, dans les langues à mots, la forme conclusive universelle, ou partie du discours dite *nom-substantif*. Cette partie « du discours », comme toutes les autres parties dénommées ainsi, est en fait une partie « de langue », dans la mesure où elle représente d'abord une dicibilité puissancielle. Pour devenir une entité dotée d'une dicibilité effective, il faudra que le *référent mental* auquel elle renvoie soit actualisé en un *référent expérientiel*, après intégration à une phrase-énoncé.

On observera que la partie du discours dénommée « nom » est la seule à avoir en Langue une dicibilité puissancielle achevée. Le nom-substantif est en effet la *seule partie du discours stable dès la Langue*. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle c'est elle qui sert à nommer les choses. Plus exactement, c'est en raison même de sa stabilité dès la Langue que le nom-substantif sert à nommer les entités spatiales (perçues et conçues dans l'Espace). C'est aussi sans doute la raison pour laquelle la forme qui sert à nommer les entités temporelles (perçues et conçues dans le Temps) est l'*infinitif*, qui est le « nom » du verbe.

Les autres parties du discours nominales obtenues par incidence externe (l'*adjectif* et l'*adverbe*) ont, en Langue, une dicibilité puissancielle non stable. Elle ne sera stabilisée qu'en Discours, lorsqu'elles trouveront leur support ultime dans la phrase-énoncé.

### 4.3. Les formes vectrices dans le plan du verbe

Je commenterai plus brièvement la Fig. 6, qui propose une illustration de la systématique des formes vectrices conduisant à la partie du discours dénommée « verbe ». Le schéma général est le même que pour celui des entités spatiales.

On part toujours de la personne, et de la personne conçue d'abord comme support (= *ce dont on parle*) de la matière discernée et, à ce titre, *une troisième personne*. Le comprendre pratique est, ici aussi, très fortement articulé sur les données d'expérience. Il est le lieu d'une discussion sur la personne dont il est parlé, et cela par rapport à l'Événement (le « quoi » auquel renvoie le verbe, v. Fig. 4).

#### 4.3.1. De la personne par rapport à l'Événement à l'Événement par rapport à la Personne

Dans un premier temps, il s'agit de la place qu'occupe la personne par rapport au lieu de l'Événement. Trois situations sont possibles temporellement : *avant*, *pendant*, *après*. Cette triple distinction donne lieu à la catégorie de l'*aspect* (aspect grammatical, s'entend). Dans un second temps, l'objet de la discussion est le rôle de la personne par rapport à la conduction de l'événement : rôle de puissance ou de non puissance, d'agentivité ou de non agentivité. Catégorie de la voix.

Le comprendre théorétique est en quelque sorte un retournement de ce qui se passe au niveau du comprendre pratique. En effet, il est ici question de l'Événement par rapport à la Personne — plus précisément par rapport à la personne d'énonciation — alors qu'avec le comprendre pratique il s'agit de la Personne par rapport à l'Événement.

#### 4.3.2. Le comprendre théorétique : Mode, Temps, Incidence à la personne ordinale

Le comprendre théorétique est le lieu de la progressive inscription de la Personne dans le Temps. Première étape : celle du Mode, dans laquelle on peut distinguer trois moments : (a) la personne est absente : *mode quasi-nominal* (infinitif et participes), (b) la personne est présente, mais sa place dans le Temps n'est pas fixée : *mode subjonctif*, (c) le lieu qu'occupe la personne dans le Temps est fixé : c'est le (*hic*)-*nunc*, l'instant de conscience actuelle d'un locuteur, c'est-à-dire le présent de pensée et de parole autour de la construction du Temps

que représente le Mode, la dialectique absence/présence prend la forme *virtuel/actuel*. Le parcours des modes (quasi-nominal → subjonctif → indicatif) est en effet celui d'un continuum de la virtualité à l'actualité.

La seconde étape est donc celle où se construit la catégorie du Temps porteur, dit « temps d'univers ». Embryonnaire dans les modes chronogénétiquement antérieurs à l'indicatif, successivement sous la forme d'un simple *seuil d'actualisation* autour duquel s'organise le temps intérieur à l'événement (mode quasi-nominal), puis sous la forme d'un *double mouvement*, descendant et ascendant (mode subjonctif), le temps d'univers prend sa forme définitive à l'indicatif. Il apparaît, en français par exemple, sous la forme d'un vaste espace où tout ce qui a été produit précédemment est conservé, mais transformé : (a) le seuil d'actualisation (qui demeure un seuil d'actualisation) prend la forme du *seuil d'actualité*, lieu d'organisation du présent qui, par position, scinde l'infinitude du temps en deux finitudes ou *époques* (b) les deux mouvements du Temps porteur sont eux aussi conservés, mais répartis autour du présent, l'un et l'autre par efférence : passé descendant et futur ascendant.

On remarquera que la dialectique sur laquelle se construit le Temps est celle de l'*avant* et de l'*après*, qui vient se superposer à celles de l'*absent/présent* et du *virtuel/actuel*, à l'œuvre au niveau du Mode. Seul le lieu construit qu'on appelle « présent » (époque) est, par définition, pragmatiquement *présent* et *actuel* : quant à l'époque dite « passé » et à l'époque dite « futur », respectivement l'avant et l'après du présent, elles n'ont, *stricto sensu*, qu'une existence virtuelle : ce sont des *absents*. Leur actualisation ne peut se faire que par le truchement d'opérations dont le siège est nécessairement l'instant de conscience actuelle — à savoir la *Mémoire* pour le passé et l'*Imagination* pour le futur. Sans ces deux activités présentes dont la fonction est de « présenter » des absents, le passé et le futur n'existeraient pas. La seule différence est que, pragmatiquement, l'un n'existe plus et que l'autre n'a *jamais* existé. Mais cette différence peut être gommée et le passé comme le futur traités de la même manière — comme des absents, sans plus. C'est le cas dans certaines langues, comme par exemple en kinyarwanda, langue bantu, où «hier» (passé) et «demain» (futur) sont désignés par le même mot : *ejo*.

Le troisième et (analytiquement) dernier moment dans la genèse du comprendre théorétique (v. Fig. 6) correspond, comme dans le cas d'une entité spatio-nominale (v. Fig. 5), à ce qu'on appelle l'*incidence*. En ce point, tout ce qui a été précédemment construit (aspect,

de-départ, qui est celle dont on parle — la troisième. Cette troisième personne est alors déclinée selon que le sujet de l'énonciation (le locuteur) parle de lui-même (*moi/je*), ou bien parle à autrui, son allocutaire, de ce même allocutaire (*toi/tu*), ou bien enfin « parle simplement de ce dont il parle » (si l'on peut dire) c'est-à-dire d'une troisième personne sans plus (*lui/il-elle/elle*). La personne varie donc en rang : elle est *ordinale*. C'est cet ensemble construit au terme du péribole (comprendre pratique + comprendre théorétique) qui est actualisé en Discours sous la forme d'une entité verbale.

Pour conclure, à la question que je (me) posais au début du présent exposé — « *les formes vectrices forment-elles un système* » ? — je réponds affirmativement. Former un système, cela veut dire que, dans le cadre étroit d'un instant, une suite d'opérations s'enchaînent, dans un *ordre* qui pourrait bien être celui que j'ai suggéré. De plus, un *réseau de correspondances* s'institue entre les formes, comme je l'ai esquissé. On voit ainsi se répondre terme à terme : personne/incidence, nombre/extensité, genre/fonction pour les entités nominales ; personne/incidence, aspect/temps, voix/mode pour les entités verbales. Parallèlement, sur le péribole, chaque étape constitue un relais pour l'étape suivante, et l'on y voit chaque forme « vectrice » apporter et transporter un élément nouveau dans l'édification de la partie du discours. L'ensemble apparaît donc organisé de façon très systématique.

Deux remarques avant de clore : 1° De l'expérience de départ, qui est l'univers à dire, à l'expérience d'arrivée, qui est l'univers du dit, l'histoire du langage peut être considérée comme l'histoire de la *mise en forme de la matière*, la création des « parties du discours » étant un chapitre de cette histoire, 2° si la matière devient de plus en plus subtile — elle peut être réduite à de la forme — on ne doit jamais oublier l'attache profonde du langage avec les données sensorielles, c'est-à-dire avec la *matière* qui fournit l'univers d'expérience. Guillaume le rappelle constamment, en particulier dans ce *Recueil de textes inédits*. Les parties du discours logent « une expérience affinée qui n'est pas l'expérience brute » et le langage est une lente « évasion » de l'expérience. Les parties du discours, « cadres de raison », apportent un témoignage de cette évasion. Elles en portent aussi les traces. En ce sens, au moins, on peut dire que Guillaume est « matérialiste ».

Dairine O'KELLY

*Université de Toulon et du Var*

(Centre Européen de Recherches en Sémiologie)

## DÉTERMINATION NOMINALE, PRONOMS ET PARTIES DU DISCOURS : LE CAS DE L'ANGLAIS

*Il me serait difficile de vous présenter une étude pleinement satisfaisante des pronoms. Tout ce que je pourrais faire, ce serait de les étudier par espèce, sans être à même d'en reconstituer avec rigueur la filiation. Je pense y pouvoir arriver, mais ce n'est qu'une espérance. (Gustave Guillaume, 1957)*

Le classement de certains déterminants du nom dans le système des parties du discours traditionnelles présente d'intéressantes difficultés dans les grammaires depuis la fin du dix-neuvième siècle. C'est le cas des pronoms dans les grammaires de l'anglais. L'analyse de ces difficultés amène à poser quelques problèmes généraux liés au mécanisme de la référence, de l'ellipse et de la substitution. J'en propose ici un rapide survol<sup>1</sup>.

### 1. Le problème de la détermination et quelques ébauches de solutions

En classant l'article comme « *adjectif non qualificatif* », Marc Wilmet (1997) renoue, sans doute à son insu, avec la grammaire scolaire anglaise du dix-neuvième siècle<sup>2</sup>. S'inspirant directement de

<sup>1</sup> Le présent texte est une version remaniée et développée de mon article dans les *Hommages à André Joly* (L'Harmattan).

<sup>2</sup> Marc Wilmet emprunte cette dénomination à son compatriote Maurice Grevisse (*Le bon usage*, onzième édition, 1980) : « On distingue deux espèces d'adjectifs : l'*adjectif qualificatif* et l'*adjectif non qualificatif* (ce dernier appelé traditionnellement "adjectif déterminatif") (§ 694). Six espèces d'adjectifs non qualificatifs sont identifiées : « les adjectifs numéraux, les adjectifs possessifs, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs interrogatifs, et les adjectifs dits *indéfinis...* » (§ 850). Quant à l'article, il ajoute la précision suivante : « En réalité, l'article est aussi un *adjectif non qualificatif* ». Ces considérations ont été supprimées dans la douzième

la tradition latine établie par Priscien, cette école de pensée<sup>3</sup> n'admet comme constituant du groupe nominal que deux composants : le nom qui dénote la substance désignée et l'adjectif qui la modifie. Le pronom, en désignant le référent, sans le dénommer, se substitue – comme son nom l'indique – au nom<sup>4</sup>. Cette décision classificatoire a pour conséquence de réduire considérablement la catégorie du pronom, tout en regroupant dans la catégorie de l'adjectif un vaste ensemble de vocables hétérogènes à fonctions diverses. À l'intérieur de cette catégorie élargie, un système de sous-classement permet de faire la différence entre les adjectifs qui classifient (*bachelor girls*) et ceux qui décrivent (*pretty girls*), entre ceux qui évaluent quantitativement (*some girls*), ceux qui montrent (*these girls*), et ceux qui répartissent dans des unités (*each girl*). À l'intérieur de ces sous-ensembles, les distinctions sont affinées, conduisant à opposer l'indénombrable au dénombrable<sup>5</sup>, le défini à l'indéfini, etc.

Si, lorsqu'il est appliqué avec cohérence et rigueur, ce principe de classement – à certains égards supérieur à celui des structuralistes – simplifie considérablement la tâche du grammairien, malgré ces nombreux avantages, il présente un certain nombre d'inconvénients pour le linguiste contemporain. Il est vrai qu'en refusant le statut pronominal aux « déterminants pronominaux »<sup>6</sup>, on évite de faire l'amalgame entre le mécanisme référentiel qui sous-tend ces formes et celui qui est propre aux pronoms personnels. De plus, ce classement dans une catégorie unique offre la possibilité de situer tous les « adjoints du nom » sur un continuum allant d'un extrême, où le vocable (nom propre, nom commun, adjectif, etc.) fonctionne comme composante du nom lui-même, à l'autre extrême, où se

<sup>3</sup> Je renvoie aux grammairiens « purs et durs », tel que Nesfield (1898). Ce point de vue n'a évidemment pas fait l'unanimité et le statut du pronom a été l'objet de nombreuses controverses. Ainsi, le grammairien Mason (1891) prévoit huit types de pronoms.

<sup>4</sup> Dans *English Grammar Past and Present* (1898), E. Nesfield définit ces parties du discours de la manière suivante : « a noun is a word used for naming a person or thing, an adjective is a word used to qualify a noun, a pronoun is a word used instead of a noun or a noun-equivalent ».

<sup>5</sup> Les grammairiens du dix-neuvième siècle ne parlent pas en termes d'indénombrable/dénombrable, mais en termes de *quantifiant* et de *numérique*.

<sup>6</sup> Dans *Modern English Structure* (1962), Barbara Strang oppose la catégorie de l'article (*a*, *the*, *Ø*, *no* et *my*, *your* etc.) à celle des déterminants pronominaux (*some*, *any*, *few*, *each*, *both*, *all*, etc.). Malgré mes

situeraut l'article, dont la fonction se réduit parfois au simple rappel anaphorique. Je reviendrai sur ces deux aspects de la question par la suite.

Mais avec ce continuum, le risque est de laisser entendre que la différence entre, d'un côté, l'adjectif qualificatif qui attribue une qualité *matérielle* au nom et, de l'autre, l'article, qui le détermine *formellement*, il y aurait une différence de *degré*, non de *nature*. Cela reviendrait à nier, du moins à ignorer, l'apport des outils de la logique classique, à savoir, la distinction entre l'*extension* et la *compréhension* (ou *intension*) d'un côté, l'*extensité*, de l'autre, (sur la terminologie de Guillaume utilisée ici, cf. Boone et Joly, 1996) et, peut-être plus grave encore du point de vue théorique, à faire l'impasse sur l'analyse du syntagme nominal en termes de *relations incidentielles*.

Ce refus d'admettre les quantifiants et autres morphèmes qui participent à la définition de la notion nominale dans la catégorie du pronom a été, bien entendu, souvent mis en cause. Un bon représentant du point de vue contestataire est, par exemple, Sweet (1891), dont le classement, sans doute sous l'influence de J.S. Mill, est fondé sur une dialectique entre la logique et la grammaire. Ainsi est *attribut* tout ce qui peut être *attribué* à une *substance*. Cette définition comprend non seulement la classe étendue des adjectifs de Nesfield, mais également celle des verbes<sup>7</sup>. À l'intérieur de cette grande classe logique, l'*adjectif*, qui se caractérise morphologiquement par des flexions marquant les trois degrés de comparaison, se charge de l'expression des attributs matériels du substantif. Il se distingue en cela de l'*attribut qualificatif* (« mark word ») dont le rôle est de *qualifier* ou *délimiter formellement* l'idée exprimée par le substantif. À la différence de l'*adjectif*, l'*attribut qualificatif* ne s'emploie pas prédictivement (*sour apples / the apples are sour ; some sour apples /\* the sour apples are some*). Pour Sweet, comme pour Mason (1891), ces vocables sont des *pronoms adjectivaux* (« *adjective pronouns* ») lorsqu'ils sont employés complétivement (*Many men are called but few men are chosen*) et des *pronoms substantиваux* (« *substantive pronouns* ») lorsqu'ils sont employés supplétivement. (« *Many are called but few are chosen* »). À cette proposition, Nesfield (1898) répond :

[...] It is difficult to see how such adjectives as "every", "each", "some", "other", "any" etc., or in fact, any adjective, can be correctly called a pronoun. A pronoun is a *substitute word*, – a word used for

<sup>7</sup> Dans la terminologie de Guillaume, ceci revient à dire que le verbe

another word. But "every", "each", "some", "other", are simply qualifying words. They are not substitute words. There are no other words for which they are used, therefore they are not pronouns." (p. 34)

Le point de vue exprimé ici n'est défendable que si l'on accepte de donner un sens très étendu à « *adjectif* » et à « *qualifier* ». Par *adjectif* il faudrait donc comprendre *tout ce qui est adjoint au nom*; quant au terme *qualifier*, il doit recouvrir l'ensemble des manières dont ces diverses formes modifient le nom auquel ils sont affectés. Il est tentant d'accorder le bénéfice du doute à Nesfield, puisque les définitions qu'il propose pour distinguer entre les nombreux sous-ensembles de sa catégorie de l'*adjectif*, indiquent en effet que, même si la grammaire traditionnelle fait des économies terminologiques, elle sait non seulement faire la distinction entre l'*attribution d'une qualité* et la *détermination d'une extensité* mais, qui plus est, à la différence des structuralistes qui ont pris le relais, elle reconnaît l'apport de l'*intentionnalité du sujet parlant*.

## 2. Le cas des déterminants démonstratifs

Il y a même toutes les raisons de croire que la définition de l'*« adjectif démonstratif »* (*a(n), the, this/these et that/those*) que donne Nesfield en 1898, trouverait grâce aux yeux de l'auteur de la *Grammaire critique du français*, Marc Wilmet, déjà cité :

Demonstrative adjectives *restrict the application of a noun to those persons or things that are intended to be pointed out by the adjective* (p. 28, c'est moi qui souligne).

Dans la plupart des grammaires de l'anglais, les déterminants du nom se trouvent classés à la fois comme pronoms et comme adjectifs. Les démonstratifs *this/these, that/those* en sont un bon exemple d'illustration. Dans sa grammaire de 1898, Nesfield donne les exemples suivants (1898 : 38) :

- [1] You have paid your debts ; and *this* is quite sufficient to prove your honesty.
- [2] The air of the hills is cooler than *that* of the plains.
- [3] The houses of the rich are larger than *those* of the poor.

L'auteur explique que, dans la mesure où ils se substituent à l'*antécédent* (syntagme ou proposition), les démonstratifs sont ici des pronoms : *this* = "the payment of your debts", *that* = "the air", *those* = "the houses".

*debts*" (= \* You have paid your debts is sufficient, etc.) mais représente une *nominalisation* de la proposition, ce qui révèlerait la trace d'une opération intermédiaire. L'événement qui est rappelé anaphoriquement a donc acquis un nouveau statut – celui d'un *fait*. Ainsi "you have paid your debts" = "*the fact that you have paid your debts*" (ou "the fact of your paying your debts") = "the payment of your debts". C'est donc le rapport entre un *hyponyme* et son *hyperonyme* dans la relation genre/espèce/individu qui est ici en cause : "the payment of your debts (espèce ou individu) is a fact/gesture/act (genre)". Cette analyse montre que, dans ce cas précis, *this* fonctionne de la même façon que les adjectifs elliptiques de Nesfield et de Halliday & Hasan :

- [1]a You have paid your debts, *this fact* is enough to prove your honesty.
- [1]b You have paid your debts, *this act* is enough to prove your honesty.
- [1]c You have paid your debts, *this gesture* is enough to prove your honesty.

Le recours explicite ou implicite à un hyperonyme est étroitement lié aux reprises anaphoriques et représente un important moyen de cohésion textuelle.

Les deux autres exemples, ([2] et [3]), semblent être effectivement des emplois proprement pronominaux. On remarquera toutefois que, dans ce cas, l'alternance entre *this* et *that*, parfaitement possible dans le cas de l'exemple [1], n'est désormais plus possible :

- [1]d You have paid your debts, *this/that fact/act/gesture* is enough to prove your honesty.
- [2]b The air of the hills is cooler than *that/\*this* of the plains.
- [3]b The houses of the rich are larger than *those/\*these* of the poor.

Il y aurait donc toutes les raisons de croire que, dans ces deux derniers cas, la forme admise (*that, those*) soit, en fait, non pas le démonstratif, mais la *forme pronominale du syntagme nominal déterminé par l'article défini*.

Compte tenu des remarques précédentes, comment appeler cet ensemble de formes ? Du point de vue de la référence, on vient de voir que leur fonctionnement les distingue, d'une manière radicale, des pronoms à proprement parler. Doit-on alors éliminer le terme *pronome* de l'expression qui les désigne ?

## 3. Analogie avec les pronoms personnels

Rappelons à ce propos que le statut « pronominal » de la première et de la deuxième personnes est également très contesté. *I, we* et *you* sont des « embraveurs » qui désignent des rôles de locution :

traditionnelle du terme « pronom », au sens étymologique, c'est-à-dire « vocable utilisé en lieu et place du nom ou de son équivalent », la classe sera réduite, en anglais du moins, à six formes : *he, she, it, they, who et what*.

Ainsi ne seront véritablement pronoms que les formes personnelles de troisième personne, à savoir les formes qui se définissent par la propriété qu'elles ont de désigner « ce dont il est parlé ». Si cette interprétation semble venir étayer l'analyse du mécanisme de la référence pronomiale, comme par exemple dans :

- [4] She was wearing a new blouse, that she thought became her. It had a high collar and a ruff [...].

elle offre aussi la possibilité d'accorder un statut pronominal aux déterminants *formels*. Car « ce dont il est parlé », c'est également le sujet-support de la prédication. Or, au niveau syntaxique, les « déterminants pronominaux » se caractérisent par la possibilité qu'ils ont d'être pivots du syntagme nominal et d'occuper la fonction d'un des constituants de la proposition :

- [5] Not even the Mediterranean, which pulled at all his young man's desire to travel, and at all his young man's wonder at the glamorous south, could take him away when he might come home. That compensated his mother for much. (D.H. Lawrence, *Sons and Lovers*, p. 105)

Dès lors, même si l'analyse de *that* et de *much*, dans l'exemple ci-dessus, montre que ces deux formes sont des « adjectifs » qui fonctionnent elliptiquement (*that* = *that fact*, *much* = *much sorrow*), du point de vue syntaxique, elles occupent la place normalement réservée au syntagme nominal. Elles exercent par conséquent une fonction nominale qui leur confère au niveau phrasistique le statut de constituants immédiats. Ajoutons que leur statut elliptique, même s'il joue un rôle important dans la cohésion textuelle, est du ressort de la composition interne du syntagme nominal.

L'autre facteur qui accorderait à l'ensemble de ces formes un statut pro-nominal concerne l'*incidence*. En déterminant la largeur d'application ou *extensité* du nom ou du groupe nominal, les déterminants (articles, déictiques et quantifiants) se chargent, par anticipation, de prévoir le cadre *formel* de la matière nominale. C'est en cela qu'elles se distinguent des adjectifs descriptifs qui, en déterminant le nom matériellement, sont incidents au nom. De ce point de vue, les articles, même si l'on considère qu'ils ne fonctionnent

jamais supplétivement, sont également des pro-noms<sup>8</sup>. C'est le point de vue de Guillaume, qui dans une leçon consacrée à l'étude des parties du discours, parle du « nom-article » :

Pour avoir l'article – le nom-article – il suffit, gardant la catégorie nominale et ses déterminants (nombre, genre, etc.) de soustraire la substance, remplacée en ce cas, dans le nom nouveau, soit par la tension 1 (article indéfini), soit par la tension 2 (article défini). (Leçon du 28 février 1957)

Il ne faudrait pas croire que ce conflit des points de vue exposés ci-dessus ait sa source en un simple désaccord terminologique. Il soulève, au contraire, un problème fondamental, rarement évoqué, qui relève du domaine de la *référence*. Pour y voir plus clair, en effet, il faudrait tenter d'établir la différence, si différence il y a, entre le mécanisme référentiel qui est mis en cause (i) par les formes définies unanimement comme des pronoms personnels, et (ii) par celles qui, au dix-neuvième siècle, étaient tantôt classées comme des pronoms nominaux (ou substantivaux), tantôt comme des adjectifs elliptiques, c'est-à-dire les formes que la linguistique contemporaine appelle les déterminants *pronominaux*<sup>9</sup>. En termes pratiques, y a-t-il une différence d'ordre *référentiel* entre les morphèmes soulignés dans les deux exemples suivants, dont le premier a déjà été donné plus haut ?

- [4] She was wearing a new blouse, that she thought became her. It had a high collar and a ruff [...].
- [6] Grey-green rosettes of honeysuckle leaves hung before the window, some already, she fancied, showing bud. (D.H. Lawrence, *Sons and Lovers*, p. 265)

Avant de répondre à cette question, il convient de passer rapidement en revue l'ensemble des formes en cause.

<sup>8</sup> Cette question ne peut être développée ici. J'ajouterais cependant que les articles ont également des formes supplétives : Ø / some, any, a / one, the / that, no / none, my / mine etc. :

– I should like an examination with Dr Jameson.

Then have one (= an examination with Dr Jameson). (D.H. Lawrence, *Sons and Lovers*).

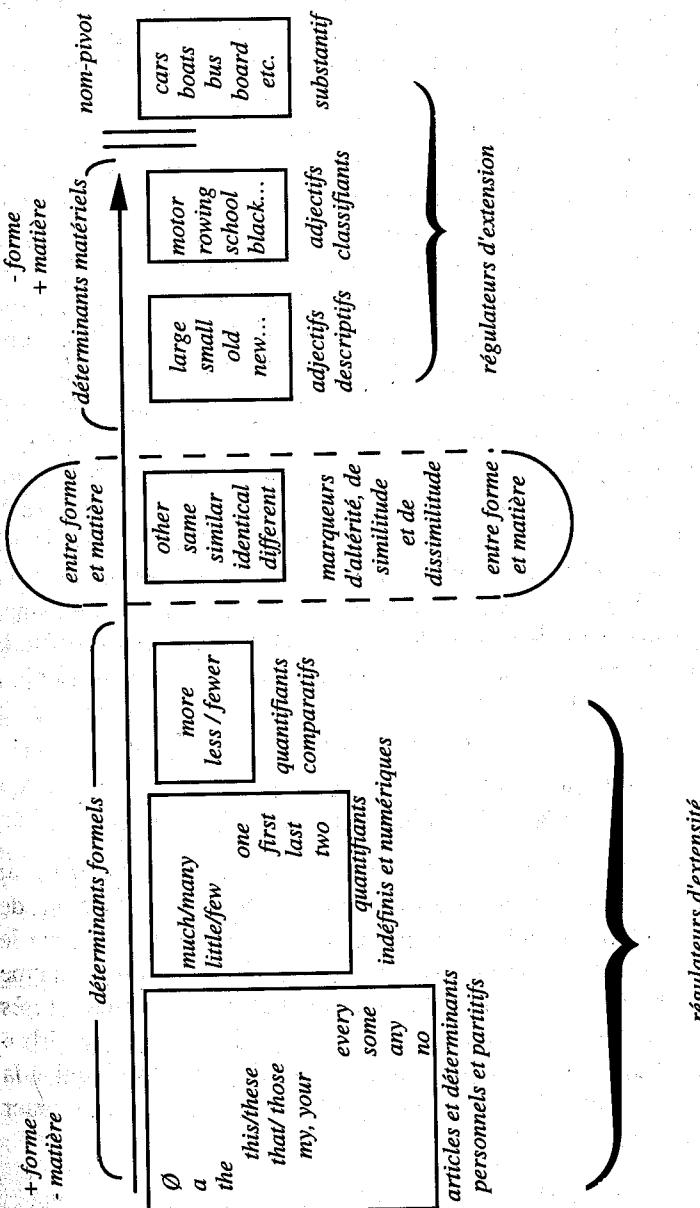
André Joly propose deux grandes classes pour les adjoints du nom : (i) les déterminants *matériels* (les adjectifs et noms qui règlent l'*extension* du substantif), (ii) les déterminants *formels* (articles et pronoms complétifs et supplétifs qui règlent son *autarité*). Cette analyse présente évidemment

#### 4. Tableau général des déterminants

Une des caractéristiques du syntagme nominal anglais, on le sait, est la possibilité d'aligner à gauche de l'élément nominal *modifié* tous les éléments *modifiants*, dans un ordre qui admet peu de variations ; le complément situé à droite peut être soit un syntagme prépositionnel, soit une proposition relative. L'exemple ci-dessous, proposé par Halliday & Hasan (1976) montre que, du point de vue logique, la *tête* – « head » – (ou *pivot*), seul élément obligatoire, peut être précédée par un complexe pré-modifiant et suivi d'un complexe post-modifiant<sup>10</sup> :

	<i>the</i>	<i>two</i>	<i>high</i>	<i>stone</i>	<i>walls</i>	<i>along the roadside</i>
<i>logical structure</i>		<b>PREMODIFIER</b>			<i>head</i>	<b>POSTMODIFIER</b>
<i>experiential structure</i>	<i>deictic</i>	<i>numerative</i>	<i>epithet</i>	<i>classifier</i>	<i>thing</i>	<i>qualifier</i>
<i>classes</i>	determiner	numeral	adjective	noun	noun	[prepositional group]

Dans le cadre de ce travail, je m'intéresse essentiellement aux *déterminants formels*, ceux qui affectent l'*extensité* du « pivot » du syntagme nominal (« head »). Remarquons qu'ils sont séparés de ce « pivot » par les *déterminants matériels* (« epithet » et « classifier ») qui, eux, en affectent l'*extension*. En anglais, l'ordre selon lequel on place ces déterminants est un indicateur du type de relation que ces formes entretiennent avec le « nom-pivot ». Le tableau ci-dessous est un premier essai de mise en forme de l'éventail des possibilités que le système met à la disposition du sujet parlant :



## 5. Remarques sur les déterminants matériels

Cette première ébauche de tableau appelle un bref commentaire. Les ensembles encadrés correspondent à des séries qui fonctionnent plus au moins dans des systèmes d'exclusivité mutuelle, hormis, bien entendu, les adjectifs descriptifs qui constituent une classe ouverte et peuvent être non seulement combinés entre eux, mais qualifiés par un adverbe et coordonnés par des conjonctions.

Rappelons que l'élément classificateur n'est pas forcément un adjectif (*modern man*). Ce peut être un nom (*grass snake*), un participe (*cooking apple, smoked salmon*), un adverbe (*down side*) ou même une préposition (*overcoat*). Rappelons aussi que l'ensemble (classificateur + nom) se caractérise par un schéma accentuel distinctif. En général, la relation entre les deux éléments s'estompe progressivement et l'ensemble *classificateur + nom* devient, dans un premier temps, *nom composé*, et à terme, *nom commun*. Dès lors, puisque le premier élément de ces noms composés est rarement réalisé par un adjectif, pourquoi ne pas traiter ce type de construction dans un autre cadre ? Une première raison est que la nature de la relation incidentielle qui relie ces « adjoints » au nom-support est identique à celle qui sous-tend celle que le substantif entretient avec l'adjectif descriptif (ils ont, tous les deux, le même type d'incidence – *externe* de premier degré). La seconde raison est qu'il est difficile d'établir une frontière nette entre la *fonction logique* de ces « adjoints du nom » et la fonction, également « logique », de l'adjectif descriptif. Prenons deux exemples au hasard :

- [7] *Country girls have more difficulty in finding jobs than city girls.*  
 [8] *Plain girls have more difficulty in finding work than pretty girls.*

Dans le premier exemple, l'adjonction des noms « country » et « city » au nom commun pluriel « girls » réduit l'extension de « girls » tout en augmentant sa compréhension (ou intension) ; par le même mouvement, « country girl » et « city girl » sont posés comme des *espèces du genre « girl »*. Il me semble que ce mécanisme est très peu différent de celui qui sous-tend « plain girls » et « pretty girls » en [8]. Or, « plain » et « pretty » sont des adjectifs descriptifs qui, à la différence de « country » et de « city », peuvent fonctionner prédictivement :

- [7] \* Some girls are *country* and some are *city*.  
 [8] Some girls are *plain* and some are *pretty*.

- [7] *Country girls have more difficulty in finding jobs than \*city ones.*  
 [8] *Plain girls have more difficulty in finding work than pretty ones.*

Ces manipulations indiquent que l'établissement de la distinction entre la *classification* et la *description* exigerait une analyse beaucoup plus poussée, compte tenu non seulement de la nature de la relation sémantique entre *apport* et *support*, mais aussi du type de phrase, du temps du verbe prédictif et de la fonction phrasistique du nom.

Pour ce qui est de la rubrique libellée « marqueurs » d'altérité, de similitude et de dissimilitude (*other, same, etc.*), au centre du tableau (Fig. 1), je dois me contenter, dans le cadre de la présente exploration, de faire observer que ces formes semblent jouer un rôle d'articulation entre les déterminants proprement dits (les déterminants « formels ») et les adjectifs. Le rôle qu'elles jouent dans la cohésion textuelle a été mis en évidence par Halliday & Hasan (1976)<sup>11</sup>. Dans le développement qui suit, je prendrai donc en compte uniquement les déterminants *formels* (« régulateurs d'extensité ») regroupés dans les trois encadrés de la partie gauche du schéma.

## 6. À propos des déterminants formels

L'examen d'une dizaine de grammaires parues depuis une cinquantaine d'années confirme que les principaux critères auxquels il est fait appel pour classer les formes regroupées dans les trois encadrés de la partie gauche de la Fig. 1 (« déterminants formels ») sont, par ordre d'importance : (i) *fonctionnels* : possibilité d'être utilisé *complétivement* (comme « adjectif ») et *supplétivement* (comme « pronom »), (ii) *positionnels* : place occupée le plus souvent dans la chaîne linéaire du syntagme nominal, (iii) *pragmatiques* : distinction entre (a) l'ostension, (b) la quantification, (c) la possession, (d) la distribution, (iv) *sémantiques* : distinction entre continuité et discontinuité (opposition « dénombrable/indénombrable »), (v) *morphologiques* :

<sup>11</sup> Si leur classement a, par certains côtés, des ressemblances avec le classement proposé ici, c'est qu'il semblerait que ces linguistes aient pris comme modèle, bien qu'ils n'y fassent aucune référence, l'analyse du syntagme nominal de Nesfield (« Late Director of Public Instruction, North-Western Provinces and Oudh, India »). Il s'avère que R. Hasan a été élevé en *Inde* et, qui plus est, à une époque où les écoles de filles étaient entre les mains des sœurs irlandaises. À la différence du système anglais, où la réforme Butler a sonné le glas de l'enseignement de la grammaire, le système scolaire irlandais, entre les mains des Jésuites depuis la fin du *debut* l'enseignement traditionnel. La grammaire de

accord du déterminant en personne, nombre et genre avec le nom-pivot.

Le premier critère, (i), conduit la quasi-totalité des grammaires à identifier comme premier sous-ensemble de déterminants les articles *a(n)*, *the* et *Ø* avec, selon les optiques, en qualité de membres périphériques : l'*« article négatif »* *no* et les « articles génitifs » (ou « adjectifs possessifs ») *my*, *your*, etc. La seconde classe fonctionnelle comprend toutes les formes qui peuvent être utilisées à la fois complétivement et supplétivement : *this/these, that/those, some, any, much/many, little/few, each, both, all, either/neither, half; every* est le seul à être inapte à la suppléance d'une construction nominale<sup>12</sup>.

Parmi les grammaires contemporaines passées en revue pour la présente recherche, on ne trouve aucune ébauche de définition de ce qu'est un « pronom », ni de ce qu'est un « déterminant ». Le terme *référence* n'est employé que pour distinguer entre les différents emplois de l'article : « générique », « spécifique », « unique ». Aucune tentative, non plus, pour essayer de voir s'il existe une différence entre le mécanisme référentiel des pronoms et celui des « déterminants pronominaux » (voir les phrases ([1] et [2], citées en exemple plus haut). Les grammairiens du dix-neuvième siècle, même si le problème n'a jamais été posé par eux dans ces termes, ont pourtant ouvert la voie. Ce n'est sans doute pas une coïncidence, si, de nos jours, les seuls linguistes anglais « grand public »<sup>13</sup> à envisager le problème de la référence autrement qu'en termes d'opposition générique/spécifique sont Halliday & Hasan, dont le système de classement est, selon toutes les apparences, directement inspiré de celui de Nesfield<sup>14</sup>. Il s'avère que la distinction faite dans *Cohesion in English* entre, d'une part la *référence* et, d'autre part, l'*ellipse* et la *substitution*, est fondée sur la différence entre le mécanisme référentiel qui sous-tend les deux exemples déjà proposés ci-dessus :

- [4] She was wearing *a new blouse* that she thought became her. It had a high collar and a ruff [...].

<sup>12</sup> En faisant appel au critère positionnel, (ii), certaines grammaires distinguent trois sous-ensembles : les *pré-déterminants* : *both, half* et *all* (non représentés dans la figure 1), les *déterminants* : articles et quantifiants (voir premier encadré, fig. 1) et *post-déterminants* : quantifiants indéfinis, (deuxième et troisième encadrés, fig. 1).

- [6] Grey-green rosettes of honeysuckle leaves hung before the window, some already, she fancied, showing bud. (D.H. Lawrence, *Sons and Lovers*, p. 265).

Selon le point de vue de Halliday & Hasan (1976), la référence fonctionne au *niveau sémantique*. Dans l'exemple [4], *it* relève de la *référence*, alors que *some* ([6]) relèverait de l'*ellipse* (définie comme « substitution-zéro », p. 142). Toujours selon Halliday & Hasan, la *substitution* et l'*ellipse* fonctionnent au niveau *structural*. Cette distinction se justifie par la relation de *co-référentialité* établie entre un pronom comme *it* et son antécédent<sup>15</sup>.

Je me propose d'adapter les propos de Halliday & Hasan à l'intention des lecteurs dont les principes théoriques ne permettent aucune dissociation entre le *sémantique* et le *structural*, si minime soit-elle. En l'absence de toute définition digne de ce nom, une lecture attentive de l'ouvrage de Halliday & Hasan indique clairement que, par *référence*, il faut entendre « renvoi », non à la matérialité des éléments de la chaîne linéaire, mais à la « chose signifiée » (« the thing meant »), pour adopter l'appellation de Gardiner (1932). Ainsi *it* en [4] ne renvoie pas au syntagme « *a new blouse* », mais à « *the-new-blouse-just-mentioned-that-Miriam-was-wearing* ». Par conséquent, l'existence *individuelle* du référent est appelée par le « support conceptuel » (Brugmann, 1912) de l'énoncé où le syntagme « *a new blouse* » est instancié pour la première fois. Et c'est ce référent, à la fois *expérientiel* et *mental*, qui est rappelé par le pronom *it* : un exemplaire de la classe dont l'identité en tant qu'entité de *discours* et comme entité du *monde pragmatique* vient d'être déterminée<sup>16</sup>. On

<sup>15</sup> Cela correspond, pour l'essentiel, à la définition que donne Nesfield (p. 37) du « pronom démonstratif » :

A demonstrative pronoun is one that points to some noun going before, and is used instead of it. This noun is called an antecedent.

<sup>16</sup> Guillaume ([1957] 1982, p. 128) oppose l'*« événement que relate la phrase »* et l'*« événement-phrase »*. Autrement dit, en [4] *it* ne se substitue pas au référent du syntagme *a new blouse*, mais il réfère à ce à quoi renvoie ce syntagme en tant que constituant de l'énoncé intégral, c'est-à-dire à l'image projetée d'un « chemisier neuf porté par Myriam et vu par Paul ». Ce fait est confirmé par l'exemple ci-dessous : – Would you like *a new blouse* ? – Yes, I would like *one* (\* *it*).

Dans cet exemple, le chemisier est évoqué en tant qu'exemplaire de l'espèce ; le pronom *one* fonctionne comme substitut de l'espèce (représenté par le pivot du syntagme nominal) et non comme substitut de l'*individu*. Plus précisément, *one* évoque un spécimen de l'espèce (n'importe quel chemisier) dans un sens précis. Ce point demanderait

pourrait illustrer ce mécanisme référentiel comme suit :

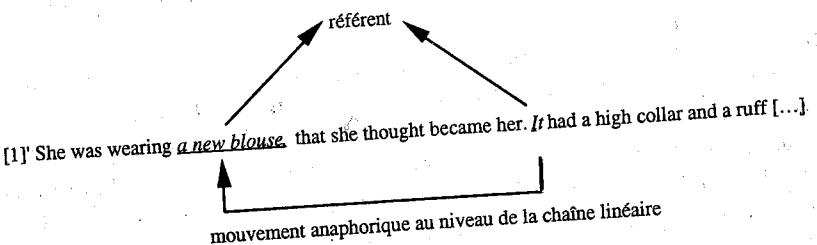


Figure 2

Ce n'est donc pas au syntagme *a new blouse* qu'il se substitue, mais à ce à quoi renvoie le syntagme instancié dans ce co-texte et ce contexte particuliers : « *the new blouse* » = « le-nouveau-chemisier-qui-vient-d'être-mentionné-et-que-la-jeune-fille-portait » :

- [4] She was wearing *a new blouse* that she thought became her. *It* [*that new blouse*] had a high collar and a ruff [...].
- [4'] She was wearing *a new blouse* that she thought became her. *It* [\**a new blouse*] had a high collar and a ruff [...].

Voilà ce qui distingue les formes classées par Nesfield comme des pronoms et définies par Halliday & Hasan comme des formes qui mettent en cause la *référence*. Dans l'exemple [6], en revanche, d'après l'analyse de Nesfield, on aurait à faire à un adjectif qualificatif employé elliptiquement : *some* égale *some* (*grey-green rosettes of honeysuckle leaves*), c'est-à-dire « *un-certain-nombre-non-spécifié* des bourgeons de chèvrefeuille déjà mentionnés ». Il n'y a donc pas de co-référentialité, *some* ne fait qu'actualiser une partie du tout. On pourrait représenter schématiquement ce mécanisme de la manière suivante :

X X X X X X X  
X X X X X X X  
X X X X X X X  
X X X X X X X  
X X X X X X X

grey-green rosettes  
of honeysuckle  
leaves

X X X X X X X  
X X X X X X X  
X X X XXXXX  
X X X XXXXX  
X X X XXXXX

some

mouvement référentiel

Figure 3

Cette différence référentielle est expliquée d'une manière très pédagogique par Nesfield, qui observe que la question qu'on peut poser lorsqu'on a à faire aux « adjectifs elliptiques » ne peut pas se poser dans le cas des pronoms :

- [9] – Some what ?  
– Some grey-green rosettes of honeysuckle leaves.
- [10] – \* It what ?

En d'autres termes, les pronoms se distinguent des autres déterminants en raison de leur référence *immédiate* à l'*individu*, alors que les quantifiants ne peuvent renvoyer à l'*individu* que *médiatement*, par l'*intermédiaire* de l'*espèce*. C'est ce qu'entend Nesfield, même s'il ne l'a jamais envisagé dans ces termes, quand il refuse d'accorder un statut pronominal à l'ensemble de la catégorie moderne des « déterminants pronominaux ».

L'espace qui m'a été imparti ne permet pas l'examen détaillé de chaque membre de cette classe. Je me contenterai donc de proposer quelques conclusions provisoires avant d'esquisser les grandes lignes d'une analyse ultérieure. Il apparaît, d'après l'analyse proposée ci-dessus, que le choix que fait Marc Wilmet de classer les déterminants dans la catégorie des adjectifs repose sur des arguments solides (v. 0 1 ci-dessus). Tous ces mots sont, d'une manière ou d'une autre, des « adjoints » du nom. La classe des pronoms personnels pourrait alors se définir *négativement*, en raison de leur non-intervention au niveau de la détermination formelle et matérielle du syntagme auquel ils sont généralement reliés, et *positivement*, par le fait que, le mouvement

anaphorique vers l'antécédent engagé au niveau de la chaîne linéaire est doublé d'un mouvement référentiel qui renvoie à l'*individu* dont l'identité a déjà été déterminée (voir fig. 2). Le pronom s'inscrirait donc dans un cadre de *continuité* référentielle, alors que le quantifiant, lui, impliquerait nécessairement une modification de l'extensité, et la *discontinuité* référentielle que cela entraîne met en cause soit l'*espèce*, soit le *genre* de la notion nominale considérée. Dès lors, il apparaît que le mécanisme de toutes ces formes référentielles repose, d'une part sur une opposition entre *continuité* et *discontinuité* référentielle et, d'autre part, sur une dialectique entre l'*individu*, l'*espèce* et le *genre*.

Ces considérations permettent au moins de régler un certain nombre de points qui posent des problèmes pour les lecteurs de la plupart des grammaires anciennes et modernes où certains déterminants se trouvent classés à la fois comme pronoms et comme adjectifs. Mais peu importe au fond (qu'importe le flacon...), l'essentiel étant de bien discerner quelles opérations sont en cause sous les mots.

### Bibliographie

- BOONE, A. & JOLY, A. (1995), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, L'Harmattan, Paris.
- BÜHLER, K. ([1934] 1990), [*Sprachtheorie*] *Theory of Language, The Representational Function of Language*, translated by Donald Fraser Goodwin, John Benjamin, Amsterdam and Philadelphia.
- GUILLAUME, G., ([1957] 1982), *Leçons de Linguistique*, volume 5, Presses Universitaires de Lille, Lille, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- HALLIDAY, M.A.K. & HASAN, R. (1976), *Cohesion in English*, Longman, London.
- JOLY, A. & O'KELLY, D. (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*, Nathan, Paris.
- NESFIELD, J. C. (1898), *English Grammar Past and Present*, Macmillan, London.
- O'KELLY, D. (1993), *Systématique énonciative et analyse textuelle*, 3 tomes, Thèse de doctorat Paris IV-Sorbonne, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille.
- QUIRK, R. & GREENBAUM, S. (1973), *A University Grammar of English*, Longman Group Limited, London.
- THOMSON, A.J. & MARTINET, A.V. (1960), *A Practical English Grammar for Foreign Students*, Oxford University Press, London.
- WILMET, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- DÉTERMINATION NOMINALE, PRONOMS ET PARTIES ... 93

Jacques OUELLET  
Université Laval

## ADVERBE ET PRÉPOSITION

### 1. Introduction

Cette étude des relations qui président à la formation des concepts se situe dans la perspective ouverte par Guillaume sur l'analyse des relations qui caractérisent les parties du discours. Fondée sur la valeur conceptuelle que ces relations donnent aux différents types de concepts, elle propose une analyse comparative de ce qui caractérise sous ce rapport l'adverbe et la préposition par opposition au nom et au pronom.

### 2. Régime d'incidence et syntaxe

Ainsi qu'il en a fait état dans « Discernement et entendement dans les langues : mot et partie du discours », Guillaume reconnaissait que, dans une langue comme le français, il y a « impossibilité d'évoquer le mot au titre de sa seule matière » sans y associer « une évocation de forme » (1964 : 87). En principe, c'est cette forme qui lui donne sa nature et en fait, par exemple, un nom substantif ou un nom adjetif, un adverbe ou une préposition. La définition de cette nature exige qu'on détermine explicitement quelle est « cette évocation de forme » qui en représente les propriétés générales et en conditionne la valence syntaxique, c'est-à-dire l'aptitude à remplir certaines fonctions.

Le concept marqué par le mot comporte donc nécessairement une morphologie grammaticale, c'est-à-dire au moins une composante grammaticale qui est commune à toutes les unités d'une même catégorie, et il met en cause une relation particulière de cette « forme » avec sa composante lexicale. Cette caractérisation du concept pose un problème d'analyse particulier dans le cas de l'adverbe et de la préposition qu'on a classés traditionnellement comme des mots invariables sans leur reconnaître de morphologie grammaticale. Et, en regard du principe selon lequel la morphologie conditionne la syntaxe, la considération de leur valence syntaxique n'élude pas la question de savoir quelles propriétés générales immanentes les caractérisent en tant que parties du discours.

*incidence*

Guillaume avait donc tenté de déterminer quelle composante grammaticale fonde la structuration des concepts et quelle relation ce support entretient avec la composante lexicale. Désignant par le terme d'« incidence » les relations grammaticales qui mettent en cause un apport et un support dans la formation des concepts, il a fait l'hypothèse que les différentes parties du discours seraient caractérisées par leur « régime d'incidence ». En 1958, par exemple, dans une tentative de caractérisation de ces relations, il fait :

du nom-substantif un élément de langue assujetti à l'obligation d'avoir son incidence finale dans le champ de ce qu'il signifie [...] ; du nom-adjectif, un élément de langue assujetti à l'obligation d'avoir son incidence en dehors de son champs de signification, [...] ; de l'adverbe un élément de langue incident à un mouvement d'incidence (1964 : 37).

Ce qui est une façon de poser en première approximation le fait que les différents types de concepts sont caractérisés par différents types de relations, le problème étant de déterminer explicitement en chaque cas quelles sont ces relations et quels termes elles mettent en cause dans la formation du concept. Entre autres questions, cette formulation pose le problème de définir ce qu'on appelle « le champ de signification du concept » et de déterminer, par exemple, ce qu'est concrètement dans le cas de l'adverbe « l'incidence à un mouvement d'incidence ».

Derrière cette tentative de caractérisation des concepts se profile le problème de la distinction de leur nature et de leur fonction, car on tend la plupart du temps à illustrer les relations qui les caractérisent sur la base de leur fonction syntaxique plutôt que par l'analyse de leur structuration immanente. Ainsi, par exemple, pour illustrer l'incidence de l'adverbe, Guillaume (1964 : 37) considère que dans :

(1) Pierre chante agréablement.

« l'adverbe *agréablement*, apparaît incident à l'incidence de *chante* à *Pierre* ». Ce qui présente une analyse de sa fonction syntaxique, non de sa structuration immanente, une fonction qui n'est d'ailleurs pas différente de celle du syntagme prépositionnel qu'on peut y substituer :

(2) Pierre chante avec enthousiasme.

Mais cette fonction ne fait pas de ce syntagme un adverbe pour autant. Là comme ailleurs, il y a lieu de distinguer clairement nature et fonction pour être en mesure de discerner deux niveaux d'opération complémentaires : celui de la structuration interne du concept et celui de la structuration de la phrase.

Par ailleurs, Guillaume affirme qu'un nom comme « *maison* ne peut se dire que de ce qui est *maison* » (1964 : 37), mais cette observation ne tient pas de la syntaxe puisque dans :

(3) Faire un gâteau *maison* ; Faire le tour de la *maison*.

*maison*, sans cesser d'être un substantif nominal, peut se dire de *maison*, et que Guillaume considérait lui-même, dans le cas de *la gâteau*, que le nom est incident à l'article qui tient lieu de support. Un problème analogue se pose dans l'emploi de l'adverbe qui, sans cesser d'être adverbe, peut se dire d'un substantif comme *Pierre* :

(4) – Qui chante ? – *Seulement Pierre*.

Ce qui ne représente pas non plus une incidence à un mouvement d'incidence dans le plan de la syntaxe.

À quoi tient donc cette tentative de caractérisation des parties du discours si elle ne tient pas de la syntaxe ? Et quels termes mettent effectivement en cause les relations qui caractérisent les concepts ? Comme la nature des concepts ne dépend pas de leur fonction mais de leur composition, il ne peut s'agir que des composantes qui sont immanentes à leur structuration. Par ailleurs, comme les différents types de concepts sont compatibles les uns avec les autres dans la formation de la phrase malgré leur différence de nature, il y a également lieu de déterminer ce qui conditionne cette compatibilité.

### 3. Le support extensif du concept

L'identification de la forme grammaticale du concept pose un problème particulier, non seulement dans le cas de parties du discours comme l'adverbe et la préposition auxquelles on ne reconnaît pas de morphologie grammaticale traditionnellement, mais aussi dans le cas des mots où une morphologie comme celle du genre et du nombre ne suffit à distinguer ni l'adjectif du substantif ni le nom du pronom. Guillaume identifiait donc en outre un régime d'incidence mettant en cause un support qu'il appelait soit « le champ de signification » du concept, soit parfois la « personne logique » par opposition à la personne ordinaire :

À la personne, toujours existante, dont il est parlé il sera donné le nom de personne logique : la logique veut en effet que toujours et partout en parlant il soit parlé de quelque chose [...] (1973 : 52).

Il s'agit d'une composante sémantique qui n'est pas marquée, mais

La réalité ainsi désignée ne se distingue pas en fait de ce qu'on appelle depuis très longtemps l'extension dans le cas du nom (cf. Ouellet, 1985), et la nécessité de tenir compte de ce facteur sémantique pour en arriver à décrire adéquatement la systématique des parties du discours a été clairement perçue sous les désignations employées. Cette représentation d'espace qui est commune à tous les noms évoque abstrairement ce dont la composante lexicale nous dit quelque chose de particulier ainsi que le laisse à entendre l'appellation de « personne logique ». Cependant, il faut définir ce support de manière à pouvoir expliquer son rôle dans la composition des concepts, c'est-à-dire rendre compte de sa variation extensive et de sa fonction particulière dans la formation des différents types de concepts. C'est pourquoi on a fait appel à la notion d'ensemble et à la définition qu'on en donne en science mathématique où elle représente l'appartenance d'un élément à l'espace qui le contient. Cependant, cette notion d'ensemble se définit d'abord dans le langage, qui l'a inventée pour les besoins de la représentation conceptuelle, et elle y préexiste à l'exploitation qu'en fait la théorie des ensembles. Elle s'y révèle donc utile et même indispensable à la définition des parties du discours dans la mesure où elle permet d'en décrire le support extensif comme une relation d'appartenance entre un individu et l'espace qui le contient. Dans la formation d'un concept, le support ainsi défini donne lieu à des déterminations qui peuvent porter sur l'un ou l'autre des deux termes en cause ou sur la relation même qui le définit. Cette conceptualisation met en cause ce que Guillaume considérait comme la relation homme/univers, car elle représente abstrairement une manière pour l'homme de concevoir sa relation à l'univers et la relation de tout individu à l'univers qui le contient (cf. Ouellet, 1990).

### 4. Régime d'incidence : nom et pronom

Si, dans le cadre du nom, ce support est lié à une compréhension particulière qui lui donne un caractère spécifique ainsi qu'on l'a reconnu depuis longtemps, il se manifeste aussi bien dans le cadre du pronom où il n'est lié à aucune compréhension de cet ordre :

(5) *Trois* sont intéressants.

(6) *Tous* sont venus.

(7) *Aucune* ne lui plaît.

(8) *Nul* ne sait ce qui se passe.

Ces pronoms évoquent bien un ensemble dont leur composante

aucune compréhension, c'est-à-dire à aucune qualité spécifique, dans le cadre du concept. Pour l'affecter d'une « compréhension », il faut associer au pronom un complément nominal :

- (9) Trois *films* sont intéressants.
- (10) Tous ses *amis* sont venus.
- (11) Aucune *robe* ne lui plaît.
- (12) Nul *sinistré* ne sait ce qui se passe.

Ce support extensif intervient donc aussi bien dans la formation du pronom que dans celle du nom, mais il n'y est pas soumis au même type de détermination, c'est-à-dire au même *régime d'incidence*. La composante lexicale du nom détermine une qualité spécifique de ce qui appartient à l'ensemble représenté par son support, ce qui est une relation de l'ordre de la désignation ; mais celle du pronom en détermine une propriété générique qui le caractérise en tant que contenant sans en spécifier le contenu : ce qui est de l'ordre de la prédication et en fait en ce cas un quantificateur.

## 5. La comparaison des relations syntagmatiques

Cette opposition du nom au pronom, qui tient de leur régime d'incidence, est mise en évidence par la comparaison des concepts de ces deux catégories qui comportent la même composante lexicale, mais n'ont pas la même valeur conceptuelle. Ainsi, dans le cadre du nom, des notions comme *trois*, *bien*, *mal*, *quantité*, *nombre* ou *force* représentent une désignation particulière de valeur qualitative :

- (13) Max a le *trois* de cœur dans son jeu.
- (14) Il a récupéré son *bien*.
- (15) Il faut endurer son *mal*.
- (16) Ce réservoir contient une grande *quantité* d'eau.
- (17) C'est la loi du *nombre* qui prévaut.
- (18) Il ne connaît pas sa *force*.

Ce qui permet de renvoyer à un référent de qualité définie et qui donne par exemple au numéral une valeur ordinaire. Mais ces mêmes notions déterminent la quantité de l'ensemble extensif support sans lui conférer de désignation particulière dans :

- (19) Il a rejeté *trois* cartes et en a repris *deux*.
- (20) Bien des gens lui font confiance.
- (21) Pas *mal* d'efforts ont été faits pour l'aider.
- (22) Il a lu *quantité* de livres sur le sujet.

Ce qui permet d'évoquer non pas la qualité mais la quantité du référent, et fait du numéral un cardinal. Cette valeur indique clairement que ces mots appartiennent alors à la catégorie du pronom, non à celle du nom, qui a toujours valeur de qualificateur. Ces oppositions où le nom et le pronom ont les mêmes composantes constituent en quelque sorte des paires minimales qui permettent de rendre compte de la différence de sens observée en mettant en évidence la relation qui associe ces composantes. Cette relation, qui contribue à la valeur du concept, est donc dénoncée par la valeur sémantique caractéristique de l'ensemble des concepts qui appartiennent à une même catégorie.

Par ailleurs, comme la quantification relève essentiellement de la prédication pronomiale, cette caractéristique permet de rectifier le classement de mots comme *peu* et *beaucoup*, dont le statut n'est pas clairement reconnu, mais qui ont une valeur et un comportement analogues à ceux des autres quantificateurs pronominaux. Leur nature de substantif pronominal est par ailleurs clairement manifestée par leurs emplois comme support d'un complément de désignation et comme sujet :

- (25) *Peu* d'électeurs ont compris son attitude.
- (26) *Beaucoup* ne lui pardonnent pas sa volte-face.

Le fait qu'il s'agit de pronoms et non d'adverbes – malgré le classement traditionnel – est ainsi corroboré par leur valence syntaxique. On ne peut y substituer aucun adverbe en ce cas puisque celui-ci n'admet jamais ces fonctions contrairement au pronom :

- (27) *Trois* (*/plusieurs/certains*) des invités sont arrivés.

D'ailleurs, le fait que ces deux concepts peuvent, comme les noms et les pronoms, servir de complément à une préposition les distingue également de l'adverbe qui n'admet pas non plus cette fonction :

- (28) Il l'a manqué de *peu* ; Ça progresse *peu à peu*.
- (29) Il s'en faut de *beaucoup* ; Ça compte pour *beaucoup*.

Ce qui ne les empêche pas par ailleurs de remplir, comme l'adverbe qui peut s'y substituer, une fonction modale :

- (30) Il est *beaucoup* aimé / Il est très aimé.
- (31) C'est *peu* intéressant / C'est *fort* intéressant.

Cependant le quantificateur *peu*, dans le cadre de cette fonction, demeure apte, à la différence de l'adverbe, à servir de complément à l'article. Ce qui modifie le sens de la séquence :

Mais ces deux fonctions n'en font un adverbe ni dans un cas ni dans l'autre puisqu'il conserve dans les deux cas sa valeur de quantificateur, une valeur qui n'est jamais celle d'un adverbe.

### 6. La valence syntaxique de l'adjectif et du substantif

Il importe de souligner le fait que, malgré ce qu'avait envisagé Guillaume, l'opposition de l'adjectif au substantif ne tient pas du régime d'incidence du concept, c'est-à-dire de la relation que son support extensif entretient avec sa composante lexicale. Le fait ressort clairement de la comparaison des concepts de ces deux catégories qui ont la même composante lexicale :

- (33) un ciel *bleu* ; un travail *facile*.
- (34) le *bleu* du ciel ; un travail d'un *facile* surprenant.

Adjectif et substantif représentent alors une même désignation nominale, c'est-à-dire une même qualité spécifique, ce qui implique que leur composante lexicale entretient la même relation avec le support extensif dans les deux cas. La différence ne tient donc pas du « régime d'incidence », mais du type de support extensif en cause. Alors que l'extension du substantif évoque un ensemble comme le tout d'une série extensive définie, celle de l'adjectif l'évoque comme une partie d'une série extensive indéfinie. En conséquence le substantif nominal désigne l'entier de ce qui est propre à un ensemble défini, ce qui en représente la qualité spécifique fondamentale, mais l'adjectif nominal ne désigne qu'une partie de ce qui est propre à un ensemble indéfini, ce qui n'en représente toujours qu'une qualité spécifique complémentaire. Parce qu'il comporte un support extensif spécifique complémentaire.

En outre, il y a lieu, pour distinguer ces deux types de noms, de considérer le fait que cette morphologie grammaticale conditionne une valence syntaxique nettement différente. Le substantif admet la fonction de sujet et celle d'objet par rapport au verbe :

- (35) Ce que *femme* veut, *Dieu* le veut.

- (36) Cet enfant a pris *peur*.

alors que ce n'est jamais le cas de l'adjectif :

- (37) Ce que \**feminin* veut, \**divin* le veut.
- (38) Cet enfant a pris \**peureux*.

Le substantif admet en tant que support un complément de désignation nominal :

- (39) une *robe* verte ; un *gâteau* maison ;

mais non l'adjectif, qui doit être remplacé par un substantif en présence d'un tel complément :

- (40) une robe *vert pomme* ; une robe *vert de gris*.

L'absence d'accord du substantif avec son support et la rection de l'accord de l'adjectif sont en l'occurrence des facteurs discriminants :

- (41) un air *femme* fatale.

Le nom qui régit l'accord est toujours un substantif alors que celui qui s'accorde est toujours un adjectif, et seul le substantif est apte à remplir les fonctions de support de désignation, de sujet et d'objet. Ce qui se manifeste également dans le cas du pronom où le substantif dit « déterminant » admet un complément de désignation nominal :

- (42) *la chemise* ; *la blanche*.

Ce qui n'est pas le cas de l'adjectif pronominal ainsi que le mettent en évidence les deux versions du possessif. On dit :

- (43) *ma chemise* ; *ma blanche* ;

en raison de la nature substantivale du support pronominal, mais jamais :

- (44) \**mienne chemise* ; \**mienne blanche* ;

en raison de la nature adjektivale de ce support. L'adjectif nominal remplit donc en tant qu'apport la même fonction que le substantif par rapport à l'article ou au possessif puisqu'il peut s'y substituer, et le syntagme demeure alors apte à remplir la fonction de sujet :

- (45) *La blanche* est la plus grande de ces chemises.

Ce qui n'empêche pas l'article et l'adjectif nominal de s'accorder en genre avec un substantif nominal qui n'appartient pas à ce syntagme. L'accord met donc en cause une relation distincte de la relation d'incidence qui intervient entre les deux composantes du syntagme.

## 7. Le régime d'incidence de l'adverbe

Ce n'est donc pas la composante lexicale qui fait qu'un mot appartient à telle ou telle catégorie, mais bien la relation qu'elle entretient avec le support extensif du concept, un changement de relation entraînant une différence de sens caractéristique. Ainsi, par exemple, les mots *bien* et *mal* sont des noms si les notions lexicales en cause déterminent en tant que désignation la qualité spécifique de leur support extensif :

- (46) Distinguer le *bien* du *mal*.

Mais ils appartiennent à la catégorie du pronom si les mêmes notions en déterminent une propriété générique d'ordre quantitatif :

- (47) *Bien* des agriculteurs sont mécontents.  
 (48) Pas *mal* d'entre eux en veulent au ministre.

Comme les autres quantificateurs, ces mots évoquent alors la quantité d'un ensemble sans contenu spécifique déterminé, ce qui est une propriété typique du pronom. Mais ces mêmes notions entrent aussi dans la composition d'adverbes où elles ont un rôle qui change nettement la valeur du concept :

- (48) Cette robe est *bien* jolie ; elle lui fait *bien*.  
 (49) Un travail *mal* fait ; Il dort *mal*.

Le concept ne manifeste ni genre ni nombre en ce cas et on peut y substituer librement d'autres adverbes puisque la fonction convient à ce type de concepts :

- (50) Cette robe est *très* jolie ; elle lui fait *parfaitement*.

Il n'évoque en ce cas ni une qualité spécifique, ni une quantité, mais une modalité. Si on fait l'hypothèse que la morphologie grammaticale de l'adverbe met en cause le même type de support extensif que celle qui fonde la conceptualisation du nom et du pronom, on identifie ainsi dans la formation des concepts un troisième type de relation correspondant à ce que Guillaume appelait une « incidence à un mouvement d'incidence ». La détermination lexicale porte en ce cas non pas sur l'un ou l'autre des termes qui constituent le support extensif, mais sur la relation même qui s'établit entre eux. « L'incidence à un mouvement d'incidence » doit alors se comprendre comme la détermination de la relation que représente ce support. En conséquence, l'adverbe représente une modalité d'appartenance à un ensemble, ce qui laisse

une valence syntaxique beaucoup plus limitée que celle du nom et du pronom, car il ne remplit que des fonctions modales. Ce qui n'exclut pas cependant qu'il détermine un substantif nominal puisque celui-ci se prête à cette fonction de support modal :

- (51) *Seulement* Pierre chante.

L'adverbe évoque alors une modalité d'existence de l'ensemble individuel que représente le nom *Pierre*.

## 8. Le régime d'incidence de la préposition

La comparaison des noms et des prépositions qui comportent la même composante lexicale met aussi en relief le fait que celle-ci représente par nature non pas une désignation, mais un mode de relation. Ainsi, par exemple, des notions comme *pendant*, *passé*, *vu*, *pour*, *contre*, *avant* et *devant* constituent des noms qui représentent des désignations particulières dans des séquences comme :

- (52) Elle a perdu un *pendant* d'oreille.  
 (53) Le *passé* lui revient en mémoire.  
 (54) Il l'a fait au *vu* et au su de tous.  
 (55) Elle pèse le *pour* et le *contre*.  
 (56) L'*avant* de la voiture ; le *devant* de la maison.

Le concept renvoie dans l'usage, comme tout autre nom, à une chose de qualité spécifique déterminée. Mais la même notion constitue une préposition dans des séquences comme :

- (57) Il arrivera *pendant* la nuit.  
 (58) *Passé* la rivière, la voiture a tourné à droite.  
 (59) *Vu* son opposition, ils ont renoncé à ce projet.  
 (60) Il ne travaille pas *pour* lui, mais *contre* eux.  
 (61) *Avant* le repas, la voiture était *devant* la maison.

Elle y représente non pas une désignation, mais un simple mode de relation, ce qui implique logiquement par exemple concomitance entre l'événement *arrivera* et *la nuit* en (57), ou antécédence de *était* par rapport à *le repas* en (61), ou encore une situation au-delà de *la rivière* en regard de *il a tourné à droite* en (58). Comme chacun de ces concepts évoque une relation particulière, on peut considérer que sa composante lexicale détermine, comme dans le cas de l'adverbe, une propriété de la relation que représente le support extensif, ce qui laisse par ailleurs ce dernier indéterminé sous le rapport du contenu aussi bien que sous celui du contenant. Mais, en syntaxe, on associe négligièrement à ces prépositions comme à toutes les autres un

complément de désignation qui caractérise ce qui appartient à l'ensemble qu'elles représentent.

### 9. L'adjectif et le substantif modal

Préposition et adverbe sont donc constitués, comme le nom et le pronom, sur la base d'un support extensif, — ce qui en constitue la seule forme grammaticale —, mais ce support n'y est pas affecté du même type de détermination parce la composante lexicale y a une fonction modale, non pas fonction de désignation ou de prédication. Le fait que l'adverbe représente une modalité et la préposition, un mode de relation, implique donc une différence de structuration qui caractérise nettement ces concepts, même et surtout dans les cas où la composante lexicale est la même que celle d'un nom ou d'un pronom : ils ont un régime d'incidence distinct.

Cependant, ces deux types de concepts de nature modale n'en appartiennent pas moins à deux catégories différentes puisqu'ils ne se révèlent pas aptes au même éventail de fonctions en syntaxe. La préposition, comme les substantifs nominal et pronominal, admet régulièrement un complément de désignation :

- (62) Marie part *avec* Paul ; ils reviendront *avant* la nuit.
- (63) Ils vont *à* la campagne *en* voiture.

complément qui peut aussi être de nature adjectivale :

- (64) Voilà une bonne chose *de* faite.
- (65) Ce n'est rien *de* facile.

Mais on ne peut jamais y substituer un adverbe en cette fonction puisque celui-ci admet uniquement des déterminations modales :

- (66) Jeanne travaille très *consciencieusement*.

Par ailleurs, outre la fonction de support de désignation de la préposition, certains syntagmes de cette nature se prêtent aux fonctions de sujet et d'objet :

- (67) *De jeunes enfants* jouent dans la cour.
- (68) *De t'avoir parlé* m'a fait du bien. (Gide)
- (69) On lui a dit *de venir* ; Cet animal cherche à sortir.
- (70) Il a obtenu *de bons résultats*.

Et, même si ces fonctions ne sont pas les plus courantes dans le cas des syntagmes prépositionnels — car il semble qu'en raison de la logique de la préposition, la logique du discours fasse le

N'admettant jamais les fonctions de support de désignation ni celles de sujet ou d'objet, l'adverbe manifeste une valence syntaxique typique d'un adjectif, alors que la préposition, qui admet ces fonctions, a une valence typique d'un substantif. En raison de leur régime d'incidence et de leur valence, ces deux types de concepts opposent donc respectivement à l'adjectif et au substantif nominal de même qu'à l'adjectif et au substantif pronominal, l'adjectif et le substantif modal.

### 10. Conclusion

Cette analyse vise ainsi à démontrer que, si chacun de ces deux types de mots appartient à une catégorie bien définie, c'est en raison d'une façon spécifique d'associer une composante lexicale à la morphologie grammaticale dont tient lieu le support extensif du concept. Sur la base de cette propriété, on définit donc l'adverbe comme un adjectif modal parce qu'il représente inévitablement une modalité d'appartenance à un support extensif indéfini, et la préposition comme un substantif modal parce qu'elle évoque dans tous les cas un mode de relation à un support extensif défini. Ce qui met par ailleurs en évidence le fait que les différents types de concepts sont compatibles les uns avec les autres parce qu'ils confèrent des propriétés différentes mais complémentaires à un même type de support. En raison de leur structure immanente, ils sont donc faits pour déterminer en syntaxe un tel support. Et, sous ce rapport, l'adverbe et la préposition, qui ont leur régime d'incidence propre, jouent un rôle bien défini dans la systématique des parties du discours.

### Références :

- GUILLAUME, Gustave (1964), *Langage et Science du Langage*, Paris, Nizet, et Québec, Presses de l'Université Laval, 287 p.
- (1973), *Leçons de linguistique 1948-1949*, série C. *Grammaire particulière du français et grammaire générale* (IV), Paris, Klincksieck, et Québec, Presses de l'Université Laval, 256 p.
- (1990), *Leçons de linguistique 1943-1944*, série A. *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française* (II), Paris, Klincksieck, et Québec, Presses de l'Université Laval, 486 p.
- OUELLET, Jacques (1985), « Sémantique grammaticale du nom et du pronom » in *Langues et Linguistique*, n° 11, p. 191-239.
- (1990), « Systématique de représentation spatiale », in *Langues et*

Joseph PATTEE  
Fonds Gustave Guillaume  
Université Laval

### LA PARTIE DU DISCOURS « PRÉPOSITION » : ANALYSE À PARTIR D'UNE ÉTUDE DE LA PRÉPOSITION SUR

Le but de l'exposé est, dans un premier temps, d'examiner les différents effets de sens liés à la préposition *sur* en français et d'essayer, dans la mesure du possible, de montrer la grande unité du signifié de ce mot. Dans un deuxième temps, il s'agira de confronter les résultats de l'analyse aux schémas généraux que propose Guillaume pour l'ensemble des prépositions.

Ce que je cherche à dégager et ce que visent à représenter les schémas guillaumiens, c'est bien sûr, le signifié matériel de la préposition. Je tiens pour acquis que son signifié formel réside dans son régime d'incidence. Elle assure la persistance d'une relation d'incidence entre deux termes là où cette relation excède les capacités incidentielles des parties du discours en présence.

I. En cherchant l'unité de sens que la psychomécanique postule pour tous les éléments de langue, je me suis rendu compte que les signifiés d'effet de la préposition *sur* ne peuvent se réduire à l'unité.

Il y a bien un élément commun à tous les emplois que, dans un premier temps, par commodité, j'appellerai l'idée de « surface ». Mais il faut distinguer deux séries d'emplois : une première série d'effets de sens ne s'explique que si l'on considère la construction de la surface en tant que lieu et une seconde série, que si l'on considère ce lieu une fois construit. On a donc une vision opérative de la construction d'un lieu et une vision résultative de ce lieu construit.

1. La définition d'une surface demande que l'on tienne compte de la dimension verticale. Elle correspond à la partie supérieure d'un objet qui, contrairement à d'autres parties telles que le devant, le derrière ou les côtés qui dépendent, en grande partie, de la position du locuteur, est déterminée de façon objective. En effet, le haut est toujours ce par quoi on termine la construction d'un édifice, ou du moins la construction de sa charpente. De ce point de vue, la surface désignée par *sur* représente l'extérieur immédiat de l'objet, autrement dit un au-delà faisant encore

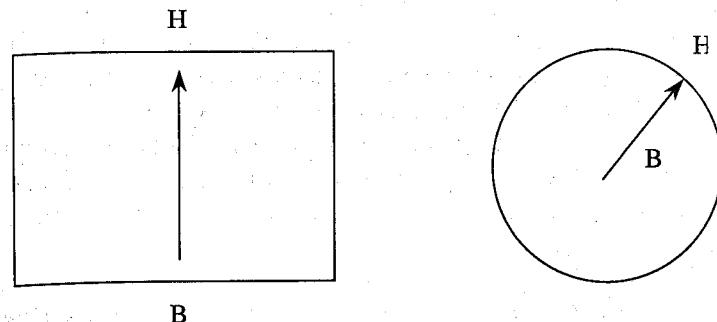


Figure 1

Et si l'on s'évade de la vision strictement spatiale et verticale d'un dessus, d'une surface, on peut dire que l'on définit un lieu mental situé immédiatement à l'extérieur par rapport à une limite de fin. Cette définition plus large permet une application plus extensive.

Je pourrai alors représenter la genèse du lieu mental que désigne *sur* grâce à un vecteur :

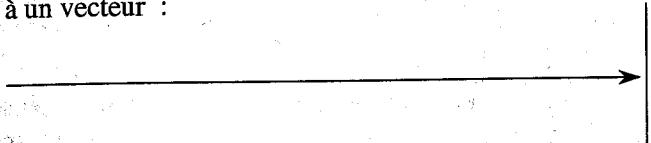


Figure 2

1.1. Ce schéma représente le dépassement minimal d'une limite, l'au-delà immédiat d'un objet ; c'est pour cette raison que l'on peut ramener à ce schéma les emplois où le sémantème même du verbe reproduit le dépassement qu'implique l'idée de *sur*.

- (1) déborder sur..., empiéter sur..., déboucher sur ... Une fenêtre qui donne sur la plage.

Ces idées verbales supposent le passage d'un seuil, alors que le non-franchissement de la limite donnerait lieu à l'emploi de la préposition *à* comme dans :

- (2) aboutir à, arriver à

C'est aussi à ce dépassement minimal, mais, cette fois, d'une entité temporelle, que l'on peut ramener des emplois tels que :

- (3) Sur ces mots, il se leva.

- (4) Ils se quittèrent sur un baiser.

où l'on exprime une successivité temporelle.

À la lecture des exemples (3) à (5), on comprend que, dans le temps, le lever, le départ ou le tir ont eu lieu immédiatement après que les mots ont été prononcés ou le baiser échangé ou l'ordre donné, ce que *sur*, indiquant la limite externe de quelque chose – ici, en l'occurrence, l'après immédiat d'un événement – exprime très bien. Ce que la préposition *après*, qui peut couvrir un au-delà plus étendu, ne saurait exprimer :

(6) Après ces mots, il se leva.

C'est encore la considération d'une limite outrepassée qui explique le mieux certains emplois de *sur* comme préfixe où le dépassement d'une limite est quantitatif : il indique un au-delà, un ajout dans *surprix*, un dépassement dans *surdéveloppé* (= très) ou un dépassement équivalent à un excès dans *suralimentation* (= trop).

1.2. Une fois défini ce lieu désigné par *sur* comme au-delà immédiat d'une limite de fin, il se déclare autonome et apte à être mis en relation avec toutes sortes de réalités. Si ce lieu est spatial et représente une surface, un objet peut y trouver place :

(7) La lampe est sur la table.

Les deux objets en présence (lampe et table) sont en contact ou sont à tout le moins contigus. L'absence de contact, en contexte spatial, entraînerait l'emploi de *au-dessus de*. On peut opposer (7) à (8) :

(8) La lampe est au-dessus de la table.

Ceci est valable même pour des entités qui n'ont pas à proprement parler de surface comme une ville. Cependant, on trouve des exemples où *sur* semble alterner avec *au-dessus* : c'est souvent avec des verbes comme *voler* ou *planer*.

(9) Des avions volent au-dessus de la ville.

Il semble, cependant, que *sur* comporte une nuance de plus. Contrairement à *au-dessus* qui indique la simple position, *sur* suggère quelque chose d'accablant, ce qui fait que l'on dit d'un danger imminent plutôt :

(10) Une menace plane sur la ville.

Il y aurait alors encore une opposition entre *au-dessus*, strictement spatial et *sur*, non strictement spatial.

L'idée de quelque chose de pesant rattacherait alors l'exemple (10)

Il faut ici aussi abandonner l'idée stricte de surface, si l'on veut saisir l'unité des signifiés d'effet. En effet, dans le cas de certaines réalités, il est plus difficile de parler d'un objet qui a son lieu sur un autre. C'est le cas d'une réalité comme un arbre. Il vaut mieux alors parler de l'arbre comme porteur, par rapport à un objet, porté. Dans le cas précis de l'arbre, ce qui est porté, ce sont essentiellement des fruits, des feuilles ou des oiseaux. Cette façon de parler est particulièrement adéquate dans le cas d'objets qui servent à transporter quelque chose ou dans le cas de véhicules : âne, vélo, civière... Je rejoins ici les idées de Vandeloise. On peut distinguer trois possibilités :

a) l'idée d'objet portant le poids de quelque chose ou de quelqu'un sera le mieux à même de décrire quantité d'emplois. C'est ainsi que dans : *l'on s'appuie sur une balustrade* ou *sur les coudes*, la balustrade porte le poids du corps. De là, quantité d'effets de sens connexes à cette idée. Par exemple :

(11) On s'appuie sur des preuves.

On s'appuie sur des preuves comme *on s'appuie sur ses coudes*. Ne dit-on pas aussi que « telle ou telle chose repose sur tels ou tels principes » ? De même, l'on dira :

(12) croire ou juger quelqu'un sur ses dires ou son apparence ;

(13) prendre exemple ou modèle sur quelqu'un.

et résultativement :

(14) Se fier sur les apparences.

b) Un autre groupe d'effets de sens tourne autour de l'idée d'un poids moral exercé sur quelque chose. À partir de *presser sur le bouton*, on passe à des actions morales de divers ordres comme :

(15) exercer une influence sur ; exercer des pressions sur ; exercer sa domination sur ; régner sur, agir sur, avoir un effet sur...

Ce qu'il y a de commun dans ces emplois, c'est la relation d'un terme porteur (le SP en *sur*) et un terme porté, celui-là étant dominé par celui-ci.

On pourrait inscrire ici les expressions où le groupe en *sur* indique le but ou le terme d'un mouvement :

(16) Marcher sur Rome, foncer sur quelqu'un ; fondre sur quelqu'un.

Même si le verbe n'indique pas toujours un mouvement vertical comme dans *s'abattre sur*, c'est quand même à la verticalité qu'il faut imputer le

*Marcher sur Rome* n'évoque pas une promenade sur la route menant à Rome, - et, de plus, comme l'a noté Jacqueline Picoche, il n'est pas obligé que ceux qui marchent sur Rome soient des fantassins – mais une expédition visant à prendre possession de la ville ou à la tenir en son pouvoir. Le sens moral l'emporte sur le sens physique.

C'est aussi à l'idée de poids exercé qu'il faut ramener beaucoup d'emplois où le SP renvoie au point dans l'espace sur lequel quelque chose est focalisé comme dans :

- (17) Mettre le cap sur ; se concentrer sur (concentrer le tir sur) ; attirer l'attention / le regard sur, insister sur ...

c) Dans un même ordre d'idées, mais à un degré supérieur d'abstraction, l'on a l'expression du sujet, du propos :

- (18) Un livre sur l'agriculture.

L'idée de porteur/porté se retrouve ici comme en fait foi l'expression : *le livre porte sur tel sujet ou ce sur quoi porte la discussion*.

L'ensemble des emplois ou du moins la majorité des emplois se ramène donc à la désignation d'une limite externe progressivement atteinte (définition opérative) ou, cette limite une fois définie, à la désignation d'un lieu porteur de quelque chose d'autre (définition résultative).

## II. Comment maintenant concilier ces données avec ce que propose Guillaume concernant la représentation des prépositions ?

Les variables en cause en psychomécanique, du moins celles que G. Guillaume pose en hypothèse, sont au nombre de deux : le module et les arguments. Le module consiste en deux mouvements, un mouvement d'approche ou d'afférence à une limite en position centrique, servant de point de référence et un mouvement d'éloignement ou d'efférence de ce même point. En principe, toutes les prépositions doivent représenter l'un ou l'autre de ces deux mouvements et faire la paire avec une autre préposition pour former de petits sous-systèmes.

Une fois le mouvement correspondant à une préposition spécifique établi, il fait ensuite l'objet d'une argumentation. Le défilé des arguments correspond aux différents effets de sens de la préposition.

C'est donc ces deux variables dont j'aurai à rendre compte : le module et les arguments.

Au départ, il apparaît qu'on ne pourra avoir recours au module pour représenter la préposition lorsque le signifié correspond à la vision opérative de l'idée de « sur ». En effet, envisager la construction même du lieu mental que représente l'idée de *sur*, c'est envisager la construction d'un lieu, d'un point, ce n'est pas encore en faire un point de référence

ou une limite de référence. Ce n'est qu'une fois ce lieu mental défini, défini résultativement, que l'on peut le concevoir comme point de référence, comme ligne de partage dont on peut s'approcher ou s'éloigner.

Par contre, une fois ce lieu défini et pouvant servir de point de référence, le module est un modèle applicable.

Quand Guillaume parle du module de la préposition, c'est la plupart du temps en rapport avec les prépositions *à* et *de*. Guillaume décrit le module en disant que la préposition *à* correspond à un mouvement d'afférence par rapport à un point de référence et la préposition *de* à un mouvement d'efférence par rapport à ce même point. Il affecte l'approche à *à* et l'éloignement à *de*, il se trouve ainsi à rapprocher le verbe *aller* de la préposition *à* et le verbe *venir* de la préposition *de* dans l'expression d'un mouvement spatial.

Qu'en est-il de la préposition *sur* ? Si l'on veut attribuer à *sur* un des mouvements du module, il faut alors examiner tous les emplois de *sur* qui ne s'expliquent pas par l'aspect génétique, opératif de l'idée de surface. On s'aperçoit alors que la majorité des verbes compatibles avec la préposition *sur* sont à rapprocher du verbe *aller* (*foncer sur*, *pousser sur*) plutôt que du verbe *venir*. C'est pourquoi on peut conclure que la préposition *sur* rapportée au module proposé par Guillaume serait à décrire comme un mouvement d'afférence.

Dans ce module dont *sur* représenterait le mouvement premier d'afférence, quelle serait la préposition qui lui ferait pendant du côté second de l'efférence ?

Traditionnellement, on oppose *sur* à *sous*. *Sous* serait-elle alors la préposition qui correspond au mouvement d'efférence du module ? Je ne peux produire ici une liste des emplois de *sous*, mais je peux dire que même un examen superficiel de ses emplois permet de dire que rien n'autorise à voir une affinité entre la préposition *sous* et le verbe *venir*, bien au contraire. Sous ce rapport, *sous* comme *sur* a l'air d'avoir plutôt des affinités avec *aller*.

Ce n'est donc pas sur l'axe modulaire mouvement d'approche d'une limite/mouvement d'éloignement d'une limite que s'opposeraient *sur* et *sous*, mais bien plutôt sur l'axe génétique, comme deux résultats différents constituant deux caractérisations différentes du point de référence dont, par ailleurs, les deux prépositions représentent une approche. D'ailleurs, Gustave Guillaume dans le schéma suivant tiré des *Prolégomènes* (inédit : figure 17 du manuscrit dactylographié) :

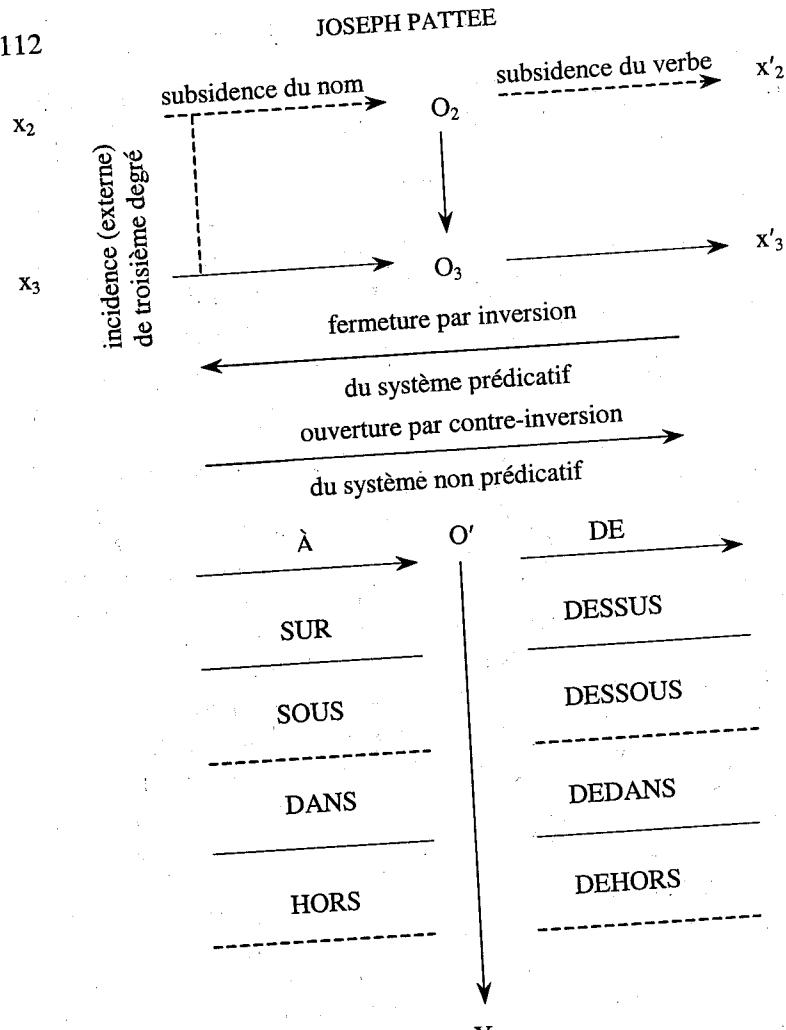


Figure 3

représente *sur* et *sous*, l'un et l'autre dans la subsidence de *à*, mais il ne commente pas cette position. Quant à moi, je ne commenterai que le côté droit où figurent *dessus*, *dessous*, *dedans* et *dehors* simplement pour dire qu'il s'agit d'adverbes qui n'ont pas leur place dans le système de la préposition. Cependant, comme ces adverbes fonctionnent souvent anaphoriquement, ils constituent, en effet, un après logique du syntagme PRÉP + substantif :

... sur la pile... oui, oui, dessus.

Par ailleurs, je peux signaler que si le discours exige l'expression d'une efférence, il est fait appel en plus de la préposition *sur* ou *sous* à la préposition *de* :

(20) J'ai retiré la feuille de sous/sur la pile.

Quelle est donc la différence alors du point de vue du module entre les prépositions *à* et *de* et les autres ? Guillaume propose que le module, le substrat mécanique, est le même partout, mais que d'une préposition à l'autre, la charge notionnelle est augmentée et diversifiée.

En quoi consiste l'augmentation et la diversification de la charge notionnelle des prépositions ? On pourrait avancer que les prépositions *à* et *de* – les plus abstraites de toutes – représenteraient un simple mouvement et un point de référence caractérisé au minimum, le module à l'état pur, si j'ose dire. En effet, il n'y a pas lieu de poser en leur cas sur un axe génétique l'opération de caractérisation de l'objet. C'est l'objet sans déterminations particulières, globalement, qui se trouve alors envisagé.

Autrement dit, ce que G. Guillaume appelle charge notionnelle serait pour *sur* par rapport à *à* non pas le mouvement commun aux deux, mais bien l'ajout de caractérisation du point de référence. Les prépositions autres que *à* et *de* comporteraient toutes par rapport à celles-ci une caractérisation plus grande. Elles seraient toutes plus lourdes matériellement parce qu'elles supposeraient non pas le mouvement seul et un point de référence non caractérisé, mais a) tantôt une discussion du point de référence comme c'est le cas avec *sur* et *sous*, b) tantôt une discussion du mouvement lui-même, c'est-à-dire une caractérisation plus poussée du mouvement.

On peut penser qu'à partir de *à* et *de*, toutes les autres prépositions comportent une charge notionnelle plus grande, augmentant à mesure qu'on s'éloigne des deux prépositions basiales pour se diriger vers les constructions complexes instituées que sont les locutions prépositionnelles.

L'ensemble des prépositions fait alors figure d'un ensemble ouvert à l'égal d'un univers notionnel. Ce qui explique la difficulté qu'ont les grammairiens à délimiter avec exactitude les membres de cette classe de mots :

L'idée que les prépositions d'une langue forment un système au sens le plus rigoureux du terme est discutable. Si l'on peut parler d'un système verbal, c'est qu'il existe un nombre fini de formes, tels les modes et les temps, dont on peut appréhender les différentes oppositions sans faire intervenir si peu que ce soit la substance notionnelle des lexèmes qui font partie de la catégorie des verbes. Les prépositions, au contraire, ne pos-

elles sans tenir compte de leur substance. C'est pourquoi il est raisonnable de supposer que leur organisation systématique n'est que partielle. Ainsi que le souligne G. Moignet dans le chapitre de la *Systématique de la langue française* qu'il consacre à la préposition, on ne peut parler, en ce domaine que de micro-systèmes, de binarités repérables, dans le plan sémantique et mettant face à face les notions d'opérations contradictoires ou du moins opposables (Cervoni, 1997 : note 72).

En résumé, en admettant que le module tel que proposé par Guillaume puisse rendre compte de la nature formelle de la matière des prépositions et en tenant compte de la diversité des charges notionnelles qui distinguent les prépositions entre elles, le paramètre modulaire n'est pas suffisant pour rendre compte non pas de la différence de sens entre les prépositions, mais de la richesse des effets de sens de chaque préposition.

Pour en rendre compte, Guillaume fait appel en plus à la notion d'arguments.

La valeur de la préposition dans le vide, non attachée à quoi que ce soit d'autre qu'elle-même est son module. Les arguments portent sur l'intervalle des termes prédicatifs qui est en quelque sorte qualifié (Guillaume, 1997 : 23).

Le module est argumenté de manière extrêmement diverse, tout en restant constant (Guillaume, 1997 : 21).

Qu'en est-il de la préposition *sur* du point de vue des arguments ? On s'aperçoit que l'on peut pour ainsi dire dévider la série des arguments. Ils ont tous en commun de reposer sur la vision du point de référence non pas au titre de surface, mais au titre de quelque chose à quoi elle sert, c'est-à-dire la capacité de porter quelque chose. Que ce soit dans le domaine purement spatial ou dans tout autre, c'est cet aspect qui constitue le dénominateur commun de tous les arguments dans le cas de *sur*. Chaque argument sera discuté en termes de porteur et de porté.

Ce qui porte sert de base ou de fondement pour un objet physique ou pour quelque chose d'abstrait comme un jugement. Ce qui est porté constitue un poids, un poids physique ou un poids moral, parce qu'il écrase, domine ou simplement parce qu'il est important, qu'il monopolise l'attention.

### Conclusion

Il est évident qu'il reste beaucoup à dire sur le signifié matériel des prépositions et ce que j'ai pu proposer à propos de la préposition *sur* ne suffit. Il y a cependant, dans cette analyse, même frag-

### Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude : Sur/sous, de la localisation spatiale à la localisation temporelle, dans : A.-M. Berthonneau et P. Cadiot (éds), *Les prépositions : méthodes d'analyse*. Lexique 11, Presses de l'Université de Lille, 1992.
- CERVONI, Jean : *La préposition, Étude sémantique et pragmatique*, Paris et Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, 1991. Collection Champs linguistiques.
- CERVONI, Jean : La « polysémie de la préposition « da » », *Hommage à la mémoire de Gérard Moignet*, numéro spécial des *Travaux de linguistique et de littérature*, 18, 1, 1980, pp. 227-237.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 1951-1952, série A, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, vol. 15, 1997.
- GUILLAUME, Gustave, *Prolégomènes à la linguistique structurale*, [texte en cours de publication, Référence : Boîte 25. Dossier 2. Liasse A.]
- LOWE, Ronald : L'analyse des prépositions « à » et « de » dans le cadre d'une syntaxe opérative. *Revue Kalimat*, Université Balamand, Tripoli, Liban, pp. 65-82.
- LOWE, Ronald : Le caractère diastématique du régime d'incidence de la préposition. In : *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives*. Textes publiés sous la direction de P. de Carvalho et O. Soutet, Paris, Honoré Champion, pp. 213-22.
- MOIGNET, Gérard : *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- SAVARY, Raymond : *Ordre langagier, champ spatial et emplois « figurés » Prépositions, cas et verbes en allemand et en français*, Niemeyer, Max Niemeyer Verlag, Linguistische Arbeiten 143, Tübingen, 1984.
- VANDELOISE, Claude : *L'espace en français, Sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Éditions du Seuil, Paris, 1986.

Louise M. SKRELINA  
Université Pédagogique de Russie  
Saint-Pétersbourg

SYSTÉMATIQUE DU PRONOM DE LA 1<sup>ère</sup> PERSONNE EN RUSSE  
(EN COMPARAISON AVEC CELLE DU FRANÇAIS)

### 1. Sémiologie

En russe, la 1<sup>ère</sup> personne possède un paradigme casuel de quatre formes : *я, меня, мне, мною* (*мною*) [ya, ménia, mné, mnoju]. Sous cet état sémiologique, nous trouvons cinq cas (*mnoj*). Sous cet état sémiologique, nous trouvons cinq cas psychiques : nominatif, génitif, datif, accusatif, ablatif, auxquels s'ajoute un cas de discours, le sixième, que l'on nomme le cas prépositionnel. D'autres cas, sauf le nominatif et l'accusatif, peuvent avoir aussi l'emploi prépositionnel. En français, le paradigme casuel comprend, à la 1<sup>ère</sup> personne, les formes du pronom existentiel : *je, me*. Le pronom ontique *moi* n'a qu'un cas synthétique, tout comme les noms français ; dans le discours, *moi* connaît des emplois avec ou sans préposition. De cette comparaison, nous ne pouvons déduire que ce qui est déjà bien connu : que les pronoms personnels russes et français ont les mêmes racines indo-européennes : \**me* et \**egho*. La racine \**me* se retrouve à la base des cas obliques : en grec, elle est précédée de la voyelle prothétique *e*, en hittite par *a* ; en slave c'était \**men*-, en balte \**mon*-, etc. (Savtchenko, 1974 : 238). La racine du nominatif des langues indo-européennes est reconstruite sous la forme \**egho*, où la consonne \**gh* est reconstituée à partir des formes indo-iraniennes et balto-slaves ; le *ego* du grec et du latin, ainsi que le gotique *ik* témoignent en faveur de la consonne basiale *g*. La voyelle initiale serait \**e*, voir conformément en grec, en latin et dans les langues germaniques, et \**o*, voir en lituanien, en hittite et, avec allongement de \**o*, en slave (Savtchenko, 1974 : 237-238).

L'étude comparative des bases \**me* et \**egho* a permis de constater que la première est plus ancienne que la seconde : la base \**me* est commune aux langues indo-européennes, elle a une structure syllabique ouverte, propre en général aux pronoms indo-européens : \**me/mo*, \**te/to*, \**se/so*, \**ue/uqo*, \**ne/no*, \**ie/io*, \**k'ui/k'o*. La base \**egho* possède une structure plus compliquée et diffère selon les dialectes : la consonne est représentée tantôt par *g*, tantôt par *gh* ; la voyelle est, selon Savtchenko, la base \**egho* n'existe

verbes au présent-aoriste, alias dans les verbes d'action. Cela veut dire que le pronom \**me*, en tant qu'ancien affixe verbal, comporte une valeur d'activité. Le pronom d'inactivité devait se trouver dans la structure des verbes au parfait, parce que le parfait relève de l'ancienne catégorie de l'état. La reconstitution du pronom d'inactivité de la 1<sup>ère</sup> personne du singulier a donné la forme, \**ue/uqo*, cf. en sanskrit *dadā-u*, en latin *laudā-u-i* ; mais en hittite, c'est *uk* et *am-uk* (Savtchenko, 1984 : 437-488).

À l'époque du passage du stade de la construction *active* au stade de la construction *nominative*, la différence entre les pronoms actifs et inactifs s'efface progressivement, et ils deviennent synonymiques. Mais la synonymie de pronoms personnels étant inutile, certains procédés évolutifs amènent à l'établissement de l'opposition casuelle entre eux. Les formes casuelles diffèrent, selon les dialectes de l'indo-européen ; c'est ainsi que s'opposent Nom.\**ego/Acc.\*me*, d'une part, et Nom. *uk/Acc. amuk*, d'autre part. Ce sont les formes du sujet et de l'objet (Savtchenko, 1984 : 490-491).

### 2. Psychisme

Le pronom russe *я* [ya] assume toutes les fonctions que le français a réparti entre le *je* et le *moi* ; sa teneur psychique ressemble à celle du pronom français sous sa double sémiologie. Pour la représenter, on peut se servir d'une notation analytique que G. Guillaume donnait, en 1948, à *je, me, moi* (*Leçons*, 1987 : 224-226) :

*Je* = personne ordinaire 1<sup>ère</sup> ∫ personne logique ∫ personne dynamique positive (+), personne dynamique négative (-).

Cette notation s'explique comme suit : pour le pronom *je*, la personne ordinaire 1<sup>ère</sup> est majeure et intégrante, elle subsume la personne logique et la personne dynamique positive ou négative. La personne intégrée logique, c'est la 3<sup>e</sup> personne. La personne dynamique intégrée, c'est une personne comportant deux états extrêmes alternants : celui de sujet actif et celui de sujet passif. En discours, la personne dynamique positive sera réalisée dans *je frappe*, et la personne dynamique négative, dans *je suis frappé*.

*Me* = personne ordinaire 1<sup>ère</sup> ∫ personne logique ∫ personne dynamique négative (-).

Nous voyons que *me*, à la différence de *je*, n'emporte avec soi que la personne dynamique négative, tandis que *je* emporte avec soi l'alternance : personne dynamique positive/personne dynamique négative.

La troisième composante de *me* signifie l'absence de dynamisme, et à cette situation non alternante, correspond la fonction objet.

*Moi* = personne dynamique ∫ personne ordinaire ∫ personne logique

Cette notation s'explique comme suit : pour le pronom *moi*, la personne intégrante est la personne dynamique, et les personnes pré-intégrées ce sont : la personne ordinaire et la personne logique. La prépondérance est donnée à la personne dynamique sur les autres conditions de définition de la personne, parce que le pronom *moi* peut avoir des cas prépositionnels. G. Guillaume dit que la personne dynamique alternant du positif au négatif, l'alternance peut jouer ou ne pas jouer : le non-jeu de l'alternance amène l'emploi de la préposition (*Leçons*, 1987 : 226). Cela veut dire que *moi* est apte à s'employer, en discours, tantôt comme sujet (*moi, je parle*), tantôt comme objet direct, immédiat (*regardez-moi*) ou objet indirect, médiat (*parlez-moi*), tantôt comme attribut (*je suis moi*). Ces fonctions sont nommées *immanentes*, en vis-à-vis desquelles Guillaume met toutes les autres fonctions concevables qu'il nomme *transcendantes* ; ces dernières ne sont pas intégrées et sont rendues, explicitement, par préposition.

La personne logique des pronoms *je* et *me* est intra-verbale ; la personne logique du pronom *moi* est extra-verbale, et donc intra-nominale.

Passons maintenant au contenu psychique du pronom russe *я* [*ya*] dont les composantes seront :

*Я* [*ya*] = personne ordinaire 1<sup>ère</sup> ∫ personne logique ∫ personne dynamique positive (+) et négative (-)

Cette notation reproduit exactement celle que G. Guillaume donne pour *je* ; elle diffère de la représentation du *moi* par l'absence du dynamisme transcendant, ce qui est bien compréhensible, parce que le *я* [*ya*] russe est strictement sujet. Mais étant sujet, il peut recevoir, dans le discours, la valeur de patient, par exemple, dans des constructions passives tout comme en français : *je suis surprise, aimée, oubliée*, etc. Ceci est bien marqué, d'ailleurs, par la présence, dans la structure psychique du pronom personnel, d'une personne dynamique (positive ou négative).

Le pronom *я* [*ya*] apporte avec lui un dynamisme immanent et refuse tout dynamisme transcendant, c'est-à-dire qu'il ne connaît pas le cas prépositionnel comme *vers moi, après moi*, etc. en français. On place le *ya* russe dans le plan verbal, mais à la différence du

c'est le cas du *je* français. On trouve des emplois du verbe russe avec ou sans pronom personnel, mais ces emplois ne sont pas marqués grammaticalement ; le plus souvent, ils ne sont marqués que par une faible nuance stylistique qui peut d'ailleurs atteindre certains degrés emphatiques. Quand le *ya* s'emploie seul sans verbe, on peut découvrir, dans la structure logique profonde de l'énonciation, le verbe d'existence *быть* [*byt'*] être qui accompagne toujours *ya* : *он сильнее, чем я [one silnëe tchem ya]* *il est plus fort que moi*. Le verbe d'existence est pensé à la 3<sup>e</sup> personne pour la première partie de la phrase citée (*он сильнее [one silnëe] = он есть сильнее [one iest' silnëe]*) et il est pensé à la 1<sup>ère</sup> personne dans la deuxième partie (*чем я [tchem ya] = чем есть (есмь) я [tchem iest' (iesm') ya]*). Pour la phrase française, on peut reformuler de la même manière cette comparaison : « *il est plus fort que moi je ne le suis* ». Le français montre clairement que grammaticalement *moi* se rapporte à l'Espace, et *je* se rapporte au Temps, l'un est nommé ontique, l'autre existentiel ; le *ya* russe se trouve juste sur la frontière entre l'Espace (nom) et le Temps (verbe) car il réunit les traits ontiques et existentiels.

### 3. Conformité entre la double sémiologie de la 1<sup>ère</sup> personne française et l'unicité du *я* russe

Considérés sous l'aspect cognitif, le *je* et le *moi* forment un couple sujet/objet ; ceci est bien traduit dans la fameuse phrase de Colas Breugnon : « ...*je m'ai, - c'est le meilleur de l'affaire, - j'ai moi, Colas Breugnon, bon garçon, Bourguignon...* » (Rolland, 1957 : 17).

Et cela trouve son explication théorique dans « *La Pensée et la Langue* » (1862) de l'éminent linguiste russe A.A. Potébnia (1835-1891) qui a formulé l'idée du *я* (le *je*) *sui-connaissant*, ou *sui-concevant*. Le *я* (le *je*) *sui-connaissant* se présente, en pensée, comme *connaissant* et *connu*, autrement dit, comme *sujet connaissant et objet connu*. L'unité du *я* n'étant pas rompue, il n'en reste pas moins que le *je connaissant* (sujet, personne active) précède le *je connu* (objet, personne inactive). Cela nous rappelle les notions de la vision sécante et de l'intervalle avancées plus tard par G. Guillaume. Entre le *ya* – sujet, actif – et le *ya* – objet, passif –, il y a un intervalle. Tout comme il y a un intervalle psychique entre les parcelles  $\alpha$  et  $\omega$  du présent, la parcelle  $\alpha$  signifiant l'incidence et la parcelle  $\omega$ , la décadence.

En russe, ces deux composantes du pronom de la 1<sup>ère</sup> personne se trouvent dans le même mot, tandis que, en français, elles ont chacune,

leur signe. Rappelons-nous que le *moi* français est, étymologiquement, un cas oblique.

#### 4. Psychisme inversé dans la sémiologie

Peut-on dire que les personnes intégrées trouvent, chacune, leur réalisation dans le discours ? – Et pourquoi pas, étant donné que « le langage physifie... le mental » (*Principes*, 1973 : 121) et qu'il y a des degrés « de l'intervention du psychisme de sémiologie » : 1) penser par notions ; 2) penser par sémiologie des notions ; et 3) penser = parler (*Leçons*, 1982 : 30).

Synthétique en langue, la 1<sup>ère</sup> personne devient analytique dans ses emplois de discours : la personne ordinaire possède son signe (en russe, c'est *я* [ya], en français, c'est *je/moi*) ; la personne dynamique, signifiant la puissance ou la non-puissance d'activité du sujet, s'exprime dans les constructions de la voix active ou passive grâce à la forme du verbe et à celle du pronom qui joue le rôle de patient ou d'agent. Reste la personne logique intégrée qui est celle dont il est parlé, la 3<sup>e</sup> personne « omni-présente » et objective, désignée aussi comme personne de support, personne d'univers, personne humaine. Toutes ces désignations font comprendre la complexité de cette notion et la prédisposition de la 3<sup>e</sup> personne à des variations d'extension, et c'est d'autant plus évident que la « 3<sup>e</sup> personne peut être un être plus ou moins extensif appartenant à l'univers ou même, à la limite de l'extension et de l'extensité, l'univers lui-même » (*Principes*, 1973 : 267).

Le mouvement entre les extensités maximales et minimales de la 3<sup>e</sup> personne intégrée sera explicité par le *il* neutre et les *il*, *elle* du masculin et féminin.

Le *il* neutre ou impersonnel est défini comme représentant la personne logique par G. Guillaume (*Leçons*, 1987 : 246) ; G. Moignet y a ajouté le pronom *soi* comme signe de la personne de sémantèse (Moignet, 1974 : 89). Les pronoms *il*, *elle* peuvent être considérés en tant que signes de l'état humain du rapport *personne/univers* (*homme/univers*). L'appartenance de la 3<sup>e</sup> personne à l'Homme et à l'Univers, dans ce rapport, pourrait être décrite dans les termes de *limite* ou *seuil* employés par G. Guillaume dans ses descriptions des rapports *incidence/décadence* ou *subjonctif/indicatif*. En reprenant ici les mots de G. Guillaume sur le « transport du Moi singulier au Hors-Moi », nous les traitons comme comportant l'idée de mutation du *moi* en *il*, *elle*, *ils*, *elles* (Hors-Moi) : « car notre conception grammaticale de la personne comporte, partout et toujours, une certaine évasion grammaticale de la personne parlante » (*Leçons*, 1987 : 181-183).

La mutation du *moi* en *il*, *elle* permet d'expliquer les cas d'accord du participe passé ou de l'adjectif avec la 1<sup>ère</sup> personne : *moi, je suis surpris/surprise ; je suis heureux/heureuse*. Le genre appartient à la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> personne aussi bien qu'à la 3<sup>e</sup>, il est représenté, *psychiquement*, par le masculin, le féminin et le neutre. En sémiologie, ni *je*, ni *moi*, ni *я* ne possèdent de marque de genre, mais dans le discours, ils prennent un genre *de facto*, selon l'expression de G. Guillaume (*Leçons*, 1999 : 211) : « *de facto* seulement du fait que *je* se sait vu de *tu* et *tu* de *je* (ceci s'étend au langage intérieur : on imagine l'interlocution) ». Dans cette citation, nous voyons le *je* existentiel correspondant au *moi* ontique. D'autre part, nous voyons dans le *je* « qui se sait vu par *tu* », une transformation mentale du *je* en *il/elle*, lesquels seront munis de la marque du genre masculin ou féminin.

Passons à un exemple qui donne une singulière explicitation du psychisme de la 1<sup>ère</sup> personne, avec dissociation de la personne ordinaire et de la personne logique (humaine) :

Вот он я ! Вот она я ! [Vot one ya ! Vot ona ya !]

Traduction approximative : *Je suis là, moi ! Me voilà ! C'est moi !*  
Traduction littérale : *Vot* : voilà ; *one* : il, lui ; *ona* : elle ; *ya* : je, moi ; ce qui donne : *Voilà lui (il) moi (je) ! et Voilà elle moi (je) !*

La différence entre les phrases russes et françaises consiste (1) en la présence des marques du masculin et du féminin dans les phrases russes, et en leur absence dans celles du français, et (2) en l'absence du verbe, en russe, et en sa présence, en français.

La phrase russe ne contient que des nominaux : *vot* – un déictique adverbial, étymologiquement pronom démonstratif, racine de cas oblique, neutre ; *one*, *ona* – pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne, masculin ou féminin ; *ya* – pronom personnel de la 1<sup>ère</sup> personne. Dans la successivité des pronoms, nous avons un calque inversé du psychisme de la 1<sup>ère</sup> personne où la personne ordinaire précède, et la personne logique suit. Effet de Narcisse se contemplant dans l'eau : c'est comme quand le côté gauche se retrouve à droite, et le droit, à gauche.

C'est également la situation de l'apparition du *Moi* devant le public qui m'observe, – et je suis, dans ce cas, *je-objet* ; mais le public m'inclut, en même temps, comme un des spectateurs, – et je deviens *je-sujet*. *Je-objet* sera désigné par le pronom de la 3<sup>e</sup> personne *on*, *она* (*il*, *elle*) ; *je-sujet* sera désigné par le pronom de la 1<sup>ère</sup> personne *я* *ya* (*je*, *moi*). L'ordre des termes dans la phrase est significatif : du plus général au moins général, puis, au plus concret :

l'extensité du premier terme est plus grande que celle du second, tandis que l'extensité du dernier terme conclusif est minimale. C'est l'inversion du rapport d'extensité à l'intérieur de la 1<sup>ère</sup> personne.

Le *ya* reçoit un genre dans cet emploi, et ce genre s'exprime par un des substituts du nom : *oh* [one] *il* ou *ona* [ona] *elle*. J'ai dit « substituts du nom » : ceci correspond exactement à la nature du *я*, lequel est un nom propre de discours (les petits enfants le réalisent parfaitement).

En conclusion, je vais résumer la thèse générale de mon exposé : les composantes intégrées de la structure psychique du pronom *я* [*ya*] *je, moi* peuvent trouver leur signe dans le discours, et le mécanisme de cette explication discursive serait un corollaire de la subduction. La phrase analysée *Bot oh я !* [Vot one ya !] est structurée dans l'ordre inverse par rapport à l'ordre des composantes intégrées de la structure psychique du *я* [*ya*] *je, moi*.

#### Bibliographie

- Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1973, 256 p. – Vol. 3.
- Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, Québec-Lille, Presses de l'Université Laval-Presses Universitaires de Lille, 1987, 375 p. – Vol. 8.
- Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1951*, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1998, 289 p. – Vol. 15.
- MOIGNET, Gérard. *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, 1974, 273 p.
- POTÉBNIA, A.A. La pensée et la langue (1862), in : Potébnia, A.A. *Estetika i poética*, Moscou, Iskoustvo, 1976, 614 p. – en russe.
- Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1973, 276 p.
- ROLLAND, R. *Colas Breugnon*, Paris, Albin Michel, 1957, 298 p.
- SAVTCHENKO A.N. *Grammaire comparative des langues indo-européennes*, Moscou, Vischaia chkola, 1974, 410 p. – en russe.
- SAVTCHENKO A.N. Les plus anciens processus dans la classe des pronoms personnels de l'indo-européen, in : *Izvestiia Akademii Naouk SSSR. Sér. littér. et langues*, t.43, N6, Moscou, 1984, p. 483-491. – en russe.

Renée TREMBLAY  
Fonds Gustave Guillaume  
Université Laval

#### LE CONTRASTE DE L'UNIVERS-ESPACE ET DE L'UNIVERS-TEMPS : FONDEMENT DU SYSTÈME DES PARTIES DU DISCOURS

Le système des parties du discours est fondé sur la séparation de l'univers-espace et de l'univers-temps. L'opposition du nom et du verbe est une conséquence de ce premier partage. Nous ne pourrons aborder ici l'étude de l'entier du système des parties du discours. Notre exposé se limitera aux parties du discours prédictives qui sont réparties dans chacun de ces deux plans. Nous essaierons de montrer quelle relation existe entre la répartition des parties du discours prédictives dans le plan du nom et dans le plan du verbe et la nécessité qu'il y a pour le sujet pensant de se donner une concevabilité de l'univers qui soit fondée sur le contraste de l'univers-espace et l'univers-temps.

Le système des parties du discours est divisé en deux plans, le plan du nom et le plan du verbe. En ce qui concerne les parties du discours prédictives, ces deux plans sont par la suite l'objet d'un partage en trois champs : le champ de la substantivation, le champ de l'adjectivation et le champ de l'adjectivation d'une adjectivation. Il en résulte une série de positions occupables soit dans un plan, soit dans l'autre comme le suggère une figure tirée de l'essai inédit de G. Guillaume intitulé *Prolégomènes à la linguistique structurale* (page 40 du manuscrit dactylographié) :

l'extensité du premier terme est plus grande que celle du second, tandis que l'extensité du dernier terme conclusif est minimale. C'est l'inversion du rapport d'extensité à l'intérieur de la 1<sup>ère</sup> personne.

Le *ya* reçoit un genre dans cet emploi, et ce genre s'exprime par un des substituts du nom : *on* [one] *il* ou *ona* [ona] *elle*. J'ai dit « substituts du nom » : ceci correspond exactement à la nature du *я*, lequel est un nom propre de discours (les petits enfants le réalisent parfaitement).

En conclusion, je vais résumer la thèse générale de mon exposé : les composantes intégrées de la structure psychique du pronom *я* [*ya*] *je, moi* peuvent trouver leur signe dans le discours, et le mécanisme de cette explicitation discursive serait un corollaire de la subduction. La phrase analysée *Bot on я !* [Vot one ya !] est structurée dans l'ordre inverse par rapport à l'ordre des composantes intégrées de la structure psychique du *я* [*ya*] *je, moi*.

#### Bibliographie

- Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1973, 256 p. – Vol. 3.
- Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, Québec-Lille, Presses de l'Université Laval-Presses Universitaires de Lille, 1987, 375 p. – Vol. 8.
- Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1951*, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1998, 289 p. – Vol. 15.
- MOIGNET, Gérard. *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, 1974, 273 p.
- POTÉBNIA, A.A. La pensée et la langue (1862), in : Potébnia, A.A. *Estetika i poética*, Moscou, Iskoustvo, 1976, 614 p. – en russe.
- Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1973, 276 p.
- ROLLAND, R. *Colas Breugnon*, Paris, Albin Michel, 1957, 298 p.
- SAVTCHENKO A.N. *Grammaire comparative des langues indo-européennes*, Moscou, Vischaia chkola, 1974, 410 p. – en russe.
- SAVTCHENKO A.N. Les plus anciens processus dans la classe des pronoms personnels de l'indo-européen, in : *Izvestiia Akademii Naouk SSSR. Sér. littér. et langues*, t.43, N6, Moscou, 1984, p. 483-491. – en russe.

Renée TREMBLAY  
Fonds Gustave Guillaume  
Université Laval

#### LE CONTRASTE DE L'UNIVERS-ESPACE ET DE L'UNIVERS-TEMPS : FONDEMENT DU SYSTÈME DES PARTIES DU DISCOURS

Le système des parties du discours est fondé sur la séparation de l'univers-espace et de l'univers-temps. L'opposition du nom et du verbe est une conséquence de ce premier partage. Nous ne pourrons aborder ici l'étude de l'entier du système des parties du discours. Notre exposé se limitera aux parties du discours prédictives qui sont réparties dans chacun de ces deux plans. Nous essaierons de montrer quelle relation existe entre la répartition des parties du discours prédictives dans le plan du nom et dans le plan du verbe et la nécessité qu'il y a pour le sujet pensant de se donner une concevabilité de l'univers qui soit fondée sur le contraste de l'univers-espace et l'univers-temps.

Le système des parties du discours est divisé en deux plans, le plan du nom et le plan du verbe. En ce qui concerne les parties du discours prédictives, ces deux plans sont par la suite l'objet d'un partage en trois champs : le champ de la substantivation, le champ de l'adjectivation et le champ de l'adjectivation d'une adjectivation. Il en résulte une série de positions occupables soit dans un plan, soit dans l'autre comme le suggère une figure tirée de l'essai inédit de G. Guillaume intitulé *Prolégomènes à la linguistique structurale* (page 40 du manuscrit dactylographié) :

On peut considérer le plan nominal et le plan verbal, de même que leurs subdivisions respectives, comme des lieux, des espaces mentaux qui s'opposent les uns aux autres non pas au hasard, mais selon une nécessité qui est un ordre de raison. Chacune des parties du discours prédictives est le résultat d'une construction du mot effectuée à partir de l'occupation d'une position dans l'un ou l'autre de ces lieux opératifs.

Sur quoi l'opposition du plan nominal et du plan verbal repose-t-elle ? Qu'est-ce que l'univers-espace et l'univers-temps ? Ce contraste qui est génétiquement le premier et donc le plus important de l'univers de représentation qu'est la langue que nous portons en nous, en tant que sujets parlant le français, relève-t-il d'une divisibilité dont l'origine doit être cherchée dans la réalité dont la langue est faite pour parler ? Faut-il plutôt attribuer cette division à une nécessité relevant du mode de fonctionnement de la pensée humaine elle-même ? Qu'est-ce que le plan nominal ? Qu'est-ce que le plan verbal ? Pourquoi un tel contraste existe-t-il en français, mais pas nécessairement dans toutes les langues humaines ? Comment un tel contraste a-t-il pu être créé ? Quel est le fondement de cet ordre de raison qui se manifeste dans le système des parties du discours ? Voilà autant de questions auxquelles la suite de cet exposé tentera d'apporter quelques éléments de réponse.

### 1. L'observation des parties du discours

Le mot est l'unité de puissance que la langue met à la disposition du sujet parlant afin qu'il puisse s'en servir pour construire, au moment du besoin, une phrase qui lui permettra d'exprimer sa pensée. Le mot a donc devant lui un futur immédiat qui est de contribuer à la construction de la phrase. En ce sens, le mot est une unité de puissance. Il est l'unité de puissance de la phrase. Mais le mot est aussi un résultat. Il a derrière lui une opération de construction qui appartient, dans l'acte de langage, au passé de l'acte d'expression. Bien qu'inconsciente, l'opération de construction du mot a besoin de temps pour se produire. Ce temps est appelé en psychomécanique du langage le *temps opératif*.

De la genèse du mot, il n'est possible d'observer que le résultat. Mais la simple observation de ce résultat permet déjà de savoir que le mot français est une unité complexe, obtenue par l'assemblage de plusieurs éléments formateurs ainsi que l'analyse de sa sémiologie, de même que l'observation de ses capacités associatives et de son fonctionnement syntaxique le font voir. Les éléments formateurs du mot ne sont pas les mêmes selon la partie du discours à laquelle le mot appartient. Le mot *maison*, du fait qu'il est un substantif, comprend la notion de maison et les morphèmes de genre féminin, de nombre singulier, de fonction et

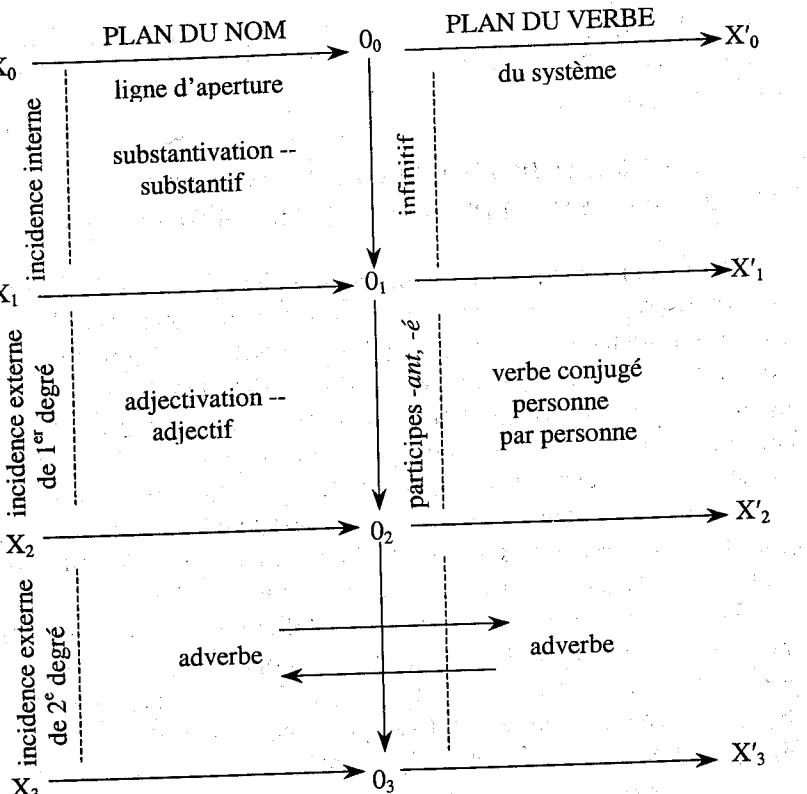


Figure 1

Le champ de la substantivation est occupé par le substantif dans le plan nominal et par l'infinitif en position limite, à proximité extrême du nom, dans le plan verbal. Le champ de l'adjectivation est réservé à l'adjectif dans le plan nominal. Dans le plan verbal, le participe présent et le participe passé occupent une position limite, au sortir immédiat du plan nominal, alors que le verbe conjugué en personnes ordinaires est davantage éloigné du plan du nom et pénètre plus profondément dans le plan verbal. Enfin, le champ de l'adjectivation d'une adjectivation loge l'adverbe dans chacun des deux plans. Le déterminant de l'appartenance à l'un ou l'autre champ est le régime d'incidence de la notion à son support d'application. Dans le champ de la substantivation, l'incidence de la notion à son support est interne ; dans le champ de l'adjectivation, l'incidence de la notion à son support est externe ; et enfin dans le champ de l'adjectivation d'une adjectivation, l'incidence de la notion à son support est externe au second degré.

de personne intranominale. Le mot *marchait*, du fait qu'il est un verbe, comprend notamment la notion de « marcher » et les morphèmes de mode indicatif, de temps imparfait et de personne intraverbale<sup>1</sup>.

Il est donc possible de voir que les mots qui permettent de construire une phrase française se distinguent les uns des autres non seulement par leur contenu notionnel, mais aussi par leur contenu formel. Comment la langue française permet-elle cette diversité ? Nous essaierons d'apporter quelques éléments de réponse à cette question en cherchant à savoir quelles sont les conditions auxquelles la structure d'une langue doit satisfaire pour qu'en elle puisse être construit un système permettant à ses unités de puissance de se diversifier non seulement lexicalement, mais aussi formellement.

## 2. L'idéation notionnelle et l'idéation structurale

Une comparaison qui est souvent faite par Gustave Guillaume<sup>2</sup>, entre la structure du mot français et la structure du caractère chinois aidera à saisir l'importance pour une langue de pouvoir loger la genèse de forme de ses unités de puissance dans une étendue large. Une étendue large est divisible. Elle peut donc être partagée en plusieurs lieux s'opposant systématiquement les uns aux autres.

En français, l'idéation notionnelle est une opération de particularisation et l'idéation structurale une opération de généralisation. La genèse de matière du mot livre une notion particulière, alors que la genèse de forme du mot est accomplie au moyen de notions générales, les formes vectrices, dont le rôle consiste à conduire la notion particulière jusqu'à son universalisation finale d'entendement, soit dans l'univers espace, soit dans l'univers-temps. En français, l'idéation notionnelle est portée par une tension allant à l'étroit, alors que l'idéation structurale est portée par une tension allant au plus large. En chinois, comme l'explique Guillaume, l'idéation notionnelle est généralisante et elle est portée par une tension allant au large, tandis que l'idéation structurale est particularisante et est portée par une tension allant au plus étroit. Les mouvements de particularisation et de généralisation, qui sont à la base de la puissance de penser de l'être humain, sont donc présents aussi bien en chinois qu'en français, mais leur ordination est différente ; en français, il y a d'abord particularisation, puis généralisation. En chinois, c'est

l'inverse : la généralisation vient en premier et elle est suivie de la particularisation.

Cependant, aussi bien en français qu'en chinois, l'idéation structurale succède à l'idéation notionnelle. Cet ordre ne peut être inversé. La successivité de l'idéation notionnelle et de l'idéation structurale est universelle :

Une langue, quelle qu'elle soit parmi les langues du monde, est un tout d'idéation (une idéation intégrale du pensable humainement possible dans une aire de civilisation donnée, à une époque donnée) au-dedans duquel se suivent linéairement, toute récurrence exclue, deux tensions dont la seconde est universellement – l'attribution de valeur est constante – l'idéation de structure et la première, l'idéation notionnelle, toute langue étant un cumul des deux. (Guillaume, *Notes pour les Prolégomènes*, inédit : feuillet 124.25 de l'original dactylographié, reproduit plus loin dans le présent ouvrage).

C'est l'idéation structurale qui fait de la notion un vocable, qui confère à la notion sa dicibilité mentale et en fait une unité dont la phrase pourra se saisir, à condition bien entendu qu'une sémiologie appropriée permette de muter la dicibilité mentale en dicibilité physique. Voici la définition que Gustave Guillaume donne de la dicibilité mentale :

Le terme de *dicibilité mentale* mérite qu'on s'y arrête. Il ne peut être de dicibilité par signes – sémiologique (orale ou scripturale) – que relativement à quelque chose de pensé, et de pensé non pas d'une manière quelconque, librement, mais comme il faut pour qu'un signe puisse s'y ajuster. Cette manière de penser, c'est de la dicibilité mentale. L'intervention d'un signe jugé convenant, c'est de la dicibilité orale ou scripturale, la dicibilité sémiologique, – psycho-sémiologique, – du signe ayant ses raisons, son psychisme. (Guillaume, 1982 : 26)

En français, la partie du discours, qui appartient à l'idéation structurale de la langue, pourvoit le mot d'un mécanisme d'incidence qui lui permet d'entrer en discours en s'associant à d'autres mots pour construire la phrase. C'est donc la partie du discours qui fait du mot une unité dont la phrase peut se saisir.

Il ne faut cependant pas, en se fondant sur l'étude du français, conclure que toutes les langues doivent nécessairement posséder un système des parties du discours. Ce que toutes les langues doivent nécessairement résoudre, c'est le problème de la dicibilité de la notion. Toutes les langues doivent donc donner aux notions une forme qui leur permet d'entrer en discours. C'est dire qu'en toute langue, à l'idéation notionnelle succède l'idéation structurale.

<sup>1</sup> ... le discours verbe comprend de plus une morphologie externe de

Il existe plusieurs types de vocables. Le caractère de la langue chinoise est un exemple de vocable. Il entre directement en discours. Les éléments formateurs des langues bantoues sont aussi un exemple de vocable. Ils entrent en discours en s'associant les uns aux autres pour former une unité complexe (le mot-phrase) participant à la construction de la phrase. Le mot des langues indo-européennes, celui du français en particulier, devient un vocable lorsque sa genèse de forme est totalement achevée et qu'il est pourvu du mécanisme associatif que lui confère l'appartenance à une partie du discours déterminée :

On se gardera de voir expressément dans le pragmatisme incorporé au représenté une prévision d'emplois dont ferait état sa définition. Il s'agit en effet d'autre chose de plus subtil, à savoir que la définition du vocable qui s'opère en représentation se clôt par un accessus *possible* du représenté à l'exprimé, accessus dont le déclarant est la partie du discours conduite à son point de définition par des indications grammaticales (de nombre, de genre, de fonction, de mode, de personne, de temps) qui disent dans l'ordre du trans-singulier ce que les parties du discours – nom-substantif, nom-adjectif, substantif-verbe (infinitif), adjectifs-verbe (participes), verbe-adjectif de personne (verbe proprement dit), adverbe, et, la prédictivité outrepassée, la préposition – disent dans l'ordre du trans-universel, double emploi que la progression du représenté dans le sens d'une économie supérieure tend à éliminer par la réduction de ce que véhicule de relatif à l'exprimé le transitus (D) du singulier à l'universel. (Guillaume, *Notes pour les Prolégomènes*, inédit : 67 de l'original dactylographié)

Le vocabule peut entrer en discours (transiter de la représentation à l'expression) lorsque sa genèse psychique, matérielle et formelle, est achevée et qu'il s'intègre à une partie du discours qui lui confère la dicibilité mentale. Pour entrer en phrase, il lui reste à se pourvoir d'un signe qui lui permettra d'être effectivement dit.

L'idéation notionnelle du français correspond à la représentation matérielle, notion par notion, de l'expérience que nous avons du monde. Cette représentation matérielle de l'expérience prend son départ à un univers mental de représentation, l'univers-matière, qui est un univers plein, comme l'est l'univers d'expérience dont la langue est faite pour parler. L'univers mental de représentation matérielle de l'expérience constitue un ensemble dans lequel les notions sont saisissables une à une au fur et à mesure des besoins d'expression de la pensée. Chaque notion est discernée grâce à une opération de particularisation dont la forme de mouvement est celle d'une tension fermante s'achevant à l'étroit.

À la particularisation réplique une opération de généralisation dont

seule représentation formelle de l'univers, mais à deux représentations formelles : l'univers-espace et l'univers-temps.

La genèse de matière et la genèse de forme d'un mot français, de même que l'universalisation d'entendement auquel aboutit la genèse de forme, peuvent être représentées par la figure qui suit :

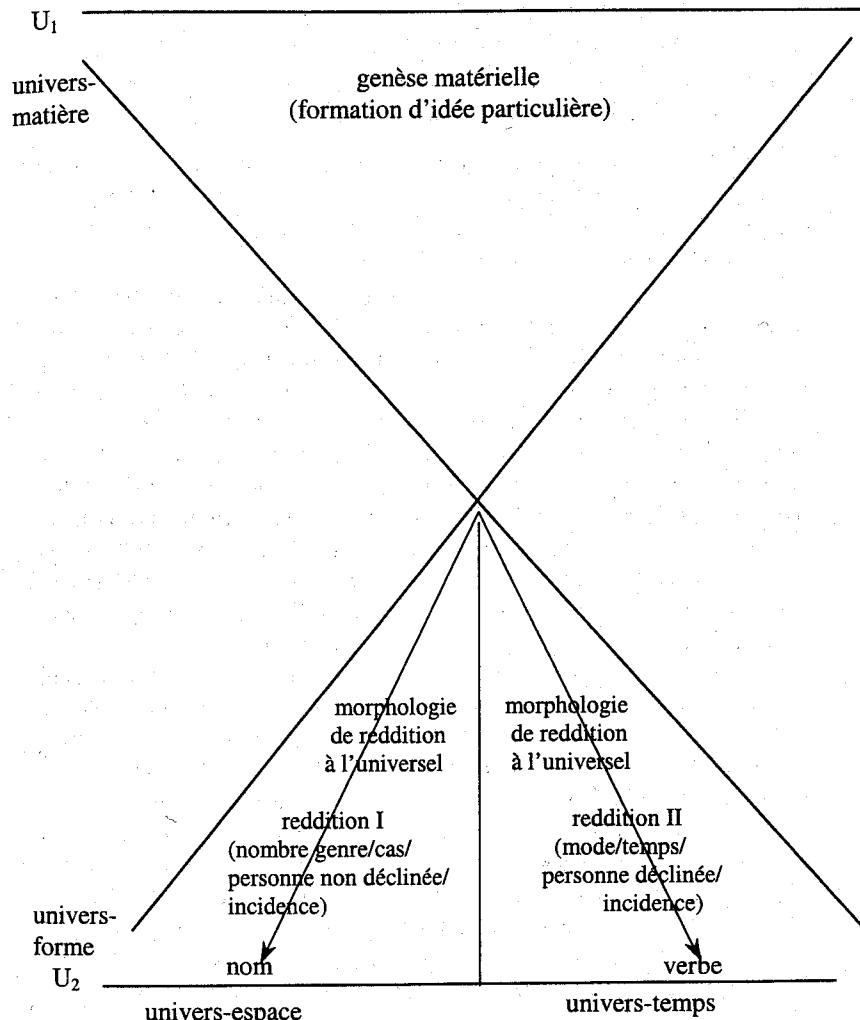


Figure 2

Cette figure est tirée de la leçon donnée le 3 janvier 1952 par Gustave Guillaume, Guillaume la commente en ces termes :

La figure ci-dessus représente l'en-deçà génétique des catégories d'entendement nom/verbe. Elle est de l'accompli, de l'accompli impératif quand nous évoquons une notion : c'est pourquoi nous ne pouvons saisir une notion que sous catégorie. (Guillaume, 1997 : 77)

La genèse de forme d'un mot français est portée par un mouvement de généralisation et se termine à une vision d'étendue large. La largeur de l'étendue à laquelle conduit la genèse de forme est une condition nécessaire à l'édification du système des parties du discours, car cette grandeur permet la divisibilité :

La pensée se meut en elle-même entre des limites qui sont, d'un côté, le singulier indépassable, terme d'un mouvement de particularisation, et <de l'autre><sup>3</sup> l'universel indépassable, terme d'un mouvement d'universalisation.

Entre ces limites, la pensée opère successivement dans les deux sens, et le deuxième des sens dans lequel elle opère est universellement celui déféré à l'entendement. Si le second mouvement, qui doit à son rang déféré à l'entendement, s'achève au second et à ce rang seul d'être porteur de l'entendement, s'achève au singulier, l'image résultante est celle d'un point impénétrable auquel la grandeur interne fait défaut et auquel fait, en conséquence, défaut la divisibilité qu'emporte avec elle la grandeur. L'entendement est de ce chef voué à l'indivisibilité. Il refuse la pluralité interne et ce refus entraîne celui de toute morphologie du vocabile, l'interdiction de toute version du conçu dans des cadres structuraux opposables les uns aux autres. Cet entendement, intérieurement indivis par impénétrabilité, est celui, on le sait, auquel doivent leur typologie les langues à caractères.

[...] Si le second mouvement, qui doit à son rang second et à lui seul d'être porteur de l'entendement, s'achève à l'universel, l'image résultante est celle d'une étendue à laquelle la grandeur n'est pas refusée et à laquelle conséquemment n'est non plus refusée la divisibilité qu'emporte avec elle la grandeur. L'entendement est de ce chef voué à la divisibilité. Il accepte et développe en lui la pluralité interne, et cette acceptation entraîne la définition d'une morphologie du vocabile par version du conçu dans des cadres structuraux différents. Cet entendement intérieurement implexus est celui, on le sait, auquel les langues à mots doivent leur typologie. (Guillaume, *Notes pour les Prolégomènes*, inédit : 117.15-117.16 de l'original dactylographié, reproduit plus loin dans le présent ouvrage)

### 3. La double représentation formelle de l'univers : l'univers espace et l'univers-temps

L'étendue large qui est offerte à la genèse de l'unité de puissance pourra au-delà puisse y inscrire son développement est une donnée qui

s'avère une condition nécessaire à la complexification progressive de la structure d'une langue. Une langue comme le français, qui possède un système des parties du discours complexe, est le résultat d'une lente évolution dont rien n'est observable. Les étapes nécessaires théoriquement franchies par le langage au cours de ce développement progressif peuvent cependant être reconstituées :

La genèse du langage – on ne doit pas le perdre de vue – est expérimentale. On a exprimé comme on pouvait, manquant de moyens, et, empiriquement, on a inventé les moyens dont il était besoin, inventé et institué. C'est l'institution de ces moyens, le fait de leur conférer une existence durable, non éphémère dans l'esprit, grâce à laquelle ils se présenteront à tout moment disponibles, qui a fait la langue. Ce qu'a été au juste et par le menu ce procès d'invention empirique de moyens d'expression, nul ne peut le savoir. On sait seulement que ce procès a été et, sachant qu'il a été, on en conçoit, en ce qu'il a d'essentiel, les moments successifs nécessaires, historiquement du reste reconnaissables. (Guillaume, 1982 : 31)

Ces étapes nécessaires correspondent chacune à un état structural différent caractérisant l'unité de puissance et venant modifier l'agencement qui existe entre la genèse de matière et la genèse de forme de l'unité de puissance. Gustave Guillaume a distingué trois états de cet agencement dont le premier correspond à ce qu'il appelle le *mot-phrase*, groupant en lui plusieurs éléments formateurs :

On a commencé par des actes d'expression complexes de dicibilité mentale, orale, picturale, gestuelle, devenus par institution, et beaucoup de <facilité> dans l'institution, des actes de représentation. On eut ainsi la phrase deux fois : sous l'état éphémère d'un acte d'expression et sous l'état non éphémère, durable, d'actes de représentation. Ce fut l'époque du mot-phrase, long ou bref. Les éléments formateurs, issus de la mutation de l'expérience indicible – nous le savons – en représentation dicible – ce avant quoi il n'y a pas de langage humain –, tombent sous le coup de la saisie phrasique qui les assemble et les agglutine, les soude en tant que première saisie formelle qu'aucune autre n'a précédée. Le mot-phrase est long lorsqu'il est l'unité de puissance d'une phrase dont la composition exige de nombreux éléments formateurs ; le mot-phrase est court lorsqu'il est l'unité de puissance d'une phrase dont la composition n'exige que peu d'éléments formateurs. (Guillaume, 1982 : 31-32)

Le second état correspond à un état du mot qui pourrait être illustré par celui des langues sémitiques, assemblant en lui une racine consonantique et des voyelles de traitement morphologiques :

On voit ainsi les consonnes dire la substance-matière du mot, et les voyelles en dire la substance-forme, celle-là constante, celle-ci variable. (Guillaume, 1982 : 35)

Le troisième état correspond enfin au mot des langues indo-européennes dans lequel la genèse de matière et la genèse de forme sont bien séparées l'une de l'autre, la genèse de forme étant ainsi relativement indépendante de la genèse de matière puisqu'elle se produit dans un temps opératif qui lui appartient en propre :

Les langues évoluées dont nous avons l'accoutumance consacrent, par leur structure, un abandon du voir entropique. Ce qui se conçoit, puisque le voir entropique tient son existence de l'impossibilité de diviser le temps opératif en deux époques. Or dans les langues dont nous avons l'accoutumance, le temps opératif issu d'une chronogénèse qui en a fixé la forme, comprend, ainsi qu'on l'a déjà indiqué, les trois époques de pensée commune que sont le passé, le présent et le futur, la conséquence étant l'inutilité du voir entropique, le voir disposant d'un champ qui lui appartient en propre, où le comprendre ne pénètre pas, et le comprendre pareillement, d'un champ à lui propre, où le voir ne s'introduit pas.

L'élimination du voir entropique a cette conséquence de rappeler le voir obvie de simple particularisation.

C'est de ce voir que part la structure des langues évoluées dont nous avons l'accoutumance. Il est le premier moment du représenté, moment où des idées se forment non pas de plus en plus générales, mais de plus en plus particulières. Le voir quitté, le comprendre survient, qui généralise autant que dure le présent. Après quoi, le comprendre, sous une nouvelle espèce, se continue dans l'au-delà du présent qu'est le futur.

Cette composition du représenté se retrouve en traits visibles dans le vocabulaire d'une langue comme le français. L'ontogénie en est, par premier temps, ressortissant au voir, une idée particulière ; par deuxième temps, ressortissant au comprendre pratique présent, des idées transparticulières, déjà très générales, telles que, dans le plan du nom, le nombre, le genre, la fonction et, dans le plan du verbe la personne, le mode et le temps ; le présent clos, le futur survient et, ainsi qu'on l'a vu, il est le lieu de définition d'une théorétique formant le système des parties du discours. (Guillaume, *Notes pour les Prolégomènes*, inédit : 176-177 de l'original dactylographié, reproduit plus loin dans le présent ouvrage)

C'est la possession d'un temps opératif lui appartenant en propre qui permet à la genèse de forme d'évoluer dans le sens d'une plus grande généralisation.

Lorsque la tendance à généraliser est libre de connaître son plein et entier développement, la pensée humaine est conduite à se donner une représentation de l'univers vide de contenu que le partage de l'univers-forme en univers-espace et univers-temps s'est accompli. Au départ de cette

Or, pour se représenter l'univers dans toute son étendue, il faut que la pensée parvienne à se le représenter comme un contenant vide. Cela est-il possible ? La pensée humaine peut-elle se donner la représentation d'un univers vide dont l'étendue est infinie ?

Laissée à elle-même, sans que rien ne vienne la freiner, la tendance à généraliser qui est naturelle à l'esprit humain suivrait son cours et il est possible d'imaginer qu'elle aboutirait finalement à une généralisation ne contenant en elle plus rien de particulier. La représentation de l'univers qui pourrait, si cela était possible, être ainsi obtenue correspondrait bien à l'aperception fondamentalement vraie de l'unité de l'univers, mais ce résultat idéal aurait un défaut grave, celui d'être incompatible avec le mode de fonctionnement même de la pensée humaine. La capacité qu'a la pensée humaine de saisir ce qui se passe en elle repose en effet sur la possibilité qu'elle a de contraster. Or la représentation de l'univers à laquelle aboutirait la tendance à généraliser si elle suivait l'entier de son cours est une représentation non contrastée et non contrastable puisque, d'une part, il ne subsiste en elle plus rien de particulier et que, d'autre part, elle ne s'oppose elle-même à rien qui soit à l'extérieur d'elle, puisque l'univers n'est contenu dans rien qui serait plus grand que lui. L'univers est en effet infini au regard de la pensée commune et ne peut donc pas avoir d'extériorité.

Même si la représentation de l'unicité et de l'infinitude est ce qui correspond le mieux à la connaissance intuitive que la personne humaine pensante a de l'univers d'expérience dans lequel elle vit, lequel est un et infini, les moyens de représentation que la langue française met à la disposition du sujet parlant ne donnent pas à ce dernier la possibilité de créer en lui-même un univers formel de représentation qui serait un et infini.

La représentation formelle de l'univers que la langue française a permis au sujet parlant de construire dans sa pensée n'est pas une : elle est double. Il y a d'une part l'univers-espace et d'autre part l'univers-temps. Toute la structure de la langue française est fondée sur cette opposition. C'est le fondement même du système des parties du discours. Tout ce qui est nominal dans la langue relève de l'univers-espace et tout ce qui est verbal relève de l'univers-temps.

#### 4. Le rapport Homme/Univers

C'est à partir du besoin éprouvé de parvenir à se donner une représentation de l'univers vide de contenu que le partage de l'univers-forme en univers-espace et univers-temps s'est accompli. Au départ de cette

représentation, il y a une expérience qui est celle de l'affrontement de l'Homme pensant et de l'Univers qui le contient en lui :

Reconnaitre dans la langue le fait social qu'elle est par l'emploi que les hommes en font comme moyen d'extériorisation et de communication de leurs pensées et de leurs sentiments, et n'y voir pas le fait essentiellement humain – et pour autant extra-social – qu'elle est dans l'homme non pas parlant, mais silencieusement pensant, occupé non pas de sa relation intermédiaire avec ses semblables, mais de son rapport incessant et continu avec l'univers, c'est se retirer toute possibilité d'en concevoir, et la concevant, d'en discerner la structure, issue toute entière – ce dont la linguistique structurale aura à se pénétrer – non pas de la rencontre de l'homme avec l'homme, mais de l'éternel face-à-face de l'homme et de l'univers et des conditions spécifiquement humaines de leur affrontement dont la langue est, en quelque sorte, par sa structure, le miroir. (Guillaume, 1973 : 268)

De l'affrontement entre l'Homme et l'Univers provient le discriminant qui permet à l'homme pensant de se donner une représentation formelle de l'Univers, univers-espace et univers-temps : la personne humaine pensante, observatrice, non pas regardée, mais regardante, inscrit sa présence dans l'univers-forme. C'est là le fondement de la divisibilité de l'univers-forme en univers-espace et univers-temps.

Le discriminant expérientiel sur lequel repose la bi-partition de l'univers-forme est la conscience que la personne humaine a de sa présence dans l'Univers, non pas au titre d'objet observé, mais au titre de sujet observant. La pensée ne serait en effet pas possible sans la présence préalable de la personne humaine observatrice de l'Univers. Or la pensée est. Donc la personne en qui la pensée se produit est un lieu capable de contenir en lui l'existence de la pensée. Et l'univers-forme est tel qu'il peut contenir en lui la présence de la personne humaine pensante.

Le fondement de la divisibilité nouvelle qui permet de contraster l'univers-forme en univers-espace et univers-temps est donc trouvé dans ce que Gustave Guillaume appelle le *rapport Homme/Univers*, c'est-à-dire le rapport qui existe entre la personne humaine observatrice de l'Univers et l'Univers observé. Ce qui est en cause, c'est la concevabilité de la place qu'occupe le Moi pensant dans l'Univers. Rappelons que même si l'Univers observé est représenté comme un univers vide de tout contenu, la personne humaine observatrice de l'Univers ne peut être absente de l'Univers.

Le partage de l'univers-forme en univers-espace et univers-temps relève de l'expérience du « Je pense, donc je suis » cartésien, de la conscience de l'intérieur de soi :

Les points qui jalonnent la courbe du syllogisme cartésien et permettent, par à peu près, d'en évoquer le tracé sont ce qui suit :

Ne se séparer aucunement de l'univers, ce n'est pas être en tant que lieu de soi (le lieu est alors *in toto* du côté univers). Inversement se séparer de l'univers, c'est, pour autant, être en tant que lieu de soi-même. De cette séparation, condition *sine qua non* d'existence, la pensée rend à l'homme témoignage : il se voit en être le lieu propre et, étant lieu pour elle (qui a lieu en lui), exister. L'existence, c'est d'être lieu, non d'avoir lieu.

L'univers qui est lieu de l'homme existe. L'homme qui pense et qui se voit être le lieu où sa pensée a lieu existe. Le face-à-face de l'homme et de l'univers, avec toutes les conséquences philosophiques et linguistiques résultantes, est établi. (Guillaume, *Notes pour les Prolégomènes*, inédit : 75 de l'original dactylographié)

De l'expérience et de la conscience de la présence de la pensée à l'intérieur de soi, découle la certitude que la personne pensante a d'être un être, parce que sa pensée ne peut exister nulle part ailleurs, dans aucun autre lieu de l'Univers que le lieu que la personne pensante elle-même est en tant qu'être distinct :

L'aphorisme de Descartes nous fait voir dans l'instant cartésien le lieu d'affrontement de l'homme pensant et de l'univers. Par sa première proposition « Je pense », il signifie : « C'est en moi que je pense et non pas dans l'univers dont, afin de penser, je m'abstrais : ce qui fait que, cette abstraction accomplie, je suis en moi-même, ce que je pense étant ce que j'intrais de l'univers en moi. » Le « Je suis » de seconde proposition doit s'entendre comme une déclaration de victoire, sa signification étant ceci : « Univers, je t'appartiens certes, mais pour T'appartenir complètement et donc, en ce cas, ne pas être, il me faudrait ne pas être en moi. Or, je suis en moi, puisque c'est là que je pense et, pour autant que je suis en moi, je ne suis pas en toi. Dissous en toi, je ne serais point. Or je suis. Plus encore, mon existence en moi, alors que je reste en toi, est une existence contre toi. (Guillaume, *Notes pour les Prolégomènes*, inédit : 37 de l'original dactylographié)

Le lieu que la personne humaine pensante est se trouve contenu dans l'Espace, dont la concevabilité est celle d'une étendue sans plus grande possible. Quant au Temps, son fondement expérientiel est la conscience que la personne pensante a de pouvoir, d'instant en instant, refaire ce même constat, de pouvoir dire et redire « Je pense, donc je suis ». La concevabilité du Temps découle de la conscience que la personne pensante a d'être et de continuer d'être, donc de persister dans son être.

### 5. L'univers-espace et l'univers-temps

Le rapport Homme/Univers est, comme tout rapport représenté dans la langue française, conçu comme un mouvement allant du large à l'étroit et de l'étroit au large, de l'Univers au Moi pensant et du Moi pensant à l'Univers. L'univers de départ est l'univers-espace. L'univers d'arrivée est l'univers-temps. Soit, en figure :

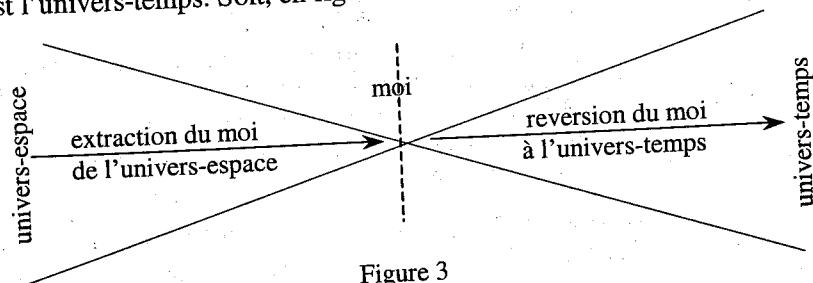


Figure 3

Que dire de l'univers-espace, purement formel ? Qu'en savons-nous ?

L'univers-espace est une forme, un univers vide de toute matière particulière. C'est un contenant vide dont l'étendue est infinie. La notion particulière peut être versée à l'univers-espace si elle est conduite à son entendement final par des formes vectrices appartenant à la catégorie nominale.

L'Espace est une étendue infinie, capable de contenir en elle la personne humaine pensante, être fini, et tout ce qui est, comme la personne, une finitude. La représentabilité de l'étendue infinie de l'Espace physique est obtenue par une opération de restriction dimensionnelle qui aboutit à la vision d'une infinitude dont le nombre de dimensions ne dépasse pas, en pratique, trois. L'univers-espace dispose de la même représentabilité que l'Espace physique dans lequel nous vivons :

L'espace n'est pas autre chose qu'un certain état de relation entre l'infini et le fini, relation selon laquelle le fini garde en soi, sous limitation plus étroite, le jeu dimensionnel de l'infini. (Guillaume, *Leçons du 26 février 1948 B*, inédit : feuillet manuscrit 10)

Que dire de l'univers-temps ? L'univers-temps est une étendue infinie, capable de contenir en elle tout ce qui existe. L'univers-temps n'a aucune représentabilité qui lui viendrait de ce qu'est le Temps dont nous avons l'expérience, car le Temps est adimensionnel. Il n'est donc pas représentable. C'est pourquoi il faut, pour donner au Temps une représentabilité, c'est-à-dire qu'il n'a pas de soi, emprunter à l'Espace sa représentabilité, c'est-à-dire qu'il possède. Représenter le Temps, c'est

En soi, intrinsèquement, le temps est adimensionnel, car il procède de ce que, dans la définitude ponctuelle, le jeu dimensionnel est aboli. L'unité dimensionnelle, sous laquelle il est d'abord représenté, est déjà un effet de spatialisation. (Guillaume, *Leçons du 26 février 1948 B*, inédit : feuillet 17)

Plus la représentation de l'univers-temps comporte de dimensions, plus le système verbo-temporel d'une langue est riche :

Le verbe naît dans la langue de ce que, à une spatialisation élémentaire du temps, exclusivement unidimensionnelle, s'oppose, dans le cadre de la finitude notionnelle considérée, une spatialisation plus développée intéressant  $n$  dimensions. Là est la cause psychique profonde du verbe. (Guillaume, *Leçons du 16 avril 1948 B*, inédit : feuillet 26)

Le système verbo-temporel français illustre la possibilité d'exploiter les trois dimensions spatiales pour obtenir une représentation du temps très élaborée. Voici, en figure, la chronogénèse du français telle que présentée par Gustave Guillaume dans la leçon du 13 décembre 1946 (Guillaume, 1989 : 25) :

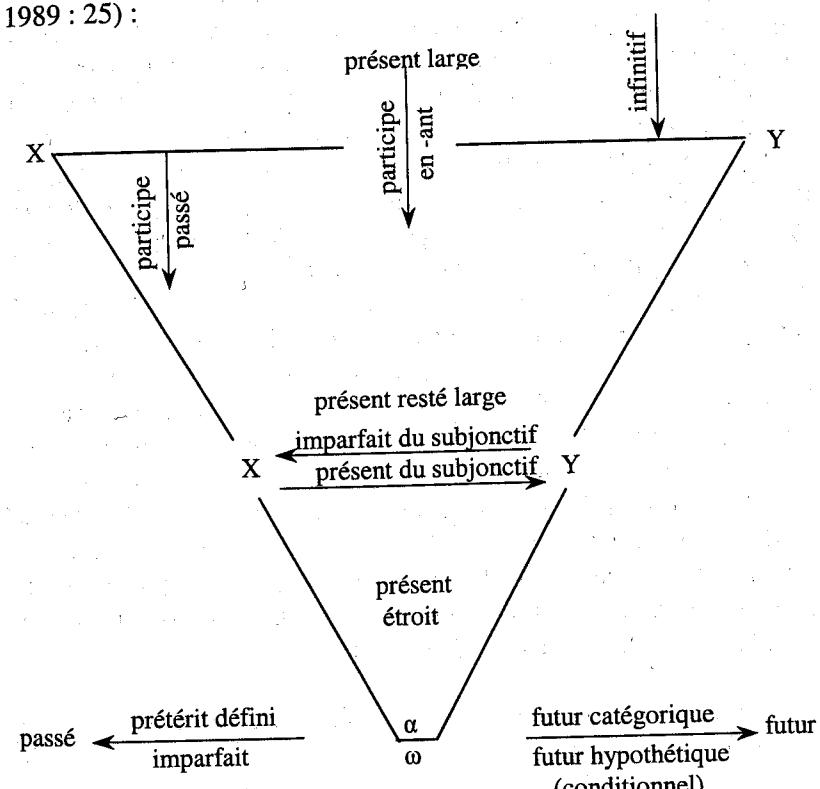


Figure 4

L'univers-temps, tel qu'il existe dans la pensée d'une personne qui possède la langue française, est un univers comportant un nombre de dimensions comparable à celui de l'espace.

Une première dimension, correspondant à l'axe chronogénétique, porte la successivité des modes : quasi-nominal, subjonctif et indicatif. En chronothèse initiale, le temps d'univers est représenté par une ligne horizontale. À ce mode appartiennent trois formes : l'infinitif, le participe présent et le participe passé. En chronothèse médiale s'ajoute à la représentation linéaire de l'infinitude du temps d'univers la concevabilité de son écoulement ininterrompu, de son mouvement, qui peut être soit descendant, soit ascendant. Le second mode chronogénétique nous donne, en successivité verticale, d'abord une représentation du cinétisme descendant du temps (le subjonctif thématique), et ensuite une représentation de son cinétisme ascendant (le subjonctif athématic). En chronothèse finale, s'institue le contraste de l'infinitude du temps et de la finitude du présent étroit, qui est le lieu occupé par le Moi pensant et parlant dans l'univers-temps. Par position, le présent divise le temps en époques : passé et futur. Le cinétisme descendant du temps est réservé à l'époque passée et le cinétisme ascendant à l'époque future. Ces deux cinétismes s'étendent à l'infini. Quant au présent, il occupe une position très étroite entre les époques passée et future. Le présent est composé de deux parcelles de temps d'univers qui se superposent verticalement, une parcelle de temps soustraite à l'époque future, le *chronotype alpha*, et une parcelle de temps soustraite à l'époque passée, le *chronotype oméga*. Le présent français est « un présent cinétique vertical, au sein duquel on voit s'opérer la conversion de l'inaccompli en accompli, l'inaccompli étant représenté par le chronotype  $\alpha$  et l'accompli par le chronotype  $\omega$ . » (Guillaume, 1989 : 189). Par sa composition, le présent partage l'entier du mode indicatif en deux niveaux : le niveau d'incidence et le niveau de décadence. Au total, le mode indicatif comprend cinq formes verbales morphologiquement distinctes : d'abord le présent lui-même, puis du côté de l'époque passée, une forme appartenant au niveau de l'incidence, le passé simple et une forme appartenant au niveau de la décadence, l'imparfait et enfin, du côté de l'époque future, une forme appartenant au niveau de l'incidence, le futur catégorique et une forme appartenant au niveau de la décadence, le futur hypothétique.

## 6. La permanence du contraste de l'univers-espace et de l'univers-temps

de l'univers-espace et de l'univers-temps existe de façon permanente dans la pensée d'une personne dont la langue maternelle est le français, que cette personne fasse usage ou non de sa langue pour parler. Toujours présentes, ces deux représentations permettent de penser. Elles servent à concevoir l'expérience que nous avons du monde de façon telle que cette expérience en devienne dicible.

Le contraste de l'univers-espace et de l'univers-temps doit nécessairement être institué en pensée pour que l'opposition du plan nominal et du plan verbal existe. Il en est un préalable. Il en est « l'en-deçà génétique » (Guillaume, 1997 : 77).

L'univers-forme qui est contrasté en univers-espace et univers-temps est un univers vide. Il ne contient rien de regardé en pensée. Le contraste de l'univers-espace et de l'univers-temps n'est pas un contraste regardé en pensée, c'est un contraste regardant. Il participe au regard que la personne humaine regardante porte sur son expérience. Le contraste de l'univers-espace et de l'univers-temps est un instrument dont la pensée s'est dotée pour permettre au sujet parlant le français de voir mentalement son expérience dans des cadres de raison qui en permettent la dicibilité.

## Bibliographie

- GUILLAUME, Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck, 279 p.
- GUILLAUME, Gustave, 1982, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1956-1957, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, Québec et Lille, Presses de l'Université Laval et Presses Universitaires de Lille, vol. 5, 310 p.
- GUILLAUME, Gustave, 1989, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1946-1947, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*, Québec et Lille, Presses de l'Université Laval et Presses Universitaires de Lille, vol. 9, 291 p.
- GUILLAUME, Gustave, 1997, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1951-1952, série A, Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications (IV)*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck, vol. 15, 289 p.
- GUILLAUME, Gustave, Conférences à l'École Pratique des Hautes Études, 1947-1948, série B, *Implicité et explicité en morphologie*, [texte inédit].

GUILLAUME, Gustave, *Essai de mécanique intuitionnelle. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, [texte inédit, Référence : Boîte 38. Dossier 1. Liasse A, 128 p.]

GUILLAUME, Gustave, *Prolégomènes à la linguistique structurale*, [texte en cours de publication, Référence : Boîte 25. Dossier 2. Liasse A, 215 p.]

GUILLAUME, Gustave, *Notes pour les Prolégomènes. Définition et continuation psycho-mécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, [texte inédit, Référence : Boîte 28. Dossier 2. Liasse A et Boîte 28. Dossier 2. Liasse B, 213 p.]

GUILLAUME, Gustave, *Les parties du discours*. [Recueil de textes inédits de Gustave Guillaume préparé en vue de la table ronde sur *La Systématique des parties du discours* tenue dans le cadre du 9<sup>e</sup> Colloque international de psychomécanique du langage, Québec, 15-17 août 2000, 80 p.]

Pierrette VACHON-L'HEUREUX  
Office de la langue française du Québec  
Fonds Gustave Guillaume  
Université Laval

#### LE MOT ET LA PARTIE DU DISCOURS

*La condition de mot est une chose ; celle de partie de discours en est une autre. Les deux se tiennent, mais la première est préalable.* (Gustave Guillaume, Leçon du 20 décembre 1951)

En psychomécanique, lorsqu'il est question de théorie des parties du discours, la notion d'incidence est toujours mise en avant à titre de mécanisme organisateur (Soutet, 1989 : 15; Vassant, 1998 : 355) ou mieux encore, à titre de « discriminant des parties du discours » comme aimait à le souligner Guillaume. Dès 1939, il écrit :

Au cours de ma première leçon j'appelais votre attention sur la notion, nouvelle en la matière, d'incidence, et je vous disais que cette notion constituait un discriminant particulièrement précieux. Moi-même, plus je m'essaye à suivre dans les langues le procès d'incidence du sémantème, et plus j'en aperçois les effets subtils. J'ai l'impression que nous sommes vraiment là en face de quelque chose de fondamental<sup>1</sup>.

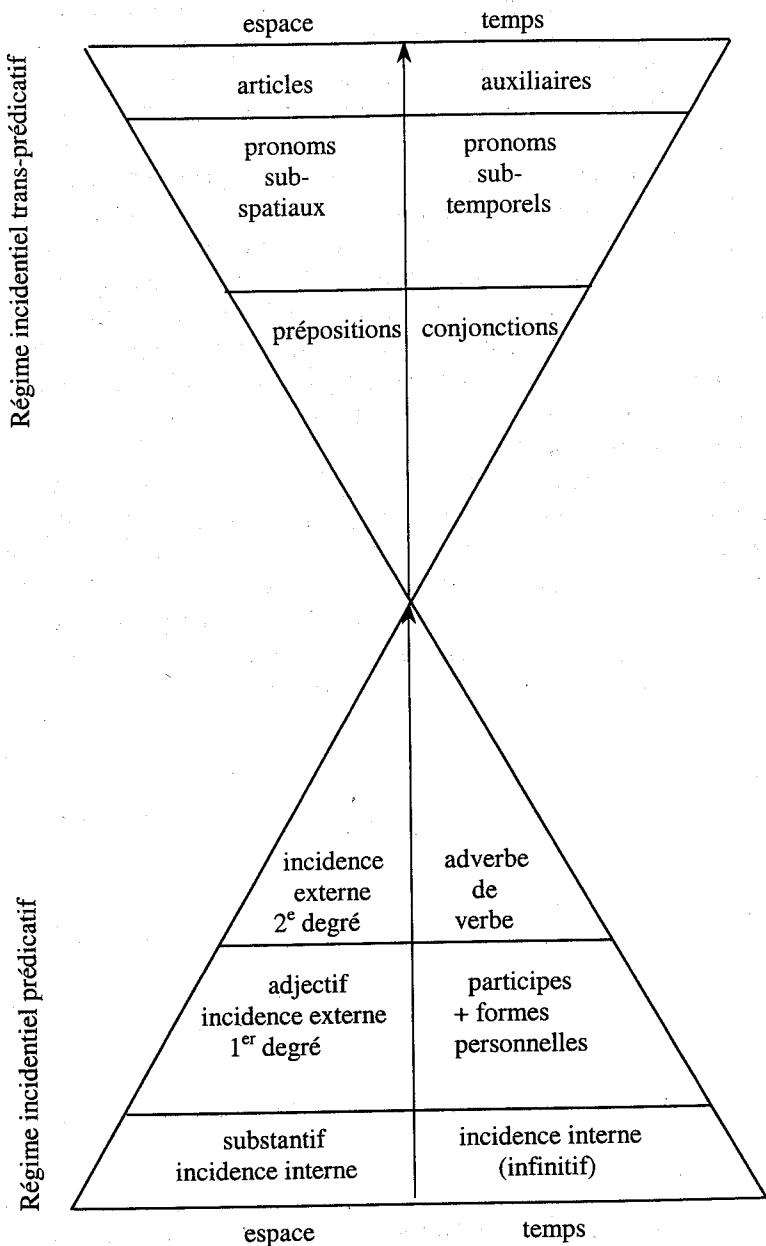
Certes, le système des parties de langue<sup>2</sup> est sous-tendu par la notion très efficiente d'incidence qui permet de régler les rapports entre les mots dans la phrase et qui est proposé comme le point de départ de la théorie de la phrase. Mais l'incidence n'est pas la partie de langue elle-même, elle n'en est que le discriminant.

<sup>1</sup> Leçon du 14 décembre 1939, folio 31. Dix ans plus tard, dans sa leçon du 17 mars 1949, il proposera une définition plus fonctionnelle : L'incidence « a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification, et référence de l'apport à un support. La relation *apport/support* est couverte par le mécanisme d'incidence. »

<sup>2</sup> Guillaume se proposait de remplacer la dénomination « partie du discours » par celle de « partie de langue » puisque la réalité qu'il entreprend de décrire appartient à l'état puissanciel du langage, celui de la langue, et non pas à l'état effectif, celui du discours. Toutefois, le terme « partie du discours » est fortement installé, à la fois par la tradition grammaticale et dans la pratique même de Guillaume, et il lui sera difficile de

La psychomécanique a proposé une systématique des parties de langue à partir des travaux de Guillaume, plus particulièrement de son enseignement des années 1951-1952 (Guillaume, 1997) et des années 1956-1957 (Guillaume, 1982) et présentée en figure 9-10 des *Prolégomènes à une linguistique structurale* (Guillaume, 1954 : 18), texte encore inédit qui présente l'état le plus complet du système des parties du discours, celui intégré à la figuration des trois articulations du langage, à savoir : l'idéation notionnelle, l'idéation sub-structurale et l'idéation structurale. Cette dernière articulation, l'idéation structurale est, en elle-même, le système des parties du discours tel que conçu par Guillaume.

L'ouverture du système des parties de langue se situe dans l'au-delà génétique des catégories d'entendement que sont le nom et le verbe, adossée au contraste de l'espace et du temps. La cinématique<sup>3</sup> développée et discutée au séminaire de Roch Valin depuis plus de vingt ans présente la série des formes, les prédictives d'abord, les transprédictives à la suite, distribuées sur un axe longitudinal traversé de niveaux à la verticale. Sur cet axe, la pensée s'arrête pour parcourir le logiciel du type de mot qui correspond au cas phrastique exigé par la visée constructrice de la phrase.



<sup>3</sup> La systématique des parties du discours a fait l'objet des colloques de psychomécanique du Fonds Gustave-Guillaume de 1998 (ACFAS Québec) et

Quand la partie de langue intervient-elle ? Quelle est la nature même de ce qu'il est convenu d'appeler « partie du discours » ? S'agit-il du résultat d'un classement fondé sur le comportement syntaxique qui amène le linguiste à parler de classe de mot ? S'agit-il d'une nature qui conditionne le comportement du mot en phrase ? S'agit-il d'autre chose encore ? Quelle opération de pensée est inscrite derrière cette réalité de langue ?

Le problème du classement des mots n'a pas été résolu : Saussure a remis en question la notion même de partie du discours (Saussure, 1990, 1967 : 152). Les structuralistes ont remplacé la notion de « mot » par celle d'« unité » et les générativistes tiennent pour acquis l'existence du mot, sans en proposer une théorie (Joly, 1976 : 410). Et pourtant, c'est dans le mot que s'institue la partie de langue qui fonde la partie du discours que les grammairiens ont observée et ont inlassablement tenté de classer<sup>4</sup> depuis plus de deux millénaires dans nos langues indo-européennes.

La psychomécanique est une linguistique qui fait une large place au mot. Le mot est un procès, une série d'opérations de pensée qui au livre, au résultat, une espèce particulière de vocabile, c'est l'unité de puissance des langues à radicaux, celles de l'aire tierce. La phrase en est l'unité d'effet. La théorie du mot est centrale dans la conception du rapport qu'entretient la langue, réalité puissancielle permanente, avec le discours, réalité effective momentanée.

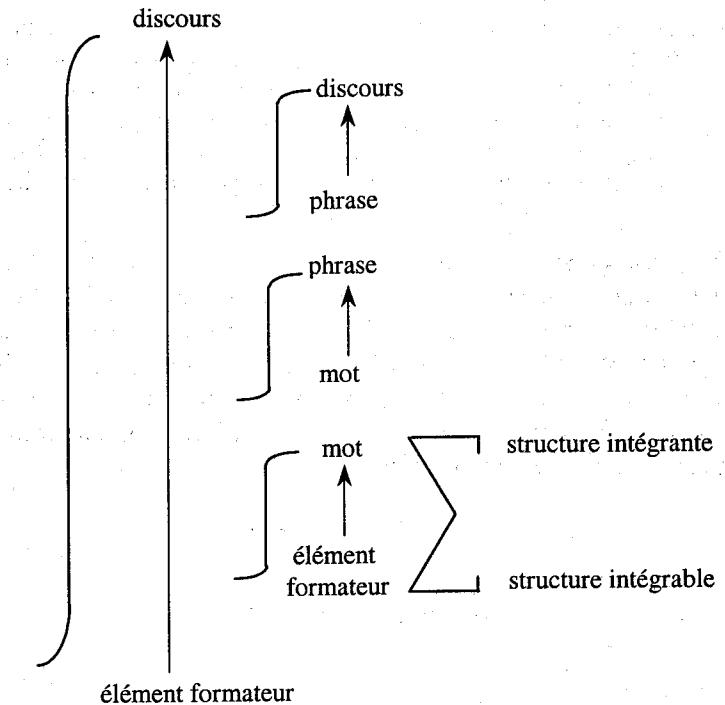


Figure 2 Échelle génétique du langage

C'est à la lecture de ces leçons inédites consacrées à la théorie du mot (Guillaume : 1941-1942)<sup>5</sup> que la réalité qu'est, en langue, la partie du discours m'est apparue sous un jour nouveau susceptible d'éclairer la nature spécifique du phénomène qu'elle représente.

Guillaume nous indique la place exacte qu'occupe dans sa réflexion sur le langage, la question de la partie du discours. Il écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas, dans le français actuel, le problème des parties du discours et le problème plus général encore de l'état du mot restent posés à l'esprit humain à travers les solutions que la langue leur apporte. (Guillaume, le 6 novembre 1941)

La théorie du mot, dans ses premières aperceptions, se présente comme une étude à double facette, celle du contenant et celle du contenu. Guillaume s'installe clairement dans cette perspective. Il écrit :

<sup>4</sup> Voir l'article du *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* à la page 263 consacré à la problématique des conditions de validité des classifications proposées pour bien mesurer l'originalité profonde et la

<sup>5</sup> C'est en 1948 que « le Congrès international des linguistes consacrait, pour ainsi dire, l'enterrement du mot », nous rappelle Maurice Pernier dans son étude qui s'inspire de la théorie de Jean Gagnepain (Pernier,

La théorie du mot comporte intrinsèquement, de par la nature même des faits dont elle implique la considération, deux parties distinctes, deux études différentes : l'une se rapporte au dynamisme constructeur du mot vu du dehors, que nous nommerons *psychogénie externe du mot* ; l'autre, au dynamisme constructeur du mot vu du dedans, que nous nommerons *psychogénie interne du mot*. (Guillaume, le 11 décembre 1941)

En psychogénèse<sup>6</sup> externe du mot, le mot prend sa place dans l'échelle génétique du langage à la fois à titre de forme qui intègre des éléments formateurs, et à titre de matière intégrée par la forme qu'est la phrase. Le mot sera donc défini tantôt comme unité de puissance, tantôt comme unité d'effet, la puissance logeant à la racine nootologique, dans la profondeur de la pensée et l'effet orientant la pensée en ascendance, vers le discours.

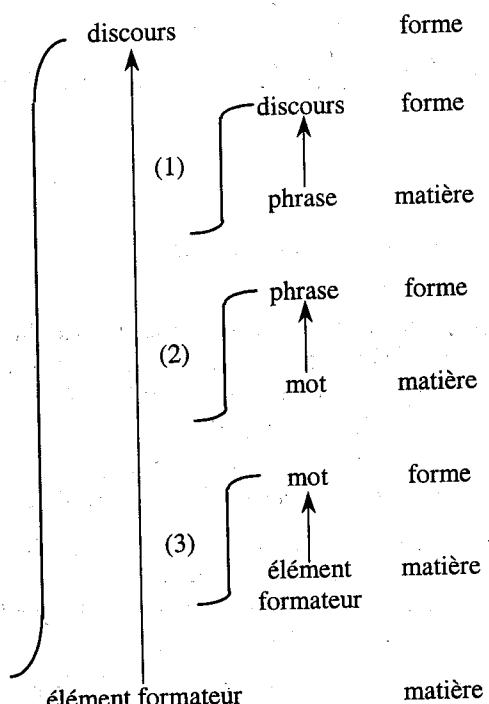


Figure 3 Psychogénèse externe du mot

<sup>6</sup> Guillaume explique sa préférence pour la terminologie qui témoigne de

La psychogénèse externe du mot représente les différentes conditions dans lesquelles se réalisent la montée et la descente de l'échelle génétique du langage. Cette métaphore que Guillaume utilise pour parler du va-et-vient entre la langue et le discours, de la transition entre l'état puissanciel et l'état effectif, entre la puissance et l'effet pour ne pas dire pendant l'effectuation<sup>7</sup>, est un support efficace pour penser l'opérativité qu'il souhaite déjà installer au cœur de l'acte de langage.

La représentation du phénomène du langage en termes de matière et de forme permet de saisir la dynamique du système des intégrales, système par lequel la remontée de la langue au discours s'effectue. Cette psychogénie externe du mot représente, dans le système d'ensemble qu'est celui de la psychogénie externe du langage, « un petit système clos, à la construction duquel la pensée s'est attachée et qu'elle a construit, renouvelé, dans des conditions plus ou moins [préjudiciables] par rapport aux autres, et toujours de manière extraordinairement subtile et [savante] » (Guillaume, le 15 janvier 1942).

Guillaume généralise le rapport contenant/contenu. Il écrit :

La psychogénie externe, c'est l'étude faite aussi extérieurement que possible des lois qui président à la détermination du contenant ; et la psychogénie interne, l'étude des lois qui président à la détermination du contenu. (Guillaume, 16 avril 1942)

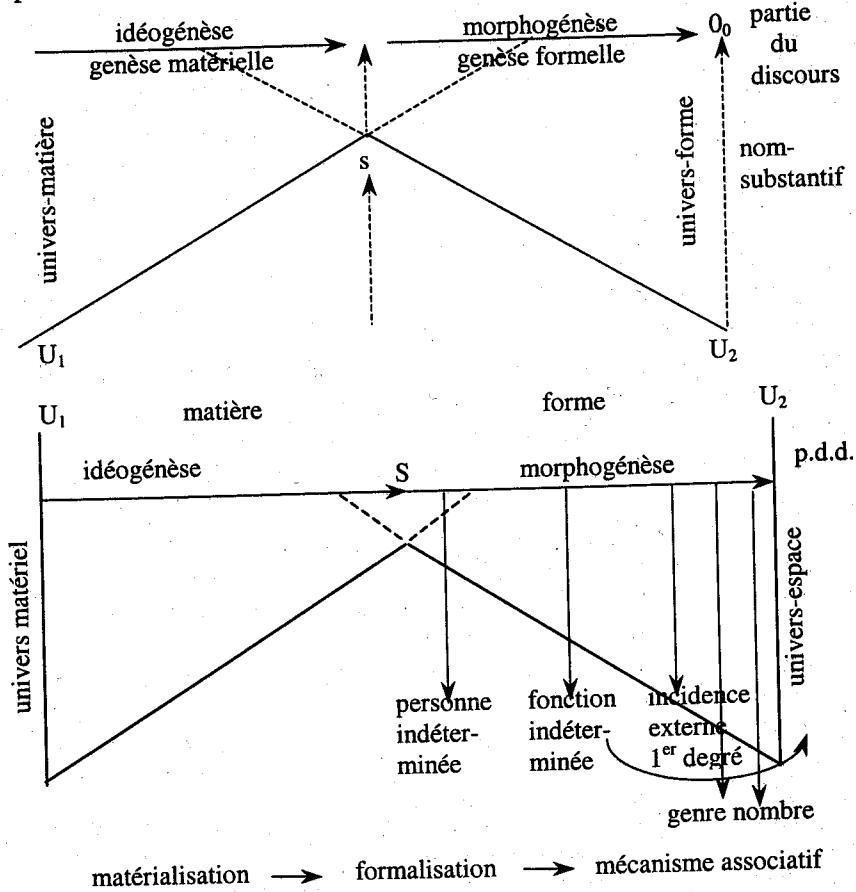
Il pose alors comme paramètre d'analyse le rapport matière/forme. Les éléments formateurs sont contenus dans le mot à titre de matière. Le mot est alors la forme intégrante. L'assemblage des éléments formateurs dans le mot, c'est ce qu'il est convenu d'appeler la morphologie. Le mot est contenu dans la phrase à titre de matière. La phrase est alors la forme qui intègre les mots, pour ne pas dire les parties du discours. L'assemblage des mots dans la phrase, c'est ce qu'il est convenu d'appeler la syntaxe. Le passage obligé du mot par la syntagmatisation<sup>8</sup> n'est pas inscrit dans l'échelle génétique du langage. Le syntagme n'est pas une intégrale. C'est l'aboutissement de la visée phrastique qui conduit à un dit premier. Enfin, la phrase

<sup>7</sup> Ce n'est que dans son enseignement des dernières années que Guillaume nomme de manière spécifique le temps opératif de l'acte de langage comme étant celui de l'*effectuation*. D'ailleurs, le terme apparaît si tardivement qu'il n'est même pas repris dans les deux ouvrages terminologiques consacrés à la psychomécanique.

<sup>8</sup> Le statut du syntagme à titre de résultat de l'opération constructrice d'une forme intégrante à l'égard des mots construits au moment de l'effectuation, pendant l'acte de langage a fait l'objet de discussion lors du colloque. La nature du syntagme permet-elle d'inscrire cette réalité sur l'échelle

est contenue dans le discours, la position la plus éloignée des profondeurs de la pensée, à titre de matière. Le discours est alors la forme intégrante qui livre le dit second. Chacune des étapes constitue une intégrale, une articulation fondamentale du phénomène qu'est le langage.

En psychogénie interne, le mot se présente comme la suite obligée de deux opérations, l'une portant sur la matière, l'autre sur la forme. En formule : matière + forme = I. « La découverte du mécanisme constructif du mot incombe à la psychosystématique du langage » (Boone, 1996 : 278), retiendront les auteurs du *Dictionnaire terminologique*. En figure, le substantif et l'adjectif (Vachon-L'Heureux, 1981 : 52, 54) selon l'argumentation de la suite des genèses, celle de la matière et celle de la forme, pour chacune des parties de langue :



On sait l'importance que Guillaume accorde à la structure du mot, celle-ci conditionnant la structure de la phrase, la morphologie conditionnant la syntaxe. L'opération dite de discernement qui intègre les éléments formateurs matériels et l'opération dite d'entendement qui intègre les éléments formateurs formels sont à leur tour intégrée par la forme plus générale, celle qui participe de la systématique des parties de langue. La théorie du mot, dans l'étude qu'elle propose de l'être de langue qu'est le mot, aborde inévitablement le délicat problème de l'arrimage du mécanisme du mot et du système des parties de langue. Comparons les deux schémas repris aux articles du *Dictionnaire terminologique* (Boone, 1996 : 278, 303) :

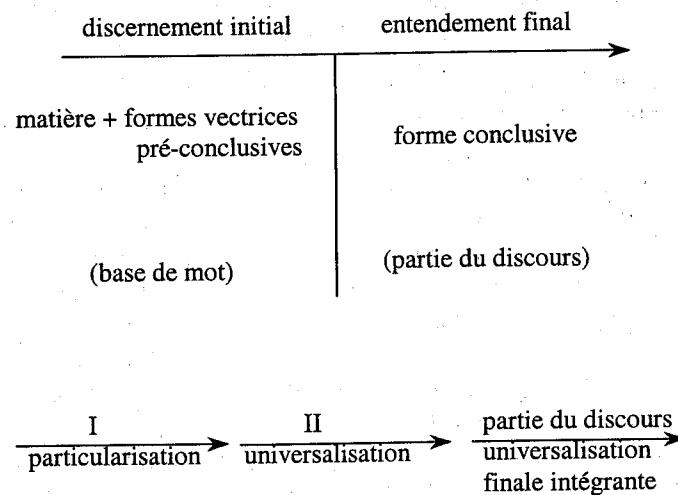


Figure 5 Le mot et la partie du discours

Tous les mots sont des parties du discours et toutes les parties du discours sont des mots. Cette affirmation ambiguë démontre bien l'imbrication des deux réalités. La partie de langue est une catégorie finale d'entendement essentielle à la condition d'existence du mot : illustration magistrale selon Guillaume du fait que « ...le signe linguistique noue à l'idée signifiée la ou les conditions d'entendement qu'elle emporte avec soi, une représentation intégrale du mécanisme de division du pensable et, dans le pensable même, de coordination des parties ». (Guillaume, 1997 : 159)

Cette évocation de l'ensemble du système des parties de langue nous invite à cerner de plus près la nature générale de la partie de

langue qui rend possible son existence à titre de mécanisme catégoriel.

Avant d'aborder ce qu'est la partie de langue, rappelons ce qu'elle fait. Le caractère délimitatif du rôle de la partie de langue est évoqué par Guillaume lorsqu'il expose sa théorie du mot puisque, écrit-il :

Dans leur construction, les langues ont toujours, à un certain degré, le choix entre la morphologie endogénétique, intérieure au mot, et la morphologie exogénétique, extérieure. On peut être surpris que le problème de la limitation du mot, qui, dans les langues à nous familières, se confond avec celui de la production, plus ou moins précoce de la partie du discours, n'ait trouvé, au cours de plusieurs millénaires et dans aucune des langues indo-européennes, une solution assez réussie pour ne plus devoir être remise en cause. (Guillaume, le 6 novembre 1941)

Le caractère séparatif du rôle de la partie de langue est encore plus fondamental. Dans l'organisation du langage qui repose sur une continue tentative de séparer la puissance de l'effet, la partie du discours a un rôle très complexe. Elle vient « couper par le travers le développement morphologique destiné à la base de mot » (Guillaume, 1999 : 133). C'est cette coupe par le travers qui fait le mot, qui le limite, le délimite. Sans cette coupe, les éléments formateurs, au lieu de s'agglomérer dans le mot, s'aggloméreraient directement dans la phrase. Il s'agit du rôle de la partie de langue dans la saisie lexicale.

La partie de langue a un caractère sommatif. Toute coupe portée dans la pensée pensante déclenche une sommation du déjà accompli antécédemment. Dans le champs de formation du mot, dans l'intervalle entre la phrase et celui des éléments formateurs, en vertu d'une première coupe intérieure portée dans la pensée pensante, s'opère la sommation d'accompli qui a pour expression le mot. En mécanique mentale seconde, on verra s'inscrire à la suite du mot ce que celui-ci réussit à s'approprier du discours et à remonter en langue avec une visée d'institution.

Ce que l'on retiendra surtout de l'étude du rôle de la partie de langue est son caractère conclusif. Dans le mécanisme du mot proposé en psychomécanique, la partie de langue survient, en parcours opératif, au moment de l'entrée en acte de langage, à titre de forme appelée par la visée phrastique. La partie de langue est la forme conclusive du mot qui, au résultat, dans la chaîne parlée se laisse observer. Mais comment décrire l'opération qui sous-tend ce mécanisme ?

D'une manière générale, la forme, dans sa séparation<sup>9</sup> d'avec la matière, traduit, en résultat, le mouvement par lequel l'esprit progresse dans le sens de la synthèse, c'est-à-dire dans le sens du plus large contenant. La matière, de son côté, dans sa séparation d'avec la forme, traduit, en résultat, le mouvement par lequel l'esprit progresse dans le sens de l'analyse, c'est-à-dire dans le sens du plus étroit contenu. Un principe mécanique fondamental utilisé par Guillaume est que c'est en portant le mouvement de la pensée en direction de la forme à l'infini, qu'on reconnaît mieux la véritable nature du mouvement. Le mouvement vers la forme est un mouvement vers le plus large contenant concevable : la forme suprême est l'Univers. Le mouvement vers la forme apparaît ainsi dans tous ses moments une marche à l'universel. La conclusion s'impose d'elle-même. Le procès qui mène à la forme est de bout en bout une universalisation.

Ceci autorise à représenter la forme F, saisie dans son dynamisme constructeur, par le symbole U, dans lequel nous voyons le signe général de l'universalisation, envisagée du point de vue dynamique, en tant que procès. La vision de l'univers est bien sûr une vision indépassable positivement : une vision qui, par ce qu'elle est, représente le tout, et à laquelle rien ne saurait mentalement être ajouté. En formule :

$$\text{FORME ABSOLUE} = \text{UNIVERS}, F=U$$

Un second principe mécanique utilisé par Guillaume est que la considération distincte, absolue, non relative d'un objet livre cet objet de pensée, à cause de la nature de la pensée humaine, au phénomène itératif de la séparation de la matière et de la forme. Si l'objet de pensée est la forme absolue, il en résultera « une rupture de la forme » propose Guillaume. La fission de cette forme qui se bipartise en forme intégrante F-f et en forme intégrée f est le phénomène qui permet l'émergence de la forme que représente la partie de langue, l'enveloppe formelle obligée du mot. Il s'agit alors du résultat d'une spécification de la représentation de l'univers obtenu par soustraction. En formule :

$$U-f = \text{PARTIE DE LANGUE}$$

La soustraction s'impose puisque l'addition à l'univers qui, de par sa nature, contient le tout est exclu à titre de possibilité mécanique.

<sup>9</sup> Voir la figure 3 pour bien se représenter l'importance de la séparation de

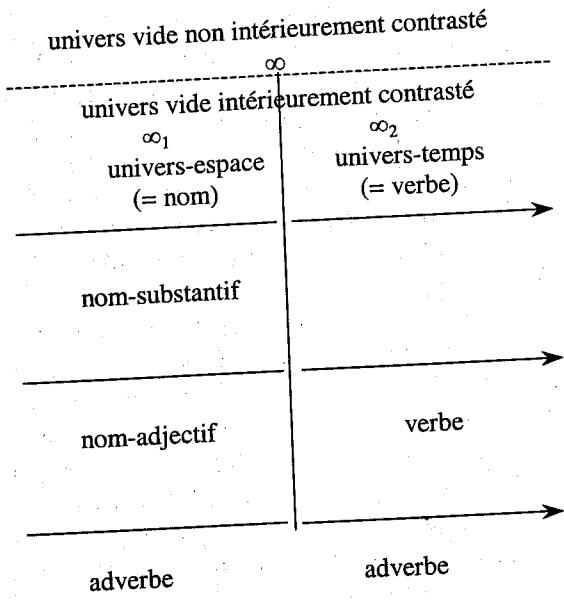


Figure 6 Universalisation en aperture de système

La partie de langue est une forme vide (U-u). Elle est une universalisation intégrante spécifiée non sujette à matérialisation à laquelle la pensée oppose une universalisation intégrée spécifiante qui, elle, est sujette à matérialisation. C'est la mécanique de ce phénomène d'universalisation qui nous permet de comprendre comment la partie de langue peut donner au mot sa forme générale, celle qui ne lui étant pas spécifique, n'est pas facilement observable à partir des faits de discours et aussi permettre à la pensée de réverser à l'universel, au titre de sa forme, la notion individuée, le cas phrasistique remonté en transition entre le discernement qui apporte au mot sa matière et l'entendement duquel le mot reçoit sa forme générale. Cet entendement final (ou initial, si le parcours de la psychogénése du mot est décrit dans son opérativité) est le résultat d'une universalisation intégrée spécifiante et partant sujette à matérialisation en terme d'espace ou en terme de temps.

La structure formelle du mot proposée par cette analyse qui met en avant le principe de la séparation de la matière et de la forme devant la pensée repose sur la relativité réciproque d'une double universalisation : une universalisation intériorisée en psychosystématique, l'espace et le temps, et une universalisation extériorisée

mènera pendant plusieurs années une réflexion fructueuse sur la systématique des parties de langue qui nous laisse apercevoir une véritable cinématique qui prend son départ à la spécification intérieure de l'universalisation. Cette spécification qui fonde l'analyse de l'expérience que la langue permet de dire trouverait sa racine intuitionnelle dans le rapport qui s'institue entre l'être humain et l'univers qu'il sait qu'il habite. À propos de cet avant/après, Guillaume écrit : « À ce moment, le système catégoriel est institué. Il recevra son développement ultérieur, sa continuation, d'un mécanisme second, qui est celui de l'incidence, mécanisme au sujet duquel nous nous sommes longuement expliqués. » (Guillaume : 1997, 102)

### Bibliographie

- BOONE, Annie et JOLY André. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris-Montréal, Éditions L'Harmattan, 1996, 443 p.
- DOUAY Catherine et Roulland, Daniel. *Les mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2 et Laboratoire du CERLICO, 1990, 217 p.
- DUCROT Oswald et TODOROV, Tzvetan. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Collection Points, Paris, Éditions du Seuil, 1972, 470 p.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique*, 1939-1940. Transcription J. Ouellet. Texte inédit. 21 conférences, 425 p.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique*, 1941-1942, série B. Transcription de E. Haller. Texte inédit. 5 cahiers.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique, Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications (I)*, 1948-1949, série B, volume 2, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1971, 222 p.
- GUILLAUME, Gustave. *Prolégomènes à une linguistique structurale*. Date approximative 1954. Texte inédit déposé au Fonds Gustave-Guillaume. Dactylogramme.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, 1943-1944, série A, volume 10, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1990, 486 p.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique, Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications (IV)*, 1951-1952, série A, volume 15, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1998, 289 p.

JOLY, André. James Harris et la problématique des parties du discours à l'époque classique, *History of linguistic thought and contemporary linguistics*, Berlin-New York, De Gruyter, 1976, pp. 10-430.

DE SAUSSURE, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*, Édition critique préparée par Tullio deMauro, postface de Louis-Jean Calvet, Paris, Éditions Payot, 1990, 1985, 1972, 1967, 520 p.

SOUTET Olivier. *La syntaxe du français*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je ?, No 984, 1989.

VASSANT, Annette. Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez Gustave Guillaume, *Le français moderne* 2, 61<sup>e</sup> année, Paris, CILF.

VASSANT, Annette. De la théorie de l'incidence, encore. *La ligne claire : de la linguistique à la grammaire*, Collection Champs linguistiques, série des recueils, Éditions Duculot, Paris-Bruxelles, p.355-368.

VACHON-L'HEUREUX, Pierrette. *Interprétation psychomécanique de la place de l'adjectif épithète en français moderne*, Thèse présentée à l'École des gradués de l'Université Laval, avril 1981. Dactylogramme, 254 p.

## RECUEIL DE TEXTES INÉDITS DE GUSTAVE GUILLAUME

### Avertissement

Les extraits qu'on va lire sont tirés d'un texte de Gustave Guillaume conservé au Fonds Gustave Guillaume de l'Université Laval et classé dans la boîte 28, dossier II, liasse A et liasse B. Le dactylogramme conservé en archives forme un ensemble de 213 pages. Une copie dactylographiée à double interligne a été faite à partir du premier dactylogramme. Elle forme un ensemble de 435 pages et a reçu pour intitulé provisoire : *Notes pour les Prolégomènes*. Ce titre indique bien que les questions dont l'auteur traite sont en rapport étroit avec le sujet traité dans les *Prolégomènes à la linguistique structurale*, mais le texte des *Notes pour les Prolégomènes* est néanmoins différent de celui des *Prolégomènes*.

Le manuscrit autographe de l'auteur ne nous est pas parvenu. Plusieurs figures auxquelles l'auteur fait référence n'ont pas été reproduites dans le dactylogramme des *Notes pour les Prolégomènes*. Nous avons tenté, lorsque cela ne présentait pas de difficultés trop grandes, de restituer les figures manquantes. Lorsque les figures ne nous étaient pas suffisamment familières, nous avons préféré laisser le passage en blanc.

## INTRODUCTION

**Expérience, représentation et expression**  
 (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 128-135)

Le langage est communément défini un emploi de la parole pour exprimer les idées. Son entier développement suppose satisfaites trois conditions :

- une condition de substance : penser une chose ;
- une condition de forme : la penser telle qu'elle puisse être dite ;
- une condition de mutation qui fait de la chose dincible une chose dite.

L'agent de mutation est universellement, là où l'être pensant est l'homme, la parole. Passer par un acte de mutation de ce qui dans la pensée se déclare dincible à ce qui, à un moment donné, devient chose dite est ce dont la parole est chargée. Cette mutation constitue un acte d'expression, lequel s'engage non pas directement à partir de ce qui est pensé, mais à partir de ce qui dans la pensée a pris une forme dincible.

Au plus près de la donnée d'expérience, le dincible acquis est peu de chose et le mot qui en donne l'idée est l'interjection. Dans l'interjection, il y a du pensé, mais un éloignement insuffisant de la donnée d'expérience ne l'a pas promu à une dicibilité satisfaisante.

Pour que l'acte d'expression s'engage utilement et comporte une meilleure efficience, il est nécessaire qu'un grand éloignement de la donnée d'expérience lui ait substitué la donnée de représentation qui apporte avec elle la possibilité d'une forme dincible du pensé à partir de laquelle l'expression en devient aisément et puissamment possible.

Obtenue à grande distance de la donnée d'expérience, alors que la donnée de représentation s'est substituée à elle, le dincible procède d'un acte de représentation dont l'entier se recompose de deux opérations : une opération de discernement, notionnelle, suivie d'une opération d'entendement, structurale, les deux opérations étant portées par un unique mouvement intérieurement contrasté et portant un centre d'inversion où l'on voit l'opération de discernement s'inverser en une opération d'entendement qui la continue inversivement et qui fait de l'acte de représentation un entier.

La forme générale de l'acte de représentation est ainsi, par premier temps, un discernement :

A

B

et, par temps second, un entendement :

B

A

Ces deux opérations, discernement et entendement, font l'entier de l'acte de représentation, lequel entier est nécessaire pour que le pensé devienne dincible. Réduit au premier seul de ces deux temps, le pensé aurait acquis sa substance, mais n'aurait pas acquis la forme dincible.

L'expérience montre que là où le discernement est une opération de particularisation, l'entendement est une opération de généralisation. Il s'ensuit que le dincible s'obtient dans le très général. Là où l'opération de discernement est une généralisation, l'opération d'entendement qui lui réplique est une singularisation. D'où il suit que le dincible s'obtient non pas dans le très général, mais dans le singulier. La raison de cette différence tient au mouvement par lequel la pensée s'éloigne de la donnée d'expérience dans sa recherche d'une donnée de représentation. Si cet éloignement de la donnée d'expérience consiste à en refuser la généralité et à en accepter la particularité, l'opération de discernement répliquant à ce mouvement sera une opération de généralisation à laquelle répliquera une opération d'entendement inversive qui sera, elle, une singularisation. Il en résultera une structure typologique de la langue selon laquelle l'acte de représentation se terminera dans l'étroit, au singulier, et conséquemment dans un indivisible dont la figure est le point. Cette indiscernabilité de l'entendement à son point final aura cette conséquence d'interdire au vocabile toute inclusion de morphologie. Les langues qui procèdent de cette successivité selon laquelle le discernement est généralisateur et l'entendement une singularisation impénétrable des généralisations que le discernement a produites sont les langues à caractères. Dans ces langues, le caractère se présente sous les traits d'une forme impénétrable satisfaisant extérieurement et intérieurement à la condition d'unité. Aucune pluralisation interne n'est possible.

Il en va autrement dans les langues où le discernement est une particularisation et où en conséquence, l'entendement est une universalisation. L'entendement ayant sa conclusion dans l'universel, il apporte avec lui une image d'étendue et conjointement, la possibilité d'une division de cette étendue. Les langues dont la typologie repose sur cette succession d'un discernement particularisateur et d'un entendement généralisateur sont des langues à mots.

Il apparaît ainsi que le déterminant de la structure typologique des langues est l'opération même par laquelle l'esprit s'éloigne de la donnée d'expérience en vue de lui substituer une donnée de représentation. Au

moment où cette opération d'éloignement se produit l'esprit doit choisir, pour la produire, entre le mouvement qui consiste à particulariser et celui qui consiste à généraliser.

Il est manifeste que le général n'a pas de sens sans le particulier, non plus que le particulier de sens sans le général. Il est non moins manifeste que les deux mouvements sont incompossibles et que, si l'on particularise, on s'oriente au rebours de la généralisation, et si l'on généralise, on s'oriente au rebours de la particularisation. Les raisons qui ont pu déterminer un éloignement de la donnée d'expérience par l'un ou l'autre des deux mouvements ne se laissent pas reconnaître et il a fallu très peu de chose pour que l'esprit humain, dans cette opération d'éloignement de la donnée d'expérience, prenne l'un ou l'autre de ces deux chemins. On peut toutefois concevoir qu'aux origines, la particularisation ait été pour l'esprit humain une opération plus à sa portée que la généralisation. De là viendrait que s'éloigner de la donnée d'expérience par un mouvement de singularisation pourrait être considéré comme un trait de primitivité. On se trouve là en présence de deux grands faits initiaux de civilisation dont l'intérêt en linguistique est d'être les déterminants de la structure typologique des langues, de laquelle la structure morphologique reste étroitement dépendante. La structure morphologique d'une langue ne sort pas de ce que sa structure typologique lui impose et cette structure, comme il vient d'être dit, tient à ce que l'esprit humain prenant du champ par rapport à la donnée d'expérience, en vue de fonder en lui la donnée de représentation, a procédé par un mouvement consistant à généraliser ou à particulariser.

L'objet de la linguistique structurale est essentiellement la forme que le pensé se donne en vue d'accéder au dicible. La langue est faite d'une idéation qui a pris dans la pensée humaine une forme dicible, et c'est à l'étude de cette formation de la pensée qui la fait dicible que doit aller toute l'attention de la linguistique structurale. La langue a, en effet, pour structure l'imposition à la pensée de la forme qui la rend dicible. Ce n'est que cette forme acquise, que l'acte d'expression se laisse engager. Il se conçoit qu'aucun acte d'expression ne serait possible à partir d'une pensée qui n'aurait pas acquis déjà une forme permettant de la dire.

Les remarques que l'on vient de faire constituent une évocation des moments successifs de l'acte de langage et ces moments peuvent être portés dans leur ordre naturel sur un axe où ils figureront ce que le linguiste doit connaître de l'opération de langage dont il fait l'étude.

Au départ, on a la donnée d'expérience ; si l'homme ne s'en abstrayait aucunement, sa pensée en serait le jouet et n'aurait à l'endroit

à l'endroit de la donnée d'expérience et ne pas lui être asservie est un objectif permanent de la pensée humaine. La pensée humaine ne se jugera *<jamais>* suffisamment indépendante à l'endroit de la donnée d'expérience. La civilisation est donc, dans toute la suite de ses moments, un mouvement par lequel la pensée s'abstrait de la donnée d'expérience et, dans la vue de rendre cette opération d'abstraction efficiente, lui substitue en elle-même une donnée de représentation dont la caractéristique principale est d'être stable en elle et de ne pas dépendre de la mouvance de la donnée d'expérience.

Dans le mouvement par lequel l'esprit humain s'abstrait de la donnée d'expérience dont il se dégage, l'esprit humain en arrive à des choses de cette donnée d'expérience qui ne sont pas pour lui évitables, dont il ne peut s'abstraire, et desquelles, ne pouvant s'en abstraire, il se sert pour construire en lui un univers de représentation. Cet univers de représentation est quelque chose qu'il porte en lui en permanence sous la condition de définition qu'il en a obtenu et qu'il oppose à l'univers basial dont il s'est abstrait aux fins de ne pas être prisonnier de la donnée d'expérience qu'il lui apportait.

L'univers de représentation que l'homme édifie ainsi en lui, en vue de se rendre indépendant de la donnée d'expérience, est une théorie de l'univers basial auquel l'homme appartient, théorie qui n'a pas pour objet de l'instruire de ce qu'est cet univers, mais seulement de le doter d'une lucidité suffisante pour s'en instruire par la suite, éventuellement. L'univers en question, dont l'homme est le lieu, s'oppose, comme univers regardant, à l'univers basial dont l'homme s'est abstrait aux fins de conquérir l'autonomie de sa pensée. Et ainsi que tout ce qui est construit en pensée, il est une théorie. Car construire en pensée, c'est toujours théoriser. L'homme apparaît ainsi porter en lui, ainsi qu'il vient d'être dit, un univers de représentation qui théorise l'univers réel auquel il appartient et, en le théorisant, affranchit l'homme de l'expérience que, par sa présence en lui, il en éprouve.

L'univers qui asservit l'homme est celui où il habite, qui est son lieu. L'univers qui libère l'homme est celui qui habite en lui, dont il est le lieu. Et cet univers dont l'homme est le lieu est une théorie libératrice à l'endroit de l'univers assujettissant où l'homme a son lieu.

Ce qui distingue essentiellement l'homme de l'animal, c'est d'avoir ainsi, par la définition en lui d'un univers de représentation, théorisé l'univers réel et d'avoir conquis ainsi, par les voies de cette théorisation, l'autonomie propre de sa pensée.

L'homme pensant doit à cet univers de représentation qui habite en lui la lucidité qui lui est nécessaire pour prétendre à s'instruire de ce qu'est l'univers réel. Il n'en est pas instruit par cet univers de représentation, mais il doit à la présence en lui de cet univers de représentation de pouvoir éventuellement s'en instruire.

Il se conçoit que, si nous ne portions pas en nous l'univers de représentation qu'est la langue, nous ne serions pas les pensants que nous sommes et ne pourrions nullement nous prévaloir de notre puissance propre de penser pour élucider les problèmes que pose à l'esprit humain l'univers réel et qu'il ne lui poserait pas, si l'univers de représentation que l'homme porte en lui ne lui apportait pas la lucidité nécessaire pour se les poser.

Le fait que la langue est, dans l'homme pensant, un univers de représentation construit aux fins de pourvoir l'homme de la plus grande lucidité possible à l'endroit de l'univers réel et, conséquemment, par l'emploi de cette lucidité, d'en éclaircir les énigmes, fait de la définition et de l'institution de la langue dans la pensée humaine le plus grand des faits de civilisation. On peut avancer en toute justesse qu'un homme porte en lui la civilisation de la langue dont, en permanence, en chacun des instants de son existence, il est le possesseur.

La position de l'homme pensant à l'endroit de l'univers est celle, regardante, d'observateur. Ce n'est pas l'univers qui regarde et observe l'homme, c'est l'homme qui regarde et observe l'univers. Il suit de là que l'univers de représentation que l'homme a construit en lui est, comme lui-même, comme sa propre pensée à laquelle cet univers s'intègre, une construction non pas regardée, mais regardante. Aussi bien les actes d'expression que la possession de cet univers de représentation permet de produire ne nous entretiennent-ils pas de ce qu'est en soi cet univers de représentation, mais de ce que, grâce à lui, il nous est possible de connaître de l'univers réel, lequel, vu par le moyen de ces actes de représentation, est un univers porté dans la pensée même, dont il ne sort pas, en position regardée. Cet univers que la pensée regarde en elle-même est un univers résultant de la réalisation qu'elle opère des virtualités que lui apporte l'univers regardant qui fait corps avec elle.

Il suit de là que l'univers réel quitté dans la vue de se libérer de la donnée d'expérience, en substituant à cet univers réel un univers de représentation, n'est jamais directement retrouvé. L'esprit s'en est abstrait et n'y revient pas, mais, partant des virtualités de l'univers regardant qu'il porte en lui, il sait reconstruire dans la pensée même un univers qui est en quelque sorte un équivalent de l'univers réel, avec cette différence que

s'en abstrayant, conquis la puissance de le penser, tandis que l'univers issu de la réalisation des virtualités de l'univers regardant que l'homme porte en lui est, dans toute la force du terme, un univers pensé, puisque c'est dans la pensée même qu'en position regardée, il se détermine.

Qu'on veuille bien vérifier expérimentalement ce que l'on vient d'avancer. Le savant qui expérimente, qui interroge par les voies de l'expérience l'univers réel, quoi qu'il tente et quoi qu'il fasse, ne connaît de cet univers que ce qu'il a su en penser. Ce n'est donc pas sa réalité qu'il connaît, mais une image pensée qu'il considère comme un équivalent de cette réalité et dont il apparaît, dans les cas heureux, qu'elle est en effet l'exact équivalent. C'est toujours sur un univers pensé que l'homme concentre sa réflexion, laquelle n'accède point à l'univers réel, mais seulement au substitut que la pensée en édifie en elle-même.

Il vient d'être dit que la langue, univers de représentation est une théorie de l'univers réel, qui ne l'explique pas certes, mais qui apporte à l'homme la possibilité d'en tenter l'explication. Plus grande est la lucidité que l'homme doit à la définition et à la possession en lui d'un univers de représentation, plus grands deviendront éventuellement les succès qu'il pourra obtenir de ses tentatives d'élucidation des énigmes de l'univers réel. De ce point de vue, une langue est une avant-science, une science naturelle qui conditionne le développement de toute science issue de l'avant-science qu'elle est, laquelle apporte à l'homme la lucidité nécessaire pour qu'il puisse devenir homme de science.

Chacun conçoit qu'il ne resterait rien du plus grand homme de science, si on lui retirait l'univers de représentation qu'est la langue, univers auquel il doit la lucidité dont il fera emploi au cours de ses investigations.

Le fait que la langue est en soi une théorie de l'univers réel, théorie visant non pas, comme il vient d'être dit, à une connaissance de cet univers, mais à la possession d'une lucidité qui permette de le connaître, le fait que, dans ces limites, l'univers de représentation qu'est la langue est une théorie à cette conséquence qu'il ne peut pas être établi des théories de la langue, car il n'y aurait pas de sens à faire la théorie d'une théorie. En présence d'une théorie, il n'est d'autre possibilité que d'en suivre le développement, de reconnaître ce qu'elle est et, lorsque, comme c'est le cas de la langue, la théorie est une théorie en continue progression, vu que l'homme ambitionne constamment d'accroître sa lucidité, de comprendre ce qui a lieu quand la théorie, par son progrès, prend des formes plus ou moins nouvelles. Il s'agit purement et simplement de suivre avec attention le pas à pas de ce que la théorie accomplit en elle-même.

Savoir jusqu'où ira le progrès de la théorie est de même une impossibilité, car pour le savoir il faudrait avoir découvert l'état théorique en présence duquel l'homme dirait : « C'est en trop, la lucidité dont j'ai besoin est dépassée (*Zu viel ist genug*) ».

## CHAPITRE I

### 1.1 L'univers réel regardé et l'univers-idée regardant (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 124.5-124.7)

On rencontre des linguistes, nombreux, pour qui la langue n'existe pas : ils ne connaissent que le discours qui en est l'emploi. En vain essaient-on d'appeler leur attention sur le fait indubitable que la langue existe en nous en permanence, prête sans condition de moment à servir, le service qu'elle rend étant de nous livrer les moyens qui nous sont indispensables pour engager un acte d'expression dont l'efficience soit pratiquement certaine. Cette existence préalable de la langue à un emploi qui à tout moment peut en être fait, ou bien est pour eux une hardiesse de laquelle ils tiennent à se défendre, ou cette existence n'est pour eux de nul intérêt et l'idée ne leur vient point qu'elle pourrait procéder d'opérations constructives d'une espèce particulière dont son existence serait l'issue et qui ne serait donc point celles dont elle est le départ lorsqu'on engage un acte d'expression, pour lequel elle fournit, à première sollicitation, des moyens en elle déjà construits, préconstruits, – du préfabriqué, si l'on osé dire.

Dès l'instant que l'on a constaté expérimentalement la présence ininterrompue de la langue dans la personne pensante qui la trouve incessamment à sa disposition, on est amené à se poser la question de son état de définition sous la condition de non-momentanéité qui lui est propre, qui en est la caractéristique principale, et l'oppose au discours dont la caractéristique principale inverse est la momentanéité, l'intermittence.

Plusieurs chemins mènent à la connaissance de ce qu'est la langue. On remarquera utilement que, comme univers-idée, la langue ressortit à l'univers regardant du « en moi » opposable à l'univers regardé du « hors moi ». À la différence de ces deux univers correspond, dans le concret, celle de la chose regardée et des yeux regardants qui la font voir, en l'absence desquelles elle serait du non vu. Toutefois, la comparaison ne devient pleinement exacte que si l'on considère que les yeux en cause, lorsqu'il s'agit de la langue univers-idée, ne sont pas les yeux du corps, mais les yeux de l'esprit, c'est-à-dire des yeux qui sont substantiellement de la pensée construite pour regarder – autrement dit un instrument édifié dans la pensée à cet effet et qui, construit pour faire voir, n'est pas, ne peut pas être, ce qu'il fait voir. Dans le concret physique, nul ne soutiendrait que les yeux qui font voir l'univers sont cet univers.

La langue est dans la pensée humaine le psycho-mécanisme, en position d'instrument regardant, qu'elle a édifié en elle par des actes appropriés dont c'était l'unique visée ; ce, afin de pouvoir utilement – d'une manière qui le lui fasse voir – regarder l'univers réel. Et la langue

De sorte que retirer à l'homme pensant l'univers-idée, en position regardante, par les moyens duquel il regarde et voit l'univers réel, serait le priver de la vue de celui-ci, non pas évidemment de la vue que lui en procurent les yeux du corps, mais de la vue par moyens d'ordre intellectif qui, dans l'homme pensant, font la puissance de sa pensée.

Il ressort de ce qui précède que l'objet de la linguistique structurale est la connaissance des opérations de pensée qui, dans la pensée même ont présidé à la définition de son univers-idée regardant, autrement dit des yeux mêmes, non physiques et faits d'esprit, avec lesquels il regarde et voit, pour autant que ces yeux se sont constitués en lui, l'univers réel, et lequel resterait du non vu, si la construction desdits yeux ne s'était pas opérée.

Il faut partir de cette idée simple pour reconnaître qu'à l'univers réel en position regardée devant elle, la pensée oppose un univers regardant, la langue, qui n'a d'existence qu'au dedans d'elle et dont on peut dire à juste raison qu'il constitue en elle les yeux desquels elle tient sa vue de l'univers réel, — le terme d'univers réel désignant ici non pas l'univers physique, mais l'univers regardé en pensée et vu sous des formes qui sont celles sous lesquelles le fait voir l'univers-idée regardant, formes dont l'intervention, qu'on veuille bien le remarquer, est obligée quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, même sans le dire. Pareillement, *mutatis mutandis*, les formes de l'univers physique sont celles sous lesquelles le font voir les yeux physiques, ceux du corps, que la nature, dans le plan du physique, nous a donnés : comme dans le plan du spirituel elle nous a donné d'autres yeux, non physiques, pour regarder et voir ce qui est de l'esprit. Le parallélisme est frappant.

## 1.2 Une maison regardée et la notion de maison

(Boîte 28. Dossier II. Liasse A, pages 105-106)

Une maison regardée dans le hors moi est un être vu par l'homme non pas directement, mais indirectement à travers la notion « maison » que l'homme porte en lui. C'est à cette opposition de l'objet regardé dans la réalité et de la représentation-idée qui en existe dans l'homme pensant, que l'homme doit d'être ce qu'il est. Autrement dit, la pensée humaine est la mise en œuvre de deux positions : le moi pensant, regardant, et la chose regardée. Le terme de langue, médiateur, n'est pas dans la pensée animale une chose construite. Que l'animal par hypothèse la construise, il ne serait plus ce qu'il est. Que l'homme, par hypothèse, en perde de vue en lui la construction, il ne serait plus l'homme. La notion « maison » fait

sans condition de moment, même lorsqu'il n'y a pas de maison réelle à regarder.

La supériorité de l'homme sur l'animal, c'est le vis-à-vis paritaire : univers du hors moi = univers du en moi. Tout fléchissement de cette parité diminuant la stabilité de l'univers du en moi, opposable à l'univers du hors moi, serait dans l'homme une diminution de son humanité.

## 1.3 Les actes de représentation

(Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 124.10-124.13)

Les actes de représentation qui font la langue sont initialement un discernement séparateur qui morcelle l'activité pensante en fragments d'activité constituant chacun une idée ; et le discernement ayant produit tout ce qu'il sait produire, ces actes en deviennent, ce par quoi ils s'achèvent et ce sans quoi ils n'auraient pas d'achèvement dans leur plan, un entendement conclusif, singularisant ou universalisant, de ce qui a été discerné.

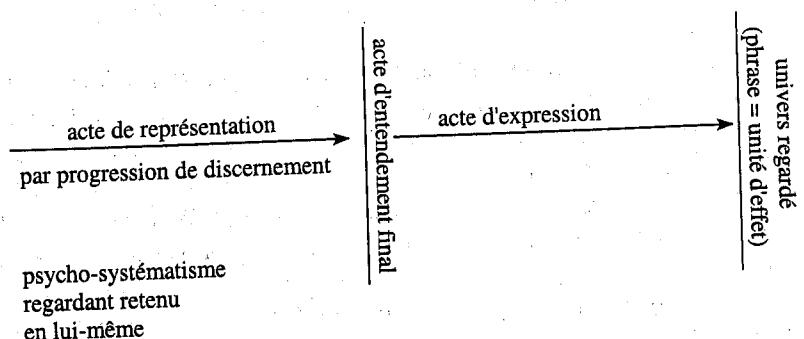
L'addition au discernement d'un entendement conclusif pose la question de la dépendance ou de l'indépendance de celui-ci par rapport à celui-là. Là où l'entendement est serf du discernement, l'entendement n'est pas plus qu'une ratification des distinctions que le discernement a établies. Là où l'entendement est autonome par rapport au discernement, il a sa puissance propre et, du même coup, sa divisibilité propre, laquelle constitue la structure de la langue, les choses discernées étant entendues sous les formes que comprend, par sa pluralité interne, l'entendement humain en soi *un*. Il en est ainsi dans les langues à mots. L'implication interne de l'entendement, sa divisibilité propre, y font la structure morphologique de la langue. Son caractère généralisant en a fait antérieurement la typologie.

Dans un acte de représentation, quelle que soit la langue à la définition de laquelle il contribue, l'opération d'entendement est la fermeture obligée de l'opération de discernement ; et cependant qu'elle ferme l'opération de discernement, elle est l'ouverture d'une possibilité d'acte d'expression. L'acte de représentation non clos par une opération conclusive d'entendement, l'acte d'expression ne saurait avoir lieu. Pour que l'acte d'expression puisse se produire, il faut que préalablement une opération d'entendement ait porté l'opération de discernement à sa conclusion.

De ces deux opérations de pensée, celle de discernement et celle d'entendement, la seconde, qui vient en dernier, est intrinsèquement la plus regardante. La première met en cause l'univers regardé qu'elle divise en notions opposables et si néanmoins, quoique mettant en cause

l'univers regardé, elle appartient à l'univers regardant, c'est que seul ce qui vient après l'opération d'entendement close peut appartenir à l'univers regardé. Tout l'en-deçà de l'opération d'entendement, retenu sous la forme singulière ou sous les formes plurielles que livrent respectivement l'indivisibilité ou la divisibilité constitutive de l'entendement, autrement dit, tout ce qui, dans le temps opératif, devance l'entendement, ressortit par position à l'univers regardant.

Traduites en figure, ces explications se réduisent à ce qui suit :



L'univers-idée regardant occupe, dans la pensée de l'homme à laquelle il s'intrait, une étendue proportionnelle à l'autonomie de l'univers-idée regardant qui habite l'homme par rapport à l'univers regardé où l'homme habite. Cette autonomie croissant avec la civilisation, l'étendue de l'univers intrait à la pensée humaine croît corrélativement. Il s'ensuit un développement correspondant des problèmes de représentation posés à l'esprit humain et un égal développement de leurs solutions, toutes, quelles qu'elles soient, provisoires – un provisoire sujet du reste à durer longtemps. Le renouvellement lent ou rapide des problèmes de représentation et conséquemment des solutions qu'ils s'octroient est un fait important de civilisation.

De l'univers-idée, nous savons maintenant qu'il habite en position regardante la pensée humaine. Connaissant le *où*, il nous faut connaître le *quand*. Quand l'occupe-t-il ? La réponse est : en permanence, dans chacun des instants où l'homme, parce qu'il pense, se sent être. C'est dans le cadre étroit de cet instant de pensée et d'existence que s'opère la définition de la langue. D'instant en instant, la définition se répète identique à elle-même ou légèrement changée ; et d'instant en instant aussi, la possession, nullement remise en cause, continue. Les cadres structuraux de la langue sont une division de cet instant de définition et de possession de la langue en un nombre N de *temps systématiques* qui

genèse interne. Cette division par le dedans d'un instant qui est celui de l'entendement final du discerné est, tout de même que l'individuation de cet instant privilégié – lieu continuellement répété de la définition de notre univers regardant – une opération de raison dont le psychomécanisme ne peut être reconnu que par les moyens adéquats, des moyens de raison, relevant de l'observation analytique.

Le lieu de possession et de définition de la langue, c'est continuellement le dernier des instants par l'homme vécus ; celui où, s'étant antérieurement déjà d'innombrables fois reconnu pensant, il se reconnaît pensant une fois de plus dans l'attente d'un autre instant qui lui imposera la même reconnaissance. De cet instant en continue répétition, l'univers-idée qu'est en nous la langue ne sort pas : il y inscrit sa structure dont nous savons qu'elle est universellement le rapport du discernement accompli et de l'entendement en accomplissement.

En ce genre de questions qui mettent en cause des mécanismes à la fois extraordinairement simples et subtils, des exemples – la difficulté étant d'en trouver qui puissent être évoqués en bref et n'obligent pas à embrasser de trop nombreux faits linguistiques solidaires les uns des autres – des exemples peuvent être, en de telles questions, d'une grande utilité. En voici quelques-uns très probants et par un rare bonheur, qui en fait la commodité, peu encombrants.

Soit les deux phrases :

*Un homme est un homme.*  
*L'homme est l'homme.*

Elles signifient l'une et l'autre une pensée construite regardée à laquelle appartiennent, en même position regardée, les idées qu'on y voit figurer au titre de composantes. Mais si, au lieu de prendre ces deux pensées en leur état construit, on les prend, cet état devancé, en cours de construction, les idées dont on se sert pour les construire appartiennent non pas à une pensée construite non encore existante comme telle, mais au regard constructeur qui en dirige la construction. En cette position, ces idées sont non pas des idées regardées, mais comme le regard constructeur qui les meut, des idées regardantes.

Prises dans l'univers-idée qu'est la langue, les idées n'appartiennent pas à une pensée construite, elles déclarent seulement leur aptitude à appartenir à un regard constructeur qui s'en servira pour ses fins propres. Ce sont en conséquence des idées regardantes ; non pas du regardé, mais du regardant constructif perçu comme tel. Réceptacle d'idées ainsi

perçues, l'univers-idée qu'intrait la pensée humaine est *in toto* un univers-idée regardant.

#### 1.4 Entendement et discernement

(Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 117.14-117.18)

Qu'est-ce que l'entendement ? Une juste définition de ce qu'il est, par rapport au discernement qu'il transcende, est d'autant plus précieuse en linguistique structurale que la structure d'une langue en est le miroir fidèle. La divisibilité de cette structure et l'implexité interne de l'entendement ne font qu'un, en ce sens que celle-là est le calque, le rendu linguistique, de celle-ci. Dans les idiomes où l'entendement, partout initialement un, a gardé son unité initiale la structure linguistique se réduit à la saisie du discerné, multiple et divers *per naturam*, sous un unique rapport, extérieurement et intérieurement *un*, qui suffit à tout et dont rien d'apparent, rien qui en soit le signe, ne dénonce l'intervention.

L'entendement n'est expressément signifié par des moyens de sémiologie que là où, inplexe intérieurement, il s'oppose à lui-même sous l'espèce de ses différents cas de divisibilité.

Il n'est ainsi de morphologie que dans les idiomes où la divisibilité seconde de l'entendement rencontre la divisibilité naturelle et première du discernement. Dans les idiomes où n'a pas lieu cette rencontre, l'entendement y gardant – faute d'implexité interne – son absolue unité, la morphologie est inexistante. Ceci se conçoit. Nous ne savons penser que par contraste et ne connaissant de notre pensée que ce qui est en elle contraste – autrement dit, ce qui y est *plusieurs* : au moins deux – nous ne voyons pas en nous-même un entendement *un* extérieurement et *un* intérieurement, autrement dit non pluralisé du dedans. La pluralité interne de l'entendement est réduction de son indivisibilité expérimentale, indivisibilité de fait, en une divisibilité de raison relevant de l'observation analytique seule compétente au point de vue explicatif là où l'objet, quel qu'il soit, est un édifice de raison. La linguistique structurale s'égare, lorsqu'elle en appelle pour la connaissance de la structure des langues à une observation directe non prolongée en une observation analytique. Le rôle de l'observation directe, en morphologie, se limite à la découverte d'indices révélateurs de ce qu'est en raison, par représentation trans-expérimentale, la structure linguistique, typologique et morphologique, observée.

La transcendance de l'entendement a été, d'une manière générale, reconnue. C'est d'elle que parle Leibnitz lorsqu'à la formule de Locke :

ajoute cette importante restriction : « Sinon l'entendement lui-même. » En linguistique, cette transcendance frappe plus encore, du fait que nous l'y voyons naître, au terme d'un discernement qui a tout accompli de ce qu'il pouvait accomplir et auquel l'entendement apporte une continuation au-delà de lui-même dont intrinsèquement le discernement est incapable.

Le moment où l'entendement intervient dans la pensée humaine est celui où, n'était cette intervention tardive, elle perdrat sa puissance, liée au maintien en elle de son pouvoir de contraster. L'entendement est en quelque sorte une anastase de ce pouvoir dans des circonstances d'ordre mental qui, si l'intervention de l'entendement n'avait lieu, en provoqueraient l'extinction. L'objectif de l'entendement est la sauvegarde de la puissance de penser sur la limite même qui, l'entendement n'intervenant pas, en porterait la déchéance.

La pensée se meut en elle-même entre des limites qui sont, d'un côté, le singulier indépassable, terme d'un mouvement de particularisation, et <de l'autre> l'universel indépassable, terme d'un mouvement d'universalisation.

Entre ces limites, la pensée opère successivement dans les deux sens, et le deuxième des sens dans lequel elle opère est universellement celui déféré à l'entendement. Si le second mouvement, qui doit à son rang second et à ce rang seul d'être porteur de l'entendement, s'achève au singulier, l'image résultante est celle d'un point impénétrable auquel la grandeur interne fait défaut et auquel fait, en conséquence, défaut la divisibilité qu'emporte avec elle la grandeur. L'entendement est de ce chef voué à l'indivisibilité. Il refuse la pluralité interne et ce refus entraîne celui de toute morphologie du vocal, l'interdiction de toute version du conçu dans des cadres structuraux opposables les uns aux autres. Cet entendement, intérieurement indivis par impénétrabilité, est celui, on le sait, auquel doivent leur typologie les langues à caractères. On serait tenté de dire de ces langues qu'elles sont celles où, constitutivement, l'entendement a pris la mauvaise direction. Une direction dont l'aboutissant est un devenir non pas ouvert, mais fermé.

Si le second mouvement, qui doit à son rang second et à lui seul d'être porteur de l'entendement, s'achève à l'universel, l'image résultante est celle d'une étendue à laquelle la grandeur n'est pas refusée et à laquelle conséquemment n'est non plus refusée la divisibilité qu'emporte avec elle la grandeur. L'entendement est de ce chef voué à la divisibilité. Il accepte et développe en lui la pluralité interne, et cette acceptation entraîne la définition d'une morphologie du vocal par version du conçu

dans des cadres structuraux différents. Cet entendement intérieurement implexé est celui, on le sait, auquel les langues à mots doivent leur typologie. On serait tenté de dire de ces langues qu'elles sont celles où, constitutivement, l'entendement a pris la bonne direction, une direction dont l'aboutissant est un devenir non pas fermé, mais ouvert.

Qu'il s'agisse de l'entendement fermé des langues à caractères ou de l'entendement ouvert des langues à mots, le problème résolu par l'entendement est d'imposer au discernement préalablement produit un état final de définition *un* extérieurement, et intérieurement dépourvu d'étendue et impénétrable si l'entendement s'achève au singulier ; *un* extérieurement, mais intérieurement pluriel, si l'entendement s'achève à l'universel pourvu d'étendue et pénétrable.

Le langage est, selon Leibnitz, le miroir de l'entendement. Ainsi énoncée, l'idée en ce qui concerne l'entendement s'étend au-delà de ses véritables limites. Ce dont le langage – plus exactement la langue – est le miroir, c'est du rapport qui s'établit dans l'esprit entre un discernement emportant avec lui la divisibilité de la matière pensable et un entendement intérieurement indivisible ou divisible ; – la divisibilité résultant pour l'entendement de ce qu'il est un mouvement second, conclusif, orienté en direction du plus général, et l'indivisibilité de ce qu'il est un mouvement second, conclusif, orienté en direction du plus particulier.

Dans la construction du vocabile, le discernement est universellement le mouvement premier auquel succède et réplique, pour conclusion de ce que celui-ci avance, le mouvement second d'entendement. Le rapport du discernement et de l'entendement est universellement inversif, et là où le discernement procède par généralisation grandissante, l'entendement est singularisation finale des idées plus ou moins générales produites : la forme constante de cette singularisation finale, c'est le caractère, forme unique des langues dont la typologie se détermine au singulier ; là où, au contraire, le discernement procède par particularisation grandissante, l'entendement est généralisation finale développées par le dedans des idées plus ou moins particulières produites.

Il importe en linguistique structurale d'avoir toujours présente à l'esprit cette inversion et, conjointement, de ne perdre de vue à aucun moment que ce qui fait qu'un mouvement de pensée ressortit au discernement ou à l'entendement lui vient uniquement de son rang, premier ou second, et nullement de sa direction. Par rang premier, une universalisation est une opération de discernement, par rang second, elle est une opération d'entendement. De même, par rang premier, une singularisation est une opération de discernement et, par rang second, une opération

Il convient, pour en terminer à ce sujet, d'appeler l'attention sur le caractère constant de l'opération seconde d'entendement qui, soit qu'elle particularise soit qu'elle généralise, le fait sans qu'il soit tenu compte de la grandeur continuellement changeante du discerné. C'est ainsi qu'en français le discernement le plus extensif (exemples : *être, chose, univers*) et le discernement le plus intensif (exemple : *Pierre*, nom propre) relèvent de la généralisation d'entendement, dans les deux cas égales, qu'est la forme nominale substantive.

Dans les langues à caractères, il en va de même, vu que le discerné tout entier – si diverses que puissent être les idées qu'il comprend et si générales soient-elles – y est, par entendement conclusif, identiquement singularisé.

Il est accoutumé d'énoncer qu'une langue à caractères comme le chinois ignore ce que les grammairiens d'Occident nomment « morphologie ». Cette vue est exacte, à la condition d'ajouter qu'à la morphologie explicite, intériorisée au vocabile, morphologie que le chinois ignore, cette langue substitue une morphologie implicite, non intériorisée au vocabile, dont les grammairiens indigènes qui font différence de caractères pleins et vides, de caractères morts et vivants, ont un juste sentiment, si juste, que leur analyse à cet égard est frappante par son exactitude.

Cette morphologie dont on a expliqué plus haut le mécanisme consiste non pas à remplir le vocabile d'une morphologie, ce qui ne saurait être, vu son impénétrabilité, mais, toute morphologie d'implétiōn exclue, à le « promener », si l'on ose s'exprimer ainsi, dans un champ morphologique configuré dont, sans variation aucune de son contenu, le vocabile occupe, selon que la visée de discours le requiert, l'une des positions de la relativité réciproque desquelles ce champ morphologique tient sa configuration.

Une dernière remarque : le refus d'une morphologie d'implétiōn est pour le vocabile chose définitive. Il en fixe irrévocablement l'état réel et apparent.

### 1.5 La divisibilité de l'entendement de l'idée d'éloignement (Boîte 28. Dossier II. Liassé B, pages 117.4-117.5)

L'indivision de l'entendement a dans sa conséquence la typologie des langues à caractères qui sont celles où l'entendement du discerné s'achève au singulier extérieurement et intérieurement *un*, c'est-à-dire exempt de toute implexité intérieure.

La divisibilité de l'entendement selon laquelle son unicité subsume une pluralité interne de cas a dans sa conséquence les langues à mots où le discerné achève son entendement à l'un de ces cas, c'est-à-dire à l'une des divisions que comporte intérieurement l'entendement et qui, par le mécanisme de leur relativité réciproque, en recomposent l'entier, le choix de l'un de ces cas emportant, dans le discours, l'exclusion des autres.

Il ressort de ce qui précède que ce qui fait initialement la typologie des langues, c'est, sous un certain angle de vue, l'apport du discerné soit à un entendement indivis, soit à un entendement divis. Là où l'entendement est intérieurement divis, une même idée identifiée par discernement se laisse évoquer sous des formes différentes, si différentes même, que son unité de nature en peut être grandement obscurcie. Soit par exemple l'idée d'"éloignement". Elle se laisse entendre sous la forme substantive *éloignement*; sous la forme verbale *éloigner*; sous la forme adjective *lointain*; sous la forme adverbiale *loin*, et, la prédictivité outrepassée, sous la forme prépositionnelle *de*.

La complexité de structure des langues procède de la puissance qu'a l'entendement de passer en lui-même de l'état indivis à un état plus ou moins largement divis.

### 1.6 État d'accomplissement des actes de représentation

(Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 117.6-117.13)

Aux actes de représentation qui font la langue succèdent, si bon semble, les actes d'expression qui font le discours.

Au cours de mon enseignement aux Hautes Études, des auditeurs m'ont parfois demandé s'il ne conviendrait pas, pour plus d'exactitude, de substituer à cette successivité dimorphe et directe de deux sortes d'actes une successivité indirecte et trimorphe qui inscrirait entre les deux sortes d'actes le *status suspensif* de la représentation acquise, à savoir :

1. actes de représentation ;
2. représentations résultantes ;
3. actes d'expression ;

et de voir ainsi dans la langue non pas un *totum* d'actes de représentation, mais un *status* de représentations issues desdits actes, à partir duquel s'engageraient, s'il convient, les actes d'expression.

Les raisons qui nous ont fait écarter cette suggestion, selon laquelle la représentation s'insérerait en position médiane entre un acte de

représentation qu'elle clôt et l'acte d'expression auquel elle va, comme composant, participer, sont ce qu'on en va dire.

Dans la vue de les bien concevoir, on fera différence de l'acte de représentation parvenu en immanence à la limite interne de lui-même, à l'entier de son accomplissement sans plus, et de l'acte de représentation parvenu en transcendance à la limite externe de lui-même, à un état de définition qui est celui d'un accomplissement total outrepassé et *ipso facto* versé dans l'accompli.

De ces deux états d'entier accomplissement, l'un immanent (obtenu en lui-même), l'autre transcendant (résolu en un accompli qui en est l'au-delà), la langue ne retient en elle que le premier devant lequel le second se présente en asymptote aussi approché que l'on voudra, mais non positivement atteint. Est permise la plus grande approche ; est interdit tout dépassement de la plus grande approche.

La langue apparaît ainsi être le contenant non pas de représentations *in statu*, mais de représentations *in actu* dont la définition, en développement, s'arrête à l'état de définition qu'est un accomplissement total retenu en complétude interne devant la complétude externe refusée.

L'acte de langage doit à cet état de définition qui, à l'accomplissement total accepté, oppose le refus d'un dépassement qui en ferait de l'accompli, d'être de bout en bout cinétique et de ne comporter en lui aucun statisme interceptif. Il y est passé d'un acte à un acte. La condition d'isogénéité dynamique se trouve ainsi satisfaite et le mouvement qui emporte le développement est un mouvement *un* important avec lui un centre d'inversion transitionnel, sans hiatus, entre la langue, potentielle et permanente, et le discours, effectif, momentané et intermittent.

Compte tenu de ce qui vient d'être exposé, la langue est un ensemble fini d'actes de représentation dont le sujet parlant porte en quelque sorte en lui un modèle complet et qu'il lui est loisible de répéter individuellement, par genèse instantanée, aussi souvent qu'il le juge utile pour quelque raison que ce soit, — la raison ordinaire de cette répétition étant d'en faire l'un des composants d'un acte d'expression engagé. Dans ce psycho-système, le modèle dont la répétition est proposée tient sa valeur de la position qu'il occupe dans un défilé d'actes de représentation dont le sujet porte en lui une image qui en est une entière définition.

Toute forme de langue qu'on emploie est ainsi une recréation, dans l'instant même de son emploi, de l'un des actes de représentation dont la répétition est incessamment proposée par la langue qui, faite de ces actes, les contient tous, en position en elle de modèles à reproduire s'il y a lieu.

De ces actes de représentation qui ont en elle leur modèle, la langue est un défilé total les modèles qui s'y proposent à une effective

répétition – que requiert pour sa constitution le discours – emportant avec eux la vision d'actes dont l'entier s'achève à la complétude interne non dépassée. La complétude externe tenue en asymptote n'intervient pas effectivement : l'évocation en reste perspective.

Les modèles ainsi figurés dans la langue y sont des entiers de mouvement portés jusqu'à la complétude interne non dépassée et dont le discours, dans la répétition qu'il en fait le cas échéant, produit l'entier s'il convient et, s'il convient mieux, moins que l'entier. De là, pour une même forme de langue, une variation quantitative qui, dans l'emploi que le discours en fait, en change considérablement l'effet, sans que pour cela rien soit changé à la définition qualitative de la forme, intangible à une époque donnée. Les différents effets de sens que peut produire une même forme de langue proviennent tous de la variation quantitative que le discours lui fait subir.

À la définition inquantifiée de la forme-modèle instituée en langue s'oppose, le discours intervenant, une définition quantifiée de ladite forme, définition arrêtée dans le discours à l'un des moments dont la forme-modèle de langue est l'entièvre successivité.

Il est aisément de produire des exemples. Dans la langue, l'article *un* figure l'entier d'un mouvement progressant de l'universel, limite interne de départ, au singulier, limite interne d'arrivée. Dans le discours, le même article *un* signifie non plus l'entier du mouvement proposé en langue à la répétition que le discours en devra faire, mais une certaine quantité de cet entier de mouvement constituant ainsi une plus ou moins grande approche de la condition d'entier satisfaite. L'approche du singulier, objectif final du mouvement figuré en langue par l'article *un*, est au voisinage de la nullité dans *Un homme est un homme* et au voisinage de sa totalité dans *Un homme parut*. Entre ces deux extrêmes, s'inscrivent des quantités de mouvement médianes diverses emportant chacune avec elles un effet de sens particulier dû, répétons-le, à une variation quantitative de la forme, inquantifiée en langue et, de ce chef, qualitative.

Semblablement, l'article *le* figure en langue l'entier d'un mouvement progressant, par éloignement et à perte de vue du singulier dépassé, en direction de l'universel. Le psycho-système – il s'agit de sa définition en langue au titre non de réalité, mais de virtualité entière – est, dans le champ de définition de l'article *le*, un départ pris au singulier dépassé en direction de l'universel en position d'aboutissant. Tel est l'entier qualitatif, inquantifié, de la forme reconnaissable sous l'article *le* dans la langue.

Dans le discours, où la définition se présente sous les traits non plus d'une entière virtualité, mais d'une réalité en développement, l'article *le*

condition de quantité exclue, mais une certaine quantité dudit mouvement constituant une plus ou moins grande approche de la condition d'entier satisfaite. Dans le discours, l'article *le*, de même que l'article *un*, progresse en direction de la condition d'entier satisfaite, sans pour cela être obligé d'y satisfaire. L'approche de l'universel, objectif final du mouvement figuré en langue, est au voisinage de la nullité dans *L'homme parut* et au voisinage de sa totalité dans *L'homme est l'homme*.

Une fois de plus on constate que le psycho-mécanique produit et détermine le psychologique, lequel, qu'on veuille bien y prêter attention, n'existerait point en l'absence d'un psycho-mécanisme déterminant.

La phrase *Un homme est un homme* est, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut, une généralisation résultant d'une non-approche du singulier dans un mouvement qui y conduit, tandis que la phrase *L'homme est l'homme*, opposable, est une généralisation résultant d'une approche de l'universel dans un mouvement qui y conduit et emporte avec soi un éloignement et, conséquemment, une perte de vue du singulier outrepassé. La nuance psychologique qui distingue les deux phrases est indubitablement la conséquence régulière de leur psycho-mécanisme, cause de leur différent effet dans le discours.

Le même mécanisme de relation entre la définition inquantifiée de langue et la définition quantifiée de discours se retrouve partout dans le langage, qui n'en connaît pas d'autre, et partout une analyse suffisamment attentive et puissante le décèle et le fait voir en traits nets.

C'est ainsi que la conjugaison est dans la langue le défilé entier, inquantifié, des positions que la pensée occupe dans un système qui est celui de la définition complète – par complétude interne : la complétude externe interdite – de l'image-temps, tandis qu'elle est dans le discours, par quantification du mouvement proposé en langue, une progression de ce défilé jusqu'à l'une des positions que sa totalité comprend, – position jugée mieux convenir que toute autre aux fins dont le discours est la visée.

La définition de l'image-temps, comme entier de langue, comprend trois moments successifs dont l'occupation par le verbe est dénoncée par une forme du verbe dénommée mode. De là les trois modes du français :

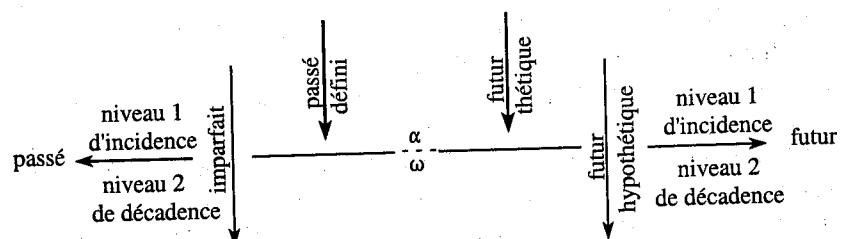
1. le mode quasi-nominal déterminé au plus près du système du nom ;
2. le mode subjonctif issu d'un certain éloignement quantifié du mode quasi-nominal ;
3. le mode indicatif issu d'un éloignement lui aussi quantifié du mode subjonctif, lequel éloignement n'a pas d'au-delà.

Les modes ainsi définis par la position qu'ils occupent dans l'opération de pensée qu'est la genèse, non pas historique, mais systématique de l'image-temps, genèse dont la durée est celle de l'instant de raison pendant lequel elle se produit, — les modes entraînent chacun la définition d'un système de temps qui en fait la substance et dont, comme modes, ils signifient la date de définition dans la genèse totale de l'image-temps.

Le système de temps défini en premier, dès le départ de cette genèse, comprend l'infinitif, le participe en *-ant* et le participe passé. L'indice général de position qui n'est pas le seul est l'absence, dans ces temps, de l'indication grammaticale de personne. Ces trois temps sont le contenu du mode quasi-nominal.

Le système de temps défini en second, dans le tout de la même genèse, comprend les deux formes verbales personnelles dénommées couramment « présent » et « imparfait » du mode subjonctif, mode dont elles font le contenu temporel et dont il est lui, dans la genèse en cause, la date de définition.

Le système de temps déterminé en dernier lieu dans le tout de la genèse de l'image-temps comprend les cinq formes verbales personnelles qui sont, d'un côté du présent en position de séparateur, les deux passés dénommés prétérit défini et imparfait, et de l'autre côté du présent, les deux futurs que sont le futur théâtre (futur proprement dit) et le futur hypothétique (dénommé par le grammairien « conditionnel ») et considéré sous ce nom et à tort comme un mode). Ces temps, deux passés, un présent, deux futurs, font le contenu du mode indicatif lequel en signifie la date tardive de définition dans la genèse de l'image-temps. En figure, ce psycho-système, limité à l'indicatif est ce qui suit<sup>2</sup> :



Le présent qui s'y présente vertical y tient un double rôle séparateur. Par position dans l'infinitude du temps, il en opère la division en deux époques latérales, le passé et le futur, et par sa composition :

$\alpha$   
 $\omega$

il sépare lesdites deux époques en deux niveaux d'elles-mêmes, niveaux signifiés chacun par un temps approprié. Les lettres  $\alpha$  et  $\omega$  superposées dans le présent vertical y représentent une parcelle de futur  $\alpha$  incessamment résolue, par le présent et en lui, en une parcelle de passé  $\omega$ . Le présent apparaît ainsi, par sa disposition verticale et par sa composition, porter la définition de deux niveaux en lui implicitement séparés et dont, en dehors de lui-même, il est explicitement le séparateur.

L'ensemble opératif que l'on vient de décrire représente ce qu'est, en genèse instantanée de raison, la spatialisation du temps non représentable à partir de lui-même et dont la représentation est, en conséquence, demandée à son antagoniste, l'espace.

La genèse de l'image-temps dans l'instant de raison exo-diachronique et endo-synchronique qui en porte la systématique n'est en soi rien d'autre que la subsomption du temps non représentable en soi, sous des moyens de représentation empruntés à l'espace détenteur, dans les langues évoluées, d'une représentabilité transportable.

La catégorie du verbe suppose engagée déjà cette opération de transport : elle est inexistante en son absence totale. Elle existe proportionnellement au transport déjà effectué.

La même genèse de forme dont la langue est l'entier défilé et dont le discours est la saisie quantifiée de l'une à l'exclusion des autres, par un arrêt de la genèse en entier proposée par la langue, sur l'un des moments dont son dévidement est l'apport se retrouve *mutatis mutandis* dans le psycho-système des parties du discours. Les formes d'aperture du psycho-système sont le nom et le verbe auxquels succèdent, en position sous-jacente dans le plan du nom, le substantif et l'adjectif et, en même position sous-jacente dans le plan du verbe, au voisinage immédiat du nom, contre la ligne de séparation des deux plans, l'infinitif et les participes, et, à distance plus grande du nom, le verbe conjugué personne par personne. Le psycho-système se complète par la définition de l'adverbe opérée à la fois dans le plan nominal et dans le plan verbal. La forme d'adverbe clôt le système de la prédicativité auquel succède un système non prédicatif dont l'un des principaux représentants est la préposition.

Ce défilé de formes auxquelles s'en ajoutent d'autres qui sont ou bien l'introduction dans la langue de moyens de construire la phrase (conjonctions et pronoms conjonctifs) ou bien une économie de désignation (pronoms), ou bien encore la définition sous forme de mots indépendants de conditions antérieurement incorporées à un mot duquel elles ne se séparaient pas (prépositions), est, tout de même que la genèse de l'image-temps ou la genèse plus simple de l'article, une genèse de raison à laquelle suffit pour qu'elle s'évoque en entier, la durée d'un unique

instant de pensée, dont les successivités exo-diachroniques ressortissent à la synchronie – à une synchronie qui, instituée *ab initio* dès l'instant que la langue se pourvoit d'une structure, se continue en elle-même, continuation en vertu de laquelle on voit chaque psycho-système institué aller à son maximum de définition et, le *perfectum* de cette variation atteint, entrer par une sorte de saut dans une nouvelle voie de variation.

Une vue distincte de ces mécanismes génétiques est indispensable aux linguistes dont l'ambition est de s'introduire aussi avant que possible à une connaissance des opérations qui président à la définition des structures de langue. Ces vues distinctes obtenues, la linguistique structurale en devient une science dont la conduite en direction d'un progrès certain est relativement aisée. L'aisance vient de ce que la pensée y a pour objet elle-même, le traitement qu'elle s'impose tendant incessamment à accroître sa puissance et, pour cela, à la sauvegarder dans les conditions les plus adverses.

## CHAPITRE II

### 2.1 Le nom et le verbe

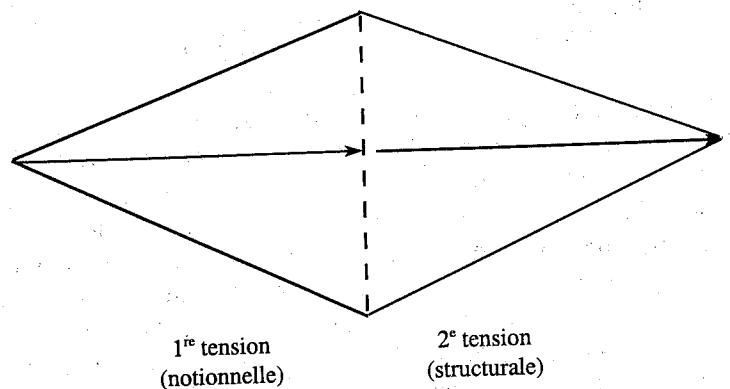
(Boîte 28. Dossier II. Liassse B, pages 124.24-124.27)

La tâche de la linguistique structurale est de connaître sous tous les rapports et dans toute l'étendue de sa particularité, ce qu'est la condition dénommée par les linguistes « structure », à laquelle les langues humaines, si diverses soient-elles, satisfont universellement. Pour l'accomplissement de cette tâche, le principe éminemment simple dont il faut partir est que la pensée est en soi mouvement et que le mouvement qu'elle est se développe entre les limites qui sont celles de la pensée même, l'indépassable en grandeur et l'indépassable en non-grandeur, c'est-à-dire en petitesse. C'est entre ces deux limites siennes que la pensée se meut, se portant incessamment d'une limite à l'autre ; le mouvement qu'elle accomplit en elle-même étant ainsi :

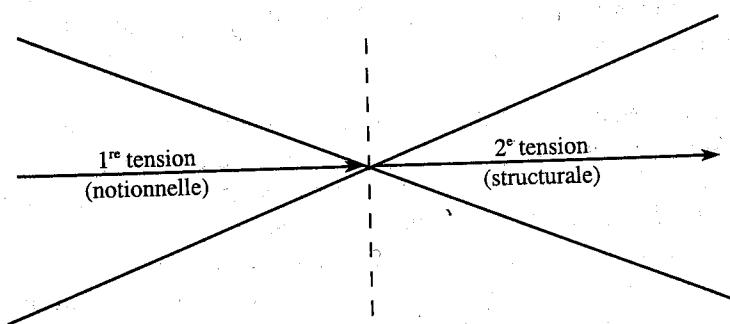
- soit une marche de l'étroit au large à laquelle réplique une marche en sens inverse du large à l'étroit ;
- soit une marche du large à l'étroit à laquelle réplique une marche en sens inverse de l'étroit au large.

Le mouvement n'est entier, ne satisfait à la condition d'intégrité, que s'il a lieu dans les deux sens, un mouvement opéré dans un seul sens n'étant qu'une moitié du mouvement bi-directionnel déféré, pour affirmation de sa puissance, à la pensée humaine.

Il est obligé que la pensée réplique à un demi-mouvement d'elle-même orienté en direction de l'une de ses limites par un demi-mouvement orienté en direction de la limite opposée, mais l'ordre dans lequel se produisent les deux demi-mouvements n'est pas originairement imposé : il ne s'impose que par la suite, lorsqu'il a été initialement arrêté. La structure du mouvement que la pensée opère en elle-même sera donc, le choix fait de l'ordre réglant la succession des deux demi-mouvements, ou bien une *cinèse* progressant par première tension du moins en grandeur au plus en grandeur et, en réplique, par seconde tension du plus en grandeur au moins en grandeur. En figure :



ou bien une cinèse progressant, par première tension, du plus en grandeur au moins en grandeur et, en réplique, par seconde tension, du moins en grandeur au plus en grandeur. En figure<sup>1</sup> :



Une langue, quelle qu'elle soit parmi les langues du monde, est un tout d'idéation (une idéation intégrale du pensable humainement possible dans une aire de civilisation donnée, à une époque donnée) au-dedans duquel se suivent linéairement, toute récurrence exclue, deux tensions dont la seconde continue sous forme inversée la première, à laquelle elle réplique. Des deux tensions, la seconde est universellement – l'attribution de valeur est constante – l'idéation de structure et la première, l'idéation notionnelle, toute langue étant un cumul des deux. Il suit de là que, si le mouvement notionnel originellement retenu est celui que schématise la figure 1, l'idéation de structure impartie en tout état de cause à la tension seconde sera une singularisation progressant en direction de l'étroit, à

partir du large outrepassé et l'idéation notionnelle, impartie en tout état de cause à la tension première, une généralisation progressant en direction du large, à partir de l'étroit déserté. Une typologie se trouve par là fondée : qui est celle des langues dites dans cet ouvrage *langues à caractères*.

La tension seconde, dans les langues relevant de cette typologie, est une tension fermante (>) dont l'aboutissant en forme et en grandeur est un point dénué d'étendue et conséquemment privé de l'implexité interne que permet l'étendue, en soi divisible. Un trait apparent des langues dont l'idéation de structure a la forme d'une tension fermante est d'interdire au vocable l'incorporation d'une morphologie.

Examinons maintenant le cas où le mouvement structural originellement retenu est celui, finalement ouvrant (<<sup>2</sup>) que schématise la figure 2. L'idéation de structure, impartie en tout état de cause à la tension seconde, sera une généralisation progressant en direction du large et l'idéation notionnelle, inversement, une singularisation progressant en direction de l'étroit, à partir du large déserté. Une typologie différente de la précédente, dont elle est en quelque sorte un retournement, s'en trouve fondée. C'est celle des langues dites dans cet ouvrage *langues à mots*.

La tension seconde, dans les idiomes relevant de cette typologie, est une tension ouvrante, dont l'ouverture que rien mécaniquement ne limite, s'arrête, ne pouvant aller plus loin, à une image d'univers de grandeur qui est celle que l'homme pensant, compris en lui, affronte. Ainsi que tout ce qui est grandeur, cette image d'univers dont la vue pose à l'homme pensant, depuis qu'il pense, des problèmes irrésolus, et vraisemblablement insolubles, de limitation, emporte avec soi l'idée, qui en est la forme intérieure (la forme extérieure, reportée dans l'illimité inaccessible, se dérobe) de divisibilité. La grandeur s'oppose par là à la non-grandeur dont la propriété inhérente est d'être indivisible.

La typologie généralisante apportant avec elle, au terme de son élargissement, grandeur d'univers et divisibilité – une divisibilité croissante très continuée en elle-même dans les langues de haute civilisation – est celle qui déjà, à la date historique la plus ancienne, régit pour ce qui est de leur structure les idiomes occidentaux, originellement indo-européens pour la plupart.

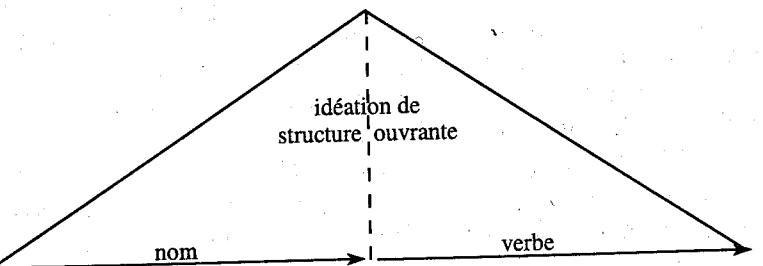
Un trait apparent des langues dont la typologie est généralisante est de permettre aux vocables principaux, catégorisés nom ou verbe, l'incorporation d'une morphologie. Le substratum de cette morphologie est

l'étendue terminale qu'ils tiennent d'une idéation de structure dont la forme est celle d'une tension ouvrante.

Dans les langues à caractères, l'idéation de structure se présente *une* extérieurement et *une* intérieurement. Par défaut final d'étendue (la forme achevée en est le point), elles refusent la divisibilité intérieure. La condition satisfaite *in fine* par l'idéation de structure est, dans ces langues, I/1, l'exprimant l'unité extérieure de l'idéation de structure et 1 son unité finale intérieure, c'est-à-dire en résultat son indivisibilité. Autrement dit, le fait de ne pouvoir pluraliser intérieurement l'idéation de structure a cette conséquence de lui interdire l'implication interne.

Dans les langues à mots, l'idéation de structure se présente *une* extérieurement et *plurielle* intérieurement, le minimum de cette pluralité étant le duel, son premier instant : un duel que l'idéation de structure intérieurise aussitôt produit et qui la fait dans l'immédiat, avant tout développement subséquent, nom ou verbe.

À cette pluralité interne minimale, limitée à la division de l'entier par deux, s'ajoute une pluralité continuée produisant sous le nom et le verbe des subdivisions qui sont la suite de la première division produite de la ligne d'univers à laquelle conduit la typologie universalisante. La question de cette subdivision sera reprise ultérieurement. Ce sur quoi on veut attirer l'attention ici, c'est que la typologie universalisante a pour premier et très général résultat une structure binaire exprimant sa division en deux parties. En figure :



Cette structure binaire constitue l'aperture uni-dimensionnelle de la structure morphologique. Elle clôture la structure typologique et ouvre la structure morphologique.

## 2.2 Le système des parties du discours prédictives

(Boîte 28. Dossier II. Liasse A, pages 58-72)

Un des errements de la linguistique structurale actuelle – de plus en plus savante –, en contradiction avec une juste compréhension de la doctrine saussurienne, est de faire de la langue, par une assimilation fautive, un observable comme un autre que l'homme en position d'observateur regarderait en dehors de lui et de perdre de vue qu'il existe en lui et nulle part ailleurs et donc observable en lui seul, il faut à l'homme, s'il la veut voir en réaliste pour ce qu'elle est, la regarder en lui exclusivement, cette position d'absolue intériorité à l'homme pensant qui la confine à l'étroitesse de l'instant cartésien dont l'activité pensante ne sort pas, faisant de la langue un univers de représentation issu d'un retournement, d'une entropie de l'univers d'expérience.

Du fait qu'elle s'abstrait de cette entropie avec une légèreté qui surprend, la linguistique structurale savante, en sa démarche actuelle, est, par une fausse objectivité attribuée à son objet, une désertion du réel en dehors duquel, sitôt qu'on le quitte, les faits linguistiques se laissent interpréter sans que, tant ils s'y prêtent par leur nature, l'interprétation, le réel ainsi déserté, rencontre en soi aucune limite. De là ces extraordinaires constructions qui, chacune de leur côté, et sans s'accorder entre elles, prétendent rendre une raison de la structure linguistique. Leur commun défaut est d'attribuer à la langue une objectivité de position – une objectivité topologique – que son existence dans la personne humaine pensante, et nulle part ailleurs, lui dénie. La faute, en l'occurrence, est d'accorder à la transformée  $\rho'$  qu'est, dans l'homme pensant, l'univers des mots une objectivité égale à la proposée  $\rho$  qu'est, en dehors de l'homme regardant, l'univers des choses.

C'est toujours, en toute science, par un ouvrage de raison qu'à l'anti-économie de l'expérience se substitue une représentation économique employée ensuite à une plus profonde pénétration du réel. C'est ce que voulait dire un physicien de laboratoire qui, un jour où on lui demandait ce qui en était de ses recherches dans le laboratoire par lui dirigé : « Nous attendons les instructions de ces messieurs de la théorie. »

Tout ce qui se passe dans la science proprement dite répète ce qui s'est déjà passé dans la science obvie – dans l'avant-science naturelle – qu'est la représentation linguistique dont, à tout moment de l'histoire de l'humanité, la langue est, sous l'espèce d'un univers de représentation dont l'homme est le lieu, le résultat acquis au moment considéré.

\* \* \*

Nous en sommes arrivés dans notre analyse au moment où, à partir de l'expérience (diachronie) qu'il transgresse, l'homme construit en lui un univers dont il devient et dont il est en résultat le lieu - construction opérée en raison. Ceci établi, sur quoi en bonne méthode il n'y a pas à revenir, le pas nouveau que commande ce pas accompli est de savoir ce qu'il va en être, pour ce qui est de leur rapport, de l'expérience transcendée et de la représentation transcendante. On appliquera utilement à la solution de ce problème la loi selon laquelle un rapport qui met en cause le mécanisme naturel de la représentation doit satisfaire à la condition d'intégrité qui le veut parcouru additivement dans les deux sens sans récurrence. L'application de cette loi conduit à écrire<sup>3</sup> :

expérience<sub>1</sub> → représentation<sub>2</sub> → expérience<sub>2</sub>

et à reconnaître dans cette narration abrégée d'un procès psychique siégeant au profond de l'homme une représentation<sub>2</sub> qui en fait le lieu de l'expérience<sub>2</sub>, c'est-à-dire d'une expérience économique seconde contrastant avec l'expérience anti-économique de départ. Autrement dit, d'une expérience qui a accepté, autant que l'expérience peut le faire, la condition de lieu que lui impose son accession à la synchronie. On se trouve ainsi en présence d'une expérience<sub>2</sub> reproduisant en plus économique l'expérience<sub>1</sub>.

Ainsi après avoir par transcendance de l'expérience<sub>1</sub> construit un univers de représentation où elle ne siège pas, on fait de cet univers et de ce qu'il discrimine en lui, le « saisissant » d'une expérience<sub>2</sub> retrouvée acceptant, pour autant que c'est possible à l'expérience, la constitution économique de la représentation. Autrement dit, à une représentation absolument trans-expérimentale succède une expérience<sub>2</sub> subsumée sous la représentation - la subsomption étant rendue possible par le fait que cette expérience<sub>2</sub> ressortit à une économie supérieure à celle régnante en expérience<sub>1</sub> initiale.

Cette expérience supérieure par son économie et subsumée sous la donnée de pure représentation constitue, la langue étant un tout d'idéation, le côté notionnel de cette idéation auquel s'oppose, dans le tout d'idéation, le côté structural en position, lui, non pas d'expérience

subsumée, mais d'une trans-expérience subsumante, dont la définition est celle des conditions d'entendement sous lesquelles, à une époque donnée qui en fait la distinction, s'opère la définition largement renouvelable de l'expérience subsumée.

On voit ainsi la synchronie et l'instant saussurien produire, à partir de l'expérience brute première, des cadres de saisie d'une expérience nette, intégrable et intégrée à ces cadres de raison.

C'est bien ainsi que les choses se passent dans la langue ; les parties du discours sont des cadres de raison sous lesquels se loge une expérience affinée qui n'est pas l'expérience brute, qui obéit à une certaine systématique, dont les linguistes qui se sont occupés de sémantique ont entrevu le mécanisme. La divisibilité de raison appartenant à la représentation<sub>2</sub> se reconduit jusque dans l'expérience qui en devient une expérience<sub>2</sub> suffisamment systématisée pour entrer dans les cadres de la représentation qui a transcendé l'expérience. En figure, on aurait quelque chose comme ceci<sup>4</sup>...

Le *Cours de linguistique générale* fait état, en regard de la diachronie et de la synchronie, dont les conditions de rapport font la structure des langues, d'une panchronie à laquelle appartiendraient des conditions générales d'un ordre tel que toute langue, quelle qu'en soit la structure particulière, ne pourrait pas ne pas y satisfaire. Telle est du moins l'idée, rendue sous des termes moins stricts, que recouvre le mot *panchronie*. La panchronie serait, dans le langage humain, ce qui y est de tout temps, ne pouvant pas ne pas y être.

L'idée est juste en soi, mais cette panchronie évoquée de loin dans le *Cours de linguistique générale* fuit quand on veut effectivement la saisir ; et des lois qu'on aurait pu croire tout à fait générales se révèlent à l'examen n'être que des lois particulières étendues à de nombreux idiomes, mais pas à tous pour toutes les époques et toutes les civilisations. Serait-ce à dire que la panchronie représenterait une idée vide de l'esprit, un mythe, et que le langage humain, délié de l'obligation de satisfaire à aucune condition de structure si générale fût-elle, serait une entité essentiellement inconditionnée ? La proposition est inadmissible : son admission menant à l'inconcevable.

Il faut regretter un peu que le *Cours de linguistique générale* ne nous renseigne point sur ce qui, dans la langue, est ou serait, une certaine part laissée à l'hypothèse, une panchronie.

Pour notre part, l'observation et la réflexion nous ont conduits à réduire la panchronie au principe, dont ne se départ en aucun cas le

langage humain, qu'on exprime à partir du représenté, et que si l'on fait nul le représenté préalable, annulant du même coup la langue, il n'est plus de discours possible, le discours se recomposant d'actes d'expression qui, pour se produire, en appellent à un représenté préexistant dans la pensée du locuteur. Ce représenté, c'est la langue dont la fonction essentielle est, on ne saurait trop le rappeler, de nous soustraire aux difficultés insurmontables du langage improvisé, difficultés dont il suffit, pour en avoir la mesure, d'évoquer la situation de quiconque, en terre étrangère, tente de se faire comprendre par moyens expressifs inventés dans le moment du besoin, d'humains dont il ne sait pas parler la langue et qui n'entendent pas la sienne. Tout le pragmatisme de la langue et sa raison d'être sont dans cette remarque.

Que le représenté doive devancer l'exprimé, étant la condition panchronique à laquelle doit satisfaire le langage humain, – et dont le langage animal est délié (là est la différence des deux), – il se conçoit que la structure de la langue soit universellement (partout) un certain état de relation du représenté et de l'exprimé. L'argument de cette relation est *convenance* du côté du représenté, auquel il est demandé de convenir à l'exprimé éventuel, et *accommodation* du côté de l'exprimé, auquel il est demandé de se contenter du représenté dont il dispose.

Il apparaît, pour peu qu'on en considère la nature, qu'une telle relation est sujette à varier et la question est dès lors d'en concevoir – et d'en voir dans les langues attestées – la variation.

Un état de définition dudit rapport observable dans des idiomes relevant d'une civilisation orientale, en contradiction fondamentale avec la nôtre, est celui où le représenté étant aussi peu que possible tenu de convenir à l'exprimé, l'exprimé est en conséquence tenu de s'accommoder d'un représenté autonome à son endroit et pour autant disconvenant.

Cet état de relation du représenté et de l'exprimé est observable dans les langues à caractères dont le représentant le plus significatif est le chinois. La représentation n'y sort pas du rapport de l'homme à l'univers et tout ce qui est rapport de l'homme à l'homme est déféré au discours et tenu en conséquence de s'accommoder d'un représenté déchargé de convenance à l'endroit de l'exprimé, et pour autant de toute énergie d'un élément pragmatique signifiant, préalablement à l'expression, l'import de cette convenance. On se trouve ainsi avoir un représenté à la représentation duquel ne participe pas l'élément pragmatique. De sorte que, cet élément pragmatique constituant toute la morphologie du vocabulaire, le vocabulaire apparaît non pourvu de morphologie. La suite est ce qui doit être : à l'élément pragmatique absent du représenté, l'expression

en elle de tout ce que requiert cette accommodation. D'où il suit qu'à défaut d'une morphologie inexistante, que le représenté a refusé, se développe au sein de l'exprimé une syntaxe compensatrice qu'il convient, pour en bien saisir le mécanisme, de référer à ce qui la conditionne : à savoir, l'autonomie du représenté à l'endroit de l'exprimé. On obtient une vue sinon plus claire, du moins plus stricte des choses, si on prend la peine d'en figurer le mécanisme par une formule.

Du côté du représenté, la formule figurative est :

homme<sub>1</sub> | universalisation | singularisation | homme<sub>2</sub>

Elle signifie, dûment lue, que la pensée humaine (homme<sub>1</sub>) évolue devant elle son univers d'idées – d'idées de plus en plus générales – et accroche finalement en elle (homme<sub>2</sub>) chaque idée ainsi évoluée, ainsi produite, à un signe (à un caractère) désinatif sous lequel s'accuse la singularité de l'idée produite.

Du côté de l'exprimé, la formule figurative est celle du transport, de l'homme à l'homme, du caractère sous lequel l'idée s'évoque, soit :

homme<sub>1</sub> → homme<sub>2</sub>

lequel transport emporte avec soi le rapport que doivent avoir les signes entre eux, ce par quoi à une désignation d'idées signe par signe se substitue l'expression d'une pensée. Ce transport de signes sous les conditions de rapport que requiert la forme d'une pensée qui les assemble à partir d'idées préalablement individuées est le *totum* mécanique de l'unité du discours chinois, autrement dit, de la phrase chinoise.

Du point de vue psychomécanique, prépondérant partout dans la structure des langues, la relation :

homme<sub>1</sub> → homme<sub>2</sub>

retient en elle un mouvement et l'étendue qu'exige son développement, étendue dont la figure la plus simple est la ligne, le point étant la figure du refus d'étendue.

Ceci établi, il se conçoit que la ligne de jonction des termes :

homme<sub>1</sub> → homme<sub>2</sub>

ne puisse s'inclure au signe de forme ponctuelle marquant l'achèvement du processus de représentation. Compte tenu de la représentation et de

l'expression, le mécanisme en présence duquel on se trouve, l'expression s'ajoutant à la représentation, c'est<sup>5</sup>... lequel mécanisme interdit visiblement d'inclure quoi que ce soit de l'expression à la représentation, vu qu'on ne peut pas faire tenir une ligne dans un point. Le point S<sub>2</sub>, par son caractère ponctuel, est un refus de cette inclusion. Or, si elle n'a lieu, le représenté ne satisfait pas à la condition de convenance à l'exprimé. Le diagramme ci-dessus, figurant à la suite l'une de l'autre la représentation et l'expression, et montrant ce que sont leurs possibilités de relation, constitue une définition complète de la typologie des langues à caractères dont la caractéristique la plus générale est, avec les conséquences que cela comporte, l'autonomie portée à l'extrême du représenté à l'égard de l'exprimé, et du côté de l'exprimé, toute l'accommodation qu'exige de l'exprimé un représenté qui ne fait aucun pas au-devant de lui dans le sens de la convenance et n'en ayant fait aucun, ne porte sous l'espèce d'un élément pragmatique la marque d'aucun, l'élément pragmatique étant par définition ce que le représenté retient en lui de convenance à l'exprimé.

Dans les idiomes où cette convenance à l'exprimé n'est pas par et dans l'exprimé refusée, la question se pose au linguiste d'en pouvoir quantifier l'acceptation, la présence par *plus* ou *moins* de l'élément pragmatique dans le vocabulaire y signifiant le degré de cette acceptation.

Une acceptation libérale par le représenté de sa convenance à l'exprimé a cet effet de charger le représenté de distinctions dont le lieu originel de définition est l'expression. Telles sont notamment les distinctions nominales d'extension (singulier-pluriel), de fonction (cas) et celles verbales de modes, de temps, de personne et finalement celle<sup>6</sup> de catégorie, en l'absence de laquelle le vocabulaire ne serait pas utilisable – autrement dit, ne satisfierait pas à la question requise en représentation de convenance pragmatique suffisante.

De cette acceptation libérale par le représenté de distinctions émanant de l'exprimé, à l'énechie desquelles le représenté demande sa suffisante convenance à l'exprimé, les langues occidentales anciennes apportent d'abondants témoignages. Dans les langues occidentales modernes, quoique maintenue, cette acceptation se fait plus discrète, plus parcimonieuse, la conséquence étant une réduction des déterminants pragmatiques attachés au représenté. On constate dans ces langues une économie de la convenance du représenté à l'exprimé, économie dont la visée profonde est de rendre au discours ce qui est du discours et de

5. La figure est manquante dans le dactylogramme.  
6. Dans le dactylogramme : celles.

restituer à l'exprimé de qui vient de l'exprimé. Et si les fonctions nominales ont été, sauf celles indispensables à la catégorisation du vocabulaire, progressivement retirées du représenté, c'est que les dites fonctions émanant du discours, lieu de leur survenance, n'avaient plus à figurer dans le représenté dès l'instant qu'on pouvait les en retirer sans porter atteinte à la suffisante et nécessaire convenance du représenté à l'exprimé.

Dans les langues modernes de haute civilisation où la représentation apparaît déchargée de tout excès de convenance du représenté à l'exprimé, les fonctions non indispensables à la catégorisation du vocabulaire n'ont plus de place dans le représenté, n'y ayant plus de raison d'être. Expulsées du représenté qui les rend, par juste propriété, à l'exprimé, on les retrouve dans la langue rendues par de petits mots indépendants qui ne sont plus de l'exprimé attaché à un représenté, mais de l'exprimé devenu, toute attache à un représenté rompu, un représenté indépendant. On assiste là à une réduction de la morphologie au bénéfice du vocabulaire et de la syntaxe, réduction due à ce que la convenance du représenté à l'exprimé s'obtient à moins de frais. Le fait en présence duquel on se trouve est, comme plusieurs autres grands faits linguistiques, accomplis indépendamment dans de nombreux idiomes, un fait de civilisation. On y surprend le jeu d'une tendance qui, tout en tenant pour obligée la convenance du représenté à l'exprimé, obtient cette convenance de plus en plus économiquement et au plus près de la condition contraire satisfaite. C'est là un effet de l'appartenance du représenté à l'instant de synchronie saussurien, qui est un instant de raison et impose à tout ce dont il est le substratum son économie supérieure, son économie de raison, constitutive.

On se gardera de voir expressément dans le pragmatisme incorporé au représenté une prévision d'emplois dont ferait état sa définition. Il s'agit en effet d'autre chose de plus subtil, à savoir que la définition du vocabulaire qui s'opère en représentation se clôt par un *accessus* possible du représenté à l'exprimé, *accessus* dont le déclarant est la partie du discours conduite à son point de définition par des indications grammaticales (de nombre, de genre, de fonction, de mode, de personne, de temps) qui disent dans l'ordre du trans-singulier ce que les parties du discours – nom-substantif, nom-adjectif, substantif-verbe (infinitif), adjectifs-verbe (participes), verbe-adjectif de personne (verbe proprement dit), adverbe, et, la prédicativité outrepassée, la préposition – disent dans l'ordre du trans-universel, double emploi que la progression du représenté dans le sens d'une économie supérieure tend à éliminer par la réduction de ce que véhicule de relatif à l'exprimé le transitus (D) du singulier à l'universel.

En formule figurative et narrative, les choses sont par moments et par position ce qui suit<sup>7</sup>...

La trans-universalité finale a pour effet de continuer l'universalisation dans l'au-delà d'elle-même sous l'espèce de cas universaux, qui sont les instants de raison qu'intériorise un univers vide, purement formel, où la substance, transcendée, n'est plus. En position de substance subtile dans la forme qu'est cet univers vide, ils remplacent la substance grave éliminée. Ainsi demeure satisfaite la condition impérative en pensée commune et dans les structures de langue dont la pensée commune est l'auteur, selon laquelle il n'est pas de contenant sans contenu ni de forme sans matière.

La présence dans le représenté de conditions dont le lieu d'origine est l'exprimé y témoigne<sup>8</sup> d'une certaine intromission du rapport :

homme<sub>1</sub> → homme<sub>2</sub>

porteur de l'expression dans le rapport :

univers<sub>1</sub> → homme<sub>1</sub> | homme<sub>2</sub> → univers<sub>2</sub>

porteur de la représentation. Mécaniquement, sous un angle de vue qui est celui des quantités de mouvement intervenantes, expliquer cette intromission ne fait point de difficulté. Il se conçoit que la tension II ouvrante ait prolongé son ouverture que rien *a priori* ne limite jusqu'à l'inclusion dans cette ouverture grandissante du rapport binaire :

homme<sub>1</sub> → homme<sub>2</sub>

assiette de l'exprimé. Inclusion qui eût été impossible si la tension II au lieu d'être une tension ouvrante avait été, comme c'est le cas dans les langues à caractères, une tension fermante aboutissant à un point incapable, le point étant par définition la figure d'une absence d'étendue, de faire d'une étendue son contenu.

Cette impossibilité d'assigner l'étendue au point, qui est refus d'étendue, est une explication mécanique suffisante de l'absence de toute morphologie dans le vocable des langues à caractères. On peut, de cet état amorphologique du vocable dans ces langues, produire, et il n'est pas

7. La figure est manquante dans le dactylogramme.

8. Dans le dactylogramme : témoignent.

dénoué d'intérêt de le faire, des explications psychologiques variées, non mécaniques, mais toutes, en dernière analyse, se laissent ramener à celle exclusivement mécanique que l'on vient d'avancer. L'existence au sein du vocable d'une morphologie en suppose un état ouvrant *un* extérieurement et *pluriel* intérieurement, soit : 1/N ; elle est incompatible avec un état fermant ponctuel, *un* extérieurement et identiquement *un* intérieurement, soit : 1/1.

Une conduire rigoureuse de l'analyse explique sans plus de difficultés que le sub-universel, c'est-à-dire le trans-singulier, soit une énexion de l'exprimé et le trans-universel un au-delà de cette énexion outrepassée. Ce que la tension II ouvrante demande à l'exprimé par elle rejoint et plus ou moins introduit en elle, c'est le moyen de freiner et de stopper en lui-même le mouvement d'universalisation qu'emporte avec elle la tension II ; et de faire ainsi que cet arrêt de l'universalisation en elle-même devienne le départ d'une trans-universalisation. Le moyen employé à cet effet, fort simple, a été d'alentir le mouvement d'extension engagé en le chargeant de notions telles que celles de genre, de nombre, de fonction, de personne, de mode, de temps, qui sont certes des notions très générales, mais dont la généralité reste en-deçà d'une universalisation achevée, autrement dit ressortit au sub-universel, lequel dans le mécanisme de construction du représenté, ne fait qu'un avec le trans-singulier.

L'explication psycho-mécanique dévore en linguistique structurale l'explication psychologique et rend des choses une raison rigoureuse que celle-ci ne saurait produire. Qu'il nous soit permis d'ajouter que l'explication psycho-mécanique dont la supériorité sur toute autre éclate, requiert qu'on ait appris, selon le conseil de Leibnitz, à penser par figures. Penser en mots, dans le meilleur des cas, ne conduit pas à cette explication supérieure et dans le pire, fréquent, en éloigne fâcheusement. Trop de mots, qui n'ont pas l'assiette d'une figure, et n'en disent pas les différents moments, trop de littérature noient présentement la science du langage dans le flou complaisamment accepté.

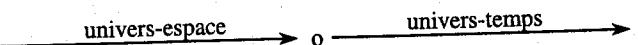
Alors que la typologie des langues orientales se fonde sur l'autonomie du représenté à l'endroit de l'exprimé, celle de nos langues occidentales se fonde sur la convenance du représenté à l'exprimé, obtenue au plus près – la marche à ce plus près est historiquement observable – de l'autonomie du représenté définitivement refusée.

Un schème géométral peut de nouveau constituer une narration fidèle des événements endo-psychiques en cause. La représentation, dans nos langues d'Occident, y est mécaniquement, à partir de l'univers-idée

présent *ab initio* et à la continue dans la pensée occidentale<sup>9</sup>, l'extraction une à une – ce par quoi elles s'individuent – d'idées de moins en moins générales dont cet univers-idée, où elles siègent sous la condition de moindre discrimination, est la source, chaque extraction d'idée se faisant suivre, dans l'immédiat de son accomplissement (révolu), d'une réversion de l'idée en cause à un univers réceptif intérieurisant la contradiction de l'espace et du temps issue de ce que l'esprit humain est ainsi fait qu'il ne sait penser que par contraste, ce qui l'oblige, dans l'impossibilité où il est d'opposer la vision d'univers dépourvue d'extériorité à un en-dehors d'elle-même, à la contraster par le dedans.

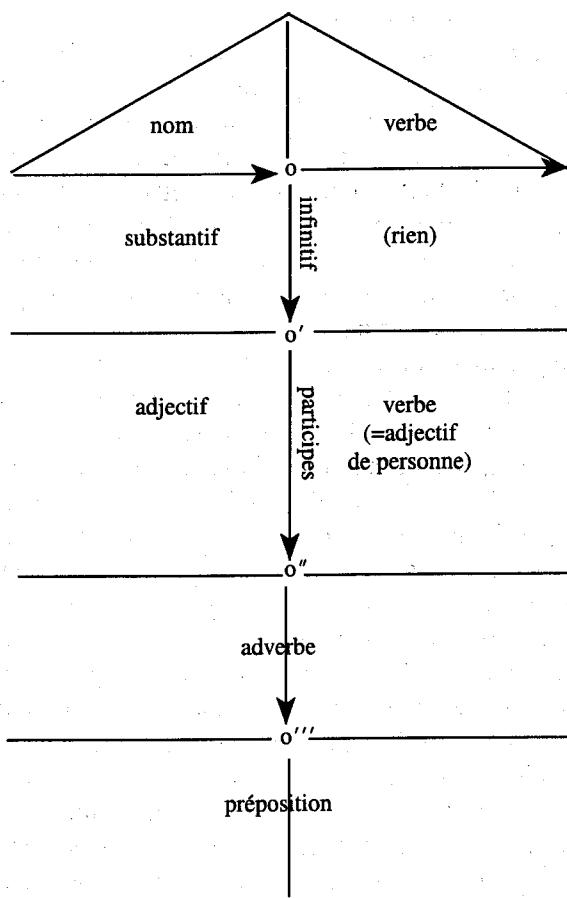
Ce contraste par le dedans de la vision d'univers vide conduit à une construction psycho-graphique qui est celle d'une ligne d'univers portant en elle un point d'inversion en deçà duquel se détermine l'image d'espace et au-delà duquel siège l'intuition du temps. À cette distinction de deux univers se succédant l'un à l'autre, univers-espace et univers-temps, correspond terme pour terme la distinction grammaticale du nom et du verbe, laquelle constitue l'aperture du système grammatical des parties du discours.

La genèse psychomécanique de ce système est ce qui suit. Sur un axe horizontal, portant figurativement l'extension infinie de l'univers-idée, il est porté un point o d'inversion dont l'apparition sur la ligne d'univers la divise en un univers-espace d'approche de ce point et en un univers-temps d'éloignement de ce point. Soit en figure<sup>10</sup> :



Sous cette représentation qui la contraste intérieurement, la ligne d'univers constitue l'aperture du système des parties du discours dont la genèse procède de ce qui suit. Le point o de séparation des deux univers se continue linéairement dans le sens longitudinal (vertical) et sa répétition (o', o'', o''', etc.) comme centre d'inversion sur sa propre ligne de continuation a cet effet d'y fermer un système et, dans l'immédiat, d'en ouvrir un autre dont la délimitation spatiale est demandée dans chaque cas à une parallèle à la ligne aperturale d'univers menée par lesdits points. Il vient en conséquence ce qui suit<sup>11</sup> :

9. Note de l'auteur : Lequel univers-idée n'est pas l'univers-idée présent *ab initio* et à la continue dans la pensée orientale. Il y a des raisons d'admettre qu'il en est un retournement, une entropie.
10. La figure est en partie restituée.
11. La figure est en partie restituée.



La place manque ici<sup>12</sup> pour le commentaire éminemment instructif qu'appellerait le diagramme architectural reproduit ci-dessus, lequel commentaire du reste nous entraînerait en dehors du sujet ici traité qui est l'obligation pour les actes de représentation qui font la langue d'assurer, par des moyens économiques, la convenance du représenté à l'exprimé.

12. Note de l'auteur : Les deux adjectivations, celle d'adjectif et celle de verbe, tendent à s'équiperler. Cette équivalence, très développée, fait qu'on n'a pas expressément un adverbe sub-nominal et un adverbe sub-verbal, encore qu'il existe dans la langue quelque chose de cette distinction. On relèvera dans le champ de l'adverbe l'absence de formes liminaires (infinitif, participes) existantes plus haut là où l'adjectivation atteint directement le substantif, l'adverbe n'atteignant le substantif que par le truchement de l'adjectif ou du verbe.

Cette convenance du représenté à l'exprimé a pour agent final inéluctable la partie du discours et la tendance historique est de considérer la convenance assurée du seul fait que la partie du discours a pu, si économiquement que ce soit, être produite.

Il reste qu'en l'absence de la partie du discours ladite convenance du représenté à l'exprimé ne serait point assurée et qu'en l'absence de cette assurance, le vocable, faute d'avoir satisfait pleinement à sa condition de représentation ne serait pas évocable. On en a la preuve dans le fait qu'il est impossible, dans une langue occidentale évoluée, d'évoquer un mot qui ne soit que mot et qui ne soit pas conjointement et impérativement telle ou telle partie du discours.

Cette impossibilité de délier le mot de nos langues de la forme trans-universelle qu'est la partie du discours aurait dû retenir plus qu'elle ne l'a fait l'attention des linguistes. On aura l'occasion d'en établir par ailleurs, à propos d'autres questions que celle ici traitée, l'importance égale au peu d'attention dont elle a fait l'objet. Parlant des systèmes et de ce qu'ils sont, le *Cours de linguistique générale* aurait dû s'y référer, ce qui l'eût conduit à une intellection complète de la synchronie reconnue du dehors dans le livre, mais non vue du dedans.

Mieux que tout autre, parmi ceux auxquels la psycho-systématique recourt, dans sa marche à une connaissance de ce qu'est la langue — connaissance qui la montre présente *in toto* dans chacun des instants, ce qui en fait la permanence, dont se recompose, d'instant en instant continuée, l'existence de l'homme pensant, — mieux que toute autre des figures qu'emploie la psycho-systématique, le diagramme reproduit plus haut justifie par sa construction, et ce qu'on y trouve en l'observant, les termes, tous les deux à double versant, de *psycho-mécanique* et de *psycho-systématique*. De celui-là à celui-ci, la différence, minimale, est de l'ordre d'une limite et réside en ceci que c'est le mécanisme qui crée le système et non l'inverse ; d'où il appert qu'employer le terme de *psycho-systématique*, c'est prendre position dans le résultatif, alors qu'employer celui de *psycho-mécanique*, c'est se mouvoir dans l'opératif. Dans la pratique de l'analyse, les deux désignations sont interchangeables pour la raison que l'opératif n'est expressément expliqué que si on en voit le résultat et le résultatif expressément expliqué que si l'on y voit l'opération dont il est l'aboutissant.

C'est par moyens mécaniques que le diagramme architectural reproduit ci-dessus a été construit : un point o inscrit en position de centre d'inversion sur un axe horizontal a été ensuite répété, avec la même valeur de centre d'inversion, sur un axe vertical qui prend origine au point o et qui en est un élongement linéaire. D'avoir pu construire ainsi

mécaniquement, sans recourir à aucune explication d'ordre psychique, le diagramme figurant le système des parties du discours ne contribue pas peu à établir que la genèse structurale de la langue satisfait à des conditions qui sont celles d'un mouvement développé, par quantités distinctes de mouvement, sur N dimensions. Qu'observe-t-on sur la ligne horizontale d'aperture ? Un mouvement orienté en direction d'une limite interne o dépassable et qu'inverse, le mouvement se continuant, la rencontre de cette limite. Autrement dit, un mouvement contrasté, par mouvement, du dedans, la raison de l'opération étant que nous ne savons penser que par contraste, ce qui nous conduit, dans la rencontre que nous faisons en mécanique intuitionnelle du mouvement infini, à y introduire par le dedans — l'infini n'a pas de dehors avec lequel il puisse contraster — le contraste en l'absence duquel dans cette rencontre s'éteindrait la puissance de <penser<sup>13</sup>>. C'est pour la sauvegarde de sa propre puissance que la pensée humaine rencontrant la vision d'univers infini (et par là privé d'extériorité, et sous cet aspect impensable en pensée commune) le contraste du dedans, le fait deux intérieurement : espace et temps. Et qu'observe-t-on ensuite sur la ligne verticale d'élongement du point o inscrit en position centrique sur la ligne horizontale de départ ? Ceci que de o à o' une certaine quantité de mouvement mécaniquement dépensée engendre, au terme de sa dépense, un premier système, celui du substantif sub-nominal (substantif proprement dit) et sub-verbal (infinitif), et que de o' en o'' les choses se passent de même. Une nouvelle quantité de mouvement mécanique dépensée, ne l'ayant point été jusque-là, engendre un deuxième système, celui de l'adjectif sub-nominal (adjectif proprement dit) et celui de l'adjectif sub-verbal d'abord adjectif en position liminaire au plus près du nom dans le plan verbal, ce qui est le cas des participes, et ensuite en position extra-liminaire, par pénétration plus large dans le plan sub-verbal, verbe proprement dit : le verbe n'étant au vrai qu'un adjectif décliné par cas de personne et qui, compte tenu de cette particularité distinctive proprement verbale, a gardé la prédictivité de l'adjectif.

Après quoi, une nouvelle et troisième quantité de mouvement mécaniquement dépensée, ne l'ayant point été jusque-là, engendre un troisième système, celui de l'adverbe. On a alors atteint, par dépense de mouvement le point o''' où la prédictivité, en position sub-nominale et en position sub-verbale, du substantif, de l'adjectif et de l'adverbe expire ; et où, par dépense commencée d'une quantité de mouvement d'une autre

13. Dans le dactylogramme : pensée.

espèce, se crée le système de la non-prédicativité auquel appartiennent les mots non prédictifs, parmi lesquels la préposition.

Jusqu'ici il n'a été tenu compte que du mécanisme créateur, qu'on a fait voir sans en faire voir l'utilité qui est psychique. En quoi cette utilité consiste-t-elle ? Et par quoi diffère-t-elle d'elle-même dans les intervalles :



C'est à cette question qu'il faut à présent répondre. Il s'agit d'un changement continué de *situs*. Le propre du nom-substantif, et extensivement du substantif-verbe (infinitif), est de signifier en lui-même, dans le délimité qu'apporte sa propre signification. Ce régime d'intellection est celui de l'incidence interne : un substantif, quel qu'il soit, s'il reste substantif, ne peut se dire que de quelque chose de compris, d'inscrit, dans ce qu'il dit, et *maison*, par exemple, ne peut se dire, n'est dicible, que de ce qui, compris dans ce que dit *maison*, est *maison*. L'incidence interne est le proprium du substantif et la définition de cette catégorie grammaticale est produite lorsqu'on a identifié la quantité de mouvement que la pensée emploie à ne pas quitter l'étendue que couvre la propre signification du mot, ce qu'on pourrait appeler le *locus* de cette signification, laquelle, toute sortie au dehors interdite, trouve en lui son *situs*.

De *o'* en *o''* la quantité de mouvement dépensée n'est plus celle propre à retenir la signification du mot en elle-même et à lui interdire d'aller, par l'usage qui est fait d'elle, à quelque chose qui ne soit pas inscrit en elle, mais, tout au contraire, la quantité de mouvement par laquelle la signification que véhicule le mot est transportée à quelque chose que le mot ne dit pas par lui-même et qui, pris en dehors de ce que le mot dit, oblige le mot à se porter en dehors de son locus et aller quérir dans une extériorité à soi son point d'application : son *situs*. Cette nouvelle quantité de mouvement satisfait à la condition : *locus ≠ situs* et crée l'adjectif, dont le propre est d'évoquer par *locus* un signifiant transportable dans l'application à toute sorte de *situs*. *Beau*, parce qu'il est un adjectif, peut se dire d'êtres de toute sorte : *un beau tableau*, *un beau visage*, *un beau ciel*, *un geste beau*, etc. Ce régime d'intellection est celui de l'incidence externe de premier degré.

De *o''* en *o'''* la quantité de mouvement dépensée a de même varié dans le sens qui consiste à chercher le *situs* d'application en dehors du locus de signification. Elle s'est même accrue du fait qu'il ne s'agit plus du mouvement qui permet au mot de se dire de toute sorte d'êtres

substantifs, mais d'un mouvement par lequel le mot se dit d'un être de mouvement, qui est l'incidence de l'adjectif au substantif. On se trouve ainsi en présence, non pas d'une simple adjektivation, mais d'une adjektivation d'adjektivation, — l'adjektivation adjektivée pouvant être celle sub-verbale dont, sous ses différentes espèces adjectives, le verbe est l'agent. Ce régime d'intellection est celui de l'incidence externe de deuxième degré, et la quantité de mouvement dont il est la dépense est génératrice de l'adverbe, lequel dans des groupes sub-nominaux tels que : *un homme fort riche, très riche, trop riche, extraordinairement riche*, ainsi que dans des groupes sub-verbaux tels que : *parler fort, parler haut, penser fortement, agir courageusement* est dit non pas expressément de l'adjectif ou du verbe en cause, mais de l'incidence au substantif de l'adjectif ou du verbe.

Ce que va rejoindre l'adverbe, c'est cette incidence vue dans son cours et, au point d'impact, plus ou moins avancée en elle-même. Continuée sur l'axe vertical au delà de *o'''*, la quantité de mouvement qui fait l'adverbe a cet effet de le répéter et d'en faire un adjectif d'adverbe, c'est-à-dire l'adjektivation d'adjektivation d'une adjektivation. L'incidence est de troisième degré. Exemple : *Pierre a agi fort raisonnablement*. On atteint, avec cette incidence de troisième degré, la limite de la prédicativité et la quantité de mouvement dévidée ensuite sur l'axe vertical est génératrice de la condition de non-prédicativité et, dans le champ de son expansion, de mots dont la caractéristique la plus générale est d'être non prédictifs.

La quantité de mouvement employée de *o* en *o'* à faire du nom (dont la condition de définition se présente pleinement satisfaite en *o*) un substantif (dont la condition de définition ne se présente pleinement satisfaite qu'en *o'*) livre, par complétude, en *o'* un substantif-résultat et, par incomplétude, entre *o* et *o'* — c'est-à-dire dans l'en-deçà de *o'* — un substantif-procès. De là, la possibilité d'une jonction tardive de l'adjectif au substantif, selon laquelle, au point d'impact, s'évoque le substantif en l'état de substantif-résultat et d'une jonction précoce selon laquelle le substantif, au point d'impact, s'évoque en l'état non achevé de substantif-procès.

Les effets expérimentalement observables sont ceux qu'il faut attendre de cette application, plus ou moins avancée ou retardée, de l'adjectif au substantif. Appliqué au substantif-résultat, l'adjectif est

– l'analyse opère régulièrement avec du petit, du très petit – lesdites questions, si menues soient-elles, contribuent puissamment.

De ce qui vient d'être exposé découle des clartés au sujet de ce qu'est, dans la structure des langues, l'ordre de succession du mécanisme et du psychisme. Est mécanisme la construction, par quantités de mouvement dévidées les unes après les autres, dans un ordre qui est un ordre de raison, du système des parties du discours. Est psychisme le résultat sensible de l'opération constructive mécanique, le terme *psycho-mécanique* désignant par l'ordre de ses composants une remontée du psychisme-résultat au mécanisme opératif. Ordre d'énoncé valable en ce sens qu'il indique que l'analyste retrouve le mécanisme en partant du psychisme sensible, ce qui ne retire rien au fait que dans la structure réelle de la langue, celle qui s'opère en synchronie, dans la pensée-instant du sujet pensant, c'est du mécanisme que procède le psychisme ; autrement dit que ce n'est pas le psychisme qui crée le mécanisme, mais le mécanisme qui crée le psychisme. Il n'est de pensée dans un homme que par la puissance mécanique de la pensée humaine. Vérité reconnue, sans effort de science, par Voltaire : « Si on avait attendu, écrit-il, des notions distinctes de métaphysique et de logique pour former les langues, on n'aurait jamais parlé. Les langues cependant sont toutes fondées sur une métaphysique très fine dont on a l'instinct. Ainsi les mécaniques existent avant les géométries. »

### 2.3 Prépositions (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 167-170)

On a lu plus haut (on trouvera plus loin) un exposé de la théorie des parties du discours fondée sur l'idée, juste en soi et grandement satisfaisante au point de vue explicatif, que ce qui fait essentiellement la différence desdites parties, c'est un changement de l'incidence dont le vocable emporte avec lui régulièrement la prévision.

Ce que l'on se propose d'établir ici n'a point trait expressément à cette variation d'incidence sur laquelle se fonde la psycho-systématique des parties du discours, mais à ceci, qui analytiquement va plus loin, que la variation d'incidence est elle-même la conséquence d'une ontogénie continuée dans le sens d'un éloignement croissant des catégories grammaticales du nom et du verbe marquant en elle la position d'aperture à partir de laquelle cette ontogénie se développe.

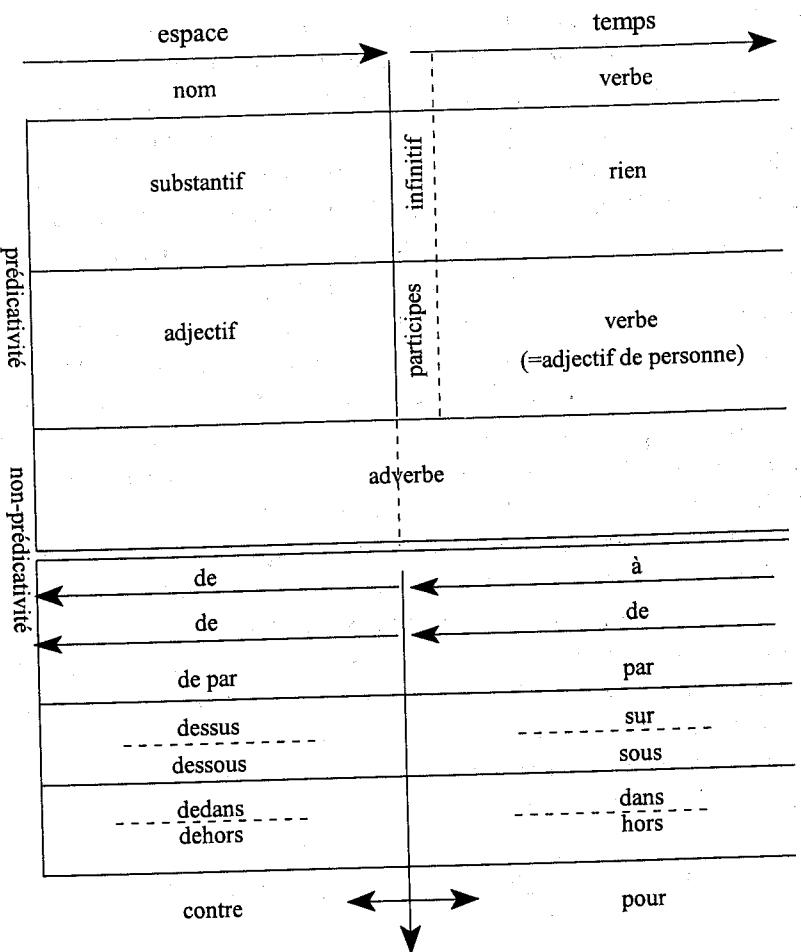
En figure, le psycho-système des parties du discours est ce qui suit :

pleinement adjetif<sup>14</sup>. Exemple : *un homme brave, une femme vraie*. Appliqué au substantif-procès, l'adjectif s'infléchit dans le sens de l'adverbe : *un brave homme* signifie non pas un homme qui s'est signalé par des actes de bravoure, mais un « bravement homme », un homme qui prend bravement sa condition d'homme, et *une vraie femme*, non pas une femme véridique, mais une femme « vraiment » femme<sup>15</sup>. Dans la vue d'appliquer expressément l'adjectif au substantif-résultat, on le postpose ; dans la vue de l'appliquer expressément au substantif-procès, on l'antépose. À quoi il faut ajouter que la différence n'est pas, ou est à peine sensible, entre une application de l'adjectif au substantif-résultat et une application très retardée de l'adjectif au substantif-procès, peu distant en ce cas, pris à l'impact d'application, du substantif-résultat. De là vient que l'antéposition de l'adjectif puisse, en d'innombrables cas, ne pas porter d'effet mesurable. Pour qu'un effet mesurable s'ensuive, l'antéposition doit dénoncer, ce qui n'est nullement pour elle obligé, une jonction suffisamment précoce de l'adjectif au substantif-procès. Les pesées qu'une langue comme le français opère en psycho-systématique sont très fines, et il est dans cette langue des pesées si fines qu'on n'en peut prendre la mesure. C'est par pesées fines, mais cette fois pas au point qu'on n'en mesure. C'est par pesées fines, mais cette fois pas au point qu'on n'en puisse prendre la mesure, qu'*un bel homme* ne veut pas dire « un homme beau », *bel* dans *bel homme*, atteignant encore loin de son terme, le procès de substantivation *homme*, tandis que *beau*, tardivement évoqué dans *homme beau*, a son point d'impact, non pas au procès de substantivation du mot *homme* senti non clos, mais, ce procès révolu, au substantif-résultat *homme*.

Ce sont là, on n'a garde de le méconnaître, des questions de détails, d'un assez petit intérêt en elles-mêmes, mais qui en prennent un très grand par ce qu'elles enseignent au sujet des quantités de mouvement dont l'activité pensante linguistique est la mise en oeuvre ; et c'est la raison, valable, pour laquelle elles ont place, et sont à leur place, dans le présent mémoire consacré à des problèmes linguistiques de haute portée, à la solution desquels au surplus, en raison même de leur petitesse

14. Note de l'auteur : Il n'est pas dénué d'intérêt de relever qu'à la position o', substantitive, correspond la position o'', adjective.

15. Note de l'auteur : Ce qui ne veut pas dire du tout la même chose et qui, méchamment interprété, pourrait même signifier à rebours.



Les prépositions<sup>16</sup>, sauf transposition momentanée – fait de discours et non de langue – les versant à une catégorie autre que celle qui leur appartient en propre (*le pour*, *le contre*) sont dans la langue des éléments non prédictifs et d'autant moins prédictifs que l'idée qu'elles signifient avoisine de plus près l'ouverture du psycho-système prépositionnel. En cette position d'aperture, le signifié qu'emportent avec elles les prépositions (exemple : *à* et *de*) enclôt sans plus l'idée d'un mouvement qui, par première tension, est une approche de son centre d'inversion et, par deuxième tension, un éloignement de ce centre. La première tension

16. À la suite, un mot supprimé : ressortissent.

est représentée par des prépositions diverses siégeant dans le psycho-système de la préposition du côté du temps et la seconde tension par des mots grammaticaux siégeant du côté de l'espace et dont un certain nombre sont une combinaison d'une préposition fondamentale et de la préposition *de* agissant à leur endroit au titre d'inverseur. De là vient le changement de catégorie aisément possible dans le discours de mots tels que *dessus* et *dedans* qui transitent d'un état très voisin de la préposition à celui d'adjectif-adverbe et peuvent même sans difficulté devenir des substantifs. Exemple : *Mettez-le dehors, gardez-le dedans. Le dehors des choses, le dedans des choses.* Certaines prépositions dont un trait est de refuser toute combinaison avec *de* transitent, en discours, de la condition de préposition à celle d'adjectif et à celle de substantif. Exemples : *Vous êtes pour, je suis contre. Le pour et le contre.* Ce traitement en discours n'est pas étranger au refus que ces prépositions opposent à une combinaison avec l'inverseur *de*.

Hâtons-nous d'ajouter que ces indications de psycho-systématique ne sont qu'un commencement de théorie de la préposition et montrent seulement la voie dans laquelle des chances existent de pouvoir établir cette théorie en se conformant strictement aux relations qu'une observation attentive des faits conduit à découvrir. Cette théorie de la préposition, dont nous envisageons la possibilité, n'est pas ici faite. Les indications données ci-dessus marquent le point auquel, ne sachant momentanément progresser davantage, nos recherches se sont arrêtées. On retiendra utilement, dans l'élaboration d'une théorie de la préposition, le rôle d'inverseur d'une notion prépositionnelle que s'est octroyé le mot *de*. Cette valeur d'inverseur se retrouve plus nettement caractérisé encore dans le système de l'article, où la préposition *de*, qui à ce moment s'est décatégorisée, n'est plus préposition, se présente comme inverseur de l'article *le* extensif dans les partitifs *du, de la, des...* Encore une fois en la matière, celle de la définition de la préposition dans la langue française, et ensuite comparativement dans d'autres idiomes, nous avons à solliciter l'indulgence du lecteur. Des années d'études attentives ne nous ont pas permis de doubler le cap des difficultés et ce qui vient d'être avancé doit être considéré comme un premier tâtonnement engagé, semble-t-il, dans la bonne voie.

## 2.4 Articles et auxiliaires

(Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 124.28-124.33)

Les variables intervenant en premier dans la construction de l'univers-idée sont la substance, la forme, la grandeur et, subsidiairement le locus, le situs, le cinétisme et le statisme. De ces variables, la moins dégagée de l'univers basial est la variable substance.

D'où il suit que, si dans la constitution de l'univers-idée on fait abstraction de la variable substance après en avoir fait emploi, il en résulte dans la pensée la définition, à côté de l'univers-idée substantiel, d'un univers-idée extra-substantiel à la composition duquel la substance éliminée ne participe plus.

Le vis-à-vis de ces deux univers-idée, substantiel et extra-substantiel, est respectivement représenté en traits visibles dans la langue, qui les contient tous les deux, par l'existence du nom et par celle complémentaire de l'article ; par l'existence du verbe et par celle complémentaire de l'auxiliaire.

L'article est un nom à l'édification duquel la variable substance ne participe pas. L'auxiliaire, un verbe à l'édification duquel la variable substance, grandement éliminée, participe peu.

Des exemples vont aider à fixer les idées. Soit le substantif *maison*. Sa définition comprend :

- a) la substance que constitue l'idée « maison » : c'est le côté notionnel du mot ;
- b) des indications de forme, qui font le côté structural du mot ; à savoir : une indication de nombre, une indication de genre, une indication de cas (le cas synaptique du français), une indication de régime d'incidence.

Retirons la substance : il ne reste que les indications structurales, à savoir les indications formelles de nombre, de genre, de cas, d'incidence, sous lesquelles dès lors la substance absente est à reconstituer à partir des indications de forme maintenues, dont la principale – celle de laquelle sera tirée la reconstitution de substance – est l'indication de nombre.

Sous l'indication de nombre se déclarera, en position de substance, les conditions non numériques de définition de la catégorie du nombre, *s'agit à dire l'intensivité progressant du plus au moins de laquelle résulte*

le singulier et l'extensivité progressant du moins au plus de laquelle résulte le pluriel.

À la place de la substance éliminée, on a les conditions sub-numériques qui représentent non pas expressément la catégorie du nombre, mais, à un niveau de pensée plus profond, les deux mouvement nécessaires à sa définition.

La substitution opérée, on se trouve en présence de deux pronoms spéciaux dont l'un comprend :

au niveau forme : genre (masculin ou féminin), nombre (singulier ou pluriel), cas (cas synaptique du français), régime d'incidence (celui du substantif)

---

au niveau substance : le mouvement qui se propage du large à l'étroit (de l'universel au singulier)

et l'autre :

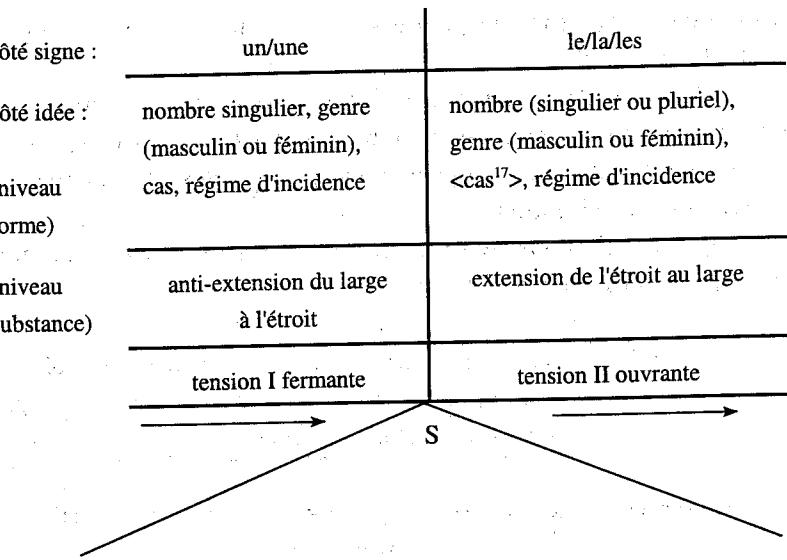
au niveau forme : genre (masculin ou féminin), nombre (singulier ou pluriel), cas (cas synaptique du français), régime d'incidence (celui du substantif)

---

au niveau substance : le mouvement qui se propage de l'étroit au large (du singulier à l'universel)

Les deux mouvements, dans la représentation qu'en produit en elle-même la pensée française se suivent et, dans l'emploi que la langue française fait de l'article, la pensée ou bien s'en tient au premier, ou bien se porte dans le second et, dans les deux, va aussi loin et pas plus loin qu'il ne faut, compte tenu de ce qu'il s'agit d'exprimer.

Une étude des emplois de l'article est donc une étude du dévidement plus ou moins complet ou incomplet du système binaire figuré ci-dessous :



Dans le plan du verbe, la tendance à éliminer la substance et à enrichir l'univers-idée d'une construction extra-substantielle siégeant à côté de la construction substantielle a conduit à la définition de l'auxiliaire et de la copule, lesquels sont des verbes dématérialisés où la substance verbale se présente réduite au minimum nécessaire à la conservation de la forme verbale.

Dans un auxiliaire et dans une copule, la forme notée F satisfait à la condition d'entier notée 1. Quant à la matière notée M qui fait la substance de l'auxiliaire, elle descend au-dessous de la condition d'entier non satisfaite. On a ainsi, en français, pour un auxiliaire tel que *avoir*, une composition d'ensemble :

F = 1

M = 1 - q

Incomplète dans l'auxiliaire, la matière se complète par l'addition d'une matière verbale complémentaire représentée dans la conjugaison française par le participe passé. De sorte que le verbe composé *avoir marché* correspond, pour ce qui est de sa composition, à ce qui suit :

17. Mot restitué.

F = verbe entier = 1

*avoir* (= M - q) + *marché* (= q) = M = 1

Au total, dans ce verbe composé conjugal comme un verbe simple, la forme et la matière satisfont à la condition d'entier.

On notera qu'un vocable ne peut paraître dans le discours s'il ne satisfait pas à la condition d'entier. De là vient qu'on ne puisse rencontrer dans le discours un auxiliaire employé seul, sans complément. Il est impossible de porter un auxiliaire dans le discours, sans avoir empli d'une matière ajoutée le vide matériel laissé en lui.

Lorsqu'il s'agit de la copule, il en va, *mutatis mutandis*, de même. *Être riche* représente :

F = verbe entier = 1

*être* (= M - q) + *riche* (= q) = M = 1

La persistance de l'auxiliaire comme tel suppose, si diminuée la matière soit-elle, le maintien sous la forme d'une substance minimale. Si on va plus loin et que, sous la forme, on annule la substance, il reste une forme verbale en l'air qui se cherche un support et qui, à la condition de le trouver, peut être utilisée à la constitution d'un entier verbal recomposé : d'un verbe satisfaisant déjà à la condition d'entier + un auxiliaire entièrement dématérialisé, l'ensemble constituant par exemple un temps de conjugaison du verbe entier.

Cette formation est celle du futur théâtre et du futur hypothétique en français :

*j'aimer* - *ais*  
*j'aimer* - *ai*

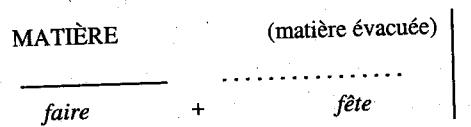
*nous aimer* - *ions*  
*nous aimer* - *ons*

On ne manquera pas de remarquer l'élimination en ce cas, aux personnes doubles, du radical AV- signifiant la substance par rapport à la forme, seule conservée.

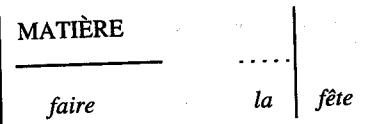
L'explication psycho-systématique l'emporte en rigueur et en simplicité sur l'explication phonétique habituelle, non exempte d'un abus d'interprétation. Il y a lieu d'ajouter que les deux explications, loin de

se porter préjudice l'une à l'autre, se corroborent et peuvent conjointement être toutes les deux évoquées.

Il y aurait beaucoup à dire au sujet de la dématérialisation du verbe et des degrés qu'elle comporte, mais de traiter la question nous entraînerait trop loin. Notons cependant que la dématérialisation du verbe est considérable dans une expression comme *faire fête* qui pourrait, en figure, être représentée par :



La dématérialisation est minimale dans *faire la fête* qui pourrait s'écrire :



D'une expression à l'autre, la différence est que, dans la première, le vide laissé dans la matière appelle, par sa grandeur, une substance qui le comble, tandis que dans le second exemple, le vide n'a besoin, pour être comblé, que de l'appel d'une forme. On dirait à juste raison que dans la première expression, le vide laissé dans la matière *aspire* par sa grandeur une substance, du fait que cette grandeur, dès que le vide est produit, se présente croissante, tandis que dans la seconde expression, le vide une fois produit, elle se présente en décroissance, d'où il suit qu'au lieu d'aspirer la substance, le vide l'expire, ne retenant en lui que la forme qui introduit cette substance et dont le rôle est de faire ressortir, par son maintien dans le verbe, dont elle occupe une dernière place laissée, l'homogénéité de l'idée globale. Dans les deux cas, mais différemment, on a un verbe en plusieurs mots<sup>18</sup>.

Dans le plan du nom, la dématérialisation est d'emblée, d'un coup, totale : la substance est éliminée. Dans le plan du verbe, la

dématérialisation s'opère graduellement. Cette différence dans la manière d'éliminer la substance, qui fait l'élimination complète dans le plan du nom et incomplète dans le plan du verbe, tient à ce que la substance proprement nominale se présente d'emblée entièrement constituée et qu'elle est donc éliminée comme elle se présente ; tandis que dans le plan du verbe, la substance se présente croissant au fur et à mesure que le verbe prolonge sa durée, d'où il suit que son élimination aura lieu, comme la substance se présente, en progression graduelle.

18. Note de l'auteur : La question des expressions homogènes qui sont des verbes en plusieurs mots, de deux types : *perdre patience* et *perdre la raison*, a été étudiée longuement en 1944 dans notre enseignement aux Hautes Études en partant des vues directrices sus-indiquées.

## CHAPITRE III

### 3.1 L'instant de synchronie, réceptacle des représentations (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 109.1-109.3)

Du côté idée, la structure est une construction opérée en pensée, et en pensée seulement. Elle est le contenant d'un nombre fini de parties formant par leur relativité réciproque, dans l'entier que leur assemblage constitue, un système dont la définition et la possession résultante qu'en a le sujet parlant ne sortent pas de l'instant, incessamment renouvelé et indéfiniment présent, dont l'apport – incessant comme cet instant lui-même dont l'itération ne s'interrompt pas – est puissance de parler, d'engager un acte d'expression par la mise en œuvre de représentations <en position en lui de contenu potentiel<sup>1</sup>> dont à tout moment il est loisible au sujet parlant de se servir pour rendre sa pensée.

Historiquement, ce contenu potentiel s'amplifie et l'instant qui en est le réceptacle s'élargit en profondeur à la dimension de ce qu'il lui faut retenir, sans pour cela sortir des limites que lui impose sa forme intangible d'unique instant.

L'instant qui retient ainsi le tout de la langue *in extenso* présente en lui et à sa disposition, sans autre condition de moment que l'instant qu'il est, est l'instant saussurien d'évasion de la synchronie en dehors de la diachronie, lequel a son correspondant dans l'instant cartésien du « Je pense, donc je suis » qui est, de l'instant saussurien linguistique, la version philosophique.

Pratiquement, les deux instants n'en font qu'un : l'instant saussurien est l'instant de définition et de possession de la langue ; l'instant cartésien, l'instant dont l'homme pensant dispose pour opérer cette définition et, la définition opérée, en avoir la possession.

C'est dans cet instant saussurien ou cartésien, la désignation importe peu, – c'est dans cet instant, apporteur continual de la puissance de parler, d'engager un acte d'expression, que la langue opère sa définition et que, sa définition opérée, elle réside. Les deux, définition et résidence, consécutives dans l'immédiat, sans hiatus, ne font qu'un. Ainsi chaque instant du présent vécu par les sujets parlants emporte avec lui une re-définition de toute la langue, et dans cette totale re-définition dont il est le lieu opérationnel, le choix de celle ou de celles de ses parties composantes dont l'acte d'expression, y trouvant ce qui lui agrée, va se servir. En appeler pour parler à un nom, à un verbe, à un adjectif, à un article ou à une préposition, etc., c'est reconstruire en pensée ces formes de langue et

c'est, cependant que leur re-construction s'opère, les pourvoir d'une substance en convenance avec ce que l'on se prépare à dire et c'est, en dernier lieu, saisir ce qu'on a ainsi construit en pensée par forme et substance et l'attacher à un signe propre à en être l'agent d'extériorisation, à le porter et à le transporter d'une pensée d'homme à une autre pensée d'homme – et si le langage reste intérieur, d'une pensée d'homme à la même pensée d'homme. Tout cela, qui vient d'être dit et narré, s'opère en un unique instant pénétré du dedans et intérieurement pluralisé en une suite de *temps* intérieurs dont la durée totale n'excède pas la capacité d'extension dudit instant intégrant à leur endroit. C'est à cette instantanéisation de sa potentialité entière que l'acte de langage doit son extraordinaire rapidité. Je pense : il n'y faut qu'un instant et dans cet instant, non débordé, ma pensée prend forme et la forme qu'elle a prise prend substance et, sans pause aucune dans l'opération engagée, trouve le signe lié à son état construit qui servira de véhicule à cet état.

La continuité mécanique de ces opérations est si parfaite, c'est une chose si bien agencée, que l'instant même où l'on veut parler en apporte l'immédiate possibilité. Cette rapidité opérationnelle, extraordinaire, est un fait patent sur lequel l'attention des linguistes s'est insuffisamment arrêtée. S'ils en avaient mesuré l'importance théorique, les idées régnantes en linguistique sur ce qu'est une langue ne seraient pas ce qu'elles sont actuellement. Et l'on aurait depuis longtemps renoncé à considérer la langue comme un vaste magasin d'effets de sens, où le locuteur s'en va chercher là où ils auraient été rangés ce qu'il lui faut pour rendre sa pensée et la transporter jusqu'à une autre pensée. On aurait compris que l'acte de langage est de bout en bout, sans rien qui en soit excepté, un acte de création non pas un, mais répété, sans limitation de la faculté de répétition, de ce que l'esprit sait construire en lui-même et, en vue de l'extériorisation utile, suspend à des signes qui en sont le véhicule.

La rapidité de cette création vient de ce qu'elle n'est pas une création initiale, mais la répétition innombrable d'une création que l'homme pensant a reçu en héritage la puissance de répéter. Ce dont l'enfant qui acquiert une langue s'instruit, c'est de ce que sont les actes de création, en perpétuelle puissance de répétition, dont la langue est le contenant et il s'en instruit si aisément et si bien, qu'il ne tarde pas à savoir opérer pour son compte la répétition – laquelle, si compendieuse soit-elle, n'en reste pas moins *per naturam* un acte de création.

L'enfant, ainsi que l'adulte, ne s'en vont pas chercher les formes de langues et les substances variables d'implémentation de ces formes dans des répartitoires et des tiroirs où elles seraient classées, mais ils savent, par la mise en jeu de leur seule force de pensée, les créer. Ce dont ils se sont

1. Ce passage est raturé dans le dactylogramme. En surcharge : qu'il enclôt.

instruits en écoutant parler autour d'eux, c'est d'une mécanique de création.

### 3.2 Le passé, le présent et le futur du temps opératif de représentation (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 148-152)

Se représenter les choses, c'est s'en souvenir non pas dans l'ordre qui en fut la présentation dans le temps, mais dans un ordre de représentation qui est celui que la constitution même du souvenir impose aux choses dont il se souvient. C'est en transitant d'une économie qui fut celle de l'intensité de mille instants de souvenirs à une économie allégée qui est celle de l'apport de ces mille instants à l'extensité du seul et unique instant dont l'homme dispose pour se souvenir, lequel instant est celui, incessamment répété, qu'est le dernier vécu par l'homme pensant. Pour se souvenir, l'homme ne peut faire emploi que de cet instant qui est le dernier connu directement de lui. On se souvient dans le présent vécu du passé, du passé disparu, on ne se souvient pas dans le passé.

Des instants qui suivront le dernier instant vécu, l'homme pensant ne peut avoir aucune souvenance. Ils ne sont pas mémoriels et comme tels, échappent au représenté qui, mémoriel par définition, les ignore.

La représentation que s'est donné le temps, par moyens spatiaux différents, dans les idiomes occidentaux dont nous avons l'accoutumance est une successivité de trois moments : le passé, le présent, le futur. Cette divisibilité est une divisibilité de pensée commune.

Le représenté en tire le mécanisme auquel il recourt pour, sous les cas d'inoubliabilité qu'il institue en lui, rappeler l'oubliable en l'absence duquel le représenté ne serait pas dicible. Le langage impose en effet au représenté de livrer sans condition de moment du dicible dont on puisse se servir, moyennant l'intervention du parler, pour construire l'exprimé, lequel, pendant qu'on parle, est du dire et, après qu'on a parlé, du dit. Dans le représenté qu'antérieurise l'exprimé, il n'y a que du « à dire » dicible.

Promu à la dicibilité, le représenté se distribue entre les moments dont le temps opératif de représentation emporte avec soi, dans un ordre non mutable, la définition, lequel ordre est, dans les idiomes dont nous avons l'accoutumance, ce qui suit :

Primo : le passé intérieurisant le *déjà vu* qui, vu, est oubliable.

Secundo : le présent intérieurisant par sa partie attenante au passé du « déjà vu » oubliable et par sa partie attenante au futur du « non encore vu » inoubliable faute d'avoir été vu. Le présent est un combiné d'oubliable et d'inoubliable. L'oubliable est le passé que retient en lui le

présent, l'inoubliable le futur qu'il adosse à ce passé. On peut oublier le passé, on ne peut pas oublier le futur, puisqu'on ne l'a pas connu.

Tertio : le futur qui, tout entier non encore vu, est de l'inoubliable ne relevant pas du souvenir. Le représenté culmine à cet inoubliable absolu qui en est la visée constructive essentielle. Le représenté, c'est la langue et la langue, pour rendre les services qu'on attend d'elle, doit être de l'inoubliable incessamment prêt à servir à la construction de l'exprimé.

Cette culmination du représenté à un inoubliable pour lui essentiel procède d'une montée du *voir au comprendre*, cette montée épousant celle du particulier au général. Car comprendre, c'est généraliser et généraliser, c'est s'abstraire d'un voir particularisant, lequel est un mouvement orienté en direction du non-comprendre.

Il n'est de science, a-t-on dit, que du général. Le principe vaut dans la structure des langues qui vont au comprendre en généralisant.

Le passé du temps opératif vecteur du représenté s'attribue un voir particularisant qui se propage incessamment, selon la pente propre du voir, du moins particulier au plus particulier.

Le présent du même temps opératif s'attribue pour moitié, du côté du passé, le voir particularisant et pour moitié, du côté du futur, un comprendre généralisant. Ces deux impulsions constructives de l'esprit que le présent opératif retient en lui en font le déterminant d'idées intermédiaires entre le singulier et l'universel. Tels sont, pour prendre des exemples, les idées de genre, de nombre, de fonction, de cas, de personne, de mode, de temps. Le présent est intrinsèquement le lieu d'un comprendre pratique.

Par son côté futur, le présent du temps opératif emporte avec soi un mouvement généralisateur dont l'aboutissant est une universalisation extérieurement indépassable, l'univers n'ayant pas d'extériorité.

Le futur qui succède au présent est, comme la partie futur du présent, un comprendre généralisateur, intervenant alors que déjà l'universalisation a atteint, dans le présent du temps opératif, sa limite indépassable, ce qui en fait une continuation de l'universalisation dans l'au-delà de son maximum, continuation qui, pour se produire, fait appel à des moyens transcendants qui, développés dans le futur du représenté, en constituent une théorétique dont le principe repose sur ce qui va être expliqué.

Le présent du représenté intérieurise un comprendre pratique. Ce comprendre pratique est une généralisation dont le tout dernier instant est l'abolition complète du voir auquel ledit comprendre, qui le contient, s'adosse. Cette abolition, dans le présent du représenté, du voir de base, si elle était définitivement consentie, entraînerait, au moment où elle se

produit, l'interdiction de tout comprendre ultérieur et du même coup limiterait à son présent non dépassé le représenté auquel serait *ipso facto* refusé un futur qui ne soit que futur et dont l'antécédent soit déjà du futur d'un moins haut degré. Il faut donc au moment où cette situation se déclare – il n'est pas d'autre alternative – ou bien en accepter les conséquences, ou bien, si on ne les accepte, – et mécaniquement inacceptables elles ne sauraient être acceptées – instituer en remplacement du voir *v* basial aboli un nouveau voir *V* qui soit dans l'instant même où le comprendre pratique, premier dans le représenté, expire l'aperture d'un comprendre second théorétique, de substitution, dont le futur du représenté portera le développement et qui, de même que le comprendre pratique a été un éloignement de son voir basial *v*, sera un éloignement du voir *V* innové pour servir de base au comprendre théorétique assumant la succession du comprendre pratique périmé. Les parties du discours sont la théorétique, le défilé des formes signifiant par moments caractéristiques la progression en lui-même du comprendre théorétique dont l'ouverture a été un nouveau voir basial *V* de pure théorie substituant l'ancien voir *v* de simple pratique dont une généralisation portée à son maximum n'a rien laissé subsister.

Qu'en est-il de ce voir théorétique ? De quoi est-il fait ? Pour s'en faire une juste idée et en expliquer la création par des raisons profondes de nécessité, le principe auquel il faut remonter, dont cet ouvrage est une application constante, c'est que l'homme est ainsi fait qu'il ne sait penser que par contraste, ce qui le conduit, là où le contraste apparaît pratiquement aboli, à le rétablir par un artifice de théorie.

Cette situation est celle qu'apporte avec lui le face à face de la pensée humaine et d'un univers vide de substance, quand, au terme d'une généralisation qui en a retiré toute représentation particulière, l'univers apparaît d'une part, privé de toute substance opposable par le dedans à l'illimité de sa forme et, d'autre part, par le défaut d'une extériorité dont il est la négation – il n'est rien de concevable que la vision d'univers n'embrasse – ne rencontre rien en dehors de lui-même à quoi il se puisse opposer.

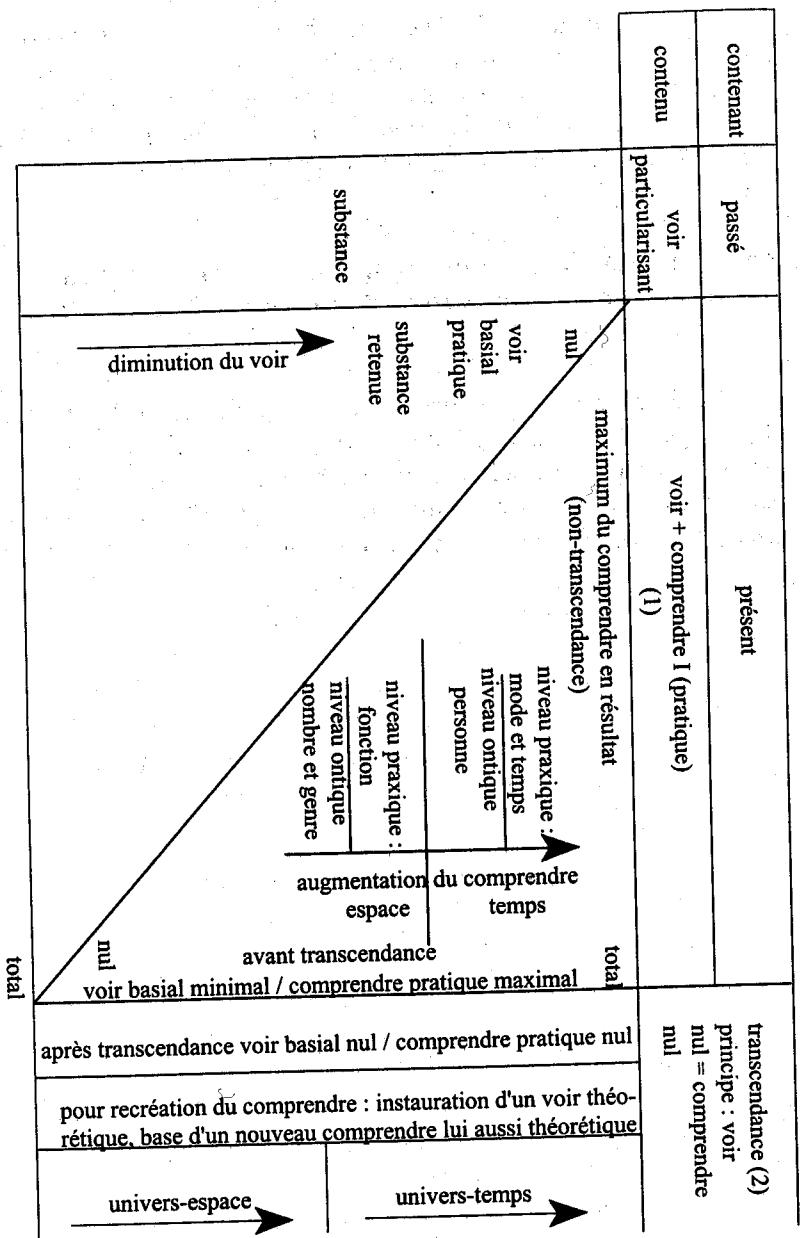
Le refus de contraste qu'emporte avec soi la vacuité absolue de la vision universelle fait de cette vision, au regard d'une pensée dont la condition de puissance est la possibilité de contraster, un illimité de grandeur non pensable, non représentable, dont la représentabilité est demandée à un contraste résultant de ce que, sa vacuité maintenue, il s'oppose à lui-même sous la double espèce de l'univers-espace et de l'univers-temps, dont le contraste va dès lors constituer le nouveau voir *V* emportant avec lui l'ouverture du comprendre second théorétique.

La raison d'être profonde de l'inoubliable et irrévocable antinomie de l'espace et du temps est la sauvegarde par la pensée de sa puissance de penser dans une rencontre – celle de l'univers vide de tout voir particulier – qui en susciterait l'anéantissement, n'était le rétablissement au profond même de la pensée du contraste théorique qu'est celui de l'espace et du temps.

### 3.3 Le représenté : son temps opératif et les divisions successives formelles et substancialles de ce temps (Boîte 28. Dossier II. Liasses B, pages 152-154)

Le diagramme<sup>2</sup> ci-dessous reproduit est un exposé figuratif de la suite d'opérations de mécanique intuitionnelle, rigoureusement liées, le lien qui les unit étant, bien plus qu'un lien de fait, un lien de raison, que produit dans l'imaginé – on pourrait dire aussi bien dans l'*imaginaire*, au sens mathématique – le futur théorétique outrepassant le futur pratique :

2. Ce diagramme n'était pas contenu dans le dactylogramme du texte, mais il a été ajouté à la version dactylographiée conservée au Fonds Gustave Guillaume.



Le représenté : son temps opératif et les divisions successives

- (1) Formule générale : voir comprendre I (le comprendre s'accroissant par diminution du voir).  
 (2) La transcendance est transitionnelle entre une immanence I (présent du représenté) et une immanence II (futur du représenté). L'immanence I, laissée à elle-même, n'est pas visible.

			futur		
			comprendre II (théorétique)		
			et substantielles de ce temps		
			univers-temps	univers-temps	
			verbe	verbe	
			éloignement	du voir	basial théorétique
			adverbe	DE	DE
			A →	DE	DE
			par	pour	sur
					sous
					dans
					hors
					etc.
					etc.

On ne produira pas ici, la question devant être reprise plus loin dans ces *Prolégomènes*, une vue complète du comprendre II théorétique. Ce qu'on vient de dire et ce qu'en montre le diagramme qu'on a maintenant sous les yeux suffisent à faire voir dans ses grandes lignes ce qu'est, en topologie statique, par position, et en topologie dynamique, par mouvement, le représenté linguistique.

L'accès à l'universel, par comprendre pratique, emporte avec soi une généralisation telle qu'on se trouve en face, au moment où s'achève le présent du représenté, d'un comprendre privé de tout appui à un voir basial aboli, la généralisation emportant avec elle un effacement progressif, finalement total, du voir particularisant. Or là où il n'y a pas de

sens que relativement au particulier (et vice versa). Cette situation impose au comprendre ou d'abandonner, ou de se recréer possible. Ce qui suppose, sans retour en arrière et donc dans l'universel maintenu, non quitté, l'instauration d'un voir ressortissant non plus au comprendre pratique périmenté, mais au comprendre théorétique engagé. Ce voir théorétique, c'est dans l'universel même vide de substance, ce qui est l'effet d'une généralisation portée à son point culminant, le contraste d'un univers espace et d'un univers-temps, contraste de mécanique intuitionnelle auquel correspond terme pour terme le contraste du nom et du verbe.

Le comprendre II théorétique part de ce voir de substitution, théorétique comme tout ce que retient en lui le futur du représenté, et son développement consiste à s'en éloigner, le comprendre étant par définition un au-delà du voir. Aussi longtemps que le voir théorétique instauré n'est pas perdu de vue dans le comprendre qui s'en éloigne il y a, adossé au comprendre théorétique livrant les parties du discours, un comprendre pratique livrant les généralités de son ordre que sont, dans l'en-deçà du nom, au niveau ontique, le nombre et le genre, au niveau praxique, la fonction ; et dans l'en-deçà du verbe, au niveau ontique, la personne, au niveau praxique, le mode et le temps. L'adossement cesse avec une certaine perte de vue du voir V théorétique instauré. Cette perte de vue est acquise, ou très proche de l'être, avec la définition de l'adverbe, invariable en genre et en nombre et valable dans le plan du nom, par application à l'adjectif, et dans le plan du verbe, par application au verbe sous toutes ses formes. L'invariabilité de l'adverbe tient à ce que, dans la position tardive que l'adverbe occupe dans le développement du comprendre théorétique, le contraste du nom et du verbe, base de ce comprendre, est indistinctement perçu.

### 3.4 Indivisibilité du temps opératif et voir entropique (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 172-178)

L'analyse que l'on vient de faire de la composition du représenté et de sa distribution sur trois époques :

voir / comprendre I / comprendre II

est celle qui se présente en nous accomplie et que nous n'avons qu'à retrouver pour la connaître : le connaître n'étant que du reconnaître. Il en est toujours ainsi en linguistique structurale où il ne s'agit que de savoir – et savoir mêle en soi le voir et le comprendre – ce dont la langue est en nous l'accomplissement. C'est-à-dire quelles opérations de mécanique intuitionnelle ont présidé à sa définition.

Retrouver en soi par l'analyse ce qui réellement se passe dans le soi profond est relativement facile, pour la raison qu'on a affaire à de l'existant. Retrouver en soi par l'analyse ce qui s'est passé dans le moi profond d'hommes disparus que nous ne sommes plus, qui ont appartenu à une civilisation périmee, inexiste en nous qui l'avons délaissée – ou dont il n'existe que des séquelles de sémiologie – fait des difficultés bien plus grandes, mais non, tant l'analyse est de soi puissante, insurmontables.

Dans ce retour par le chemin de l'analyse à une ontogénie de la langue historiquement périmee, qui ne s'accomplit plus dans l'homme pensant que nous sommes, l'attention doit se porter en premier sur les conditions de représentation du temps opératif. Dans les langues dont nous avons l'accoutumance, le temps opératif, au terme d'une chronogénèse existante dans ces langues, offre au regard les trois époques sur le déroulement desquelles s'est fondé jusqu'ici notre restitution des conditions successives de représentation auxquelles satisfait, pour sa construction même, la langue. De ces trois conditions, les deux dernières, le comprendre I et le comprendre II, abstraits du voir, sont celles qui portent une théorétique. Aussi cette théorétique est-elle impossible là où le temps opératif, indivis, ne fait pas la distinction du passé et du futur. Les langues en question ont l'expérience du temps : elles n'en ont pas la représentation.

Le substrat unique d'expérience dont elles disposent va donc avoir à porter, tout indivis qu'il est, la définition divise de la langue qui ne saurait exister indivise, non contrastée intérieurement, l'esprit humain étant ainsi fait qu'il ne sait penser que par contraste. À une définition de la langue qui l'assoit sur un voir indivis, expression de zéro contraste, la langue doit, pour exister, substituer une définition dont l'assiette soit un voir exprimant au moins un contraste, c'est-à-dire non pas un mais deux, en opposition. Cette diplomatie constitutive est condition *sine qua non* de l'existence de la langue.

Les voies qu'elle suit pour s'établir, là où la langue ne dispose pour son institution que d'un présent d'expérience indivis, sont ce qui suit.

Le voir ne postérieurise pas le comprendre, ce qui suppose un temps opératif divis :

- 1) voir,
- 2) comprendre ;

le comprendre n'antériorise non plus le voir, ce qui aurait la même conséquence :

- 1) comprendre,
- 2) voir,

et impliquerait, ce qui est inadmissible, que l'homme pensant ait une compréhension des choses avant d'en avoir vu aucune. Le voir involue en lui le comprendre là où il n'y a pas possibilité de leur assigner à chacun une époque distincte, et c'est dans le voir même que s'opère la montée du voir au comprendre, en l'absence de laquelle l'homme pensant ne serait point.

Ce voir généralisant est, par son mouvement généralisateur, une inversion du voir naturel. Ainsi inversé, le voir produit en lui-même non pas, selon sa pente naturelle, des idées de plus en plus particulières, mais des idées de plus en plus générales, et il va dans ce sens aussi loin qu'il sait aller. Parvenu au terme de la généralisation dont il est capable, ce voir généralisant inversif redevient un voir particularisant, lequel s'emploie à singulariser les idées générales construites. De là la psychosystématique des langues à caractères, où à une définition d'idées plus ou moins générales succède la saisie d'un voir singularisant.

Le voir universalisant, inversif, est l'expression d'une contradiction résultant, comme il a été dit, de l'impossibilité d'assigner une époque distincte au voir et au comprendre. Un des objectifs secrets de la pensée a été de lever cette contradiction et de la résoudre en une conciliation sans pour cela changer quoi que ce soit à la structure indivise du temps opératif. Il est résulté de cette visée conciliatrice la définition d'un voir, non pas seulement inversif, mais entropique dont le principe de définition, qui respecte le rapport obligé du singulier à l'universel, est de construire un voir généralisant intégrant à l'endroit d'un voir généralisant intégré dont le rôle, dans le voir généralisant intégrant est d'en assurer, autant qu'il est besoin, la particularisation.

Il est essentiel en linguistique structurale de bien se représenter ce qu'est ce voir entropique. D'une part, il généralise et d'autre part, dans la généralisation même qu'il produit, il introduit une généralisation particularisante. On a ainsi d'un côté une particularisation généralisante et en vis-à-vis, par superposition, une généralisation particularisante. Ce psycho-systématisme, fondé sur le voir entropique, est celui auquel se conforme la définition du vocabile dans les langues sémitiques. La particularisation, généralisante à l'extrême, c'est la racine pluriconsonantique. La généralisation particularisante intégrée, ce sont les voyelles morphologiques grâce auxquelles le vocabile devient dicible. Il convient en effet

de donner une grande attention à l'indicibilité orale de la racine consonantique, laquelle n'accepte que la dicibilité scripturale. Dans les langues sémitiques, la forme de représentation que constitue le voir entropique a été appliquée à un polysyllabe. D'où il suit qu'on a, du côté de la particularisation généralisante, un polysyllabisme privé de ses voyelles, lequel déclare une idée particulière portée aussi loin qu'il est possible dans le sens de la généralisation. Et du côté de la généralisation particularisante, on a l'emploi des voyelles à généraliser par le dedans d'une manière qui en est une particularisation <de<sup>3</sup>> l'idée extrêmement générale livrée par la racine consonantique.

Dans les langues à caractères, la définition du voir entropique a eu les mêmes conséquences. La différence est seulement qu'au lieu de s'appliquer à un polysyllabe, il s'applique à un monosyllabe, lequel en conséquence en devient, d'une part, une particularisation généralisante et, d'autre part, une généralisation particularisante.

Cette distribution entropique du voir a eu cette conséquence de faire le voir intérieurement *deux* et, conséquemment, de devoir employé à sa singularisation non pas un caractère, mais deux caractères, dont le rapport est celui qu'intérieurise le voir entropique. De là vient que dans le chinois évolué, qui ne connaît que des caractères, une même notion soit rendue non pas par un caractère unique, mais par deux caractères dont l'un est la réplique de l'autre, de même que dans le voir entropique, la généralisation particularisante réplique à la particularisation généralisante.

On sait que la particularisation va de soi à la substance. Il est dès lors compréhensible qu'une particularisation généralisante soit, portée à l'extrême, une généralisation de la substance ; cependant que la généralisation particularisante est l'introduction d'une généralisation dont l'effet est de particulariser la substance antérieurement généralisée.

Dans les langues à caractères, où le caractère par définition est impénétrable, le rapport selon lequel la particularisation généralisante intègre la généralisation particularisante n'est pas sensible : il reste implicite dans la pensée. Mais dans les langues sémitiques où le voir entropique s'applique à un polysyllabe, ce rapport de l'intégrant à l'intégré apparaît clairement. Dans une langue sémitique, la racine, faite de consonnes espacées, est intégrante à l'endroit de voyelles qui, par le dedans, en représentent dans l'ordre du général une particularisation.

Le mécanisme de solution que l'on vient d'exposer est régulièrement celui qu'il faut attendre du problème posé au départ, qui est celui de construire un voir qui, tout en restant lui-même, aille au contraire de lui-

3. Mot restitué.

même, c'est-à-dire de construire un voir qui, lorsqu'il particularise généralise, et, lorsqu'il généralise, particularise – le mouvement de particularisation allant, par pente naturelle, à la substance.

Le voir entropique se situe sur la ligne même de partage de la langue et du discours, de sorte que l'un de ses termes a pour lieu de définition le tout dernier instant du représenté, et le second de ses termes le tout premier instant de l'exprimé.

La version du vocabulaire à l'exprimé exige qu'il soit promu à la dicibilité entière. Cette version emportant avec elle l'entier du voir entropique, c'est-à-dire ses deux termes, comporte ainsi, le deuxième terme intervenant, une dicibilité sans défaut. De fait si, prenant le premier terme du mot sémitique (la racine pluriconsonantique), j'ajoute à cette racine les voyelles morphologiques chargées de la compléter, j'obtiens un vocabulaire dont la dicibilité est à la fois orale et scripturale. Le mot peut se dire et s'écrire. Mais si je m'en tiens au premier terme du voir entropique, la racine, je me trouve en présence d'un élément qui peut s'écrire, mais, aussi longtemps qu'il n'aura pas reçu les voyelles dont il est l'attente, ne peut se dire. C'est un caractère spécifique de la racine que d'accepter la dicibilité scripturale et de refuser la dicibilité orale.

Dans cette distinction des deux dicibilités, la dicibilité scripturale satisfait en premier et la dicibilité entière, scripturale et orale, satisfait en second, il y a, fidèlement rendue dans la langue, la distinction du social, qui est le rapport homme à homme, et de l'extra-social, exclusivement humain, qu'est le rapport homme-univers.

Pour la reddition du rapport homme-univers point n'est besoin de la parole : le fait de pensée suffit. Aussi la dicibilité orale, inutile, est-elle en ce cas refusée. Tout au contraire, s'il s'agit du rapport de l'homme à l'homme, la parole est indispensable comme agent de transmission et, du même coup, la dicibilité orale ne peut plus être éludée. On remarquera que la dicibilité orale emporte régulièrement avec elle la dicibilité scripturale, sans que la réciproque ait lieu.

Les langues évoluées dont nous avons l'accoutumance consacrent, par leur structure, un abandon du voir entropique. Ce qui se conçoit, puisque le voir entropique tient son existence de l'impossibilité de diviser le temps opératif en deux époques. Or dans les langues dont nous avons l'accoutumance, le temps opératif issu d'une chronogénèse qui en a fixé la forme, comprend, ainsi qu'on l'a déjà indiqué, les trois époques de pensée commune que sont le passé, le présent et le futur, la conséquence étant l'inutilité du voir entropique, le voir disposant d'un champ qui lui appartient en propre, où le comprendre ne pénètre pas, et le comprendre pareillement, d'un champ à lui propre, où le voir ne s'introduit pas.

L'élimination du voir entropique a cette conséquence de rappeler le voir obvie de simple particularisation.

C'est de ce voir que part la structure des langues évoluées dont nous avons l'accoutumance. Il est le premier moment du représenté, moment où des idées se forment non pas de plus en plus générales, mais de plus en plus particulières. Le voir quitté, le comprendre survient, qui généralise autant que dure le présent. Après quoi, le comprendre, sous une nouvelle espèce, se continue dans l'au-delà du présent qu'est le futur.

Cette composition du représenté se retrouve en traits visibles dans le vocabulaire d'une langue comme le français. L'ontogénie en est, par premier temps, ressortissant au voir, une idée particulière ; par deuxième temps, ressortissant au comprendre pratique présent, des idées transparticulières, déjà très générales, telles que, dans le plan du nom, le nombre, le genre, la fonction et, dans le plan du verbe, la personne, le mode et le temps ; le présent clos, le futur survient et, ainsi qu'on l'a vu, il est le lieu de définition d'une théorétique formant le système des parties du discours.

Il ressort de ce qui vient d'être exposé qu'aussi longtemps que le temps opératif ne se présentait pas divisible en époques, il y avait impossibilité de construire un voir exclusivement particularisant, non inversif, au premier degré, entropique, au second degré.

La structure des langues à racines apparaît ainsi comme un tournant dans l'histoire systématique du vocabulaire. Le moment qu'elle marque est celui dont il faut s'évader dans le sens d'une plus grande indépendance du comprendre et du voir, pour construire les langues à radicaux dont nous avons l'usage. Ce tournant n'est possible qu'à la faveur d'une certaine représentation de l'expérience du temps. Là où le temps garde son caractère d'expérience et n'est pas nettement promu à la représentation, il est impossible de construire un voir qui ne soit pas entropique et cette impossibilité est déterminante à l'endroit de la structure du vocabulaire.

Une opération particulière de mécanique intuitionnelle qui est un changement de position du vocabulaire par rapport à la ligne de partage de la langue et du discours accompagne le changement par lequel on passe de l'état de langue qui est celui des langues à racines à l'état de langue qui est celui des langues à radicaux. Le changement en question est ce qui suit. Dans les langues à racines, l'élément consonantique siège du côté de la langue, dans l'en-deçà de cette ligne, et les éléments vocaliques dans l'au-delà de la même ligne. La ligne de partage de la langue et du discours est dans ces langues le séparateur des deux moments de dicibilité : dicibilité, scripturale exclusivement, de la racine et dicibilité orale ajoutée du côté des voyelles morphologiques.

Dans les langues à mots dont nous avons l'accoutumance, il s'est passé ceci que la discrimination des deux dicibilités, la scripturale et l'orale, n'est plus en question, qu'on les trouve en permanence conjointes, pour la raison que les éléments porteurs de la dicibilité orale ont été transportés dans la langue, l'entier du vocabile appartenant à celle-ci. De telle sorte que le vocabile se présente entièrement achevé dans le représenté au moment où s'ouvre devant lui l'exprimé, lequel ne concourt pas à sa définition.



## CHAPITRE IV

### 4.1 Définition de la forme théorétique, traversée du comprendre pratique, saisie de la substance et dicibilité (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 154-159)

Le substantif, l'adjectif, le verbe, l'adverbe ressortissent en commun au système général de la prédictivité. On sort de ce système et on entre dans celui, qui en est <un<sup>1</sup>> de continuation théorétique, de la non-prédictivité avec les mots dont la dicibilité – la dicibilité requiert en tout état de cause une saisie de substance – résulte de ce que la substance saisie appartient *per naturam* au comprendre pratique en contact immédiat avec le comprendre théorétique et non point au voir : ce qui épargne, pour en opérer la saisie, la traversée transitionnelle du comprendre pratique que l'apport de la substance au comprendre théorétique exigerait.

L'exemple de la préposition est à cet égard tout à fait probant. La substance en est une idée de fonction ou de position appartenant aux généralités pénultièmes qu'engendre, dans l'en-deçà des généralités ultimes du comprendre théorétique, le comprendre pratique. D'où il suit que, pour en opérer la saisie, point n'est besoin de remonter jusqu'au voir par la traversée transitionnelle du comprendre pratique.

En thèse générale, la dicibilité des formes prédictives est une dicibilité retardée ; celle des formes non-prédictives, une dicibilité précoce.

Une corrélation se déclare ainsi entre la définition en lieu propre de la forme théorétique et le chemin qu'il lui faut suivre pour accéder à la substance à travers le comprendre pratique qui, dans le représenté, l'en sépare. De là vient que ce chemin d'accès à la substance fasse figure de déterminant de la forme théorétique. Au vrai, compte tenu de ce qui vient d'être dit, il est le déterminant de sa dicibilité, non pas celui de sa définition. La forme théorétique, en son lieu propre de définition, avant toute déclinaison d'elle-même en direction de la substance, prescrit ce chemin et en ce sens elle le détermine ; mais d'autre part, du fait que la dicibilité de la forme requiert qu'il soit suivi, le fait de le suivre est un déterminant de ce qu'est, promue à la dicibilité et à cet effet nantie de substance, la forme théorétique.

Le point de vue grammatical accoutumé, dont ne s'abstrait pour ainsi dire jamais la grammaire traditionnelle, est de partir du mot dicible, c'est-à-dire de la forme déclinée en substance et de remonter, autant que le permet une analyse orientée dans cette direction, jusqu'à la forme

---

1. Dans le dactylogramme : une.

théorétique qualifiée, au terme de cette remontée conduisant au discours, *partie du discours*.

Le problème se trouve par là éludé d'une connaissance qui serait celle de la définition de la forme théorétique en son lieu propre de définition, où elle se présente non chargée encore d'aucune des substances de la charge desquelles elle tiendra sa dicibilité. Et du même coup se trouve éludé le problème, plus général, de la topologie interne du champ théorétique offert au développement d'un comprendre plus puissant que le comprendre pratique auquel il succède et qu'il transcende, cette transcendence suscitant, on le sait, l'instauration, à la place du voir *v* aboli par la généralisation finale du comprendre pratique, d'un nouveau voir *V* signifiant l'ouverture du comprendre théorétique et duquel ce comprendre va s'éloigner, de même que le comprendre pratique s'est éloigné du voir de présent auquel il s'adosse et dont il inscrit en lui l'adossement.

Si abstraite que soit cette analyse des opérations de mécanique intuitionnelle présidant à la définition du mot dicible, elle correspond rigoureusement à ce qu'un examen suffisamment attentif de la réalité directement observable fait connaître de leur déroulement. Ce dont la preuve expérimentale est, on va le voir, aisée.

Soit le mot *beauté*. Il se déclare substantif : c'est sa forme théorétique, non dicible en cet état. Dire un substantif qui ne serait que substantif est une impossibilité. Le mot *beauté*, qui s'est déclaré substantif, déclare ensuite, par traversée prescrite du comprendre pratique, le nombre singulier, le genre féminin et la fonction très spéciale – elle est la synapse de plusieurs cas et couvre l'intervalle inscrit entre les extrêmes, compris en elle, que sont les fonctions d'agent (sujet) et de patient (objet) – qu'emporte avec lui le cas unique du français. Ainsi chargé des généralisations pénultièmes que livre le comprendre pratique, le mot *beauté* n'a pas encore pour cela acquis la dicibilité, vu l'impossibilité d'énoncer sans plus la forme théorétique, le nombre, le genre, la fonction. Pour que le mot s'évoque dicible, il lui faut se saisir, dans le voir particulier auquel la forme théorétique accède après avoir traversé le comprendre pratique, d'une des substances dont elle est le contenant possible. Le mot se présente alors tel que nous le connaissons *de visu* sous les traits d'un tout dicible dont la dicibilité résulte de ce que la forme théorétique substantive a été déclinée en nombre, genre, fonction et substance.

Il en va de même, *mutatis mutandis*, du mot *beau*. Il se déclare adjetif : c'est sa forme théorétique, non dicible en l'état. Dire un adjetif qui ne serait qu'adjectif n'est pas une moindre impossibilité que de dire

adjectif qui serait en outre, sans plus – et c'est là l'apport du comprendre pratique – singulier, masculin et de fonction indéterminée, indétermination que prescrit la forme adjective. À ces composantes du mot doit s'ajouter une substance choisie parmi celles dont le voir premier, en position de passé dans le représenté, est le détenteur. Cette substance choisie, le mot en devient dicible, mais sa dicibilité diffère de celle du mot *beauté* en ce sens qu'elle s'étend à toute espèce de choses, cependant que la dicibilité du mot *beauté* ne sort pas, elle, de ce dont ce mot retient expressément en lui la spécifique désignation.

#### 4.2 Évocation de la forme et appel de substance (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 109.18-110)

La linguistique ne devient une science complète que si elle ajoute à l'étude de l'exprimé, où siège la conséquence sous l'espèce de ses mille effets, l'étude du représenté, où siège la condition sous l'espèce d'un nombre petit et fini de positions de raison résumant, selon la dioptrique d'une civilisation et d'une époque, l'entier de l'expérience humaine, transcendée autant que le requiert cette dioptrique.

Ces positions de raison, qui sont des positions obligées dont le dévidement a lieu dans un ordre obligé lui aussi, constituent dans l'esprit humain un univers de formes dont l'économie, supérieure parce qu'elle est une économie de raison, se laisse analytiquement reconstituer. Cet univers de formes, c'est la langue du côté structure. À ces formes il manque la substance en chacune d'elle changeante : elles s'en pourvoient dans le moment même où la forme s'évoque, cette évocation de la forme étant une opération continuellement réitérée. L'élégante efficience de ce mécanisme consiste en ce que, dans le même instant que la forme, appelée par ce que l'on conçoit, s'évoque, la substance d'implétiōn intervient, la forme ne pouvant se soutenir dans l'esprit que par le contenu d'une substance. Ainsi l'appel de substance est, dans le même temps que la forme s'évoque, impératif.

Nanties de leur puissance d'appeler en elles dans l'immédiat toute sorte de substances, ces formes font ensemble dans l'esprit un univers idée en permanence, pour l'expression de ce qu'il conçoit, à la disposition du sujet parlant. Du côté structure, qui est celui des formes construites et de leur dévidement dans un ordre immuable (qui est celui de leur genèse systématique dans un instant o d'évasion de la synchronie hors de la diachronie), la langue est un édifice de raison assujetti à des lois constructives qui ne laissent à la construction qu'elles régissent aucune liberté. C'est le côté système de la langue.

Du côté de la substance, logeable dans les formes, reparaît la liberté, la substance introduite dans une forme structurale pouvant, au sein de cette forme nullement changée, varier considérablement. C'est le côté non-système, le côté libre, de la langue.

Encore faut-il tenir compte de ce que les conditions de définition de la structure se propagent à tout ce qui sert à l'implémentation des cadres structuraux et qu'ainsi, lentement et par des moyens qui se laissent reconnaître, il s'introduit dans le plan même, substructural, de la substance des jeux réguliers de construction lesquels, étant des régularités, ne sont plus un plein exercice de liberté, encore que le principe de liberté soit dans ce plan sauvegardé. Sa méconnaissance absolue conduirait en effet à compter dans la langue autant de cadres structuraux que de substance identifiées, c'est-à-dire à ne pas avoir de structure généralisantes.

#### 4.3 Ordre de dévidement des composantes du représenté dans l'acte de langage (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 159-160)

La question nous a été posée par l'un de nos élèves de l'École des Hautes Études de l'ordre de dévidement des composantes du représenté dans l'acte de langage. Les actes de représentation dont se recompose la langue sont-ils versés à l'acte d'expression comme un accompli qu'il reçoit, ou comme un accomplissement qui, dans le moment où il les reçoit, s'y achève. Autrement dit, l'ordre de version du représenté à l'acte d'expression est-il, sous dicibilité acquise, la dicibilité étant un apport de substance :

1. substance (voir) ;
2. formes transitionnelles (comprendre pratique) ;
3. forme théorétique (comprendre théorétique) ;

ou, sous dicibilité en acquisition (la forme en même temps qu'elle recherche une substance d'implémentation acquiert sa dicibilité) :

1. forme théorétique (comprendre théorétique) ;
2. formes transitionnelles (comprendre pratique) ;
3. substance (voir).

La réponse à cette question est ce qui suit. La version du mot au discours commence par sa forme théorétique et se continue <par<sup>2</sup>> sa déclinaison en formes pratiques et en substance, la dicibilité du mot ne

---

2. Dans le dactylogramme : pas.

devenant effective que dans l'acte d'expression déjà engagé. La roue tourne : il n'y a pas d'arrêt au point mort.

Cette absence de statisme – ce dynamisme maintenu dans le passage du représenté à l'exprimé, de la langue au discours – a des raisons profondes de haute portée, à savoir que celui qui parle doit, pendant qu'il parle (dans le temps même de parole), garder une certaine liberté de changer la substance de la forme théorétique avancée. De cette liberté gardée dans le dire même, aussi longtemps qu'elle peut l'être et théoriquement aussi longtemps qu'il n'est pas encore effectivement du dit, qui donc n'a pas fait couramment l'expérience ? J'allais, en parlant, qualifier « absurde » une opinion recueillie et, au tout dernier instant et déjà parlant, je la qualifie, me reprenant en pensée : *inconsidérée*. On ne manquera pas de remarquer que s'il est relativement aisément en parlant, dans une parole déjà engagée en elle-même, de changer la substance d'un vocable, il est quasi impossible, sans se reprendre visiblement, d'en changer la forme théorétique, ce qui en général n'irait pas sans une refonte de la structure de la phrase commencée. Le discours, pour les raisons que l'on vient d'avancer, reçoit en premier la forme théorétique du mot, en second, les formes pratiques, et en dernier, la substance maintenue révocable, « oubliable », aussi longtemps qu'il se peut.

#### 4.4 Déclinaison de la forme théorétique et dicibilité (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, pages 141-144)

Les difficultés que fait l'analyse du langage et de sa constitution augmentent au fur et à mesure que l'on remonte vers ses sources. La raison en est que cette remontée vers la source nous introduit à une région de l'esprit humain où, occupé à créer sa propre lucidité, il n'a point encore conscience de ce qu'il accomplit en lui-même.

Les actes d'expression, d'une manière générale, sont des actes relevant d'un certain contrôle de la conscience. Il appartient au locuteur de les accomplir selon ce qu'il attend d'eux. De ces actes, le locuteur a l'initiative, et c'est individuellement qu'il en est l'auteur.

Les actes de représentation sont des actes dont l'accomplissement est déjà total quand survient, (s'il survient, ce qui n'est pas obligé), l'acte d'expression. Or, l'esprit humain est ainsi fait que sa conscience est tensive à l'endroit de ce qui est en lui de l'accompli ou, au voisinage immédiat de l'accompli, de l'accomplissement total. Ce qui se conçoit, puisque là, dans l'accompli ou dans l'accomplissement total, il n'y a plus

rien à conduire, et plus besoin donc d'une conscience <veillant<sup>3</sup>> sur une conduite à avoir.

D'autre part, les actes de représentation ne sont pas dans l'esprit du locuteur son ouvrage propre, individuel, mais un ouvrage dont il est l'héritier, qui est un legs à lui fait par les générations précédentes, l'apprentissage de la langue consistant pour l'enfant non pas à créer en lui les actes de représentation qui font la langue, mais à les reconstituer en lui à partir de l'emploi qu'il en voit faire par son entourage dans les actes d'expression dont il est le témoin et l'observateur plus ou moins sage.

Si la langue était en soi un édifice incohérent où la raison ne se retrouverait pas, cette reconstitution, pour laquelle l'enfant ne dispose que de ses facultés enfantines d'analyse, ne serait pas possible ; sa possibilité, dans les conditions où elle s'opère, est une preuve indirecte, hautement valable, de la cohérence de la langue et de ce qu'elle emporte avec elle de satisfaction donnée à des exigences élémentaires de raison commune.

Le fait dominant en linguistique structurale, c'est que l'on exprime à partir du représenté : le représenté étant la langue et l'exprimé qu'on obtient le discours. La langue infléchit universellement sa définition en direction de la puissance : le discours infléchit la sienne en direction de l'effet. Pour tout moment historique qu'on en considère, la langue est dans l'esprit humain de l'institué, durablement identique à lui-même, tandis que le discours, pour tout moment historique qu'on en considère, est du non-institué, libre de ses mouvements dans les limites de ce dont la langue, de laquelle il tient ses moyens, est l'institution. L'acte d'expression est, pour autant que la langue le permet et que je sais me servir d'elle, ce que je veux qu'il soit. Les actes de représentation qui font la langue ne sont aucunement ce que je veux qu'ils soient : ils sont ce qu'ils sont et à leur définition instituée, je ne puis rien changer. Je puis seulement en augmenter ou en diminuer l'extensité à des substances différentes. Un substantif est une forme structurale (théorétique) déclinée en nombre, genre, fonction, régime d'incidence et substance, la déclinaison en substance comprenant un grand nombre de cas pratiquement limité, théoriquement illimité.

Il en va de même du verbe : il est une forme structurale (théorétique) déclinée en personne (désignée ou non désignée), mode, temps, régime d'incidence et substance, la substance comprenant, comme dans le cas du substantif, un grand nombre de cas pratiquement limité, théoriquement illimité.

3. Dans le dactylogramme : veillante.

On assiste au déclin de la forme théorétique instituée au fur et à mesure que, transitionnellement, on se rapproche de la substance.

La forme théorétique n'atteint à la dicibilité que par une déclinaison complète inclusive de substance.

Au cas hypothétique où, dans la déclinaison de la forme théorétique qu'est le substantif, je m'arrêterais, ayant énoncé le nombre et le genre, à l'énoncé de la fonction, je n'aurais pas encore un mot dicible.

L'obligation, dans les grammaires didactiques, de présenter au lecteur dès l'abord un mot dicible, a eu cette conséquence que l'on a lié directement dans ces ouvrages la forme théorétique à la substance, alors que pour un exposé vrai des choses, il eût fallu retarder cette liaison jusqu'au moment où la forme théorétique a achevé de se décliner. Mais ce n'eût pas été possible dans les ouvrages dont il est question pour la raison précisément qu'on ne peut considérer dicible une déclinaison qui, partant de la forme théorétique, s'arrêterait en cours de route avant d'avoir atteint et saisi la substance. La faute signalée, très réelle, est une faute légitime de pratique. Dans un enseignement qui devait se montrer dès l'abord accessible sans grand effort de raisonnement, cette faute était inévitable.

Les explications que l'on vient d'avancer font entrevoir ce que sont constitutivement les unités de puissance dont se recompose la langue : il s'agit incessamment d'une forme théorétique de représentation, déclinable transitivement (par le truchement de formes médiatrices) jusqu'à la substance inclusivement, ou intransitivement (sans le truchement d'aucune forme médiate) jusqu'à la substance incluse. La préposition est, dans les idiomes dont nous avons l'accoutumance, une forme théorétique dont la singularité est de pouvoir, sans l'intervention de conditions médiatrices, atteindre directement la substance et l'inclure.

De là l'invariabilité absolue de la préposition. Dans l'hypothèse où cette accession directe à la substance serait un fait de structure généralisée, on se trouverait en présence d'une langue dont toutes les unités de puissance, de même que la préposition, seraient rigoureusement invariables. Du point de vue structural, la langue serait en ce cas un monôme : elle ne disposerait, pour la saisie de la substance que d'un unique mouvement de saisissabilité.

Il n'en est point ainsi dans les idiomes dont nous avons l'accoutumance, lesquels disposent pour la saisie de la substance de plusieurs formes de saisissabilité. Ces formes de saisissabilité dont la langue dispose pour la saisie de la substance font de la théorétique de saisissabilité qu'est la langue un polynôme.

Les observations que l'on vient de produire au sujet de ce qu'est constitutivement le représenté qu'est la langue procèdent essentiellement

d'une considération du représenté relative à l'acte d'expression qu'il postériorise, dont il fonde l'aisance. Elles tiennent leur facilité relative de ce qu'elles se réfèrent à ce qui est dans le langage la fin visée : ce à quoi il va et non pas ce de quoi il vient.

## CONCLUSION

**Dicibilité du vocable et histoire structurale du langage** (Boîte 28. Dossier II. Liasse B, page 178-182)

L'histoire générale du langage est une désertion continuée de l'*holophrase* qui en fut l'état originel. L'*holophrase* met en cause une seule forme intégrante qui, étant unique et première, est agglutinante. Cette forme, c'est celle qu'apporte avec elle l'unité d'effet qu'est la phrase. Dans l'en-deçà de cette définition de forme, il n'y a pas de forme pré-construite. L'histoire tout entière du langage a consisté à opposer à la forme phrastique finale une forme pré-construite que nous nommons la forme lexicale. Dès l'instant que cette forme se détermine dans la pensée, elle retient en elle des éléments formateurs qu'elle agglutine : la forme phrastique cessant du même coup d'être agglutinante et se bornant à grouper les éléments qui lui viennent de la saisie lexicale antécédente.

Il est intéressant de suivre pas à pas, par les moyens de l'analyse, l'évasion de l'*holophrase* dont les langues dont nous avons l'accoutumance sont le dernier état, celui où la désertion en question se présente le mieux accomplie.

Aux origines, les éléments formateurs, rendus chacun par une syllabe, se groupent et s'agglutinent dans la forme phrastique, celle qui appartient à l'unité d'effet. L'*holophrase* à ce moment est la seule opération de construction formelle engagée. L'évasion de l'*holophrase* commence lorsque à la saisie phrastique intégrale, on oppose des saisies phrastiques plus ou moins restreintes. Ces saisies opérées, de deux choses l'une : ou elles gardent la momentanéité de la phrase, construction essentiellement éphémère, ou bien elles échappent suffisamment à cette momentanéité pour prendre dans la pensée une existence durable en dehors de la phrase, dans l'en-deçà de sa construction. Une *holophrase* ainsi déliée à un degré suffisant de la condition de moment est déjà un mot. Elle représente un état de mot que nous appelons le *mot primaire*, dont la caractéristique la plus générale est d'être une solidarité inter-syllabique adossée, à grande distance de la saisie phrastique, à la ligne de séparation de la langue et du discours, laquelle n'est point franchie par les éléments qui s'y adosSENT. On a en figure :

**DISCOURS** : (premier instant) solidarité inter-syllabique comprenant *n* syllabes en position d'éléments formateurs

**LANGUE** : (dernier instant) rien

Les syllabes dont se recompose la solidarité inter-syllabique occupant le premier instant du discours ne font pas différence de la

dicibilité scripturale et de la dicibilité orale. Autrement dit, elles se présentent irréductibles, non séparables en consonnes et en voyelles ayant dans le vocable un rôle psychique différent.

Cet état de mot s'est conservé dans nombre d'idiomes, et là où il s'est conservé on observe une tendance à distinguer dans la syllabe le consonantisme et le vocalisme, le consonantisme marquant une propension à se charger de ce qu'il y a de constant, d'essentiel, dans l'idée rendue et le vocalisme <marquant une propension à se charger de> ce qu'il y a dans cette idée d'inconstant, d'accidentel. Mais les choses ne vont pas plus loin aussi longtemps que la ligne de partage de la langue et du discours n'est pas franchi par les éléments formateurs qui, venus, descendus de la phrase, lui sont échus.

Un moment vient où, au sein de la solidarité intersyllabique occupant le premier instant du discours, quelques éléments se séparent du reste et, franchissant la ligne de partage de la langue et du discours, échoient pour une partie d'eux-mêmes (la partie consonantique) au dernier instant de la langue, leur partie vocalique continuant d'appartenir au premier instant du discours. L'issue de cette opération de mécanique intuitionnelle est la création de la racine consonantique.

Les syllabes qui descendent ainsi, pour une partie d'elles-mêmes, du premier instant du discours au dernier instant de langue sont, dans la solidarité intersyllabique développée au-dessus de la ligne de partage de la langue et du discours, des syllabes privilégiées, centrées autour de l'une d'elles et dont l'ensemble, limité à un petit nombre, constitue, au moment où leur privilège s'affirme, la base en quelque sorte du vocabulaire développé par une solidarité intersyllabique étendue au-dessous de la ligne de partage de la langue et du discours.

À partir du moment où, dans la solidarité intersyllabique, un petit nombre de syllabes ont ainsi opéré une descente partielle du premier instant de discours au dernier instant de la langue, une nouvelle forme de groupement des syllabes se trouve instituée, et cette forme de groupement tend à se substituer à la forme de groupement réalisée jusque là exclusivement dans le premier instant du discours.

Autrement dit, à une solidarité intersyllabique longue, occupant le premier instant du discours et tout entière incapable de descendre au-dessous de cette ligne, se substitue une solidarité intersyllabique plus étroite formée des syllabes qui ont acquis la capacité de descendre pour une partie d'elles-mêmes au-dessous de la ligne de partage en question.

---

1. Mots restitués.

La définition de cette nouvelle solidarité intersyllabique, plus étroite que la première et plus engagée dans la langue, emporte avec elle le psycho-systémisme des langues à racines. Ce mouvement de descente d'une étroite solidarité intersyllabique dans le champ de la langue, pour ce qui est du consonantisme, rend raison de l'abandon du mot primaire pour le mot transitionnel auquel correspond la définition en dernier instant de langue d'une racine formée de consonnes espacées attendant des voyelles d'implémentation qu'elle rejoindra en transitant du dernier instant de langue au <premier<sup>2</sup>> instant de discours, le rapport de la racine consonantique aux voyelles de morphologie étant que les consonnes nous mettent en présence d'une substance aussi généralisée que possible et les voyelles en présence d'une généralisation particularisante qui confère à la substance généralisée l'état plus ou moins particulier qu'exige son emploi dans le discours. L'entropie a consisté à porter à l'extrême généralisation la matière et à répliquer à cette généralisation de la matière par une particularisation de la forme. Pour qu'il n'y ait pas entropie, la particularisation doit être du côté de la matière et la généralisation du côté de la forme. Ce renversement des positions obvies est un trait de la structure des langues sémitiques.

Le retour aux positions obvies : (particularisation du côté de la substance, généralisation du côté de la forme) est obtenu dans nos langues et pour qu'il soit obtenu, il a fallu que la chronogénèse qui apporte avec elle une représentation du temps entre en jeu de manière suffisante. On remarquera – tout se tient dans le langage – que les langues sémitiques n'ont donné à l'expérience du temps qu'une minimale représentation, où la distinction des époques ne s'établit pas.

L'évasion de l'holophrase dans les langues sémitiques résulte de ce que l'entropie a été appliquée au polysyllabisme d'une holophrase restreinte.

Le caractère du chinois résulte en premier d'un voir inversif qui généralise au lieu de particulariser, auquel succède un voir entropique, identique à celui des langues sémitiques, sauf qu'au lieu de porter sur le polysyllabisme d'une holophrase restreinte, il porte sur le monosyllabisme d'une holophrase qui, pour s'évader d'elle-même, a individué chacun de ses éléments formateurs. Ce qui est le maximum d'évasion de l'holophrase ; on ne peut pas descendre à moins.

Il est remarquable que dans cette descente extrême les langues sémitiques aient marqué un arrêt qui leur confère, dans l'ontogénése structurale de la langue, une position dont le devenir est autre que celui

---

2. Dans le dactylogramme : dernier.

des langues à caractères. La suite historique de l'état de langue qu'est celui des langues à racines est la définition, accomplie dans les idiomes dont nous nous servons couramment, de l'état de langue que constituent les langues à radicaux.

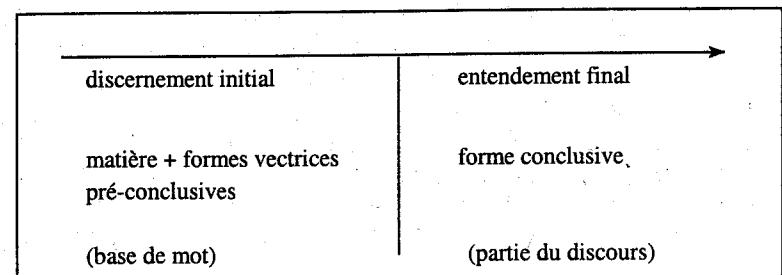
Il convient de ne pas perdre de vue que ce qu'ont fait les langues sémitiques n'était possible que dans des conditions de phonologie particulières. Il fallait que la syllabe ne fut plus une unité de langage irréductible et qu'à l'ère de son irréductibilité ait succédé l'ère phonématische d'une réductibilité qui la fait consonne d'un côté et voyelle de l'autre. On rencontre là une liaison particulièrement intéressante des faits de psychosémiologie et des faits de psycho-systématique. Un mystère reste qui ne semble pas pouvoir être élucidé : est-ce l'entropie qui a rompu l'unité de la syllabe ou la rupture de la syllabe qui a causé l'entropie ? Lorsque à la rupture de la syllabe succède un état qui ne lui confère aucune signification, où par conséquent le phonématisme apparaît délié de toute valeur significative, la racine est morte et le radical est acquis.

## ANNEXE : références

BOONE, Annie et JOLY, André, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan, 1996, 443 p., ISBN 2-7384-4104-1, p. 303-304.

### Partie du discours

- Forme conclusive du mot\*.
- La construction du mot dans l'esprit ou ontogénèse\*, comporte deux phases : 1°) Une genèse matérielle, créatrice de la signification (→ matière), 2°) Une genèse formelle, créatrice de la catégorie\* grammaticale (→ forme). Cette dernière phase (→ morphogénèse) correspond à une opération d'entendement\* (mouvement généralisant) : la pensée reverse à l'universel, au titre de sa forme, la notion individuée lors de la genèse matérielle (opération de discernement\*, mouvement particularisant). Les formes vectrices\* assument la transition entre le discernement initial qui apporte au mot sa matière et l'entendement final duquel le mot reçoit sa forme générale :



Les formes vectrices « portent » et conduisent le mot jusqu'à la partie du discours. Les formes vectrices pré-conclusives gardent en elles quelque chose de matériel, de pré-formel ; « n'est absolument formelle, sans rien de matériel en soi, que la seule *partie du discours*, conclusive à l'égard du mot dont elle suspend le développement » (LL8 22). Les mots aboutissent tantôt à l'univers-espace\* (substantif\*, adjectif\*, article\*, voire – Guillaume n'est par très explicite à ce sujet – pronom\* et adverbe\*), tantôt à l'univers-temps\* (verbe\*). Les deux univers se rejoignent dans le régime d'incidence\*, « déterminant principal de la partie du discours » (LSL251), commun au substantif, au verbe, à l'adjectif et à l'adverbe.

Guillaume opère également une distinction entre les parties du discours prédictives et les parties du discours non prédictives : « Sont prédictives les parties du discours dont l'incidence interne, externe 1 [=externe de premier degré], externe 2 [= externe de second degré]

ressortit à l'événement que la phrase relate. Ne sont pas prédictives les parties du discours dont l'incidence ressortit au mécanisme de l'événement qu'est la phrase elle-même » (LL5 130). Les parties du discours prédictives regroupent le substantif (incidence interne), l'adjectif (incidence externe de premier degré), l'adverbe (incidence externe de second degré), et le verbe (incidence externe de premier degré pour le verbe conjugué et le participe ; incidence interne pour l'infinitif). Les parties du discours non prédictives sont la préposition\*, et la conjonction, dont le caractère commun est l'invariabilité. À côté de cela, on rencontre aussi des parties du discours « obtenues par dématérialisation du nom » : les pronoms\* (qu'ils soient complétifs ou supplétifs) et l'article\*.

**1919** 36, 49 ; **1938-39** (LL12) 4, 39, 104, 109, 129, 136, 254-255, 257-258, 262, 264 \$ ; **[1939] 1964** 87-98, 110-112, 114, 118 ; **1943-44 A** (LL10) 21, 23, 27, 30, 31 \$, 32, 38, 39, 41, 46, 50, 51, 52, 60, 63, 64-65, 66, 70, 74 \$, 77 \$, 81, 97, 109, 115, 123, 124, 133, 233 ; **1944-45 AB** (LL11) 116 \$, 154, 189, 195-197 \$, 199, 216-217 ; **1945-46 C** (LL6) 14, 68, 217 ; **1946-47 C** (LL9) 6, 85, 99, 100 \$, 101 \$, 103, 105, 107, 109 \$, 114, 193, 197 ; **1947-48 C** (LL8) 15, 16, 20 \$, 21-23, 25 \$, 27, 29 \$, 30, 31, 32, 35, 36 \$, 39, 40, 41 \$, 42 \$, 43\$, 44, 45 \$, 100, 105, 106, 115, 173, 175, 233, 244, 248, 251, 253 ; **1948-49 B** (LL2) 46, 54, 88-89, 121-122, 126-129, 133-138, 141-147, 149-155 ; **1948-49 C** (LL3) 40, 60, 64, 113, 114 ; **1949-50 A** (LL4) 21-23, 201-202 ; **[1952] 1964** 231, 235-236 ; **[1955] 1964** 251 ; **1956-57** (LL5) 25, 63, 65, 76, 77, 78, 79 \$, 88, 91 \$, 92, 93 \$, 115, 117, 118, 130-132, 135, 136, 147, 148 \$, 149, 159 \$, 184 \$, 194, 196, 198 \$, 233, 227, 228 ; **[1958a] 1964** 37. [AB]

**DOUAY**, Catherine et **ROULLAND**, Daniel, *Les mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes 2, 1990, 217 p., ISBN 2-86847-039-4, p. 132-133.

### Partie du discours (*part of speech*)

La partie du discours se définit dans les langues indo-européennes comme la forme générale conclusive du mot. C'est une forme intégrante à l'égard de la matière du mot d'une part, mais aussi à l'égard des formes vectrices de la morphologie. Particulièrement en français, il est impossible pratiquement de penser un mot qui ne soit catégorisé comme substantif, adjectif, adverbe ou verbe. C'est parce que la partie du discours est inscrite dans sa morphologie conclusive. D'autres langues manifestent vis-à-vis de la partie du discours une plus grande liberté, et d'autres l'ignorent complètement.

Cette *universalisation finale intégrante* qui ferme le mot est produite à l'issue de l'opération généralisatrice d'entendement répliquant, au cours de l'ontogénèse du mot, à l'opération particularisatrice de discernement qui fournit la notion. L'obtention de la partie du discours est ainsi un *fait de langue* et G. Guillaume note qu'il serait plus judicieux de dire *partie de langue* (LL4 : 22).

À la base de la détermination des parties du discours (ou parties de langue) se trouve la distinction entre le plan nominal et le plan verbal, distinction qui recouvre en fait la distinction entre l'univers-espace et l'univers-temps. La psychomécanique fonde ensuite sa classification sur deux critères qui sont, dans l'ordre, la *prédictivité* et l'*incidence* (voir ces termes). On distinguera donc les parties de langue prédictives (substantif, adjectif, verbe et adverbe) et les parties de langue non-prédictives (toutes les autres). Quant au régime d'incidence, il permet de distinguer par exemple le substantif (incidence interne) de l'adjectif (incidence externe du premier degré) et de l'adverbe (incidence externe du second degré).

LL2 : 46, 77, 121, 126, 128, 129, 133, 134, 142, 147, 150, 157, 214

LL3 : 64

LL4 : 21, 22, 201, 202

LSL : 112, 114, 118, 251

PA : 57

PLT : 73, 187, 190, 193, 195-199

Index du VOLUME 13 des *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*:

Partie : 36-37

- spécieté de la – du discours : 67
- système des –(s) du discours: 61
- de la langue : 235
- de langue : 186, 215, 226-227, 229-231, 233, 244-247
- du discours : 17, 49, 51, 58, 81, 95, 128, 131, 150, 186, 215, 227, 229-231, 233-235, 243, 245-246

Index du VOLUME 14 des *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*:

Partie :

- du discours : 174, 175, 177, 179

Index du VOLUME 15 des *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*:

Partie : 172

- du discours : 27, 69, 144-146, 177
- genèse épiphénoménologique des –(s) du discours : 41
- paradigme des –(s) du discours : 94
- systématique des –(s) du discours: 125
- système des –(s) du discours : 122
- système génétique des –(s) du discours : 81
- théorie des –(s) du discours : 130, 135, 142

Index du VOLUME 16 des *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*:

Partie : 27, 340

- du discours : 5-6, 8, 11-14, 16, 27, 121, 123-126, 128-130, 133-134, 149, 216-217, 227-228, 240
- du discours nom : 218
- du discours invariable : 240
- déterminant de la – du discours : 117
- économie de la – du discours : 118-119
- incidence de la – du discours : 258
- loi d'assemblage des –(s) du discours : 272
- survenance de la – du discours: 8, 229

Pierrette VACHON-L'HEUREUX

**LA SYSTÉMATIQUE DES PARTIES DU DISCOURS**

Nous avons choisi de terminer ce colloque par une table ronde sur le thème des parties du discours. À deux reprises déjà, le Fonds Gustave Guillaume a placé son colloque annuel, qui a lieu dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), sous le signe des parties du discours. Cette réflexion sur les différentes parties du discours et, plus particulièrement, sur leur ordination en système et enfin sur la nature même de la partie du discours a fait l'objet d'une longue et fructueuse étude de la part de Gustave Guillaume. Préoccupation qui a accompagné sa recherche depuis les débuts de ses travaux, elle engage à la fois la définition de la matière, le notionnel, et de la forme, le grammatical, morphologique et syntaxique, et partant, la nette différentiation de l'univers de la langue et de l'univers du discours. La compréhension de l'entier du phénomène qu'est le langage appelle une théorie des parties du discours pour rendre possible la définition du mot, l'unité de puissance de l'acte de langage. Certes, la reconstruction de la réalité mentale qu'est le système des parties de langue que nous pouvons restituer à partir des textes dont nous disposons n'est pas achevée, loin de là. Toutefois, elle nous semble suffisamment structurée, avancée, pour nous permettre d'entreprendre de la compléter.

Les textes inédits rassemblés dans le cahier portant sur les parties du discours que nous reproduisons aux pages 155-238 ont été proposés afin de dresser un état des lieux qui vise à installer une compréhension claire et une interprétation commune des éléments théoriques fondamentaux de la pensée de Gustave Guillaume auxquels fait appel la théorie des parties du discours en psychomécanique.

D'abord, une mise en situation générale qui invite à ne jamais perdre de vue l'importance capitale que Guillaume accorde à la langue : « une langue est une avant-science, une science naturelle qui conditionne le développement de toute science issue de l'avant-science qu'elle est, laquelle apporte à l'homme la lucidité nécessaire pour qu'il puisse devenir homme de science ». La lucidité est le mot clé. Puis, une suite de notes sur les idées maîtresses qui conduisent le travail d'analyse mené par Gustave Guillaume : l'univers des idées regardantes, l'acte de représentation, le discernement et l'entendement. Suivent quelques textes traitant spécifiquement des parties

du discours : le nom, le verbe, la préposition, l'article et l'auxiliaire. Enfin, deux axes de développement essentiels à la théorie sont explicités par des textes portant sur le temps opératif et la cinématique elle-même. L'ensemble de ces textes représente un impressionnant parcours que nous avons voulu accompagner à la faveur de cette table ronde, des commentaires, remarques et réflexions des chercheurs et des chercheuses de l'équipe du Fonds Gustave-Guillaume. Vous trouverez donc, toute à la suite, les commentaires proposés aux participants et aux participantes du colloque par les linguistes psychomécaniciens.

D'abord Walter Hirtle qui commente le premier chapitre portant sur l'expression et la représentation.

Renée Tremblay aborde pour nous la première partie des textes portant plus spécifiquement sur les parties du discours prédictives mais aussi sur l'ordre de succession du mécanisme et du psychisme.

De l'aperture espace/temps, nom/verbe, vers le transprédictif, Joseph Pattee poursuit le commentaire en s'attachant particulièrement à la préposition et à l'auxiliaire.

Après avoir situé la notion de dématérialisation et l'importante caractéristique que résume le « forme en position de matière » de Guillaume avec l'examen des transprédictives, nous passons avec Louise Guénette à l'instant saussurien, le lieu du représenté dans l'instant de synchronie, et à la définition du voir basial.

Revoyons avec Ronald Lowe la définition de la forme théorétique et sa déclinaison pour avoir clairement à l'esprit que « la forme théorétique n'atteint à la dicibilité que par une déclinaison complète inclusive de la substance ».

Selon le précepte de Gustave Guillaume qui reprend le conseil de Leibniz, pensons en figure et jetons maintenant un regard sur les schémas qui tentent de représenter le système des parties du discours :

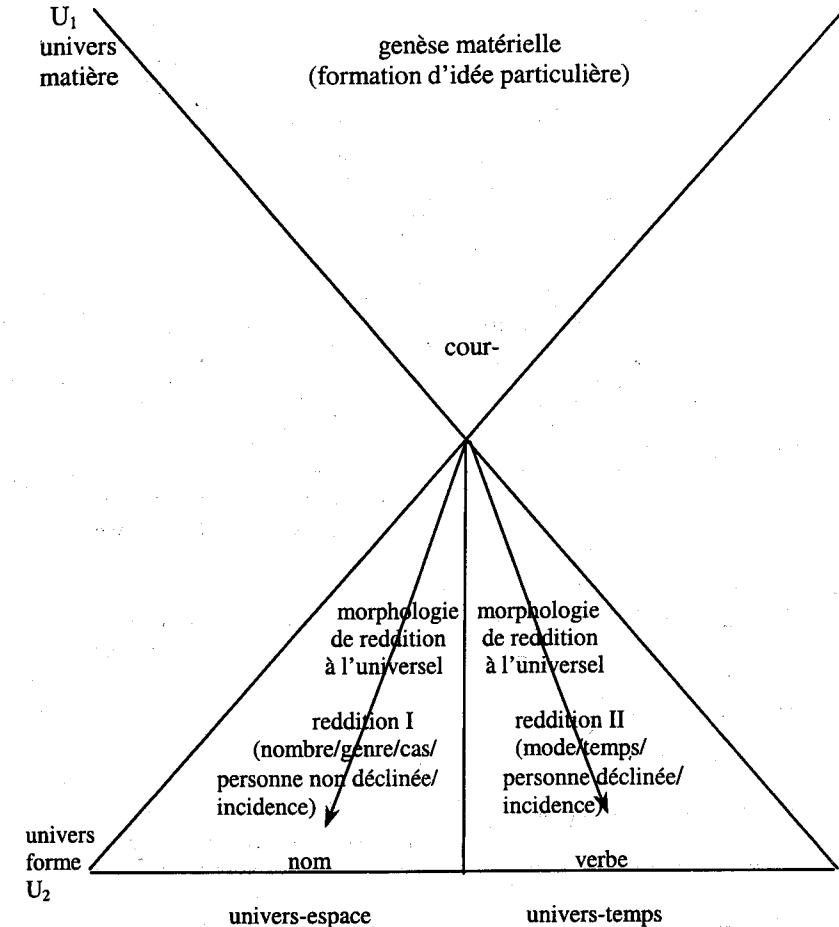
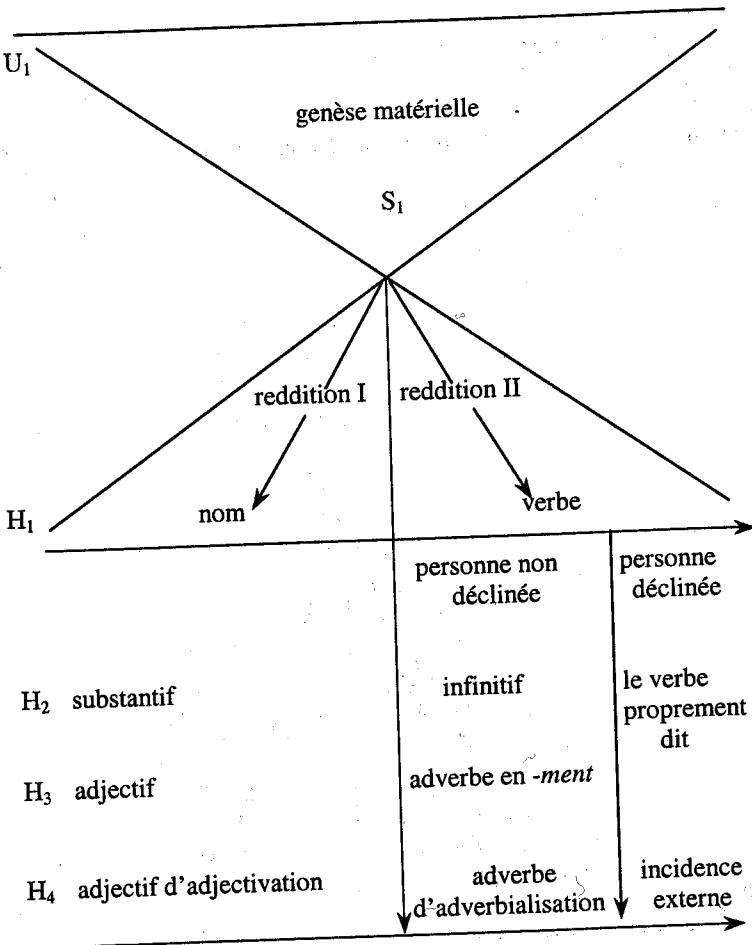


Figure 1 : L'en-deça génétique des catégories d'entendement nom/verbe

Proposée lors de la leçon du 3 janvier 1952, cette figure représente l'en-deça des catégories d'entendement nom/verbe à titre d'accompli, d'accompli impératif au moment de l'évocation de la notion par le sujet parlant. Guillaume conclut : « c'est pourquoi nous ne pouvons saisir une notion que sous catégorie ». Publiée dans les *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1951-1952*, vol. 15, p. 77.

## TABLE RONDE



- horizon 1 : catégories d'entendement horizontales ;
- horizons 2, 3 et 4 : catégories d'incidence verticales ; au-delà de l'adverbe, hors catégorie basiale : la préposition.

Figure 2 : La racine idéative à la base du système des parties du discours

La figure que Guillaume présente à titre d'« esquisse du système entier » vise à démontrer que l'en-deçà génétique des catégories est une partie essentielle du système à reconstituer même si les catégories de mots habituellement reconnues n'en témoignent pas directement. Le système n'est pas entier toutefois quant à l'ensemble des parties du discours. Guillaume s'attachera d'abord et avant tout à fonder le système en théorie laissant à d'autres le soin de reprendre, ayant l'entier en vue, l'analyse détaillée de toutes les parties du discours. Publiée dans les *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1951-1952, vol. 15, p. 78.

## TABLE RONDE

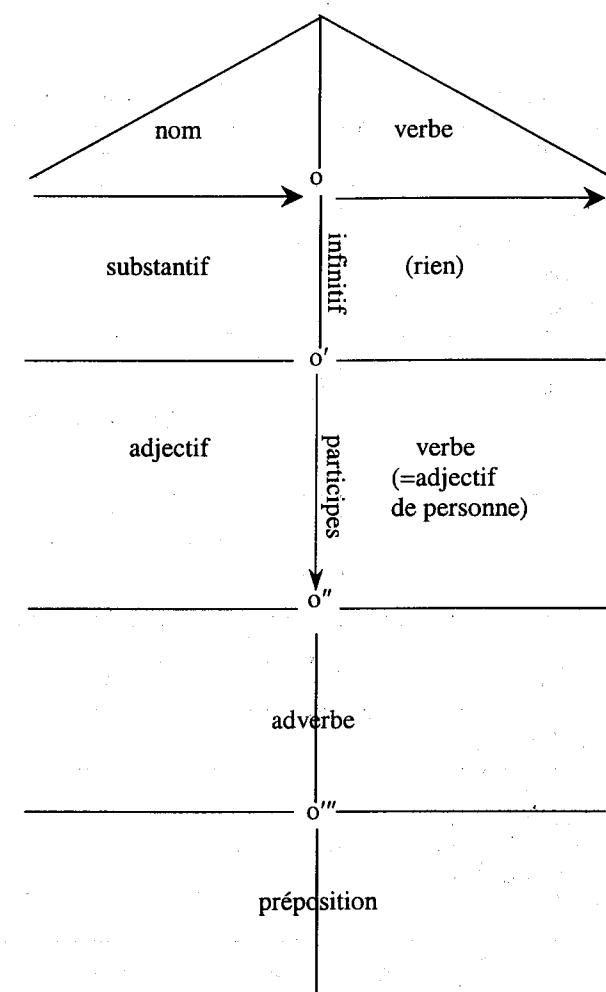


Figure 3 : Le système des parties du discours prédicatives

Le « diagramme architectural » illustre la genèse psychomécanique du système et son développement marque le caractère spécifiquement mécanique de la théorie. Gustave Guillaume affirme encore une fois l'importance capitale qu'il attache, en bonne méthode, au recours aux figures : « Qu'il nous soit permis d'ajouter que l'explication psychomécanique dont la supériorité sur toute autre éclate, requiert qu'on ait appris, selon le conseil de Leibnitz, à penser par figures ». Proposée en page 193 du Recueil.

$M_1$  = première articulation : idéation notionnelle     $M_2$  = deuxième articulation : idéation sub-structurale     $M_3$

TABLE RONDE

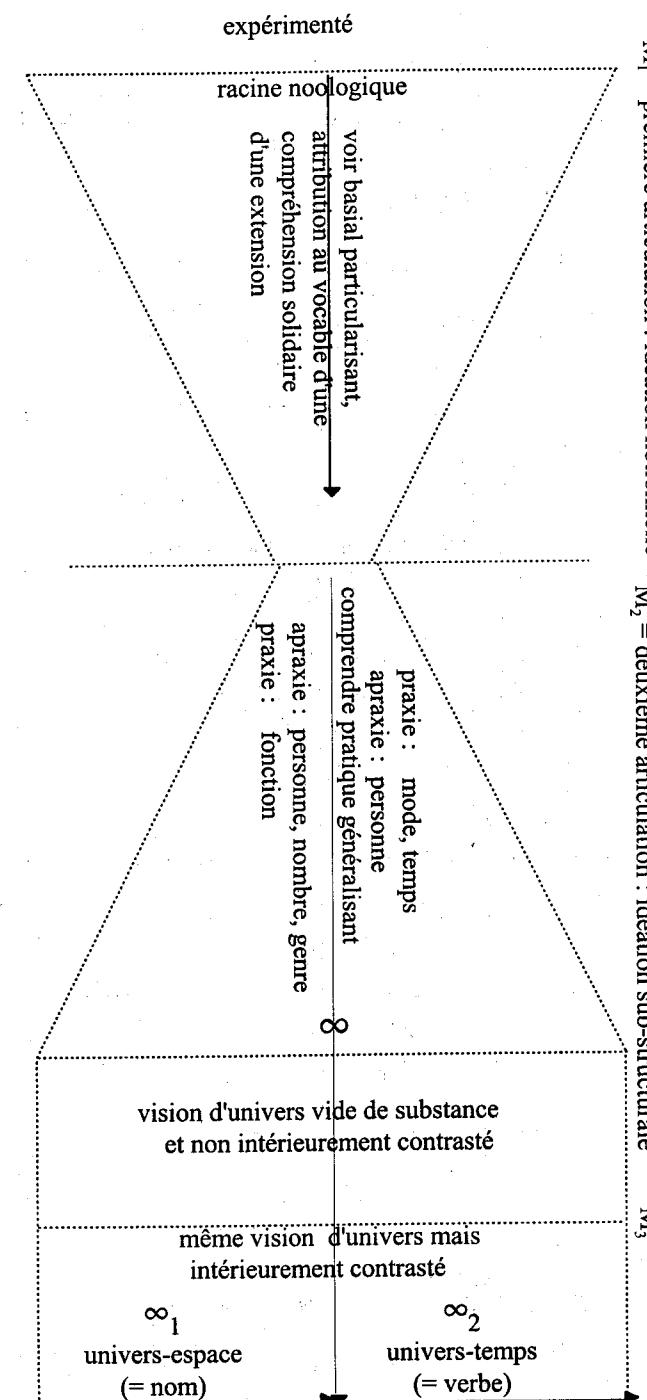


TABLE RONDE

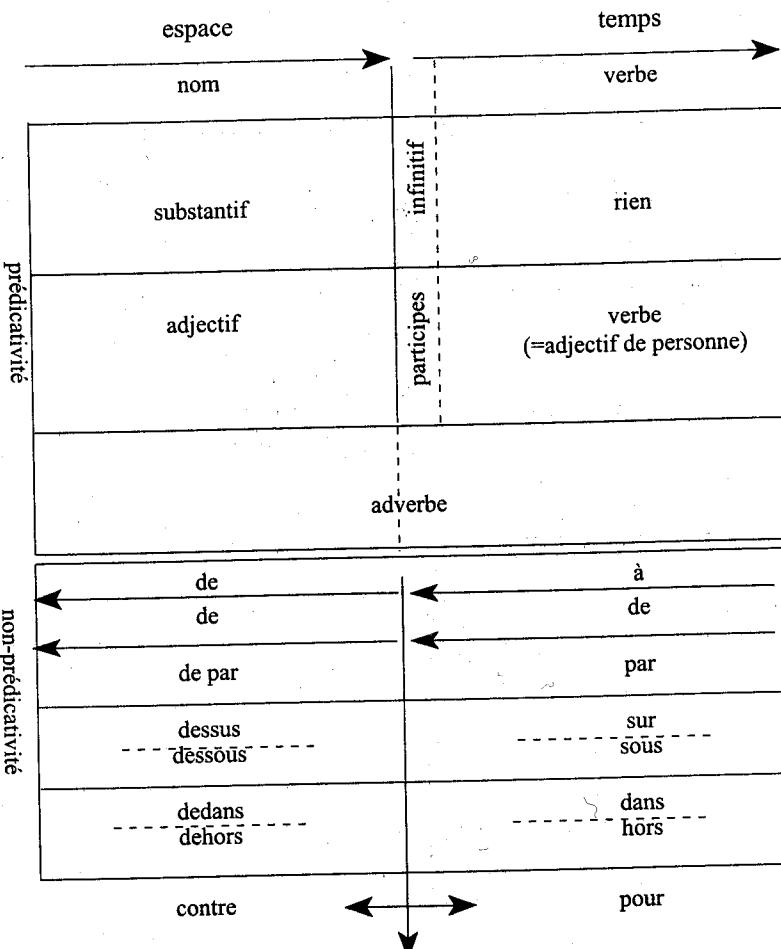
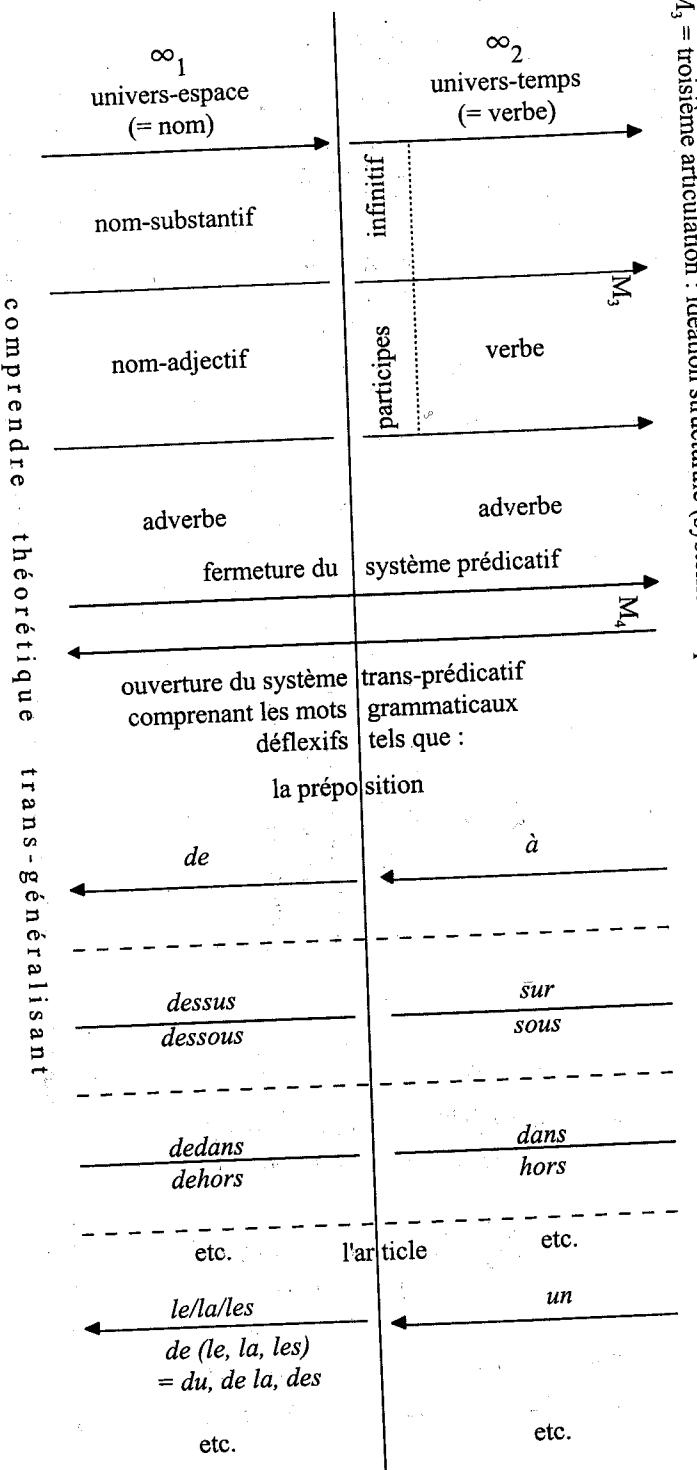


Figure 4 : L'ontogénie continuée dans le sens d'un éloignement de la position d'aperture

La théorie de la préposition entrevue par Gustave Guillaume ouvre le champs de l'au-delà de la prédictivité et pose le fondement d'une articulation fondamentale du système des parties du discours qui reste encore à expliquer dans toutes ses conséquences mécaniques. Proposée en page 200 du Recueil.

**Figure 5 : Le système des parties du discours, le comprendre théorétique transgénéralisant**

Dans son essai portant sur les fondements d'une véritable linguistique structurale qu'il envisageait de créer, Gustave Guillaume situe le système des parties du discours dans la série des trois articulations du langage : le voir basial particularisant en idéation notionnelle, le comprendre pratique généralisant en idéation substructurale et enfin, le comprendre théorétique transgénéralisant en idéation structurale. Figures 9 et 10 du manuscrit des *Prolegomènes*. Date approximative : 1954.



## TABLE RONDE

		univers-temps →		univers-temps →	
		verbe		futur	
		étoignement	du voir	basial	comprendre II (théorétique)
univers-espace	nom	V <sub>1</sub>	V <sub>2</sub>	DE	
	substantif	section I	section II	DE	
	adjectif	section II	section III	DE	
	adverbe	section III	A →	DE	
			par	DE	
			pour	DE	
			sur	DE	
			sous	DE	
			dans	DE	
			hors	DE	
			etc.	DE	
					etc.

## TABLE RONDE

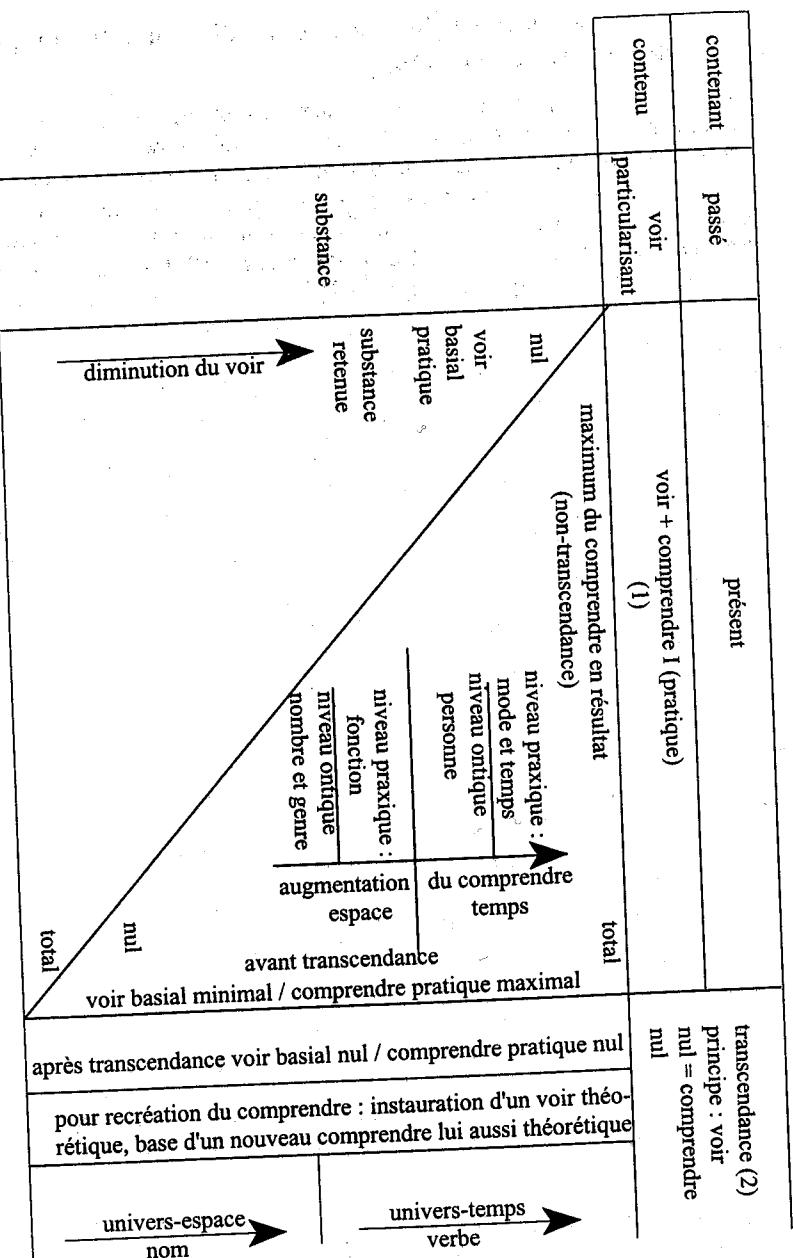
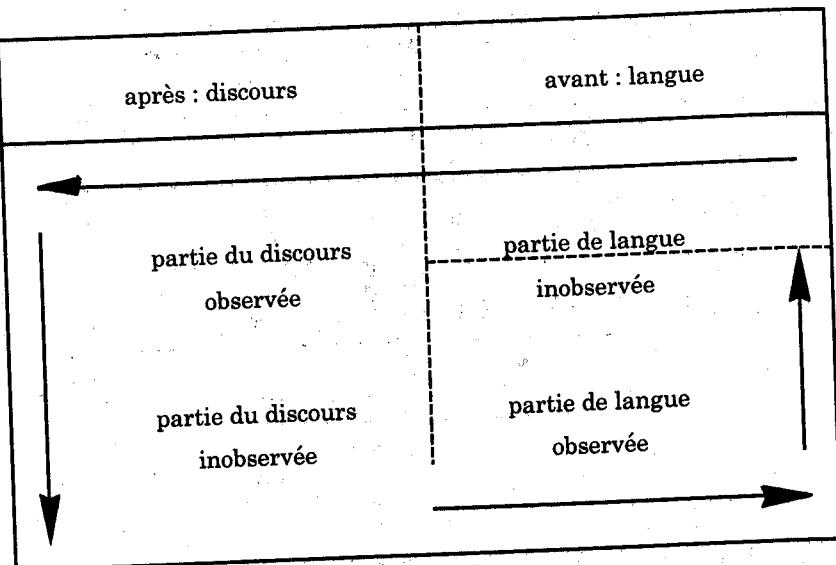


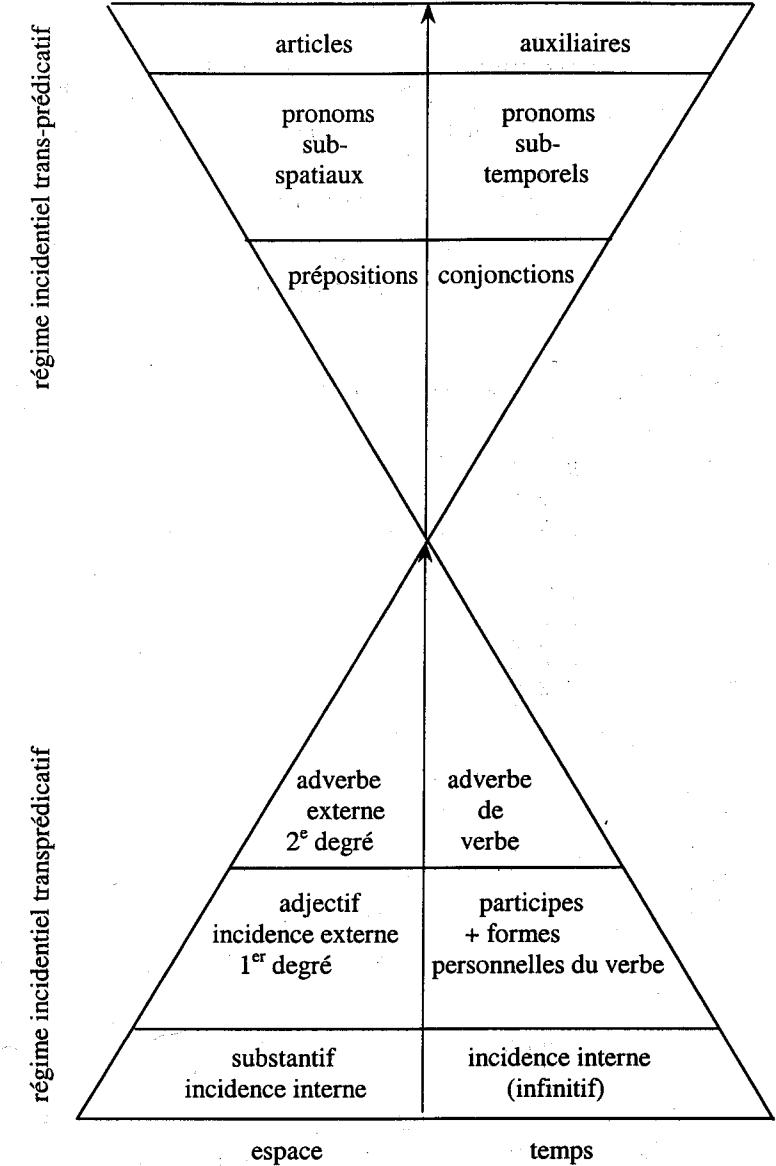
Figure 6 : Le représenté : son temps opératif et les divisions successives formelles et substancielles de ce temps

Le « diagramme » reprend sous forme de tableau la suite des opérations de mécanique intuitionnelle proposées dans les *Prologomènes* sous forme de moments opératifs auxquels correspondent les trois articulations du représenté linguistique. Proposée en page 215 du Recueil.



**Figure 7 : De la partie de discours à la partie de langue**

Le diagramme configue le circuit du programme que Gustave Guillaume se propose de suivre dans son enseignement. La démarche s'inspire de la phénoménologie de la recherche linguistique ; il s'agit de redescendre à la partie de langue après être monté de la partie de langue à la partie de discours. Le dedans des parties de langue est, en chacune d'elles, un petit système pouvant être décrit et comparé aux petits systèmes enclos en d'autres parties de langue. Publiée dans les *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1958-1959 et 1959-1960*, vol. 13, p. 186.



**Figure 8 : La cinématique des parties du discours**

La figure à laquelle les chercheurs et les chercheuses du Fonds Gustave Guillaume ont été habitués pendant plusieurs années de travail sous la direction de Roch Valin propose une ordination des parties du discours sur le tenseur binaire.

## TABLE RONDE

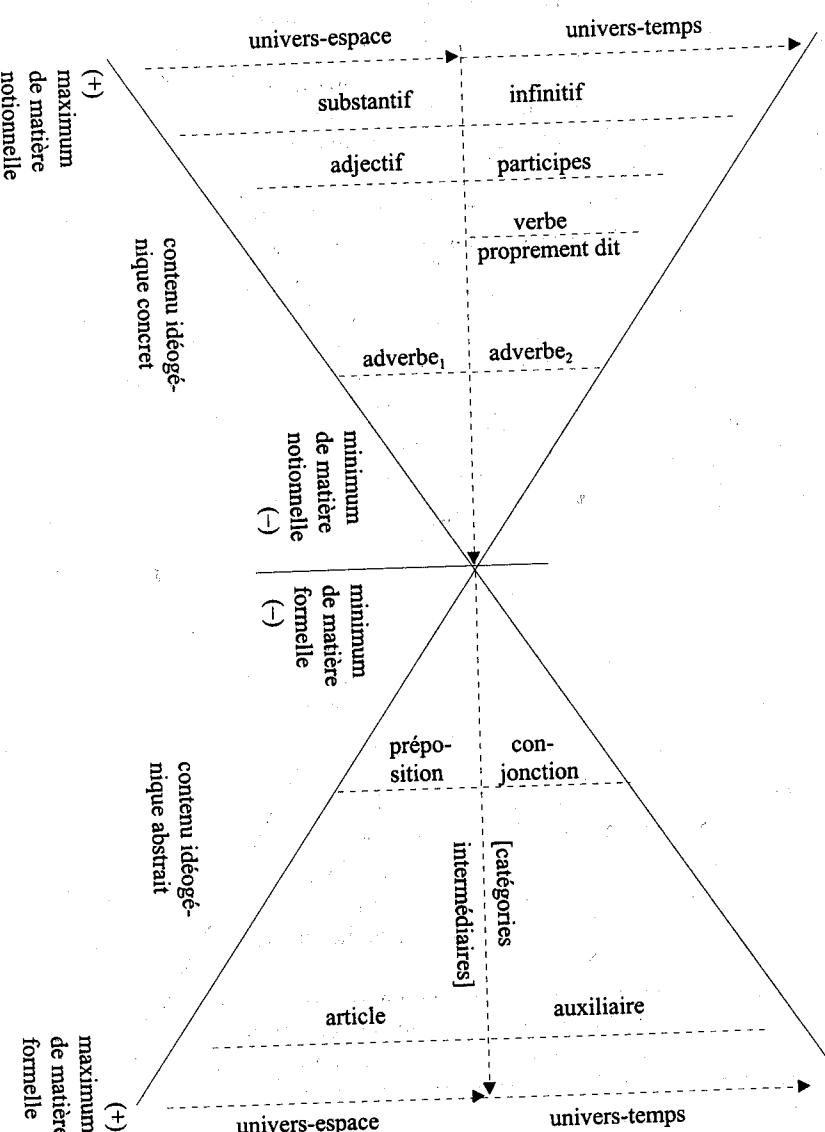


Figure 9 : Le système des parties du discours prédictives et transprédictives

La représentation du système des parties du discours utilisée dans l'enseignement de la psychomécanique par Ronald Lowe. Notes de cours.

## TABLE RONDE

## Le système des parties du discours

ouverture :  
le nom-substantif

les parties  
du discours  
prédictives

fermeture :  
le nom-article

les parties  
du discours  
produites par  
révision ou  
prévision de  
substance

les parties du  
discours  
non prédictives

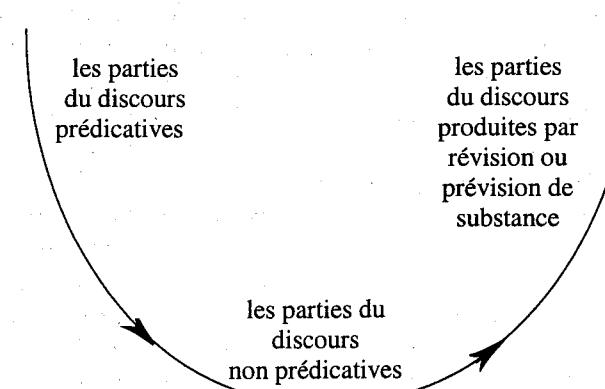


Figure 10 : Le sorite des parties du discours

Le schème figuratif exprime à grands traits l'allure de ce que Gustave Guillaume appelle dans sa leçon du 28 février 1957, la séquence des parties du discours. Celle-ci s'ouvre avec le nom-substantif et se clôt avec le nom-article. Les parties de langues transprédictives apparaissent dans ce contexte, de deux sortes : les parties non prédictives qui sont au plus bas de la courbe de genèse et les parties déprédictivées situées dans la remontée. Figure précieuse publiée dans le volume 5 des *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, à la page 131, et reprise ici à la suggestion de Louise Skrelina.

En conclusion de cette table ronde, ayant à l'esprit à la fois l'invitation de Saussure, les acquis des travaux de psychomécaniciens qui portent sur l'incidence, et les fruits de la réflexion entretenue tout au long de ce colloque aussi bien que des colloques du Fonds Gustave Guillaume de 1999 et 2000, que dire de l'avancement des travaux ?

Deux remarques s'imposent. Le domaine des parties du discours dites déprédicatives ou transprédictives reste à expliciter. L'incidence est-elle le discriminant des parties de langue situées en deuxième tension dans l'au-delà de la prédictivité ? Et quel est le principe qui fonde l'ordre systématique proposé ainsi que le mouvement vers le large qui sous-tend la transprédictivité ? La règle d'or énoncée par Gustave Guillaume est de reverser en procès tous les mots-résultats qui viennent s'inscrire dans la phrase. Outre les procès de substantivation, d'adjectivation, de verbalisation et d'adverbalisation que nous connaissons assez bien, reste à décrire le procès de mise en rapport de la préposition et de la conjonction (subordination), le procès de mise en rapport de la conjonction (coordination), le procès de pronominalisation et le procès d'actualisation verbale et substantivale.

La théorie des parties du discours de Gustave Guillaume est riche d'éléments structurants : le fondement dans la relation homme/univers, la systématisation du tout que représente les parties du discours, la cinématique opérant en acte de langage, et enfin, l'arrimage sur la théorie du mot. Le développement actuel de la théorie des parties du discours apparaît suffisamment avancé pour constituer les bases d'une syntagmatique qui débouchera sur une syntaxe que nous a laissé entrevoir les *Perspectives* mises de l'avant par Roch Valin au début des années 80.

Le mot de la fin qui visait à rappeler l'actualité pour la linguistique et l'importance capitale pour la psychomécanique de la théorie des parties du discours revint à André Joly. À titre de nouveau président, il s'employa à nous inciter à jeter un regard vers le syntagme et bien au-delà, vers la phrase qui sera le thème du colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage qui se tiendra à l'été 2003, en France, sous sa présidence.

Le temps nous presse et nous invitons le directeur du Fonds Gustave Guillaume, Ronald Lowe, à formuler les remerciements d'usage et à procéder à la fermeture du colloque.

Walter HIRTLE

### INTRODUCTION ET CHAPITRE 1 : QUELQUES COMMENTAIRES

Ces textes inédits sont d'un très grand intérêt pour quelqu'un qui veut mieux saisir la pensée de Guillaume. Mes commentaires ne prétendent d'aucune façon en présenter un résumé mais plutôt souligner quelques points pour faciliter la compréhension du texte ou faire ressortir un aspect qui pourrait avoir échappé à l'attention du lecteur.

Quand, par exemple, Guillaume oppose « la donnée d'expérience » et « la donnée de représentation » (p. 157), il faut tenir compte de certaines développements qu'il fait ailleurs. Ainsi, si un objet, comme une maison, figure dans notre expérience du moment, il n'est pas vu « directement, mais indirectement à travers la notion "maison" que l'homme porte en lui » (p. 164). De plus, dans toute expérience humaine cette « intervention » d'une notion qui fait partie de l'univers-idée regardant est « obligée quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, même sans le dire » (p. 164). C'est le trait qui permet de distinguer notre espèce (humanité) des autres espèces (animalité) et qui fait « de la définition et de l'institution de la langue dans la pensée humaine le plus grand des faits de civilisation » (p. 160). Il faut donc comprendre « la donnée d'expérience » non pas comme le produit des sens (ou de la mémoire, de l'imagination, etc.) seulement, mais comme ce produit regardé à travers une notion ou des notions de langue. Sans cela, ce ne serait pas une expérience humaine parce que la donnée d'expérience ne serait pas comprise, c'est-à-dire située dans un ensemble constitué par notre univers-idée.

À ce propos, Guillaume fait une précision importante quand il souligne (p. 164) que l'expression « univers réel » désigne « non pas l'univers physique, mais l'univers regardé en pensée ». De même pour l'expression « l'univers du hors-moi » : c'est l'univers de notre expérience mentale, suscité par ce qui est en dehors de notre pensée. C'est cet univers vu en pensée qui, confronté à un autre univers mental, celui de la langue en position de « systémologie regardante » (p. 163), peut constituer la matière d'une « visée de discours » (p. 171) si on décide d'en parler.

Ceci nous permet de mieux comprendre le texte de la page 165 où Guillaume emploie l'expression « univers regardé » dans deux sens différents. Quand il dit que l'opération de discernement « met en cause l'univers regardé qu'elle divise en notions opposables », il s'agit de l'univers réel, la donnée d'expérience, dont on vient de parler.

conscience vive, des idées regardantes sont prêtes à être prise en charge par un acte d'entendement et grammaticalisées sous la forme qu'appelle la visée phrastique (cf. pp. 171-172), pour devenir ainsi des idées regardées.

Une dernière remarque concerne la préoccupation qu'a Guillaume dans ces passages de faire ressortir deux types d'entendement selon que la forme qui en résulte est intérieurement une ou intérieurement plurielle. Puisque le premier type d'entendement débouche sur une forme unique, Guillaume conclut qu'il consiste en une opération de particularisation, tandis que le deuxième type, débouchant sur une multiplicité de formes, consiste en une opération de généralisation qui laisse place à « une pluralité interne » (p. 168). On sait que cette réflexion l'a amené à distinguer entre les langues à caractères et les langues à mots. Ce qui vaut la peine d'être souligné ici, c'est ce qui semble avoir été le point de départ de ces réflexions dont le résultat est sa théorie la plus générale, la théorie des aires glossogéniques du langage. Quand il évoque « le rôle de l'observation directe, en morphologie » (p. 168), il suggère que le contraste entre les langues avec une morphologie et celles sans morphologie visible était pour lui un fait à expliquer d'une importance primordiale parce que ce fait d'observation met en cause la psychogénèse de tout vocabulaire.

Et pour nous, cette allusion à l'observation directe est significative parce qu'elle nous montre qu'une théorie aussi abstraite que celle des aires glossogéniques du langage est basée sur un fait d'observation aussi concret que de constater la présence ou l'absence de morphologie dans une langue. Accessible à tous, cette observation a donné lieu dès le dix-neuvième siècle à une typologie où des langues « isolantes » s'opposent à des langues « agglutinantes » et « flexionales », mais personne avant Guillaume n'a su l'exploiter pour ce qu'elle révèle de la face cachée du langage humain, les diverses formes de la psychogénèse du mot, pour ensuite développer une toute autre typologie des langues, une typologie génétique.

discernement : « si néanmoins, quoique mettant en cause l'univers regardé, elle appartient à l'univers regardant, c'est que seul ce qui vient après l'opération d'entendement close peut appartenir à l'univers regardé ». Ici, en situant l'univers regardé non pas avant mais après regardé ». Ici, en situant l'univers regardé non pas avant mais après l'opération d'entendement, il est évident qu'il emploie l'expression « univers regardé » dans un autre sens. Ce deuxième sens devient clair si on regarde le schéma qui suit, où on voit que l'univers regardé est le résultat d'un acte d'expression. Il s'agit donc des éléments de l'univers regardant, la langue, qui sont transportés à l'horizon du regardé par l'acte de langage. Même si, en première lecture, ce texte n'est pas facile à déchiffrer, il a le grand avantage de nous faire voir que nous ne pouvons observer de la langue que ce qui transite, pendant l'acte de langage, de l'horizon du regardant à l'horizon du regardé. D'ailleurs, cet univers regardé résultatif, qui consiste en ce qui est exprimé par un acte de langage, doit refléter aussi fidèlement que possible l'univers regardé initial qui constitue la matière de la visée de discours.

Ceci nous ramène à « la donnée de représentation », qu'on a tendance à considérer comme un premier résultat produit par la saisie lexicale. Mais Guillaume nous prévient (pp. 172-173) qu'il n'y a pas de représentations *in statu*, pas de pause mentale quand, à la fin de l'acte de représentation, la psychogénèse s'achève et que le mot acquiert sa dicibilité mentale. Il faut plutôt voir une « isogénéité dynamique » à partir de la langue jusqu'au discours. « Il y est passé d'un acte à un acte. » (Ici comme ailleurs dans ces textes, on sent que Guillaume cherche le terme « effectus » qu'il n'a trouvé que dans ses dernières leçons.)

Un autre passage qui appelle un commentaire est celui (p. 166) où Guillaume parle de l'existence de l'univers-idée « dans chacun des instants où l'homme, parce qu'il pense, se sent être ». Il continue : « D'instant en instant, la définition se répète identique à elle-même ou légèrement changée. » On comprend qu'un léger changement de la langue peut survenir pour quelqu'un après avoir fait, ou entendu, un nouvel emploi, mais on se demande ce qui est « en continue répétition » dans « cet instant de pensée et d'existence ». C'est la structure de la langue : « universellement le rapport du discernement accompli et de l'entendement en accomplissement ». Ici on peut comprendre que le discernement est accompli pour toute personne dans chaque instant de pensée puisque son expérience est déjà divisée « en notions opposables » (p. 165) par les idées regardantes de langue, qui sont aptes « à appartenir à un regard constructeur qui s'en servira pour ses fins propres » (p. 167) du moment qu'on fait appel à la langue pour construire une phrase. Autrement dit, à tout instant de

Renée TREMBLAY

## CHAPITRE 2 : REMARQUES

Le chapitre 2 du recueil préparé pour la table ronde de ce colloque traite d'abord de la distinction du plan nominal et du plan verbal, puis décrit de façon générale le système des parties du discours prédictives, avant de traiter des parties du discours transprédictives que sont les prépositions, les articles et les auxiliaires.

Pour expliquer ce que sont le nom et le verbe, Gustave Guillaume prend son départ à la connaissance qu'il a acquise du fonctionnement de la pensée humaine grâce à la découverte qu'il a faite, dans ses travaux antérieurs, du psychomécanisme de l'article et de celui du nombre. Il nous rappelle que la pensée est mouvement et qu'elle se déplace entre l'indépassable en grandeur et l'indépassable en petitesse, le rapport entre le large et l'étroit devant être parcouru dans les deux sens pour former un entier.

Dans les langues à caractères, l'idéation notionnelle s'achève au large et l'idéation structurale s'achève à l'étroit, ainsi que le fait voir la figure qui suit :

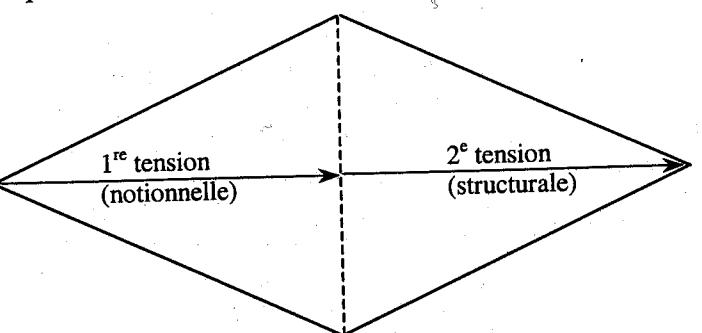


Fig. 1

Dans les langues à mots, l'idéation notionnelle s'achève à l'étroit et c'est l'idéation structurale qui conduit à une étendue large. L'idéation structurale, portée par une tension ouvrante, offre donc une étendue large où existe la possibilité de loger des systèmes nombreux et complexes. En figure :

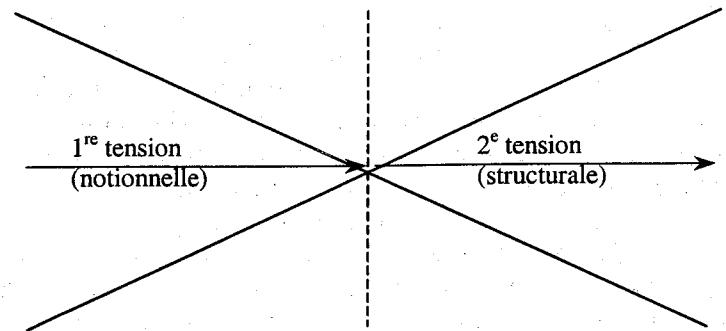


Fig. 2

La complexité de la structure de la langue se reflète dans le mot. L'itinéraire mental qu'il faut parcourir pour construire le mot psychiquement et sémiologiquement est un itinéraire qui se différencie selon la partie du discours à laquelle la construction du mot s'achèvera. C'est dire qu'il n'y a pas un mais plusieurs itinéraires, autant qu'il y a de parties du discours dans la langue. L'ensemble de ces itinéraires mentaux forme le système des parties du discours.

À l'aperture de la structure morphologique de la langue française, on trouve l'opposition du nom et du verbe et à sa suite le système des parties du discours prédictives, comme le montre la figure qui suit :

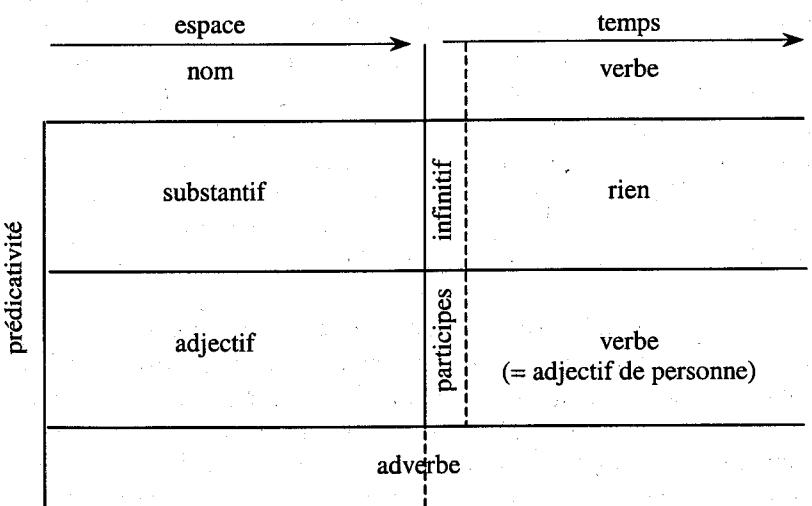


Fig. 3

que : *un homme fort riche, un homme très riche, un homme extra-ordinairement riche*, l'adverbe est incident au mouvement d'incidence de l'adjectif au substantif et c'est par l'intermédiaire de ce mouvement d'incidence externe de premier degré qu'il peut finalement atteindre son *situs* d'application. Le troisième champ structural est celui de l'incidence externe de second degré.

Au-delà du troisième champ structural, s'ouvre la trans-prédicativité avec les prépositions dont les chefs de file sont à et *de*.

La figure 3 met en évidence deux points forts de la théorie guillaumienne des parties du discours : d'une part le partage du plan du nom et du plan du verbe, et d'autre part, les niveaux d'incidence. Mais elle ne permet pas de voir toute l'opérativité qu'il y a derrière cette systématique. Je me permets donc d'insister pour dire que le système des parties du discours dont Gustave Guillaume a esquissé la topographie est un système opératif, même si cette figure ne peut le faire voir suffisamment. Ce qu'on trouve dans le premier champ structural, ce n'est pas, à proprement parler, le substantif, mais le procès de substantivation, autrement dit, l'ensemble des mécanismes opératifs permettant de construire un substantif dans le plan du nom et un infinitif dans le plan du verbe. De même, le second champ structural n'est pas celui de l'adjectif, mais plutôt celui de l'adjectivation, c'est-à-dire du procès permettant de construire un adjectif dans le plan du nom, mais aussi un participe présent ou un participe passé, ou encore un verbe portant une personne ordinaire dans le plan verbal. Le troisième champ structural est celui de l'adjectivation d'une adjectivation, c'est-à-dire du procès livrant un adverbe. L'opérativité, c'est là un autre point fort de la théorie guillaumienne des parties du discours.

Mon second commentaire porte sur la place très spéciale qu'occupe, dans l'enseignement de Gustave Guillaume, la représentation de l'univers-espace et de l'univers-temps par rapport au système des parties du discours. Le système des parties du discours est obtenu par un mouvement prolongé au-delà de l'universalisation, un mouvement trans-universalisant. Le fondement du système des parties du discours est la concevabilité que la personne humaine pensante se donne de l'univers. Le nom et le verbe sont en effet le reflet du partage de l'univers-forme en un univers-espace et un univers-temps. La figure 3 a donc un avant, un en-deçà qui n'est pas illustré ici, mais dont Gustave Guillaume a décrit les grandes étapes dans la théorie des aires. Car la représentation de l'univers-espace et de l'univers-temps n'est possible que dans les langues où l'unité de puissance de langage, c'est-à-dire le mot, est une unité disposant d'une étendue large pour y opérer sa genèse.

L'opposition du nom et du verbe domine toute la structure morphologique du français. Le système des parties du discours y a son départ. Il se compléxifie par la suite en se développant verticalement selon trois niveaux d'incidence : l'incidence interne du substantif dans le plan du nom et l'incidence interne de l'infinitif dans le plan du verbe ; l'incidence externe au premier degré de l'adjectif dans le plan du nom et l'incidence externe au premier degré des participes présent et passé, de même que celle du verbe conjugué en personnes dans le plan du verbe ; l'incidence externe au second degré de l'adverbe par rapport à l'incidence de l'adjectif au substantif dans le plan du nom et l'incidence externe au second degré de l'adverbe par rapport à toutes les formes appartenant au plan du verbe. Passé l'incidence externe au second degré, on trouve le champ des prépositions et des autres parties du discours trans-prédicatives.

Un mot qui possède une incidence interne est un mot dont le *situs* d'application appartient à l'intérieurité du *locus* de connotation. *Maison*, par exemple, apporte avec soi une connotation dont le mot ne sort pas, étant finalement incident à ce qui satisfait à la condition générale de représentation qu'indique le mot *maison*. Le substantif est un mot qui opérativement, en langue, se dit de lui-même et résultativement, en discours, continue de le faire. Le premier champ structural est celui de l'incidence interne.

L'adjectif apporte avec soi une connotation incidente en dehors de son propre *locus*, à un *situs* d'application indéterminé en langue et déterminé seulement en discours. Comme l'explique Gustave Guillaume, « la signification que véhicule le mot est transportée à quelque chose que le mot ne dit pas par lui-même et qui, pris en dehors de ce que le mot dit, oblige le mot à se porter en dehors de son *locus* et aller quérir dans une extériorité à soi son point d'application : son *situs*. » C'est ainsi que *beau* peut se dire de toute sorte d'êtres : *un beau tableau, un beau visage, un beau ciel, un geste beau*, etc. Le second champ structural est celui de l'incidence externe de premier degré.

Quant à l'adverbe, son incidence est doublement externe ; d'une part parce qu'il atteint finalement un *situs* d'application situé en dehors de son *locus* de connotation et d'autre part parce que le mouvement d'incidence par lequel il tend à occuper finalement un lieu est inapte en soi à franchir la distance le séparant de ce lieu. Se dessine devant l'adverbe une zone d'exclusion qui le sépare de son *situs* d'application et qu'il ne peut franchir par son propre mouvement. L'adverbe ne peut parcourir l'espace le séparant de son *situs* d'application qu'en se joignant à un mouvement d'incidence externe de premier degré déjà en cours. Dans des groupes sub-nominaux tels

Enfin, ajoutons que cette figure a un au-delà qui n'est pas illustré ici mais qui pourtant est d'une importance très grande en théorie guillaumienne. C'est toute la question du passage de la langue au discours, des intervalles qui s'inscrivent entre l'élément formateur et le mot, entre le mot et la phrase et entre la phrase et le discours. Dans quel ordre la construction du mot se produit-elle ? Et comment les mots s'assemblent-ils pour former la phrase ? Quel est le mécanisme de construction de la phrase ? Comment, en un mot, décrire le jeu du système des parties du discours dans le passage du puissantiel à l'effectif.

Joseph PATTEE

## CHAPITRE 2 : DEUXIÈME PARTIE

Dans la première partie des textes à commenter, Guillaume rappelle que la théorie des parties du discours est fondée sur le régime d'incidence, conséquence d'un éloignement de l'aperture du système, le nom et le verbe. Comme on peut le voir dans le schéma de la page 193, cet éloignement progressif entraîne la définition d'incidences où l'apport est toujours plus distant par rapport à son support.

Les prépositions, elles, sont des éléments non prédictifs – au sens de « dépourvues de matière notionnelle » – et parmi elles, les prépositions *à* et *de* sont les moins prédictives. Guillaume propose dans ce texte qu'il y a des prépositions siégeant du côté du temps et d'autres siégeant du côté de l'espace, alors qu'il affirme par ailleurs : « La préposition permet à la limite à laquelle elle se réfère [...] de relever *ad libitum* de l'espace et du temps. » (14/12/51a, p. 10)

Le schéma de la page 200 est sybillin : le rôle que joue dans le schéma le *de* inverseur n'est pas clair. Aussi bien Guillaume considère les indications qu'il fournit comme un premier tâtonnement : « La théorie de la préposition », dit-il « n'est pas ici faite. »

Dans la seconde partie des extraits à commenter, Guillaume va traiter des articles et des auxiliaires. Il rappelle d'abord qu'un mot est un composé de substance, de forme et de grandeur. Supprime-t-on la substance, il reste les formes vectrices du côté de la forme et du côté de la matière, il y a deux situations. Quand la substance est nulle ou du moins réduite, on obtient un auxiliaire du côté du verbe et quand elle est nulle et remplacée par les mouvements nécessaires à la définition du nombre, c'est-à-dire le mouvement anti-extensif du large à l'étroit et le mouvement extensif de l'étroit au large, on obtient l'article du côté de l'espace. Suit une description qui reprend l'essentiel de la théorie de l'article.

Quant à l'auxiliaire, tout le monde connaît bien la théorie de la subduction de Guillaume. C'est la subduction ou réduction de matière qui explique l'auxiliarité du verbe *avoir*, celle de la copule et celle des verbes habiles à former des expressions complexes du type *perdre patience*.

Guillaume a souvent rapproché l'article et l'auxiliaire, réduplication formelle respectivement du nom et du verbe. Et le parallélisme est évident. Cependant il fait rarement état de l'auxiliaire quand il parle des parties du discours transprédictives ou non pré-

l'auxiliaire constituait une véritable partie du discours ou si, au contraire, il ne constituait qu'un avatar de la matière soumise au mécanisme de la subduction.

On ne sait donc pas exactement ce qu'il y a à placer au nombre des parties du discours transprédictives. Il y en a qui sont inventoriées régulièrement par Guillaume : la préposition, la conjonction, les pronoms de toute sorte, l'article (et je pense que, sous article, l'on peut comprendre l'ensemble des déterminants, tout en reconnaissant dans l'ordre d'abstraction le caractère privilégié de l'article), d'autres, comme l'auxiliaire, n'y figure que sporadiquement.

Quelle est la caractéristique de toutes ces parties du discours transprédictives par opposition aux parties du discours prédictives ? De toute évidence, ce n'est plus le régime d'incidence qui constitue le discriminant des parties du discours transprédictives puisque leurs régimes d'incidence sont divers et apparemment sans lien les uns par rapport aux autres. En effet, la préposition et la conjonction semblent avoir un régime d'incidence où l'apport échoit à un intervalle (incidence dite diastématische) ; la plupart des pronoms possèdent, à l'égal du nom, une incidence interne et l'article est support de l'incidence formelle du nom. Ce qui semble être le caractère commun des parties du discours transprédictives, c'est leur matière extrêmement ténue et le fait, selon Guillaume, qu'elles se rapportent moins à l'événement que relate la phrase, à l'énoncé, comme les parties du discours prédictives, qu'à l'événement qu'est la phrase, à l'énonciation. On notera que cette distinction n'est pas absolue : une préposition comme *sur* dit quelque chose de l'événement relaté dans la phrase en plus de régler un problème d'incidence, problème lié à l'événement qu'est la phrase, mais il faut reconnaître que ce qu'elle dit est quelque chose d'extrêmement abstrait.

Louise GUÉNETTE

### CHAPITRE 3 : REMARQUES

Dans ce chapitre, Guillaume commence par rappeler que la structure que constitue le système des parties du discours est une construction qui n'existe qu'en pensée et que la possession qu'on en a ne sort pas de l'instant. C'est pourquoi la première partie de ce chapitre s'intitule *l'instant de synchronie, réceptacle des représentations*.

En fait, tout ce chapitre est une discussion sur le temps.

Dans la première partie, Guillaume fait d'abord un parallèle entre l'instant saussurien (instant de synchronie) et l'instant cartésien (Je pense donc je suis) qui en est la version philosophique. Cet instant, saussurien ou cartésien, qui est le présent, est le lieu de définition, de re-définition et d'existence de la langue et de son emploi. Toutes les opérations mentales que nous faisons dans n'importe quel acte de langage, dans n'importe quelle effectuation, tiennent dans cet instant, dans un instant. Guillaume souligne l'instantanéité de l'appel et de l'emploi du système des parties du discours. Cette rapidité extraordinaire s'explique par le fait que chaque acte de langage ne fait que répéter des créations qui siègent en nous comme puissance de parler. Il termine cette première partie en disant que ce que l'enfant acquiert en apprenant sa langue, c'est la faculté de répéter sans cesse ces actes de création. L'enfant acquiert une mécanique de création.

Dans la seconde partie de ce chapitre, Guillaume reprend l'idée de la place fondamentale du présent, seul lieu du temps d'existence de la pensée. Il introduit ensuite la représentation que l'on a dans les langues indo-européennes du temps divisé en trois époques, passé, présent et futur, pour dire qu'il s'agit là bien sûr d'une divisibilité de pensée commune. Mais c'est cette représentation tripartite qui sera utilisée pour construire le représenté. C'est pourquoi le grand schéma que l'on retrouve pp. 214-215 est divisé en trois grandes parties : passé, présent et futur. Guillaume dit donc que le représenté se construit en trois moments du temps opératif. Guillaume parle de ces trois moments en des termes qui pour moi sont nouveaux. Il dit que le passé est du déjà vu, de l'oubliable. Que le présent est un combiné de déjà vu, d'oubliable et de non encore vu, d'inoubliable. Et finalement que le futur est du non encore vu, donc de l'inoubliable. On ne peut pas oublier quelque chose que l'on n'a pas encore vu. Il dit ensuite, ce qui me semble très important, et je cite, que *le représenté culmine à cet inoubliable absolu qui en est la visée constructive essentielle*. Ce qui veut dire que la visée constructive de la langue, c'est de

construire de l'inoubliable prêt à servir pour exprimer tout ce qui est par définition oubliable.

Sont ensuite introduites deux notions, fréquentes chez Guillaume et dont on a parlé lors de ce colloque, les notions de *voir* et de *comprendre*. La construction de l'inoubliable, du permanent pourrait-on dire, procède du voir et du comprendre. Guillaume associe le voir à un mouvement particularisant et le comprendre à un mouvement généralisant. Les langues se construisent par un comprendre généralisant.

Dans la construction du représenté, le passé du temps opératif correspond à un voir particularisant. Le présent du temps opératif combine le voir particularisant du passé et le comprendre généralisant du futur. C'est donc dans ce présent que sont formées des idées intermédiaires entre le singulier et l'universel (entre le particulier et le général) comme celle de genre, de nombre, de fonction, de cas, de personne, de mode et de temps. Et je vous invite à regarder le schéma pp. 214-215. Pour Guillaume, le présent correspond au lieu ou le voir particularisant (près de l'expérience) se transforme en comprendre pratique. Au futur est associé un mouvement généralisant, un comprendre généralisateur. On s'éloigne donc du pratique pour aller vers le théorétique. Si vous vous reportez encore au schéma pp. 214-215, vous voyez que le troisième moment du temps opératif de construction du représenté (le futur) correspond à un deuxième type de comprendre, un comprendre théorétique, qui s'oppose bien sûr au comprendre pratique du présent.

Et c'est dans ce comprendre théorétique que se situent les parties du discours. Dans ce schéma, Guillaume ordonne les parties du discours, d'abord les parties du discours prédictives et ensuite les non prédictives. Il les situe selon un axe d'éloignement du voir théorétique.

Qu'est ce voir théorétique, qu'il faut évidemment opposer au voir pratique ? C'est un voir de pure théorie qui doit par nécessité se substituer au voir pratique. Le schéma montre bien qu'à mesure que le comprendre pratique augmente, le voir pratique diminue, jusqu'à devenir nul. Le particulier s'amenuise au profit du général. Au terme de cette généralisation, la pensée humaine rencontre un univers vide de substance, où est aboli tout contraste.

Or, le voir pratique repose sur l'idée et la perception de contraste. L'homme ne peut se représenter son expérience qu'en contrastant, qu'en voyant des contrastes entre les choses. Si ce contraste est aboli, l'homme perd du coup sa puissance de représentation. Pour maintenir ou recréer cette puissance de contraster, de construire du représenté, la pensée humaine doit instaurer, par un artifice de

théorie, un nouveau voir, que Guillaume nomme voir théorétique. La pensée humaine institue un nouveau contraste basial en opposant l'univers espace et l'univers temps. C'est ce nouveau contraste qui va constituer le voir théorétique et qui est l'ouverture du comprendre théorétique. En fait, c'est en établissant l'opposition espace et temps que la pensée conserve sa puissance de représenter.

À la section suivante, la section 3.3 qui commence à la page 213, Guillaume poursuit la justification du voir théorétique en le présentant comme une transcendance du comprendre pratique périmé. C'est à partir de ce voir théorétique que se développe le comprendre théorétique, et ce, par éloignement. Pendant ce développement subsiste un comprendre pratique qui livre les oppositions de nombre, de genre, de fonction, de personne, de mode et de temps. Ce n'est qu'assez en avant dans le système des parties du discours que le voir pratique est complètement perdu de vue, quand on atteint l'adverbe, invariable en genre et en nombre et relevant à la fois du plan nominal et du plan verbal. La position tardive de l'adverbe impliquerait aussi une certaine perte du contraste nom/verbe.

Enfin, la quatrième et dernière section de ce chapitre, reprend l'idée d'une chronogénèse en trois temps du représenté (voir pratique = passé, comprendre pratique = présent et comprendre théorétique, qui s'adosse à un voir théorétique, = futur). D'après Guillaume, les deux dernières étapes (comprendre pratique et comprendre théorétique) ne seraient possibles que pour les langues qui se sont donné une représentation du temps, c'est-à-dire les langues de l'aire tierce, les langues indo-européennes. Les langues qui n'ont que l'expérience du temps, et non une représentation construite, une chronogénèse, construisent leur représenté sur un voir indivis d'expérience. C'est dans ce voir indivis d'expérience qu'elles devront instaurer au moins un contraste pour exister comme langue. À défaut d'y instaurer un comprendre transcendant un voir, ces langues instaureront un second voir, un voir généralisant. Un voir généralisant est un peu contre nature puisque Guillaume considère que le voir est intrinsèquement particularisant.

Ce voir généralisant produit des idées de plus en plus générales. Au terme de cette généralisation, il redevient un voir particularisant. C'est la systématique des langues à caractères. C'est à la page 218 que Guillaume commence à parler du voir entropique, dont il a été question entre autres lors de la communication de M. Valette. Je n'ose pas ici me prononcer sur le sens que donne Guillaume à ce mot (idée de renversement ou idée de désordre croissant). Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce voir entropique généralise d'une part et particularise d'autre part.

Ronald LOWE

#### CHAPITRE 4 : PSYCHOGENÈSE ET SÉMIOGENÈSE DU MOT ET DU SYNTAGME

Le dernier chapitre du recueil de textes inédits de Gustave Guillaume préparé par Renée Tremblay pour la tenue de cette table ronde aborde, pour la première fois de façon tout à fait explicite, me semble-t-il, le problème du rapport entre la genèse du mot et celle de la phrase. Plus spécifiquement, s'y trouve mis en cause le problème de l'*entrée du mot en phrase*.

Comme l'a souligné dans sa communication Walter Hirtle, qui cite du reste plusieurs extraits de ce chapitre, dans la grande majorité des textes publiés de Guillaume où il est question des éléments entrant dans la composition du mot, ceux-ci sont presqu'invariablement présentés dans un ordre de successivité qui correspond à celui de leur inscription dans la chaîne parlée ou écrite :

MOT = base de mot + formes vectrices + partie du discours  
1                    2                    3

ou encore :

MOT = matière + forme  
1                    2

Même lorsqu'il décrit la nature des opérations de pensée qui sous-tendent la genèse du mot, Guillaume évoque d'abord une opération *initiale* de discernement, correspondant à l'idéogénèse, suivie d'une opération seconde et *finale* d'entendement, correspondant à la morphogénèse, à laquelle concourent les formes vectrices *pré-conclusives* et la partie du discours *conclusive*. Enfin, ces deux opérations de pensée sont représentées figurativement à l'aide du tenseur binaire, évoquant, lui aussi, une successivité, la tension I correspondant au discernement initial et la tension II qui lui succède à l'entendement final.

Les nombreux passages qui présentent ainsi le contenu psychogénique du mot ont en commun de présenter les choses d'une manière statique, purement descriptive d'un état, en nous référant soit au résultat observable en discours à travers la sémiologie du mot construit, soit en nous référant au mot puissantiel, tel que concevable au plan de la langue, en dehors de tout emploi.

Les textes regroupés sous le chapitre 4 du recueil posent pour la première fois en termes explicites le problème de la genèse du mot dans le cadre dynamique de l'*acte de langage*. Il ne s'agit plus ici du

mot en tant que réalité puissancielle de la langue ni en tant que réalité effective du discours, mais du mot *en effectuation*, du moins en ce qui a trait à son contenu sémantique. Guillaume y déclare sans ambiguïté que la genèse du mot, au plan de son contenu de signification, s'opère alors selon un ordre de concevabilité qui est l'inverse de celui que propose la percevabilité du discours. Ce qu'a rappelé André Joly dès le départ de sa communication. On pourrait résumer comme suit le rapport inverse de ces deux ordinations :

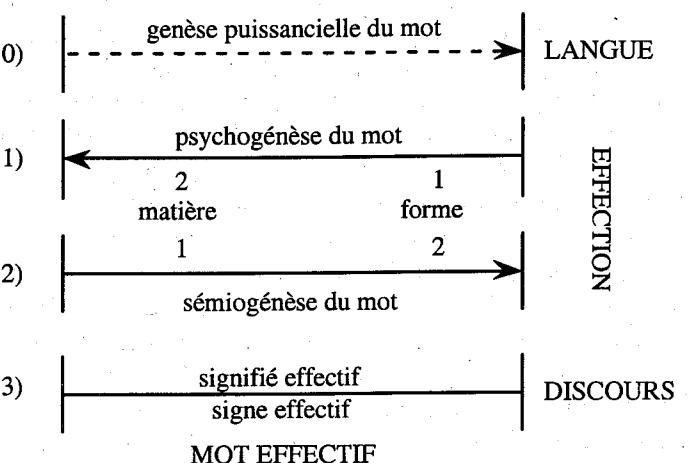


fig. 1

S'agit-il en l'occurrence d'un renversement de perspective tardivement adopté par Guillaume dans sa façon de concevoir la genèse du mot ? Il semble que non. Les réflexions proposées à travers les textes du chapitre 4, rédigés vers le milieu des années cinquante, font écho, notamment, à la note 9 de l'article<sup>1</sup> de Guillaume paru dès 1939 et intitulé « Comment se fait un système grammatical ? ». L'auteur y déclare que « le mot prend position dans la phrase au titre de sa forme générale... La phrase, dans l'immédiat, appelle le mot-forme ; le mot-matière (signification) fait suite, sans discontinuité ».

Cette vision opérative du mot saisi au moment de son effectuation apparaît hautement cohérente en même temps qu'elle traduit une conséquence nécessaire du postulat même de l'existence d'un système des parties du discours. En effet, si un tel système existe dans la langue, il regroupe et oppose nécessairement un ensemble de

<sup>1</sup> Article reproduit dans *Langage et science du langage*, Librairie A.-G. Nizet, Paris, et Presses de l'Université Laval, Québec, 1984, pp. 108-119. La note apparaît au bas de la page 118.

se réaliser phonétiquement sous une forme souvent analogue à celle du féminin :

un nouvel [nuvel] emploi ; un nouveau [nuvo] travail  
 un vieil [vje] orme ; un vieux [vjø] chêne  
 un heureux [øRøz] événement ; un heureux [øRø] séjour  
 un bon [bøn] exemple ; un bon [bø] sujet  
 un lent [læt] apprentissage ; un lent [lã] parcours  
 un long [løg] hiver ; un long [lø] silence  
 en plein [plen] air ; en plein [plø] jour  
 un grand [grãt] écrivain ; un grand [grã] personnage  
 un fol [føl], vain [vøn] espoir ; un espoir fou [fu], vain [vø]

Comme en témoigne le dernier exemple, ce phénomène de variation est phonétoco-syntaxique, puisqu'en postposition, l'adjectif épithète ne varie pas sémiologiquement, pas plus qu'il ne varie du reste devant un coordonnant qui comporte une voyelle à l'initiale : *son beau et charmant sourire* et non : \**son bel et charmant sourire*<sup>3</sup>. Dans d'autres cas par ailleurs, notamment celui du syntagme prépositionnel, sans en être l'exakte inversion, la séquence opérative qui détermine la psychogénèse du syntagme n'épouse pas en tout point celle de sa sémiogénèse<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> On dira cependant : *un bel et agréable été*, le choix de « bel » s'expliquant dans ce cas par prévision du signe du substantif support, qui comporte une voyelle à l'initiale. Si, par contre, les adjectifs coordonnés sont postposés, la variation ne joue plus : *un temps beau et chaud / froid et humide*, etc. Le lecteur intéressé par ces questions lira avec profit l'article de John Hewson intitulé *A New Look at French Liaison*, paru dans le *Journal of the Atlantic Provinces Linguistic Association*, Vol. 8, 1986. L'auteur y décrit les conditions syntaxiques entourant le phénomène général de la liaison en français.

<sup>4</sup> En syntaxe générative, la préposition échoit, selon l'expression de Gustave Guillaume, à « un intervalle inscrit entre deux termes » qui, pour diverses raisons, ne peuvent entrer directement en incidence. Ainsi, dans « parler à Pierre », la préposition à rend possible l'effection de l'incidence de l'apport nominal (Pierre) au support verbal (parler), en précisant, par son contenu idéogénique, la nature du rapport liant les deux termes. Elle s'oppose sur ce plan à d'autres prépositions évoquant d'autres rapports pouvant lier les deux termes (« parler de Pierre » ; « parler contre Pierre » ; etc.). Dans ces conditions, la préposition n'est appelée à intervenir dans l'acte de langage que pour autant qu'un intervalle – ou diastème – ait préalablement été créé entre deux termes, l'incidence de l'apport au support se trouvant dans ce cas momentanément suspendue. Le problème que résout alors la préposition est de rendre effective une incidence suspendue entre

## TABLE RONDE

formes générales de mot et la forme théorétique devient dans ces conditions le discriminant des diverses positions systématiques qui définissent le système. Chaque forme théorétique – alias *partie du discours* – prescrit alors un itinéraire mental à parcourir, un « programme opératif », dira Valin<sup>2</sup> dans ses *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*.

Il ne sera pas sans intérêt de mettre en rapport ici ce que dit Guillaume à propos de la psychogénèse du mot avec celle du syntagme, d'une part, et avec la sémiogénèse de ce dernier, d'autre part. Car il semble que dans bien des cas, la genèse des divers éléments constitutifs d'un syntagme s'effectue dans l'ordre inverse de celui qui correspond à l'ordre d'énonciation des mêmes éléments. Deux syntagmes nominaux serviront à illustrer ce fait. Soit les syntagmes *un bel arbre* et *un beau sapin*, à travers lesquels s'observe la variation du signe chargé d'exprimer l'idée de « beau ».

La variation sémiologique [bo]/[bel] dont est l'objet, au masculin singulier seulement, l'adjectif évoquant l'idée de « beau » est conditionnée, on le sait, par la nature du phonème initial du substantif support qui lui succède immédiatement dans le syntagme effectif. L'effection du signe correspondant à l'idée de « beau » ne peut ainsi être engagée si le signe – puissantiel – du substantif auquel est incident l'adjectif n'est pas *préalablement* présent à la pensée du locuteur. Or, la présence à l'esprit du locuteur du signe correspondant au substantif support – /arbr/ ou /sapɛ/ selon le cas – n'est justifiable que dans la mesure où ce même signe est appelé à représenter sémiologiquement le résultat de la psychogénèse du substantif en question. Ce qui vient confirmer le fait qu'au moment où, dans le temps opératif porteur de la genèse du syntagme, va s'engager la genèse du signe correspondant à l'adjectif, le substantif se trouve déjà construit dans la pensée du locuteur au plan de son contenu psychogénique, contenu auquel se trouve alors lié un signe puissantiel dont l'effection se trouvera, comme nous le verrons plus loin, doublement reportée dans la genèse du syntagme.

Ce phénomène de variation sémiologique affectant l'adjectif antéposé n'est pas exceptionnel. Il touche pratiquement tous les adjectifs qui ont une forme sémiologique différente selon le genre, lesquels ont comme particularité, lorsqu'employé devant un substantif masculin commençant par un élément de nature vocalique, de

<sup>2</sup> Valin, Roch, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*. Cahiers de psychomécanique du langage, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1981.

## TABLE RONDE

La position qu'occupe la genèse de l'article dans le cadre de la genèse du syntagme appelle d'autres remarques qui intéressent la nature même du mot en cause. Les mots relevant de la série des parties du discours transprédictives ont comme fonction générale commune de servir à résoudre divers problèmes posés par l'emploi des mots prédictifs. Du fait de son appartenance à la série des parties du discours transprédictives, l'article est appelé à résoudre un problème lié à l'emploi du substantif : celui de l'incidence de son contenu notionnel au contenu de la visée de discours ou, en d'autres termes, le problème de la variation extensive du champ d'application du contenu notionnel dont est porteur le substantif. Si l'article se définit comme un instrument de solution, son recours suppose nécessairement que soit *préalablement posé* un problème à résoudre. La genèse de l'article ne saurait donc, en concevabilité opérative, précéder celle du substantif, auquel il sert ultimement de support formel, car c'est l'emploi même du substantif qui conditionne le recours à l'article.

Il convient enfin de rappeler que l'article anti-extensif a, au masculin singulier, deux formes sémiologiques, /œ/ et /œn/, ([œnarbr] mais [œsapɛ]) et que le choix de l'une ou l'autre forme repose sur les mêmes conditions que celles qui déterminent la prononciation de l'adjectif « beau » au masculin singulier. Et puisque cette variation sémiologique de l'article anti-extensif ne se produit, tout comme celle de l'adjectif « beau », qu'au masculin singulier, il faut également ajouter que celle-ci dépend de l'accord en genre et en nombre de l'article, ou de l'adjectif, avec le substantif auquel il est syntagmatiquement lié, accord qui ne peut de toute évidence se réaliser si ne sont préalablement posés en concevabilité opérative le genre et le nombre du substantif. Nous sommes maintenant en mesure de résumer sommairement la séquence opérative à travers laquelle s'effectue la genèse d'un syntagme du type *un bel arbre*, au plan de sa psychogénèse et de sa sémiogénèse. Soit, figurativement, ce qui suit :

BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

---

un apport puissanciel et un support puissanciel, lesquels deviendront, à travers elle, un apport effectif et un support effectif. Tout comme l'article, donc, la préposition est un instrument de solution – un « effecteur » d'incidence – qui, en concevabilité opérative, ne peut être appelé à résoudre un problème qu'une fois celui-ci posé. Ce qui nous conduit à postuler que dans la psychogénèse d'un syntagme du type de celui donné en exemple, se construit d'abord en pensée le terme support, en second lieu le terme apport et en dernier lieu la préposition.

## PROCÈS DE SUBSTANTIVATION VISÉ

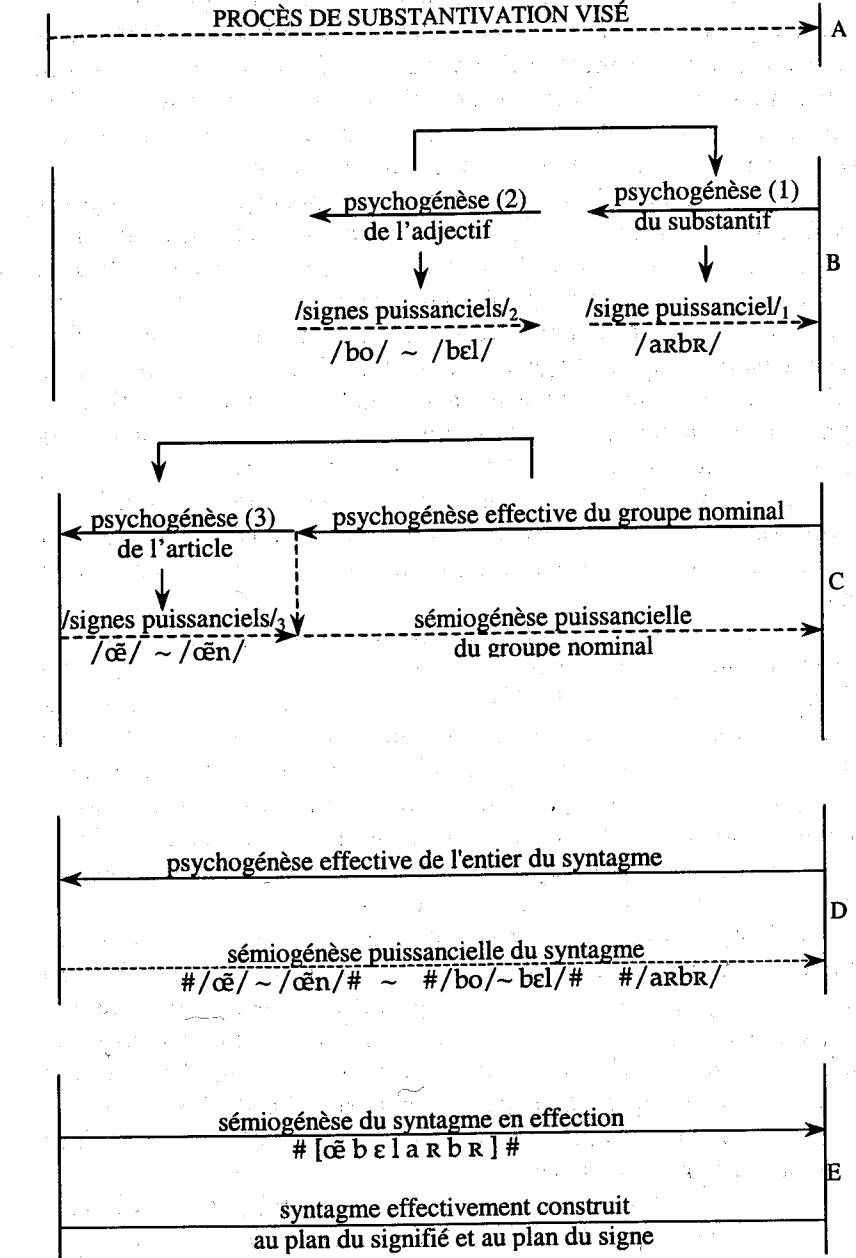


fig. 2

Gustave Guillaume nous invite à considérer la psychogénèse du mot comme un ensemble de « conditions d'évocation », ou encore « conditions de dicibilité » du mot – dicibilité mentale dans un premier temps, puis dicibilité orale ou scripturale. Le mot est ainsi conçu, à travers sa forme, comme « le contenant possible d'une substance notionnelle ». En étendant cette vue à la psychogénèse d'un syntagme nominal comportant, outre un substantif assumant le rôle de support notionnel, un adjectif épithète antéposé et un déterminant-article, lesquels se trouvent, dans ces conditions, intégrés au procès de substantivation, l'ordre de dicibilité mentale qui s'impose est celui que nous venons de décrire à travers l'exemple de *un bel arbre*. En concevabilité opérative, il devient ainsi évident, dans un tel exemple, que sans la genèse préalable du substantif, ni le nombre ni le genre de l'adjectif et de l'article, obtenus par accord, ne pourraient être déterminés. Ce qui exclut donc qu'un locuteur puisse effectuer la genèse d'un tel syntagme en commençant par l'article<sup>5</sup>.

Toujours en termes de concevabilité opérative, sans la genèse préalable du substantif, porteur d'une notion plus ou moins particulière, et celle de l'adjectif épithète antéposé, chargé de caractériser cette dernière et participant directement, de par sa position, à l'incidence référentielle – ou pragmatique –, ne saurait s'engager la genèse de l'article, dont on sait qu'il a pour fonction de déterminer les conditions formelles dans lesquelles va s'exercer cette incidence référentielle.

Tant, donc, du point de vue des conditions qui s'imposent, en concevabilité opérative, en ce qui a trait à la genèse du contenu sémantique d'un syntagme que du point de vue de celles qui s'imposent en ce qui a trait à la genèse du signe de chacune de ses unités constitutives, il appert que la linéarité du discours observable

La séquence opérative de la genèse du syntagme s'ouvre en (A), qui marque le moment où le syntagme *un bel arbre* se présente uniquement à titre de projet de construction. D'où le recours dans le schéma correspondant à cet instant initial, à un vecteur tireté. Il n'est pas tenu compte ici du projet plus large – celui de la phrase – auquel serait éventuellement intégré le syntagme en question.

L'étape (B) représente le moment correspondant (1) à la psychogénèse du substantif *arbre*, au terme de laquelle s'établit le lien avec le signe puissanciel chargé d'en exprimer le résultat. Mais l'effection de ce signe ne pourra s'opérer immédiatement ; elle devra être reportée dans le temps opératif, report à la faveur duquel vont s'opérer successivement la psychogénèse de l'adjectif et celle de l'article. Le substantif se présente en effet à ce stade de la construction du syntagme en attente de caractérisation, ce à quoi va contribuer (2) la genèse de l'adjectif appelé à lui être incident. La psychogénèse de ce dernier devenue effective, un signe puissanciel complexe chargé d'en extérioriser le résultat y est attaché, signe dont la genèse ne peut s'effectuer dans l'immédiat et qui doit, elle aussi, être reportée dans le temps opératif.

L'étape (C) fait voir le moment où, le groupe nominal étant constitué au plan psychogénique, est appelé l'article (3) qui lui servira de support formel et qui viendra clore le procès de substantivation au plan de la psychogénèse. Se trouve alors appelé le signe puissanciel, également complexe, correspondant à l'article retenu. L'étape (D) correspond pour sa part au moment où se trouve effectivement clos le procès de substantivation, l'entier du contenu de signification du syntagme se présentant construit, et où en conséquence peut s'engager la sémiogénèse du syntagme.

L'étape (E), enfin, montre l'effection de la sémiogénèse du syntagme. L'entier de la séquence sémiologique correspondant au contenu du syntagme se trouve alors présente à la pensée du locuteur. La sémiogénèse de l'article devient dans ces conditions possible, puisque se trouve pré-vue la configuration phonologique du mot qui va lui succéder, après quoi peut s'engager celle de l'adjectif, déterminée par la configuration phonologique du substantif, et enfin celle du substantif lui-même.

Que la psychogénèse des éléments constitutifs d'un syntagme nominal du type de celui que nous venons d'examiner s'effectue dans l'ordre inverse de celui qui préside à la sémiogénèse des mêmes éléments constitutifs n'a rien d'étonnant, en dernière analyse, dès l'instant où la genèse de toute unité linguistique est envisagée en termes de concevabilité opérative.

<sup>5</sup> Le phénomène de l'accord est éminemment précieux ici comme argument de plausibilité. Le genre, réalité strictement linguistique, est en effet en français, pour un nombre appréciable de substantifs, non motivé, purement fictif (*un journal / une revue*). Il faut donc de toute nécessité dans ce cas que les impressions correspondant en visée de discours à l'être à évoquer aient d'abord reçu, à travers un substantif, une forme linguistique pour que soit ensuite possible l'accord en genre du déterminant et de l'adjectif avec le substantif « prêteur ». Le cas des suffixes lexicaux dont le genre apparaît lié au phonétisme même du suffixe (-ation = féminin fictif : *préparation, adaptation, etc.* ; -oir = masculin fictif *mouchoir, fermeoir, etc.*) est également intéressant car il démontre bien que le genre dont relève *dans la langue* la réalité impressionnante présente dans la visée de discours ne peut être obtenu qu'une fois effectuée la psychogénèse du substantif qui détermine prévisionnellement ses conditions de dicibilité.

est un trompe-l'oeil dont on est sans doute encore loin de mesurer tous les travers qu'elle a pu faire prendre à l'analyse syntaxique.

## DEUXIÈME PARTIE

### SÉMANTIQUE ET SYNTAXE

Pierre BLANCHAUD  
*Lehrstuhl für Angewandte Sprachwissenschaft*  
RWTH Aachen

### PROPOSITION POUR UNE CHRONOGÉNÈSE DE L'ALLEMAND

Commençons par la fin, par le résultat de la recherche. Donnons une vue d'ensemble des deux chronogénèses : celle que Gustave Guillaume a discernée pour le français<sup>1</sup>, et celle que je propose ici pour l'allemand :

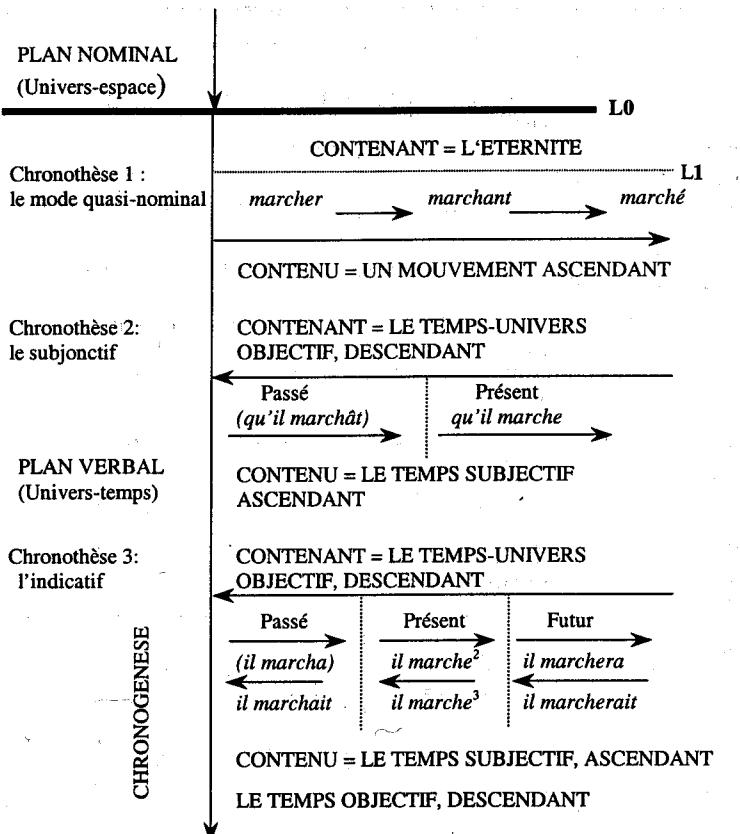


Figure 1 : chronogénèse du français

<sup>1</sup> Telle, du moins, que je veux la comprendre...

<sup>2</sup> Par exemple dans la phrase : « Demain, il marche toute la journée. »

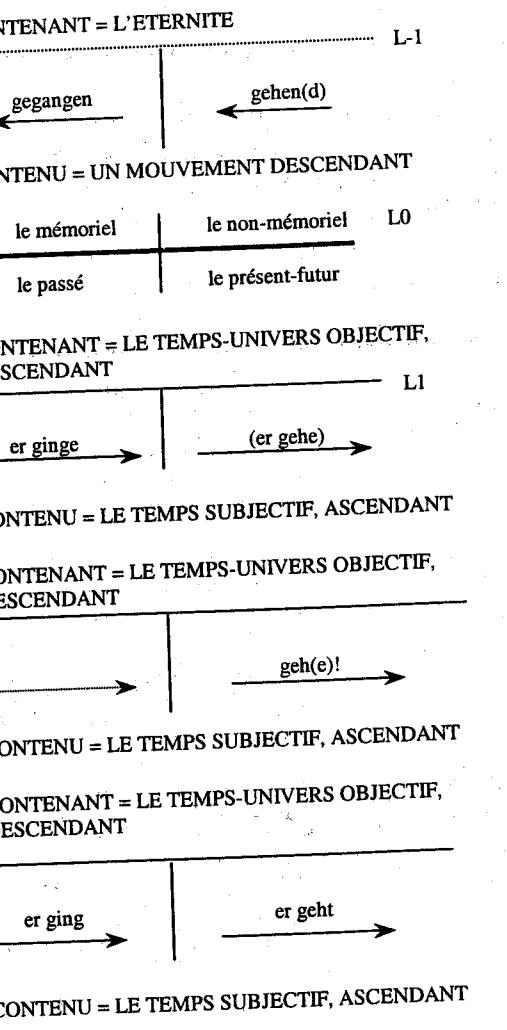
<sup>3</sup> Par exemple dans la phrase : « Il marche depuis une heure. »

PLAN NOMINAL  
(Univers-espace)

Chronothèse 1:  
le mode  
essentiellement  
nominal ou  
quasi-verbal

Chronothèse 2:  
der KonjunktivPLAN VERBAL  
(Univers-temps)Chronothèse 3:  
der ImperativChronothèse 4:  
der Indikativ

<sup>4</sup> Dans la suite de l'exposé, je vais utiliser les formes présentes dans ce tableau comme concepts génériques représentant chaque fois un temps verbal (ex. *gegangen* = participe passé; *er geht* = présent de l'indicatif).

Fig. 2: chronogénése de l'allemand<sup>4</sup>

Toute *chronogénése* est une *chronologie notionnelle*, même si l'inverse n'est pas vrai. Comprendre en quoi consiste la chronogénése d'une langue revient à mettre en évidence, pour les yeux de l'esprit, la logique de l'enchaînement qui assure la construction de l'image-temps dans cet idiome. Une logique qui est par exemple tout à fait vraisemblable dans la chronogénése que Guillaume propose pour le français, puisque l'image-temps y est d'abord saisie comme potentialité (CH1<sup>5</sup> ou *mode quasi-nominal*, d'où sont encore absents et la personne ordinaire et son corollaire obligé, le temps-univers descendant), puis comme cheminant vers la réalité (CH2 ou *mode subjonctif*, qui implique déjà la personne et le temps descendant), et enfin comme ayant atteint la réalité (CH3 ou *mode indicatif*). Caractéristique de cet enchaînement français : on se trouve d'emblée dans la pensée et on ne la quitte plus. C'est elle qui, sous trois avatars successifs, est représentée du début à la fin de la chronogénése. C'est évident pour CH1, puisque l'apprehension d'une potentialité relève forcément de la pensée. Et cela ne l'est pas moins pour les autres chronothèses puisque, confronté à la tâche de définir le contraste CH2/CH3, c'est en termes de *pensée* que Guillaume pose le problème : le subjonctif est le signe que celle-ci reste en deçà de la réalité, l'indicatif le signe qu'elle l'a atteinte. Ce faisant, il écartera avec raison, comme n'ayant aucune pertinence pour la chronogénése du français, toute opposition *intériorité de la conscience/extériorité du monde référentiel*. C'est comme si le français « savait » que cet agencement qu'on appelle *la pensée* n'est jamais pure intériorité, qu'il est toujours, aussi, « branché » sur le dehors, sur le monde extérieur à l'individu pensant. Or, contrairement au français, l'allemand intègre dans sa chronogénése cette opposition intériorité/ extériorité. Ce qui a deux conséquences majeures : d'une part, la pensée n'est pas la seule chose représentée dans la chronogénése allemande, elle y coexiste avec la perception physique (CH1, *mode essentiellement nominal*), l'extériorisation (CH3, *mode imperativ*) et la réalité extérieure (CH4, *mode indikativ*) ; d'autre part, elle y est représentée comme intériorité, comme une activité qu'on observe de l'extérieur sans prendre en considération le rapport de son contenu à la réalité (CH2, *mode konjunktiv*). Ainsi, aux trois avatars de la pensée non intériorisée que présente l'enchaînement français répond, dans l'enchaînement allemand, la succession *perception* (et *mémoire de cette perception*) → *pensée intériorisée* → *extériorisation* → *réalité extérieure*. C'est du moins ainsi, par ces « vues élémentaires d'une

<sup>5</sup> Je désignerai par CH1, CH2, CH3... les chronothèses successives.

tâches pendant la traque, les prières adressées aux dieux pour qu'ils se montrent favorables (CH3), le départ du groupe se lançant à la poursuite du gibier (CH4).

La logique qui mène de la pensée intérieurisée (CH2) à la réalité extérieure (CH4) en passant par l'exteriorisation de cette pensée (CH3) va tellement de soi qu'elle n'appelle aucun commentaire. Ce qu'en revanche il faut expliquer, c'est l'articulation CH1/CH2, qui constitue le moment le plus original de la chronogénèse allemande. Car ce passage de la perception physique à la pensée intérieurisée coïncide avec un changement qualitatif et une inversion cinétique. *Changement qualitatif*, puisque c'est en CH2 que la chronogénèse découvre à la fois, avec la personne, et le *temps contenant*, c'est-à-dire le temps-univers descendant, et le *temps contenu*. Auparavant, en CH1, on ne pouvait pas encore, légitimement, parler de temps contenu : on n'avait pas quitté l'univers-espace où des mouvements purement spatiaux s'accomplissent dans une sorte d'éternité vague – une éternité d'avant le temps<sup>7</sup>. *Inversion cinétique*, puisque du *mouvement descendant* de CH1, on passe en CH2 à un *temps ascendant* contenu dans le temps-univers évidemment descendant. Ce changement et cette inversion, les définitions que Henri Bergson donne de la perception et de la conscience aident à comprendre comment ils se produisent. Après avoir constaté que tous les corps et objets sont autant d'images mouvantes en perpétuelle interaction, il poursuit : « J'appelle *matière* l'ensemble des images, et *perception de la matière* ces mêmes images rapportées à l'action possible d'une certaine image déterminée, mon corps. » (Bergson, 1984 : 173). Ce qui lui permet de tracer entre *science* et *conscience* la ligne de partage suivante :

Aucune doctrine philosophique ne conteste que les mêmes images puissent entrer à la fois dans deux systèmes distincts, l'un qui appartient à la *science*, et où chaque image, n'étant rapportée qu'à elle-même, garde une valeur absolue, l'autre qui est le monde de la *conscience*, et où toutes les images se règlent sur une image centrale, notre corps, dont elles suivent les variations. (Bergson, 1984 : 177)

grande simplicité et exprimant des exigences d'une extrême plausibilité », que je pense pouvoir « retraduire [...] en visibilités ce dont [l'allemand] ne livre [...] que la dicibilité efficiente » (Guillaume, 1982 : 137). Et ces visibilités traduisant la chronogénèse allemande, je ne peux m'empêcher, aux fins de les rendre encore plus « visibles », de les illustrer par des exemples concrets. Prenons la bataille où, en 9 après J.C., le chef german Arminius l'a emporté sur le général romain Varus – bataille lourde de conséquences linguistiques puisqu'elle a fait que la Germanie a continué à parler une langue germanique. Arminius commence par observer le mouvement des légions de Varus pénétrant dans la forêt du Teutoburg (CH1, *perception de mouvements physiques*). Puis vient le moment où à l'observation succède la réflexion (CH2, *pensée intérieurisée*) : pressé par ce mouvement hostile qui se prolonge dans son esprit par les idées de mort et de destruction, le chef german définit, pour le contrer, une stratégie qui constitue forcément un mouvement ascendant, puisque seul un mouvement ascendant peut s'opposer à ce qui descend sur vous avec des allures de destin. Arminius projette dans un avenir tout proche l'image mentale de ses guerriers se portant au devant de l'ennemi. Puis, sa stratégie définie, il quitte l'intérieurité pour l'exteriorité : il donne des ordres (CH3, *exteriorisation de la pensée*) et se retrouve de ce fait, la bataille s'engageant, au beau milieu du réel (CH4, *réalité extérieure*)<sup>6</sup>. Autre exemple que je me plaît à imaginer également dans les forêts de la Germanie : un chasseur voit passer une horde d'animaux, il les regarde *gehen(d)*. Au bout d'un moment il les perd de vue, ils sont *gegan(gen)*. De perception physique qu'il était (CH1a), le mouvement des animaux est devenu perception mentale (CH1b). S'il se prolonge, c'est désormais comme souvenir, comme mémoire de l'événement. Mais voici que, s'agençant maintenant dans l'esprit du chasseur avec d'autres souvenirs constitutifs de son expérience, ce prolongement intérieurisé suscite un contre-mouvement : images d'un groupe de chasseurs poursuivant les animaux, les tuant, les rapportant au village (CH2). Cette réaction mentale constitue évidemment un mouvement ascendant : elle est désir, intention, projet... Et ascendant, ce qui va suivre ne l'est pas moins : les injonctions aux autres chasseurs pour une répartition efficace des

<sup>6</sup> Si l'on s'amuse à penser en termes de chronogénèse allemande une autre bataille ayant eu elle aussi des conséquences linguistiques importantes, celle des plaines d'Abraham, on constate un sérieux décalage entre les belligérants : alors que les Anglais atteignaient déjà CH4, le stade où l'on transforme la réalité, les Français en étaient encore à CH1, le stade de la perception...

<sup>7</sup> Selon qu'elles ressortissent encore plus ou moins à l'univers-espace (comme les CH1 de l'allemand ou du français) ou qu'elles relèvent au contraire de l'univers-temps, les chronothèses ont donc pour contenant soit cette éternité intemporelle, dont Guillaume (1964 : 187) dit qu'elle suscite dans l'esprit « une image acinétique (= statique) de l'infinitude du temps », soit le temps-univers objectif et descendant.

Or, passer de CH1 à CH2 revient précisément, dans la chronogénèse allemande, à remplacer un système « où chaque image, n'étant rapportée qu'à elle-même, garde une valeur absolue » par un autre système « où toutes les images se règlent sur une image centrale ». À l'impersonnalité du monde objectif, celui qui « appartient à la science », succède la conscience de la personne ordinaire. On sait que, dans la perspective bergsonienne, le cerveau est un instrument d'analyse et de sélection : il analyse les mouvements qui viennent de l'extérieur, les actions des autres images sur l'image centrale dont il relève ; et il sélectionne les mouvements qui seront exécutés en réponse, les réactions de cette image centrale. Analyse et sélection qui gagnent en perfection au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie du vivant. Plus un organisme animal sera complexe, plus il échappera au déterminisme mécanique et plus s'accroîtra sa part d'indétermination : un éléphant, par exemple, dispose dans ses réactions d'une plus grande liberté de choix qu'un moustique. Et c'est évidemment au plus complexe des animaux, à l'homme, que revient la plus grande part d'indétermination – ce qu'on appelle la liberté humaine. D'où la manière aussi originale qu'irrespectueuse dont Bergson définit la conscience comme étant un intervalle de durée qui sépare deux instants : celui où est intérieurisé le mouvement venu de l'extérieur, et celui où s'exteriorise la réaction. *Comment réagir à ce qui arrive ?* Telle est, exprimée ici dans sa plus grande généralité, la question que se pose toute pensée, toute réflexion. Telle est, selon Bergson, la formule même de l'activité de la conscience. Et c'est cette activité que représente, au sein de la chronogénèse allemande, le mode *Konjunktiv* (CH2). Il incarne le moment de réflexion qui prend place entre l'action subie (CH1 = la perception ou l'affection qui arrive de l'extérieur à l'image centrale) et la réaction projetée (CH3 = moment de l'exteriorisation, action de l'image centrale *sur* le monde ; CH4 = moment de l'exteriorité, interaction, *dans* le monde, de l'image centrale et des autres images).

Revenons maintenant sur la logique qui préside au tout début de la chronogénèse. Nous avons constaté qu'après avoir été, avec la forme endosystémique *gehen(d)*, perception du mouvement physique, CH1 devient mémorisation de cette perception avec la forme exosystémique *gegangen*. Les deux premières articulations de l'enchaînement chronogénétique sont donc : CH1a *gehen(d)* → CH1b *gegangen* → CH2 *er ginge*. Si Guillaume voit en *gegangen* une forme exosystémique, c'est pour deux raisons. La première est qu'il s'agit d'un participe passé, autrement dit d'une forme ne comportant plus aucune incidence. Tout comme son équivalent *marché*, *gegangen* est

la forme morte de la CH1, le moment où celle-ci s'épuise, où elle meurt comme immanence avant de renaître comme transcendance : *gegangen sein*, *avoir marché*. Mais il y a aussi une seconde raison, une raison qui n'existe pas en français et qui fait que l'exosystémicité de *gegangen* est plus profonde, plus radicale que celle de *marché*. Alors que le participe passé français, dernier moment de la chaîne *marcher* → *marchant* → *marché*, se situe sans interruption dans la continuité de l'infinitif et du participe présent, il se produit au contraire une véritable rupture entre *gehen(d)* et *gengangen* – une rupture que marque le préfixe *ge-* apparaissant devant *g\*ng*, la racine du mémoriel et du passé (Guillaume, 1987 : 64). Autrement dit : les participes passés n'ont pas la même manière, en français et en allemand, de « tomber hors système ». Contrairement à son homologue français, le participe allemand ne devient ce qu'il est qu'en traçant une frontière imperméable entre lui et la forme qui le précède dans la chronologie notionnelle : de *marchant* à *marché*, il y a continuité, mais discontinuité de *gehen(d)* à *gengangen*. Une frontière que la rigueur interdit de penser en termes temporels puisque n'existent encore, en CH1, ni le temps contenu, ni le temps contenant ou temps-univers. Ce qu'elle sépare donc, pour le moment, c'est la perception physique et le souvenir de cette perception, le non-mémoriel et le mémoriel. Temporelle, c'est seulement à partir de CH2 que cette frontière le deviendra, avec l'émergence de la personne. Car la personne ordinaire ne pourra advenir dans l'enchaînement chronogénétique sans qu'y apparaisse du même coup ce qui nécessairement la contient : le temps-univers qui descend sur elle et la détruit. Prisonnière du temps objectif et descendant, la personne n'existera en lui qu'assignée à une époque qui, conformément à la dimorphie de l'image-temps dans les langues germaniques, sera ici soit le passé, soit le présent-futur. Et c'est précisément cette dimorphie que prépare, au sein de l'espace intemporel de CH1, la frontière étanche séparant le mémoriel *gengangen* du non-mémoriel *gehen(d)*. Ce qu'elle met en place en attribuant un espace à chacune de ces deux formes, c'est déjà la division binaire entre le passé et le présent-futur, même si nous n'en sommes encore qu'au stade *in posse* de la dimorphie. Il faudra attendre CH2 et CH3 pour que cette dernière passe au stade *in fieri*, et CH4 pour qu'elle atteigne le stade *in esse*. D'ailleurs, ce que prépare CH1, ce n'est pas seulement la dimorphie, c'est aussi l'avènement de la personne. Ce stade *in posse* où se trouve en germe ce qui deviendra la structure fondamentale de l'image-temps allemande constitue également, en lui-même, un cinétisme qui va conduire à la conscience individuelle. En allant de CH1a, l'infinitif *gehen*, à CH1b, le participe

passé *gegangen*, on passe en effet du large à l'étroit<sup>8</sup>. C'est en tout cas à cette conclusion que va mener l'examen des matières, c'est-à-dire des images mentales, à l'égard desquelles ces deux formes puissancielles sont respectivement permissives.

*Des images mentales que permet l'infinitif*, on pourrait dire avec Bergson que, rapportées à elles-mêmes, elles gardent une valeur absolue, et avec Guillaume qu'elles ont leur incidence à elles-mêmes. Une *incidence interne* qu'elles partagent avec les images à l'égard desquelles le substantif se montre permisif, alors que celles générées par le verbe conjugué ou par l'adjectif sont incidentes à autre chose qu'elles-mêmes (*incidence externe*). Mais il existe néanmoins une différence majeure entre les images d'infinitifs et celles de substantifs : les premières sont impersonnelles, tandis que les secondes ont toutes pour support intrinsèque la troisième personne (Guillaume, 1988 : 39). Ainsi, l'infinitif ne dispose ni du support extrinsèque<sup>9</sup> allant de pair avec l'incidence externe, ni du support intrinsèque qu'on aurait été en droit d'attendre en raison de son incidence interne. Il constitue donc un cas atypique d'incidence interne, et la question se pose de savoir comment celle-ci fonctionne. La réponse va venir des éléments mêmes qui ont amené la question. CH1a relevant de ce que Bergson appelle *la science*, les matières d'infinitifs sont *directement* traversées par le mouvement du monde et c'est *sans médiation aucune* qu'elles interagissent avec les autres images de l'univers. Et c'est à leur valeur absolue ou, ce qui revient au même, à leur incidence interne qu'elles doivent cette ouverture qui contraste avec la fermeture relative des images à incidence externe, telles que les matières d'adjectifs ou de verbes conjugués. Car le mouvement du monde, ces dernières ne le reçoivent au contraire que *médiatement*, à travers l'écran de ce à quoi elles se rapportent (substantif ou pronom). D'autre part, nous avons vu que l'impersonnalité du signifié de puissance CH1a lui interdit de porter en lui – de *comporter comme support intrinsèque* – la personne. Lui est donc refusée la solution que le substantif donne dès le plan puissantiel au problème du support. Et comme il faut bien qu'il soit résolu, ce problème, comme une forme ne peut exister sur le plan effectif sans un support qui l'ancre dans l'espace, on devine déjà, grâce à la convergence de ces deux éléments (valeur absolue et impersonnalité), quelle va être la solution propre à l'infinitif : c'est du mouvement du monde, c'est-à-dire de la syntaxe,

<sup>8</sup> Pour la clarté de l'exposé, je laisse provisoirement de côté la forme *gehend*.

<sup>9</sup> Support extrinsèque qu'est le sujet pour le verbe conjugué, et pour l'adjectif le substantif auquel il se rapporte.

qu'il recevra son support. Autrement dit : il le recevra tardivement, au moment de l'effectuation. Considérées en elles-mêmes, les images d'infinisifs constituent de pures relations<sup>10</sup>, des cadres vides que le mouvement de la phrase vient à chaque fois remplir. Il s'agit donc bien d'une incidence interne, mais *endophrastique*, alors que celle des images de substantifs est *exophrastique*. Ce qui revient à dire que la matière de l'infinitif est *de l'essence de la forme*, une *matière subtile* qui appelle nécessairement en discours un complément de matière, ce que Guillaume nomme une *matière additive*. De ce point de vue, l'infinitif est proche de l'article, même si la matière de ce dernier est encore plus subtile. Et cette matière additive, ce support dont la syntaxe emplit l'infinitif, c'est *la pluralité interne*. De même que l'article appelle le substantif (Guillaume, 1982 : 141), de même l'infinitif appelle la pluralité interne. Et de même que l'article représente, dans le système de la langue, la pente d'extensivité que le substantif en instance d'effectuation devra suivre pour parvenir en discours à l'une des trois extensités possibles (U comme universel, S comme singulier ou M comme médial ou médian), de même l'infinitif est le signe puissantiel de l'extensivité que la pluralité interne aura à parcourir pour arriver chaque fois à celle de ces trois extensités qui correspondra à la visée du discours. Un parcours *anti-extensif* d'ailleurs, puisque, tout comme l'article indéfini et contrairement à l'article défini, c'est de U à S et non de S à U que va le cinétisme de l'infinitif. On ne s'étonnera pas de cette ressemblance, étant donné que le cinétisme de l'article indéfini constitue lui aussi une sorte de pluralité interne. Toutefois, à la différence de ce dernier qui doit attendre son *terminus ad quem* S pour trouver sa *valeur essentielle* (*un* comme singularité), le cinétisme de l'infinitif a la sienne dès son *terminus a quo* U<sup>11</sup>. Les pluralités internes des extensités effectuant

<sup>10</sup> Relations qui, pour parler comme Spinoza, sont ou bien de mouvement (verbes d'action, comme *gehen*), ou bien de repos (verbes d'état, comme par exemple *bleiben*).

<sup>11</sup> La *valeur essentielle* d'une forme qualifie une certaine extensité au sein du cinétisme que parcourt cette forme au moment de l'effectuation. Elle est, sur la pente d'extensivité, la position où cette forme est le plus « elle-même ». C'est ainsi que Guillaume (1964 : 148-149) voit dans les positions S et U les valeurs essentielles respectives des articles *un* et *le*. Du point de vue mécanique, la valeur essentielle constitue donc un *signifié d'effet* parmi d'autres, sa seule différence est qualitative. Il faut donc se garder de la confondre avec le *signifié de puissance* de la forme (erreur que Guillaume commet par exemple en 1989 : 39 et 1991 : 257; sur la différence entre *signifié de puissance*, *signifié d'effet* et *effet de sens*, cf. infra, p. 292). Autre confusion à éviter ici : entre le concept

en discours cette valeur essentielle ne sont d'ailleurs pas forcément explicites. C'est ainsi que, dans la fameuse phrase d'Hamlet : (1) *Sein oder nicht sein, das ist hier die Frage / Etre ou ne pas être, telle est la question*, la pluralité interne qui vient remplir l'infinitif *sein/être* – la totalité des êtres vivants – reste implicite. Mais quand, descendant la pente d'extensivité du cinématisme, on arrive à la position M, il devient impossible de maintenir ce degré absolu d'implication. L'implicite devra au moins être relativisé – ou céder la place à l'explicite. Relativisé, il l'est par exemple dans le dicton : (2) *Wer nicht hören will, muß fühlen<sup>12</sup> / Quand on ne veut rien entendre, on s'instruit à ses dépens*. Même si, comme en (1), la pluralité interne reste ici potentielle, elle n'en est pas moins relativement explicitée puisque définie par le double blocage qu'opère la subordonnée quant à l'extension des infinitifs *hören* et *fühlen* : *Wer nicht hören will* exclut tout à la fois l'extensité S (il est certain que cette condition concerne plus d'une personne) et l'extensité U (il est non moins évident que ce ne sont pas tous les humains qui refusent d'écouter). Mais dans une phrase comme : (3) *Jener Menschen Anliegen, den Frieden zu sichern, ist auch das meinige / Le désir qu'ont ces gens d'assurer la paix est aussi le mien*, où le pluriel *jener Menschen* exclut tout à la fois les positions S et U, la pluralité interne est explicite : il s'agit à l'évidence d'un groupe bien défini, et déjà évoqué par le contexte, de personnes réelles. Et quand on parvient au *terminus ad quem* du cinématisme de l'infinitif, il faut absolument que l'extensité S soit explicite. Dans la phrase : (4) *Zweifellos war es für ihn das beste, gleich abzureisen / Il ne faisait aucun doute que pour lui, le mieux était de partir tout de suite en voyage*, c'est évidemment *für ihn / pour lui* qui vient remplir l'idée exprimée par l'infinitif *abreisen/partir en voyage* et lui sert de support interne<sup>13</sup>.

Passons maintenant au second terme de la chronologie de raison qui constitue la CH1 de l'allemand : perception (CH1a) → mémoire de cette perception (CH1b). Des images mentales que permet le participe passé, on pourrait dire avec Bergson qu'elles se règlent sur une image centrale, et avec Guillaume qu'elles ont leur incidence à

guillaumien de *valeur essentielle* et celui, bergsonien, de *valeur absolue*, qui désigne la manière impersonnelle, *scientifique*, de percevoir les images dont se compose l'univers.

<sup>12</sup> Littéralement : \*Qui ne veut pas entendre, doit sentir.

<sup>13</sup> Imaginons la même phrase sans ce groupe préposition + pronom : *concernant en elle-même*, elle présenterait une ambiguïté certaine quant à son

autre chose qu'elles-mêmes. Formulation qui s'oppose point par point, on le voit, à celle concernant les images permises par l'infinitif (cf. supra). Mais alors que, dans le cas de l'infinitif, l'idée bergsonienne et l'idée guillaumienne signifiaient à peu près la même chose, elles renvoient ici à deux faits bien distincts. *Ce que nous disons avec Guillaume a la force d'une évidence syntaxique : en discours, le régime d'incidence du participe passé est toujours externe<sup>14</sup>*. En revanche, *ce que nous disons avec Bergson* ne relève pas de la syntaxe, mais de la logique ou, ce qui revient ici au même, de la pragmatique : *tout emploi d'un participe passé présuppose l'existence d'au moins une mémoire individuelle qui retient en elle la matière exprimée par le verbe*. Si je suis en mesure d'énoncer : (5) *Helmut ist gegangen / Helmut est parti*, c'est que quelqu'un – moi ou un autre – a perçu ce départ de quelque manière que ce soit, et en a gardé le souvenir<sup>15</sup>. De *gehen à gegangen*, la même image passe d'un premier à un second avatar d'elle-même. Cessant d'être actuelle, elle ne peut perdurer qu'en trouvant refuge dans une mémoire, autrement dit dans l'étroitesse d'un cerveau relevant d'une image particulière – en l'occurrence celle que je suis, moi qui parle du départ d'Helmut. C'est ainsi qu'avec *gegangen* on vient, par le biais de la mémoire, d'entrer dans ce que Bergson appelle la *conscience*. On vient pour ainsi dire d'en franchir le seuil d'entrée, on se trouve dans le premier moment de l'intervalle, un moment passif correspondant à l'intériorisation de la perception physique ou action subie. Va maintenant suivre, dans l'enchaînement chronogénétique, le second moment incarné par le *Konjunktiv* CH2, qui sera un moment actif où la réflexion préparera la réaction. Car si CH1b et CH2 incarnent toutes deux cet intervalle qu'est la conscience, c'est bien sûr en tant qu'instants successifs : à l'état résultant du franchissement de son seuil d'entrée (CH1b) succède automatiquement celui (CH2) qui va mener jusqu'à son seuil de sortie – jusqu'au moment de la réextériorisation représentée par l'*Imperativ* CH3. Mais revenons encore une fois à la succession CH1a → CH1b : en effectuant ce passage, l'image

<sup>14</sup> Qu'il soit adjetivé ou se combine avec un auxiliaire à un temps conjugué, le participe passé se rapporte de toutes façons à un substantif ou à un pronom.

<sup>15</sup> Peu importe, pour la validité du raisonnement ci-dessus, que l'information apportée par le participe passé soit de première, de seconde ou de n-ième main... Peu importe aussi qu'elle soit vraie ou fausse... Et peu importe enfin que quelqu'un ait assisté en personne au départ d'Helmut, ou que ce dernier en ait informé autrui oralement ou par écrit : le type de perception

signifiée perd du même coup sa valeur absolue, que l'on pourrait définir comme l'ensemble de ses interactions réelles avec certaines autres images et de ses interactions potentielles avec toutes les autres images de l'univers. Alors que, débordant leurs propres limites, les images à l'égard desquelles l'infinitif se montre permissif « sont » aussi ces interactions, celles permises par le participe impliquent au contraire une rupture avec le mouvement du monde. Maintenant coupée de ses connexions avec le reste de l'univers, la matière signifiée se retrouve doublement assujettie sur les plans syntaxique et logique. Syntaxiquement, elle l'est par le substantif auquel elle se rapporte (Helmut), et logiquement par l'image particulière qu'elle presuppose comme contenant (moi). Double assujettissement qui a deux conséquences : il se produit d'une part une sorte d'*arrêt sur image* puisque, du mouvement universel sur lequel a été prélevé la matière du participe passé, il ne reste plus désormais que le segment gardé en mémoire ; et d'autre part il y a *étrécissement* : en passant de *gehen/partir* à *gegangen/parti*, on va du large (l'image participant au mouvement du monde) à l'étroit (l'image forcément limitée que retient le cerveau). Le participe passé possède évidemment sa propre ligne d'extensivité<sup>16</sup>, qui le rend apte à exprimer aussi bien la position M (comme en : (6) *Unsere Gäste sind gegangen / Nos invités sont partis*) que la position U (comme en : (7) *Die Dinosaurier sind seit 230 Millionen Jahren ausgestorben / Les dinosaures ont disparu depuis 230 millions d'années*). Mais conformément à cet étrécissement dont il résulte, il trouve sa valeur essentielle dans l'extensité S – comme en (5). En gardant à l'esprit que le *mode essentiellement nominal* constitue un mouvement descendant préfigurant le temps objectif, et qu'une frontière étanche sépare le cinétisme de l'infinitif de celui du participe, on pourrait donc représenter comme suit cette CH1 allemande<sup>17</sup> :

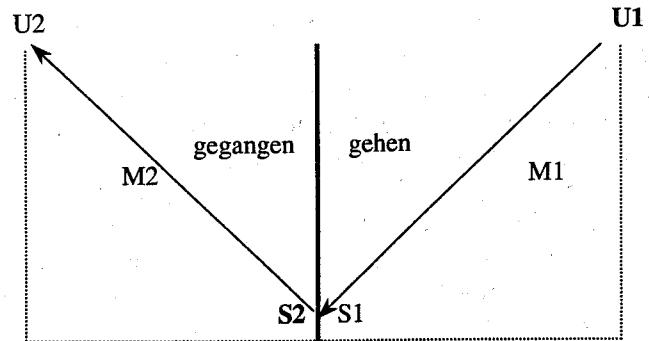


Fig. 3 : cinése de la CH1 allemande

Ce tenseur binaire radical se recompose donc, on le voit, des deux cinétismes puissanciels destinés à être parcourus au moment de l'effection. Mais il est également possible de représenter CH1 en la réduisant à sa quintessence, c'est-à-dire à ses deux valeurs essentielles U1 et S2. Ce qui donne le schéma suivant, où il apparaît clairement que, dans la chronologie de raison *gehen → gegangen*, le participe passé est l'aboutissement à la fois logique et cinétique de l'infinitif :

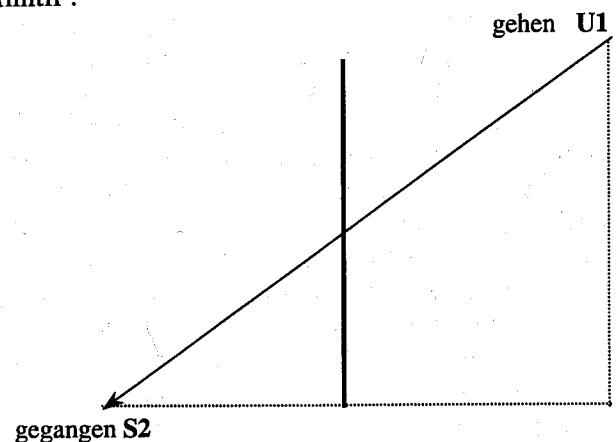


Fig. 4 : quintessence de la CH1 allemande

Maintenant qu'est achevée la présentation d'ensemble de la chronogénése allemande, il me faut expliquer les valeurs que j'ai attribuées aux différentes chronothèses. Je me bornerai aux formes simples, qui sont la sémiologie immanente de ces chronothèses. Faute de place, je laisserai de côté aussi bien les constructions produites par *anastases*.

<sup>16</sup> Prenant place dans le prolongement du cinétisme de l'infinitif qui, allant de U à S, est anti-extensif et de pluralité interne, celui du participe – très

qui constituent en fait des chronogénèses seconde et tierce (chronogénèse 2 = chronogénèse 1 + aspect transcendant ; chronogénèse 3 = chronogénèse 1 + aspect surtranscendant), que celles produites par *parastases* (comme dans toutes les langues germaniques, le futur est obtenu en allemand par l'introduction d'un auxiliaire à valeur prospective repoussant l'infinitif vers la droite, c'est-à-dire vers le temps à venir – cf. Guillaume, 1993 : 11).

Comment faire pour déterminer ce *fait de langue* qu'est la valeur fondamentale d'un mot, ce que Guillaume appelle son *signifié de puissance*? En partant, bien sûr, de ces innombrables *faits de discours* que sont les *effets de sens*, et en dégageant un nombre forcément limité d'emplois fondamentaux : les *signifiés d'effet* qui, eux, sont des *faits d'effectuation*. Ainsi, pour reprendre un exemple donné par Jean-Claude Chevalier (1985 : 340 et sq), on pourrait dire que les multiples effets de sens où apparaît le mot *bureau* se répartissent entre trois emplois fondamentaux ou signifiés d'effet : 1. le meuble, 2. la pièce où l'on travaille, 3. la direction d'un parti ou d'une association. Ce sera donc à l'intersection de ces trois signifiés d'effet qu'il faudra chercher le signifié de puissance de ce vocable. Élaboré par Guillaume vers la fin de sa vie, le concept d'*effectuation* donne un nom à l'événement qui fait passer de l'état virtuel du langage (la langue, le inconscient) à son état actuel (le discours, l'effectif). Concept inconscient, donc, mais à propos duquel on risque de commettre deux erreurs. Il faut d'abord éviter de concevoir l'effectuation comme un troisième espace qui s'insérerait entre le puissantiel et l'effectif. Lui attribuer un lieu où elle reposeraient en elle-même équivaudrait en effet à la penser *statiquement*, alors qu'elle est une réalité exclusivement *dynamique*. En fait, elle ressortit entièrement au plan puissantiel, mais en tant que celui-ci est en train de s'actualiser, de produire de l'effectif. Elle est le mouvement qui, prenant son départ à la langue, passe la frontière qui sépare celle-ci du discours. Mais elle ne va pas au-delà du bord externe de cette frontière : elle s'achève juste au moment où ce qu'elle produit « tombe » dans le discours. La seconde erreur consisterait à découper l'effectuation en deux moments successifs, à s'imaginer que le choix du vocable précédent celui du signifié d'effet convenant à la visée de discours. C'est à cette erreur que peuvent mener, à mon avis, les tentatives théoriques de faire la distinction, au sein du plan puissantiel, entre le système linguistique et la compétence du locuteur<sup>18</sup>. Pensée avec rigueur, l'effectuation me

semble être la pierre de touche qui révèle l'inanité de telles tentatives. La concevoir comme un mouvement qui, partant du système de la langue situé au plus profond de l'esprit, traverserait ensuite, toujours sur le plan puissantiel, un domaine de la compétence plus proche du plan effectif reviendrait en effet à considérer qu'on décide par exemple d'employer le mot *bureau* avant d'opter pour l'un de ses trois emplois fondamentaux. Or, l'intuition la plus immédiate, la plus empirique contredit cette vision des choses : on sent bien qu'en réalité, la pensée en instance d'expression ne fait jamais appel à un vocable sans connaître déjà la signification qu'elle va lui donner. C'est simultanément qu'elle choisit *et* le mot, *et* celui de ses signifiés d'effet qui convient à la visée de discours. La raison en est que, dans le système de la langue, *un signe linguistique et ses emplois fondamentaux sont toujours dans un rapport de réciprocité immanente*, les seconds constituant comme les différentes voies d'un aiguillage, d'une bifurcation intrinsèque au premier. Mais cet aiguillage ou bifurcation ne concerne que le plan puissantiel. À partir du moment où il y a visée de discours, une des voies possibles a déjà été choisie<sup>19</sup>. Ainsi, dans la phrase : *Paul se rend tous les jours à son bureau*, il n'y a évidemment pas eu la moindre hésitation quant au signifié d'effet : il ne pouvait s'agir que du deuxième des trois emplois fondamentaux de *bureau*. S'il y a eu hésitation, elle aura plutôt été d'ordre paradigmique : on aurait pu, par exemple, remplacer *bureau* par *lieu de travail*. Autrement dit : si l'on voulait à toute force maintenir l'idée d'une antériorité (et donc d'un surplomb, d'une transcendence) entre le choix d'un mot et celui d'un de ses signifiés d'effet, on serait obligé de constater que le choix du mot lui-même est précédé par celui d'un de ses emplois fondamentaux ! On voit à quelle genre d'absurdités peuvent conduire les tentatives d'établir une hiérarchie au sein du plan puissantiel.

Dégager les signifiés d'effet d'un mot revient donc à cartographier l'aiguillage ou bifurcation que celui-ci recèle sur le plan puissantiel. C'est cette cartographie que, chronothèse par chronothèse, je voudrais maintenant essayer de faire. C'est elle qui livrera à chaque fois la clé des signifiés de puissance dont se recompose le système verbal de l'allemand. Une comparaison attentive des CH1 des deux langues permet de noter une première différence : alors que le mode quasi-nominal du français présente trois signifiés de puissance, le mode essentiellement nominal de l'allemand n'en

<sup>18</sup> Par exemple chez J.-C. Chevalier, qui parle de *potentiel I* et de *potentiel 2* dans le plan puissantiel en un

<sup>19</sup> Quand la voie choisie est prévue par la langue, il en résulte une expression banale. Qu'au contraire cette voie ne préexiste pas à l'effectuation, et on a un

94  
comporte que deux. À côté du participe passé *gegangen*, il n'existe en effet dans la CH1 allemande qu'un seul autre signifié de puissance apparaissant sous les variantes *gehen* et *gehend*. Si les linguistes ne l'ont pas remarqué jusqu'à présent, c'est que la sémiologie les a induits en erreur là où précisément elle aurait dû les alerter. Constatant qu'il y a deux formes, ils en ont conclu à l'existence de deux signifiés sans voir que la quasi-identité sémiologique de ces formes dénonce au contraire un seul et même signifié de puissance, mais rapporté chaque fois à une partie du discours différente : le substantif pour *gehen*, l'adjectif ou l'adverbe pour *gehend*. Et ils n'ont pas vu non plus que les signifiés *gehen(d)* et *gegangen*, auxquels se restreint la CH1 allemande, incarnent en fait la dimorphie propre aux images-temps germaniques. En ce sens, l'allemand reste plus « germanique » que l'anglais qui, même si la structure de son image-temps demeure fondamentalement dimorphe, n'en possède pas moins en langue trois formes de CH1 correspondant aux mêmes aspects que leurs homologues françaises – *l'anaccompli*<sup>20</sup> pour la construction *to go*, *l'accomplissement* et *l'accompli* pour les formes *going* et *gone*. La CH1 allemande, elle, ne comporte aucune forme ou construction qui représenterait l'anaccompli en langue. Face à l'accompli *gegangen*, on a seulement, avec *gehen* et *gehend*, deux variantes puissancielles de la même valeur d'accomplissement. Cette *méméti* (comme dirait Voltaire) est un fait de langue que dénoncent plusieurs indices. C'est d'abord le même aiguillage puissanciel, la même bifurcation entre signifiés d'effet qu'on retrouve en gros dans ces deux variantes. *Gehen* comme *gehend* sont à cheval sur la frontière qui sépare le plan nominal du plan verbal. Quand *gehen* s'aiguille vers le second, il devient infinitif (cf. supra les exemples 1, 2, 3 et 4). Mais il bifurque tout aussi fréquemment vers le premier et se fait substantif : (8) *Das Betreten der Baustelle ist verboten / Il est interdit de pénétrer sur le chantier* (littér. \**Le pénétrer du chantier est interdit*) ; (9) *Ich rate Ihnen vom Rauchen ab / Je vous déconseille de fumer* (littér. \**Je vous déconseille du fumer*) ; (10) *Beim Hinausgehen merkte er, daß er seinen Schirm vergessen hatte / En*

On sait que Guillaume voit de l'*inaccompli* dans les formes prospectives *marcher* ou *to go*. Cette appellation prête toutefois à équivoque, car elle peut aussi désigner ce dont l'accomplissement n'est pas (encore) arrivé à son terme. C'est pourquoi je lui préfère le terme d'*anaccompli*, proposé par Didier Bottineau. *Anaccompli* exprime sans ambiguïté possible le mouvement ascendant (préfigurant le temps descendant qui apparaîtra dès CH2) vers l'accomplissement qui, à ce stade *in posse*, n'est pas encore entamé.

sor tant, il s'est aperçu qu'il avait oublié son parapluie (littér. \*Au sortir, il...); (11) *Im Vorbeigehen grüßte er uns mit der Hand / Il nous a salué de la main en passant* (littér. \*Au passer, il...). D'un point de vue français, on serait tenté de voir dans ces exemples des cas de substantivation d'infinitifs, phénomène peu répandu dans notre langue où la définition des parties du discours est plus avancée qu'en allemand. Des tournures comme : *On peut apporter son boire et son manger* y restent l'exception. Et quand il arrive à des infinitifs de tomber dans le plan nominal – comme par exemple dans *le lever et le coucher du soleil* –, on a tendance à oublier leur origine verbale et à les considérer comme des substantifs à part entière. Nous venons de voir qu'en allemand, la situation est toute autre. Parler ici d'*infinitifs substantivés* serait erroné, puisque cette dénomination laisserait croire qu'il existe en langue des formes infinitives susceptibles de devenir des substantifs par faits d'effection. *Or, c'est dès le plan puissanciel que ces formes sont autant nominales que verbales.* Ces significés de puissance, il me semble donc préférable, pour rendre compte de leur aiguillage intrinsèque, de les appeler des *substantifs-infinitifs*. Quant à *gehen*, il devient participe présent s'il bifurque vers le plan verbal : (12) *Aus dem Dunkel heraustretend, stand er geblendet im Sonnenlicht / Sortant de l'obscurité, il restait debout, aveuglé, dans la lumière du soleil.* Et il se fait adjetif ou adverbe quand il prend la voie du plan nominal : (13) *Der um 10 Uhr von Köln abfahrende Zug wird 20 Minuten Verspätung haben / Le train partant de Cologne à 10 heures aura 20 minutes de retard<sup>21</sup>*; (14) *Ich fand meine Schwester schlafend / J'ai trouvé ma soeur en train de dormir*; (15) *Sie kam tanzend ins Zimmer / Elle est entrée dans la pièce en dansant.* Mais alors que le signifié de puissance *gehen* tient la balance à peu près égale entre ses emplois nominaux et verbaux, *gehen*, lui, penche nettement vers le plan nominal. Les phrases du type 12 sont rares et relèvent de la langue soutenue. Le langage vivant s'en détourne, qui n'utilise plus guère cette forme que comme adjetif (13) ou adverbe (14 et 15). Ce qui amène les grammairiens allemands à dénier à *gehen*, qu'ils appellent *le premier participe*, le statut de forme verbale : *Das 1. Partizip kann nur wie ein Adjektiv gebraucht werden ; es ist keine Form des Konjugationssystems / Le 1<sup>er</sup> participe ne peut être employé que comme adjetif ; il n'est pas une forme du*

<sup>1</sup> Notons que *abfahrende* est à la fois adjetif (comme le montre sa dé-sinence *-e*) et verbe (puisque il accepte des compléments circonstanciels). Une telle forme hybride serait impossible en français, où l'on distingue soigneusement les adjectifs verbaux des participes. Preuve supplémentaire que la définition des parties du discours y est plus stricte qu'en allemand.

système de la conjugaison (Drosdowski et autres, 1984 : 194). Ainsi, de même que nous avons dénommé *substantifs-infinitifs* les formes comme *gehen*, nous appellerons *adjectifs-1<sup>er</sup> participes* celles du type *gehend*, mais en insistant cette fois sur le premier composant.

Revenons maintenant sur la *mêmeté* du signifié de puissance de *gehen* et de *gehend*. De 8 à 15, on aura constaté que c'est bien la même valeur d'accomplissement qui est à l'œuvre dans ces deux formes. Mais il existe encore un autre indice de cette *mêmeté* : quand il s'agit d'acquérir en discours une signification d'anaccompli, elles utilisent toutes deux la même construction endophrastique avec la préposition *zu* (de même origine que l'anglais *to*). Parlant par exemple de négociations qui doivent encore avoir lieu, on pourra dire indifféremment : (16) *Die Verhandlungen, die noch zu führen sind... / littér. \*Les négociations, qui sont encore à mener...* ou bien (17) *Die noch zu führenden Verhandlungen... / littér. \*Les encore à menant(es) négociations...* Étonnante du point de vue français, cette dernière construction met en évidence ce qui sépare le 1<sup>er</sup> participe allemand de notre participe présent. Quant à l'autre construction endophrastique qui permet à *gehen* d'exprimer l'anaccompli (la parastase, commune à toutes les langues germaniques, qui consiste à faire précéder l'infinitif d'un auxiliaire à valeur prospective – cf. supra 2), mentionnons pour mémoire qu'au cours de son histoire l'allemand a envisagé de l'utiliser également pour *gehend*, même si la glossogénie n'a finalement pas retenu les constructions du type *\*er wird gehend / littér. \*il deviendra allant.*

Comme *gehen* et contrairement à *gehend*, l'*adjectif-2<sup>e</sup> participe* *gegangen* bifurque aussi souvent vers le plan verbal que vers le plan nominal. Il peut parfois, dans la langue soutenue, servir de verbe à des participiales comparables à celles du français : (18) *Vom plötzlichen Einbruch der Nacht überrascht, war er ohne Orientierung / Surpris par la tombée soudaine de la nuit, il ne savait pas comment s'orienter.* Il peut aussi être employé comme adverbe : (19) *Der Ober kam herbeigeeilt / Le serveur est arrivé en tout hâte.* Mais ses deux signifiés d'effet les plus fréquents ressortissent l'un au plan verbal (les constructions de la conjugaison – cf. supra 5, 6 et 7) et l'autre au plan nominal, où il se fait adjectif : (20) *Die von allen erwartete Nachricht wurde endlich mitgeteilt / La nouvelle attendue de tous a enfin été annoncée*<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> On retrouve chez cet adjectif-2<sup>e</sup> participe *erwartet* la même ambivalence que plus haut chez l'*adjectif-1<sup>er</sup> participe abfahrend* (cf. exemple 13 et 14).

Ainsi, des trois formes de la CH1 allemande, deux (*gehen* et *gegangen*) connaissent à peu près autant d'emplois nominaux que verbaux, tandis que la troisième (*gehend*) favorise les signifiés d'effet nominaux. C'est ce bilan d'ensemble qui m'a conduit à désigner cette chronothèse du nom de *mode quasi-verbal ou essentiellement nominal*. Et à lui assigner la position L-1 en deçà de la limite Lo qui sépare le plan nominal (univers-espace) du plan verbal (univers-temps), alors que la CH1 française occupe la position L1 au-delà de cette limite (cf. fig. 1 et 2). Des infinitifs et participes français, Guillaume a dit qu'ils étaient des formes verbales aussi proches que possible du plan nominal sans cesser pour autant d'être des verbes. On pourrait inverser la formule et dire des infinitifs et participes allemands qu'ils sont des noms aussi proches que possible du plan verbal sans quitter pour autant le plan nominal.

Les grammairiens allemands appellent *Konjunktiv 1* la forme *er gehe*, qui est construite à partir de la racine non-mémorielle *g\*h*, et *Konjunktiv 2* la forme *er ginge*, qui l'est à partir de la racine mémorielle *g\*ng*. Tout comme les deux formes du subjonctif français (*qu'il marchât* et *qu'il marche*), celles du *Konjunktiv* sont portées par le temps ascendant et subjectif dans le cadre du temps-univers descendant et objectif. Et comme pour le subjonctif, l'une des deux formes du *Konjunktiv* est en train de prendre le pas sur l'autre et de la reléguer dans le registre de la langue soutenue. Dans un cas comme dans l'autre, on s'achemine donc d'une proposée comprenant deux formes à une transformée n'en comptant plus qu'une. Mais les ressemblances s'arrêtent là, puisque la forme qui l'emporte est la mémorielle en allemand et la non-mémorielle en français. Si, comme le dit Guillaume après Diderot, les lumières de la fin éclairent les ténèbres du commencement, on est donc en droit de voir en *er ginge* et en *qu'il marche* les valeurs essentielles respectives de ces modes, ce à quoi devait aboutir chacune des évolutions glossogénétiques.

D'une manière générale, les signifiés de puissance des deux modes diffèrent essentiellement, et les effets de sens qu'ils permettent sont par conséquent loin de toujours se recouper<sup>23</sup>. Guillaume a montré que l'opposition subjonctif/indicatif, qui en français moderne concerne surtout les *idées regardées* exprimées par des propositions complétives, marque une discrimination dans le rapport entre la pensée et la réalité qui lui est extérieure. C'est la matière de l'*idée*

<sup>23</sup> Aussi est-il regrettable que des grammaires françaises de l'allemand et des grammaires allemandes du français continuent de confondre les deux dénominations. Alors que par souci didactique, il faudrait au contraire

*regardante* (exprimée par la proposition introduisant la complétive) qui opère cette discrimination : que cette matière comporte un peu plus de pensée et un peu moins de réalité (comme dans *souhaiter que* ou *il est possible que*), et l'on a le subjonctif dans l'idée regardée ; qu'au contraire elle présente un peu moins de pensée pure et un peu plus de réalité (comme dans *espérer que* ou *il est certain que*), et l'on a l'indicatif. Mais pensée et réalité restent de toutes façons inséparables, elles constituent un ensemble bipolaire que traverse le seuil de discrimination et à l'aune duquel est évaluée la matière de l'idée regardante. Le statut du *Konjunktiv* au sein du système verbal allemand est très différent. Ce que ce mode sépare, ce qu'il isole de la réalité représentée par les trois autres chronothèses, c'est la pensée considérée en et pour elle-même, comme un bloc monolithique. Tout *Konjunktiv* apparaissant en discours détache la pensée, la donne à voir de l'extérieur, à partir de ce qui n'est pas elle. Les emplois fondamentaux du *Konjunktiv* sont assez nombreux, mais on peut les subsumer sous deux grands significés d'effet : *l'hypothèse* et *le discours rapporté*. L'hypothèse, ce sont par exemple les phrases conditionnelles de type irréel du présent ou du passé, dans lesquelles le *Konjunktiv* traduit à la fois nos imparfaits et nos conditionnels : (20) *Das wäre schön, wenn ewiger Friede herrschte / Ce serait beau s'il régnait une paix éternelle* ; (21) *Wäre ich an seiner Stelle gewesen, hätte ich gehandelt / Si j'avais été à sa place, j'aurais agi*. Au recul temporel du français – qui utilise les formes lourdes de l'indicatif, celles présentant l'incidence sur décadence engagée – correspond donc ici un *recul modal* de l'allemand. Correspondance qu'on retrouve d'ailleurs au discours rapporté, puisque ce sont ces mêmes formes qu'y traduit le *Konjunktiv* : (22) *Der Angler sage, daß sie plauderten und das Wasser steige/stiege / Le pêcheur dit qu'ils bavardaient et que l'eau montait* ; (23) *Betty sage, dieses Bild habe / hätte sie immer besonders geliebt / Betty dit qu'elle avait toujours particulièrement aimé ce tableau*. On voit en quoi consiste, à l'intersection des deux significés d'effet *hypothèse* et *discours rapporté*, le signifié de puissance du *Konjunktiv* : *en une occurrence de pensée dont le rapport à la réalité n'est pas pris en considération*.

Par définition, une hypothèse n'a pas d'autre existence que mentale, du moins au moment où on l'énonce. Et il en va de même du discours rapporté : l'emploi du *Konjunktiv* y est le signe qu'on ne relate pas la réalité, mais la pensée d'autrui. Peu importe que cette dernière soit mensonge ou vérité, erreur ou juste vision des choses, œuvre rêverie ou rigoureuse description des faits. Peu importe son

psychomécanique subjonctif/indicatif. Le *Konjunktiv* se borne à mettre en scène une existence autonome de la pensée.

La raison qui amène Guillaume à refuser à l'impératif français le statut de mode de langue, c'est l'absence de toute forme qui lui soit propre dans le paradigme de la conjugaison. L'impératif empruntant ses formes au subjonctif ou à l'indicatif, il n'existe pas en tant que tel, c'est-à-dire en tant que chronothèse, dans la chronogénése du français et constitue seulement un mode de discours (Guillaume, 1993 : 157). Le raisonnement me paraît si convaincant que je ne vois pas ce qu'on pourrait y objecter. Et c'est précisément parce que je prends au grand sérieux cet argument de Guillaume que je suis forcé de faire de l'*Imperativ* allemand un mode de langue ! Pour la simple raison que ce mode comporte des formes qui lui appartiennent en propre. La grammaire Duden donne la liste suivante de verbes formant leur *Imperativ* par alternance vocalique (remplacement de la voyelle centrale -e- par -i(e)-) : (24) *Lies ! wirf ! birg ! stirb ! verdirb ! iß ! Miß ! sprich ! vergiß ! nimm ! hilf ! quill ! gib ! schilt ! wirb ! sieh ! Lis ! lance ! cache ! meurs ! gâte ! mange ! mesure ! parle ! oublie ! prends ! aide ! Jaillis ! donne ! réprimande ! recrute ! vois !* (Drosdowski et autres, 1984 : 174). Je suis conscient des critiques que ma décision hétérodoxe risque de susciter parmi les linguistes guillaumiens. Pour refuser à l'*Imperativ* le statut de mode de langue, on arguera sans doute des lacunes de son paradigme. Seule est concernée la 2<sup>e</sup> personne, les formes des autres personnes n'étant jamais spécifiques à l'*Imperativ*. De plus, c'est une minorité de verbes qui présente des formes exclusivement impératives. Même si la liste ci-dessus était exhaustive, elle n'en serait guère plus longue pour autant. Comme la plupart des verbes utilisent à l'*Imperativ* des formes empruntées au *Konjunktiv* ou à l'*Indikativ*, on m'objectera que dans le fonds la situation n'est pas aussi différente que cela de celle du français. Je répondrai que la linguistique de positions enseigne précisément à ne négliger aucun fait sémiologique, et que ce sont souvent les anomalies, plus que les formes régulières, qui dénoncent les psychomécanismes. À mon avis, on aurait tort de voir dans ces quelques verbes forts résistant à la normalisation une séquelle héritée de la nuit des temps, un dernier carré destiné à être réduit. Il ne s'agit pas seulement ici d'un de ces cas de *convenance suffisante* où la sémiologie ne reflète pas entièrement la systématisation psychique. Car l'allemand a eu le choix. Des formes normalisées d'*Imperativ* (\**Trete ! verspreche ! schelte ! Nehme ! etc. / Avance ! promets ! réprimande ! prends ! etc.*), on en rencontre en effet souvent chez les écrivains des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles (Goethe, Herder, Heine, Börne...).

Preuve que l'usage hésitait. Si on avait eu affaire à un dernier carré, l'allemand tenait là, à ce stade de son évolution, l'occasion de le réduire et de faire de l'*Imperativ* un simple mode de discours. Or il ne l'a pas fait, au contraire : l'usage standard ne reconnaît aujourd'hui, pour ces verbes, que les formes irrégulières (Drosdowski et autres, 1984 : 174, note 1). S'est donc trouvée à l'œuvre, dans la glossogénèse, une force assez puissante pour contrecarrer la tendance à la normalisation et conserver à l'*Imperativ* son statut de mode de langue. Les verbes intégrant -i(e)- à l'*Imperativ* ne constituent d'ailleurs pas le seul indice de ce fait de systématique. Pour nombre d'autres verbes (comme *gehen*, *trinken*, *waschen*...), l'usage hésite entre une forme à désinence -e- et une forme sans -e-. Ainsi, on peut traduire *Va !* aussi bien par *Gehe !* que par *Geh !*. Or, si l'*Imperativ* partage *gehe* avec la 1<sup>ère</sup> personne du présent de l'indicatif et les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup> personnes du *Konjunktiv* 1, en revanche la forme *geh* lui appartient en propre. Et là non plus, il ne s'agit pas d'une séquelle : les formes en -e- ressortissent plutôt au niveau soutenu, tandis que l'usage vivant favorise les formes exclusivement impératives. Ce sont donc ces dernières qui constitueront sans doute la transformée de demain. Tout se passe comme si la communauté germanophone éprouvait le besoin (inconscient, bien sûr !) de maintenir un certain paradigme de formes propres à l'*Imperativ*. À côté de ces arguments fournis par la glossogénèse, il existe encore un autre indice, de type chronogénétique celui-là, qui concourt à faire de l'impératif un mode de langue. Dans un système de conjugaison, il y a toujours une ou deux personnes qui détonnent et se singularisent par rapport aux autres. Et il est chaque fois intéressant de se demander quel psychisme profond exprime cette sémiologie divergente. Guillaume l'a fait pour le français, en mettant en évidence le caractère *double* des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> personnes (*nous* et *vous*) que leur lourdeur tire en arrière, vers le passé, tandis que le reste du paradigme est composé de *personnes simples*, plus légères, aptes à se maintenir dans le présent. En allemand, c'est chez les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personnes (*du* et *er/sie/es*) que la sémiologie des verbes irréguliers dénonce une divergence du psychisme. Or, le moyen que cette sémiologie utilise est celui dont nous venons de voir qu'il sert à construire les formes spécifiques à l'*Imperativ* : l'alternance vocale à l'intérieur de la racine consonantique<sup>24</sup>. Comme à l'*Imperativ*, c'est la voyelle -i(e)- qui, pour ces deux personnes, vient s'insérer dans la racine au présent de l'*Indikativ*. Constater cette parenté, c'est

<sup>24</sup> Moyen d'ailleurs assez archaïque : on se croirait revenus à l'aire seconde de la glossogénèse !

comprendre du même coup le psychisme qui lui est sous-jacent. Car c'est toujours à *quelqu'un* qu'on donne un ordre. Et les *personnes allocutaires* par excellence, dans l'histoire de l'allemand ce sont les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personnes<sup>25</sup> ! La voyelle -i(e)- est donc, au sein de l'*indikativ*, la trace d'un événement qui s'est produit avant lui dans la chronogénèse. Et cet événement, c'est la chronothèse *impérative*, qui trouve tout naturellement sa place entre le *Konjunktiv* et l'*Indikativ*. Si nous prenons par exemple le verbe *sprechen/parler*, nous avons :

Imperativ	Indikativ
<i>Sprich!</i>	<i>Ich spreche</i>
	→ <i>Du sprichst</i>
	→ <i>Er/sie spricht</i>
	<i>Wir sprechen</i>
	<i>Ihr sprecht</i>
	<i>sie sprechen</i>

Cette antécédence de *Sprich !* par rapport à *Du sprichst* et *Er/sie spricht* ne ressortit évidemment pas à une chronologie de discours, mais bien à une chronologie de langue. Jamais l'*Imperativ* ne pourrait avoir cet effet sur l'image-temps achevée que représente l'*Indikativ* s'il n'était lui-même un mode de langue.

Faute de place, il ne va pas être possible de comparer dans le détail les deux indicatifs, la CH3 du français et la CH4 de l'allemand. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de l'étape ultime de la chronogénèse, celle où l'image-temps connaît son plus haut degré d'achèvement : la personne ordinaire a maintenant atteint la réalité dans le cadre du temps-univers objectif et descendant. Autant dire que les deux modes ont beaucoup de points communs qu'il serait fastidieux d'énumérer. Signalons plutôt une différence essentielle, qui découle du fait qu'à l'exception de *gehen(d)* et de *gegan*, toutes les formes de la chronogénèse allemande sont purement incidentes. Contrairement à la CH3 française, la CH4 allemande ne comporte donc pas de formes qui épouseraient le mouvement du temps-univers descendant, autrement dit de formes présentant l'incidence sur décadence engagée (cf. fig. 1 et 2). Cela signifie par exemple que pour l'époque passée, une seule forme allemande, l'*Imperfekt* (*er ging*), doit traduire en discours et le passé simple, et l'imparfait français. Elle y parvient grâce à un mécanisme de bifurcation interne que Guillaume a mis en évidence : l'alternative *cadences brèves / cadences longues*. Cette dernière confère à l'*Imperfekt* une certaine extensibilité : tandis que les cadences brèves correspondent à nos passés simples (formes

<sup>25</sup> On sait que la 3<sup>e</sup> personne a servi jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle de formule de politesse. Ce n'est qu'au 20<sup>e</sup> siècle qu'elle a été remplacée dans cette fonction par la 6<sup>e</sup> personne (*Sie*).

courtes, portées par le seul chronotype  $\alpha$ ), les cadences longues permettent de traduire nos imparfaits (formes longues, aux deux chronotypes  $\omega + \alpha$ ), mais sans que les *Imperfekts* de ce second type ne présentent pour autant une quelconque décadence (encore une fois : la personne ordinaire ne rencontre jamais, dans la chronogénèse allemande, le chronotype  $\omega$ ). Même en cadence longue, l'*Imperfekt* reste purement incident. Et ce qui décide de la cadence, c'est évidemment la matière du verbe, c'est-à-dire son sémantisme. Que l'on compare par exemple les solutions allemande et française dans : (25) *Als sie das Zimmer betrat, verstummten alle / Lorsqu'elle pénétra dans la chambre, tout le monde se tut*; et dans (26) *Als sie das Zimmer betrat, schwiegen alle / Lorsqu'elle pénétra dans la chambre, tout le monde se taisait*. Du côté allemand, nous avons deux verbes différents et un seul temps verbal ; du côté français, un seul verbe mais deux temps verbaux. *Verstummen* veut dire *cesser (brusquement) de parler*. Son sémantisme implique donc une durée plus brève que celui de *schweigen*, qui signifie *ne pas parler*. *Verstummen*, c'est toujours l'affaire d'une fraction de seconde, alors que *schweigen* peut durer des années. Deux verbes viennent donc combiner leurs durées respectives (que l'on pourrait opposer par les signes  $-$  et  $+$ ) à une même forme verbale dont le signifié de puissance est indifférent à la durée (aiguillage interne entre les deux cadences possibles). On voit que la solution française est exactement inverse. Ici, deux temps verbaux dont les signifiés de puissance contrastent quant à la durée (également comme un  $-$  et un  $+$ ) imposent leurs amples respectives à un seul et même verbe, et lui confèrent par là une polysémie couvrant le sémantisme de deux verbes allemands. La bifurcation intrinsèque et l'extensibilité qui en résulte ne sont plus maintenant le fait de la forme verbale, mais de la forme lexicale. Cet exemple illustre bien une vérité souvent rappelée par Guillaume : les langues appartenant à un même niveau de civilisation sont capables de rendre les mêmes services à l'expression humaine, mais en recourant chacune à des moyens différents.

### Bibliographie

BERGSON, Henri, *Oeuvres*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 1611 p.

CHEVALIER, Jean-Claude, Un nouveau passage du Nord-Ouest (de la langue au discours, du sémiotique au sémantique), *Bulletin Hispanique* t.87, n°3/4, juillet-décembre 1985, 337-361.

DROSDOWSKI, Günther, et autres, *Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, Bibliographisches Institut Mannheim/Vienne/Zürich, Dudenverlag, 1984, 804 p.

GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 5 (année 1956-1957)*, Québec/Lille, Les Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1982, 309 p.

GUILLAUME, Gustave, *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Librairie A.-G. Nizet/Presses de l'Université Laval, 1984 (1964), 287 p.

GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 7 (année 1945-1946, série A)*, Québec/Lille, Les Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1987, 358 p.

GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 8 (année 1947-1948, série C)*, Québec/Lille, Les Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1988, 377 p.

GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 9 (année 1946-1947, série C)*, Québec/Lille, Les Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1989, 191 p.

GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 10 (année 1943-1944, série A)*, Québec/Lille, Les Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1991, 486 p.

GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique 12 (année 1938-1939)*, Québec/Lille, Les Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille, 1993, 412 p.

JOLY, André, Contribution à l'élaboration d'une syntaxe générale : éléments pour une syntaxe psychomécanique de l'énonciation, dans LESAGE, René, *Systématique du langage 1*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1984, 261-276.

Laurence BOUGAULT  
Université RENNES II

LA THÉORIE DES PARTIES DU DISCOURS DE GUSTAVE  
GUILLAUME ET SON APPLICATION DANS L'APPROCHE  
STYLISTIQUE DE L'HERMÉTISME POÉTIQUE

*La pensée [...] a une géographie avant d'avoir une histoire.* (Deleuze, 1969 : 152)

Le problème de la stylistique tient à ce qu'elle doit emprunter son matériau théorique aux autres sciences humaines faute de rester dans un discours vague.

En tant que discipline frontalière, elle doit en premier lieu trouver parmi les différentes écoles des théorisations qui lui permettent de cerner au mieux l'objet de langue très particulier qu'est le texte littéraire.

Si le but de la stylistique est de « rendre compte de l'interdépendance entre l'expression et le contenu d'un énoncé » (Perrin-Naffak, 1997) pour reprendre l'expression de Mme Perrin-Naffak, la théorie proposée par G. Guillaume offre l'incomparable avantage de réfléchir sur le *sens* que véhiculent en soi la matière et la forme du mot, aboutissant à la partie du discours. Guillaume lui-même ne se privait d'ailleurs pas d'excursions toutes stylistiques sur la valeur d'un imparfait par exemple, ou d'un participe en *-ant*. J'en citerai une pour le plaisir (Guillaume, 1986 : 94) :

De la construction : *J'ai vu des mères DÉPOUILLER leurs enfants* à celle qu'emploie Balzac : *J'ai vu des mères DÉPOUILLANT leurs enfants*, il y a une différence stylistique. Le participe en *-ant* apporte avec lui une plus grande intensité d'expression ; et cela vient de ce qu'il met sous les yeux un procès déjà engagé pour partie dans la réalité, du côté de l'effet, par franchissement de la ligne de partage de l'inaccompli à l'accompli, tandis que l'infinitif maintient l'esprit en deçà de l'effet, du réel proprement dit : le verbe se présentant tout entier du côté de la puissance, qui est celui de l'inaccompli.

Un autre avantage de la théorie guillaumienne est de réfléchir en premier lieu non sur le phonème ou le lexème, mais sur le *mot* contrairement à certaines écoles linguistiques. Cette approche permet alors de rester au plus près des métadiscours des écrivains eux-mêmes qui raisonnent toujours en terme de « mot » ou de « vocable »

et jamais en terme d'unités plus petites hormis peut-être le phonème qui est en général perçu dans sa relation au sens du mot.

En ce qui concerne le problème spécifique des *parties du discours*, un certain nombre de remarques s'imposent lorsqu'il s'agit de l'observation de textes littéraires, en particulier de ce que certains classent parmi les textes « très littéraires », c'est-à-dire, en terme générique, la poésie, et plus encore la poésie hermétique.

Les modèles guillaumiens permettent de réfléchir efficacement au problème de *l'ordre des parties du discours* dans la phrase qui est fréquemment vécu et interprété par les stylisticiens comme un « écart » par rapport à une norme linguistique elle-même problématique, renvoyant à l'univers des valeurs affleurant dans les grammaires du « bon usage ». Plutôt que cette notion d'écart à la fois subjective et aléatoire, Guillaume offre au stylisticien une réflexion systématique qui aboutit en particulier à la notion d'incidence (Guillaume, 1971 : 149) :

La théorie du mot conduit à la théorie des parties du discours. Et avec la théorie des parties du discours apparaît la question capitale, [...] de ce que j'appelle le régime d'incidence. Dans le cas du substantif l'incidence est précoce : c'est une incidence de langue ; dans le cas de l'adjectif l'incidence est tardive : c'est une incidence de discours.

L'opposition incidence de langue/incidence de discours qui apparaît comme un doublet tardif de l'opposition incidence interne/incidence externe, montre bien que, pour Guillaume, rien n'est figé dans le langage, et que tout s'organise selon des mouvements de pensée très abstraits et très généraux à l'intérieur desquels le discours peut *jouer*. La théorie de l'incidence permet de réinterpréter des effets de sens tirés du déplacement des mots, de comprendre comment, par exemple, un adjectif, déplacé, peut fonctionner comme adverbe et devenir incident à une relation syntaxique et non plus à un substantif, comme dans cette phrase tirée d'un poème de Francis Ponge intitulé « La Bougie » :

Sa feuille d'or tient *impassible* au creux d'une colonnette d'albâtre à un pédoncule très noir (*Le Parti-pris des choses*)

Tournure souvent préconisée par les auteurs de la Pléiade, la recatégorisation impropre de l'adjectif en adverbe permet un gain phonique évident tant rythmiquement (l'adjectif est plus court) que du point de vue harmonique. On opposera à une interprétation aujourd'hui en vogue selon laquelle « *impassible* » serait en structure attributive elliptique, l'analyse de l'incidence de « *impassible* » à la

relation syntaxique sujet-verbe, dans la mesure où (1) la tradition poétique va dans le sens d'une lecture d'« impassible » comme adverbe, (2) du point de vue sémantique, c'est moins « la feuille » qui est « impassible » que sa relation à la « colonnette d'albâtre » « par un pédoncule très noir », ou pour paraphraser, ce n'est pas la flamme qui est impassible, mais la manière dont elle tient à la bougie.

On pourrait lever d'autres ambiguïtés d'interprétation du même ordre, par exemple trouver une explication élégante à la juxtaposition de deux substantifs dans la tournure célèbre d'Agrippa d'Aubigné : « un fresre sang », qui se laisse aisément comprendre elle aussi comme une recatégorisation impropre du substantif « fresre » en adjetif, recatégorisation permise par la langue dans la mesure où il suffit de modifier l'incidence du nom pour en faire soit un adjetif (on aura alors une incidence externe) soit un substantif (on aura alors une incidence interne). L'ordre des mots, dans l'exemple qui précède, ainsi que le sens de l'énoncé permettent de comprendre que « fresre » est dans une relation d'incidence externe à « sang » et donc, employé comme adjetif. La souplesse de la langue alliée à sa cohérence intrinsèque permet alors de réduire les ambiguïtés sémantiques de tel ou tel texte, mais aussi de mettre en évidence les raisons mêmes de son expressivité. Ainsi, « fresre » est-il plus expressif non seulement parce qu'il est plus court, mais aussi parce que le substantif insiste sur la consubstantialité de la relation fraternelle, laquelle est pourtant rapportée au « sang » dans le but d'accentuer l'atrocité du fratriicide. Guillaume évoque d'ailleurs ce problème de la recatégorisation impropre dans les *Leçons de 1944-45*, (Guillaume 1991 : 116) :

Dans le cas où *maison* s'adjective, comme dans *choucroute maison*, les indications de genre, de nombre, de personne, de cas se dissipent et celle d'incidence interne est remplacée par celle d'incidence externe, le mot *maison* étant devenu transportable à des supports situés en dehors de ce qu'il signifie. Pour ce qui est de la partie du discours après ce traitement, si elle n'est pas tout à fait un adjetif, elle est quelque chose de très approchant.

La théorie des parties du discours de Guillaume permet donc bien souvent au stylisticien de démêler le sens du texte et de mettre en avant les mécanismes linguistiques profonds qui président à l'expressivité de tel ou tel tour de langage.

Lorsque je me suis penchée sur l'observation de textes comme *Illuminations* de Rimbaud, d'autres nécessités sont apparues dans la mesure où :

- (1) certains critiques, parmi les plus sérieux, qualifiaient le discours rimbalien (mais aussi le discours mallarméen et beaucoup d'autres) d'*agrammatical*, ce qui m'a toujours paru des plus curieux.
- (2) le texte rimbalien est en outre remarquablement *dynamique* : un parcours spatial qui pourrait être rattaché au descriptif si n'était une mise en mouvement très marquée de l'espace.

Introduire la notion d'« *agrammaticalité* », c'est supposer que le discours peut sortir du pensable et du pensé, et donc de la grammaire, qui en est issue, ce qui me paraissait d'une part peu réaliste, de l'autre peu rentable du point de vue de l'étude des textes. Si l'on peut admettre que tous les essais linguistiques n'aboutissent pas, il est plus difficile de croire qu'un écrivain, qui maîtrise et sa langue et son aboutissement en discours, utilise des formes inconvenantes pour l'esprit humain. Ou alors la littérature n'a pas de sens. Je suis donc partie du postulat suivant : si les écrivains, en particulier les poètes, déplacent l'ordre des mots, ça n'est pas seulement pour faire « joli » ou « bizarre » ou « poétique », c'est tout simplement parce qu'ils désirent signifier autre chose et que le déplacement de l'ordre des parties du discours a un effet direct sur le sens véhiculé par l'énoncé. Or, j'ai trouvé un écho favorable à ce postulat dans les *Leçons de linguistique de G. Guillaume*, en particulier dans la série B de 1948-49 où Guillaume insiste sur la relation corrélatrice entre langue et discours (Guillaume, 1971 : 94) :

Dans notre terminologie – qui par là se distingue de la terminologie saussurienne en un point non dénué d'importance – langue et discours sont des termes recouvrant des réalités corrélatives. Il ne peut exister de discours sans langue, et là où il y a langue, et là seulement, il y a possibilité de discours.

Face à des textes dits hermétiques, voire illisibles, il est particulièrement important de garder à l'esprit l'idée que le système psychique est partout intégrant par rapport aux cas particuliers mis en œuvre par chaque individu. Si l'on part de ce postulat, rien ne sort de la langue. La notion d'*agrammaticalité* perd son sens et chaque texte, le plus incompréhensible soit-il, peut être étudié en fonction de la systématique de la langue dans laquelle il a été écrit. Deux lois sont alors prééminentes pour comprendre le fonctionnement textuel : celle de « la cohérence des parties au sein de l'entier constitué intégrant » qui préside à l'établissement du système sémiologique et celle de « la

*suffisance expressive* » (Guillaume, 1971 : 17) qui rend le système effectif en discours.

Le problème du dynamisme textuel trouve quant à lui un écho plus profond encore dans les modèles théoriques guillaumiens. Guillaume est en effet le seul à avoir pensé de façon aussi complète et approfondie le langage au moyen de modèles spatiaux non pas statiques mais dynamiques, non pas autonomes mais liés aux mouvements de pensée par quoi l'homme prend place dans l'univers. Ces modèles spatiaux dynamiques répondent à une double préoccupation des poètes. (1) Ceux-ci ne cessent d'affirmer une conception du poème comme espace. (2) Le texte poétique est en quête de formes dynamiques capables de rendre compte de la mobilité, de la mutabilité et de la diversité du monde aussi bien affectif que sensible et intellligible. C'est ce que nous voudrions étudier pour terminer.

#### Dynamique de l'espace linguistique selon G. Guillaume

La psychomécanique de G. Guillaume pense les phénomènes linguistiques comme *continuum* s'ouvrant sur le général ou se fermant sur le particulier dans un jeu de tensions ininterrompu. Pour lui, la langue est quelque chose d'éminemment *dynamique* (Guillaume, 1992 : 68) :

Les symboles grammaticaux de la langue recouvrent du mouvement, leur matière est mouvement. Le principe que l'on vient de rappeler est nouveau et, pratiquement, très important.

G. Guillaume voit la langue à la manière d'un flux qui, pour très organisé et très réglé qu'il soit, ne cesse de circuler. On passe de l'image architecturale de la langue des grammaires traditionnelles à une image électro-physique.

L'*a priori* théorique repose sur l'idée que les signes ne sont que des indices de mouvements de pensée sous-jacents dynamiques plus complexes et plus riches qui restent toujours à déchiffrer. G. Guillaume envisage une langue parcourue par des forces et des tensions qui lui communiquent le mouvement, par quoi le *sens* déborde le simple jeu des significations comprises comme points fixes assignés à résidence par le dictionnaire.

La richesse et la modernité du raisonnement viennent de la pensée d'un « haut-profound », ce *haut-profound* étant ce qui échappe à l'analyse des *effets de surface*, analyse à laquelle se consacrent beaucoup de théoriciens du langage contemporains. Pour Guillaume au contraire, il existe un *niveau sub-signifiant* du langage où la

pensée est au plus près de l'univers qu'elle veut saisir à l'intérieur d'elle-même, et où la langue n'est pas encore coupée du monde puisqu'elle le réfléchit : « Le langage humain a son départ [...] non pas au petit face-à-face *Homme/Homme*, mais au grand face-à-face *Univers/Homme* » (*Principes de linguistique*, 1973 : 266). Par la suite, le sens opère à la fois au niveau *psycho-systématique* et pragmatique, puisqu'il a un effet dans l'au-delà du langage, retournant ainsi vers l'univers comme *événement pur*. La relation fondamentale n'est donc pas la relation interpersonnelle interne au langage, mais la relation de l'homme à l'univers qui s'établit à la frontière du monde et du monde du *en-l'homme*.

Qui plus est, à l'intérieur du *en-l'homme*, la profondeur du système persiste, étant donnée la préexistence d'une pensée aphysique. En effet, si pour Saussure, la pensée préexistante au langage n'est pas de la pensée, dans la mesure où la pure négativité du langage (définie par ses oppositions intrinsèques et ses valeurs relatives) interdit toute pensée rationnelle anté-linguistique, en revanche, pour Guillaume, l'existence de cette pensée est primordiale : La langue *informe* la pensée comme la pensée cherche en dehors d'elle-même un signe convenant. Si bien que, au lieu de réduire le langage à la somme de ses manifestations, G. Guillaume part du principe que « le psychisme du mot est beaucoup plus riche que ne le signale sa division sémiologique » (Guillaume, 1992 : 115). La pensée est déjà système et la sémiologie ne sera qu'une *physification* de ce système, plus ou moins adéquate, et tendant vers une adéquation toujours plus grande. Il existe en effet un « mentalisme formel [de la langue] qui n'est point créateur de sa représentation physique qui reste à inventer » (*Langage et science du langage*, 1994 : 276). Il faut donc distinguer la « psycho-sémiologie chargée de "physifier" le mentalisme de la langue » (*ibid.*) et la « psycho-systématique » qui est ce mentalisme formel, « mentalisme de sub-signification » qui assure la transformation du pensé en dicible et qui reste inconnu pour l'usager, mais peut-être pas tout à fait pour l'usager très averti qu'est le poète. Le cheminement de la pensée asémiotique à la langue fonctionne donc selon le mode de l'emprunt :

Une idée ne peut pas inventer pour elle un signe convenant, mais peut trouver pour elle, dans la sémiologie existante, un signe qui puisse lui être transporté, et qui, n'ayant pas été fait expressément pour elle, ne lui est convenant que par la perte de son ancienne convenance. On chemine ainsi. (*Principes de linguistique*, 1973 : 127)

Selon G. Guillaume, le langage satisfait donc aux conditions structurales suivantes :

- (1) mutation de l'indicible en dicible a) mental, b) oral, c) scriptural
- (2) mutation du dicible en dire
- (3) mutation du dire en dit terminal (*Principes de linguistique*, 1973 : 227)

La pensée qui préexiste déborde amplement la langue et se heurte, par certains de ses aspects à la langue comme représentation, laquelle constitue, selon G. Deleuze, une « illusion transcendante » (Deleuze, 1968 : 341). L'épaisseur du langage permet (ou impose ?) donc d'envisager deux niveaux d'appréhension et d'accéder ainsi à des phénomènes sous-jacents qui ne se limitent pas à des mécanismes psychanalytiques et qui fournissent un second niveau de lisibilité, le premier niveau (sémiologique) étant fourni par les signifiés. La structuration du visible peut alors se schématiser ainsi :

Niveau 1 : niveau sémiologique construit par l'organisation logico-syntaxique des signifiés. Lisibilité de surface.

Niveau 2 : niveau systématique du « mentalisme de sub-signification » (Guillaume), c'est-à-dire du rapport que la pensée humaine entretient avec l'univers qu'elle contemple. Lisibilité de fondement.

Le concept guillaumien de *mentalisme de sub-signification* est dynamique et saisit essentiellement le mouvement qui va de l'esprit comme centre particulier à l'univers regardé comme infini. Au cours de ce mouvement, les stases deviennent les points-événements à partir de quoi le pensé se structure et peut se déployer comme sens, ces stases étant souvent les points auxquels se heurte l'esprit, à la fois non-sens, origine du sens, point de retournement du sens. Moments que justement les stylisticiens appellent souvent « écart ».

On se demande alors *comment* le profond, qui est aussi le caché, peut éclairer les mécanismes des effets de surface.

En cherchant en dessous du niveau sémiologique à repérer ces flux sub-signifiants, il est possible d'accéder à un second niveau de lisibilité (le premier niveau étant fourni par les signifiés) qui peut aider à comprendre certains discours souvent considérés comme illisibles. Car s'il existe une illisibilité de surface, au niveau des significations, la langue interdit pratiquement la possibilité d'une illisibilité de fondement dans la mesure où elle est toujours affleurement de la pensée. Cette double structuration du visible autorise dès lors à

comprendre la poésie hermétique non plus du point de vue de la lisibilité de surface (qui appartient au mode de la représentation), mais du point de vue de cette lisibilité de fondement.

Dès lors, il est aussi possible d'envisager une stylistique qui permettrait, par le va-et-vient entre le *vu hypobasique* de la langue et les effets de discours de rendre compte des mouvements de pensée spécifiques qui circulent dans l'œuvre d'un auteur, dans un genre donné, dans la littérature comme catégorie linguistique spécifique.

L'ensemble des théories de Guillaume permettent en définitive d'éclairer quelque peu la logique de certains poèmes hermétiques. En partant d'un critère admis de la littérarité, à savoir que « le discours littéraire est tout entier réflexif, en tant que littéraire » (Molinié, 1993 : 23), il est possible de considérer le texte dit « hermétique » comme un acte de langue qui trahit/traduit le rapport du textuel (langue et discours écrit) à la pensée d'un monde en général (et non d'un référent en particulier). En tant que réflexif, le poème serait avant tout le dit symbolique d'un rapport que l'homme entretient avec ses entours par l'intermédiaire du langage. Ainsi, au lieu de chercher dans une Illumination comme « Métropolitain » la représentation d'une chose vue à l'extérieur, on pourrait tenter de comprendre comment un tel texte explore et exprime le langage, notamment en tant que *mouvement*.

#### Hermétisme rimbaudien : la voyance comme recherche d'une pensée dynamique sub-signifiante

Le problème de l'illisibilité du texte rimbaudien qui trouve écho dans le projet poétique proposé par Rimbaud dans les lettres dites « du voyant » (Rimbaud, 1, 1989 : 137-49) peut être reconstruit utilement à la lumière des théories de G. Guillaume.

Dans ses lettres, Rimbaud pose le programme de ce qu'il appelle la « poésie objective » qui entend prendre une part active dans la société de son temps en raison même de la *voyance* :

Maintenant, je m'encrapule le plus possible. Pourquoi ? Je veux être poète, et je travaille à me rendre *voyant*. (à Izambard, 13 mai 1871),

Le poète est vraiment le voleur de feu. Il est chargé de l'humanité, des *Animaux* même ; il devra faire sentir, palper, écouter ses inventions ; si ce qu'il rapporte de *là-bas* a forme, il donne forme ; si c'est l'informe, il donne de l'informe. Trouver une langue. (à Demény, le 15 mai 1871)

Cette fonction sociale du poète tient au principe même de la voyance comme travail sur la pensée asémiotique (qui a ou non forme, selon l'expression de Rimbaud) que le poète entend solliciter par « un long, immense et raisonné *Dérèglement* de *tous les sens* » (à Demény). Ce dérèglement n'a pas tant pour objet de provoquer des hallucinations que d'explorer l'esprit dans ses formes les moins conscientes, les plus « inconnues ». L'enjeu de la voyance est prométhéen, c'est-à-dire que Rimbaud aspire à donner une langue à ce qui n'en a pas encore, autrement dit à physifier (« Cet avenir sera matérialiste » écrit Rimbaud à Demény) certains aspects de la pensée : « Le poète définirait la quantité d'inconnu s'éveillant en son temps dans l'âme universelle : il donnerait plus – que la formule de sa pensée, que la notation *de sa marche au Progrès*. [...] il serait vraiment *un multiplicateur de progrès !* » (*ibid.*).

L'enjeu de la poésie est donc moins un enjeu pour les sensations et les sentiments que pour la pensée et la langue. Rimbaud cherche le lien qui intimement unit les deux : « toute parole étant idée, le temps d'un langage universel viendra » (*ibid.*). Le programme rimbalduien est donc de créer une langue qui soit au plus près des mécanismes dynamiques de l'esprit : « Cette langue sera l'âme pour l'âme, résumant tout, parfums, sons, couleurs, de la pensée accrochant la pensée et tirant » (*ibid.*), ces mécanismes n'étant pas individuels, mais au contraire collectifs, si bien que toute prise de parole est moins expression du moi que symptôme du mode de penser d'une collectivité, d'où les remarques célèbres :

C'est faux de dire : Je pense : on devrait dire : On me pense. (à Izambard)

Je est un autre. Si le cuivre s'éveille clairon, il n'y a rien de sa faute. Cela m'est évident : j'assiste à l'éclosion de ma pensée : je la regarde, je l'écoute : je lance un coup d'archet : la symphonie fait son remue-ménage dans les profondeurs, ou vient d'un bond sur la scène. (à Demeny)

Rimbaud ne dénie pas le moi, mais la possibilité d'une pensée qui serait purement individuelle. Il insiste d'ailleurs sur l'aspect « profond » du travail qu'opère la langue en l'homme, travail inconscient de mise en forme, de « sémiotisation » de la pensée.

Les réflexions de Rimbaud sur la langue ne laissent de rappeler celles de G. Guillaume : dynamique de la pensée et de la langue, conception d'un système qui trahit sa profondeur par des effets de surface, fonctionnement sub-sémotique de l'esprit... Par rapport à cette conception, la *voyance* apparaît comme un travail de mise au

jour à la fois de la dynamique des processus et de mécanismes subtils par lesquels l'esprit se fraye une voie dans le langage.

Par rapport à ce programme, l'illisibilité dans les *Illuminations* n'est peut-être que la contrepartie nécessaire de l'expression d'une *energeia* de l'esprit et du langage débordant les structures fixes et figées du couple Signifié/Signifiant.

Si l'on prend pour terminer l'exemple de la première partie de l'Illumination « Fairy », on remarque d'emblée que les principales causes d'hermétisme tiennent à un jeu extrêmement subtil sur les potentialités d'interprétation du mot comme l'une ou l'autre partie du discours. Ainsi dans cette phrase :

[L'ardeur de l'été] fut confiée [à des oiseaux muets] [et l'indolence requise]  
[à une barque de deuil sans prix] [par des anses d'amours morts et de  
parfums affaissés].

Une première lecture invite à interpréter la seconde proposition comme une réduplication elliptique de la première : [l'indolence requise] fut confiée [à une barque de deuil sans prix] [par des anses d'amours morts et de parfums affaissés]

Mais dans le même temps, plusieurs facteurs tendent à induire une polysémie de l'ensemble de la proposition :

- (1) le complément d'agent est constitué d'inanimés ;
  - (2) le participe passé *requis* est en emploi adjectival mais garde la possibilité de fonctionner verbalement ;
  - (3) cette possibilité de fonctionnement verbal est réactivée par la présence de prépositions suffisamment abstraites pour pouvoir introduire des compléments compatibles avec le participe passé, du type *requis à quelqu'un par quelqu'un*, *requérir* étant alors employé au sens ancien de *demandeur*.

D'où la possibilité d'analyser la phrase bien différemment :

- la seconde proposition n'est plus désormais une ellipse de *fut confié* mais seulement de l'auxiliaire *fut* ;
  - *requise* n'est plus en emploi adjectival mais verbal ;
  - les compléments prépositionnels ne sont plus incidents à *confier* mais à *requérir* ;

[L'ardeur de l'été] fut confiée [à des oiseaux muets] et [l'indolence] [requise] [à une barque de deuil sans prix] [par des anses d'amours morts et de parfums affaissés].

Cette « syntaxe sous la syntaxe », inhérente aux possibilités de la langue elle-même, autorise donc une seconde lecture, superposée de manière plus ou moins consciente à la précédente, allant parfois jusqu'à s'imposer et rendant dès lors le texte encore plus difficile à cerner. S'il ne permet pas de lever les difficultés sémantiques, ce fonctionnement permet cependant la mise en relief de la profondeur du langage, le discours se déployant soudain non seulement de manière linéaire, mais exhibant la verticalité de la langue en « empilant » des strates syntaxiques. Plutôt que de choisir l'une d'entre elles, de tenter de « réduire l'écart » pour reprendre une expression des stylisticiens, il me semble que la théorie guillaumienne nous invite à saisir la langue comme une structure non pas rigide mais élastique qui cherche d'abord et avant tout des solutions à l'expression de la pensée.

Si le texte est signifiant, si l'on peut juger important de savoir « ce que ça veut dire » il est tout aussi intéressant de voir comment « le style pense la langue », sans perdre de vue que « ça dit ce que ça veut dire, littéralement et dans tous les sens », ce que la linguistique guillaumienne nous autorise peut-être plus qu'une autre à envisager sérieusement.

#### Bibliographie

- DELEUZE, Gilles, *Logique du sens*, Paris, éd. de Minuit, coll. « Critique », 1969.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1945-1946, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)*, Québec/Lille, Presses de l'Université Laval / Presses Universitaires de Lille, 1986.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, série B, Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval / Klincksieck, 1971.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1944-1945, séries A et B, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III) et Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, Québec/Lille, Presses de l'Université Laval / Presses Universitaires de Lille, 1991.
- GUILLAUME, Gustave, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 1973.

MOLINIÉ, Georges, VIALA, Alain, *Approches de la réception : Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF, 1993.

RIMBAUD, Arthur, *Oeuvres*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1989, trois volumes.

Ivan EVRARD  
Aspirant du F.N.R.S.  
Université Libre de Bruxelles

### LA DIATHÈSE : THÉORIE ET DESCRIPTION EN PSYCHOMÉCANIQUE

Notre cadre d'approche de la diathèse est issu du constat somme toute relativement récent qu'il y aurait lieu d'envisager globalement l'ensemble des mécanismes qui affectent, *via* la morphologie du groupe verbal, la structuration de l'énoncé phrasique, organisant autour de ce noyau verbal, les rapports syntaxiques et sémantiques des constituants nominaux. L'inventaire de ces mécanismes livre usuellement cinq configurations possibles : celles que la grammaire traditionnelle désigne sous les termes de « voix active » et « voix passive », la « construction pronominale » (parfois « voix pronominale » ou encore « voix moyenne »), la « construction impersonnelle » (parfois réduite aux « verbes impersonnels » ou « unipersonnels ») et la « construction factitive » ou « causative » (type : *j'ai fait entretenir la chaudière*).

Par rapport à la systématique des parties du discours, nous nous situons donc au niveau du rapport entre nom et verbe. La question principale de ce point de vue est de savoir si la diathèse est une catégorie de langue, dotée d'une morphologie cohérente propre ou un effet de discours, résultant de la convergence sémantico-syntaxique de marques hétérogènes.

Nous présenterons donc les deux options, la première, morphologique, défendue par Gustave Guillaume (désormais GG) lui-même. La seconde, syntaxique et discursive, représentée par Gérard Moignet (désormais GM). L'un comme l'autre ne traite cependant, au chapitre de la voix, que de l'actif, du passif et du moyen ou pronominal. Les travaux de GM sur l'unipersonnel sont cependant incontournables... Y trouverons-nous matière à le contredire et à intégrer en sus le factif ?

#### 1. La voix mixte, étalon de l'approche morphologique de GG

Deux positions servent de repère à la description morphologique de GG : celle de l'auxiliaire *être*, auxiliaire de voix, et celle de l'auxiliaire *avoir*, auxiliaire d'aspect. La forme du verbe est, à la voix active et à l'aspect immanent, simple. Composer son participe passé avec *être* donne une forme passive d'aspect toujours immanent. Composer son participe passé avec *avoir* donne une forme d'aspect transcendant

toujours active. Tel est le cas d'*aimer* (*Leçons*, 1987 : 132) : 1. voix active – aspect immanent premier : *aimer*, 2. voix active – aspect transcendant second : *avoir aimé* ; 3. voix passive – aspect immanent premier : *être aimé*, 4. voix passive – aspect transcendant second : *avoir été aimé*. GG en tire une définition relativement originale de la transitivité d'un verbe comme l'existence des quatre positions résultantes dans sa morphologie. Si l'une d'entre elles est bloquée, le verbe est intransitif : il en va ainsi pour *courir – avoir couru* ou, différemment, pour *arriver – être arrivé* (*id.* : 136-137).

Ce second cas offre la particularité de prendre à l'aspect transcendant la morphologie passive et de constituer une « voix mixte », synthétique en ce que le sujet, pour partie à l'origine de l'action à l'aspect immanent, devient intégralement affecté à l'aspect transcendant.

Cette particularité oppose les verbes (comme *venir, sortir, entrer, mourir*, etc.) à parfait intégrant (il faut avoir atteint le terme de *je sors* pour pouvoir dire *je suis sorti*) et les verbes à parfait dirimant (l'on peut interrompre à tout moment le procès de *je marche* pour pouvoir dire *j'ai marché*). La distinction recouvre en réalité ce que d'autres appellent perfectivité/imperfectivité (voir par exemple Wilmet, 1998<sup>2</sup>: §386, pour qui cet élément d'ordre aspectuel est donné comme enregistré en lexique, mais susceptible de variations en discours).

Le français connaît par ailleurs une autre voix synthétique, c'est la « voix moyenne ». Le dédoublement du sujet y pose tantôt clairement en coindexation l'agent du procès et son patient (type : *je me lave*) ; tantôt il y indique ou rappelle, alors purement formel, l'impossibilité qu'il y a de faire la part entre des rôles sémantiques en la personne du sujet. Il en résulte que l'apport du participe s'établit également, à l'aspect transcendant, dans le cadre du seul rapport sujet – verbe, d'où la morphologie en *être + participe passé*.

L'analyse de la prédictivité du participe passé complète le dispositif d'étude des voix chez GG et le mène déjà de syntaxe. GG en présente la description comme suit (*Leçons*, 1987 : 161-162 – nous ajoutons les exemples numérotés) :

voix active		voix passive		p.p. adj.
A	B	C	D	E
aimer	avoir aimé	être aimé	avoir été aimé	aimé

- a) un participe passé verbal actif de position B et de composition B ; soit B/B, lequel participe est invariable ;



(1) *J'ai mangé une pomme / J'ai marché*

- b) un participe verbal passif premier, de position C et de composition identique C ; soit C/C. C'est celui qu'on a dans *je suis estimé = on m'estime* ;
- c) un participe passé verbal passif second, de position D et de composition identique D ; soit D/D. C'est celui qu'on a dans *je suis blessé = on m'a blessé = j'ai été blessé* ;
- d) un participe passé adjetif passif, de position E, dont le comportement est exactement celui d'un adjetif. La composition de ce participe est C ou D. Exemple pour C : *un homme estimé*. Exemple pour D : *un homme blessé* ;
- e) un participe passé adjetif actif, de position E et de composition B, dont le comportement diffère très peu du participe passé verbal actif, de position B et de composition B. Dans la langue actuelle, la différence, purement cinétique, consiste en ce que le participe passé adjetif actif est récurrent et s'accorde avec l'objet antéposé au groupe verbal ; tandis que le participe passé verbal actif est précurseur et invariable.

(2) *La pomme que j'ai mangée*

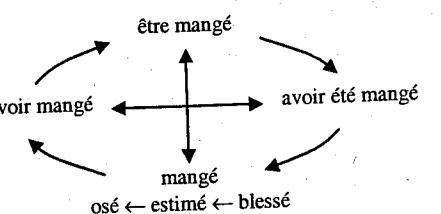
Et d'après les exemples suivants :

(3) *un homme osé (= un homme qui ose), une personne entendue (= une personne qui s'entend à ce qu'elle fait)*

traités par GG lui-même comme des cas marginaux d'emplois « moyens » du participe passé (*id.* : 147), il faut joindre aux précédents un participe passé adjetif actif de position E et de composition A, qui a – comme E/C ou E/D – le comportement d'un adjetif et qu'on rapprochera de ces exemples repris à Marc Wilmet (2000 : 267) :

(4) *une théorie loin cherchée, le journal parlé, un ramoneur juré, un fils dégénéré, un homme réfléchi, un taxi stationné au coin de la rue*

La combinaison de la voix, du marquage de l'antérieur et de la prédictativité verbale ou adjective du participe passé livre donc le schéma circulaire suivant :



La boucle est bouclée, mais ajoutons cette remarque faite par GG à propos de la différence entre E/C et E/D, et qui nous amène du rapport sémantique entre le participe passé et les actants du noyau verbal, à l'opposition de lectures résultatives et/ou processives pour les structures *être + participe passé* (*Leçons*, 1987 : 143) :

*Je suis blessé* évoque un état résultatif. *J'ai été blessé* évoque davantage l'événement duquel découle le résultat, qui est la blessure. [...].

La forme antérieure constitue un « au-delà de la passivité » (*ibid.*). La lecture résultative pose la lecture processive comme antérieure, en même temps qu'elle réduit la part d'agentivité qui accompagne la réalisation du procès.

Nous tirons de tout ceci que, dans les exemples (5a-i), il faut interpréter les emplois de *être* comme tous d'ordre copulaire, avec une tendance croissante, pour la forme verbale, à valoir une interprétation processive et à marquer l'accompli, de même que le sujet, de simple support grammatical de la prédication, reçoit avec de moins en moins de contestation possible un rôle d'agent (Evrard, à paraître).

- (5) a. *La mer est salée / La poire est sucrée*
- b. *La jeunesse est enfuie / Pierre est évanoui*
- c. *Je suis blessé [= j'ai été blessé = on m'a blessé]*
- d. *Je suis estimé [= on m'estime]*
- e. *Le vaisseau est aluni (à 5h46 temps universel*
- f. *Je suis sorti (hier)*
- g. *La maison s'est bâtie*
- h. *Les enfants se sont tus*
- i. *Elles se sont lavées*

Cette co-proportion d'aspect et de voix ne fournit pas de hiérarchie entre les valeurs aspecto-temporelles et le critère sémantico-syntaxique. Les textes de GG ne permettent pas d'établir une telle hiérarchie. GM, par contre, en ouvre la voie.

## 2. La diathèse, fait de syntaxe : l'option discursive de GM

Si pour GM la diathèse reste du domaine du verbe et implique qu'il soit tenu compte d'assez près de sa morphologie (notamment pour les rapports de la voix et de l'aspect), c'est surtout sur le second élément de la réflexion de GG, soit la prédictativité du participe passé, élargie à la prédictativité du verbe en général qu'il fonde sa théorie des voix. Cette prédictativité est interprétée comme le rapport sémantico-syntaxique, l'incidence, du sujet au verbe. La conception est donc en grande partie discursive (GM conteste à plus d'une reprise l'existence d'une morphologie cohérente de la voix en français).

Au départ du constat que les « rôles » *agent* et *patient* sont inopérants à leur sens strict pour catégoriser sémantiquement le sujet d'un verbe français, GM en propose une lecture radicalement abstraite, voire formelle, comme support de causation ou support d'effection : la « sémantèse » verbale représente une opération qui s'origine à une source, représentée comme causale (sans que cette causalité doive être réelle), déploie son opérativité et se résout au moment d'atteindre son plein effet, son résultat. En schéma :



Selon qu'il est pris départ dans la phrase, au support de causation ou au support d'effection (soit en gros : l'objet), on aura affaire à un actif ou à un passif.

De cette conception discursive sémantique abstraite à une conception discursive syntaxique, il n'y a qu'un pas, que GM franchit dans son article publié en 1980. Revenant au point de départ morphologique de la théorie guillaumienne des voix, il distingue un mode de prédication verbale en *être* et un mode de prédication verbale en *avoir*. La différence réside dans ce que le paradigme en *être* subordonne syntaxiquement et sémantiquement – c'est-à-dire rapporte au sens strict – le prédicat au sujet, tandis que le paradigme en *avoir* pose syntaxiquement et sémantiquement ce prédicat en face du sujet avec une autonomie quasi équivalente. Dans le premier cas, la tension verbale est, en elle-même, éteinte. Dans le second, elle est maintenue pour elle-même.

Il en ressort une diathèse non tensive ou « étantive » (type : *La mer est bleue*) avec le cas particulier de la diathèse détensive (type : *Pierre est frappé*) et une diathèse tensive ou « ayantive », soit intensive (type : *je marche*), soit extensive (type : *je mange une pomme*), soit rétro-tensive (type : *je me lave – la maison se construit – il s'évanouit*).

À l'aspect transcendant, la sémantèse verbale est tout en détension (ce que rend le participe passé, « forme morte du verbe ») : « le support d'entrée en tension est situé hors de l'événement, lequel est dépassé » (Moignet, 1980 : 277). Il y a cependant « possibilité [...] de créer un second verbe consécutif du premier, par la mise en œuvre de l'opérativité d'un verbe auxiliaire » (*ibid.*). Le français connaît deux types d'opérativité, disons avec GM, mémorielle : l'une en *avoir*, l'autre en *être*. On retrouve bien entendu la distinction fondamentale à l'origine du système des voix chez GM. Mais certains

verbes restent dans leur catégorie diathétique en changeant d'aspect, d'autres passent d'une catégorie à l'autre.

Sans entrer ici dans le détail, contentons-nous d'indiquer que l'auxiliaire *avoir* maintient la catégorie diathétique malgré le changement d'aspect. Ainsi, le passif immanent *Pierre est frappé* reste dans un rapport où le verbe « qualifie intégralement le sujet » et prend donc à juste titre l'auxiliaire *avoir* à l'aspect transcendant (*Pierre a été frappé*). Les verbes de cette catégorie produisent à l'aspect transcendant un *effet de sens dirimant*. C'est là la deuxième modification d'importance par rapport à la théorie de GG : la valeur aspectuelle du « parfait » n'est plus mise sur pied d'égalité avec le choix de l'auxiliaire.

L'auxiliaire *être*, lui, indique l'altération de la catégorie diathétique (Moignet, 1980 : 279) :

Le rapport de la tension verbale avec son support introducteur se trouve changé par la mise du support dans la subséquence du phénomène, et le changement consiste dans l'abolition de l'autonomie de ce qui est posé face au sujet dans l'immanence. Le sujet devient support de l'intégralité de ce qui le suit ; le phénomène dépassé est réduit à la fonction de qualifiant dudit sujet. Gustave Guillaume parle dans ce cas d'un « parfait intégrant » [...]

Dans le cas des verbes que GG range sous la voix « mixte » (*id.* : 280, nous soulignons) :

L'atteinte de la limite de la tension verbale et le dépassement de cette limite obtenu dans la transcendance n'autorise plus qu'il puisse être encore parlé du verbe en lui-même et pour lui-même [...]. Qu'il en résulte une impression de passivité du sujet ne nous paraît pas important en la matière. *Ce qui compte, c'est que la transcendance crée les conditions de fonctionnement de la diathèse détensive.*

Et pour les verbes de la voix « moyenne » ou « rétro-tensive » (*id.*, 281) :

Il y a addition de deux mécanismes qui conjuguent leurs effets, d'une part, le mécanisme de fermeture de la tension à la personne sujet, qui a pour effet d'atténuer, de « bémoliser » cette tension, d'autre part, le mécanisme aspectuel de la mise en transcendance qui, en extrapolant le sujet du phénomène, abolit la tension que ce dernier pouvait conserver et le fait passer ainsi à la diathèse détensive.

Le rapport du sujet au verbe domine. La sélection de l'auxiliaire à l'aspect transcendant indique le maintien ou non de ce rapport et les effets de « parfait dirimant » ou « intégrant » sont donnés comme secondaires par rapport à l'aspect « coverbal extensif » (= « aspect

transcendant » – Wilmet, 1998<sup>2</sup>: §402). L'aspect n'est plus une catégorie concurrente de la voix qui parfois le recouvrirait, sans qu'on sache lequel ou laquelle est discriminant-e par rapport à l'autre. Il reste le critère transcendant du système morphologique verbal en français, mais par rapport à la diathèse, il se soumet à la syntaxe du support sujet, qui détermine seule le choix de l'auxiliaire. Le « rôle sémantique » du sujet, enfin, est relégué à l'arrière-plan.

On voit donc, comme nous le disions plus haut, la hiérarchie des critères apparaître. Mais la présente théorie permet-elle d'élargir le propos de GM aux autres tournures que la linguistique moderne regroupe sous le chapeau de la diathèse ?

### 3. L'unipersonnel hors la diathèse ?

Les réflexions de GM sur le verbe unipersonnel en français s'inscrivent en droite ligne dans la suite de sa recherche imposante sur le système du pronom personnel français.

La question qu'il y pose et qu'il impose comme première pour l'explication de cette tournure est celle de la nature du pronom *il* qui en est la marque distinctive. Cette nature, il la définit comme la personne d'univers. C'est le support personnel par essence, soit l'élément spatial (car d'ordre nominal) représentant l'inconcevable, le non-conceptualisable, auquel le verbe recourt en tant que support, quand sa sémantise ne trouve pas, dans la représentation linguistique, de support de causation externe à lui-même. Le schème est évident pour les verbes dits « météorologiques » (type : *il pleut*), de même que pour l'ensemble des verbes appelés « essentiellement impersonnels ». Il est en quelque sorte inversé pour tous les autres verbes qui admettent le tour : c'est, dans ce cas, la pensée qui ne souhaite pas représenter l'opérativité du verbe comme prenant appui à un quelconque support externe, mais qui au contraire souhaite rendre cette opérativité comme prenant origine à la sémantise même du verbe. Il oppose ainsi une personne interne (à l'unipersonnel) et une personne externe (au pluripersonnel).

L'élément le plus déterminant dans cette réflexion, outre la distinction fondamentale de la personne interne et de la personne externe, est le fait que, pour GM, c'est la personne qui domine la question de la prédicativité du verbe. Or la « syntaxe du sujet » telle qu'il la traite dans sa théorie des voix est une question de prédicativité verbale. La position syntaxique du sujet comme support, qui subordonne totalement le prédicat verbal ou se pose en vis-à-vis de lui, suit nécessairement, au pluripersonnel, l'opération de mise en coïncidence de la recherche interne de support nominal personnel, exprimée en

tout verbe par la personne d'univers, et de la mise à disposition représentée d'un support nominal externe.

Si l'on garde à l'esprit la contestation par GM d'un système morphologique cohérent pour l'expression des voix en français, il n'y a pas lieu d'exclure l'unipersonnel sous le prétexte que son marquage pronominal paraît hétérogène face au marquage coverbal du passif et encore moins face au marquage lui aussi pronominal du moyen. La « variabilité discursive » de la voix d'un verbe, soit l'exploitation possible pour une même sémantise verbale de plusieurs voies de toutes les voix – exploitation très souvent beaucoup moins contrainte en langue qu'on ne voudrait le laisser croire – se retrouve en la liberté de présenter l'opérativité de (presque ?) tout verbe, même naturellement pluripersonnel, au départ du seul repère spatial interne de la personne d'univers. Si l'on ajoute à cela ce que nous disions de la superordination du système de la personne à la syntaxe du sujet en général, force est de conclure qu'au premier abord, peu de choses séparent l'unipersonnel des autres diathèses du français.

Ajoutant l'unipersonnel aux diathèses retenues par GM, nous serions tenté par la structure systématique à trois niveaux suivante :

1. Diathèse interne ou « intensionnelle »				
2. Diathèse externe ou « extensionnelle »	2.1. Diathèse non tensive	2.2. Diathèse tensive		
	2.1.1. détensive	2.2.1. intensive	2.2.2. extensive	2.2.3. rétensive

### 4. La question des combinaisons diathétiques

L'argument, par contre, le plus pénétrant que l'on puisse retenir contre une assimilation de l'unipersonnel aux autres diathèses est celui des combinaisons qui existent entre les unes et l'autre. Cette thèse soutenue par GM dans son article de 1971 est contestable : notre hypothèse concernant les combinaisons diathétiques de l'unipersonnel et du détensif ou du rétro-tensif est celle d'un retournement de la diathèse extensionnelle concernée sur la forme même du verbe unipersonnel. C'est l'indice d'une transcendance toute particulière du système des voix en français.

Commençons par la combinaison de l'unipersonnel et du rétrosensif (Moignet, 1971 : 276) :

Ce qui s'opère, c'est l'annulation de l'opérativité d'une personne pensée d'abord active, de façon à la réduire à ne signifier que la personne d'univers.

La nécessité de recourir, du point de vue sémiologique, au pronom conjoint réflexif, pour rappeler le rôle de support d'effection du sujet à la personne d'univers, est rendue incontournable du fait de l'intentionnalité impliquée par la sémantèse verbale, intentionnalité incompatible avec la personne d'univers interne.

GM distingue trois types d'exemples. Premier type (*ibid.*) :

(6) *il se fait..., il se produit..., il se passe..., il se trouve..., il s'agit...*  
les verbes *faire, produire, passer, trouver*, pensés d'abord comme référables à la personne humaine, sont convertis à la personne d'univers par déplétion de leur *inceptum* opératif et implémentation de leur *conclusus* résultatif

Si l'on se rappelle que l'unipersonnel prend départ à la sémantèse même du verbe, l'on peut dire en somme que l'unipersonnel rétro-tensif « bémolise » – pour reprendre le terme de GM – en cette sémantèse même un rôle de support de causation qu'elle ne saurait assumer en tant que telle (le « faire », le « produire », le « passer », le « trouver » et l'« agir » sont à la fois leur propre causation, ce qu'exprime la personne d'univers, et leur propre effection, en conformité avec la non-intentionnalité de cette personne – il en résulte une manière de prédicat d'existence chargé d'un minimum d'opérativité).

Deuxième type (*id.* : 277) :

(7) *il se peut, il se doit*

Les idées de « pouvoir » et « devoir » se réfèrent à des virtualités d'action, et par là, à des dispositions de l'être humain. Elles doivent, elles aussi, se présenter sous la forme pronominale pour que la personne humaine en soit éliminée et qu'elles disent des virtualités de la personne d'univers.

À nouveau, selon nous, c'est la modalité signifiée par la sémantèse même du verbe qui à l'unipersonnel rétro-tensif se trouve posée comme associant en elle les rôles de support de causation et de support d'effection, le premier rôle étant exclu seul selon le même principe que dans les exemples précédents. Nous rejoignons par ce détours le propos de GM lui-même à propos de *devoir* (*ibid.*) :

C'est par ce traitement que *devoir*, sémantèse de la nécessité que l'être assume activement devient l'équivalent approché de *falloir*, sémantèse de la nécessité subie passivement par l'homme.

C'est bien la sémantèse qui est posée face à elle-même en état de *conclusus* résultatif.

Troisième type enfin (*ibid.*) :

(8) *il s'en faut*

Ici, contrairement aux cas précédents, la variation de voix infléchit sensiblement la sémantèse, dont le côté négatif est valorisé, aux dépens du côté positif de la voix active. Il ne s'agit plus, par la diathèse, d'éliminer la personne humaine : c'est déjà fait ; il s'agit, par la signification d'un écart (que souligne la présence de *en*), de marquer une déplétion sémantique capable d'orienter vers le négatif.

Une fois encore, c'est la sémantèse dans sa forme même qui est l'objet du mécanisme produit par la diathèse rétro-tensive combinée à la diathèse intensionnelle.

La situation est semblable à l'intensionnel détensif. Reprenons deux exemples à GM :

- (9) *Il a été prévu un train supplémentaire*  
(10) *Il sera procédé à l'élection du président*

GM nous suggère ici explicitement l'hypothèse que nous formulions plus haut :

La passivité de la personne d'univers, son manque d'opérativité, entraîne l'orientation de la sémantèse verbale entièrement du côté du résultatif. Avec la personne d'univers, c'est la sémantèse qui est mise en position de passivité et réduite, de ce fait, à ce qui, en elle, est résultatif.

C'est la sémantèse même du verbe qui assume le rôle, à la personne interne, de support d'effection, fortement compatible avec la non-intentionnalité de la personne d'univers. Ce rôle assumé par la sémantèse seule explique comment la diathèse intensionnelle rend possible, en combinaison, la diathèse détensive pour les verbes (dits « intransitifs ») qui interdisent la représentation d'un support d'effection direct à la diathèse tensive – voir l'exemple (10).

Cette modification de la nature des mécanismes diathétiques au bénéfice de la forme de la sémantèse montre que l'effet conjoint de deux diathèses est loin d'agir comme une simple superposition d'effets additionnés. On a moins affaire à la co-présence de deux formes distinctes qu'à une forme tierce.

### 5. Une hypothèse pour le factitif

Que faire enfin du factitif (type : *je fais repeindre la façade*) ? Morphologiquement assimilable à la diathèse tensive, tout réside pour cette forme dans la composition coverbale. De même que *être* et *avoir*, l'on peut dire de *faire* qu'il est au nombre des verbes fondamentaux du français. Pour nous, au factitif, il exprime que le support sujet est posé dans un rôle de causation initiale mis radicalement à distance de l'opérativité/résultativité de la sémantèse finale. Les tours

factitifs affirment du sujet qu'il est à la source d'un procès à l'opérativité duquel il n'est pas dit s'il participe. C'est en quelque sorte l'abstraction formelle explicite, grammaticalisée, de ce que représente l'agent tel que nous l'avons défini avec GM. On pourrait parler de diathèse bi-extensionnelle.

Ici encore, des combinaisons sont possibles. Elles sont toujours le lieu d'un réversement à la forme de la diathèse additionnelle. Ainsi dans :

(11) *Marie se fait couper les cheveux*

c'est le rôle de causation externe seul qui est retourné sur lui-même et livre l'impression d'une participation du support sujet à la résultativité de la sémantèse finale.

Le tour factif permet même une triple combinaison de diathèse bi-extensionnelle, diathèse intensionnelle, et diathèse extensionnelle rétro-tensive ou détensive :

(12) *Il s'y fait assembler des voitures à la chaîne*

(13) *Aux autres, il est souvent fait entendre que...*

Dans les deux cas, il est pris départ à la relation de causation externe elle-même, posée, conformément à la non-intentionnalité de la personne d'univers interne, soit dans l'indistinction de son implication opérative ou résultative dans la sémantèse finale (la causation interne de l'assemblage des voitures est déclarée en même temps son support d'effection), soit en pure implication résultative dans la sémantèse finale (c'est la causation interne de la chose entendue qui est à la source de l'opérativité de l'audition).

#### En guise de conclusion

La diathèse est-elle un fait de langue ou de discours ? C'est un système opératif qui fonctionne dynamiquement de la langue au discours, des repères morphologiques aux effets les plus divers. Il lie psycho-mécaniquement le verbe au nom.

Le donné syntaxique séparant la diathèse étantive (non tensive) de la diathèse ayantive (tensive) fournit la clef du système de base de la voix. Lui est immédiatement subordonnée la question des valeurs aspecto-temporelles, au seul niveau du lexique et de la morphologie verbale, des points de vue – pour reprendre la terminologie de Vassant (1980) – notionnel (perfectif vs imperfectif) et événementiel (immanent vs transcendant). Enfin, la sémantique actancielle vient se superposer aux effets ainsi obtenus.

La superordination, au donné syntaxique central, du système de la personne, système intégrant à l'origine de la prédictivité verbale, du fait de la détermination radicale qu'il exerce sur la syntaxe du sujet, ne permet pas de l'en séparer. Que l'on considère la diathèse comme sous-système de la prédictivité personnelle du verbe ou, inversement, le type de prédictivité personnelle du verbe comme le premier critère de choix dans le système de la diathèse, il semble difficile de les opposer strictement.

En fin de course, la sémantique actancielle livre la clef d'une origination à l'extensif de la diathèse bi-extensionnelle qui grammaticalise le principe de la diathèse tensive au pôle du support de causation. Les combinaisons permises à ce niveau ont la même valeur que celles permises à la diathèse intensionnelle.

La description du système diathétique du français ainsi obtenue nous semble un parfait exemple de syncrétisme méthode/objet en linguistique guillaumienne, en ceci que, génétiquement, elle suit les strates de l'implémentation de la matière dans la forme, jusqu'au retour sur la forme elle-même.

#### Bibliographie

- EVARD, Ivan. « Le temps, c'est de l'agent ! *Être + participe passé : structures prédictives et référence aspecto-temporelle* », à paraître (*Actes du IV<sup>e</sup> Colloque Chronos, Nice 18-20 mai 2000*).
- GAATONE, David. *Le passif en français*, Paris-Bruxelles, Duculot, 1998, 300 p.
- GUILLAUME, Gustave. « Existe-t-il un déponent en français ? », dans *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 127-142.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique*, vol.7 (1945-1946 Série A) : *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)*, Québec, Presses de l'Université Laval, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, 358 p.
- MARTIN, Robert. « Quelques réflexions sur l'ambiguïté du passif et de la "voix mixte" en français moderne », dans *Bulletin des Jeunes Romanistes*, 7, 1963, pp. 32-38.
- MÉLIS, Ludo. *La voie moyenne. La systématique des tours pronominaux en français*, Paris-Bruxelles, Duculot, 1990, 158 p.

- MOIGNET, Gérard. « Personne humaine et personne d'univers. Contribution à l'étude du verbe unipersonnel », dans *Mélanges de Linguistique, de Philologie et de Littérature offerts à Monsieur Albert Henry, Travaux de Linguistique et de Littérature*, VIII (1), 1970, pp. 191-202.
- MOIGNET, Gérard. « Verbe unipersonnel et voix verbale », dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, IX (1), 1971, pp. 267-282.
- MOIGNET, Gérard. « Incidence verbale et transitivité », dans *Mélanges offerts à Monsieur Paul Imbs, Travaux de Linguistique et de Littérature*, XI (1), 1973, pp. 363-379.
- MOIGNET, Gérard. « Diathèse verbale et verbes fondamentaux en français », dans JOLY, André - HIRTLE, Walter H. (éds). *Langage et psychomécanique du langage. Études dédiées à Roch Valin*, Lille, Presses Universitaires de Lille, Québec, Presses de l'Université Laval, 1980, pp. 268-283.
- VASSANT, Annette. « Lexique, sémantique et grammaire dans la voix verbale en français », dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XVIII (1), 1980, pp. 143-163.
- WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1998<sup>2</sup>, 704 p.
- WILMET, Marc. « Du passif à la topicalisation ou pour changer de sujet » dans SCHØSLER, L. (éd.). *Le passif (Actes du colloque international-Institut d'Études Romanes-Université de Copenhague-du 5 au 7 mars 1998)*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 2000, pp. 265-275.

Alejandro MARCACCIO  
Université pour Étrangers  
Perugia, Italie

**LES VERBES SYNTAGMATIQUES DE L'ITALIEN.  
CONTRIBUTION DE L'APPROCHE PSYCHOSYSTÉMATIQUE**

**0. Introduction**

C'est seulement depuis peu que les linguistes italiens ont reconnu l'homogénéité structurelle de la sous-classe des verbes syntagmatiques (VSs) de l'italien. Les grammaires de cette langue n'en ont pas fait jusqu'ici état, tandis que dans les dictionnaires on continue à les énumérer à la suite du verbe tête. Il en va de même pour les dictionnaires de l'usage : qu'on prenne par exemple le LIP (*Lessico di frequenza dell'Italiano Parlato* [Lexique de fréquence de l'italien parlé] De Mauro *et alii*, 1993) ; on observera que les verbes syntagmatiques totalisent, dans une abondante liste de mots polyrématiques, seulement 11 entrées. À première vue, le fait peut sembler étonnant, d'autant plus que ces verbes représentent une innovation spécifiquement italienne ; mais il suffit de considérer les problèmes théoriques liés à la question – notamment la définition du mot, voire la théorie des parties du discours – pour comprendre non seulement les raisons du traitement lexicographique réservé à cette sous-classe, mais aussi le fait même de sa reconnaissance tardive. Nous dirons donc que c'est seulement aujourd'hui que cette découverte commence à porter fruits.

La première étude systématique de cette sous-classe est due à Simone (Simone, 1995 : 155-170). D'autres avant lui avaient formulé des considérations fort justes (cf. Carrera Díaz, 1984 ; Bosque, 1991), souvent en marge des travaux touchant à des questions d'ordre général, tandis que Simone – à qui l'on doit la dénomination « Verbes Syntagmatiques », clairement tirée des *Phrasal Verbs* de l'anglais – a souligné avec force l'urgence de les envisager dans leur spécificité, et nous a proposé ainsi une « liste ouverte » de 133 verbes, tout en fournissant des critères explicites pour vérifier leur homogénéité en tant que groupe à part (j'y reviendrai). Si le but de l'auteur était – comme il peut sembler se dégager de sa déclaration d'intention – celui de fournir au lexicographe les outils pour combler une lacune dans son travail, cela pourrait suffire. Pourtant, on ne peut pas ignorer que le sujet soulève des questions non résolues dont l'auteur, qui est aussi un historien de la linguistique, a pleine conscience.

Il s'agit, comme on vient de le dire, de la théorie du mot, problème qui ne peut pas ne pas gêner des linguistes se réclamant d'une tradition d'études qui a longtemps rejeté la question du mot hors du cadre de l'intérêt de la science du langage. Il nous semble évident que c'est dans cet enjeu que réside l'intérêt général de la question.

C'est donc là l'un des motifs qui nous amène à chercher dans la psychosystématique – seule étude qui propose une théorie très développée du vocabulaire – des outils en mesure d'apporter une contribution à cette question délicate. Toutefois, on constate rapidement que ces outils, en admettant qu'ils existent, demeurent jusqu'ici inutilisés ; bref, il n'y a aucune étude, dans la littérature psychomécanicienne, des *Phrasal verbs* de l'anglais (*PhVs*) ni, *a fortiori*, des VSs de l'italien.

Dans cette étude, largement inspirée des indications de Simone<sup>1</sup>, nous nous proposons de dégager les grandes lignes d'une approche psychosystématique des VSs de l'italien. C'est dans ce but que nous ferons état de deux aspects du phénomène, qui à notre avis demeurent centraux : l'aspect morphosyntaxique et l'aspect lexico-sémantique. Mais, si pour la première, on est aujourd'hui en mesure de donner une description structurée des extensions sémantiques introduites par le rattachement de la particule, quant à la deuxième et bien plus épingleuse question, on devra pour le moment se contenter de quelques indications valables pour le repérage de ces outils dans l'œuvre guillaumienne.

Tout d'abord (1), nous fournirons à titre d'exemple quelques VSs italiens, en les confrontant à des phénomènes analogues – bien que sporadiques – dans d'autres langues romanes (français et espagnol), mais surtout à la catégorie des *PhVs* de l'anglais. Nous verrons ainsi les analogies et les différences qui font de cette classe un fait particulier à l'italien ; on constatera aussitôt qu'en dépit de l'analogie structurelle qui lie *PhVs* et VSs, les solutions qui ont été proposées pour la première classe ne s'avèrent pas toujours transposables à la description de la deuxième. Cela nous conduira (2) à tenter d'amorcer une explication du phénomène à l'aide des outils de la psychomécanique du langage, et notamment de la théorie guillaumienne de la subduction.

<sup>1</sup> Nous nous concentrerons ici sur le domaine du mouvement ; nous examinerons ce que l'auteur appelle « profil syntagmatique minimal », c'est-à-dire des constructions composées d'un lexème verbal et d'un adverbe ou d'une préposition.

### 1. Verbes syntagmatiques : cousins éloignés des *Phrasal Verbs* ?

Donnons à présent quelques exemples de VSs italiens, en vue d'établir des correspondances interlinguistiques dans le domaine des langues romanes.

italien	français	espagnol
andare via	Ø	Ø <sup>2</sup>
andare dentro	aller dedans	ir adentro
andare fuori	aller au dehors	ir afuera
andare su	aller en haut	ir arriba
andare giù	aller en bas	ir abajo

Sans aller dans le détail d'une comparaison systématique, on observe à première vue que, à la différence de l'italien, les adverbes de localisation du français sont tous composés, y compris *dehors*, qui, du reste, est nominalisé et prend la préposition *à*. Il en va de même pour l'espagnol, sauf que cette langue a recours à une seule préposition (devenue préfixe) pour l'indication de n'importe quelle localisation, tandis qu'en français on en compte deux.

En analysant la structure morphologique de ces constructions, on peut donc conclure, avec Schwarze (1983 : 361), que, tout en conservant une typologie « romane », l'italien utilise systématiquement une construction de type « germanique ». Bien qu'il s'agisse d'un cas limite, une telle donnée nous impose d'étendre notre confrontation à cette famille-là : les *PhVs* de l'anglais se prêtent bien à ce propos, d'autant plus qu'il s'agit d'une classe reconnue et étudiée depuis longtemps.

En effet, comme les *PhVs* de l'anglais, les VSs de l'italien peuvent être définis sur la base d'un éventail de propriétés plus ou moins stables, valables pour les deux catégories. Nous dirons en première approximation que :

- a) Même s'ils sont constitués de deux (ou plusieurs) unités, leur sémantisme n'est pas compositionnel : ce qui revient à dire que la signification du verbe n'est pas prévisible à partir de la somme de ses composants ;

et, ce qui nous semble le plus intéressant :

<sup>2</sup> Comme on le sait, en français, il n'y a pas de correspondant au *via* de l'italien ; en outre, ni le français ni l'espagnol n'admettent les constructions pléonastiques du type : it. *uscire fuori* ; *entrare dentro*, etc.

- b) ils forment une classe à mi-chemin entre la morphologie et le lexique (cf. Quirk *et all.*, 1972 : 811 ; Simone, 1997 : 157 ; Gorlach, 2000).

Les différences fondamentales entre les *PhVs* et les *VSS* semblent être d'ordre quantitatif et fonctionnel : les *PhVs* forment une classe typologiquement caractérisante, beaucoup plus importante et productive par rapport à ses cousins italiens. Il y a bien sûr une remarquable différence dans leur fonctionnement syntaxique, comme nous le verrons par la suite. En tous cas, tout donne à penser que ce sont les analogies qui priment sur les différences, au point qu'on pourra s'attendre à trouver dans les écrits linguistiques des motifs d'intérêt pour ce qui concerne notre propos. Faute d'espace pour un survol de la documentation, nous rappellerons l'hypothèse récemment avancée par M. Gorlach (2000), qui corrige celle de Bolinger (1971). On se souviendra que selon cet auteur :

[...] the phrasal verb embodies both the action and the result, the position of the particle tends to make one or the other paramount. With transitive verbs, when the particle is postposed, it tends to modify the noun ; when it stands next to the verb it behaves more like a verbal affix. Much of the time there is no practical difference – if there were, the prosodic nuances would have to be sacrificed. (Bolinger, 1971 : 82).

Dans sa monographie intitulée *Resultativeness*, M. Gorlach adhère à la première partie de l'hypothèse de Bolinger : les *PhVs* contiendraient effectivement les deux indications (processus et résultat). Mais à propos de la distribution des particules, elle ajoute la correction suivante :

When the particle follows the verb, the meaning of the construction is motion-through-location (process), whereas if the particle follows the object, the construction acquires resultative meaning (Gorlach, 2000 : 275).

À partir de ces considérations, l'auteur – qui tient aussi compte du verbe de base considéré isolément – établit une relation tripartite fondée sur la différence du degré de marquage par rapport à l'expression de la résultativité. Le schéma obtenu est le suivant :

V NP (*to eat the apple*)

- présentation d'une action sans implication résultative ;

V Prt NP (*to eat up the apple*)

- présentation d'une action (événement ou processus) avec implications génératives par rapport au résultat ;

V NP Prt (*to eat the apple up*)

- présentation d'une action avec implication spécifique de sa résultativité. (Gorlach, 2000 : 269-270, 284)

Selon cette hypothèse, l'alternance de constructions continues et discontinues recréerait, à l'aide de moyens syntaxiques, l'opposition – bien connue dans le lexique et la morphologie des langues indo-européennes – entre formes imperfectives et formes perfectives<sup>3</sup>, et établirait la zone de marquage de la résultativité.

À ce stade-ci de notre étude, une vérification de la transposition de cette hypothèse à d'autres langues devient une question de typologie syntaxique, ou bien – ce qui représente le revers de la médaille – de la permission accordée par la morphologie aux oppositions intra-lexicales (v. note 3), en dépit de quoi on assiste au déploiement des formes analytiques qui caractérisent la langue anglaise.

Pour ce qui est de l'italien, on peut dire que, même quand cette langue fait incursion – avec les *VSS* – dans la typologie germanique, lorsqu'il s'agit de l'organisation syntaxique étendue de ces constructions, elle reste fidèle à elle-même. En effet, comme l'a démontré Simone dans l'étude déjà citée, les *VSS* n'admettent pas la dislocation à droite de l'adverbe, à moins que cette particule ne devienne tête d'un syntagme autonome, avec pour conséquence la disparition du *VS*. (Cf. son exemple avec le verbe *buttare giù*, pp. 163-64)<sup>4</sup> :

Quella telefonata ha buttato giù mio fratello.  
(ce coup de téléphone a demoralisé mon frère)

\*Quella telefonata ha buttato mio fratello giù

Quella telefonata ha buttato mio fratello giù dal letto<sup>5</sup>.  
(ce coup de téléphone a tiré mon frère du lit)

De toute évidence, la suggestion de M. Gorlach ne peut s'appliquer aux *VSS* de l'italien ; en revanche, l'hypothèse de Bolinger est tout à

<sup>3</sup> Rappelons brièvement à cet égard les couples lexicaux du latin : *legere /perlegere* ; du russe : *pissat /napisat* (écrire/écrire jusqu'au bout) ; de l'allemand : *backen /verbacken* (cuire/porter à terme la cuisson) ; du français : *entendre /écouter* ; de l'anglais : *do /make* ; mais, bien plus commun, surtout dans l'anglais contemporain américain : *use /use up ; wear / wear up*, etc.

<sup>4</sup> *buttare giù* = jeter en bas. Mais le verbe a plusieurs extensions sémantiques. Cf. infra.

<sup>5</sup> Le problème, il va de soi, ne se pose pas avec les verbes monoargumentaux. En ce qui concerne la tolérance à l'intrusion des composants en général, l'italien les accepte à la seule condition qu'ils n'introduisent pas un rôle thématique.

fait valable. Notons que l'italien utilise effectivement aussi bien ses propres moyens lexicaux et morphologiques que les VSs pour marquer un changement d'action verbale (ou d'aspect, selon les auteurs et les théories). Comparons :

correre [courrir] (imperfectif-continu) ;  
correre via [fuir ; échapper] (perfectif) ;

Mais remarquons-le, pour la même fonction, l'italien obtient le même effet à travers la variation d'auxiliaire :

La rondine *ha volato* rasente terra  
(l'hirondelle a volé au ras du sol) ;

La rondine *è volata* sul tetto  
(l'hirondelle a volé jusqu'au toit) ;

et peut aussi superposer les deux indications :

La rondine *è volata via*  
(l'hirondelle s'est envolée)<sup>6</sup>.

Cette dernière remarque, alors qu'elle nous montre une particularité de l'italien qui exige un traitement à part, nous révèle une solidarité fonctionnelle entre les VSs et la construction avec auxiliaire. Cela nous amène à la deuxième partie de notre étude, où nous reviendrons sur la question en cherchant à fournir une description plus détaillée du phénomène des extensions sémantiques des VSs.

## 2. L'approche psychosystématique des Verbes Syntagmatiques

La théorie de la subduction de Gustave Guillaume permet d'apporter une solution au problème posé par les VSs. En effet, c'est au terme d'un procès de subduction que Guillaume reconnaît l'existence d'*« un verbe homogène qui s'exprimerait en deux mots »* (LSL : 79). Il y a, selon l'auteur, des verbes qui ont pour vocation de descendre dans la « chronologie de raison » sous-jacente à l'activité mentale qui organise la langue, en se dématérialisant. L'exemple le plus significatif de verbe dématérialisé est, comme on le sait, celui de l'auxiliaire. Avec l'auxiliaire, la subduction est portée à sa limite, après quoi nous avons des formes incapables de conserver le statut de « mot » dans la langue.

Or, au delà de ce cas typique, on peut affirmer, toujours d'après Guillaume, que presque tous les verbes sont susceptibles d'entrer dans un mécanisme de subduction et ainsi de perdre une partie, même

minimale, de leur matière, et cela au moment même et par le fait même d'entrer dans la phrase.

Si, dans le cas de l'auxiliaire, le *quantum* de matière perdue par le verbe est restitué par le participe passé, lequel à son tour perd le statut formel qu'il avait dans le paradigme, en devenant un verbe-substantif, quel sera le statut grammatical du verbe-base et de l'adverbe dans des cas analogues, tels les VSs ? Parce qu'il est évident que le lexème qui fournit la base des VSs figure parmi ces candidats à la dématérialisation ; il en va de même pour l'adverbe ou la préposition : leur rattachement au verbe produit, en effet, un affixe. Or, il nous semble que ce serait trop demander de tenter une explication exhaustive du phénomène d'après l'hypothèse de la restitution d'un *quantum* de matière. Du reste, c'est l'auteur lui-même qui nous avertit : la restitution de la matière doit être considérée en tant que telle, seulement d'un point de vue quantitatif. On se souviendra que, comme disait Meillet – et comme aimait à le rappeler Guillaume – les faits linguistiques sont toujours qualitatifs. Et alors ? Nous croyons toutefois que cette façon d'envisager le problème demeure toujours un bon point de départ.

À l'appui de cette hypothèse nous ajouterons donc l'évidence, d'ordre socio-linguistique, fournie par Schwarze et Simone. Selon eux, la raison du fait que les VSs soient sélectionnés par le sujet parlant italien aux dépens des formes monorhématiques correspondantes (là, bien entendu, où il y a correspondance, comme c'est le cas des constructions pléonastiques) réside dans leur analyticité. Par rapport au verbe « normal », la structure analytique des VSs sert à rendre plus descriptive la représentation du processus exprimé par le verbe.

Ces considérations nous suggèrent une hypothèse, à vérifier, et une intégration. L'hypothèse concerne l'origine des VSs. Ils pourraient bien être, pour ainsi dire, une émanation du « profil minimal » dégagé des constructions pléonastiques, c'est-à-dire de ces constructions où l'on observe une cohérence maximale entre le sémantisme de la base et celui de l'adverbe ; par exemple :

andare via  
scendere giù

uscire fuori  
salire su

entrare dentro

Tout cela nous amène à adopter un critère de classification en accord avec ce paramètre de cohérence entre les composants des VSs, et à donner la liste suivante, focalisée sur les effets de sens produits par l'adverbe alors qu'il s'ajoute à diverses bases lexicales, avec diminution graduelle de la cohérence :



- 1)
- 1a. andare via (partir)
- 1b. uscire fuori (sortir dehors)
- 1c. entrare dentro (entrer dedans)
- 1d. scendere giù (descendre en bas)
- 1e. salire su (monter en haut)
- 3)
- 3a. lavare/grattare via (laver/gratter)
- 3b. venire fuori (il est apparu que)
- 3c. andare dentro (être emprisonné)
- 3d. mandare giù (déglutir)
- 3e. saltare su (réagir violemment)

L'intégration concerne l'analyticité. Ce que les auteurs cités plus haut ne disent pas, c'est comment et avec quelle finalité arrive à se déterminer, ou mieux, à se redéterminer une telle structure analytique. Il nous semble évident que l'analyticité des VSs est le produit d'une tendance générale – assez répandue dans la grammaire des langues – à la restitution de l'analogie diagrammatique, ou bien de l'iconicité, perdue dans le verbe de base par dématérialisation et/ou par l'obscurcissement de l'apport sémantique des préfixes (cf. 'ex-ire' vs. *uscire fuori*, etc.). Cela expliquerait pourquoi la sous-classe des verbes de mouvement semble particulièrement vouée à fournir des bases productives pour les VSs à partir des constructions pléonastiques. En d'autres mots, une telle restitution permettrait la re-construction d'une partie du discours (c'est-à-dire d'une unité sémiologique chargée d'*exprimer* la notion visée) dotée d'une double attache à la structure du référent, et donc isomorphe aux conditions de concevabilité auxquelles une telle notion est assujettie – dans notre cas le mouvement, non exprimable sans implication d'une dualité interne.

Il s'agit donc d'une manifestation particulière du fait général selon lequel le système sémiologique tend asymptotiquement à rejoindre la cohérence du système psychique. Le fait intéressant est que cette adéquation peut arriver (selon le phénomène – peu étudié – que Guillaume appelait *énexie*) à s'instituer en langue, comme le démontre un simple test phonologique. En effet, le rattachement de la particule post-verbale peut donner lieu à la formation de règles de formation du mot (chute de la voyelle finale et déplacement de l'accent syntagmatique). Qu'on compare :

- Ci sono bambini da *portarsù* (?Il y a des enfants à porter en haut)
- \* Ci sono bambini da *portare su*.

C'est donc à partir de ce point que se déroule la problématique de la description du nouvel état de la relation établie dans le système,

- 2)
- 2b. portare via (porter ailleurs)
- 2b. portare fuori (porter dehors)
- 2c. mettere dentro (mettre dedans)
- 2d. mandare giù (envoyer en bas)
- 2e. mettere su (mettre sur...)
- 4)
- 4a. tirare via (faire vite et mal q.ch)
- 4b. stare fuori (être hors de soi)
- 4c. dar(ci) dentro (s'efforcer)
- 4d. buttare giù (démoraliser)
- 4e. ? scattare su (s'enflammer)

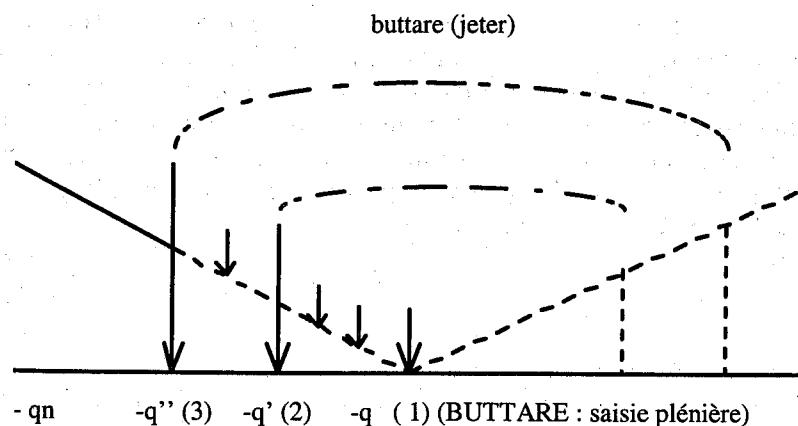
comme celle aussi de la représentation des mouvements de subduction sous-jacents aux extensions sémantiques.

Quant à la première question, nous nous arrêterons ici. Quant à la deuxième, on sait que les approches de G. Moignet et J. Picoche ont su remédier aux insuffisances de la théorie Guillaumienne en matière de sémantique lexicale. Nous tenterons d'appliquer à notre sujet ces développements de la théorie, en reprenant le verbe *buttare* (jeter).

Il faut tout d'abord montrer les mouvements de subduction auxquels est assujetti le verbe monorhématisque, alors qu'il se lie, pendant le processus d'actualisation dans la phrase, à des objets différents. Examinons les contextes suivantes :

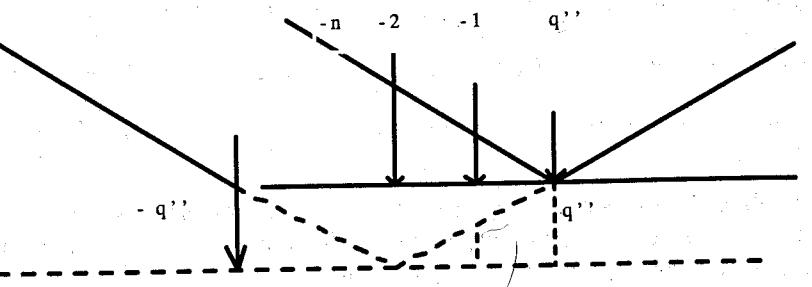
- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 1a) buttare un sasso             | ( – une pierre) [glose : SCAGLIARE (lancer)] |
| 1      1                         |  |
| 1b) buttare sentenze             | ( – sentences) [glose : SPUTARE (cracher)]   |
| q < 1      1                     |  |
| 1c) buttare uno sguardo          | ( – un regard) [glose : GETTARE (jeter)]     |
| q < 1      1                     |  |
| 2a) buttare acqua/sangue         | ( – du sang) [g. : GRONDARE (ruisseler)]     |
| q < 1'      1'                   |  |
| 2b) buttare odore                | ( – une odeur) [g. : EFFONDRE (émettre)]     |
| q < 1'      1'                   |  |
| 3a) buttare un muro (a/in terra) | ( – un mur au sol) [g. DEMOLIR]              |
| q < 1''      1''                 |  |

On obtient trois séries, correspondant à autant de saisies précoces dans le mouvement de compréhension du mot. Cette structure peut être représentée par une figure guillaumienne :



Or, si l'on considère les propriétés des objets qui viennent combler la matière perdue par le verbe, on observe que, de plus, chacun d'eux

confère à cette dernière la propriété de faire voir différemment le composant *mouvement* implicite dans sa signification potentielle ; ainsi dans la série (1) est envisagé le *parcours* ; dans la série (2) la *source*, tandis que dans (3) est envisagée la *direction*. On notera ici que ces trois séries correspondent à leur tour au contenu sémantique des adverbes qui, en perdant leur statut adverbial, se rattachent à la base à titre de quasi-affixes, donnant lieu à la formation des VSs « *buttare via* », « *buttare fuori* » et « *buttare giù* ». (Les lignes en pointillé horizontal dans la figure ci-haut délimitent en effet l'espace à la disposition des quasi-affixes chargés d'expliquer l'apport de matière : ils vont se placer en *ectopie*, dans la phase d'entendement du mot<sup>7</sup>). On peut donc situer le point d'incidence des nouvelles saisies subduites à un niveau inférieur, et décrire la structure des extensions sémantiques de chacun de ces VSs par rapport au lexème de base : il convient de choisir ici, à titre d'exemple, le plus productif : *buttare giù*. Dans cette nouvelle figure :



l'apport de matière véhiculé par l'objet (externe au mot) a été subsumé par le quasi-affixe (à la rigueur, il s'agit d'un transfixe) *giù* « en bas »<sup>8</sup>, qui, tout en restant également extérieur à la structure du mot source, se trouve cependant attiré dans son orbite et entre dans la construction d'un nouveau mot (polyrhématique), ouvrant une nouvelle série de cinétismes subductifs. Les notations *q''-1*, *q''-2*, (*q''-n*) indiquent ces nouvelles saisies :

<sup>7</sup> Il convient ici d'avoir à l'esprit les leçons de novembre-décembre 1943 série A (cf. LL 10 : 25 - 82).

<sup>8</sup> On notera que le transfixe et le syntagme prépositionnel localisateur ne peuvent pas se présenter ensemble : *buttare un muro a/in terra* (faire tomber à/sur terre un mur), mais non pas : \**buttare giù un muro a terra*.

- 3a (1) *buttare giù un muro*  
3a (2) *buttare giù il governo*  
3a (3) *buttare giù il morale*

- (démolir un mur) = q''  
(destituer le gouvernement) = q'' - 1  
(démoraliser quelqu'un) = q'' - 2

Le critère d'ordination reste ici le statut du mouvement, dénoncé par les propriétés de l'objet : il s'agit d'un *continuum* du plus concret au moins concret<sup>9</sup>.

Avec cet instrument, nous croyons qu'il est possible de décrire l'organisation des structures sémantiques de ce domaine particulier de la langue italienne. Mais on ne peut pas ignorer que le véritable problème demeure : expliquer, à l'aide de la théorie de l'incidence et dans un cadre dynamique, l'ordre des opérations mentales qui portent ces unités puissantes à leur réalisation effective dans la phrase, problème bien plus général et délicat, rendu encore plus gênant du moment qu'on a affaire, dans le cas des VSs, à des unités composées qui jouent, pour ainsi dire, le rôle de parties du discours dans le discours.

#### Bibliographie

- BERTINETTO, P.-M., *Tempo, Aspetto e Azione nel Verbo Italiano. Il Sistema dell'Indicativo*, Firenze, Accademia della Crusca, 1986.
- BOLINGER, D., *The Phrasal Verb in English*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1971.
- BOSQUE, J., *Las categorías gramaticales*, Madrid, Síntesis, 1991.
- CARRERA DÍAZ, M., *Curso de lengua italiana*, vol. 1, Barcelona, Ariel, 1984.
- DE MAURO, T., MANCINI, F., VEDOVELLI, M., VOGHERA, M., *Lessico di frequenza dell'italiano parlato*, Milano, Franco Angeli, 1993.
- GORLACH, M., « Resultativeness : Constructions with Phrasal Verbs in Focus », dans : *Between Grammar and Lexicon*, E. CONTINIMORAVA, Y. TOBIN (éds.), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2000, pp. 255-287.
- GUILLAUME, G., « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes », dans : *Langage et science du langage*, Paris, Nizet-Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 73-86.

<sup>9</sup> Pour d'autres extensions, telles que *buttare giù la medicina* (avaler le médicament) ; *buttare giù una lettera* (écrire une lettre en vitesse), il faudrait peut-être ouvrir une nouvelle série.

GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944*  
*Série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française.*  
 Publiées sous la direction de Roch VALIN, Walter HIRTLE et André JOLY, Les Presses de l'Université Laval, Québec/Presses Universitaires de Lille, Lille, 1990.

PICOCHE, J., « Un essai de lexicologie guillaumienne : la locution figée comme révélateur du signifié de puissance des polysèmes », dans *Le moyen français*, 14-15, 1984, pp. 103-118.

PICOCHE, J., « Utilisation des notions de signifié de puissance et de subduction en lexicologie », *Cahiers de Lexicologie*, 1, 1984, pp. 41-49.

POTTIER, B., « La subduction, la métaphore et les lexies », *Cahiers de lexicologie* 50, 1, 1987, pp. 209-218.

SCHWARZE, C., « "Uscire" e "andare fuori" : struttura sintattica e semantica lessicale », dans : *Sintassi e Morfologia della lingua italiana dell'uso. Teorie e applicazioni*, F. de Bellis e L. Savoia (éds.). Atti del XVII Congresso Internazionale di Studi, Urbino, 11-13 sett. 1983. Roma, Bulzoni, 1985, pp. 355-371.

SIMONE, R., « Esistono verbi sintagmatici in italiano », dans : *Lessico e grammatica. Teorie linguistiche e applicazioni lessicografiche*. T. de Mauro e V. Lo Cascio (éds.). Atti del Convegno Interannuale della SLI, Madrid, 21-25 Febb. 1995. Roma, Bulzoni, 1997, pp. 155-170.

Aboubakar OUATTARA  
*Université de Tromsø*

## LE MORPHÈME SI, LES DIÈSES, LES BÉMOLS ET LES MODALITÉS SYNTAXIQUES

### Introduction

Au terme de son article paru dans les Hommages à André Joly (1998 : 235-44), Michèle Noailly donne à lire ce qui suit (p. 243) :

À la page 303 des *Essais de systématique énonciative*, André Joly pose l'existence de trois sous-types d'assertion, selon que celle-ci est sans modalité particulière (l'assertion simple, celle qui « donne le *la* », pourrait-on dire) ; l'assertion renforcée, « diésée » selon lui par la forme et/ou l'intonation exclamative, et qu'il appelle aussi modalité hyperthétique ; et l'assertion assourdie, ou « bémolisée », dite aussi assertion hypothétique, matérialisée par diverses ressources syntaxiques ou lexicales (inversion du sujet, temps conditionnel, adverbes modalisateurs, verbes modaux).

Puis elle s'interroge et répond (p. 243) :

Que ferait-il des énoncés du type de *Blaise est si charmant !* À cause du point d'exclamation, il verrait sans doute là un exemple de modalité hyperthétique. [...] On ne peut pas dire, me semble t-il, que l'énoncé comportant *si* en français [...] pose l'assertion sans modalité particulière.

Suit une autre question (p. 243) :

Mais s'il était vrai que la modalité hyperthétique ait partie liée avec l'exclamation, comment alors rendre compte de tous les emplois de *si* mis en valeur par le corpus traité, emplois qui se développent indépendamment de cette modalité ?

Puis une dernière question (pp. 243-44) :

Et ne pourrait-on pas, d'un autre côté, – et même si c'est fortement paradoxal –, soutenir que la modalité mise en place par *si*, bien loin de « diéser » l'assertion, la « bémolise », dans la mesure où elle n'est pas « posée catégoriquement », mais tout au contraire nous est donnée comme le reflet d'une visée éminemment subjective ?

Elève de Joly, nous nous proposons de donner suite aux interrogations de Michèle Noailly. D'abord, nous situerons la typologie des assertions de Joly dans son contexte et sa visée théoriques. Ensuite, nous considérerons chacune des questions de Michèle Noailly pour y apporter quelques éléments de réponse.

### 1. Le contexte et la visée théoriques de la typologie des assertions d'André Joly

Dans les travaux d'André Joly, le traitement de l'assertion a lieu dans le cadre global et systématique du traitement des modalités dans la communication et de la production de la signification générales de la communication et de la production de la signification discursive (Joly, 1984 : 266-76 ; 1987 : 44-49, 301-13 ; Joly et discursive (Joly, 1984 : 266-76 ; 1987 : 44-49, 301-13 ; Joly et O'Kelly, 1989 : 31-37 ; Joly et O'Kelly, 1990 : 25-38 ; Joly et O'Kelly, 1993 : 44-46). La figure ci-dessous, inspirée de ces travaux, donne une idée de ce cadre :

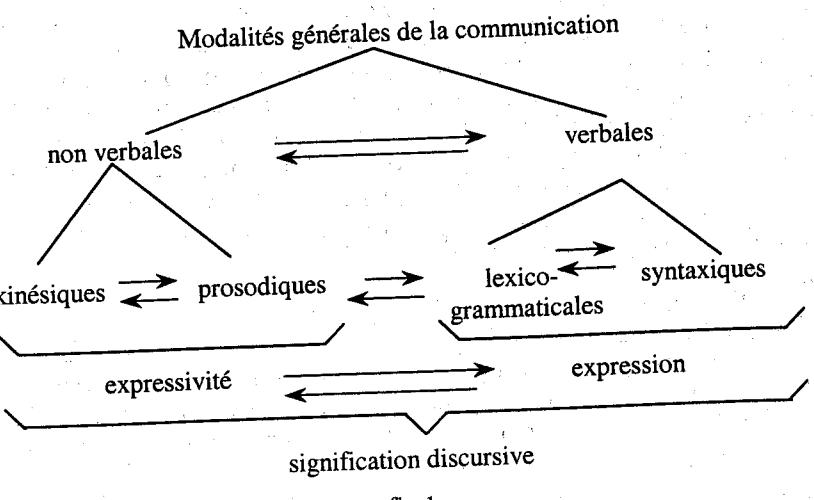


fig.1

Dans ce cadre, où toutes les composantes sont interrelées, l'assertion tient directement des modalités syntaxiques. Soit en figure ce qui suit, toujours inspiré des travaux précités :

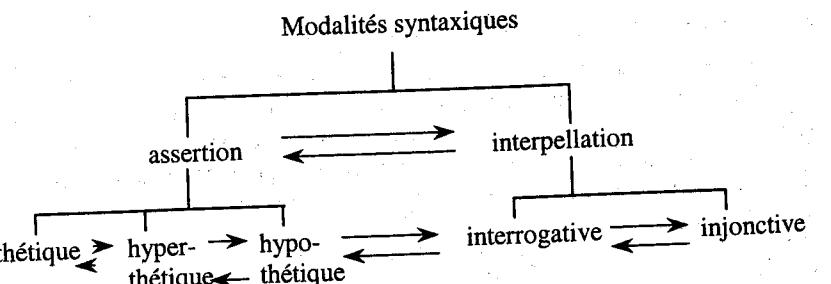


fig.2

On comprend que, dans l'ensemble systématique des modalités générales de la communication qui participent de la signification

discursive, l'assertion est un type particulier de modalité syntaxique, permisif de trois sous-types : assertion théétique, assertion hyper-thétique, assertion hypothétique. La typologie des assertions s'articule donc sur une typologie des modalités syntaxiques qui s'articule sur une théorie englobante des modalités générales de la communication et de la production de la signification discursive. Ces articulations successives, sans solution de continuité, définissent ensemble le contexte théorique de la typologie assertive dans les travaux d'André Joly. Simultanément, elles indiquent sa visée théorique, à savoir son parti pris pour une syntaxe globale, énonciative, extensive de la syntaxe restrictive de l'énoncé, réduite à l'expression, à une syntaxe intégrant l'expressivité. Autrement dit, la visée théorique choisie par André Joly est celle d'une approche communicative du langage, intégrante à la fois des modalités verbales et non verbales dans la production de la signification discursive. C'est cette symbiose des modalités dans sa démarche qui a échappé à la perspicacité de Michèle Noailly, au point de ruiner, en conséquence, la raison d'être de ses questions.

### 2. Éléments de réponse à la première question de Michèle Noailly

#### 2.1. Rappel de la question

Que ferait-il des énoncés du type de *Blaise est si charmant !* À cause du point d'exclamation, il verrait sans doute là un exemple de modalité hyperthétique. [...] On ne peut pas dire, me semble t-il, que l'énoncé comportant *si* en français [...] pose l'assertion sans modalité particulière.

#### 2.2. Éléments de réponse

Cette question interroge Joly sur le rôle du *si* dans la détermination de la modalité hyperthétique en cause dans le type d'énoncé mentionné. À en croire Michèle Noailly, André Joly y aurait identifié la modalité hyperthétique en se fondant exclusivement sur le point d'exclamation, ce qui laisse entendre que pour lui, seul le point d'exclamation apporte à cet énoncé la modalité particulière hyperthétique de laquelle la contribution du *si* est exclue. Une telle vue des choses, séparatrice des ressources de l'expression (modalités verbales/ morphème *si*) et de l'expressivité (modalités non verbales / point d'exclamation), ne lui rend pas justice. Eu égard au cadrage théorique qui précède (§ 1.), on est fondé à dire que les énoncés de type *Blaise est si charmant !* distribuent la modalité hyperthétique dans deux marqueurs typologiquement différents. En l'occurrence *si*, marqueur

lexico-grammatical ressortissant à l'expression, c'est-à-dire aux modalités verbales, et le point d'exclamation, marqueur prosodique ressortissant à l'expressivité, c'est-à-dire aux modalités non verbales.

Aussi, dans l'article d'André Joly auquel réfère Michèle Noailly<sup>1</sup>, on peut lire ce qui suit aux pages 301, 302 et 303 :

P. 301 :

Je reprends ici certaines des idées que j'ai exposées dans un développement sur « les modalités générales de la communication » (Joly 1984[a])<sup>2</sup>.

[...] pour être globale, la syntaxe ne peut plus être seulement une syntaxe de l'énoncé, elle doit<sup>3</sup> devenir une *syntaxe de l'énonciation* et prendre en compte tout ce qui relève de l'expressivité<sup>4</sup>, souvent considérée comme un simple ajout à l'expression, alors qu'en réalité elle est le fondement même de la communication. Dans l'article précité [Joly, 1984] j'ai donc été amené à distinguer, dans la production de la

<sup>1</sup> Les *Essais de systématique énonciative* sont un recueil de neuf articles parus entre 1971 et 1983.

<sup>2</sup> On retrouve dans ce travail de 1984 les propos suivants, respectivement aux pages 268, 269 et 271 :

– Tout ce qui précède tend à montrer que l'expressivité, avec ses moyens propres, fait partie intégrante de la syntaxe, vue comme une mise en forme de sens et qu'il y a par conséquent lieu, comme le fait justement Guillaume, de poser comme complémentaires une *syntaxe d'expression* et une *syntaxe d'expressivité* (Joly & Roulland, p. 546). J'estime donc sans réserve comme linguistiquement pertinent tout ce qui – expression et expressivité – contribue à la construction de la *signification* [...].

– Toute phrase implique la mise en oeuvre, dans des proportions variables ([expression + expressivité] = I), de chacune de ces quatre modalités fondamentales. Une syntaxe générale devrait pouvoir prendre en considération ces quatre modalités qui sont interdépendantes et complémentaires dans la construction du sens et de la signification.

– Sur la syntaxe d'expression, qui est linéaire (c'est la *syntaxe de l'énoncé*), est venu se greffer la syntaxe d'expressivité, non linéaire, elle, et qui transcende la première (c'est la *syntaxe de l'énonciation*). Cette syntaxe de l'énonciation, indissociable à mon sens de la syntaxe de l'énoncé, n'a été prise en compte jusqu'ici, de façon systématique, dans aucun modèle théorique.

Il y a fort à parier que Michèle Noailly n'a pas eu le temps de consulter l'article de 1984, aussi équilibré dans le propos que l'article auquel, en l'occurrence, elle réfère.

<sup>3</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>4</sup> C'est nous qui soulignons la séquence prendre en compte tout ce qui relève de.

*signification* [...] quatre types de modalités communicatives, à savoir, outre les modalités verbales (lexico-grammaticales d'un côté, syntaxiques de l'autre), les modalités non verbales (d'une part kinésiques, d'autre part prosodiques).

P. 302 :

Tout énonciateur utilise donc, à des degrés divers<sup>5</sup> selon le besoin, ces quatre modalités fondamentales de la communication. Il interviendra plus particulièrement<sup>6</sup> à l'aide de telle(s) ou telle(s) de ces modalités pour inscrire dans l'énoncé sa propre subjectivité, de façon d'ailleurs plus ou moins consciente.

P. 303 :

Chaque langue a ses formes syntaxiques particulières qui ne sont en fait que la réalisation de formes générales [assertion/interpellation]. Ainsi, en français, la modalité hyperthétique prend la forme d'une phrase dite exclamative et fait essentiellement appel aux modalités prosodiques<sup>7</sup>.

Il n'y a rien, dans les citations qui précèdent, qui nous autorise à partager le point de vue catégorique de Michèle Noailly. Joly et O'Kelly, 1989 : ibidem et 1990 : ibidem, corroborent, s'il en était besoin, notre analyse. La réponse à la deuxième question apportera la preuve par l'exemple que l'énoncé comportant *si* pose l'assertion avec une modalité particulière.

### 3. Éléments de réponse à la deuxième question

#### 3.1. Rappel de la question

Mais s'il était vrai que la modalité hyperthétique ait partie liée avec l'exclamation, comment alors rendre compte de tous les emplois de *si* mis en valeur par le corpus traité, emplois qui se développent indépendamment de cette modalité ?

#### 3.2. Introduction aux éléments de réponse

Cette question s'inscrit dans le droit fil de la première et par conséquent dans celui aussi de la lecture erronée de Michèle Noailly sur le texte d'André Joly (§ 1.). Pour y répondre, on présentera d'abord le corpus de Michèle Noailly (§ 3.2.1.). Ensuite, après avoir exposé à grands traits la systématique énonciative du morphème *si*, c'est-à-dire son signifié de puissance et ses signifiés d'effet cardinaux ou emplois-types (§ 3.2.2.), on montrera que le corpus de Michèle

<sup>5</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>6</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>7</sup> C'est nous qui soulignons.

Noailly ne résiste pas à la puissance du dispositif explicatif de la systématique énonciative (§ 3.3.).

### 3.2.1. Le corpus de Michèle Noailly<sup>8</sup>

Les emplois de *si*, qui dans le corpus de Michèle Noailly se développent indépendamment de la modalité hyperthétique liée avec l'exclamation sont au nombre de treize. Ils se répartissent en deux types :

- Le type corrélatif dans lequel *si* est employé en corrélation avec *que*. En voici les exemples illustratifs :
  - (1) Lamiel était *si malheureuse qu'*elle en avait perdu l'appétit (66)
  - (2) Cette idée *parut si terrible* à la vraie piété de l'abbé Clément, *qu'*il fut sur le point de partir à l'instant même pour la Normandie (245)
  - (3) Elle *avait si gauchement arrangé sa vie que*, depuis longtemps, personne ne se donnait la peine d'être éloquent pour la désennuyer (79)
  - (4) Il *lui adressait des compliments si jolis et si composés qu'*elle regarda où était Larduel (240)
- Le type non corrélatif dans lequel *si* est employé sans corrélation avec *que*. En voici les exemples illustratifs :
  - (5) Ce fut aussi l'époque où elle oublia entièrement la manière barbare dont la nature avait traité *cet homme si aimable*, le docteur Sansfin (96)
  - (6) La petite avait déjà trop de bon sens pour se mettre en colère *contre une si bonne tante* qui lui donnait des confitures (57)
  - (7) Toute son attention revenait malgré elle à ce jeune militaire *si mince, si pâle*, et qui avait l'air tellement contrarié (135)
  - (8) La curiosité de Mme Le Grand la rendit fort attentive ; elle commença par étudier le passeport de *la jeune fille si singulière*, et la traîna (200)
  - (9) La première réponse du curé Du Saillard dura bien cinq minutes ; *cette pensée si verbeuse* effrayerait le lecteur, mais elle plut à la duchesse (75)
  - (10) La vue d'un *si beau monument* donne à penser aux manoirs du voisinage (93)
  - (11) Lamiel aussi, quand elle l'entendait annoncer, sentait se dissiper quelque retour d'ennui que lui donnaient *ces grandes chambres du château si magnifiques, mais si tristes* (105)
  - (12) Elle songeait un instant aux réprimandes polies dont cet oubli serait l'occasion... et la crainte de ces réprimandes faisait confondre le souvenir de *cette duchesse si aimable pour elle* avec celui de Madame Anselme (146)

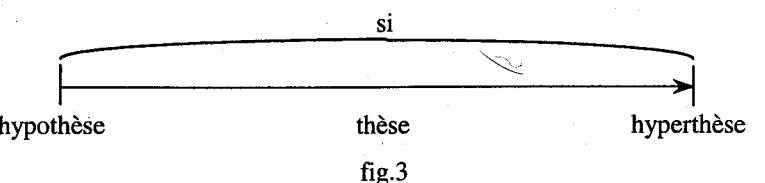
<sup>8</sup> Ce corpus est extrait de *Lamiel*, volume XI de *L'œuvre romanesque de Stendhal*, Editions du Trianon, Paris, 1929. Les soulignements ne sont pas de nous ; les indications paginaires non plus.

- (13) Elle observait du haut de son caractère *ce jeune homme si élégant* qui se fatiguait à faire de petits gestes saccadés (167)

En systématique énonciative, tout emploi est redevable de son conditionnement en langue et ne saurait s'expliquer sans référence à ce conditionnement ; d'où l'ébauche de la systématique énonciative du morphème *si*, avant l'examen de ses emplois dans le corpus particulier de Michèle Noailly.

### 3.2.2. Esquisse de la systématique énonciative du morphème *si*

On trouve une esquisse de la systématique énonciative du morphème *si* dans Moignet (1981 : 196-97 ; 254-57) et Soutet (1995 : 270-72). Un travail de recouplement des analyses et des résultats présentés par ces auteurs nous conduit à formuler comme suit l'hypothèse du signifié de puissance du morphème *si* dans le système de la langue française : Le morphème *si* est le signe vecteur d'une attitude modale dont la portée signifiante globale se développe de l'hypothèse à l'hyperthèse via la thèse. Soit figurativement :



L'hyperthèse traduit une attitude modale située au-delà de la thèse par renforcement de celle-ci. Elle ne répète pas la thèse, mais la dépasse par emphase sur la thèse elle-même, ou si l'on veut, par intensification de la thèse. C'est sur la thèse déjà posée, déjà construite, que le marqueur hyperthétique opère.

L'hypothèse traduit une attitude modale située en deçà de la thèse. Elle envisage la thèse sans aller jusqu'à la poser comme telle, c'est-à-dire sans aller jusqu'à franchir le seuil, décidé par JE, de la suffisance théthique. Elle reste donc une supposition de la thèse. Le marqueur hypothétique n'accorde pas à la thèse un degré d'existence suffisant<sup>9</sup>.

La thèse traduit, relativement à l'hypothèse et à l'hyperthèse, une attitude modale dénuée de visée suppositive et emphatique. Il en va ainsi de tout marqueur théthique.

<sup>9</sup> Cette formulation doit beaucoup à B. Pottier (1987 : 199).

Dans la construction du discours, le signifié de puissance livrera, en convenance avec la visée modale de l'énonciateur :

– soit un emploi hypothétique de *si* :

(1) *Si tu décides de partir, informe-moi.*

– soit un emploi thélique de *si* :

(2) *— Finalement tu ne pars plus ? — Si.*

– soit un emploi hyperthétique de *si* :

(3) *Je savais qu'il était si déterminé à partir, ce jeune homme aux semelles de vent qui me rappelle quelque poète d'antan.*

On conçoit que les emplois de type hypothétique correspondent à une saisie énonciative précoce sur le signifié de puissance de *si*, tandis que les emplois de type thélique et hyperthétique correspondent respectivement à une saisie énonciative médiane et tardive sur le même signifié de puissance. Figurativement :

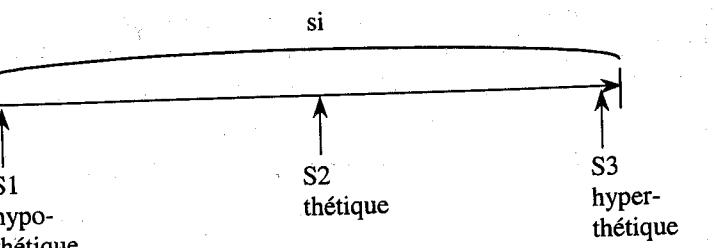


fig.4

En (1)/S1, l'énonciateur ne sait pas si son interlocuteur décidera de partir ou non. De fait, il envisage la décision effective du départ (la thèse), sans aller jusqu'à la poser, c'est-à-dire jusqu'à la donner comme effective, ce que dénonce le morphème *si*. À la date d'intervention de l'énoncé, la prise de la décision du départ par l'interlocuteur n'est pas déjà acquise ; c'est pourquoi elle est seulement supposée, bémolisée, envisagée possible par l'énonciateur.

En (2)/S2, par sa réponse (*si*), l'énonciateur apporte une rectification thélique et positive à la question négative de son interlocuteur. Ni suppositive, ni emphatique, sa réponse pose sans plus le contenu de pensée dont la validité est discutée par la question négative de l'interlocuteur. Par *si*, l'énonciateur donne à comprendre une assertion thélique positive équivalente à : *Je maintiens mon départ ; Je n'ai pas changé d'avis.*

En (3)/S3, par l'emploi de *si*, l'énonciateur marque le degré très élevé de la détermination du sujet d'énoncé quant au départ. On comprend donc la détermination de ce dernier avec le relief du renforcement modal hyperthétique, vu que l'énoncé thélique suffit tout seul

à exprimer la détermination : *Je savais qu'il était φ déterminé à partir, ce jeune homme aux semelles de vent qui me rappelle quelque poète d'antan.*

En conclusion : Du signifié de puissance aux signifiés d'effet, l'esquisse de systématique énonciative du morphème *si* révèle un marqueur modal, lexico-grammatical, permissif en discours de la modalité hyperthétique/S3, entre autres modalités : hypothétique/S1 et thélique/S2. Il n'en faut pas plus pour se convaincre que dans une perspective de systématique énonciative qui fait place à la symbiose des modalités verbales et non verbales en proportions adversatives dans la production de la signification discursive (§ 1., § 2.), le point d'exclamation, marqueur non verbal de modalité prosodique, n'a pas le monopole absolu de la modalité hyperthétique comme le donne à penser la lecture erronée de Michèle Noailly sur le texte d'André Joly (§ 2.). Dans une telle perspective (de systématique énonciative), tous les emplois de *si*, avec ou sans exclamaison, trouvent les paramètres de leur explication.

### 3.3. Éléments de réponse à la deuxième question ou systématique énonciative des emplois de *si* dans le corpus de Michèle Noailly

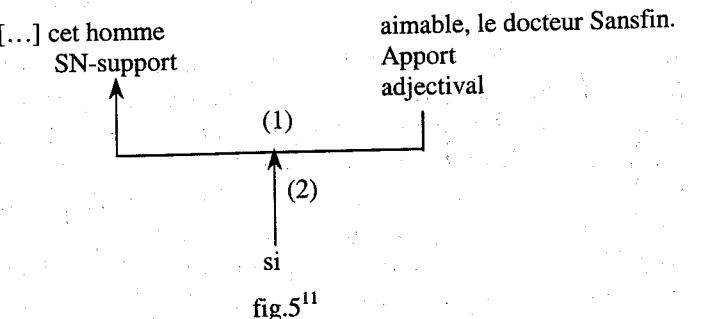
#### 3.3.1. Les emplois de type non corrélatif : *si - φ*<sup>10</sup>

Tous ces emplois se développent indépendamment de la modalité hyperthétique liée à l'exclamation. Dans tous :

- (i) Le morphème *si* exprime une catégorisation modale hyperthétique à la faveur d'une saisie énonciative de type S3 sur le signifié de puissance (3.2.2.).
- (ii) Le morphème *si* échoit à la relation d'incidence préconstruite, thélique, liant l'apport adjetival au syntagme nominal-support auquel cet apport se rapporte et, simultanément, devient lui-même membre constituant de l'entier syntagmatique nominal formé par l'apport adjetival et le syntagme nominal-support.
- (iii) La portée sémantique de la modalité hyperthétique apportée par le morphème *si* ne se limite pas seulement au renforcement de l'adjectif, mais s'étend à l'entier de la relation d'incidence préconstruite, thélique.

<sup>10</sup> On se référera au § 3.2.1. pour la liste de ces emplois. Un seul sera véritablement traité ici à titre exemplaire compte tenu de la limitation d'espace à laquelle nous sommes soumis.

Illustrons ces considérations communes par l'emploi (5) :



(1) = relation d'incidence préconstruite, théétique ; (2) = relation d'incidence postconstruite, hyperthéthétique

Au-delà des considérations sémantiques communes, c'est par l'effet de sens que chaque emploi de *si* apparaît irréductible aux autres, étant donné les différences co-textuelles et contextuelles. Ainsi, au titre de son effet de sens dans l'exemple illustratif (5), le morphème *si* hyperthéthise l'entier du syntagme nominal, *cet homme aimable*, et donne à entendre *l'homme* (le docteur Sansfin), son amabilité avec, à travers le prisme axiologique valorisant de l'énonciateur qui majore son propos, c'est-à-dire sa thèse (*cet homme*  $\phi$  *aimable, le docteur Sansfin*), pour satisfaire à sa visée pragmatique momentanée.

L'effet de sens, on l'aura compris, est un au-delà discursif enrichi du signifié d'effet qui, lui, est un au-delà discursif du signifié de puissance qui siège en langue (§ 3.2.2. ; Joly et Lerouge, 1980 : 7-35 ; Joly, 1987 ; Joly et O'Kelly, 1990 : 76-78 ; 84-94 et passim ; Joly et O'Kelly, 1993 : 36-38 ; 49-50 ; 53-61).

<sup>11</sup> L'échéance du morphème *si* à une relation d'incidence préconstruite manifeste celle de tout adverbe, selon les vues de la systématique énonciative. Pour celle-ci, en effet, l'adverbe a vocation puissancielle à être incident à une incidence préalable, c'est-à-dire à une relation prédicative préconstruite, ce que traduisent effectivement ses emplois (Joly, 1984b et Joly et Boone 1996 : 39-40, pour ne citer que deux références). Ce statut propre à l'adverbe dans le système des parties de langue et de ses emplois reste un paramètre incontournable dans l'interprétation des emplois d'adverbe (Guimier, 1998 ; Van Raemdonck, 1996).

### 3.3.2. Les emplois de type corrélatif : *si* – *que*<sup>12</sup>

Ce type d'emplois se développe entièrement à l'intérieur d'un entier assertif qui obéit à une structure bipartite eu égard à la distribution *si* – *que* dans l'assertion. Ensemble, les deux parties constitutives donnent pleinement corps à l'entier dans une relation sémantique de causalité temporelle. Soit en exemple l'entier assertif suivant :

(3) Elle avait *si* gauchement arrangé sa vie *que*, depuis longtemps, personne ne se donnait la peine d'être éloquent pour la désennuyer.

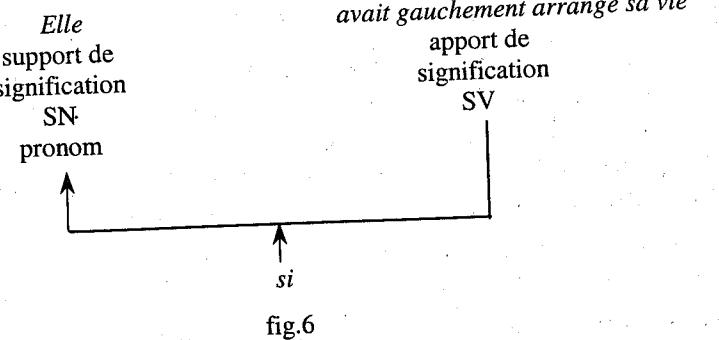
Les deux parties constitutives, en relation sémantique de causalité temporelle sont respectivement : 1. Elle avait *si* gauchement arrangé sa vie/2. *que*, depuis longtemps, personne ne se donnait la peine d'être éloquent pour la désennuyer. La première partie exprime la cause de l'événement exprimé par la seconde. Celle-ci, en retour, exprime la conséquence de l'événement exprimé par la première.

Dans tous les emplois corrélatifs qui eux aussi se développent indépendamment de la modalité hyperthéthétique liée avec l'exclamation :

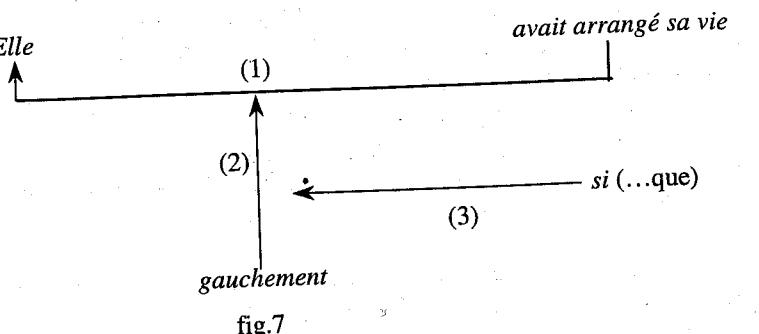
- (i) Le morphème *si* exprime une catégorisation modale hyperthéthétique à la faveur d'une saisie énonciative de type S3 sur le signifié de puissance (§ 3.2.2.).
- (ii) Le morphème *si* échoit à une relation d'incidence préconstruite. Celle-ci lie :
  - soit le syntagme verbal, apport de signification, à son support, le syntagme nominal (ex. (1), (2), (3), (4)) ;
  - soit, dans le syntagme verbal, l'apport adjectival au syntagme nominal qui lui sert de support (ex. (4)).

Plus spécifiquement, dans l'énoncé (3) qui nous sert d'exemple illustratif, le morphème *si* échoit à une relation d'incidence préconstruite, celle qui lie le syntagme verbal (*avait*  $\phi$  *gauchement arrangé sa vie*), apport de signification, à son support, le syntagme nominal-pronom (*elle*). Soit figurativement :

<sup>12</sup> On se référera au § 3.2.1. pour la liste de ces emplois. Ici aussi, un seul emploi sera véritablement traité à titre exemplaire compte tenu de la limitation d'espace à laquelle nous sommes soumis.



Cette figuration peut être autrement visualisée :



(1) = première incidence préconstruite par rapport à (2) et (3) ; (2) = deuxième incidence préconstruite par rapport à (3) ; (3) = troisième incidence.

Les deux visualisations montrent que *si* échoit à une relation d'incidence préconstruite, rendue par la même assertion thétiqve : *Elle avait φ gauchement arrangé sa vie*.

(iii) Le morphème *si* apporte une modalité hyperthétique dont la portée sémantique déborde des limites du membre causal de l'entier assertif où, précisément, se réalise l'incidence de ce morphème. En effet, la relation sémantique de causalité temporelle qui épouse l'entier assertif interdit d'envisager l'événement causal posé par l'énonciateur (en l'occurrence l'affirmation diésée d'une thèse) en excluant l'au-delà de cet événement (la conséquence de la thèse diésée), au risque de perdre l'entièreté du sens communiqué par l'énonciateur. Cela revient à dire que si le morphème *si* échoit localement à la relation d'incidence prédictive que l'on sait, l'impact de sa modalité, lui, épouse l'entier de l'assertion. C'est ce que dénonce la corrélation dystaxique *si - que*. Ce dernier morphème, positif, anti-virtualisant, appelé en l'occurrence par *si*, a pour rôle d'accuser réception de cet appel dans le membre conséquentiel de l'assertion en présupposant l'incidence antéposée de *si*. Autrement dit, dans la corrélation dystaxique *si - que*, inséparable

sémantiquement, la présence de *que* rappelle celle de *si*, assure la continuité discursive modale et intègre syntaxiquement, de manière explicite, le deuxième membre assertif, inauguré par *que*, dans le regard énonciatif du premier. Cette intégration manifeste une subordination de celui-là à celui-ci comme l'est, il va de soi, toute conséquence à l'endroit de sa cause<sup>13</sup>.

Au-delà des considérations communes aux emplois corrélatifs, revenons à l'énoncé (3) qui nous sert d'exemple illustratif afin d'y déterminer l'effet de sens du morphème *si* eu égard au contexte discursif spécifique qui est le sien. Dans ce contexte, l'emploi du morphème *si* hyperthétise l'entier de la relation prédictive préconstruite suivante à laquelle ce morphème échoit dans le membre causal de l'entier assertif : *Elle ← avait gauchement arrangé sa vie*. Ainsi, l'énonciateur donne à entendre avec emphase le régime de vie marginal du sujet d'énoncé, c'est-à-dire l'événement communiqué par la prédication. De surcroît, à la faveur de la corrélation dystaxique du morphème *si* d'avec le morphème de position *que*, lequel, on le sait, presuppose l'incidence de *si* et assure la continuité discursive entre les deux membres de l'entier assertif, l'impact de la modalité hyperthétique apportée par *si* se trouve étendu, propagé au membre conséquentiel de l'entier assertif. Nous tenons donc le morphème *que*, dans les emplois corrélatifs, pour un morphème-relais, thétiqve certes, mais modulé hyperthétiquement par effet de contexte.

### 3.3.3. Deux remarques sur les emplois de type corrélatif

- (i) La tentation peut être grande de penser que la modalité hyperthétique apportée par *si* se trouve relayée, filtrée à la baisse par *que*, c'est-à-dire transformée par lui en modalité thétiqve dans le membre conséquentiel de l'entier assertif, vu que ce morphème (*que*), considéré isolément, est d'abord *positif*, c'est-à-dire thétiqve, et que l'événement communiqué par le membre conséquentiel se donne à entendre sous le mode thétiqve, comme en témoigne notre exemple illustratif : *depuis longtemps, personne ne se donnait la peine d'être éloquent pour la désennuyer*. Céder à une telle tentation nous semble une erreur d'analyse, car elle ne tient pas compte du dynamisme sémantique et de la continuité intentionnelle, c'est-à-dire :
- du *corrélat co-textuel conditionnant de que*, à savoir *si* ;
- de la relation sémantique continue de *causalité temporelle* qui fait du membre assertif intégrant *si*, le membre conditionnant,

<sup>13</sup> Sur le morphème *que*, comme signe de *position*, nous renvoyons aux démonstrations de Guillaume, 1929 : 49-50 ; Valin, 1964 : 13-17 ; Moignet, 1968 : *passim* ; Joly, 1987 : 265-83.

hiérarchiquement principal et non subordonné, quand l'autre membre intégrant *que*, est lui, fait conséquentiel, hiérarchiquement secondaire et subordonné.

- (ii) L'extension de l'impact de la modalité hyperthétique apportée par l'incidence de *si* au membre conséquentiel de l'entier assertif favorise le marquage à l'extrême de ce membre conséquentiel inauguré et posé par *que*. Dans notre exemple illustratif on note :

- un marquage à l'extrême du circonstant temporel : depuis *longtemps* ;
- un marquage à l'extrême de l'événement communiqué : *personne ne se donnait la peine d'être éloquent pour la désennuyer*.

Cette idée de marquage à l'extrême indique un changement de type révolutionnaire, une transformation d'état ou de comportement plutôt radical, exprimée dans l'événement communiqué par le membre conséquentiel de l'assertion et provoquée cependant par l'événement communiqué dans le membre causal intégrant *si*. Dans l'exemple illustratif, le changement de type révolutionnaire concerne le comportement de l'entourage du sujet d'énoncé à son endroit : Depuis longtemps, *personne* ne se donnait la peine d'être éloquent pour la désennuyer. Ce changement, on le sait, est suscité par la discipline de vie que s'est fixé le sujet d'énoncé, discipline jugée très marginale par l'énonciateur : Elle avait *si gauchement* arrangé sa vie.

Concluons. En vue de répondre à la deuxième question de Michèle Noailly, l'objectif de ce qui précède (§ 3.2.-3.3.) a été de rendre compte, en termes de systématique énonciative, des emplois de *si*, qui dans le corpus de Michèle Noailly, se développent indépendamment de la modalité hyperthétique liée avec l'exclamation. Ainsi, avons-nous construit le signifié de puissance du morphème *si* et montré son habileté sémantique à prévoir et à expliquer, dès la langue, l'expression de la modalité hyperthétique en discours, indépendamment de l'exclamation, pour satisfaire, il va de soi, la visée pragmatique momentanée de l'énonciateur. Le faisant, nous avons confirmé, s'il en était besoin, l'erreur de lecture de Michèle Noailly sur le texte d'André Joly (§ 1. et 2.).

#### 4. Éléments de réponse à la troisième question de Michèle Noailly

##### 4.1. Rappel de la question

Et ne pourrait-on pas, d'un autre côté, — et même si c'est fortement paradoxal —, soutenir que la modalité mise en place par *si*, bien loin de « diéser » l'assertion, la « bémolise », dans la mesure où elle n'est pas

« posée catégoriquement », mais tout au contraire nous est donnée comme le reflet d'une visée éminemment subjective ?

##### 4.2. Éléments de réponse

Cette question gagne en compréhension à être reformulée économiquement : Peut-on soutenir l'hypothèse fortement paradoxale selon laquelle la modalité mise en place par *si* bémolise l'assertion, et, par là même, en fait le reflet d'une visée éminemment subjective ?

La réponse, en systématique énonciative, est sans ambiguïté : Il n'y a aucun paradoxe à soutenir cette hypothèse. Pour la systématique énonciative, on le sait (§ 3.2.2.), le morphème *si* est, dans la langue française, le signe vecteur d'une attitude modale dont la portée signifiante globale se développe de l'hypothèse à l'hyperthèse via la thèse. De celles-ci, on le sait aussi (cf. introduction et § 3.2.2.), seule l'attitude modale hypothétique est habile à bémoliser, c'est-à-dire à envisager la thèse sans aller jusqu'à la poser comme telle. Par conséquent, en cooccurrence avec l'assertion, elle la bémolise. Dire *Je pars ce soir pour le Québec*, c'est asserter le départ comme devant avoir lieu au moment indiqué. En revanche, dire *Si je pars ce soir pour le Québec...*, c'est refuser d'asserter, de poser théoriquement le contenu de pensée ; d'un mot, c'est bémoliser l'assertion préalable à la faveur de *si*. On comprend que la bémolisation est une opération modalisante de supposition. Par elle, l'énonciateur fait basculer dans le domaine modal de l'hypothétique, une prédication assertive pré-construite. De la bémolisation de l'assertion au reflet par celle-ci d'une visée éminemment subjective, tous deux dénoncés par *si*, il n'y a donc pas de solution de continuité. La bémolisation est portée par la visée éminemment subjective de l'énonciateur dont elle traduit l'attitude modale.

La réponse à la troisième question achève de ruiner la raison d'être des questions de Michèle Noailly. Le paradoxe souligné par elle n'en est pas un.

##### Conclusion

Michèle Noailly rend hommage à André Joly, mais ne lui rend pas justice. Pour n'avoir pas considéré la typologie des assertions de Joly dans son contexte et sa visée théoriques, pourtant bien signalés dans le texte même qu'elle cite, elle a fondé son erreur de lecture (§ 1.). Dès lors, chacune de ses questions, injustifiées, offre l'occasion de rappeler une position théorique de la systématique énonciative. Sa première question permet de rappeler le principe de systématique énonciative selon lequel les ressources de l'expression et de

l'expressivité participent ensemble de la production de la signification discursive en proportions adversatives (Joly, 1984 : *ibidem* ; 1987 : 44-49, 301-313 ; Joly et O'Kelly, 1989, 1990 et 1993 : *ibidem*). Sa deuxième question permet de rappeler le principe de systématique énonciative selon lequel un fait de discours à expliquer ne saurait l'être pleinement qu'à l'intérieur d'une démarche dynamique qui prend successivement en compte le fait de langue conditionnant et prioritairement explicateur qui lui correspond (le signifié de puissance), ainsi que les autres faits explicateurs, de nature discursive : le type d'emploi exprimé (le signifié d'effet), et, sous le type, la valeur d'emploi spécifique, irréductible à nulle autre (l'effet de sens) (Joly et Lerouge, 1980 : *ibidem* ; Joly, 1987 ; Joly et O'Kelly, 1990 : 76-78 ; 84-94 et *passim* ; Joly et O'Kelly, 1993 : 36-38 ; 49-50 ; 53-61). Sa troisième question permet de rappeler le principe de systématique énonciative selon lequel le langage, l'activité de langage et la théorie du langage sont inséparables de l'homme, sujet énonciateur, sujet interprétant, sujet théorisant, pensant et sentant (Joly, 1987, Joly et O'Kelly, 1989, Joly et O'Kelly, 1990, Joly et O'Kelly, 1993 : 33-62, Joly, 1995 : 27-52).

C'est fort de ces principes complémentaires et coexistants dans l'appareil théorique de la systématique énonciative qu'il nous a été possible de donner suite aux questions de Michèle Noailly.

#### Bibliographie

- GUILLAUME, Gustave. *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Honoré Champion, 1929, 134 p.
- GUIMIER, Claude. *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1988, 313 p.
- JOLY, André, et LEROUGE, Marie-José. Problèmes de l'analyse du temps en psychomécanique, *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1980, pp. 7-35.
- JOLY, André, et ROULLAND, Daniel. Pour une approche psychomécanique de l'énonciation, *Langage et psychomécanique du langage. Pour Roch Valin*, Lille, Québec, Presses Universitaires de Lille, Presses de l'Université Laval, 1980, pp. 537-581.
- JOLY, André. Contribution à l'élaboration d'une syntaxe générale : Éléments pour une syntaxe psychomécanique de l'énonciation, *Systématique du langage I*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1984a, pp. 261-277.

- JOLY, André. La distinction du nom et du verbe dans la théorie de Gustave Guillaume, *Modèles linguistiques*, tome 6, fasc.1, vol.11, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1984b, pp. 41-52.
- JOLY, André. *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, 335 p.
- JOLY, André, et O'KELLY, Dairine. *L'analyse linguistique des textes anglais*, Paris, Nathan, 1989, 288 p.
- JOLY, André, et O'KELLY, Dairine. *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan, 1990, 487 p.
- JOLY, André, et O'KELLY, Dairine. De la psychomécanique du langage à la systématique énonciative, *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Paris, Hachette, 1993, pp. 33-62.
- JOLY, André. De quelques constantes dans la représentation cognitive et linguistique du temps, *Modèles linguistiques*, tome 16, fasc.1, vol.31, Lille, A.N.R.T., 1995, pp. 27-52.
- MOIGNET, Gérard. Systématique du mot QUE, *Études de psychosystématique française*, Paris, Klincksieck, 1974, pp. 184-211.
- MOIGNET, Gérard. *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981, 347 p.
- MICHELE, Noailly. « Cet homme si aimable » : A propos du si d'intensité, *Du percevoir au dire*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 235-244.
- POTTIER, Bernard. *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, 1987, 224 p.
- SOUTET, Olivier. *Linguistique*, Paris, PUF, 1995, 365 p.
- VALIN, Roch. Introduction, *Langage et science du langage de G. Guillaume*, Paris, Québec, Nizet, Presses de l'Université Laval, 1964, pp. 11-24.
- VAN RAEMDONCK, Dan. *L'adverbe français. Nature et fonctions* (thèse de doctorat inédite, Bruxelles, U.L.B, 1996, 555 p.)

Michel PIERRARD  
*Vrije Universiteit Brussel*  
*Bruxelles, Belgique*

## ATTRIBUT DE L'OBJET ET VERBE VECTEUR D'ATTRIBUTION : LA PLACE DES CONSTRUCTIONS À VALEUR CAUSATIVE

Diverses études récentes consacrées au type de prédication seconde directe de structure N1-V-N2-X, appelé traditionnellement construction à attribut de l'objet (CAO) (Blanche-Benveniste, 1988, 1991 ; Rémi-Giraud, 1991 ; Riegel, 1991, 1998) concluent à la distinction de deux grands types de CAO représentés respectivement par (1) et (2) :

- (1) a) Paul a acheté sa voiture neuve.  
a') Paul l'a achetée neuve.  
(2) a) Paul juge la mesure indispensable.  
a') Paul la juge indispensable.

L'objectif de la présente étude est de proposer une appréhension de ces constructions basée sur un double procès affectant :

- en premier lieu la portée de la complétilité assumée par l'AO. Ce dernier est un attribut, c'est-à-dire « un élément complétif intervenant pour la rendre possible dans une incidence qui sera du premier degré, et qui est partout et toujours refusée à un verbe diminué matériellement » (*Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 1947-1948. C : 64). Il est donc un élément de compensation du verbe *être* « qui comble, en quelque sorte, un vide laissé dans le verbe, ou si l'on veut répare une perte qui s'y est produite » (Ibid. : 69), soit :

- ensuite le sémantisme du verbe véhiculant la CAO. « L'attribut se détermine non seulement après les verbes intrinsèquement construits pour le porter, [...], mais aussi après les verbes, quels qu'ils puissent être, qu'on emploie d'une manière vectrice relativement à un rapport d'attribution » (Ibid. : 70). Ces *verbes vecteurs d'attribution* (VVA) seront alors des verbes « recouvrant la marche de l'esprit à un rapport attributif » (Ibid.), « des verbes qui implicitement préfigurent un objet dont le contenu substantiel sera un rapport d'attribution » (Ibid. : 71). Ces verbes mènent donc à une attribution, ils la contextualisent en quelque

sorte (cf. La situation *est* difficile → La situation *est jugée* difficile → Il la juge (*être*) difficile). De sorte, « l'attribution se présente sous-jacente à une fonction objet » (Ibid. : 70).

L'interprétation proposée nous amènera à nuancer la bipartition classique en accordant une place spécifique aux tours à valeur causative (3) à (6) :

- (3) a) Ils appellent ma petite sœur Nana.  
a') Ils l'appellent Nana.

(4) a) Cette nouvelle a rendu Jeanne furieuse.  
a') Cette nouvelle l'a rendue furieuse.

(5) a) Le médicament a gardé Marie éveillée toute la nuit.  
a') Le médicament l'a gardée éveillée toute la nuit.

(6) a) Ils laissent la nouvelle élève tranquille.  
a') Ils la laissent tranquille.

## **1. La portée de la complétilité apportée par l'AO**

Rappelons les trois propriétés de base de l'AO : celui-ci se rapporte à un support (I) qui remplit la fonction, morphologiquement marquée, d'objet (II) dans une autre prédication dont l'AO subit la pesée à travers le verbe vecteur (III). Le jeu de ces divers paramètres va déterminer la portée de la complévitité apportée par l'AO et fixer en fin de compte le fonctionnement et la signification des diverses CAO.

### **1.1. La portée de l'AO se limite au support.**

Dans les énoncés du type (1a), les deux prédictions peuvent être juxtaposées avec une simple coïncidence temporelle, ce qui est impossible dans les autres tours considérés :

- (1) a) Paul a acheté sa voiture neuve.  
b) Quand Paul a acheté sa voiture, elle était neuve.

(7) a) Luc boit son thé chaud.  
b) Luc boit son thé quand il est chaud.

(2) a) Paul juge la mesure indispensable.  
b) \*Quand Paul juge la mesure, elle est indispensable.

Ces énoncés peuvent être considérés comme le point de départ non marqué de la CAO, et ceci pour diverses raisons :

- ce type présente le nombre le plus élevé de verbes dans une classe non close : « En somme, il suffit d'envisager une situation plausible où N0-V-N1 dénote un type d'événement susceptible d'être caractérisé par le fait que N1 ait la propriété X ou se trouve dans l'état X » (Riegel, 1991 : 109).

- les verbes permettant les autres types de CAO connaissent en général aussi cet emploi (exemples 8-10) :

- (8) a) Je la trouve équitable.
- b) Je l'ai trouvée cassée (Blanche-Benveniste, 1991: 85).
- (9) a) Cette nouvelle l'a rendue furieuse.
- b) Il l'a rendue déchirée.
- (10) a) Ils la laissent tranquille.
- b) Ils la laissent malade.

L'absence de dépendance directe de la prédication seconde envers le verbe de la prédication première est confirmée par la possibilité de faire porter la négation sur *prédi2*, contrairement aux autres tours (cf. aussi Riegel, 1991 : 108) :

- (1) c) Paul a acheté sa voiture, mais pas neuve.
- (7) c) Luc boit son thé mais pas chaud.
- (2) c) \*Paul juge la mesure mais pas indispensable.
- (8) c) \*Je trouve la décision mais pas équitable.

Le rapport entre les deux prédications est fondé sur la co-référence initiale de l'objet de *prédi1* et du thème de *prédi2*. L'élément thème/OD devient ainsi le chaînon rattachant les deux prédications (*Prédi1* ← N2 → X), ce qui induit le fonctionnement suivant :

- l'attribut est l'élément complétif de *prédi2* pour rendre possible l'incidence *prédi2* → N2 ;
- il y a apport de N2 à V au sein de *prédi1* pour réaliser l'incidence *prédi1* → N1.

Nous représenterons donc le type non marqué par la formule suivante :

- (a) N1-[V-[N2]-X]

Quelle est alors la fonction de *prédi2* par rapport à *prédi1*? L'apport sémantique de l'attribut à son support concerne un état qu'on pourrait qualifier de façon générale de non stable, qu'il s'agisse de la délimitation d'un « état de choses non permanent de l'objet » (Olsson, 1976 : 88), d'un "aspect" particulier et souvent passager de ce qui est désigné par ce complément » (Blanche-Benveniste, 1991 : 92), de l'« état de l'objet dans une circonstance donnée », de la « datation d'un événement », ou encore de l' « état résultatif de l'objet à l'issue d'un procès » (Riegel et alii, 1998 : 241).

L'interprétation du lien entre *prédi2* et *prédi1* n'est toutefois pas explicitée et laissée à l'interprétation de l'interlocuteur (cf. Rémi-Giraud, 1991 : 187) :

- (11) a) Je t'aimais inconstant, (...) [bien que]
- b) Il m'a coupé les cheveux courts [de telle sorte que]

### 1.2. La double portée de l'AO

La possibilité de transformation de la CAO en complétive dans le cas des énoncés du type (2a) et (8a) met en évidence la saisie globale de la prédication seconde par le VVA et donc la réduction de l'autonomie de l'attribut envers celui-ci :

- (2) d) Paul juge que la mesure est indispensable.
- (8) d) Je trouve que la décision est équitable.

Dans ces tours, l'AO est toujours orienté sur l'objet mais, à travers l'objet, dans le cadre de la prédication seconde, il porte aussi sur le verbe vecteur. D'autres arguments peuvent être avancés pour conforter cette analyse :

- la possibilité de reprise de l'ensemble de la prédication par une proforme :

- (12) a) Il croyait Louise plus intelligente (Riegel, 1991 : 111)
- f) Je le croyais aussi.  
C'est ce que je croyais aussi.  
Mais c'était faux / une erreur (de sa part).

L'antécédent de *le* et de *ce* ne peut être que le contenu propositionnel de la séquence N<sub>2</sub>-X (« Louise était plus intelligente ») : « le verbe a pour valence non pas deux constituants mais la relation même qui unit ces deux constituants » (Blanche-Benveniste, 1991 : 87).

- L'intégration VVA – prédication seconde est soulignée par l'impossibilité d'intégrer un support/objet de type prédictif (*que*-phrase ou infinitive) entre le VVA et l'AO. Il y a obligation de le placer après l'AO, alors que ces VVA, du moins les verbes épistémiques ou d'énonciation, permettent une construction avec infinitive objet ou avec une complétive en *que* :

- (13) a) Paul juge indispensable d'imposer cette mesure / \*Paul juge (d')imposer cette mesure indispensable.
- a') Paul juge pouvoir imposer ces mesures.
- b) Jean trouve curieux de supporter cette situation / \*Jean trouve (de) supporter cette situation curieux.
- c) Cette nouvelle rend indispensable de prendre des mesures / \*Cette nouvelle rend (de) prendre des mesures indispensable.

Ces tours ne supportent donc pas l'insertion d'autres rapports prédictifs entre le VVA et l'AO. Cela devient par contre tout à fait possible lorsque ceux-ci sont nominalisés au moyen de *le fait de/que*.

- La tendance à dissocier le lien V-OD et V-Préd2 est favorisée par la séparation de l'OD et de l'AO au moyen de la cliticisation ou de la relativisation du premier. Ainsi, pour Riegel (1991 : 113), le premier énoncé passe stylistiquement mieux que le second :

- (14) a) Je ne le savais pas si malade.  
b) Je ne savais pas Pierre si malade.

Avec les infinitives en *être*, cette séparation est même obligatoire (cf. Ruwet, 1982 : 148) :

- (15) a) \*Socrate juge Calliclès être de mauvaise foi.  
b) Calliclès, que Socrate jugeait être de mauvaise foi, a finalement été réduit au silence.

Les propriétés de ce deuxième type de CAO seront résumées par la formule suivante :

- (b) N1-[V-[N2-X]]

- l'attribut est toujours élément complétif du préd2 pour rendre possible l'incidence préd2 → N2
- (N2-X) représentent un apport au V au sein de Préd1 pour réaliser l'incidence préd1 → N1.

Il y a donc à la fois subordination de l'ensemble de préd2 au VVA et intervention du support/objet dans chacune des deux prédictions. Ces deux traits marquent la spécificité des CAO par rapport aux complétives : le VVA « opère sur deux domaines distincts, mais largement solidaires », où N2 joue « un double jeu syntaxique et interprétatif » (Riegel, 1991 : 111). Dans un premier temps, il identifie son objet pour ensuite l'appréhender au sein de son rapport attributif<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette différence dans l'appréhension par le verbe de son objet peut avoir des implications pragmatiques remarquables (cf. Ruwet, 1982 : 154-155) :

- différence déclarative/performative :
  - (a) 1) Le juge a déclaré que l'accusé était innocent.
  - 2) Le juge a déclaré l'accusé innocent.
- distinction énonciation/jugement :
  - (b) 1) Phèdre croit qu'il est malade.
  - 2) Phèdre se croit malade.

### 1.3. L'AO porte directement sur le verbe vecteur

Les exemples 3a-6a, ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les deux tours précédents :

- (3) b) \*Quand ils appellent ma petite sœur, elle est Nana.  
c) \*Ils appellent que ma petite soeur est Nana.  
(4) b) \*Cette nouvelle a rendu Jeanne quand elle est furieuse.  
c) \*Cette nouvelle a rendu que Jeanne est furieuse.  
(5) b) \*Le médicament a gardé Marie quand elle est éveillée toute la nuit.  
c) \*Le médicament a gardé que Marie est éveillée toute la nuit.  
(6) b) \*Ils laissent la nouvelle élève quand elle est tranquille.  
c) \*Ils laissent que la nouvelle élève est tranquille.

L'attribut porte toujours dans ces énoncés sur le support/OD mais ce qui les caractérise, c'est que l'AO est par ailleurs directement lié au verbe vecteur. Diverses constats corroborent cette analyse :

- la non-autonomie de l'attribut envers le VVA :

- (3) d) \*Ils appellent ma petite sœur mais pas Nana.  
(4) d) \*Cette nouvelle a rendu Jeanne mais pas furieuse.  
(5) d) \*Le médicament a gardé Marie mais pas éveillée toute la nuit.  
(6) d) \*Ils laissent la nouvelle élève mais pas tranquille.

L'observation précédente est complétée par la confirmation de l'impossibilité de reprise dans ces tours de l'ensemble de la prédication seconde par une proforme :

- (16) a) Il rend Jeanne heureuse.  
b) \*Je le rends aussi.  
c) \*C'est ce que je rends aussi.  
d) (?) Mais c'est faux / une erreur (de sa part).

La réponse (16d) ne marche que parce qu'elle renvoie à l'énoncé complet et pas au contenu spécifique de la prédication seconde.

- la complétivité de l'AO envers le verbe de préd1 est soulignée par la tendance à constituer l'ensemble VVA+AO en verbe de discours.

Dans le cas des verbes de ce dernier type, une paraphrase au moyen d'une forme verbale synthétique ou d'une locution verbale est souvent possible (cf. ancien français « rendre mort » pour « tuer » dans *Roland*, d'après Grevisse-Goosse, 1991 : 486) :

- (17) a) La vue des crocodiles rend Nicole nerveuse.  
a') La vue des crocodiles énerve Nicole / tape sur les nerfs de Nicole.  
b) La vue des crocodiles rend Nicole triste.  
b') La vue des crocodiles attriste Nicole.

Dès lors, l'ensemble VVA+AO est souvent ressenti comme une locution verbale (cf. *garder en vie*, *laisser tranquille*). En outre, la matrice *rendre+AO* se révèle être fort productive dans le lexique pour générer une classe de verbes construits à partir des AO de la construction :

- (18) a) Le soleil rend la peau sèche, rouge / Le soleil assèche, rougit la peau.  
 b) Le chlore rend l'eau de la piscine pure / Le chlore purifie l'eau de la piscine.

En fin de compte, contrairement à des verbes comme *croire* et *trouver*, le verbe principal et l'adjectif attributif reconstituent ici en quelque sorte ce que G. Guillaume appelait un « verbe de discours » (*Leçons 1947-1948*: C, 77). La représentation symbolique en (c) rendra compte du type 3 :

(c) N1-[V-[X]-N2]

- l'attribut est l'élément complétif de préd2 pour rendre possible l'incidence préd2 → N2
- l'attribut est élément complétif de V au sein de préd1 pour réaliser l'incidence préd1 → N1

Il y a toujours opération du VVA sur deux domaines distincts (pronom objet et AO non autonome) mais l'opération est sensiblement différente du type précédent : dans un premier temps, il identifie son objet pour ensuite le soumettre à l'impact du prédicat complexe VVA+AO, qui lui attribue une propriété à acquérir ou à maintenir.

- (19) En ce qui concerne Marie, la nouvelle la rend malade / le médicament la garde en vie.

Dès lors, nous nous trouvons à l'opposé du tour (1a). Alors que dans le type 1, le support/OD était au centre de la double prédication, dans le type 3, c'est l'AO qui occupe cette position centrale.

## 2. Le sémantisme du verbe vecteur d'attribution.

En parallèle avec l'évolution de la portée de l'AO, les différentes CAO manifestent aussi des niveaux différents dans le processus de désémantisation et de dématérialisation des VVA; c'est-à-dire dans leur subduction (cf. Boone et Joly, 1996 : 391-392).

### 2.1. Le VVA garde son sémantisme plein.

Dans les constructions du type (1a), le sens général de l'énoncé change avec l'adjonction de la prédication seconde, mais pas le sémantisme du verbe :

- (1) a) Paul a acheté sa voiture neuve.  
 d) Paul a acheté sa voiture.  
 (7) a) Luc boit son thé chaud.  
 d) Luc boit son thé.

Ainsi, au niveau de l'implication propositionnelle sémantico-pragmatique, (1d) ou (7d) n'impliquent certes pas nécessairement (1a) ou (7a) (pour les implications sémantico-logiques de tels énoncés, cf. Riegel, 1991 : 106 et Rémi-Giraud, 1991 : 187) mais le sémantisme du verbe ne change pas.

### 2.2. VVA et subduction interne

Le VVA subit une subduction interne (ésotérique), une « déplétion sémantique » (Moignet, 1981 : 125). Cette réduction du sémantisme est clairement illustrée par les énoncés (20), où les mêmes verbes fonctionnent avec et sans subduction en CAO : dans les emplois (20a-b), le VVA conserve son sémantisme plein. Par contre, dans (20a'-b'), l'intégration VVA-prédication seconde a un impact sur le sémantisme du verbe vecteur :

- (20) a) Paul a trouvé le livre tout déchiré.  
 a') Paul a trouvé la mesure indispensable.  
 b) Le prof m'a rendu la feuille toute déchirée.  
 b') Le prof m'a rendu nerveux.

Cette « déplétion sémantique » se manifeste sur deux plans : par la modification des rapports argumentaux gérés par le verbe et par une modification de son sens.

#### a. Modification du système argumental.

L'impact de la prédication seconde modifie le système argumental des VVA. Ainsi, Blanche-Benveniste (1991 : 86-87) souligne, parmi d'autres exemples, que *trouver* perd en emploi subduit la capacité d'avoir des sujets non humains :

- (21) a) L'appareil les a trouvés enfouis dans le sol.  
 b) (?)L'appareil les trouve jolies.

Même constat pour *rendre* qui perd la faculté de régir un complément d'attribution pour indiquer la cible de l'action. Dans (22b), celle-ci est rendue par le support/OD :

- (22)a) L'étudiant à *qui* le prof a rendu la feuille.
- b) L'étudiant *que* le prof a rendu nerveux.

### b. Modification du sens.

Ainsi, *juger* passe de « soumettre à un jugement » (23a) à « estimer/penser » (24a) ; *trouver* du sens de « découvrir » (23b) à celui de « juger/estimer » (24b), *laisser* de « quitter » (23c) à « permettre d'être » (24c).

- (23)a) Paul juge Pierre.
- b) Jean a trouvé cette situation dans une pièce de Molière.
- c) Je l'ai laissée guérie (Blanche-Benveniste 1991, 85).
- (24)a) Paul juge la mesure indispensable.
- b) Jean a trouvé la situation curieuse.
- c) Ils la laissent tranquille (*Ibid.*).

La CAO implique donc bien ici « un verbe ayant subi du côté de la matière une certaine réduction que l'intervention de l'attribut annule en quelque sorte compensativement » (*Leçons 1947-1948*. C : 62). Afin d'éviter un « déséquilibre interne » (Boone et Joly, 1996 : 120), le verbe dématérialisé est obligé d'appeler un complément de substance matérielle, qui lui sera fourni par la prédication seconde de type attributif. Cela est confirmé par les énoncés 24a-b où la structure sémantique du verbe subduit (verbe de dire/épistémique) exige l'apport de cet « élément compensatif » attributif à travers la CAO.

### 2.3. VVA et subduction externe

Le VVA peut enfin subir une subduction externe (exotérique). Au sein de la hiérarchie des verbes, un verbe particulier peut être ramené au niveau des types primitifs de verbes (*être*, *avoir*, ...). Dans les tours du type 3, les verbes d'actions particuliers recouvrent en réalité le verbe *faire*, « idéellement préexistant à tous les verbes d'action » (Moignet, 1981 : 124), dans la prédication première. En même temps toutefois, il leur est octroyé un poids modal sur le prédicat de l'AO dans la mesure où *faire*, comme *avoir*, pose l'existence résultativement (cf. Moignet, 1975 : 258), dans le cas de *faire* comme résultat d'une intervention externe (valeur causative).

L'hypothèse que, dans le cas des VVA du type 3, il ne s'agit plus d'une simple subduction interne, comme celle relevée dans le cas des verbes évaluatifs, est corroborée par une série d'indices :

- le verbe *rendre* présente exceptionnellement, à côté des emplois sans subduction (25a) et avec subduction interne (25b), ce troisième type d'emploi qui ne se réduit pas au précédent :

- (25)a) Le prof lui a rendu la feuille toute déchirée.
- b) Le prof a rendu Jean responsable de l'échec  
[Il a dit que Jean était responsable de l'échec]  
[\*Il a fait que Jean est devenu responsable de l'échec]
- c) Le prof a rendu Jean nerveux.  
[Il a fait que Jean est devenu nerveux]  
[\*Il a dit que Jean était nerveux]

- Contrairement aux verbes avec subduction interne, *rendre*, en (25c), est impossible en reprise :

- (26)a) Il rend Jeanne heureuse.
- b) - \*Je le rends aussi.
- b') - Je le fais aussi
- c) - \*C'est ce que je rends aussi.
- c') - C'est ce que je fais aussi.

Dans les CAO avec *rendre*, *garder* et *laisser*, le VVA recouvre en réalité dans préd1 un simple opérateur factif, mais il combine cette fonction avec une pesée modalisante sur préd2 :

- (27)a) Le prof a rendu Jean nerveux.  
[Le prof a fait que Jean est devenu nerveux]
- b) Le médicament a gardé Marie éveillée / en vie.  
[Le médicament a fait que Marie reste éveillée / en vie]
- c) Ils laissent les enfants tranquilles.  
[Ils font que les enfants puissent être tranquilles]

L'attribut indique le résultat d'une action modificatrice du verbe vecteur sur l'objet qui le fait entrer dans un autre état. Le rapport au sein de la prédication seconde n'indique plus simplement l'*attribution* d'une qualité, mais ce rapport se trouve modulé par l'intervention du VVA : *acquisition/possibilité d'acquisition/maintien* de celle-ci (l'expression d'un « être *in fieri* » en quelque sorte (cf. *Leçons 1947-1948*. C : 62). Ce qui bloquait donc dans la subordination par complétive pour les tours du type 3 (3c-6c), était bien l'impact du verbe vecteur sur la relation d'attribution de la prédication seconde même qu'il transforme en rapport d'acquisition (de conservation).

Ce rôle des VVA dans les CAO de type 3 est similaire à celui que jouent *faire* ou *laisser* dans des constructions causatives infinitives. Mais comme dans ces tours les prédictats sont verbaux, il ne peut y avoir interférence du verbe vecteur dans préd2. Le verbe

vecteur sera dès lors un des verbes « primitifs » *faire* ou *laisser*, tandis que la modalisation sera exprimée au niveau de *préd2* même :

- (27) a') Le prof le fait devenir nerveux / commencer à travailler.
- b') Le médicament la fait rester éveillée / continuer à dormir.
- c') Ils les laissent continuer à se reposer.

### 3. Conclusions.

Si la CAO peut être intégrée dans une approche globale de la prédication seconde, elle présente néanmoins quelques particularités que nous avons proposé de lier :

- à la manière dont l'attribution se présente sous-jacente à la fonction objet ;
- à la manière dont la complétilité de l'attribut se réalise par rapport au support/objet et/ou au verbe vecteur.

En outre, la portée de l'AO sera aussi dépendante du type de VVA et des différents niveaux de VVA et des différents niveaux de « déplétion sémantique » qu'ils permettent.

### Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1988, « *Laissez-le tel que vous l'avez trouvé*. Propositions pour l'analyse du fameux "attribut du complément d'objet" », *Travaux de linguistique*, 17, 51-68.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1991, « Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut », DE GAULMYN, M.-M., RÉMI-GIRAUD, S. (éds.), 1991, *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 83-97.
- BOONE, A., JOLY, A., 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, Harmattan.
- DE GAULMYN, M.-M., RÉMI-GIRAUD, S. (éds.), 1991, *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- GREVISSE, M., GOOSSE, A., 1991, *Le bon usage*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot. (Douzième édition refondue par André Goosse.)
- GUILLAUME, G., 1988, *Leçons de linguistique 1947-1948, série C, volume 8*, publiées sous la direction de Roch VALIN, Walter HIRTLE et André JOLY, Québec, Lille, Presses universitaires de Lille, Presses de l'Université Laval.
- MOIGNET, G., 1975, « Incidence et attribut du complément d'objet direct », *Travaux de linguistique et de littérature*, XIII, 1, 253-270.

MOIGNET, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

RÉMI-GIRAUD, S., 1991, « Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morpho-syntaxique », DE GAULMYN, M.-M., RÉMI-GIRAUD, S. (éds.), 1991, *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 151-207.

RIEGEL, M., 1991, « Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments », DE GAULMYN, M.-M., RÉMI-GIRAUD, S. (éds.), 1991, *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 99-118.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R., 1998 4<sup>e</sup> édition, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France. (Linguistique nouvelle.)

RUWET, N., 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Le Seuil.

Sylvianne RÉMI-GIRAUD  
*E. A. 1996 (Groupe de recherche Rhêma)*  
*Université Lumière Lyon 2*

### L'ADVERBE ET LA PHRASE

On le redira après d'autres : l'adverbe est à la mode<sup>1</sup>. Il est recherché, courtisé par les linguistes, comme en témoigne la littérature abondante et toujours renouvelée le concernant<sup>2</sup>. Mais il est en même temps dénoncé, mal aimé par ceux-là mêmes qui s'y intéressent : classe poubelle<sup>3</sup>, catégorie fourre-tout (Guimier, 1996 : 1), classe introuvable (Wilmet, 1997 : 420), cauchemar des linguistes (Feuillet, 1991 : 35), l'adverbe est sévèrement jugé pour son hétérogénéité, dont on fait remonter l'existence aux origines même de la tradition grammaticale. La classification des adverbes pose d'épineux problèmes, qui se trouvent encore renforcés par la plasticité sémantique et syntaxique de nombreuses formes – au point que certains préfèrent parler de fonctionnement adverbial plutôt que d'adverbes (Guimier, 1996 : 3). Je ne prétends pas ici faire le bilan ni la critique de tant de travaux et de réflexions menés par des spécialistes, mais je souhaiterais montrer les avantages éventuels d'un éclairage indirect de la question, partant, non directement de l'adverbe mais des relations qui se nouent antérieurement à sa venue et, pour ainsi dire, indépendamment de lui, entre les constituants de la phrase.

L'idée que je défendrai est en effet que l'adverbe n'est pas le fauteur de troubles, celui qui viendrait compliquer la tâche du linguiste par son hyperactivité syntaxique, son comportement « rebelle », « anarchiste » (Nølke, 1990 : 12), mais qu'il agit plutôt comme un révélateur particulièrement subtil et perspicace de la complexité des relations existantes. Ce point de vue découle assez naturellement du statut de l'adverbe dans la pensée guillaumienne, puisqu'il prend place au sommet du système de l'incidence, étant

<sup>1</sup> C'était déjà le constat de Guimier en 1991 (Guimier et Larcher, 1991 : 5).

<sup>2</sup> Je ne ferai pas ici un état des lieux bibliographiques. On trouvera un historique des travaux et une bibliographie détaillée dans *Langue française*, 88, 1990. On se reportera également aux références données par Guimier et Larcher (éds), 1991, Nølke, 1993, et surtout Guimier, 1996, qui servira de base à cette étude. Signalons enfin la thèse de D. Van Raemdonck, 1996, *L'adverbe français. Nature et fonctions*, Université Libre de Bruxelles.

<sup>3</sup> A. Chervel, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977 : 251, cité par Wilmet, 1997 : 420.

incident à des parties du discours elles-mêmes incidentes. Plus exactement, l'adverbe « opère, non pas directement à l'endroit d'un support, mais indirectement à l'endroit d'un mécanisme d'incidence en fonctionnement » (cité par Boone, Joly, 1996 : 39). C'est l'incidence externe du second degré ou incidence relationnelle (Wilmet, 1997 : 429). Le fonctionnement de l'adverbe met donc en jeu les mécanismes incidentiels d'autres catégories, déjà installés dans leur diversité et leur éventuelle complexité. Quand l'incidence adverbiale concerne le verbe, ce qui est le cas le plus représentatif, la difficulté s'accroît du fait que la forme verbale conduit, par sa fonction prédicative, à la dimension de la phrase et de l'énoncé – sans compter que tout énoncé suppose, en amont, un acte d'énonciation qui sort, en principe, du cadre strict de l'incidence.

C'est ce type d'adverbe que j'examinerai ici, à partir de quatre adverbes en *-ment* parmi les plus cités dans la littérature et dont la phrase suivante donne un aperçu :

Franchement, heureusement (qu')actuellement, les linguistes s'occupent passionnément des adverbes.

On reconnaîtra, dans l'ordre d'apparition, l'adverbe d'énonciation (*franchement*)<sup>4</sup>, l'adverbe évaluatif (*heureusement*), l'adverbe spatio-temporel (*actuellement*).

La démarche adoptée sera conforme au principe énoncé ci-dessus. Si l'on admet que la polyfonctionnalité de l'adverbe est la conséquence de la complexité de mécanismes qui lui préexistent, alors il convient de commencer par examiner de près les relations qui s'établissent dans la phrase verbale minimale.

#### 1. La phrase verbale minimale

La phrase verbale minimale repose sur la relation sujet-verbe. On s'accorde à reconnaître dans cette relation une relation spécifique, qu'on ne peut assimiler à une relation de dépendance pure et simple entre constituants, et grâce à laquelle s'opère le passage du plan du syntagme à celui de la phrase. C'est la nature de cette relation que je voudrais examiner de plus près.

Cette relation possède les propriétés suivantes :

<sup>4</sup> Adverbe illocutif selon Guimier (1996 : 154), qui emprunte lui-même cette dénomination à Nøjgaard (1993 : 415-424). Voir M. Nøjgaard, *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols, Historisk-filosofiske Meddelelser, 66, Copenhague, Munksgaard, 1992, 1993, 1995.

BIBLIOTHÈQUE  
LETTRÉS

- au niveau morphologique, le syntagme nominal (prototypique dans cette fonction) donne au verbe ses marques d'accord (en personne et, éventuellement, en nombre) ;
- au niveau syntaxique, la relation sujet-verbe est en principe, en français du moins, non réductible ; mais la comparaison avec d'autres langues (le latin, par exemple), ainsi que la prise en compte, en français même, de types de phrase comme l'interrogative à inversion complexe (*Pierre vient-il ?*), conduisent à reformuler cette affirmation. On dira donc que, lorsque cette relation est réductible, la réduction s'opère au profit du prédicat verbal ; la cliticisation en *il(s)*, *elle(s)* du syntagme nominal va dans le même sens, puisqu'elle montre qu'en cas de pronominalisation, le lexème verbal conserve son intégrité ;
- au niveau logique, le sujet fournit le thème (ce dont on parle) tandis que le verbe assume la fonction de prédicat (ce qu'on en dit).

Or ces différentes propriétés s'éclairent si l'on formule l'hypothèse que la phrase est une unité de nature pragmatique, qui résulte elle-même du figement de deux phrases : une phrase nominale (représentée par le syntagme nominal) et une phrase verbale (contenue dans le prédicat verbal).

Je prendrai l'exemple de la phrase assertive, qu'on peut considérer comme la phrase canonique :

Le chat somnole.

Selon l'hypothèse qui vient d'être formulée, cette phrase résulte du figement de deux phrases, la première interrogative et la seconde assertive, selon le processus suivant :

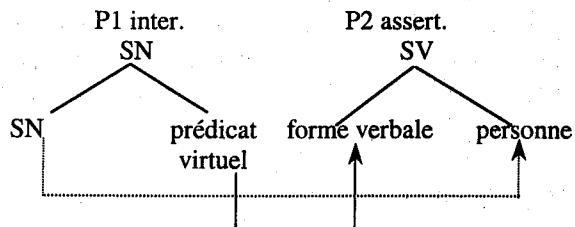
- (1) Le chat ? Il somnole.
- (2) Le chat, il somnole.
- (3) Le chat somnole.

En 1, on pose une phrase interrogative qui porte sur le prédicat virtuel (on proposera une paraphrase du type : *Le chat, quoi ? Le chat, que fait-il ?*), suivie d'une réponse assertive, avec reprise anaphorique du syntagme nominal *le chat* par le clitique *il*. En 2, cette structure pragmatique et intonative s'affaiblit, prenant la forme d'une phrase emphatique par extraction, dans laquelle le thème nominal, marqué par une intonation suspensive, est détaché, puis repris par le clitique dans le prédicat verbal. En 3, l'intégration entre les deux constituants

est totale : le clitique sujet disparaît et l'intonation continue affaiblit encore la marque suspensive<sup>5</sup>.

Si l'on admet cette hypothèse, la relation sujet-verbe recouvre une relation inter-phrastique qui va de P1 (syntagme nominal) à P2 (syntagme verbal), et, en tant que telle, elle est de nature temporelle et pragmatique. Elle s'inscrit dans le temps puisqu'elle est faite de l'enchaînement de deux phrases, et elle relève de la pragmatique dans la mesure où elle contient deux actes de langage. Dans le cas de la phrase assertive, ces deux actes de langage sont complémentaires et forment le couple question-réponse. On ajoutera que la seconde phrase est dominante à la fois temporellement et pragmatiquement, puisqu'elle vient en seconde position et donne son identité pragmatique à la phrase entière (P est assertive comme l'est P2)<sup>6</sup>.

Je schématiserai ainsi cette analyse :



Ce schéma met clairement en évidence les deux mouvements qui se trouvent mis en jeu dans la relation sujet-verbe de la phrase assertive, comme ils le seraient dans une séquence de type question-réponse. D'une part, le prédicat virtuel de P1 se transforme en prédicat actuel en P2, selon un mouvement qui *porte à la connaissance* le constituant verbal (qui est l'élément dynamique). D'autre part, le syntagme nominal de P1 se transforme en marque de la personne en P2, selon un mouvement qui *rappelle à la connaissance* le constituant nominal (qui est l'élément statique)<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Rappelons que, pour Bailly, dans la phrase emphatique par extraction (ou phrase segmentée), « le thème est une sorte de question, dont le propos est la réponse » (1965 : 62).

<sup>6</sup> La phrase interrogative donnerait lieu à une analyse similaire, différant seulement dans l'interprétation des deux actes de langage. On se reportera sur ce point à Rémi-Giraud, 1991.

<sup>7</sup> Je reprends ici les grandes lignes d'une analyse développée dans Rémi-Giraud, 1989. Dans le schéma, le mouvement qui porte à la connaissance est en trait plein, et le mouvement qui rappelle à la connaissance en pointillé.

Cette analyse permet de mieux comprendre les propriétés de la relation sujet-verbe évoquées ci-dessus. Ainsi le phénomène d'accord ne signale pas une relation de dépendance entre le verbe et son sujet (on se demande d'ailleurs dans quel sens celle-ci s'exercerait), mais il représente la forme (très) affaiblie d'une anaphore co-référentielle – la personne jouant en quelque sorte le rôle d'indice pronominal intégré au verbe<sup>8</sup>. D'autre part, le fait que la relation soit en principe non réductible traduit la solidarité temporelle et pragmatique de P2 par rapport à P1 : en effet P2 implique P1 à la fois temporellement (en tant qu'*après* d'un *avant*) et pragmatiquement (en tant que réponse à une question). Toutefois, quand cette relation s'avère réductible, cette réduction joue en faveur du prédicat verbal, parce que celui-ci est dominant temporellement (en tant qu'*après*) et pragmatiquement (en tant qu'il porte l'acte de langage principal, c'est-à-dire l'assertion). Enfin, les notions de thème et de prédicat propres à la relation sujet-verbe peuvent être considérées comme la projection, au plan logique, de la complémentarité pragmatique de la question (qui donne le thème) et de la réponse (qui dit quelque chose à partir de la question posée).

## 2. Les différents types d'adverbe

Dans le cadre de la phrase ainsi conçue, on peut maintenant mettre en place les différents adverbes dont il a été question au début de ce travail. Je précise que, pour chacun de ces adverbes, je m'en tiendrai à la position prototypique qui lui a été donnée dans la phrase de départ : *Franchement, heureusement (qu')actuellement, les linguistes s'occupent passionnément des adverbes.* Pour chaque cas, je mettrai en parallèle les analyses proposées par Guimier, 1996<sup>9</sup> et les hypothèses que j'avance, afin de montrer leur complémentarité.

### 2. 1. L'adverbe de manière

Prenons l'exemple suivant :

Pierre relut attentivement son article.

L'adverbe de manière *attentivement* est considéré comme un adverbe endophrastique au plan sémantique et intra-prédicatif au plan

<sup>8</sup> Voir Creissels, 1995 : 22 et suiv. Lorsque le verbe est précédé d'un clitic sujet, on peut considérer qu'il forme avec la désinence un morphème personnel discontinu (voir Berrendonner, 1978).

<sup>9</sup> Qui offre une synthèse du fonctionnement adverbial en français, à partir des adverbes en *-ment*.

syntaxique : d'une part, il contribue à la construction du sens référentiel de la phrase et, d'autre part, il appartient au syntagme verbal. De plus, dans le cas présent, il a une portée double, à la fois sur le verbe et sur le sujet (on peut dire, soit que *La relecture de Pierre fut attentive*, soit que *Pierre fut attentif dans sa relecture*).

Quels sont les critères permettant de justifier cette double analyse ? En ce qui concerne la propriété sémantique, je ferai jouer le test d'emphase par *c'est... que*, qui a pour vertu de rhématiser le constituant qu'il encadre, ce qui « ne peut se faire qu'avec les éléments du contenu propositionnel constitutifs de l'énoncé » (Van Raemdonck, 2000 : 560). Or on remarque que l'adverbe, comme le sujet et le COD, admet cette rhématisation :

C'est attentivement que Pierre relut son article.

En ce qui concerne l'intra-prédicativité, ce sont les deux critères positionnel et intonatif (l'adverbe est à droite du verbe, non séparé par la ponctuation) qui seront retenus (Guimier, 1996 : 5).

Du point de vue où je me place, l'intra-prédicativité de l'adverbe de manière se définit par le fait qu'il fonctionne exclusivement dans P2. Si je décompose la phrase ci-dessus en ses deux phrases constituantes P1 et P2 (en faisant apparaître le clitique), j'obtiens :

Pierre ? (Il) relut attentivement son article.

L'adverbe *attentivement* porte alors sur la relation du verbe au clitique *il*. Dans la phrase *Pierre relut attentivement son article*, on considérera donc que l'adverbe porte, non sur la relation du verbe au sujet *Pierre*, mais sur la relation du verbe avec le « clitique caché » dont la personne verbale représente la trace. Pour reprendre les termes de Guillaume, l'incidence de l'adverbe opère bien « à l'endroit d'un mécanisme d'incidence en fonctionnement »<sup>10</sup>, mais ce mécanisme reste interne à P2.

Afin d'étayer cette analyse, je proposerai un test consistant à donner à la phrase *Pierre relut attentivement son article* une reformulation pragmatique plénière, dans laquelle P1 (la question) et P2 (la réponse) seraient attribuées à un locuteur différent. Cela donnerait le dialogue où L = locuteur suivant :

L1 : Pierre [que fit-il] ?

L2 : Il relut attentivement son article.

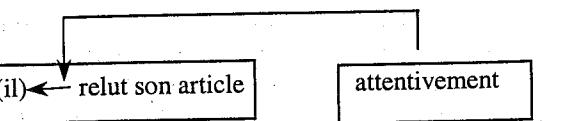
L'impossibilité d'introduire l'adverbe dans la question de L1 :

\*L1 : Pierre [que fit-il attentivement] ?

<sup>10</sup> Boone, Joly, 1996 : 39.

souligne bien l'appartenance de l'adverbe à la réponse de L2, et donc à P2.

Je donnerai de cette analyse la schématisation suivante, dans laquelle la flèche indique le point d'incidence, entre le verbe et le « clitique caché »<sup>11</sup>, de l'adverbe<sup>12</sup>.



## 2. L'adverbe spatio-temporel

Prenons l'exemple suivant :

Actuellement, Pierre s'intéresse à l'adverbe.

L'adverbe de temps *actuellement* est endophrastique au plan sémantique et extra-prédicatif au plan syntaxique : il contribue à la construction du sens référentiel de la phrase mais n'appartient pas au syntagme verbal. Il porte sur la phrase entière.

Je justifierai l'analyse sémantique par le même critère que précédemment :

C'est actuellement que Pierre s'intéresse à l'adverbe<sup>13</sup>.

Quant à l'extra-prédicativité, elle résulte de la position initiale détachée de l'adverbe.

Du point de vue où je me place, l'extra-prédicativité de l'adverbe de temps se définit par le fait qu'il porte sur la relation du verbe au sujet *Pierre*, c'est-à-dire sur l'enchaînement de P1 et de P2, qu'on peut considérer comme une incidence *en accomplissement*.

<sup>11</sup> Quand l'adverbe de manière porte sur une forme verbale non personnelle, il convient de prendre en compte la « personne virtuelle » qu'elle contient. Sans développer davantage, je ferai ici référence à Moignet, 1981, à la « personne puissancielle de causation » de Guimier (1991 : 221), et à Rémi-Giraud, 1994.

<sup>12</sup> J'évoquerai un peu plus loin (note 14) le problème que pose le détachement de l'adverbe de manière en tête de phrase (*Attentivement, Pierre relut son article*).

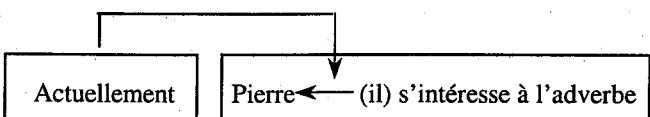
<sup>13</sup> Je me distingue sur ce point de Guimier, 1996, pour qui l'adverbe *actuellement*, dans la phrase ci-dessus, serait exophrastique. Or cet adverbe, conformément au critère qu'il a lui-même posé au départ de son analyse, fournit indiscutablement un élément au sens référentiel de la phrase – ce qui confirme l'application du test d'emphase.

Si j'applique à l'exemple ci-dessus le même test que précédemment, j'obtiens :

L1 : Actuellement, Pierre [que fait-il] ?  
L2 : Actuellement, Pierre s'intéresse à l'adverbe.

L'adverbe appartient à la fois à la question de L1 et à la réponse de L2<sup>14</sup>.

Je donnerai de cette analyse la schématisation suivante, dans laquelle la flèche indique le point d'incidence, entre P1 et P2, de l'adverbe :



## 2.3. L'adverbe évaluatif

Prenons l'exemple suivant :

Heureusement, Pierre travaille sur l'adverbe.

L'adverbe *heureusement* est considéré comme un adverbe exophrastique au plan sémantique et extra-prédicatif au plan syntaxique. Au plan sémantique, il ne participe pas à la construction du sens référentiel de la phrase, dont il commente le contenu de l'extérieur (Guimier, 1996 : 6) : il véhicule le fameux « regard du locuteur » (Nölke, 1993). Au plan syntaxique, il porte sur la phrase entière. Ce qui justifie le point de vue sémantique, c'est que l'application du test d'emphase par *c'est... que* donne un résultat contraire aux deux précédents, l'adverbe *heureusement* n'admettant pas la rhématisation :

\*C'est heureusement que Pierre travaille sur l'adverbe.

Quant à l'extra-prédicativité, on peut la mettre en relation avec la position initiale détachée de l'adverbe. Toutefois, l'adverbe peut changer de place, et, en particulier se trouver à droite du verbe sans ponctuation, sans que sa relation à la phrase en soit modifiée :

<sup>14</sup> On n'obtiendrait pas le même résultat avec l'adverbe de manière détaché en tête de phrase (\**Attentivement, que fait Pierre ? Attentivement, il relut son article*). Pour cette raison, je ne lui attribuerai pas une fonction extra-prédicative. Je pense plutôt que, dans ce cas, l'adverbe de manière continue à appartenir à P2 (donc au SV) – à cette différence qu'il s'y trouve mis en position de thème. Le détachement en tête de phrase ne serait qu'un arrangement de surface dans l'ordre des mots permettant de traduire la thématisation de l'adverbe à l'intérieur de P2.

Pierre travaille heureusement sur l'adverbe.

On peut en déduire que le caractère exophrastique de l'adverbe évaluatif le condamne à l'extra-prédicativité<sup>15</sup>, quelle que soit sa position dans la phrase.

Appliquons maintenant à l'exemple ci-dessus le test de l'échange dialogal. On obtient :

L1/P1 : Pierre [que fait-il] ?

L2/P2 : Heureusement, il travaille sur l'adverbe.

L'adverbe ne peut figurer que dans P2. En cela, il diffère de l'adverbe spatio-temporel. Mais il ne peut pour autant être assimilé à l'adverbe de manière en fonction intra-prédicative, dont on vient de voir que tout le sépare, puisqu'il est à la fois exophrastique et, par nature, extra-prédicatif. Il convient donc de proposer une interprétation différente de ce phénomène. Toujours dans le cadre de notre conception de la phrase, j'avancerai l'hypothèse que, dans ce cas, l'adverbe porte, non sur l'enchaînement de P1 à P2, mais sur la réalisation de cet enchaînement en P2. En d'autres termes, l'adverbe porte, non sur une incidence en accomplissement, mais sur une incidence *accomplie*. À ce stade, la phrase doit être considérée dans sa totalité en tant qu'énoncé véhiculant un acte de langage, et c'est sur cet acte de langage (en l'occurrence assertif) que porte l'adverbe évaluatif. C'est ce que tend à prouver le fait que l'on ne peut modifier l'identité pragmatique de la phrase, en la transformant en phrase interrogative, par exemple :

\*Heureusement, Pierre travaille-t-il sur l'adverbe ?

alors qu'une telle transformation ne pose pas de problème dans les phrases qui contiennent l'adverbe de manière et l'adverbe spatio-temporel :

Pierre relit-il attentivement son article ?

Actuellement, Pierre s'intéresse-t-il à l'adverbe ?

Je donnerai de cette analyse la schématisation suivante, dans laquelle la flèche porte sur l'incidence accomplie en P2, et donc sur l'énoncé total en tant qu'assertion<sup>16</sup> :

<sup>15</sup> C'est la position de Guimier (1996 : 7) pour qui l'adverbe exophrastique est toujours extra-prédicatif.

<sup>16</sup> L'analyse proposée ici vaudrait aussi pour les adverbes modaux, tels que *probablement*. On notera que, pour Van Raemdonck (2000 : 563, 565), les

Heureusement

Pierre ←(il) travaille sur l'adverbe

## 2.4. L'adverbe d'énonciation<sup>17</sup>

Prenons l'exemple suivant :

Franchement, Pierre travaille trop sur l'adverbe.

L'adverbe *franchement* est considéré comme un adverbe exophrastique et extra-prédicatif. Au plan sémantique, il ne participe pas à la construction du sens référentiel de la phrase, mais commente l'acte d'énonciation lui-même. Au plan syntaxique, il se trouve mis en relation avec la phrase entière. Le test d'emphase par *c'est... que* donne le même résultat que pour *heureusement* :

\*C'est franchement que Pierre travaille trop sur l'adverbe.

Quant à l'extra-prédicativité, elle peut être mise en relation avec la position initiale détachée de l'adverbe. Cette position n'est pas obligatoire, mais quelle que soit sa place, l'adverbe *franchement* doit toujours se détacher rythmiquement et intonativement du reste de la phrase (Guimier, 1996 : 157) :

Pierre travaille trop, franchement, sur l'adverbe.

Appliquons le test de l'échange dialogal :

L1/P1 : Franchement, Pierre [que fait-il] ?

L2/P2 : Franchement, il travaille trop sur l'adverbe.

L'adverbe figure à la fois en P1 et en P2. En cela, il diffère de l'adverbe évaluatif *heureusement*. Il ne peut pour autant être assimilé à l'adverbe spatio-temporel, qui est endophrastique et non exophrastique. Il convient donc de proposer une interprétation différente du phénomène. J'avancerai ici l'hypothèse que l'adverbe *franchement* ne porte ni sur l'incidence en accomplissement de P1 à P2 (comme l'adverbe spatio-temporel) ni sur l'incidence accomplie de P1 en P2 (comme l'adverbe évaluatif), mais qu'il porte, en amont de chacune des deux phrases P1 et P2, sur l'acte même d'énonciation qui les introduit.

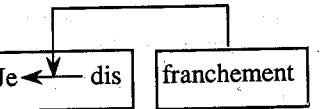
<sup>17</sup> Pour Guimier, qui emprunte l'étiquette à Nøjgaard, 1993 (voir référence

Si l'on explicite cet acte d'énonciation, on obtient :

L1/P1 : Dis franchement : Pierre que fait-il ?

L2/P2 : Je dis franchement : Il travaille trop sur l'adverbe.

Dans les deux cas, l'adverbe *franchement* porte sur le dire de l'interlocuteur, virtuel en P1 (puisque il est l'objet de la demande) et actualisé en P2 – étant entendu que le dire actualisé l'emporte, une fois réalisée l'intégration de P1 et P2 dans l'énoncé *Franchement, Pierre travaille beaucoup en ce moment*. Si l'on admet la présence de ce dire impliqué, cela revient à analyser l'adverbe *franchement* comme un adverbe de manière endophrastique intra-prédicatif, et finalement, à revenir à la case de départ... selon le schéma suivant :



### Conclusion

Si l'on reprend le classement de nos quatre adverbes à partir de leurs propriétés sémantiques et syntaxiques :

*Pierre relut attentivement son article* : adverbe de manière endophrastique intra-prédicatif.

*Actuellement, Pierre s'intéresse à l'adverbe* : adverbe spatio-temporel endophrastique extra-prédicatif.

*Heureusement, Pierre travaille sur l'adverbe* : adverbe évaluatif exophrastique extra-prédicatif.

*Franchement, Pierre travaille trop sur l'adverbe* : adverbe d'énonciation exophrastique extra-prédicatif.

on se rend compte qu'elles ne parviennent pas à rendre compte de manière satisfaisante de la spécificité de chacun d'entre eux. En particulier, la distinction intra/extra-prédicatif, qui conduit à mettre sur le même plan l'adverbe spatio-temporel, l'adverbe évaluatif et l'adverbe d'énonciation, est insuffisante. L'extra-prédicativité recouvre des fonctions qui n'ont pas de véritable unité, n'ayant finalement en commun que... de s'opposer à l'intra-prédicativité. Dans cette mesure, on peut dire que le binarisme, loin de constituer « l'idéal classique » de la structuration adverbiale<sup>18</sup>, semble plutôt avoir pour effet de masquer la diversité et la complexité des

<sup>18</sup> Citons Nølke (1990 : 14, 1993 : 66) pour qui « L'idéal classique, on le sait, consiste dans l'établissement d'une distinction nette entre les adverbes de constituant (ou verbaux) et les adverbes de phrase » – autre forme d'opposition binaire.

mécanismes syntaxiques. Certes, cette complexité n'a pas échappé à ceux qui traitent de l'adverbe et qui ont su aménager, dans le cadre d'oppositions binaires telles que intra-prédicativité/extra-prédicativité (Guimier, 1996), adverbe intégré à la proposition/adverbe de phrase (Molinier, 1990), adverbial non-contextuel/adverbial contextuel (Nølke, 1990)<sup>19</sup>, des sous-classes fondées sur des critères soigneusement définis et argumentés. Ces analyses ont su montrer, sur un très grand nombre d'adverbes, leur efficacité en matière de classification. Certaines ont même permis d'avancer dans la découverte de la complexité de la construction phrasique, en dessinant, à travers le fonctionnement adverbial, les différentes étapes de cette construction. C'est le cas de Guimier, 1996, qui distingue, pour l'adverbe exophrastique, une portée sur le dit, sur le dire et sur la visée de discours<sup>20</sup>. Ces notions, très utiles mais de nature en partie interprétative, gagneraient peut-être à être corrélées à la description de mécanismes plus formels. Il me semble que c'est seulement à partir d'une approche de la phrase elle-même, de l'étude des types de relations qu'elle met en jeu et en particulier de la prise en compte de la spécificité de la relation sujet-verbe, que l'on pourra décrire plus précisément ces mécanismes. Dans cette perspective, j'ai formulé l'hypothèse, appuyée sur un certain nombre d'indices, que la phrase était de nature temporelle et pragmatique, et que c'est à partir de cette structure profondément interactionnelle que l'on pouvait rendre compte de certains des emplois les plus typiques de l'adverbe<sup>21</sup>.

### Bibliographie

- BALLY, Charles. *Linguistique générale et linguistique française*, Francke, Berne, 1965 (4<sup>e</sup> éd.).
- BERRENDONNER, Alain. *Les référents nominaux du français et la structure de l'énoncé*, Thèse de doctorat d'État, Université Lyon 2, 1978, 2 vol., 614 p.
- BOONE, Annie, JOLY, André. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan/Montréal, L'Harmattan Inc., 1996, 448 p.

<sup>19</sup> Ces oppositions ne recouvrant pas, d'ailleurs, des approches et des points de vue similaires.

<sup>20</sup> S'appuyant lui-même, pour la description de l'acte d'énonciation, sur Joly et Roulland, 1980.

<sup>21</sup> Cette hypothèse n'a reçu ici qu'une illustration très limitée et demanderait évidemment à être confirmée par une étude de plus grande ampleur...

- CREISSELS, Denis. *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, 1995, 332 p.
- FEUILLET, Jack. « Adjectifs et adverbes : essai de classification », *Les états de l'adverbe, Travaux de linguistique du CERLICO*, 3 (Guimier, Claude, Larcher, Pierre éds), Presses de l'Université de Rennes 2, 1991, p. 35-58.
- GUIMIER, Claude. « Sur la fonction "attribut du sujet" : approche psychomécanique », in *À la recherche de l'attribut* (De Gaulmyn, Marie-Madeleine, Rémi-Giraud, Sylvianne éds), Lyon, PUL, 1991, p. 209-235.
- GUIMIER, Claude. *Les adverbes du français : le cas des adverbes en « -ment »*, Paris-Gap, Ophrys, 1996, 170 p.
- GUIMIER, Claude, LARCHER, Pierre (éds). *Les états de l'adverbe, Travaux de linguistique du CERLICO*, 3, Presses de l'Université de Rennes 2, 1991, 197 p.
- JOLY, André, ROULLAND, Daniel. « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », in *Langage et psychomécanique du langage* (JOLY, André, HIRTLÉ, Walter H. éds), Lille, Presses Universitaires de Lille, et Québec, Presses de l'Université de Laval, 1980, p. 537-581.
- MOIGNET, Gérard. *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- MOLINIER, Christian. « Une classification des adverbes en « -ment » », *Langue française*, 88, 1990, p. 28-40.
- NØLKE, Henning. « Classification des adverbes », *Langue française*, 88, 1990, 127 p.
- NØLKE, Henning. « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française*, 88, 1990, p. 12-27.
- NØLKE, Henning. *Le regard du locuteur*, Paris, Kimé, 1993, 303 p.
- RÉMI-GIRAUD, Sylvianne. « Le verbe dans le système morpho-syntaxique du français », *Le français moderne*, 1989, 3/4, p. 167-177.
- RÉMI-GIRAUD, Sylvianne. « Question et assertion. De la morphosyntaxe à la pragmatique », in *La question* (Kerbrat-Orecchioni, Catherine éd.), Lyon, PUL, 1991, p. 39-62.
- RÉMI-GIRAUD, Sylvianne. « La proposition infinitive : morphosyntaxe ou "cryptosyntaxe" ? », *Travaux de linguistique*, 27, 1994, p. 125-150.
- VAN RAEMDONCK, Dan. « À la recherche de l'adverbe de phrase : temps perdu ? », *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes* (Bruxelles 98), Vol. VI *De la grammaire des formes à la grammaire du sens*, Tübingen, Niemeyer, 2000, p. 557-570.
- WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot/Paris, Hachette, 1997, 670 p.



Daniel ROULLAND  
Université de Rennes 2

#### GUSTAVE GUILLAUME ET LA LANGUE BASQUE

Dans une lettre du 13 juillet 1941 adressée au bascologue Georges Lacombe<sup>1</sup>, qui assistait à ses conférences sur l'auxiliaire et la subduction<sup>2</sup>, Gustave Guillaume écrivait ceci :

Ni vous ni moi ne commettrions le péché de Rivarol, qui est, dans un cadre plus large, celui des indo-européanistes. La « Grammaire générale » à partir des langues indo-européennes, c'est au fond un discours sur l'universalité de ces langues. Or elles ne sont qu'un état, et fort particulier, de la solution infiniment renouvelée du problème linguistique. C'est une étrangeté précieuse du basque que de nous offrir dans un espace restreint une vision qui déborde largement la typologie indo-européenne, en même temps qu'elle nous montre comment cette typologie agit sur une langue qui ne l'accepte qu'à son corps défendant. (Oyharçabal, 1985 :18)

Face aux actuelles théories du paramétrage qui livrent par défaut, sinon l'anglais, du moins une langue indo-européenne, il ne manque pas de linguistes pour mettre en garde contre un universalisme hâtif comme D.N.S. Bhat à propos des langues dravidiennes<sup>3</sup>, mais aussi comme G. Rebuschi (1997 :106) qui démontre qu'il ne peut pas y avoir en basque de syntagme verbal (SV). Des concepts anciens comme la transitivité de type nominatif/accusatif demeurent pourtant des piliers incontestés en grammaire générale, et l'ergativité est de ce fait mal comprise. Le basque est justement une langue ergative, c'est-à-dire, en suivant la description de Dixon :1979, que ce n'est pas le GN agent d'une structure transitive qui se comporte comme le sujet d'une structure intransitive, tous deux à l'absolutif, mais le patient (notre COD). Ainsi, en français, le syntagme « l'homme » ne change guère de statut entre « l'homme est venu » et « l'homme a vu quelqu'un », que son référent soit l'origine d'un procès ou un site plus ou moins attributif. En basque, ce serait « quelqu'un » qui se retrouverait à l'absolutif et « l'homme » à l'ergatif. Par exemple, nous aurions :

<sup>1</sup> Les publications de G. Lacombe s'échelonnent de 1907 à 1936 au Musée Basque de Bayonne (Fonds Lacombe). Nous devons à B. Oyharçabal (1985) la publication totale ou partielle de 11 lettres de sa correspondance linguistique avec G. Guillaume.

<sup>2</sup> A. Boone et A. Joly (1996 : 393) donnent 1938 comme date de la première mention du terme.

<sup>3</sup> D.N.S. Bhat, 1991. Voir aussi à ce propos A. Montaut, 1997.

- (1) Gizona etorri da (homme-ABS venu 3P-AUX)  
 (2) Gizonak norbait ikusi du (homme-ERG quelqu'un-ABS vu 3P-AUX-3PØ : l'homme a vu quelqu'un)  
 (3) Norbaitek gizona ikusi du (quelqu'un-ERG homme-ABS vu 3P-AUX-3PØ : quelqu'un a vu l'homme)<sup>4</sup>

En (3), *gizona* est au même cas absolutif qu'en (1). L'auxiliaire a certes changé (*da* vs *du*), mais l'affixe pronominal *d-* renvoie au même absolutif dans les deux cas<sup>5</sup>. Si nous pluralissons *gizona* (+ affixe *-k*) en (3), l'auxiliaire marque l'accord en nombre avec un infix *-it-* (quelqu'un les a vus) :

- (4) Norbaitek gizonak ikusi ditu (quelqu'un les a vus)

Il n'y a qu'une seule place préfixée dans l'auxiliaire. L'ergatif est suffixé (sauf cas d'interférence entre la 3<sup>e</sup> personne et des temps ou modes passés et potentiels). Par exemple, avec la 1<sup>ère</sup> personne :

- (5) (Nik) gizona ikusi dut ((moi-ERG) l'homme 3P-AUX-1P : je-l'ai vu)  
 (Nik) gizonak ikusi ditut (je-les-ai vus)  
 (Guk) gizona ikusi dugu (nous-l'avons vu)  
 (Guk) gizonak ikusi ditugu (nous-les-avons vus)

Dans le champ suffixal se trouve aussi le datif, ce qui confirme le statut de complément de l'ergatif :

- (6) Nik gizonari liburua eman diot (moi-ERG homme-DAT livre-ABS donné 3P-AUX-3PDAT-1P : j'ai donné le livre à l'homme)

L'auxiliaire incorpore ainsi de nombreuses marques personnelles, mais qui sont toujours subordonnées au préfixe de 1<sup>er</sup> rang. Le suffixe 1P ergatif *-t* de (5) (-*da*- infixé) devient datif en (7) :

- (7) Niri zu gustatzen zatzaizkit (moi-DAT vous-ABS plaisir 2P-AUX-1P : vous me plaisez)  
*Gurasoek niri belarriko ederrak erosi dizkidate* (parent-PL-ERG moi-DAT boucle-d'oreille belle-PL-ABS acheté 3P-AUX-PL-1P-3PØ -PL : (mes) parents m'ont acheté de belles boucles d'oreille.

<sup>4</sup> Les exemples basques sont adaptés d'I. Laka et P. Lafitte. J'utilise pour la traduction des abréviations banales : COD = complément d'objet direct, ABS = absolutif, ERG = ergatif, DAT = datif, AUX = auxiliaire, SG = singulier, PL = pluriel, 1P = 1<sup>ère</sup> personne, PAS = passé, POT = potentiel, 3PØ = 3<sup>e</sup> personne non représentée). Les GN sont le plus souvent « définis » (suffixe *-a*) par simplification.

<sup>5</sup> Je suis de l'opinion de P. Lafitte qu'il s'agit bien d'un affixe pronominal (bien que son origine soit inconnue) et non d'une consonne radicale avec préfixe zéro, la place préfixée devant toujours être occupée, sauf à l'impératif.

Avec ces quelques exemples simples, nous avons au moins quatre instances de divergence profonde avec les langues indo-européennes et les schémas accusatifs, ce qui rend le basque effectivement « précieux » :

- Le verbe (si, comme le pensait A. Meillet le verbe est le mot qui porte la marque de la personne, c'est l'auxiliaire le vrai verbe en basque) incorpore la totalité des relations phrastiques par rappel pronominal, avec quelques marques temporelles et modales. Les arguments circonstanciels ne sont pas rappelés.
- En relation avec ce phénomène, la structure verbale est ergative.
- Le verbe lexical est un participe nominal, dont la personne est exclue. Il se décline comme n'importe quel GN (*ikusi, eman* sont des participes passés, *gustatzen* est l'inessif de *gustatze* = dans le « plaisir », *ikusia, emana*, avec la marque du défini, signifient la (chose) vue, la (chose) donnée, *ikusiak* les (choses) vues ... etc.)
- Les marques fonctionnelles nominales s'appliquent aux GN et non à des mots individués.

C'est donc vers 1941 avec G. Lacombe que G. Guillaume rencontre le basque. Sa correspondance montre qu'il en ignorait pratiquement tout, mais il y travaille avec enthousiasme, à tel point qu'il propose (avec humour) à G. Lacombe une étude en commun :

Pour que cet article fût écrit bientôt, il faudrait que je sois vous et que vous soyez un peu moi. J'ai les grandes lignes de l'article dans la tête.  
 « La collaboration » est à la mode. Si on essayait... (Lettre du 17/5/41)

Cette étude, pourtant, ne verra jamais le jour. Le basque est mentionné dans les *Leçons*, mais la correspondance linguistique avec Lacombe cesse en 1945. Le basque a certes sa place dans l'exposé de la glossogénèse de 1948-49, mais il n'a plus droit qu'à un feuillet l'année suivante dans la leçon du 5/1/50 (feuillet 15) :

La saisie lexicale voit diminuer sa préhension : elle prend moins. On est allé très loin dans ce mouvement, et de manières diverses, dont l'une, particulièrement curieuse, est celle qu'on rencontre en basque lorsqu'il s'agit du verbe.

Le verbe, au lieu d'évacuer les éléments formateurs en excès, vu la position recherchée pour la saisie lexicale, garde les éléments formels et évacue sa matière. Il se réduit ainsi à un auxiliaire marquant, plus que tout autre chose, l'état de relation entre personnes incorporées au verbe.

Cette évacuation de la matière et <cette> conservation de forme est, en basque, une opération relevant d'une morphologie horizontale qui assigne à la saisie lexicale un niveau d'opération et un seul.

Après cette remarque (importante), le basque disparaît des *Leçons*. Les conférences de 1956-57 ne le mentionnent plus. Un dernier feuillet en 1958. Quand il en parle, G. Guillaume avoue que ce n'est que pour mieux faire comprendre l'état de langue indo-européen :

Si j'ai parlé du basque, c'est afin de bien mettre en lumière le fait général indo-européen et français que le verbe involue la personne au cas sujet et cette personne seulement. (Leçon du 25/3/43, f. 29)

Comme beaucoup de linguistes, G. Guillaume ne cessera pas de tenir le basque pour une langue très archaïsante (« un état psychologique extrêmement ancien », lettre du 18/4/41) et toujours étrange. Il dit à plusieurs reprises manquer d'information, de temps, et de patience (lettre du 6/9/41). Il est même à l'occasion grinçant :

Le système ainsi élaboré, avec ses propres résultats, devient alors, étant purement artificiel, d'une complication capable de tenir en échec les meilleures mémoires et les linguistes les plus persévérandts. Il n'y a en <pas> de plus persévérandts que les bascologues. (Lettre du 25/3/43)

La complexité morphologique du verbe basque semble l'avoir découragé. Il plaît à l'occasion sur la structure phrastique :

Ravira-t-on, un jour, au basque, son secret ? (Lettre du 18/9/41)

mais se fait volontiers plus tard beaucoup plus grave :

Mon opinion garde sa fixité : on ne parlera congrument du basque qu'à partir du jour où l'on aura déterminé le système général de cette langue, qui est une chose hybride et fort complexe. (Lettre du 3/5/44)

C'est peut-être à cette fixité que G. Lacombe s'est heurté, puisque les échanges linguistiques cessent l'année suivante. Mais il y a autre chose à considérer : les préjugés courants à l'époque. Par exemple, G. Guillaume ne semble manifester aucun intérêt pour l'ergatif. Pour lui, la structure ergative est tout simplement passive, et le GN à l'ergatif est un complément d'agent. « Je suis un passiviste convaincu », écrit-il à G. Lacombe le 13/7/41, et il ne reviendra pas sur cette position, alors qu'en basque il existe bien une tournure passive distincte et même opposée à ce que P. Lafitte appela l'actif (Lafitte, 1963 : 342), et qu'entre ces deux tournures on trouve la même distinction pragmatique que dans les schémas accusatifs :

- (8) Piarresek egin du etxea (actif : Pierre-ERG fait il-l'a la maison)  
Piarresek egin da etxea (passif : Pierre-ERG fait elle-l'est la maison)

Mais G. Guillaume semble vouloir maintenir le schéma accusatif à tout prix :

Le verbe basque est un verbe dont l'allure générale est celle d'un verbe passif, parce qu'il se conclut avec l'incorporation de la personne-objet, à laquelle s'attachent, dans le verbe même, toutes les personnes portant des fonctions qui, dans la progression du verbe, sont des fonctions logiquement antécédentes à la fonction objet. (Leçon du 26/3/42)

Tenir la personne-objet (l'absolutif) pour une personne conclusive tient de la gageure. Comme nous l'avons vu plus haut, cette personne est initiale<sup>6</sup>, non marquée, et appartient à la même classe naturelle que le sujet intransitif. L'ergatif, comme le datif, est un complément et n'a rien de « logiquement » antécédent dans la structure basque, dont G. Guillaume souligne toujours justement le caractère « linéaire ».

Autre chose encore : G. Guillaume a commencé à étudier le basque dans les années où il mettait en place sa théorie de l'auxiliaire et de la subduction. Or, parallèlement aux constructions auxiliées, le basque utilise pour quelques verbes (dont les auxiliaires) des conjugaisons « fortes » (P. Lafitte) ou « synthétiques ». Par exemple, on peut comparer :

- (9) Etortzen naiz / nator (je viens, sur une racine *tor*)  
Joaten naiz / noa (je vais, sur *oa*, ... etc.)  
Egoiten naiz / nago (je suis, je me trouve)  
Erematen dut / daramat (je l'emporte)  
Erematen dizugu / deremakizugu (nous vous l'emportons)

Ces deux conjugaisons n'ont pas exactement la même signification. *Nator*, c'est « je viens maintenant », alors qu'*etortzen naiz* évoque une habitude, ou constance. Aussi en face de *dakit* (3P-savoir-1P = je le sais) une construction analytique comme *jakiten dut* (savoir-imperfectif 3P-AUX-1P) signifiera « je l'apprends ». Et il y a quelques autres cas intéressants comme celui de *jo* qui signifie « battre » mais qui en conjugaison forte prend les sens de « répliquer, dire ». P. Lafitte, comme de nombreux bascologues, estime qu'il s'agit de survivances d'un état ancien, bien qu'il soit impossible de le prouver, les deux conjugaisons cohabitant dès les anciens textes.

En tout cas, cette hypothèse serait conforme au principe guillaumien de déplétion lexicale historique de l'auxiliaire, comme par exemple celle du verbe *avoir* entre le latin et le français. Or, quand G. Lacombe lui demande des éclaircissements sur une opposition comme *egiten luke / legike* (il le ferait) où on observe le déport en participe du verbe lexical *egin* (faire), G. Guillaume persiste contre

<sup>6</sup> Cf. supra. Au passé, la 3<sup>e</sup> personne absolutive disparaît et c'est la personne ergative qui est préfixée à sa place : *dut* (je l'ai) montre l'ergatif de 1<sup>ère</sup> personne suffixé, mais au passé on obtient *nuen* (moi-AUX-PAS).

toute attente à voir dans *legike* l'effet d'une subduction « excessive » qui viderait *luke* de toute matière résiduelle et obligerait les affixes à s'agréger à un verbe matériel, exactement comme on passe en français de *j'ai marché* à *je marcherai*, alors que de toute évidence, c'est au contraire *legike* qui est moins subduite que *egiten luke* dont l'auxiliaire est vidé de toute matière lexicale.

Si G. Guillaume avait raison dans cette analyse, cela voudrait dire que le basque remonterait historiquement vers l'incorporation et l'holophrastie en réinstituant le lexical dans le verbe, ce qui est contraire au principe même de la subduction. G. Guillaume semble avoir indûment appliqué au basque un fonctionnement subductif de l'aire tierce.

B. Oyharçabal a beau jeu de conclure sa compilation de la correspondance entre Lacombe et Guillaume très sévèrement :

Ainsi définissait-il sa propre conception [...] :

« La théorie, superlatif du comprendre, doit pour m'agrémenter, satisfaire aux conditions formelles suivantes : aller à la rencontre des faits en position antagoniste, certes, mais prendre son départ, non pas aux faits, mais à une exigence absolue, inévitable, et cheminer d'exigences absolues en exigences absolues, jusqu'à la rencontre des faits ».

Cette conception épistémologique fait de Guillaume, d'une certaine manière, un précurseur des théories générativistes, en même temps aussi, par d'autres aspects, qu'il préfigure les théories modernes de l'énonciation. (Oyharçabal, 1985 : 28)

Ce jugement demande qualification. À y regarder de plus près, un certain nombre de faits apparaissent bien plus solides que ce qui ressort des conclusions hâtives de G. Guillaume dans les années 1940.

En effet, la glossogénèse prévoit essentiellement que les langues ont un avenir. Or cet avenir n'est pas nécessairement un *devenir* historique car – G. Guillaume le dit à de très nombreuses reprises – les changements ne peuvent se faire qu'à la faveur de l'accident, et, de plus, l'accident peut à tout moment ouvrir des voies imprévues selon le type structural en cause. L'avenir théorique des langues les amène à s'établir d'abord dans une aire dite « prime » où, pour l'essentiel, la phrase se construit par assemblage *direct* d'éléments formateurs. Ces éléments, qui sont les signes « d'idées » individuées, donc des unités puissancielles, s'assemblent dans la phrase, l'unité d'effet terminale, sans médiation ou peu s'en faut. Le « mot » primaire apparaît ainsi comme un être d'expression plus ou moins protéiforme qui suivra les besoins momentanés du discours. L'unité phonologique de cette aire prime sera en conséquence la syllabe, vectrice de sens minimal, et non le phonème. Des prototypes de cette aire première de

construction du langage sont des langues comme l'inuktitut et de nombreuses langues nord-amérindiennes dont le mot se distingue peu de la phrase. Les langues isolantes, pourtant si différentes des langues holophrastiques, participent par la syllabe de cette aire prime. Entre ces deux extrêmes, le mot-phrase d'un côté et la syllabe-caractère de l'autre, on peut prévoir un très grand nombre d'états intermédiaires selon le degré d'intégration (énexie), plus ou moins forte, du mot-phrase. Les aires seconde (celle des langues sémitiques à racine, par exemple, ou du proto-indo-européen), puis tierce (celle des langues indo-européennes à flexion et déflexives) s'obtiendreraient par des phénomènes de figement d'assemblages syllabiques. La syllabe perdant son individualité fonctionnelle, l'unité phonique devient le phonème, dépourvu de signification<sup>7</sup>, et surtout il revient à cet assemblage, pour Guillaume le « vrai » mot, qui a besoin de s'instituer dans la langue, de prendre sur lui une partie du mécanisme phrastique. Ce processus de délégation est à l'origine des *parties du discours*. Selon ce principe, on peut comprendre que, pour simplifier, la sémantise se partage au hasard, à 50% pour le choix de deux positions, sur les catégories de l'aire tierce, et qu'au final, elle se répartisse grossièrement à égalité sur le plan verbal et sur le plan nominal. Dans l'aire prime, on doit au contraire typiquement assister à une dissymétrie qui rejette la sémantise dans un plan « nominal » et réserve le relationnel à des construits « verbaux » plus ou moins réduits. C'est ce qui se passe dans les langues isolantes, avec les particules de fin de phrase en chinois, par exemple. C'est ce qui se passe dans des langues agglutinantes comme le hongrois dont le verbe s'accorde non seulement avec le sujet mais aussi avec l'objet selon qu'il est défini ou non. C'est ce qui se passe en hindi, sous l'influence du dravidien, où le verbe au passé (qui est une forme de participe) s'accorde avec ce que nous appelons l'objet et non avec ce que nous appelons le sujet. L'aire prime, en conséquence, correspond à un refus de *délégation* des fonctions phrastiques et en conséquence un refus de *répartition* de ces fonctions dans ce que nous appelons les *parties du discours*.

Si nous suivons cette théorie, nous devrons trouver, pour le verbe basque, un certain nombre de principes structurants propres à une cette aire structurale dite « prime ». J'en retiendrai ici cinq :

- D'abord, nous devrons trouver la dissymétrie nominal/verbal dont je viens de parler. C'est le cas. Le verbe basque ne conserve aucune

<sup>7</sup> Cas non tenu des évocations (fréquentes) de type analogique, et de ce qu'on peut appeler la « dynamique » des phonèmes (avant/arrière, occlusive/fricative... etc.).

matière lexicale, et, s'il collabore avec ses arguments, il ne leur laisse de formel que très peu de choses. Le verbe lexical se comporte comme n'importe quel argument nominal. Autrement dit, toute la sémantise est nominale. Par exemple, sur la racine *ikus* (idée de voir), nous formons *ikusi* (participe passé) ou bien *ikuste* (infinitif nominal déclinable) :

- (10) *Ontsa da lanaren egitea* (Lafitte, 1963 : 213)

Il est bon de faire ce travail (bon est du-travail le-« faire »)

*Irakurtzeko ordua* (Lafitte, 1963 : 218)

Le temps de lire (du-« lire » le-temps)

*Aitaren ikustera noa* (Lafitte, 1963 : 222)

Je vais voir (mon) père (du-père vers-le-« voir » je-vais : *ikustera*, vers le voir, au voir, à la vue... etc. est à l'allatif comme le serait *etxe*, la maison, dans *etxera noa*, je vais à la maison).

– Ensuite, nous devrons trouver une instance du verbe protéiforme ou du mot-phrase. Le verbe basque est bien une sorte de phrase en réduction, largement autonome, d'où un nombre considérable de formes possibles comme l'illustrent les exemples suivants :

- (11) *Maite zaitut* (aimé 2P-AUX-1P) : je vous aime

*Gogoan zaitugu* (dans-la-pensée 2P-AUX-1Ppl : nous pensons à vous)  
*Guk hizlariari galdera zailak egin geniezazkioke* (nous à-l'orateur question difficile-PL faire 1Ppl-AUX-PL-3P-POT : nous-elles-à lui-POT, nous pourrions poser des questions difficiles à l'orateur)<sup>8</sup>

– Troisièmement, la syntaxe sera linéaire, car la phrase ne se construit pas en préalabilité ou en structure profonde. G. Guillaume parlait d'une « morphologie horizontale » à ce propos pour le basque (leçon du 5/1/50). Ce que nous appelons des propositions subordonnées sont en basque des GN, déclinables comme les autres. (12) donne des exemples de propositions relatives et d'une complétive :

- (12) *Ikusi dugun emakumea* (*ikusi dugu* signifie nous l'avons vue. Cet ensemble est au génitif avec *-n* rapporté ainsi à *emakumea*, la femme : la femme que nous avons vue)

*ikusi duguna* (celui, celle que nous avons vu(e))

*ikusi ditugunak* (avec *-k* de pluriel : ceux, celles que nous avons vu(e)s)

<sup>8</sup> C'est un des cas où la personne ergative est préfixée, l'absolutif de 3<sup>e</sup> personne n'étant marqué que par le pluriel *-zki-*, à cause de la présence du suffixe de potentiel *-ke*. Le suffixe de passé a le même effet (cf. n.6). Pour les autres personnes, le schéma de principe demeure, avec l'absolutif préfixé comme dans *nauzu* (vous m'avez), *ninduzun* (vous m'aviez) avec *ni* 1<sup>ère</sup> personne absolutive et *zu*, 2<sup>e</sup> personne ergative.

*Erran daut emanen daukula* (dit 3P-AUX-1P donner-futur 3P-AUX-1Ppl-*la* : il m'a dit qu'il nous le donnera). Le suffixe *-la* de subordination est un ancien allatif proche du moderne *-ra* comme dans *etxera noa* (je vais vers la maison). Cf. *elizala* (vers l'église) (P. Lafitte).

La déclinaison nominale, dans la mesure où elle s'applique non pas à des mots, mais toujours à des GN, sert pour diverses sortes de constructions qui sont propositionnelles dans les langues indo-européennes :

- (13) *Erranak erran* (les-(choses)-dites dit : ce qui est dit est dit)

*Lagunak joanik jarri zen* (amis parti-ik assis 3P-AUX-PAS : les amis partis, il s'assit. Le suffixe *-ik* est un partitif, le même qu'on a dans *ez dut dirurik* : négation 3P-AUX-1P argent-ik, je n'ai pas d'argent). *Hemen da* (il est ici) / *hemen den* (conjonctif *n* : qu'il est ici) *Hemen denean* (conjonctif + inessif : quand il est ici)

*Hemen deneko* (conjonctif + génitif locatif : dès qu'il est ici)

*Hemen delakoan* (conjonctif *la* + génitif + inessif : sous prétexte qu'il est ici).

– Nous aurons aussi une langue « non-configurationnelle », s'il faut reprendre cette expression générativiste qui présuppose que la norme est configurationnelle. Le basque, langue ergative, ne peut évidemment se décrire comme une langue accusative. La sémantise n'intervenant pas au niveau formel, elle ne pourra pas relayer par délégation de rapport inter-personnel hiérarchisé. Pratiquement tous les verbes lexicaux basques entrent indifféremment dans des structures transitives et intransitives :

- (14) *Sortu da* (il est né) / *sortu du* (il l'a mis dehors)

*Hil da* (il est mort) / *hil du* (il l'a tué)

Il est impossible d'assigner au verbe lexical le trait [+/- transitif]. On peut alors utilement s'interroger sur les motivations de la structure phrasique, qui ne peuvent être d'ordre sémantique, ce qui nous amène au dernier point.

– Nous devrons avoir dans l'aire prime des effets d'allocutivité grammaticalisés car la phrase est construite sur les rapports interpersonnels. Il est regrettable à ce propos que l'enseignement de la langue basque ait tendance à gommer cet aspect allocutif – réservé aux « initiés » comme l'écrit Txomin Peilen – car ce point est capital. En basque, en plus du datif et de l'ergatif, le verbe peut suffrir la personne allocutive. G. Guillaume mentionne brièvement le fait le 5/11/43 comme un trait archaïque :

Le mouvement allocutif a comporté, et comporte encore, en basque, par exemple, une distinction allocutive de genre.

Cette remarque est inexacte car la personne allocutive peut également être la 2<sup>e</sup> personne de politesse, *zu*, non marquée en genre. Il serait plus exact de dire qu'en basque on peut marquer l'allocutaire dans le verbe de manière explicite. Les phrases suivantes ont le même sens, sauf effet allocutif selon la personne adressée. On remarquera dans la dernière phrase un « chouchoiement » familier, et aussi la préfixation de l'ergatif en présence de la marque allocutive (cf. notes 6 et 8) :

- (15) Eman daut ( donné 3P-AUX-1P-3pØ : il me l'a donné)
- Eman zautak (3PERG-AUX-1P-2Pmasculin)
- Eman zautan (3PERG-AUX-1P-2Pféminin)
- Eman zautazu (3PERG-AUX-1P-2Ppolitesse)
- Eman zautaxu (3PERG-AUX-1P-2Pfamilier)

Ce phénomène est très proche du datif dit « éthique » français :

- (16) Je te lui ai dit ses quatre vérités.  
Il vous lui a fichu une de ces trempes !

La marque allocutive est en 2<sup>e</sup> position suffixale, après le datif et avant l'ergatif. Ainsi, *dut* (je l'ai) deviendra *diat* pour un homme (*<\*dikat*) et *dinat* pour une femme. Il est remarquable que le radical prend la voyelle *i* typique d'une construction dative. Le champ suffixal ainsi développé apparaît globalement être un champ d'attribution. Datif, allocutif et ergatif semblent bien être trois sortes d'attributif globalement opposés (logiquement et syntaxiquement) à l'absolutif. P. Lafitte signale à plusieurs reprises des confusions possibles entre l'ergatif et le datif, comme par exemple dans (17). Il recommande en grammairien certains infixes qui permettent de désambiguïser les formes de ce type :

- (17) Eman dezagun (« donnons-le », ou bien « qu'il nous le donne », avec *gu* datif dans le second cas, ergatif dans le premier. Lafitte, 1963 : 284)  
Deramagu (« nous le ramenons » ou bien « il nous le ramène ». *Deramakigu*, avec suffixe *-ki-* marquerait cependant *gu* comme datif, sans ambiguïté. Lafitte, 1963 : 284)

Il n'est pas sans intérêt de noter que la forme allocutive de l'auxiliaire *être* (*izan*) est justement *avoir* (*ukan*). Au lieu de « je suis », nous obtiendrons « tu m'as » ou plutôt « je suis pour toi », ce qui nous

renvoie à une problématique du datif plus profonde qu'il n'est généralement débattu<sup>9</sup>.

Si G. Guillaume avait parlé du basque comme d'une réussite architecturale de l'aire prime<sup>10</sup>, conformément à sa propre théorie, car c'est une splendide réussite architecturale dans sa logique et sa finesse d'expression, il aurait sans doute entretenu avec les bascophones des relations plus profitables. Je doute qu'aucun baskophone puisse accepter des formules comme celle-ci, prononcée dans la leçon du 18 décembre 1958 (f.18-19) :

Le basque est, à mes yeux, un fossile vivant de l'histoire architecturale du langage, arrivé d'un âge où l'aire prime ouverte s'accusait encore virtuellement non fermante, comme s'accuse à présent non fermante, mais non temporairement, non provisoirement, l'aire tierce.

Il ne peut y avoir de « fossile » en linguistique puisque toute langue satisfait à égalité les mêmes besoins communicationnels. La question est que G. Guillaume, s'il dit souvent avoir *compris* les faits basques, avoue n'avoir eu ni le temps, ni la patience de les bien *voir*. La correspondance avec G. Lacombe montre à quel point s'était même installée une forme d'incompréhension, dont la conclusion de B. Oyharçabal est un écho. Les options évolutionnistes de G. Guillaume sont souvent excessives, il ne faut pas le nier. Cependant, plus de forme que de fond, elles n'empêchent pas la glossogénèse guillaumienne d'assigner à la langue basque un *statut* typologique exact, de nature à enrichir considérablement le débat linguistique en cours.

#### Annexe :

La langue basque, ou Euskara, est sous la surveillance des autorités administratives et politiques d'Espagne et de France et en particulier du gouvernement basque dans la Communauté Autonome du Pays Basque depuis le statut d'Autonomie de 1979, et en Navarre. Plusieurs institutions ont été créées après 1982 comme le Conseil Consultatif de la Langue Basque, la Radio-Télévision Basque, l'Institut d'Alphabétisation et de Rebasquisation des Adultes, l'Institut Basque de l'Administration Publique ou le Sous-Ministère

<sup>9</sup> Voir D.N.S. Bhat, 1991 : 160sq à propos de GN datifs comme sujets « profonds » en Kannada. Voir aussi P. de Carvalho : « notre définition du datif comme cas représentant un *x inactuel ultérieur* rend aisément compte de son emploi dans la désignation d'un possesseur ou d'un agent » (1985 : 844).

<sup>10</sup> Voir Douay et Roulland (1990) : articles *glossogénèse et typologie*.

de la Politique Linguistique (en 1983). La langue basque donne lieu à de très nombreuses recherches et applications en matière de traductique et de terminologie, et suscite de nombreuses études descriptives et théoriques. L'Académie Basque a publié la grammaire EGLU du basque en plusieurs volumes et permis d'élaborer l'Euskara Batua, ou basque unifié, utilisé à l'école et dans les médias.

#### Bibliographie

- BHAT, D.N.S. *Grammatical Relations. The Evidence against their Necessity and Universality*, London, Routledge, 1991.
- BOONE, A. et JOLY A. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- DE CARVALHO, Paulo. *Nom et déclinaison*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, 1985.
- DIXON, R.M.W. « Ergativity », *Language*, 55.1, 1979, p. 59-138.
- DOUAY, C. et ROULLAND, D. *Les Mots de Gustave Guillaume*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1990.
- LAFITTE, Pierre. *Grammaire basque (Navarro-Labourdin littéraire)*, Donostia, Elkar, Bayonne, 1963 (-1979).
- LAFON, René. *Le système du verbe basque au XVI<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Delmas, 1944 (Reprinted in 1988 by Elkar, Donostia).
- LAFON, René. *Vasconiana, Iker 11*, Bilbo, Euskaltzaindia, recueil d'articles publiés par J. Haritschelhar et P. Salaburu, 1999.
- LAKA, Itziar. « Unergatives that Assign Ergative, Unaccusatives that Assign Accusative », *MIT Working Papers in Linguistics* 18, 1993, 149-172.
- LEVIN, B.C. *On the Nature of Ergativity*, PhD Dissertation, Cambridge, MIT, 1983.
- MONTAUT, Annie (éd). *Les Langues d'Asie du Sud, Faits de Langues*, Paris, Ophrys, 1997.
- ORTIZ de URBINA, J. *Parameters in the Grammar of Basque*, Studies in Generative Grammar 33, Dordrecht, Foris, 1989.
- OYHARÇABAL, B. « Gustave Guillaume et les études basques : correspondance avec G. Lacombe », *Bulletin du Musée Basque* n°107, 3<sup>e</sup> période n°85 (Années 1941-1945), Bayonne, 1985.
- REBUSCHI, Georges. *Essais de linguistique basque*, Supplément de l'Anuario del Seminario de Filología Vasca « Julio de Urquijo », XXXV, Bilbo/Donostia, Euskal Herriko Unibertsitatea, 1997.



TCHECKHOFF, Claude. *Aux fondements de la syntaxe : l'ergatif*, Paris, PUF, 1978.

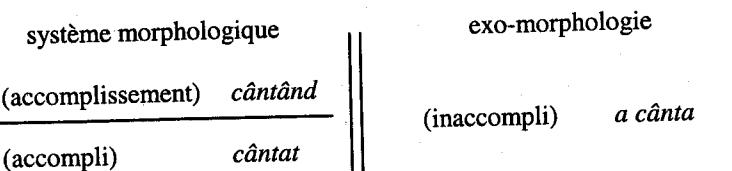
WILBUR, Terence H. *Prolegomena to a Grammar of Basque*, Amsterdam, John Benjamin, 1979.

Romana TIMOC-BARDY  
Université Paris III-Sorbonne Nouvelle

### DE LA CHRONOGÉNÈSE EN ROUMAN

Le verbe roumain exprime morphologiquement le présent (le temps actuel) et le passé (le temps mémorial). Quant au futur, il n'est pas rendu par une forme simple, construite à l'aide d'un auxiliaire devenu flexion, comme ailleurs dans la Romania, mais par une forme composée, où l'auxiliaire conserve le statut de mot. Si l'on examine l'évolution historique, on constate l'élimination de certaines formes simples héritées, que d'autres langues romanes ont conservées, et leur remplacement par des formes composées. La caractéristique d'ensemble qui se dégage en première approche, à travers la diachronie tout comme en synchronie, est que le système verbal n'a admis dans sa morphologie que l'expression du temps *réel* (présent ou passé) et que, parallèlement, il a recréé par des moyens morpho-syntactiques des formes nouvelles pour dire le temps *virtuel*, c'est-à-dire pour l'époque future proprement dite (futur et conditionnel) et pour certaines des positions de la perspective modale, précisément celles qui sont apparentées à l'époque future, c'est-à-dire au temps qui n'a pas encore existé (infinitif, subjonctif).

Au niveau de la première chronothèse (mode quasi nominal), seules l'image du procès en cours d'accomplissement et celle du procès accompli reçoivent une expression morphologique. L'on a ainsi le gérondif *cântând* (« en chantant ») et le participe passé *cântat* (« chanté »). L'image du procès qui n'est pas encore entré en accomplissement est rejetée hors système et contrainte d'évoluer dans un système parallèle, où elle reçoit une expression morpho-syntaxique. Historiquement, cela s'est traduit par la réduction de l'ancien infinitif *cântare* (<lat. vulg. *cantare*) au thème verbal, par élimination du suffixe *-re*, et par l'utilisation d'une (ancienne) préposition (*a* < lat. *ad*), devenue ainsi indice de position, qui précède cette forme tronquée et dont le rôle est de recréer l'effet de perspective perdu : *a cânta* (« chanter »). La particule *a* porte à l'expression le rejet du virtuel hors système :



Ce même processus d'éviction du temps virtuel dont l'expression incombe désormais à la morphologie externe est à l'oeuvre aux autres niveaux de la chronogénèse.

La deuxième chronothèse est représentée par le subjonctif, réduit à une seule forme. Son paradigme est identique à celui de l'indicatif présent, sur lequel il a été refait (sauf à la troisième personne, qui remonte au subjonctif latin). L'opposition entre les deux modes est néanmoins très claire grâce à la particule *să* (<lat. *si*), qui précède obligatoirement le subjonctif et le situe en tant qu'étape dans la chronogénèse, alors que l'indicatif ne peut jamais être introduit par *să* : *cânt* (« je chante ») : *să cânt* (« que je chante »). Cette sémiologie semble indiquer la relation entre ces deux positions du système : le subjonctif serait un recul dans la perspective modale à partir du présent de l'indicatif, ce recul étant porté à l'expression par un élément virtualisant et perspectivant, la particule *să*. Parallèlement à sa spécialisation pour dire le temps *in fieri*, celle-ci a quitté le champ de l'hypothèse, qu'elle occupait de par son origine, et ce jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans la pensée linguistique roumaine, l'hypothèse n'est pas un milieu interceptif de la visée, comme elle l'était en latin. Il y a eu dissociation entre l'hypothèse et la visée, et *să* est resté attaché à la visée, comme expression de la saisie médiane que le subjonctif représente au sein de la perspective modale.

Ce subjonctif à caractère virtuel accentué fait partie du plan du futur, d'où son expression par le moyen de la syntaxe. La langue perçoit l'analogie du temps *in fieri* avec le futur, qui est aussi du temps en devenir (ou à venir), c'est-à-dire du temps virtuel d'après la logique du roumain. Il sert à la fois de passé chronogénétique et de futur chronogénétique, le futur chronothétique (dans la chronothèse indicative) n'existant pas. Sa nature de futur généralisé relève du temps *impliqué*. Aussi est-il utilisé comme un équivalent d'infinitif, non seulement dans la construction de certains futurs périphrastiques (*cf. infra*), mais aussi dans la phrase, où il a presque totalement remplacé l'infinitif. Il s'impose même lorsque les deux verbes se rapportent au même sujet : *vreau să cânt* : « (je) veux que (je) chante » = « je veux chanter » ; *vru să cânte* : « (il) voulut qu'(il) chante » = « il voulut chanter ».

Dans la troisième chronothèse, qui porte l'image-temps à sa pleine réalisation (le temps *expliqué*), une nette différence de traitement s'accuse entre, d'un côté, le présent et le passé (temps morphologiques), et, de l'autre, le futur, porté à l'expression par des constructions d'origine périphrastique, caractérisées aujourd'hui par un degré élevé de grammaticalisation, de cohésion syntaxique. Les trois

temps du passé (imparfait, préterit, plus-que-parfait) sont la continuité formelle des temps du latin. Aux deux premiers, l'imparfait *cântam* : « je chantais » (< lat. *cantabam*), le préterit *cântai* : « je chantai » (< lat. *cantavi*), communs à l'époque passée de toutes les langues romanes, s'ajoute un troisième, propre au roumain, qui joue le rôle d'un plus-que-parfait immanent, et dont la morphologie remonte au plus-que-parfait du subjonctif latin, *cântasem* : « j'avais chanté » (< lat. *cantavisssem*).

Si le passé est du temps morphologiquement construit en pensée, le futur, lui, apparaît comme du temps à construire. Comme la capacité systématique du verbe ne dépasse pas le présent, des auxiliaires sont nécessaires pour porter l'image-temps vers le futur. Nous retrouvons en fait ici, différemment argumentée, une fracture identique à celle que présente la première chronothèse. Dans le temps d'univers, l'événement futur qui n'a pas encore existé réellement est traité de la même manière que l'image du procès non encore entré en accomplissement au niveau de la première chronothèse. Ces images-temps ne sont pas construites en immanence. L'époque future n'est pas intégrée à la chronothèse proprement dite. Elle est dévolue à une chronogénèse seconde, qui se poursuit au-delà de la chronothèse, et qui se traduit par une forme composée. Dans ces agencements syntaxiques, aussi bien dans celui de l'infinitif (*a* + infinitif) que dans celui du futur du type auxiliaire + infinitif, nous remarquons que le procédé constructif est d'ordre temporel, en ce que l'élément *a* dans l'infinitif (*a cânta*), tout comme l'auxiliaire du futur (*voi cânta*), sont positionnés dans l'antécédence de l'image du procès, en limite externe. Il s'agit donc là d'une vue perspective, d'une extériorité d'avant.

Les périphrases servant comme futurs nous frappent par deux caractéristiques significatives. La première est leur nombre relativement élevé. Si l'on prend en compte les futurs actuellement en usage, ceux de la langue soutenue et ceux de la langue populaire, mais aussi ceux qui sont devenus aujourd'hui plutôt rares, tout en étant généralement connus, car ils font partie de la langue des grandes œuvres littéraires des siècles derniers, on en dénombre bien sept, sinon huit. L'observateur est frappé par ce qu'on pourrait nommer une véritable effervescence dans la construction de l'expression linguistique de cette époque. À travers les siècles, la langue n'a cessé de construire le futur. En diachronie, on voit l'opération se refaire continuellement, et des formations nouvelles prendre la place de celles tombées en désuétude. À la base de ces nombreux futurs apparaissent de manière constante les mêmes schémas ou procédés constructifs, qui les réduisent à trois types. La deuxième caractéristique significative est la

LETTERS  
LITERATURA  
LITERATUR

forme réduite des auxiliaires, qui tendent à devenir de simples particules, dans lesquelles il est parfois bien malaisé de reconnaître le paradigme d'origine, tout lien formel étant désormais perdu (cf. *infra*, type 3). Cela trahit un travail linguistique intense et constant en diachronie sur l'auxiliaire. L'on a ainsi les types de futurs suivants :

- (1) un premier type, formé d'un auxiliaire conjugué au présent (en l'occurrence *a vrea* : « vouloir »), suivi de l'infinitif du verbe à conjuguer : *voi cânta* : « je chanterai », *vei cânta* : « tu chanteras », *va cânta* : « il chantera » etc. Dans sa fonction d'auxiliaire du futur, le présent de *a vrea* accuse une forte réduction formelle, dont on peut suivre les étapes en diachronie. Parallèlement, la langue a forgé un nouveau paradigme de présent pour *a vrea* en fonction de verbe plein. Ce type de futur, sans aucun doute plus ancien que les types 2 et 3, connaît une variante populaire où l'auxiliaire est encore plus réduit, par aphérèse du *v-* : *oi cânta*, *ei cânta*, *a cânta* etc.
- (2) un deuxième type, dans lequel aussi bien l'auxiliaire (*a vrea* : « vouloir » ou *a avea* : « avoir ») que le verbe au subjonctif, varient selon la personne ordinaire. On devine que ce type est moins grammaticalisé et historiquement moins ancien que le précédent. Il est représenté par le déjà vieux *voi să cânt* : « je chanterai », *vei să cânti* : « tu chanteras », *va să cânte* : « il chantera » etc., où l'auxiliaire *a vrea* a les mêmes formes réduites que précédemment, et par la périphrase *am să cânt* : « je chanterai », *ai să cânti* : « tu chanteras », *are să cânte* : « il chantera » etc., où l'auxiliaire *a avea* présente son paradigme de verbe plein, ce qui trahit également une moindre cohésion syntaxique et un caractère plus récent. La périphrase *am să cânt* est la variante moderne de l'ancien *am să cânta* : « je chanterai », *ai a cânta* : « tu chanteras », *are a cânta* : « il chantera » etc. (présent de *a avea* + infinitif), aujourd'hui inusité (qui serait alors un quatrième type).
- (3) un troisième type, résultant d'un travail encore plus approfondi sur l'auxiliaire, en ce sens que la troisième personne en a été dégagée comme personne d'univers. Celle-ci est donc commune à tout le paradigme. Elle est suivie du subjonctif, qui varie selon la personne ordinaire. L'auxiliaire y est réduit à l'état de particule, laquelle peut emprunter chacune des trois formes



réduites du paradigme de *a vrea* : « vouloir » : *va, a, o*<sup>1</sup>. L'on a ainsi les futurs *va să cânt*, *va să cânți*, *va să cânte* etc. (archaïque) ; *a să cânt*, *a să cânți*, *a să cânte* etc. (mais vivant régionalement) ; et *o să cânt*, *o să cânți*, *o să cânte* etc. (futur aujourd'hui adopté par la langue littéraire et pratiquement généralisé).

Les futurs ne s'opposent pas entre eux par leur degré de proximité au présent. Il n'y a pas de gradation de ce point de vue et on peut les tenir pour équivalents. Le domaine où, en revanche, on remarque un travail linguistique poursuivi avec conséquence est le domaine modal, celui de la création de formes aptes à dire le caractère plus ou moins certain du procès à venir. Ainsi, on peut considérer les trois futurs courants du roumain actuel (*voi cânta*, *am să cânt* et *o să cânt*) comme des futurs qui posent. Mais la forme *o* de l'auxiliaire est également en usage dans le paradigme du type 1 *voi cânta*, à la troisième personne : *o cânta*. Elle y a développé une valeur d'incertitude ou de présupposition. Il s'est créé ainsi à la troisième personne une opposition entre *va cânta* (fait posé) et *o cânta* (fait incertain ou supposé).

Quant au conditionnel, c'est un futur du type 1 ci-dessus, formé à l'aide du présent de *a avea* : « avoir », suivi de l'infinitif : *as cânta* : « je chanterais », *ai cânta* : « tu chanterais », *ar cânta* : « il chanterait », etc. Le paradigme de *a avea* auxiliaire du conditionnel ne coïncide ni avec celui de *a avea* verbe plein, ni avec celui de *a avea* auxiliaire du passé composé. Le conditionnel est un futur modal, exprimant une action désirée, ou simplement possible ou bien dépendante d'une condition. C'est pour traduire cette valeur modale hypothétique et optative qu'il est utilisé, dans un contexte de présent ou de passé, sans jamais remplir la fonction temporelle proprement dite de futur dans le passé, catégorie que le roumain ne distingue pas. La grammaire roumaine le considère, à tort, comme un mode à part<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'étymologie de ces particules auxiliaires fait difficulté. Elle a suscité de nombreux raisonnements linguistiques. Notre position prend appui sur des recherches récentes qui ont abouti à préciser la datation de certains futurs et sur les démarches logiques bâties là-dessus (cf. Timoc-Bardy, 1999 : 390-392).

<sup>2</sup> Le glissement du futur *a cânta* à la valeur de futur modal (conditionnel), amorcé bien avant l'époque des premières attestations écrites du roumain, est parallèle à l'élimination graduelle de l'ancien subjonctif en *-re* (*cântare*), représentant formel du subjonctif parfait latin (*cantaverim*), et utilisé anciennement comme futur et comme conditionnel. La langue a ainsi abandonné l'ancienne manière d'exprimer le virtuel par la

Ce système verbal, on le voit, n'est pas structuré d'une manière comparable à ceux du français, de l'espagnol ou de l'italien. En effet, dans ces langues, le conditionnel est un temps qui emprunte son expression à l'époque future, mais sans être, à proprement parler, du futur (Guillaume, 1968 : 54-59). Le fait qu'il s'appuie sur le passé tout en empruntant son expression à l'époque future le rend apte à exprimer le futur dans le passé. Ensuite, l'époque future y est construite par symétrie avec le présent (présent, passé simple, passé composé), et avec le passé (imparfait, passé simple). C'est sans doute dans ces rapports, marqués par la sémiologie, entre époque passée et époque future, que réside dans ces langues la clef de ce que l'on appelle *concordance des temps*. Le roumain, n'ayant pas établi de parallélisme entre les temps du passé et les temps du futur, peut exprimer le futur avec les formes du *temps futur*, qu'il soit dans le passé ou dans le futur. Il n'y a donc pas de *concordance des temps*.

Aussi le conditionnel se limite-t-il à exprimer l'hypothèse dans le présent, ce qui explique qu'il utilise un auxiliaire conjugué au présent.

Le présent, dans ce système, malgré l'inexistence d'un futur chronothétique, est un présent intégrant, possédant une certaine étendue où se conjoint une partie passée et une partie future. L'existence de trois paradigmes (partiellement) différents pour le présent de *a avea* : « avoir », verbe plein ou bien auxiliaire (de l'aspect transcendant du présent, dit passé composé, ou bien auxiliaire du futur, dit conditionnel), est un fait singulier et nous en sommes venue à nous demander quel est le sens des modifications historiques qu'a subies la sémiologie de ce présent, et qui ont abouti à séparer, d'un côté, le paradigme du verbe plein (*am, ai, are, avem, aveți, au*) des deux paradigmes auxiliaires, et, de l'autre, les paradigmes auxiliaires entre eux (*am, ai, a, am, ati, au* pour le passé composé, et *a, ai, ar, am, ati, ar* pour le conditionnel). On peut postuler que la réduction de forme que subit le présent de *a avea* auxiliaire n'est pas seulement un effet de la subduction inhérente à son état d'auxiliaire, mais qu'elle est encore due au fait que ce présent n'exprimerait plus la totalité de représentation temporelle du verbe plein. La sémiologie de l'auxiliaire serait donc sensible au fait que la transcendance en direction du passé se fait sur la partie passée du présent, alors que la

complétude virtuelle immanente (apparemment, le subjonctif en *-re* était un perfectum d'inaccompli virtuel), au profit de l'expression morphosyntaxique de type transcendant, basée sur le positionnement avant l'image du procès.

transcendance en direction du futur se fait uniquement sur la partie future du présent<sup>3</sup>. Dans cette hypothèse, dans les auxiliaires, les deux chronotypes du présent seraient dissociés, alors que le verbe plein serait, lui, synthétique. La langue roumaine aurait donc trouvé ainsi une solution ingénieuse qui lui permet à la fois de construire son futur périphrastique en chronogénése sur la base de la partie future du présent, et, en même temps, de garder cette même partie future à l'intérieur du présent (dans le verbe plein)<sup>4</sup>.

La spécificité syntaxique de ce présent est d'être simultané de n'importe quel moment sur l'axe du temps. Il peut descendre dans le passé et y être associé à des localisations temporelles qui situent le procès dans un passé plus ou moins récent : *Il aştept de un an* : « Je l'attends depuis un an ». Dans les subordonnées complément d'objet, il fonctionne comme contemporain de n'importe quel temps passé : *Mi-a spus (îmi spunea, îmi spuseșe) că e bolnav* : « Il m'a dit, il me disait, il m'avait dit qu'il est malade » (au lieu de *qu'il était malade*). C'est le présent qui est véritablement le présent du passé, alors que l'imparfait renvoie inéluctablement au passé même par rapport au passé lui-même d'où il ne sort pas. Le présent de ces subordonnées est totalement indépendant de l'énonciation (du *hic* et *nunc* du locuteur). Il délaisse sa valeur temporelle propre au profit de celle du verbe régissant, alors que l'imparfait, bien au contraire, conserve sa valeur de passé, du moins lorsqu'il est utilisé dans le temps réel. Le présent de concordance peut aussi avoir comme équivalent français un futur du passé : *Îmi spunea că vine* (\*Il me disait qu'il vient) peut correspondre à *Il me disait qu'il venait, qu'il viendrait, ou qu'il allait venir*.

Il apparaît ainsi que le présent n'a pas tant un rôle séparateur, que, bien au contraire, un rôle unificateur. Gustave Guillaume parlait de capacité de synthèse du présent, différente suivant les langues. Il

<sup>3</sup> C'est le même phénomène que l'on décèle dans l'évolution de *a vrea*, « vouloir » auxiliaire du futur : à mesure que le présent de *a vrea* se spécialisait à la fonction d'auxiliaire, la langue modelait une autre sémiologie pour la fonction de verbe plein, à partir de l'imparfait du même verbe (cf. Timoc-Bardy, 1999 : 376-393). Entre ces deux processus parallèles, il y a un grand décalage dans le temps : les modifications subies par *a avea* ont eu lieu à l'époque pré littéraire, sans doute très tôt, dans la période romane, alors que celles qui ont touché *a vrea* peuvent être suivies dans les textes des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

<sup>4</sup> Pour l'argumentation détaillée qui sous-tend cette hypothèse, nous renvoyons le lecteur à Timoc-Bardy (1999 : 338-375).

nous semble que la notion de synthèse peut être appliquée au présent roumain.

Cette particularité qu'a le présent d'être à la fois présent et futur dans chaque époque entraîne d'autres conséquences : l'aspect transcendant du présent (le passé composé) et le futur, formé également sur le présent, se comportent de la même manière que celui-ci, s'appliquant eux aussi à toutes les époques. Le passé composé dont l'auxiliaire ne représente que la partie passée du présent est non seulement un passé rapporté au présent, mais également un passé du passé, alors que le futur dont l'auxiliaire représente la partie future du présent cumule les rôles de futur du présent et de futur du passé. Ce régime des temps dans les subordonnées compléments d'objet direct d'un verbe exprimant un dire ou une perception, va au détriment de l'utilisation de l'imparfait et du plus-que-parfait, lesquels y ont une apparition beaucoup plus réduite que leurs correspondants français.

Parallèlement à cela, l'aspect transcendant du présent (le passé composé) peut signifier l'antériorité non seulement dans le passé, mais aussi dans le futur, ce qui a pour effet de diminuer dans le discours la fréquence du futur antérieur.

L'on remarque que les positions du système s'ordonnent, telles des couches successives, autour du présent. On le constate par la sémiologie du subjonctif (*să* + indicatif), et on le constate aussi par celle du gérondif, dont la composition aspectuelle (tension/détension) est analogue à celle du présent (partie passée / partie future). La parenté gérondif/présent est par ailleurs dénoncée par quelques traits formels qui ont fait postuler, en morphologie historique, l'influence de la première personne du présent sur le gérondif. Et l'on peut noter à ce propos que les périphrases du type *a fi* (être) + gérondif – plutôt rares avec les temps du passé, mais très développées dans tout le domaine du futur, où elles se sont spécialisées pour exprimer la modalité de la présupposition – sont inattestées au présent. Dans l'époque passée, l'aspect transcendant du présent se révèle capable d'exprimer l'antériorité absolue, et l'aspect bi-transcendant (aujourd'hui évité par la langue littéraire) permet de reculer très loin dans le passé, sans sortir du présent. En direction du futur, au-delà du présent-futur, on trouve la perspective modale (au-delà du *réel*, on trouve le *virtuel*). Sous sa forme d'*infectum* (*să cânt*), celle-ci sert de futur du futur, alors que sous sa forme de *perfectum* – ceci n'étant toutefois vrai que pour la construction diachronique du système – elle exprime le passé du passé (*cântasem*, aujourd'hui plus-que-parfait, dont l'origine est subjonctive : lat. *cantavissem*).

La scission du présent en ses deux parties constitutives, le présent-passé et le présent-futur, en vue de bâtir la subséquence du verbe dans les deux sens, est à la base du système. Elle découle du sentiment aigu de la différence entre deux types de temps, le temps réel et le temps virtuel. La loi de symétrie, principe constructeur du système verbal des autres langues romanes, est remplacée ici par une anti-symétrie : autant le passé est réel, autant le futur est virtuel. La transcendance obtenue par la scission du présent n'est pas identique à la transcendance aspectuelle des autres langues romanes : avec une transcendance construite sur la partie accomplie du présent, l'on se trouve dans *l'accompli pur* (*perfectum d'accompli*). Avec une transcendance d'avant bâtie sur la partie future du présent, l'on se trouve dans *l'inaccompli pur* (*perfectum d'inaccompli*). Ainsi se révèle le fait que la distinction temps réel / temps virtuel recouvre une opposition ayant trait au temps impliqué : l'image de l'accompli est associée au passé, celle du non-encore-entrée-en-accomplissement, au futur.

La transcendance aspectuelle ne couvre pas l'entier du système, puisque le gérondif, dans le mode quasi-nominal, l'imparfait et le préterit dans la chronothèse indicative, n'en possèdent pas. Dans le temps réel, seul le présent possède un aspect transcendant (et bi-transcendant), ce que l'on pourrait interpréter comme une confirmation du fait que, dans ce type de temps, seul le présent sert de point de repère. Dans le temps virtuel, bien au contraire, toutes les positions possèdent les aspects transcendant et bi-transcendant. Transcendance et virtualité semblent liées.

Les sémantèses verbales particulières n'ont aucune influence sur la transcendance aspectuelle, ni dans le sens du fait de déterminer la présence ou l'absence de la représentation aspectuelle pour un verbe donné, ni dans le choix de l'auxiliaire. D'autre part, il n'y a pas d'interférence entre l'aspect et la voix, comme il y en a en français ou en italien. Pas de déponence. Les verbes moyens se comportent comme des verbes actifs. Ces constatations permettent d'induire que, dans le cadre de l'opération mentale constructrice du verbe, la catégorie de l'aspect ne se détermine pas en roumain au même moment que dans les autres langues romanes, mais plus tard. En français, italien ou espagnol, la voix et l'aspect sont des formes générales conjugables ; elles représentent *un avant* par rapport aux formes conjugantes qui sont le mode et le temps ; elles se déterminent au sortir de la sémantèse, d'où découlent d'ailleurs la possibilité de leur interférence. En roumain, l'aspect transcendant n'est pas une forme générale conjugable, donnée au verbe pour qu'il la conjugue, parce qu'elle ne se

détermine que plus tard, au niveau des formes conjugantes du mode et du temps. Le mode n'étant qu'une étape dans la construction du temps, il s'ensuit que l'aspect transcendant se détermine dans la pensée en rapport avec la catégorie du temps.

L'aspect transcendant est exprimé pour tous les verbes par deux auxiliaires : *a avea* (« avoir ») forme l'aspect composé du présent, *afi* (« être ») assure la transcendance dans le plan du futur (futur, conditionnel, subjonctif, infinitif). Ce report original de l'expression de la transcendance sur deux auxiliaires différents – particularité du roumain – épouse et confirme le même clivage réel/virtuel, accompli/inaccompli.

Dans le plan du futur, d'expression morpho-syntactique dès l'aspect simple, l'aspect transcendant s'exprime par des formes bicombinées. Pour l'infinitif (*a cânta*), le futur (*voi cânta*) et le conditionnel (*a cânta*), l'auxiliaire de transcendance s'exprime lui aussi par l'invariable *fi* (<lat. *fieri*). Quant au subjonctif, son aspect transcendant a évolué en diachronie, se rapprochant des précédents : le subjonctif de l'auxiliaire (*să fiu*, *să fii*, *să fie* etc.) a été remplacé par *să fi* invariable. Cette évolution dénonce l'affinité réciproque de ces quatre positions du système, dont l'aspect transcendant se compose ainsi de la même partie fixe (infinitif de l'auxiliaire *fi* + participe passé invariable), précédée d'une particule, elle-même invariable pour l'infinitif (*a fi cântat*) et pour le subjonctif (*să fi cântat*), ou bien variant selon la personne pour le futur (*voi fi cântat*) et le conditionnel (*a fi cântat*). Dans cette structure, *cântat* apporte la représentation du procès accompli, *fi* indique l'outrepassement de cette représentation dans l'ordre du devenir, du virtuel, et l'élément antéposé situe l'ensemble dans la chronogénése. L'auxiliaire *fi* déclare que le procès achevé *cântat* n'est pas de nature réelle, mais virtuelle.

Du point de vue aspectuel, ces formes sont assimilables à des *perfectum d'inaccompli*, car ce qu'on porte à la transcendance, c'est de l'*inaccompli*. Cela s'applique tout aussi bien au subjonctif, qui est un *infectum*, et dont c'est la partie inaccomplie qu'on porte à la transcendance. Le caractère fortement virtuel de ces formes les rend différentes, dans leur fonctionnement, de leurs homologues romans.

Les potentialités de *fi* comme auxiliaire de la virtualité – une forme qui dit la virtualité de la matière subséquente – ont été amplement exploitées. Pour nous limiter, ici, à l'aspect transcendant du futur, celui-ci a été utilisé de deux manières. Comme futur antérieur premièrement, et, dans ce cas, *fi* déclare la subséquence de *cântat* dans l'ordre du virtuel, c'est-à-dire que le procès *cântat* est situé dans une époque de temps virtuel, le caractère de réalité (ou d'irréalité) du

procès lui-même n'entrant pas en cause. Et, deuxièmement, en vertu de la forte affinité entre l'image d'accompli et l'époque passée, il est devenu un présomptif du passé, et, dans ce cas, *fi* déclare que le procès lui-même *cântat* est virtuel et non réel, mais accompli, c'est-à-dire passé (*va fi cântat*: « il a dû chanter ; il a probablement chanté »). Le même fonctionnement de *fi* comme indice de virtualité ainsi que l'affinité aspect / époque temporelle ont pu fonder le présomptif du présent, à partir des périphrases anciennes futur de *a fi* + gérondif (*va fi + cântând*). Ces périphrases ont pu dire le futur (vision sécante d'un procès placé dans le futur) aussi longtemps qu'elles étaient découpées ainsi. Le fonctionnement de *fi* et le parallélisme avec les formes transcendantes ont rendu possible le découpage *va + fi cântand*, où est déclarée la virtualité d'un procès sous vision sécante, auquel a été conférée une localisation temporelle conforme aux mêmes affinités aspect/temps. Il s'agit, en l'occurrence, de la similitude gérondif /présent. Dès lors, cette périphrase dit le présomptif du présent : *va fi cântând* : « il doit chanter ; il doit être en train de chanter ».

Nous avons donc ici un système que son asymétrie rapproche de celui des langues germaniques. Mais, pour le roumain, le clivage entre époques temporelles épouse le temps contenu dans l'événement, le futur étant assimilé au non-encore-entré-en-accomplissement.

Le fait que le plan du futur soit chronogénétique et non chrono-thétique est à l'origine de cette recherche continue des moyens d'expression du temps virtuel, que l'on peut constater à travers l'évolution historique. Il apparaît ainsi que toute une série de modifications par rapport au latin qui séparent le roumain des autres langues romanes ont pour source la nécessité de signifier le temps virtuel, l'inaccompli. Il s'est créé une opposition chronothèse/chronogénèse, portée à l'expression par l'opposition formelle chronothèse = morphologie/chronogénèse = morpho-syntaxe. D'où la troncation de l'infinitif, la spécialisation des mots grammaticaux (*a*, *să*, *fi*), la réduction des auxiliaires du futur à l'état de particules, réduites et parfois devenues indépendantes de tout repère, et, partant, assimilables à des indices de position dans le système. D'où, aussi, la création de toute une syntaxe qu'on peut appeler syntaxe morphologique, destinée à exprimer des modalités telles que l'hypothèse, l'optatif, le présomptif.

Mais, en même temps, la création de ces nouvelles formes d'expression représente autant de voies par lesquelles le subjonctif s'est déchargé petit à petit de l'expression de certaines modalités dont, dans un état de langue antérieur (le latin) il avait la charge, pour

ne garder en lui que du temps impliqué. Et, de ce point de vue, le roumain a devancé les autres langues romanes.

#### Bibliographie

- GUILLAUME, Gustave. *Temps et Verbe*, Paris, Champion, 1968 [1<sup>er</sup> éd. : 1929], 134 p.
- TIMOC-BARDY, Romana. *Nom et Verbe dans la langue roumaine. Essais de psychosystématique dans la perspective romane*, Thèse de doctorat, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, [1999], 615 p.

Dan VAN RAEMDONCK  
Service de Linguistique française  
Université Libre de Bruxelles

### EN ATTENDANT L'INCIDENCE : LA RELATION D'ATTENTE

Pour rendre compte de la syntaxe du français, il faut proposer un modèle fonctionnel qui soit systématique, organisé de manière cohérente, hiérarchisée, autour d'un seul critère.

C'est pourquoi nous avons proposé (Seyssel, 1997) d'inscrire les fonctions dans un système où elles sont toutes définies à partir d'un même critère, l'*incidence guillaumienne* (relation entre un apport et un support de signification). L'incidence est – et n'est que cela – une propriété de la fonction. La typologie des fonctions syntaxiques repose donc sur une typologie des incidences.

À côté du sujet, par exemple, caractérisé par une incidence interne, et des compléments de terme (du nom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe, ...), caractérisés eux par une incidence externe du premier degré, les compléments adverbiaux, quoique morphologiquement divers (du mot à la phrase), sont unifiés par la caractéristique de la fonction qu'ils ont en commun : l'incidence externe du second degré, la propriété qu'ils ont de porter syntaxiquement sur une relation entre deux termes. Les relations, supports potentiels de compléments adverbiaux, sont elles aussi multiples et se rencontrent à des niveaux divers de la phrase, allant du niveau supérieur, la relation prédicative, au niveau inférieur, infrasyntagmatique. Cependant, ce sont toujours des relations.

Ce modèle s'inscrit parfaitement dans le cadre de la syntaxe psychomécanique, de type génétique.

La mise en incidence d'un apport à un support, les deux étant forcément distincts, a pour résultat la constitution d'un syntagme, puis d'une phrase. La psychomécanique se donne pour objet l'analyse, non pas des syntagmes effectifs, tels qu'ils apparaissent en discours, mais de leur effectuation. Entre la langue, purement virtuelle, et le discours, effectif, s'inscrit une opération de transition, correspondant à l'acte d'énonciation proprement dit, au cours de laquelle l'énonciateur construit son énoncé à partir des éléments que lui fournit sa langue et en fonction de son « vouloir-dire ». (Guimier, 1988 : 71-72)

Une distinction s'opère donc entre, d'une part, l'analyse des syntagmes effectifs, qui ressortit à la syntaxe de résultat et, portant sur l'énoncé phrasistique, repose sur de l'observable (l'ordre linéaire des énoncés construits) et, d'autre part, l'analyse de l'effectuation des

syntagmes, qui n'est pas toujours de l'ordre de l'observable et nécessite de la part du linguiste l'élaboration d'hypothèses, de modèles de description, qui sont autant de paris à tenir. En particulier, dans le cadre de l'étude des compléments adverbiaux, la tâche qui incombe au psychomécanicien est :

[...] l'étude précise et la datation, dans le cadre de l'acte de langage intégral, des incidences pouvant servir de support à l'incidence adverbiale. C'est en effet par le moment d'intervention de cette dernière que s'expliquera, au niveau résultatif, c'est-à-dire dans l'énoncé réalisé, la portée de l'adverbe (son « scope ») et l'effet de sens auquel il participe. (Cervoni, 1990 : 9)

C'est ainsi que nous posons l'existence de deux types d'incidence : une incidence effective, qui relie effectivement l'apport de signification à son support, et une incidence d'attente. Chaque terme ou chaque syntagme constitué, avant même d'être effectivement mis en relation avec d'autres éléments, peut être déclaré en attente soit de support, soit d'apport (de complémentation).

Cette construction hypothétique n'est pas une construction *ad hoc* ; elle permet de trouver des supports à certains compléments, qui, sans relation d'attente, n'auraient aucun point d'ancre syntaxique. C'est ce que nous nous attacherons à montrer à l'aide de l'exemple de la négation. Cependant, la notion de relation d'attente permet d'expliquer d'autres questions épineuses comme la prédication seconde (*Dors-tu CONTENT, Voltaire ?* ; ou encore la différence de portée entre les attributs de l'objet suivants : *Il m'a rendu ma voiture CABOSSÉE / Il a rendu sa femme MALHEUREUSE*) ou les adverbiaux paradigmatisants (*même, surtout...*), qui souvent ne peuvent porter que sur une relation d'attente de syntagme constitué. Ces cas méritent à eux seuls une communication.

#### Les relations dans la constitution des syntagmes

Dans la constitution des syntagmes et dans leur mise en relation à l'intérieur de la phrase, interviennent les deux types d'incidence, relation d'attente ou relation effective. Nous en proposons ci-dessous une rapide description pour les syntagmes nominaux, adjonctifs, verbaux, adverbiaux et pour l'énoncé. Pour ce qui est des syntagmes prépositionnels, les mécanismes sont comparables.

A) Dans la constitution des syntagmes nominaux :

Le nom, d'extension immédiat(isé) en langue<sup>1</sup>, est prédisposé à être employé dans une fonction caractérisée par une incidence interne (noyau de SN, par exemple). Il est, dès l'effection, et conformément à son type d'extension, susceptible de complémentation : il peut, par exemple, s'appréter à recevoir des déterminants (quantifiants, caractérisants, quantifiants-caractérisants). En schéma<sup>2</sup> :

$$N \leftarrow - (\text{Dét})$$

Une fois la connexion opérée, la relation est effective. En schéma :

$$N \leftarrow \text{Dét}$$

Tous les noms sont susceptibles de recevoir cette complémentation, même si celle-ci ne s'actualise pas forcément dans l'énoncé. Dans ce cas, la réalisation se fera par une complémentation zéro ( $\emptyset$ )<sup>3</sup>. C'est le cas notamment des noms propres dans leur emploi le plus courant (sans déterminant). En schéma :

$$N \leftarrow \emptyset$$

Une fois constitué, le SN est susceptible d'être employé :

- 1) en incidence interne (fonction sujet), auquel cas il sera tout de suite, comme l'était son centre avant sa constitution, dans l'attente d'une complémentation, ici verbale, via le prédicat. En schéma :

$$S \leftarrow - (P)$$

Une fois la connexion opérée, la relation est effective. En schéma :

$$S \leftarrow P$$

Cependant, dans certains cas, le prédicat pourra être un prédicat zéro. On aura alors affaire à une phrase nominale. En schéma :

$$S \leftarrow \emptyset$$

- 2) en incidence externe soit du premier (complément du nom, du verbe, de la préposition) soit du second degré (complément adverbial, de relation). Il sera dès lors tout de suite dans l'attente

<sup>1</sup> Sur le système des parties de langue (natures), voir Van Raemdonck, 1995, 1996, 1997 et à paraître.

<sup>2</sup> Nous notons les relations d'attente à l'aide d'une flèche en pointillés ; le constituant attendu est noté entre parenthèses. La relation effective est notée en traits pleins.

<sup>3</sup> Calquée sur l'exemple de l'article zéro. Voir Wilmet, 1997.

d'un support (nom, verbe, préposition ou relation d'incidence). En schéma :

$$(Nn/Nv/Nprép) \leftarrow - SN$$

(à fonction « complément de »)<sup>4</sup>, ou

$$(\text{Relation}) \leftarrow - SN \text{ (à fonction complément adverbial)}$$

La relation sera ensuite effective. Cependant, dans certains cas, le support pourra être un support zéro. On aura alors de nouveau affaire à une phrase nominale.

B) Dans la constitution des groupes adj ectivaux :

D'extension médiat(isé) en langue, l'adjectif, dès l'effection, et conformément à son type d'extension, 1<sup>o</sup>) est susceptible de recevoir une complémentation, 2<sup>o</sup>) doit être rapporté à un support. En schéma<sup>5</sup> :

$$\leftarrow - \text{Adj} \leftarrow - (Cadj)$$

De nombreux adjectifs ne réalisent pas cette complémentation lors du passage en discours. On aura, comme pour les autres cas déjà observés, une complémentation zéro.

Une fois constitué, le groupe adj ectival, conformément aux propriétés de son centre, se retrouve dans l'attente d'un support, qui, selon la nature du groupe, sera un constituant (nominal, pour le caractérisant ou l'apposition adjective ; verbal, pour l'attribut ou le complément de verbe dans *Il chante FAUX* ; voire phrasique dans *BREF, vous partez*). Si le support se révèle être un support zéro, on a affaire à une phrase « nominale » composée d'un groupe adj ectival (*Perdu de vue*).

C) Dans la constitution des syntagmes verbaux :

D'extension médiat(isé) en langue, le verbe, dès l'effection, et conformément à son type d'extension, 1<sup>o</sup>) est susceptible de recevoir une complémentation, 2<sup>o</sup>) doit être rapporté à un support. En schéma :

$$\leftarrow - V \leftarrow - (Cv)$$

De nombreux verbes ne réalisent pas cette complémentation lors du passage en discours (les verbes dits « intransitifs », ou construits intransitivement). On aura, comme pour les autres cas déjà observés, une complémentation zéro.

<sup>4</sup> Où Nn = noyau de SN ; Nv = noyau de SV ; Nprép = noyau de Sprép.

<sup>5</sup> Où C = complément de.

Une fois constitué, le syntagme verbal, à fonction de prédicat, se retrouve, conformément aux propriétés de son centre, dans l'attente d'un support, en l'occurrence le sujet. En schéma :

(S) < - P

Si le support se révèle être un support zéro, on a affaire soit à une phrase verbale sans support exprimé (notamment à l'impératif), soit à une phrase « nominale » composée d'un syntagme verbal (les infinitifs en position de phrase dans *Mélanger précautionneusement les blancs d'oeufs*).

Guimier (1988), dans sa description du verbe, utilisait un appareil terminologique spécifique pour nommer le support ou le complément puissanciels. Il parlait, pour le premier, de personne puissancielle de causation, et, pour le second, de personne d'effectuation. Cela lui permettait d'expliquer les cas dans lesquels le complément ou le support n'étaient pas actualisés (les verbes intransitifs pour le complément ; le cas de l'infinitif pour le support). À aucun moment, Guimier ne parle de possibilités équivalentes pour d'autres classes. Nous avons vu que pour l'adjectif, et, dans une moindre mesure, pour le nom, la situation est la même. Nous verrons que pour l'adverbe, il en va de même. Or, pour ce dernier, le support-relation d'incidence n'englobe pas la notion de personne qu'on peut subsumer dans des supports-termes. C'est pourquoi, par souci d'homogénéité, et afin de pouvoir étendre l'explication à tous les cas envisageables, nous avons abandonné cette terminologie spécifiquement forgée pour le verbe. Nous avons généralisé les notions de relation d'attente (attente de complément ou de support), de support et de complément zéro.

#### D) Dans la constitution des groupes adverbiaux :

D'extension bimédiat(isé)e en langue, l'adverbe, dès l'effectuation, et conformément à son type d'extension, 1°) est susceptible de recevoir une complémentation, 2°) doit être rapporté à un support. En schéma :

< - Adv < - (Cadv)

De nombreux adverbes ne réalisent pas cette complémentation lors du passage en discours. On aura, comme pour les autres cas déjà observés, une complémentation zéro.

Une fois constitué, le groupe adverbial, conformément aux propriétés de son centre, se retrouve dans l'attente d'un support, qui, selon la nature du groupe, sera une relation d'incidence. En schéma :

(Relation) < - A (pour complément adverbial ou de relation)

Si le support se révèle être un support zéro, on a affaire à une phrase « nominale » composée d'un groupe adverbial (*Heureusement*).

#### E) Dans la constitution de l'énoncé :

L'énoncé est constitué par la mise en relation d'un prédicat avec un sujet. Cette relation du prédicat au sujet, qui est constitutive de l'énoncé et, dans une certaine mesure, de la phrase, est susceptible également de complémentation adverbiale.

Le prédicat, en attente de support, est relié au sujet, en attente de complémentation. Nous appelons cette relation *relation prédicative*. En schéma<sup>6</sup> :



Toutes ces relations, qu'elles soient d'attente ou effectives, sont susceptibles de complémentation adverbiale. Nous illustrerons ces propos à l'aide d'un seul exemple : la question de la négation.

#### La Négation

Ces dernières années ont surtout vu l'exploitation de la dichotomie négation polémique vs négation descriptive. Nølke reprend cette distinction et la caractérise comme suit (1992 [1993] : 234-235) :

La négation polémique, qui sert à s'opposer à un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif. Cet emploi a deux variantes :

La négation métalinguistique, où l'être discursif en question est un locuteur adverse (du moins selon l'énoncé). Cette négation, qui étonne toujours un peu, a des caractéristiques particulières : elle peut porter sur les présuppositions [...], et elle peut porter sur le choix même des matériaux linguistiques [...] cet emploi n'a pas l'effet « abaissant » normalement attaché à l'emploi de la négation (ex : *Paul n'est pas grand ; il est immense*),

La négation polémique à proprement parler maintient les présupposés et a toujours cet effet abaissant. Ainsi *Paul n'est pas grand* sous-entend dans sa lecture (habituelle) polémique que Paul est (plutôt) petit.

La négation descriptive, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire.

<sup>6</sup> Par convention, les relations de type prédictif seront notées par une double flèche ; les relations de type déterminatif, par une flèche simple.

À la suite de Ducrot, Nølke propose de voir dans l'utilisation de la négation polémique, l'introduction d'une structure polyphonique, à l'intérieur de laquelle on distingue le point de vue non négatif, qui n'est pas assumé par le locuteur, et la déclaration de la fausseté de ce point de vue, assumée par ce même locuteur. La négation descriptive, quant à elle, n'intègre pas le point de vue non négatif. Elle n'est donc pas de l'ordre de la réfutation.

L'étude de la portée de la négation permet-elle d'apporter un éclairage sur la distinction ténue entre négation polémique et négation descriptive ?

La portée syntaxique de la négation a toujours été considérée comme dichotomique. Soit la négation porte sur la phrase (*Il ne viendra pas*) soit sur un constituant (*Il habite pas loin d'ici*). La place obligée de la négation, autour du verbe, a empêché d'imaginer d'autres portées. Parallèlement, la portée sémantique a été décrite, elle aussi, de manière dichotomique, selon qu'elle est totale (*Il ne viendra pas*) ou partielle (*Il ne vient pas souvent = Il vient, mais pas souvent* vs *Il ne vient pas*).

Cependant, portée syntaxique et portée sémantique de la négation ne se recouvrent pas : dans le cas de négation partielle (*Il ne vient pas souvent*), la négation est syntaxiquement décrite comme une négation de phrase.

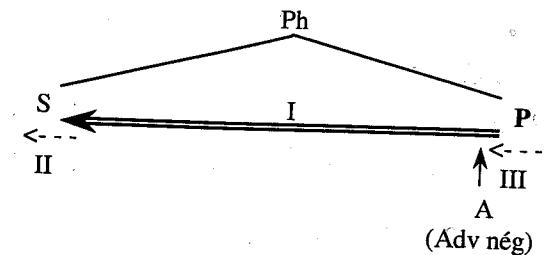
Est-il impossible de concevoir des correspondances entre les différents types de portée ? Si l'on considère la négation comme un adverbe à fonction adverbiale, elle doit porter syntaxiquement sur une des relations – qu'elles soient effectives ou d'attente de complément ou de support – mises en jeu dans l'énoncé, conformément à la propriété de la fonction d'être incidente externe au second degré.

Soit la phrase :

1°) Pierre ne bat pas Marie dans le jardin.

Dans l'acception traditionnelle de la négation de phrase, avec prosodie et intonation normales de la phrase, nous considérons que la portée syntaxique de la négation s'effectue sur la relation d'attente qui va du prédicat constitué vers le sujet. En schéma<sup>7</sup>, la relation III (où A = complément adverbial, de relation) :

<sup>7</sup> Nous notons en gras sur le schéma la portée sémantique.



En fait, la négation clôt le prédicat (elle le quantifie) ; elle est quasiment la dernière des incidences adverbiales à pouvoir tomber sur cette relation. Ce qui est dit de Pierre, c'est l'affirmation du prédicat nié : *Il est vrai que Pierre ne bat pas Marie dans le jardin*. Cette négation nous semble la seule à pouvoir être dite *descriptive*, dans le sens donné par Ducrot et Nølke.

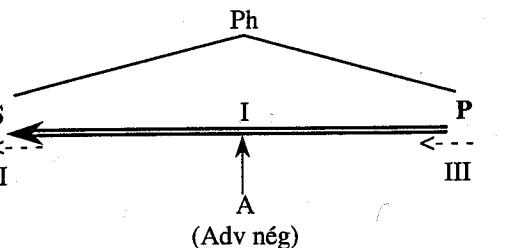
À moins d'une intonation particulière, l'apport sémantique de la négation est inversé sur la partie droite de la relation, ici le prédicat dans son ensemble. Cependant, dans la mesure où c'est le dernier élément du prédicat qui reçoit l'accent final de la phrase, c'est également ce dernier élément (dans 1° *dans le jardin*) qui sera le plus susceptible – sans que cela soit une obligation – de servir de support spécifique de l'apport sémantique de la négation<sup>8</sup>.

D'autres lectures peuvent être données de 1°, avec, pour chacune d'entre elles, une intonation particulière.

2°) Pierre ne bat PAS Marie dans le jardin.

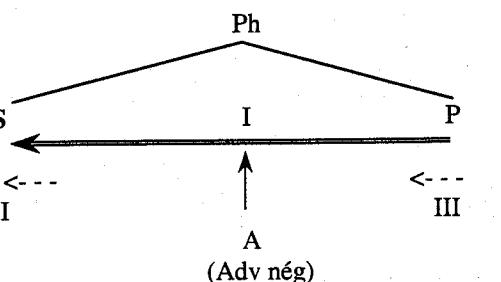
Dans 2°, avec une intonation d'insistance sur *pas*, on assiste à une lecture polémique pure, qui réfute la mise en relation du prédicat au sujet, comme en écho. La phrase signifie ici *il n'est pas vrai que Pierre bat Marie* vs, pour 1°, *Il est vrai que Pierre ne bat pas Marie*. Dans 2°, la négation porte sur la relation prédictive (I sur le schéma) :

<sup>8</sup> Pour la négation de constituant, qui semble être toujours descriptive, le principe est le même. L'incidence syntaxique de la négation échoit à la relation d'attente du constituant à l'élément auquel il sera incident. Dans *Il habite pas loin d'ici*, la négation est incidente syntaxiquement à la relation d'attente du constituant *loin d'ici*, avant sa mise en incidence effective à la relation *habite* ← Ø.



3°) PIERRE ne bat pas Marie dans le jardin.

Dans 3°, avec insistence sur *Pierre*, la négation reste incidente à la relation prédicative (I). Cependant, l'accentuation du sujet inverse, vers la gauche, la portée sémantique de la négation. On a affaire ici à une négation partielle, toujours polémique et pourvue d'un accent d'insistance : *Ce n'est pas Pierre, mais Paul, qui bat Marie dans le jardin*. En schéma pour l'incidence syntaxique :



On remarquera, par ailleurs, que le sujet grammatical ne se trouve jamais sous la portée syntaxique d'une négation totale, sauf dans la structure de focalisation en *c'est ... que*, qui, en fait, rhématise l'élément intégré (*Ce n'est pas Pierre qui bat Marie dans le jardin*)<sup>9</sup>.

D'autres interprétations de cette même séquence avec des négations partielles sont possibles :

- *Pierre ne BAT pas Marie dans le jardin*. La négation partielle peut ici s'interpréter de deux façons, selon que l'élément nié dans le verbe est son sens ou le temps de conjugaison. On aura donc soit « *Pierre ne BAT pas Marie dans le jardin, il la caresse* », soit « *Pierre ne BAT pas Marie dans le jardin, mais il la battrà* ».

<sup>9</sup> Nous en tirons argument pour considérer le sujet comme *base* de l'énoncé, à laquelle les autres éléments doivent être rapportés, par opposition au verbe qui, lui, peut être nié et qui, en tant que prédicat, doit être rapporté au sujet.

- *Pierre ne bat pas MARIE dans le jardin*. La négation partielle s'interprète de la manière suivante : « *Pierre ne bat pas Marie, mais Sophie, dans le jardin* ».

- *Pierre ne bat pas Marie DANS LE JARDIN*. L'interprétation est alors : « *Pierre ne bat pas Marie dans le jardin, mais dans le salon* ».

Dans tous ces cas, la négation est incidente à une relation effective (complément du verbe → verbe ; complément de relation → relation). L'apport sémantique résultant est inversé sur l'élément accentué.

Nous pensons avoir établi ici des correspondances entre portée syntaxique et portée sémantique de la négation, parallèle qui faisait défaut au regard des dichotomies traditionnelles. Dans ce modèle, la portée sémantique est prévue dès la structure syntaxique, grâce à l'incidence de la négation sur telle ou telle relation.

Il est un fait que dans la chaîne linéaire du discours, ces différents niveaux n'apparaissent pas, dans la mesure où la négation est figée autour du verbe. Sans doute la forme clitique du morphème *ne*, ainsi que le fait que, d'une manière ou d'une autre, le verbe semble impliqué, expliquent-ils cette position<sup>10</sup>. En raison de cette fixité de surface, c'est la présence d'une accentuation spécifique, au moment de l'énonciation de la phrase, qui, si besoin est, effectue le correctif, et signifie le support de l'apport sémantique de l'adverbe ; l'incidence syntaxique originelle de la négation est alors révélée, elle qui était pourtant déjà ancrée dans la structure.

Si nous avons raison, seraient descriptives les négations qui portent syntaxiquement sur une relation d'attente : la négation de constituant dont la négation totale du cas 1° est un cas particulier (négation du constituant P) ; seraient polémiques les négations qui portent syntaxiquement sur des relations établies : soit sur la relation prédicative (pour la négation totale du cas 2° ou pour la négation partielle avec intonation particulière du cas 3°), soit sur d'autres relations (pour les négations partielles).

De cette manière, nous rendons compte de ce qu'une même chaîne négative peut avoir les deux lectures, polémique ou descriptive, selon le type de relation sur laquelle porte la négation. Au passage, nous ranimons le débat sur la dichotomie négation polémique vs négation descriptive. Il n'y aurait pas deux négations,

<sup>10</sup> On notera cependant que l'équivalent non clitique pour les négations partielles *non pas* est, lui, mobile. De même, le doublement clitique *ne ... que*, classé d'habitude comme opérateur de restriction, est-il plus mobile pour le *que*, qui va se placer, dans la chaîne, devant le deuxième élément de la relation à modifier (le premier semblant, comme pour la négation, être le verbe).

mais une seule, avec deux lectures possibles, selon le type d'ancrage syntaxique, ce qui rend compte de l'intuition persistante de l'existence de phénomènes différents<sup>11</sup>.

Enfin, nous réduisons l'hiatus entre l'inscription syntaxique d'un fait linguistique et son interprétation pragmatique.

### Conclusion

L'introduction de la relation d'attente peut être considérée comme coûteuse dans l'économie d'un système ; elle peut sembler introduire une complication superflue. Nous défendons au contraire l'idée que ce concept est le prix à payer pour rendre compte de la complexité du système. Elle se révèle à certains égards comme le chaînon manquant entre la morphosyntaxe, qui doit permettre une certaine prévisibilité des effets, et l'interprétation, qui ne naît pas de rien. L'effet de style, l'expressivité sont alors, sinon réduits à, du moins en partie expliqués par l'exploitation des ressources et ancrages syntaxiques.

### Bibliographie

- CERVONI, Jean. « La partie du discours nommée *adverbe* », *Langue française*, 88, 1990, pp. 5-11.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique 1948-49, série B. Psychosystématique du langage. Principes, méthodes et applications I*, Québec /Paris, Presse de l'Université Laval/Klincksieck, 1971.
- GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique 1949-50, série A. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*, Québec, Presse de l'Université Laval/Paris, Klincksieck, 1974.
- GUIMIER, Claude. *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille, P.U. Lille, 1988.
- NØLKE, Henning. "NE ... PAS : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation", *Langue Française*, 94, pp. 48-67 ; repris dans H. Nølke (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, préface de R. Martin, Paris, Kimé, 1992, pp. 233-258.
- VAN RAEMDONCK, Dan. « Pour une résolution de la confusion nature/fonction : les leçons de l'adverbe », *Scolia*, 3, 1995, pp. 123-140.

<sup>11</sup> Intuition corroborée néanmoins par des faits. Dans les phrases 1°) *Pierre ne lit pas de romans* vs 2°) *Pierre ne lit pas des romans*, la lecture descriptive de 1° et la lecture polémique de 2° manifestent leur différenciation par la variation de la forme du quantifiant.

VAN RAEMDONCK, Dan. *L'adverbe français. Nature et fonctions*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, 1996.

VAN RAEMDONCK, Dan. « Pour une redéfinition de l'adverbe : les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence », in P. DE CARVALHO et O. SOUTET (éds) *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du VII<sup>e</sup> Colloque International de Psychomécanique du langage (Cordoba, 2-4 juin 1994)*, Paris, Champion, 1997, pp. 353-364.

VAN RAEMDONCK, Dan. « De l'incidence comme critère organisationnel du système fonctionnel du français », in *Actes du VIII<sup>e</sup> Colloque International de Psychomécanique du langage (Seyssel, 1997)*, à paraître.

WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*, Paris/Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot, 1997.

**TROISIÈME PARTIE**

***AUTRES COMMUNICATIONS***



Didier BOTTINEAU  
Université d'Artois, Arras (France)

## LES COGNÈMES DE L'ANGLAIS : PRINCIPES THÉORIQUES

Un grammème élémentaire est habituellement traité comme une unité sémiologique insécable qui renvoie en langue à un invariant sémantique de représentation ou de construction, ou opérateur, pourvu d'un signifié de puissance. La présente étude défend l'idée selon laquelle dans un certain nombre de langues dont l'anglais ce logiciel cognitif est affiché, au moins partiellement, par la nature et la disposition syntaxique interne des submorphèmes qui le composent. L'idée apparaît sporadiquement dans diverses études non guillaumiennes<sup>1</sup> et guillaumiennes<sup>2</sup>. On se propose de montrer qu'il existe,

<sup>1</sup> Viel (1993) signale pour la paire *i/a* une valeur récurrente associée à la représentation de la proximité et de la distanciation présente dans les démonstratifs *this* et *that*, certaines apophonies (*swim* et *swam*), certains doublets lexicaux. Danon-Boileau (1983) rattache la paire *which/what* à ce système. Selon Adamczewski (1993) la paire *wh-/th-* renvoie au vecteur rhématique/thématique : le premier cataphorise le repérage du référent d'un support (*where*), le second l'anaphorise (*there*), ce qui associe ces submorphèmes au couple amémoriel/mémoriel et conduit à des analyses du type *who = wh- + -o* (Delmas, 1987 : 121) et *this = th + is*, *that = th + at* (Lapaire et Rotgé, 1991 : 63-5). En croisant ces analyses on identifie au moins deux submorphèmes dans chaque démonstratif, la marque de reprise *th* et l'alternance *i/a*, ce qui en fait apparaître une seconde, *s/t*, liée dans le domaine du verbe à l'opposition transpassé/passé dans le domaine verbal (*plays/played*, avec voisement de la dentale par assimilation) mais qui fait partie intégrante des démonstratifs.

<sup>2</sup> Hewson (1975 : 86-92) et Quayle (1996) proposent un invariant pour toutes les occurrences grammaticalisées de *s* en anglais, de même que Curat (1983 : 58-66) inventorie toutes synapses en *s* et *t* dans sa modélisation de la relation temps/personne pour le verbe français. La modélisation de la chronothèse de l'indicatif s'appuie sur la reconnaissance de synapses psycho-sémiologiques liant le passé simple au futur par le cinétisme du temps ascendant (*marcha/marchera*) et l'imparfait au futur hypothétique par le temps descendant (*marchait/marcherait*), de même que *r* porte un élément de futurisation commun à l'infinitif et au futur. Dans cette optique, Tobin (1993 : 336-350), qui signale son affinité au guillaumisme, met en évidence dans plusieurs langues romanes l'existence d'un rapport récurrent entre la voyelle de l'infinitif (-*ar*, -*er* et -*ir* pour l'espagnol) et la classification sémantique du procès représenté

en anglais, une systématique des submorphèmes qui informe l'ensemble des grammèmes et se manifeste sporadiquement dans le domaine lexical.

La présentation générale de ce modèle est répartie sur deux études rédigées et publiées simultanément. La première partie, celle-ci, se concentre sur les principes généraux concernant la nature des submorphèmes et de leurs significés, leur morphologie, leur syntaxe, leur portée et les conditions de leur validation en tant que submorphème, puisque le mécanisme n'est évidemment pas universel dans le lexique s'il tend à l'être chez les grammèmes. La seconde partie, « Les cognèmes de l'anglais : esquisse d'une systématique », publiée dans les Actes du Colloque International « Parcours Énonciatifs et Parcours Interprétatifs » (Université de Tromsø, Norvège, 26-29 octobre 2000), présentera la systématique des cognèmes proprement dite et détaillera son application à de nombreux opérateurs de l'anglais et d'autres langues.

### Identification des submorphèmes

Côté forme, poser l'existence d'opérateurs unitaires comme *I* ou *A* ne doit pas masquer la variabilité des réalisations phoniques et graphiques des submorphèmes correspondants au sein des grammèmes : *i* peut être réalisé par *i* tendu (*be*), relâché (*this*) ou la diphtongue [ai] (*I*) et s'il s'écrit généralement <*i*> dans les grammèmes on peut trouver <*e*> (*be*) et, dans le lexique, divers digraphes (<*ee*>, <*ea*>, <*ie*>, <*ei*>), sans parler des réductions (shwa) et des variations dialectales. Dans le lexique, le principe d'unification est qu'une graphie « excentrée » par rapport au simple *i* est susceptible d'être pertinente si elle est réalisée par une phonie caractéristique de <*i*>, alors que dans le grammatical les fluctuations sont plus limitées. La graphie <*a*> pouvant être réalisée par un *a* relâché (*that*), tendu (*are*), un *o* relâché (*what*) ou tendu (*all*), les graphies <*o*> (*on*) et <*ou*> (*thought*) sont pertinentes pour l'opérateur *a* lorsqu'elles se réalisent par les mêmes phonèmes (ce qui exclut notamment *would* etc.).

### Submorphème, motivation et iconicité

Certains auteurs rapportent l'invariant postulé de l'opérateur aux propriétés articulatoires ou acoustique des phonèmes qui les réalisent

par le radical en fonction de son aspect lexical. Pour cette même langue, Molho (1988) voit le même opérateur dans le *n* de *un* (article indéfini) et celui de *no* (négation), et Toussaint (1983) propose une lecture généralisée de la langue selon une approche de ce type.

(Toussaint, 1983 ; Arapu, 1988). Pour *i/a* par exemple, *i* représenterait le rapprochement soit par analogie avec la perception tactile du degré minimal de l'aperture de ce phonème, soit par analogie avec la perception auditive du formant aigu perceptible impliquant l'approche par effet Doppler (le bruit émis par un objet qui se rapproche d'un auditeur est perçu plus aigu qu'il n'est émis, et inversement en cas d'éloignement), et *a* est congruent à la distanciation soit par son degré d'aperture, soit par son formant plus grave. La systématique ici présentée ne s'appuie pas sur ce type de données : la pertinence de telles analogies est notoirement difficile à démontrer ; il ne s'en présente pas de manière évidente pour tous les opérateurs décrits ; et justifier les invariants par des éléments motivants revient à risquer d'opter d'emblée pour une conception mimologique du langage alors même que traiter cette question *a posteriori* permettrait des avancées solides dans la pondération du degré et de la nature de l'iconicité supposée et relative de la morphologie. Enfin, les propriétés fondamentales des cognèmes devraient varier notablement d'une langue à l'autre selon la spécificité et la diversité des phonèmes en présence (plusieurs *i* en anglais contre un seul en français) ; on a montré qu'en réalité plusieurs phonèmes et graphèmes corrélés peuvent instancier le même cognème dans des environnements d'insertion contrastés, ce qui distend considérablement les contraintes du rapport forme/fond.

### Sporadicité et universalité

Statistiquement, une alternance comme *i/a* semble universelle dans la classe fermée des grammèmes, mais sporadique dans celle des lexèmes – indice s'il en est que les unités sémiologiques ne sont pas intrinsèquement significantes si on les considère isolément, pas plus que l'alternance elle-même (cf. les paires *hit/hat*, *pin/pan*, qui n'illustrent aucunement le système). La validation sémantique de l'alternance sémiologique est soumise à condition : elle doit siéger au sein d'un opérateur (*see, saw*) ou système d'opérateurs (*be, have*) dont l'unité par ailleurs est rendue évidente, soit par l'existence d'un sème commun (*see/saw, wish/want*), souvent affiché par un élément idéophonique (grappe consonantique renvoyant à un sème : avec *sp* de projection, *spin* et *span* ; avec *st* d'immobilisation, *still* et *stall* ; cf. Wallis, 1653 ; Firth, 1930, Tournier, 1985 : 139-167 ; Philps, 1996, 1998) ; soit par une matrice d'autres submorphèmes signalant l'affinité des opérateurs (*this* et *that*, *which* et *what*) ; soit par l'appartenance catégorielle à une classe commune très fermée (le système des auxiliaires grammaticaux pour *be* et *have*). Autrement dit

le couple *i/a* n'en vient à se connecter qu'au sein d'un réseau déjà construit par ailleurs, sinon il demeure inopérant (*tin, tan* : ni sème, ni idéophone commun). La condition de « résalisation » étant systématiquement satisfaite dans le domaine grammatical, la connexion sémantique des submorphèmes y est universellement validée, alors que dans le lexique ne sont concernés que certains champs sémantiques à caractère ontologique étroitement liés à la relation du moi à lui-même, au hors-moi, à l'autre dans l'espace, le temps et la modalité (verbes aspectuels, perceptuels, volitionnels, cognitionnels, énonciatifs), et dans certains champs lexicaux dont l'unité sémique est un type de situation ou d'événement catégorisé par un idéophone. On a ainsi affaire à des systèmes disponibles à valider qui mettent en œuvre des signes puissanciels ou protosignes pour lesquels la liaison formes-sens n'est pas automatiquement construite en langue ; elle n'est que proposée et sa transformation fait l'objet d'une procédure facultative.

Enfin, si le submorphème grammatical qui nous intéresse ne doit pas être confondu avec l'idéophone lexical traditionnel, il apparaît clairement que la présence du dernier dans un lexème donné favorise la validation du premier : la grammaticalisation de la paire *i/a* dans *swim/swam* est étroitement liée à la présence de l'idéophone *sw* renvoyant au sème du mouvement pendulaire (cf. *sweep, sway, swoon* etc.), ou dans *spin/span* à celui de la projection *sp* (cf. *speak, spit, spew, spend*, etc.) ; sa non-pertinence dans *hit/hat, pin/pan* est liée à l'inexistence des matrices consonantiques *h-t* et *p-n* en tant qu'idéophones.

#### Du submorphème au cognème

Côté matière, la fonction du submorphème dépend du statut théorique qu'on lui confère. Pour les théories de l'énonciation, il semble aller de soi qu'un opérateur isolable en langue renvoie à un invariant cognitif correspondant à une procédure mentale : un psychosystème informé par la mécanique intuitionnelle, le tenseur binaire radical de la psychomécanique ; une occurrence du vecteur rhématique/thématische, un décalage entre l'instant mental de validation d'une opération et l'instant énonciatif de saisie sémiologique dans le linéaire (Delmas, 1987), ce qui rejoint le clivage syntaxe génétique/syntaxe des résultats. Mais il ne faut pas perdre de vue que dans l'acte de langage le signe est autant le déclencheur d'opérations chez le récepteur du flux sémiologique que la trace d'opérations conduites par l'émetteur et ignorer la sémantique interprétative (Rastier) conduit à des apories que dénonce l'interactionnisme (Douay, 2000) en proposant d'étudier le *modus operandi*



dialogique de la transition de l'un à l'autre : la langue parle certes de soi mais non à soi, à l'autre, et non de l'observable référentiel posé, mais de l'inobservable mental construit (Danon-Boileau, 1993 : 86). Dans cette problématique, on définit la sémantique du submorphème grammatical comme suit : non comme un ensemble flou d'impressions sensibles et subjectives, voire instables, qui relèveraient du symbolisme phonétique, mais comme une gamme de logiciels mentaux (cognitifs) nucléaires, ou COGNÈMES, constituant à la fois le résumé du parcours opéré par l'émetteur du signal et l'instruction du parcours qu'il soumet au récepteur, sans doute les plus petites unités sémio-cognitives linguistiques actuellement observables. On se contentera d'un rapide survol d'éléments centraux du système, une description plus complète et approfondie suivant dans le second volet de cette étude.

#### Le schème vocalique

Le schème vocalique le plus universellement répandu dans les langues du monde correspond – c'était prévisible – aux pôles du triangle vocalique fondamental U-I-A, les positions extrêmes les plus contrastées par la tension articulatoire qui les génère et les plus caractérisées par les propriétés acoustiques qui les différencient de la position repos central et neutre correspondant au shwa qui neutralise toutes les oppositions.

Le cognème U résume (côté locuteur) et instruit d'opérer (côté allocuaire) la projection mentale d'une cible amémorielle à repérer dans le hors-moi en rupture par rapport au moi (*to* anglais, *ou* et *où* français, formant d'indétermination spatiale *u* du wolof selon Robert), -*u* « d'infinitif » (indétermination temporelle) en japonais : U pose en première instance un tenseur séparant un pôle-source d'un pôle-cible par un mouvement extensif séparateur ; dans le cas de *to* anglais, l'intervention sur le projecteur U d'un autre cognème, T, thématise une frontière finale en position de cible qui en fait un opérateur de visée (référentielle ou métalinguistique selon les cas), si bien qu'en termes cognitifs ce qui oppose *to* anglais à *où* français, c'est l'adjonction d'une cible qui convertit le projecteur paradigmique (à orientation indéterminée, type « gyrophare ») en viseur (à cible sélectionnée, type « phare fixe »), *ou* adversatif s'insérant comme relateur analytique d'exploration entre les sélections possibles au sein du paradigme dont *où* assure l'ouverture synthétique.

Dans les mêmes conditions dialogiques, le cognème I figure la prise de contact de la source avec la cible, autrement dit l'actualisation par réduction sténonomique de l'intervalle antérieurement



envisagé par U à l'état de puissance : *y français, i de localisation en suédois et norvégien entre autres (cf. aussi in), i de proximité spatiale en wolof, i d'actualisation prédicative présente en japonais, i submorphème de proximité ou contact dans is, this, here, which, ici, hier, etc.* La visée spatiale en *to* s'actualise en visée temporelle *till*, lequel préconstruit lui-même la cible que pose antérieurement *will* en système ; la visée *to* peut aussi se résoudre en intégration, *in*, avec préconstruction éventuelle du franchissement du seuil, *into*. La visée effectrice en *do*, une fois dépassée temporellement, devient *did*, ou, dans la chronologie notionnelle des auxiliaires grammaticaux, *be*. Le verbe d'émission visuelle *look*, complété d'une préposition de ciblage (*for, at* etc.) se résout en verbe de contact *see* ; une personne visée, puissancielle (*who*), s'actualise par prise de contact mental (*I, he, she, we* ; *they* est plus problématique), sauf si le sème de la visée est conservé (*you*). Sont concernés par ce système les pronoms personnels de nombreuses langues (allemand, espagnol, italien), la conjugaison du verbe italien (voyelles de rang personnel), etc.

Ce mouvement anti-extensif à l'étroit I inverse la tension précédente U, puis est lui-même suivi du cognème A : la restauration séparatrice de l'intervalle précédent en disjoignant les pôles source et cible entre lesquels un contact mémoriel est désormais présupposé et dépassé. A instaure ainsi le repérage distant d'une cible connue (à *Paris, that, da* et *wann/dann* allemands, le formant de distanciation spatiale *a* du wolof, le *-a* de thématisation de *wa* et *ga* et du morphème de passé *-ta* en japonais). Ainsi *is* d'identification présente devient *was* avec la prise de recul énonciative, *this* de définition devient *that* de modalisation, *which* de sélection devient *what* de sélection mise en échec, d'où une synapse avec *see* de contact devenant *watch* de prise de recul interrogative/interprétative par rapport au perçu (*what/watch*), et en chronologie notionnelle *have* est précédé de *give* dans le domaine lexical et de *be* dans le grammatical, de même que *wish* (+ spécification de la chose voulue) entre en système avec *want* (= état psychologique du sujet), *spin* avec *span*, *think* avec *thank* (dette mentalement intériorisée en pensée), *meet* (rencontre) avec *match* (évaluation qualitative de la paire), *fill* (prospectif) avec *fall* (rétrécissant), *little* et *big* avec *small* et *tall*, etc. (ces doublets pertinents sont légion dans le lexique).

Ce schème vocalique traite ainsi les trois états cardinaux de la tension fondamentale source-cible : la puissance (U), l'effection (I), l'effet (A) et se construit lui-même selon trois tensions – universaliante, singularisante puis universalisante ; ensuite, son exploitation se laisse décrire selon le trimorphe de Pottier (1992 : 57) : par rapport au

pôle-cible, le pôle-source se repère primitivement en extériorité d'avant (U) à l'origine du tenseur saisi à l'état de puissance, puis en intérieurité (I) avec la réduction du tenseur, et enfin en extériorité d'après rétrospective (A) avec sa restauration. Les voyelles saisissent ainsi le degré de développement pertinent retenu sur le schème : l'une de ses saisies cardinales. En anglais certains microsystèmes font état de toute la séquence : *do/be/have, look/see/watch, to/in/at* entre autres. Evidemment U-I-A n'est que le schème général observé dans toutes les langues où la systématique cognématique des submorphèmes est apparente, mais pour le reste chaque langue a sa manière propre de compléter, modifier et exploiter le schème – de construire sa cognématique avec les moyens de sa phonologie. Pour l'anglais les autres schèmes vocaliques suivront dans le second volet de cette étude.

### Le schème consonantique

Les consonnes, pour leur part, dans les langues indo-européennes tout au moins, repèrent par rapport à l'instant d'interaction linguistique le moment de validation du processus spécifié par la voyelle (pour les grammèmes) ou la racine notionnelle (pour les lexèmes) :

R futurise son actualisation et l'annonce prospectivement (futur de l'indicatif roman), impliquant un dépassement (comparatif de supériorité, pluriels germaniques en *-r, -er* d'agentivité dans le nominatif masculin allemand et le suffixe *-er*) et un effet de suspension (infinitif roman) ; combiné à des idéophones comme *w-* (gyration), *sp-* (projection), *st-* (immobilisation), *sk-* (surface), R ajoute un sème de dynamisme (mouvement ou contrôle énergique) : *wr-* de torsion (*wrist, wring, wrath, write, wrought*), *spr-* d'aspersion, *str-* de tension, *scr-* de friction (application d'un mouvement à une surface : *scribble*), etc.

S repère comme présente l'actualisation (d'un procès : *sings* ; d'un référent, par dépassement de la singularité du substantif de puissance : *songs* ; d'une soudure : *John's book* ; d'une mise en contact figurée par le cognème I : *A dog is a mammal* ; d'une mise à distance présuppositionnelle par le cognème A : *As a lawyer*).

T, pour compléter, renvoie au passé mental de l'énonciateur la notion radicale du lexème ou le cognème vocalique du grammème : *loved* (*amatus, amato, amado* ; *gelebt* ; *-ta* en japonais) ; *it* (contact acquis : *\*is-dog > it*) ; *at* (disjonction mentale acquise de la cible par rapport au repère-source que sont les coénonciateurs) ; *yet* concessif (= approbation type *yes* acquise, avec donc *yes* présent et *yet* passé) ; *not*, « préterit » métalinguistique de *no*, qui virtualise l'effet bloquant

de la négation primitive et permet la restauration par un auxiliaire anastatique de la relation prédicative invalidée (*No, it isn't*).

La combinaison S+T livre un suffixe de visée perfective saisie opérativement (-st de deuxième personne en allemand, superlatif germanique dans la transcendance du comparatif en R et modal *must*) apparenté à l'idéophone lexical *st* de *stay, stand* etc. Ceci suggère que la frontière entre les cognèmes « atomiques » du grammatical et les idéophones « moléculaires » du lexical n'est pas imperméable : les derniers tendent à être constitués d'un assemblage institué des premiers.

N'enfin invalide négativement une notion de langue (pluriel germanique), un procès (participe passé type *driven*, infinitif allemand), un cognème vocalique (la préposition *in* : *i* de contact + *n* négatif interceptif = tentative de fusion avortée, ce qui livre un opérateur d'intégration d'une unité à un ensemble, l'unité préservant sa spécificité qualitative par rapport au tout auquel elle est versée : *the man in the street*). Là encore, d'autres cognèmes complètent ce squelette dans chaque langue, et deux langues peuvent exploiter le même cognème ou grappe de cognèmes de manières différenciées : *u* d'indétermination spatiale en wolof, qui rappelle *ou* français à maints égards, a une syntaxe plus développée (il est plus fractalisé, cf. *infra*) ; *-n* suffixe verbal en anglais intercepte le cinétisme verbal *a posteriori*, livrant le participe passé, alors qu'en allemand la même construction livrant l'infinitif virtualise ce cinétisme *a priori*, suspendant le procès dans l'inactuel incident. Le même cognème intervient en des lieux systématiques différents et en des moments distincts de la syntaxe génétique, mais le *modus operandi* reste le même, à savoir, pour N, la saisie interceptive et négative : à « iso-cognisme », isomorphisme. Enfin, si N s'infixe dans la flexion verbale avant le suffixe dental de perfectivation T ou D, il déclenche *ipso facto* l'interception avant accomplissement, d'où l'inaccompli (*amatus/amantus, amado/amando, aimant, lebend*), le morphème du participe présent affichant iconiquement dans sa structure même le logiciel cognitif que désigne cette dénomination prise dans sa littéralité opérative.

On a ainsi caractérisé des fonctions bien distinctes pour les schèmes vocaliques et consonantiques. Il doit être à présent clair que les cognèmes ne déguisent pas des impressions empiriques calquées sur l'extralinguistique. Ce dont parlent les cognèmes n'est pas la relation spatiale liant des êtres physiques dans le monde réel mais la configuration des processus mentaux mis en œuvre par le locuteur pour en construire dynamiquement une représentation non figurative



dans le temps réel de la cognition, doublée d'une proposition de stratégie cognitive soumise à ampliation chez l'allocutaire. Les submorphèmes cognémiques ont aussi une syntaxe pertinente à l'intérieur même de l'opérateur auquel ils sont intégrés organiquement. Trois éléments sont en cause : la structure, la position et la portée du submorphème.

### Idéophones analytiques et synthétiques

La question de la structure ne concerne que les submorphèmes composés que sont les idéophones lexicaux. L'idéophone *st* peut introduire synthétiquement un sème-repère, la fixité en l'occurrence, qui joue le rôle de classificateur sémantique : *stand, stay, still, stall, stop*. Mais il peut aussi construire analytiquement le même sème *in vivo* : *satis, site, sit, set, seat*. L'idéophone analytique *s-p* saisit opérativement la construction du sème de la projection (*seep, sap, soup, sub-*) que l'idéophone synthétique *sp-* saisit résultativement comme classificateur sémantique (*spin, sponge, spill*), mécanisme largement représenté dans les langues sémitiques entre autres. Des dizaines d'idéophones que l'on ne peut énumérer ici présentent cette double morphologie en anglais.

### Position syntaxique du cognème au sein de l'opérateur

Pour ce qui est de la position, un cognème en position finale instrumentalise un processus mental sans pour autant en faire le thème majeur de l'opérateur. Dans la préposition *in*, N négatif intercepte la fusion des entités source et cible amorcée par la cognème I, livrant une intégration, mais ceci ne fait pas de *in* un mot négatif. Dans l'article *an*, A procède à une extraction que vient avorter N pour empêcher toute rupture différenciatrice entre l'échantillon prélevé et l'ensemble d'origine, mais *an* n'est pas un mot négatif. Dans le participe passé anglais et l'infinitif allemand, N suffixal bloque le procès en l'un ou l'autre moment de son développement, il n'en inverse pas la teneur référentielle. Si *here* repère le site de l'énonciateur (i) par dépassement de lui-même (R), *where* présente comme amémoriel (*wh-*) un repère de même nature, et *when* suspend ce dépassement, impliquant le caractère non-spatial, donc temporel, du repère recherché ; même chose avec *there* et *then*, mais pour des repères mémoriels (*th-*). Par contre, le même cognème en position initiale, thématisé par montée à gauche, va agir comme classificateur sémique au même titre que l'idéophone synthétique : *no, not, nor, never, neither, nill, null, naught* sont tous sémantiquement négatifs ;

LETTERS  
UNIVERSITY OF PARIS

N ne se contente pas de figurer l'un des intervenants cognémiques du logiciel de l'opérateur-mot, il opère de ce dernier une classification intégrante, et c'est également vrai de *new* (rejet du présent), *now* (rejet du passé). Pour preuve de la négativité de *now*, cf. en anglais les alternances *as yet/as of now*, anaphorisant le système *yes/no* sous-jacent, de même qu'en allemand la paire *jetzt/nun* se dérive de *ja/nein* (en synchronie, pas en diachronie) ; et pour *new*, *neu* en allemand, on a en latin *ovus* et *n-ovus*, comme en français *œuf* et *neuf*, en espagnol *huevo* et *nuevo*, et surtout en italien *uovo* et *nuovo*, avec un pluriel irrégulier remarquable *uova* motivé par la recherche d'une synapse *uova (œufs)/nuova (neuve)* qui conforte l'ancrage sémiologique de la communauté psychique en cause : le neuf est représenté comme la négation de l'œuf, la rupture (N) par rapport à l'origine, la révolution qui chasse la tradition. Certains préfixes jouent un rôle ambigu : dans le *in* de *inhabitant*, N est rhématique par rapport à I, donc le préfixe n'est pas négatif ; par contre, dans *injustice* et *unjust*, à l'évidence c'est la thématique de N par rapport à la notion sur sa droite qui prévaut, d'où la négativité lexicale. La genèse de cette distribution est à approfondir, mais dans les deux cas (intégration et inversion) c'est le même cognème N qui opère.

#### Portée du cognème et syntaxe génétique

La portée du cognème, enfin, a trait à l'extension des entités polaires (la source et la cible) mises en présence par le tenseur vocalique. Robert (1998), s'inspirant de la « forme schématique » de la théorie des opérations de Culicoli, a montré qu'un opérateur doté d'un invariant peut intervenir comme submorphème à l'intérieur même d'un mot, ou entre plusieurs mots, ou entre plusieurs syntagmes, voire entre plusieurs propositions ou énoncés : selon la « grammaire fractale », la diversité des effets de sens d'un opérateur ne résulte pas seulement des interactions sémantiques avec le contexte, mais aussi du niveau de construction des unités entre lesquelles intervient la forme schématique en cause – ce qui, en théorie guillaumienne, se traduit littéralement en termes de signifié de puissance et de niveau d'intervention du psychomécanisme considéré dans la syntaxe génétique du mot, syntagme ou énoncé considéré.

Par exemple, le fusionneur I peut souder deux notions puissancielles associées à des substantifs de langue : *an icy moon*, opérativement *moon>I>ice*, un satellite naturel entièrement assimilable à la notion de glace, non qu'il en soit exclusivement formé, mais que la perception que l'on en a se réduit à cela. En syntaxe génétique, la notion *ice* s'est thématisée par rapport au relateur fusionneur I, livrant

*icy*, et le sème associé à *ice* classifie bel et bien le sens de l'opérateur ; de ce fait, le mouvement incidenciel opératif *>I>ice* se renverse résultativement en incidence externe du premier degré *ice>I>* sous la forme *icy>*, permettant à l'adjectif de qualifier en retour, rétroactivement et *a posteriori* le substantif-source de la relation, *moon*, alors que la notion de l'adjectif, *ice*, en était au départ la cible. Puis l'adjectif *icy*, en syntaxe générative toujours, se thématise à son tour par montée à gauche par rapport à *moon*, ce qui achève de placer l'ancienne source de la relation en position terminale de cible de l'incidence externe du premier degré, avec une syntaxe linéaire des résultats parfaitement iconique de ce retraitement de la syntaxe générative (Cotte) : *an icy moon (ice>I>moon)*.

On voit ainsi que le sens et la forme de la structure s'expliquent en partie seulement par le rôle qu'y joue le cognème I, mais il est hors de question d'en faire une herméneutique réductionniste ; au demeurant cette prise en compte du rapport des syntaxes générative et résultante joue un rôle majeur dans l'éradication des aperceptions naïves que peut induire le recours systématique et irréfléchi au cognème.

#### Portée du cognème et grammaire fractale (Robert, 1999)

Le cognème I peut intervenir entre des pôles source et cible « plus petits » encore que la notion : il peut lier deux autres submorphèmes cognémiques. Dans *this*, I de fusion lie TH d'anaphore (reprise d'un support mémoriel) à S d'actualisation présente : à l'instant de parole (S), un référent connu parce que déjà repéré en situation (exophore) ou énoncé en discours (endophore) est fusionné à la notion nominale exprimée (*this sample of martian clay*) ou en attente de spécification (*what's this ?*), ce qui confère à *this* une valeur définitoire, présentative et sélective au sein du paradigme des interprétations envisageables dans un cadre dialogique. Pour *that*, A disjoint (présupposant la jonction mémorielle sous-jacente) le même type de repérage du référent (TH) de la notion spécifiée, en attente ou mémorielle, renvoyant le processus de nomination au passé métalinguistique -T, saturant le paradigme des options envisageables, d'où l'effet rétrospectif clôturant de mise à distance spatiale, temporelle et énonciative, mais aussi l'ouverture de l'espace du dépassement appréciatif par réévaluation modale lié à l'obsolescence du processus de nomination : une requalification est engagée, et elle implique un commentaire.

Si -y lie deux notions et le I de *this* deux cognèmes, il existe des configurations plus avancées dans l'expansion fractale des sites d'arrimage au cognème : dans *the man in the street*, le fusionneur I,

limité par l'intercepteur N, lie deux syntagmes nominaux. Dans *A dog is a mammal*, le même fusionneur, actualisé à l'instant de parole sous la responsabilité de l'énonciateur (S), associe les référents effectifs de deux notions sous détermination au sein d'un syntagme, contrairement au -y de *icy moon*, qui travaille directement sur les notions elle-mêmes et, en préconstruisant la fusion en syntaxe génétique (cf. les thématisations en cascade, fractales), ne la renvoie pas à l'instant de parole, d'où l'absence de -s – et c'est précisément ce qui différencie -y de -ous (*thundery, thunderous* : association immédiate et objective fondée sur la perception pour -y, ou subjective et médiate fondée sur la spéulation ou la méditation pour -ous, d'où des valeurs abstraites ou métaphoriques pour ce dernier suffixe, par opposition à la concréétude du premier).

Dans *If he fails to come, we're in a fine mess, if* propose la fusion de la protase à l'apodose : l'énonciateur disjoint provisoirement deux propositions dont il sait qu'elles sont logiquement conjointes, mais ignore si la correspondante référentielle est vraie ; une analyse détaillée montrera comment F de *if* et -ive dans les adjectifs du type *submissive*) virtualise le S de présent. Le fusionneur intervient cette fois entre deux propositions.

Au stade actuel de l'investigation exploratoire, il semble qu'un cognème lie toujours deux pôles de même nature, ou plus exactement du même niveau de construction en syntaxe génétique, en anglais du moins : on ne pourrait lier un signifié de puissance d'une notion de langue à un signifié d'effet référence par un syntagme nominal de discours sous détermination, de même qu'une conjonction de coordination associe deux noms, ou deux adjectifs, ou deux propositions, mais pas – en principe – deux syntagmes d'expansions différentes (de niveaux de construction génétique inégaux). Par ailleurs, il est exceptionnel qu'en anglais un cognème vocalique joue à « l'électron libre » dans la syntaxe de l'énoncé : soit il se suffixe à une notion (*watery, aqueous*), soit il constitue un opérateur autonome en se combinant à un opérateur consonantique au moins. Celui de gauche, nécessaire, repère le cinétisme vocalique par rapport à l'instant de parole : dans *is*, S présentifie la fusion ; dans *it*, T la « passifie » ; dans *in*, N l'intercepte. Celui de droite, facultatif, thématise le référent-cible : *this book <book>i>th* (on repère dans l'extra-linguistique ou l'énonciatif l'entité correspondant à la notion pertinente). Une exception majeure à ce non-isolement du cognème propre à l'anglais est, comme par hasard, le pronom sujet de première personne *I*, l'identitaire fusionnel par excellence. L'article indéfini *a(n)* n'en est pas une dans la mesure où dans *a pear* il y a élision du -n

présent dans *an apple*, mais le constituant -n sous-jacent, mémoirellement acquis avant l'élision, demeure pertinent, de même que la forme réduite 's de *is*, *has* et *us* rend évanescents les cognèmes vocaliques respectifs sous-jacents ; le « génitif saxon », par contre, est un autre rare cas de cognème individuel, mais pas autonome comme l'est le pronom *I*.

D'autres langues ne se privent pas d'isoler le cognème dans des opérateurs simples ou « monocognémiques » comme le français avec les morphèmes *a*, *à*, *ou*, *ou*, *y* ; la préposition *a* des langues romanes (mais *a* ou *ad* en italien), les conjonctions *y/e* et *o/u* (espagnol) (vs *a(d)*, *e(d)*, *o(d)* en italien), la préposition *i* (norvégien). Certaines langues « se permettent » même d'isoler des cognèmes consonantiques. À l'évidence, les procédures d'intégration morphologique des cognèmes, génétiques et fractales entre autres, constituent un critère d'analyse hautement productif en matière de description typologique des langues, d'autant qu'elles sont révélatrices des stratégies cognitives spécifiques qui les caractérisent par delà ce qu'en révèlent les cognèmes eux-mêmes. Ces derniers, généraux dans les grammèmes de l'anglais et conditionnés dans le lexique, ont ces mêmes propriétés dans les langues en général : sporadiques (plus ou moins représentés selon les langues, et selon des conditions qui divergent) mais universels (c'est toujours le même logiciel cognitif qui est en cause pour une classe submorphémique donnée comme I), équilibre instable résultant de l'antagonisme des forces structurantes et chaotiques qui oeuvrent dans le devenir de toute langue ; tout ceci soulève nombre de questions en matière d'hypothétiques universaux linguistiques et cognitifs et d'origines des langues.

#### Bibliographie

- ADAMCZEWSKI, H. (1993), *Les clés de la grammaire anglaise*, Colin.  
 ARAPU, D. (1988), « Éléments de symbolisme dans l'expression morphologique », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, LXXXIII (compte rendu de l'exposé de la séance du 12 décembre 1987).  
 BOTTINEAU, D. (1998), *Aspect, actance et modalité : systématique de l'infinitif anglais*, thèse, Université Paris IV (Sorbonne).  
 BOTTINEAU, D. (2001), « Son, sens et traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de *i* et *a* en anglais. Étude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques », in BALLARD, M. (éd), *Oralité et traduction*, Artois Presses Université, Arras, France, 34-77.

- COTTE, P. (1993b), « Ces mouvements qui font signe », *Faits de langues, I, Motivation et iconicité*, PUF, 129-36.
- COTTE, P. (1996a), « Système de la syntaxe et refiguration du monde » in *Cahiers de praxématique*, 27, 129-48.
- DANON-BOILEAU, L. (1983), « *This, that, which, what* et la construction de la référence », *Travaux du CIEREC XXXIX, Méthodes en linguistique anglaise*, Université de Saint-Etienne.
- DANON-BOILEAU, L. (1993), « De quelques préjugés relatifs à l'usage des notions de motivation et d'iconicité », *Faits de langues, I, Motivation et iconicité*, PUF, 79-87.
- DELMAS, C. (1987), *Structuration abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain*, Klincksieck.
- DELMAS, C. (1994), « Autour du « manque » en anglais », *Cahiers de praxématique*, 23, Praxiling, Université Paul Valéry, Montpellier, 75-95.
- DOUAY, C. (2000), *Éléments pour une théorie de l'interlocution. Un autre regard sur la grammaire anglaise*, Presses Universitaires de Rennes.
- DUCHET, J.-L. (1990), « Arbitraire et motivation dans le lexique et la morphologie de l'anglais », ROUX, L. (ed), *L'organisation du sens, domaine anglais, Recueil en l'honneur de Jean Lavédrine, Travaux du CIEREC*, LXVIII, 57-66.
- FIRTH, J.-R. (1930), *Speech*, London, Ernest Benn.
- GUILLAUME, G. (1971-99), *Leçons de linguistique*, 16 vol., Les Presses de l'Université Laval-Québec, Klincksieck-Paris, Presses Universitaires de Lille.
- HEWSON, J. (1975), « Derivation and Inflection in English », *Studies in English Grammar*, Presses Universitaires de Lille, 77-104.
- HIRTLE, W.H. (1977), « Structure du mot et structure syntaxique », *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage*, Presses Universitaires de Lille, 15-27.
- LAPAIRE, J.R. & ROTGE, W. (1991), *Linguistique et Grammaire de l'Anglais*, Presses universitaire du Mirail, Toulouse.
- MOLHO, M. (1988), « L'hypothèse du « formant » : sur la constitution du significant : esp. *un/no* », *Grammaire et histoire de la grammaire, Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, recueil d'études rassemblées par BLANCHE-BENVENISTE, C., CHERVEL, A. & GROSS, M., Publications de l'Université de Provence, 291-303.
- PHILPS, D. (1997), « A la recherche du sens perdu : <sn>, du marqueur au mythe », *Anglophonia*, 2, *English Linguistics*, 209-38, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

- PHILPS, D. (1998), « (S)nipe », *Anglophonia*, 4, *English Linguistics*, 147-65, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- POTTIER, B. (1992), *Sémantique générale*, PUF.
- QUAYLE, N. (1996), « Pour une valeur fondamentale du -s en anglais », *Modèles linguistiques*, 33, 165-176.
- ROBERT, S. (1998), « Espace déictique, espace syntaxique et prédication : les indices spatiaux du wolof », CARON, B. (ed), *Proceedings of the 16<sup>th</sup> International Congress of Linguists*, CD Rom, Oxford, Elsevier.
- ROBERT, S. (1999), « Grammaire fractale et sémantique transcatégorielle : entre syntaxe et lexique », *Langages* 136, *Sémantique lexicale et grammaticale*, 106-123.
- TOBIN, Y. (1993), *Aspect in the English Verb*, Longman.
- TOURNIER, J. (1985), *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Champion-Slatkine.
- TOUSSAINT, M. (1983), *Contre l'arbitraire du signe*, Didier.
- VIEL, M. (1993), « L'opposition i-æ en anglais : ordre des voyelles, ordre des mots, iconicité », *L'ordre des mots II-Domaine anglais, CIEREC, Travaux LXXXI*, 181-193, Saint-Etienne.
- WALLIS, J. (1653), *Grammatica linguae anglicanae*, Oxford.

Catherine CHAUCHE  
Université de Reims

CHRONOGÉNÈSE, PRONOMINALITÉ ET EXISTENCE :  
ESQUISSE D'UNE MÉTHODE PHÉNOMÉNOLOGIQUE  
EXISTENTIALE-EXISTENTIELLE.

Dans cet exposé, il est avant tout question d'existence et le terme doit être pris dans son sens littéral. En effet *ek-sister*, en latin *eksistere*, signifie *surgir, se dresser hors de, apparaître*, et l'analyse phénoménologique existentielle-existentielle dont nous exposons ici les principes théoriques consiste à étudier le mode d'exister propre à l'homme, c'est-à-dire propre à *l'être-au-monde* que l'on désigne sous le terme allemand *Dasein*. Cependant, pour se livrer à l'*analyse existentielle* d'un *Dasein* ou d'une collectivité de *Dasein* uniques envisagés dans leur historicité singulière, il convient de recourir à une définition théorique préliminaire qui se constitue en tant qu'*analytique existentielle* à partir des différents modes d'être du *Dasein* : ces derniers ont été mis au jour par le phénoménologue Martin Heidegger qui les nomme également *existentiaux*. C'est donc sur le système formé par l'ensemble de ces *existentiaux* que repose l'*analytique existentielle*, fondement théorique de l'*analyse existentielle*. Celle-ci va permettre au *Dasein* de se comprendre à partir de lui-même tel qu'il se montre le plus souvent dans la facticité de sa *quotidienneté moyenne* et en dehors de tout idéal ou essence présupposés.

Toutefois, la méthode qui vient d'être définie ne saurait être complète sans tenir compte du fait que l'homme se distingue des autres animaux en tant qu'il est possesseur d'une langue naturelle. Gustave Guillaume est le premier à explorer dans sa systématique la plus profonde la langue qui n'est autre que la face puissancielle existentielle du langage, tandis que le discours en est la face effective existentielle. Cette dimension existentielle puissancielle, propre à la langue, se révèle dans la chronogénése. En effet, le rapprochement entre le système des *existentialia* définis par Heidegger et le système de la chronogénése présenté par Guillaume permet d'accéder à une clarification des deux théories heideggerienne et guillaumienne.

Notre propos sera donc de présenter le système des *existentialia* tel que Heidegger l'analyse dans *Être et temps*<sup>1</sup> et de le placer sur la chronogénése du français exposée par Guillaume dans *Langage et*

<sup>1</sup> *Être et temps*, Martin Heidegger, traduction Emmanuel Martineau, *Authentica*, Paris, 1985.

*science du langage*<sup>2</sup>. Ensuite, nous compléterons cet exposé par une réflexion sur les pronoms personnels.

Dans *Temps et Verbe*<sup>3</sup>, Gustave Guillaume conduit son lecteur au cœur du sujet : « Au commencement le présent était *seul*, et le passé et le futur, constructions de l'esprit, n'ont pu être tirés que de lui ». En effet, le temps ne peut s'éprouver qu'à partir du présent, ce lieu où s'interpolent l'infime parcelle du passé qu'est le chronotype  $\omega$  et l'infime parcelle du futur qu'est le chronotype  $\alpha$ . Le premier chronotype détermine le *thème versif* du temps *descendant* qui s'en va : c'est l'expérience de l'homme « en passion sous le temps »<sup>4</sup>. Le deuxième chronotype est celui de « la pensée qui réagit en remontant le passé », c'est le thème *inversif* qui correspond à l'expérience de l'homme « en action sur le temps ». Dans cette perspective, le présent sténonome de notre présence au monde ne peut s'envisager que comme la synthèse *moyenne* ou *résultative opérative* de l'actif et du passif. L'ensemble de ces cinétismes peut se représenter sur le schéma suivant :

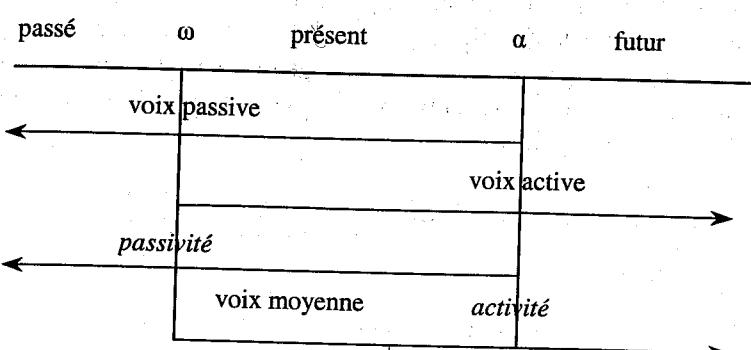


Schéma n°1 : Le cinétisme des voix verbales

Ce schéma laisse apparaître le rôle dévolu au présent de l'indicatif, séparateur d'époques et à la voix moyenne. Le cinétisme descendant de la voix passive est simple, – *analytique* pour reprendre le terme

<sup>2</sup> *Langage et science du langage*, Gustave Guillaume, Librairie Nizet, Paris, et Presses de l'Université Laval, Québec 1984.

<sup>3</sup> *Temps et Verbe*, Gustave Guillaume, p. 113, Librairie Honoré Champion, 1984, Paris.

<sup>4</sup> Nous reprenons les termes de Guillaume dans « Thèmes de présent et systèmes des temps français » in *Langage et science du langage*, p. 62, Librairie Nizet/Paris, et Presses de l'Université de Laval/Québec.

<sup>5</sup> Ibidem.

employé par tous les grammairiens y compris Guillaume – tout comme le cinétisme ascendant de la voix active, elle aussi analytique. Le cinétisme de la voix moyenne est, quant à lui, une combinatoire des deux autres, il est donc double ou *synthétique*, ce que Guillaume est le seul à expliquer avec une suffisante clarté. Même si la voix moyenne a presque disparu dans les langues occidentales de l'aire tierce, elle demeure spécifiquement humaine et, de ce fait, occupe une position d'apriorité grammaticale par rapport aux deux autres voix.

Or c'est précisément de la synthèse des voix ou *synthèse vocale*, propre à la voix moyenne, que résulte l'existential unitaire de la *préoccupation*<sup>6</sup> qui recouvre tous les existentiaux mis au jour par Heidegger. L'existential de la *préoccupation* s'applique au souci que le Dasein a de son propre devenir toute sa vie durant ; il se distribue en quatre existentiaux principaux : *l'être-jeté-dans-le-monde* entièrement passif, *l'être-jeté-affecté-par-le-monde*, indissociable du premier, moyen avec une dominante passive, *l'être-auprès-de*, moyen et ouvert sur la passivité et l'activité, et enfin le *projet*, tourné vers l'activité et le futur. Ces existentiaux sont co-originaires et interdépendants puisque le Dasein ne perd jamais son entièreté qui est formée « non pas de parties mais de moments inséparables les uns des autres<sup>7</sup> ». Enfin, ces existentiaux forment une *chronogénèse existential* figurée par le schéma suivant :

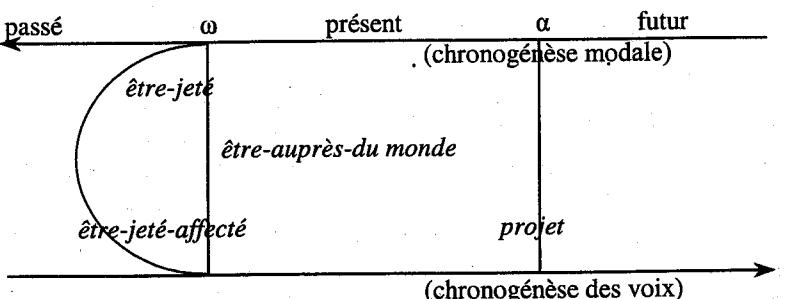


Schéma n°2 : chronogénèse existential

La chronogénèse modale, sur le premier axe, est celle du flux original descendante, « substrat de tout ce qui se détruit, de tout ce qui fuit<sup>8</sup> », ainsi que l'écrit G. Guillaume. Cette chronogénèse appartient à tous les états inanimés et les états animés privés d'une langue

<sup>6</sup> Le mot allemand utilisé par Heidegger est *Sorge*. En anglais : *care*.

<sup>7</sup> Françoise Dastur, *Heidegger et la question du temps*, p. 44, PUF, Paris.

<sup>8</sup> Langage et science du langage, p. 48.

naturelle ou qui ne la possèdent pas encore. Elle est également subsidente à la chronogénèse vocale, sur le deuxième axe, et est reliée à elle par le *contre-jet*<sup>9</sup> (figuré par une courbe) qui retourne le flux descendant en un cinétisme ascendant propre à la pensée humaine qui réagit et s'inscrit dans le temps. C'est néanmoins la subsidence de la temporalité descendante à la chronogénèse vocale qui crée le cinétisme ou les cinétismes de chacune des trois voix.

L'existential de *l'être-jeté-au-monde*<sup>10</sup> s'inscrit dans une temporalité descendante qui conjoint les extases du passé et du présent au chronotype  $\omega$  et fonde notre existence puisqu'il provient du jet phénoménologique de l'être qui vient du futur. Cet existential désigne aussi la pure passivité de la facticité humaine, son lieu vocal est la voix passive-résultative où s'intègrent l'accompli du parfait et le passé présent. *L'être-jeté*, c'est aussi l'éparpillement de celui qui se perd dans l'oisiveté ou la frénésie de l'affairement, c'est la soumission au règne du *on*<sup>11</sup> qui fige la voix active dans la médiocrité, la *non-vérité*<sup>12</sup> et le nivellement de toutes les possibilités d'être. Le passage par le *on*, en troisième personne, dépossède le *je* de la première personne, de toute authenticité et révèle la vanité et la vacuité existentielle du locuteur. Ainsi que l'explique Heidegger, ce phénomène de *l'être-jeté* ou *échéance* ne dévoile ni la face nocturne du Dasein ni la corruption de la nature humaine mais doit être interprété comme l'être de la quotidienneté en fuite devant l'angoisse de l'existential du *pouvoir-être-au-monde* qui oriente le Dasein vers une existence libre et authentique.

*L'être-jeté* ne peut toutefois s'appréhender que dans sa symphyse avec *l'être-affecté*, lieu spatio-temporel de l'ouverture au monde. Cette symphyse désigne justement toutes les *tonalités affectives*, les *Stimmungen*, qui nous maintiennent dans la passivité animale, comme la peur ou comme l'espoir, et qui peuvent nous propulser dans l'action sans que celle-ci débouche sur un véritable projet. Cet existential se place dans la voix moyenne avec une prédominance de la passivité puisque ce sont bien nos perceptions et nos affections qui ouvrent<sup>13</sup> notre *être-jeté* sur le monde. Dans cette perspective, le célèbre incipit d'*A la recherche du temps perdu*, « Longtemps, je me

<sup>9</sup> *Wurf* = jet/*Gegenwurf* = contrejet, terme employé par Heidegger.

<sup>10</sup> Allemand, *Geworfenheit*/anglais, *thrownness*.

<sup>11</sup> Allemand, *das Man*/anglais : *the they*.

<sup>12</sup> Allemand, *Unwahrheit*/anglais : *untruth*.

<sup>13</sup> Heidegger, *Être et temps*, « La simple tonalité ouvre le Là plus originellement – mais corrélativement, elle le referme aussi encore plus obstinément que toute, *non-perception* ». p. 136.

suis couché de bonne heure », annonce la tonalité de l'œuvre dont le héros couché semble d'emblée soumis à ses affects.

Le nom d'autres auteurs comme M. Duras, P. Modiano ou J. M. Le Clezio pourraient s'ajouter à celui de Marcel Proust. En fait, le présent de narration, qui a pour support le thème versif, semble refléter la fascination de certains auteurs français du XX<sup>e</sup> siècle pour une existence vécue sur ce mode nostalgique de la décadence temporelle. L'*être-jeté-affecté* peut également s'évoquer à partir de l'*imparfait cursif* dont l'essentiel se déploie dans l'accompli. Il ne faudrait cependant pas conclure de toutes ces remarques que le passé simple, dont le cinétisme est inversif, ne soit pas propre à évoquer l'*être-jeté-affecté* ; c'est seulement le mouvement de la narration que ce temps emporte avec lui, indépendamment de la sémantique des verbes et du regard de l'auteur sur ses personnages.

C'est également au moyen que se tient l'existential de l'*être-auprès-du-monde*<sup>14</sup>, le Dasein étant a priori un *être-auprès-des-autres* individuel et collectif et auprès de tous les états animés et inanimés. Ici, la préposition *auprès de* retient la notion de distance minimale<sup>15</sup> contenue dans la proximité des êtres et des choses et, en même temps, évoque tous les rapports possibles avec le *monde ambiant*, ce qui confère à cet existential l'envergure existentielle et grammaticale la plus large. En effet, il recouvre toutes les configurations vocales et temporales possibles à partir du passif et de l'actif, du passé-présent et du futur-présent et donc toute la gamme des thèmes versifs, inversifs et aversifs. Pour Heidegger, ces caractéristiques font de l'*être-auprès-de* un doublet de l'existential du *discours*<sup>16</sup>, dont les états opposés – *authentique* ou *inauthentique*<sup>17</sup> – s'inscrivent eux-aussi dans le moyen. En fait, l'authenticité d'un discours dépend de la capacité du locuteur à s'inscrire dans l'existential de la *résolution*<sup>18</sup> au présent actif, c'est-à-dire à l'articulation du chronotype  $\omega$  qui débouche sur le futur. Dans le cas contraire d'un discours inauthentique, le locuteur se situe dans l'existential de la *déchéance* ou du *déchoir* (au chronotype  $\alpha$  dans une position diamétritalement opposée à la *résolution*).

Il est difficile de choisir un exemple littéraire pour illustrer l'*être-auprès-de*, car c'est précisément à sa capacité d'évoquer cet

<sup>14</sup> *Seinbei* en allemand/*being-together-with* en anglais.

<sup>15</sup> Notion développée par Roch Valin dans *Le langage au prisme de la science*, p.118, Presses de l'Université Laval et Klincksieck, 1997.

<sup>16</sup> Allemand : *Rede*/anglais : *discourse*.

<sup>17</sup> Allemand : *eigentlich/uneigentlich*/anglais : *authentic/inauthentic*.

<sup>18</sup> Allemand, *Entschlossenheit*/anglais : *resoluteness*.

existential dans toute sa richesse que se mesure l'envergure d'un écrivain. En effet, cette dernière se révèle dans l'infinie variété des jeux sur la vocalité et la temporalité et dans les audaces syntaxiques qui font l'originalité de son rapport à sa propre langue. Il faudrait alors citer Proust, Joyce, Nabokov et quelques autres. Mais venons-en au troisième existential sans lequel l'existence – et donc la littérature – ne saurait avoir de sens.

L'existential du *projet*<sup>19</sup> est, par excellence, celui du Dasein comme possibilité d'être authentique mais il ne peut se penser qu'en connexion avec la mort comme possibilité extrême. N'est-ce pas la conscience que nous avons de notre finitude qui nous pousse à donner un sens au temps de vie qui nous est imparti ? Le *projet* est le moment qui correspond grammaticalement à la voix active dont le cinétisme est exclusivement ascendant ; situé au chronotype  $\alpha$  conjoint le futur-présent et le futur et constitue le moment de l'ouverture du Dasein pour lui-même dans l'existential de la *résolution*.

D'autres existentiaux comme le *comprendre* et le *pouvoir-être*, étroitement liés, se situent sur ce même segment temporal : le *pouvoir-être*<sup>20</sup> par le biais du *comprendre*<sup>21</sup> implique un retour sur le passé en vue d'une meilleure appropriation de l'avenir et par conséquent un parcours de la chronogénèse dans son entier<sup>22</sup>. Les existentiaux tels que le *projet*, le *comprendre* et le *pouvoir-être* vont donc se déployer dans le présent authentique de l'*instant* (*Augenblick*), au futur catégorique et hypothétique et aussi dans la gamme des modaux tels que *vouloir* ou *shall* et *will* en anglais ou dans des périphrases plus complexes propres au style de chacun. Pour illustrer plus particulièrement le *projet*, prenons la toute dernière phrase du roman de Kazuo Ishiguro, *The Remains of the Days*<sup>23</sup>. Le protagoniste, un majordome qui s'est livré tout au long de son récit à un bilan douloureux de son existence, parvient *in extremis* à la résolution qui consiste à apprendre l'art de la plaisanterie (bantering) ; ainsi il se trouvera enfin sur un pied d'égalité avec son nouveau maître : « ... I will begin

<sup>19</sup> Allemand, *Entwurf*, anglais, *project*.

<sup>20</sup> Allemand, *Seinkönnen*/anglais : *potentiality of being*.

<sup>21</sup> Allemand, *Verstehen*/anglais : *Understanding*.

<sup>22</sup> P. 146, Heidegger spécifie que l'existential du *comprendre* implique « une saisie compréhensive de l'ouverture pleine de l'*être-au-monde à travers* ses moments constitutifs essentiels ».

<sup>23</sup> Kazuo Ishiguro, *The Remains of the Days*, Faber, p. 245. « Peut-être me mettrai-je au travail avec un zèle renouvelé. J'espère donc que lorsque mon employeur reviendra, je serai à même de le surprendre agréablement ». Trad. Sophie Mayoux.

practising with renewed effort. I should hope, then that by the time of my employer's return, I shall be in a position to pleasantly surprise him. ». C'est en cet ultime chapitre que le majordome Stevens atteint enfin l'expression authentique de son être, même si son projet peut sembler bien dérisoire.

Cette première approche de l'analytique existentielle démontre le rôle fondamental dévolu au système des voix et plus particulièrement à la voix synthétique moyenne. Dans un article intitulé « Existe-t-il un déponent ? »<sup>24</sup>, publié en Janvier 1943, Gustave Guillaume avait déjà repéré *l'existence discrète* d'une voix synthétique mixte en français, à la voix réfléchie et dans la construction de certains verbes. En effet, les verbes *mourir*, *être mort / naître*, *être né / entrer*, *être entré / sortir*, *être sorti / partir*, *être parti etc...* ont le propre de passer de l'actif au passif au moment où ils passent de l'aspect simple à l'aspect composé<sup>25</sup>. D'autre part, Guillaume remarquait que la voix réfléchie opère en elle le cumul des fonctions de sujet passif (représenté par le pronom réfléchi) et de sujet actif (représenté par le nom ou le pronom sujet) dans des proportions variables dans des exemples comme *Pierre se déplace* ou *Pierre s'ennuie*. Pour la langue anglaise, André Joly et Dairine O'Kelly, dans leur *Grammaire systématique de l'anglais*<sup>26</sup> signalent l'existence d'une troisième voix (Joly et O'Kelly, 1990 : 166-169), dite *moyenne* ou *opérative-résultative*, généralement non identifiée par la grammaire traditionnelle. Cette voix va s'exprimer dans les formes composées des trois auxiliaires *do*, *be* et *have* à une des trois formes quasi-nominales (*Mary does read poetry / Mary is reading poetry / Mary has read poetry*).

L'importance de la configuration des voix et des temps sur la chronogénèse ne doit pas faire oublier la fonction essentielle du pronom personnel, support spatial nécessaire à l'évocation de tout un événement qui, lui, s'inscrit dans la dimension temporelle. Cette dualité espace-temps n'échappe pas à Gustave Guillaume qui distingue : a) les pronoms de la locution et de l'interlocution, *je*, *tu*, *il*, *ils*, dits *existentiels* ou *ontologiques* parce qu'ils ne peuvent être que des sujets grammaticaux qui assurent *la transition du spatial au temporel*<sup>27</sup>, b) les pronoms comme *moi*, *me*, *toi*, *te*, *soi*, *se*, *eux*, *lui* qui sont uniquement objectivables et qui ne relèvent que de la dimension spatiale et qu'il appelle pronoms *ontiques*, et enfin c) les pronoms

mixtes comme *elle*, *elles*, *nous* et *vous* qui peuvent occuper tantôt la dimension temporelle, tantôt la dimension spatiale. Enfin, n'oublions pas le pronom indéterminé *on* qui, en français, est existential puisqu'il occupe uniquement la fonction de sujet grammatical. Ce pronom a la particularité de figurer toutes les personnes de la conjugaison ordinaire au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel et c'est précisément cette indétermination qui en fait l'expression de l'être inauthentique. Autrement dit, *on* réfère à *l'être-jeté* du Dasein, puisqu'il se limite à enregistrer des comportements et des actions qui restent anonymes.

La distinction guillaumienne relative aux pronoms personnels s'inscrivant parfaitement dans la perspective de l'analyse existentielle, nous prenons la liberté de changer la terminologie adoptée par Guillaume. C'est ainsi que les pronoms sujets seront appelés *pronoms existentiels* tout simplement parce que, comme les existentiels qui ont déjà été abordés, ils établissent les conditions de possibilité d'être du Dasein. En effet, le pronom *je* réfère à l'existential de la *mienneté du Dasein*, c'est-à-dire à l'appropriation de sa propre existence par le Dasein en première personne ; *je* est également le pronom qui enclenche la locution et éventuellement l'interlocution ; le pronom *tu*, lui-même approprié en première personne, renvoie à l'existential de *l'être-ensemble* et au domaine de l'interlocution qui fait partie intégrante de l'existential de *l'être-ouvert-au-monde* ; enfin, le pronom *il* figure le monde, c'est-à-dire l'ensemble des états animés et inanimés qui constituent le lieu spatio-temporel de l'ouverture de l'être. Quant aux pronoms objectivables, dits *ontiques*, nous les appellerons pronoms *existentiels* puisqu'ils posent les repères de l'expérience humaine dans sa singularité.

La méthode d'analyse existentielle-existentielle ne se limite pas au rôle de la chronogénèse et de la pronominalité. En fait, elle s'appuie sur toutes les parties de la langue. Quant à son application, elle concerne tout type de discours, sans pour autant constituer une grille d'interprétation, chaque fragment de discours possédant sa propre teneur grammaticale et existentielle singulière. À la jointure de la linguistique guillaumienne et de la phénoménologie heideggerienne, cette méthode offre un champ de recherche anthropologique jusqu'à ce jour inexploré ou seulement entraperçu par des psychiatres disciples d'Heidegger comme Binswanger, Boss ou Condrau qui ne disposent pas de l'apport guillaumien. Seul le philosophe Henry Maldiney pressent l'importance de l'héritage du grammairien lorsqu'il se penche sur le système de la chronogénèse et relie des cas de mélancolie à l'appréhension purement décadente que les malades

<sup>24</sup> Dans *Langage et science du langage*, p. 127.

<sup>25</sup> Ibidem, p. 129.

<sup>26</sup> André Joly, Dairine O'Kelly, *Grammaire systématique de l'anglais*, Nathan, Paris, 1990.

<sup>27</sup> Voir *Leçons de linguistique*, volume 15, p. 195.

dépressifs ont de la temporalité<sup>28</sup>. Ces tentatives pionnières sont peut-être le prélude à de nouvelles et plus amples investigations. C'est le voeu que nous formons.

### Bibliographie

- DASTUR Françoise, *Heidegger et la question du temps*. PUF, Paris, 1990, 127 p.
- GUILLAUME Gustave, *Temps et verbe*, Éditions Champion, Paris, 1984, 66 p.
- Langage et science du langage*, Librairie Nizet et Presses de l'Université Laval, Québec, 287 p.
- HEIDEGGER Martin, *Être et temps*, traduction E. Martineau, ed. Authentica, Paris, 1985, 322 p.
- ISHIGURO Kazuo, *The Remains of the Days*, Faber, London, 1989, 245 p.
- JOLY André / O'KELLY Dairine, *Grammaire systématique de l'anglais*, Nathan, Paris, 1989, 486 p.
- VALIN Roch, *Le langage au prisme de la science*, Presses de l'Université Laval/Klincksieck, 1997, 149 p.

Nicole DELBECQUE  
K.U. Leuven  
(Université de Louvain, Belgique)

### LA CONSTRUCTION « NOM de que PHRASE » EN ESPAGNOL

#### 1. Introduction

Dans la construction [NOM<sub>abstrait</sub> de que PHRASE] de l'espagnol, le complémentateur complexe *de que* marque la dépendance nominale : comparez (1a) et (1b).

- (1a) El temor *de que* los impuestos aumenten es comprensible  
 (1b) Temen *que* los impuestos aumenten

La notion de « nom interpréteur », développée par Lüdtke (1984 & 1998), est plus à même d'en éclairer la fonction que l'analyse de Leonetti (1993) qui distingue deux structures : l'une argumentale (2), l'autre appositive (3), appliquant ainsi à l'espagnol la proposition faite par Grimshaw (1990) pour l'anglais.

- (2a) [La solución de/a que no haya aparcamiento] no puede ser la grúa  
 (2b) [La explicación de que suspendas siempre] es que no te preocupas por entender cabalmente la asignatura  
 (2c) [La prueba de que hay una relación predicativa] es la concordancia  
 (2d) [La ventaja de que no llueva] es que no tengo ocasión de perder el paraguas  
 (2e) [La justificación de que la matrícula suba] es que han aumentado los gastos  
 (2f) [El objetivo de que se publique mañana] es darle la máxima difusión  
 (3a) [La solución de que los vehículos circulen en días alternos] no me gusta  
 (3b) [La explicación de que el verbo rige una cláusula reducida] no me convence  
 (3c) [La prueba de que hay concordancia] no resulta relevante en este caso  
 (3d) Con esto obtendríamos [la ventaja de que el gasto será menor]  
 (3e) [La justificación de que los gastos han aumentado] me parece ridícula  
 (3f) [El objetivo de que la inflación baje dos puntos] es inalcanzable

Avant de m'arrêter sur les notions d'*argument* et d'*apposition*, d'analyser quels facteurs contextuels sont en jeu, et de procéder à une vérification empirique des tests syntaxiques invoqués par Leonetti (1993), il convient de présenter la thèse que je remets en question et d'examiner les noms impliqués.

Pour Leonetti (1993 : 13), les reformulations citées sous (4) mettent en évidence la structure argumentale, et celles citées sous (5)

<sup>28</sup> Henry Maldiney, *Penser l'homme et la folie*, Éditions Jérôme Millon, Grenoble, 1997.

la structure appositive. Selon son analyse, seules les phrases à valeur argumentale sont sélectionnées par le nom et en complètent le sens de la même façon que s'il s'agissait d'un noyau verbal. Les phrases appositives, par contre, ont pour seule fonction d'identifier le référent du nom.

- (4a) El temor *a* que los impuestos aumenten es comprensible
- (4b) #Cierto temor de que aumenten los impuestos es comprensible
- (4c) #El temor de eso es comprensible
- (4d) #De que aumenten los impuestos, entiendo muy bien el temor
- (5a) El temor que los impuestos aumenten es comprensible
- (5b) El temor, que los impuestos aumenten, es comprensible
- (5c) Lo que es un temor generalizado es que aumenten los impuestos
- (6) Lo que temen es que aumenten los impuestos

La valeur critériologique des indices avancés est cependant discutable. En effet, mes informateurs castillans disent utiliser indifféremment la préposition *a* ou *de* (4a), et font correspondre la formule sans préposition (5a) aussi bien à (1) qu'à (3a). De plus, ils trouvent peu naturelles les reformulations (4b), (4c) et (4d), ce que reflète le signe d'acceptabilité douteuse #. Or, l'emploi d'un déterminant autre que l'article défini (4b), la substitution de la phrase par un pronom démonstratif (4c) et l'extraction de la phrase (4d) sont précisément les opérations que Leonetti considère comme symptomatiques de la structure argumentale. L'interprétation que les informateurs donnent de (5b), avec pause après le nom, est équivalente à celle des exemples donnés sous (4). Et la pseudo-clivée (5c) est paraphrasée par (6), une tournure qui remonte à la structure soi-disant argumentale, étant donné qu'elle correspond à (1b). La relation entre, d'une part, les exemples de (4) et la structure argumentale, et, d'autre part, entre ceux de (5) et la structure appositive, est donc loin d'être bi-univoque.

Si en position postverbale le résultat est quelque peu meilleur pour le déterminant alternatif (7b), le changement de préposition (7a) et la substitution de la subordonnée par un démonstratif (7c) sont unanimement rejetés.

- (7a) Es comprensible el temor {de/#a} que los impuestos aumenten (cf.(4a))
- (7b) Es comprensible {el/ ? cierto} temor de que aumenten los impuestos (cf. (4b))

- (7c) #Es comprensible el temor de eso (cf. (4c))
- (7d) Entiendo muy bien el temor de que aumenten los impuestos (cf. (4d))<sup>1</sup>

Ces réactions suggèrent que dans la construction étudiée la distinction entre argument et apposition n'est pas claire. Il convient dès lors d'examiner de plus près quels noms y sont à l'œuvre.

## 2. Le lexique nominal

Leonetti ne dresse aucun inventaire. Cependant, il ressort de son étude que la plupart des noms qu'il cite sont compatibles avec les deux structures (8)<sup>2</sup>. Seuls quelques noms semblent être réservés exclusivement à l'une des deux structures : les noms de (9) à la structure argumentale, et ceux de (10) à la structure appositive.

- (8) afirmación, amenaza, conclusión, consecuencia, convicción, creencia, decisión, deseo, explicación, justificación, miedo, objeción, objetivo, promesa, prohibición, prueba, recurso, resultado, solución, temor, ventaja
- (9) causa, conciencia, conveniencia, culpa, importancia, intención, intento, manía, necesidad, posibilidad, pretensión, razón, seguridad
- (10) asunto, circunstancia, conjectura, excusa, fenómeno, hecho, hipótesis, idea, noticia, rumor, teoría, tontería

Avec le nom *temor* « crainte » (cf. 1), susceptible de dénoter aussi bien un état de choses qu'un concept abstrait, l'on ne peut saisir la relation exacte entre le nom et le contenu de la subordonnée qu'en s'appuyant sur le contexte. L'indétermination du prédicat *es comprensible* (qui n'impose pas de restrictions sur le type de sujet) contribue, d'ailleurs, aux contours vagues de l'énoncé.

Cet exemple n'a rien d'exceptionnel. Nombreux sont les noms qui admettent plusieurs conceptualisations. Des noms tels que *descubrimiento*, *peligro*, *posibilidad*, *prueba*, ou encore *creencia*, *deseo*, *ilusión* ou *miedo*, sont conçus tantôt comme entité de second ordre (événement ou état de choses), tantôt comme entité de troisième ordre (concept abstrait ou proposition)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pour (4d) l'inversion n'est pas pertinente du fait qu'elle annule l'extraction (7d).

<sup>2</sup> D'après mes données, l'effectif de la série (8) s'étend bien à une centaine de noms.

<sup>3</sup> Les personnes, animaux et objets physiques discrets sont des entités de *premier ordre*. Les événements, situations ou états de choses sont des entités de *second ordre* : elles existent dans le monde physique. En revanche, les propositions et les concepts individuels, qui n'ont pas de dimension spatio-temporelle, sont des entités de *troisième ordre* ; si,

Cette fluctuation montre qu'il n'y a pas de correspondance directe entre la configuration sémantique des verbes (tels *temer* « craindre », *descubrir* « découvrir », *creer* « croire », *afirmar* « affirmer ») et le microsystème de ces noms que, suivant Lüdtke (1984 & 1998), j'appellerai *interprétateurs*. Contrairement aux verbes, ces noms interprétateurs font plus qu'imposer un profil *nominal* à la subordonnée : ils l'intègrent dans la catégorie établie par le nom. L'accès au contenu de la phrase est ainsi rendu dépendant du point de vue du locuteur, qui en assume la catégorisation, comme par exemple une *necesidad* « nécessité » (11).

- (11) De ahí la *necesidad de que* la crítica sustituya a la beata admiración (Lázaro Carreter)

### 3. Les notions d'*argument* et d'*apposition*

L'analyse en termes de structure argumentale risque de faire perdre de vue les limites de la transposition impliquée. Plutôt que de parler d'alternance entre les notions d'*argument* et d'*apposition*, il y a lieu de penser que l'on a affaire à une seule structure dans laquelle le nom abstrait fonctionne comme *interprétateur* « apposif » et la phrase comme *interpretandum*.

La transposition de la notion de *structure argumentale* du domaine du verbe à celui du nom procède par analogie. Toutefois, cette analogie se voit entravée par au moins cinq facteurs.

- (i) Dans bien des cas il n'y a pas d'équivalence sémantique entre le verbe et le nom. Comparez : *consecuencia* « conséquence » vs. *conseguir* « obtenir », *experiencia* « expérience » vs. *experimentar* « expérimenter »,  *impresión* « impression » vs. *impresionar* « impressionner », *razón* « raison » vs. *razonar* « raisonner », etc. Dans certains cas, la relation avec le verbe est indirecte : *disposición* « disposition » – *disponer* « disposer », *mérito* « mérite » – *merecer* « mériter », *propósito* « propos » – *proponer* « proposer », *realidad* « réalité » – *realizar* « réaliser », etc.

---

contrairement aux autres, ces objets intensionnels ne peuvent pas être désignés déictiquement, ils sont en revanche soumis au jugement (vrai/faux) (Lyons, 1991 : 170). L'objet métalinguistique qui correspond à l'acte de langage n'est assimilable ni à un événement ni à une proposition ; il représente, dès lors, une entité de *quatrième ordre* (Dik, 1989 : 50) ; pour le dénoter on se sert de noms tels que *afirmación*, *amenaza*, *concesión*, *conclusión*, *objeción*, *protesta*.

- (ii) Même lorsqu'il y a équivalence, la portée du nom déverbal reste plus grande que celle du verbe, étant donné qu'elle peut s'étendre sur plusieurs niveaux de conceptualisation. Le verbe, par contre, n'est pas à même de *représenter* un contenu propositionnel, il ne peut que l'*introduire*, et c'est son argument qui peut représenter une entité de troisième ordre<sup>4</sup>.
- (iii) Ce n'est pas toujours le nom qui a une racine verbale, la dérivation peut aussi se faire dans le sens inverse (*causa-causar*, *condición-condicionar*, *cuestión-cuestionar*, *culpa-culpar*, *evidencia-evidenciar*, *objeción-objetar*, *solución-solucionar*, etc.).
- (iv) Seul un sous-groupe des noms morphologiquement reliés à des verbes *dicendi*, *sentiendi*, *voliendi* et *facendi* se construisent à leur tour avec une subordonnée substantive. La contrepartie nominale fait défaut notamment pour les verbes *admirar*, *agradecer*, *agregar*, *aguantar*, *añadir*, *condenar*, *confesar*, *discutir*, *imaginar*, *murmurar*, *notar*, *oír*, *perdonar*, *preferir*, *repetir*, *saber*, *soñar*.
- (v) Certains noms admettent une subordonnée substantive sans qu'il n'y existe de contrepartie verbale, comme par exemple : *circunstancia*, *coyuntura*, *factor*, *ilusión*, *lema*, *leyenda*, *manía*, *miedo*, *misión*, *objeto*, *objetivo*, *refrán*.

Au vu de tout ceci, il ne paraît pas légitime d'appliquer tels que les termes *argument* et *argumental* à la structure [NOM<sub>abstrait de que</sub> PHRASE].

La prudence est également de mise pour les termes *apposition* et *appositif*. Qu'explique-t-on exactement en disant que dans (3a) la subordonnée *que los vehículos circulen en días alternos* « identifie l'entité à laquelle se réfère le groupe nominal *la solución* » (Leonetti, 1993 : 8) ? Le fait de donner au concept de *solución* une application spécifique peut effectivement passer pour une façon de l'« identifier ». Néanmoins, ce qui est réellement « identifié », c'est l'*image* que l'énonciateur entend appliquer à un contenu propositionnel. S'il y a lieu de parler ici d'une « relation d'identification », elle va dans le sens inverse : c'est le nom *solución* qui « identifie » la conceptualisation que le locuteur assigne au contenu propositionnel de la subordonnée.

<sup>4</sup> Ceci vaut non seulement pour les verbes « d'attitude propositionnelle », mais également pour les verbes dénotant un processus mental – tels les verbes de volonté – ou susceptibles d'introduire soit la représentation soit le contenu d'un acte de langage.

En employant des termes tels que « entité » et « référence » pour des noms abstraits, l'on risque d'ailleurs d'oublier que la valeur qui leur est attribuée est éminemment *variable*. En effet, et contrairement aux noms catégorisateurs stables, les noms abstraits s'appliquent à une variété de situations et de contenus propositionnels.

En vertu du principe d'iconicité<sup>5</sup> qui régit la progression linéaire, le concept nominal se présente cependant comme étant la seule catégorie adéquate pour caractériser le contenu de la phrase. La perspective établie par la structure [NOM<sub>abstrait de que PHRASE</sub>] est celle d'une *précatégorisation* : ce qui est « apposé » conceptuellement ne se trouve pas dans la phrase mais dans le nom, et inversement, ce qui est identifié n'est pas le nom catégorisateur, mais bien le contenu propositionnel.

L'apposition au sens traditionnel présente d'ailleurs la situation opposée : la catégorisation se fait au moyen d'un nom de fonction apposé (12a) ou d'une relative non restrictive (12b). L'inversion ne change rien en termes de référentialité : dans (13a) comme dans (12a), l'identification se réalise au moyen du nom propre (*Aznar*).

- (12a) J.M. Aznar, *presidente de Gobierno*, actuó de intermediario
- (12b) En mi casa, *que es bastante vieja*, quedan muchas cosas por arreglar
- (13a) *El presidente de Gobierno*, J.M. Aznar, actuó de intermediario
- (13b) {*ell\*/un*} *presidente Aznar*

On trouve le même type de relation prédicative « inversée » dans les structures du type (14). Il n'est dès lors pas étonnant que celles-ci soient invoquées par Leonetti (1993 : 15) pour motiver l'exclusion des déterminants indéfinis dans la structure qu'il appelle appositive.

- (14a) {*la/\*una*} *ciudad de Madrid* (Leonetti, 1993 : 15)
- (14b) {*la/\*un*} *río Amazonas* (ibidem)
- (15) Es ofensivo para los americanos ese bajo rumor de que la decadencia de Europa los va a aupar a ellos, y no su propio esfuerzo (Salinas)

De la même manière que *ciudad* qualifie *Madrid* dans (14), et que *presidente* qualifie *Aznar* dans (12a) et (13), *bajo rumor* qualifie *mutatis mutandis* la subordonnée dans (15). En effet, la fonction classificatrice n'est pas limitée aux entités d'ordre supérieur. Parmi les noms pouvant servir d'*interprétateurs d'objets* dans le discours, Lüdtke (1998) en mentionne qui désignent des entités physiques discrètes (personnes, animaux) dont les propriétés perceptuelles sont, par défaut, relativement constantes. En règle générale, ils appartiennent à la classe des *nomina adiecta*, tels les noms géographiques

<sup>5</sup> Iconicité renforcée par l'emploi du déterminant défini.

et les noms agentifs désignant une profession ou un penchant. Pour les entités abstraites, la relation conceptuelle reste la même. Dans la structure [NOM<sub>abstrait de que PHRASE</sub>], la phrase apparaît comme l'explication immédiate du domaine de l'interprétateur. N'empêche que, bien souvent, les contours de l'*interpretandum* ne sont pas aussi nets ; la portée discursive de noms abstraits tels que *accidente*, *asunto*, *caso*, *circunstancia*, *ejemplo*, *hecho*, *historia*, *suceso*, (*hipó*)*tesis*, s'étend facilement sur plusieurs phrases<sup>6</sup>.

Comment expliquer, dès lors, la cohésion entre le nom abstrait et la subordonnée dans la structure [NOM<sub>abstrait de que PHRASE</sub>], si ce n'est en termes d'*accommodation* à la relation argumentale qui existe entre le prédicat et la subordonnée dans la structure [VERBE d'attitude propositionnelle que PHRASE] ? La voie d'explication alternative suivie ici consiste à dire qu'il n'y a qu'une seule structure [NOM<sub>abstrait de que PHRASE</sub>], caractérisée par une relation prédicative sous-déterminée – du type *interprétateur/interpretandum* – entre d'une part, le nom apposé, *l'interprétateur*, et d'autre part, *l'interpretandum* propositionnel, représenté par la phrase subordonnée. Quant à la projection de la valeur “argumentale” sur la subordonnée, elle ne peut opérer pleinement que lorsque la relation entre *interprétateur* et *interpretandum* se conçoit comme maximalement cohésive et tellement évidente qu'elle semble avoir une portée intersubjective.

L'idée d'une division structurelle me semble insoutenable. En effet, si la notion de dépendance à l'intérieur de la structure [NOM<sub>abstrait de que PHRASE</sub>] était réellement assimilable à la relation de dépendance qui existe entre l'argument et le verbe, il ne serait pas nécessaire de faire appel au contexte pour l'interpréter. Or, c'est bien à des conditions d'emploi différentes que sont imputables les interprétations divergentes, car il n'y a pas la moindre différence formelle à détecter au niveau de la séquence même. En reconnaissant comme dénominateur structurel commun l'existence d'une relation prédicative, on parvient à allier unité de forme et ambivalence dans l'interprétation. L'approche cognitive-fonctionnelle admet fort bien qu'il y ait variabilité au niveau du degré de cohésion entre le contenu de la phrase – *l'interpretandum* – et la catégorie nominale qui en oriente la lecture – *l'interprétateur*. Dans les langues naturelles, le fait de ne disposer que d'une seule structure pour exprimer une variété de relations logiques et inférentielles, n'est pas l'exception mais plutôt la règle.

<sup>6</sup> Des noms tels que *accidente*, *ejemplo* ou *suceso* sont d'ailleurs incompatibles avec la configuration syntaxique étudiée ici.

L'interprétation oscille entre deux extrêmes. D'un côté, se profile une relation d'équation, similaire à celle illustrée dans (13)-(14) : tout comme le nom propre incarne le concept exprimé par le nom de fonction, la phrase subordonnée porte la charge référentielle dans le discours (15). Elle représente *une instance* du concept véhiculé par le nom abstrait. En catégorisant le contenu propositionnel de la phrase, le nom *l'interprète*, de la même façon que *ciudad*, *presidente* et *río* spécifient l'identité de *Madrid*, *Aznar* et *Amazonas*, à savoir, en mettant en évidence leur appartenance à une classe.

À l'autre extrémité de l'échelle, la relation est moins transparente et requiert un traitement inférentiel.

#### 4. Une question de contexte

La différence d'interprétation entre les exemples (2) et (3), respectivement « argumentaux » et « appositifs » selon Leonetti (1993 : 7-8), s'explique par leur contextualisation différente.

Les exemples (2) se caractérisent par le fait que la tête nominale de la structure [NOM<sub>abstrait</sub> *de que* PHRASE] y fait partie intégrante d'une relation attributive. L'existence même de cette relation équationnelle superordonnée a pour conséquence directe la recherche d'une interprétation alternative, inférentiellement motivée, afin de donner un sens à la relation entre la tête nominale et le contenu de la phrase introduite par *de que*<sup>7</sup>.

Les reformulations données sous (16) et (17) correspondent respectivement à (2b) et à (2a). Elles éclairent la nature de la relation logique qui s'établit entre le nom abstrait et le contenu de la subordonnée : (16-17a) prend pour base l'assertion qui est profilée dans (2), (16-17b) explicite les termes de la relation, et (16-17c) met en relief la présence d'une relation équationnelle au niveau de la principale<sup>8</sup>.

- (16a) Tu despreocupación {explica/tiene como resultado} {el hecho de/Ø} *que suspendas siempre* (cf. 2b)
- (16b) {La explicación / La razón} {por el/del} {hecho/problema} de *que suspendas siempre* está en que no te preocupas por entender cabalmente la asignatura
- (16c) {\*La explicación / el problema} es *que suspendas siempre*; la explicación es que no te preocupas por entender

<sup>7</sup> L'effet de l'orientation négative de la structure « attributive » peut être représenté comme suit : [*la grue ≠ la solution*] implique [*une alternative à la grue = la solution*] (2a).

<sup>8</sup> Pour l'ensemble des reformulations, voir Delbecque (1998 : 81-82).

- (17a) La grúa no resuelve {el hecho de / el problema de/\*Ø} *que no haya aparcamiento* (cf. 2a)
- (17b) {La solución / La respuesta} {por el/del/al} {hecho/problema} de *que no haya aparcamiento* no {está/consiste} en que venga la grúa sino en que los vehículos circulen en días alternos
- (17c) {\*La solución / el problema} es *que no haya aparcamiento*; la solución no es la grúa  
vs. La solución es que los vehículos circulen en días alternos

Ces reformulations font apparaître deux types de relation *implicative* : d'une part, l'on trouve des variantes de la relation proactive de CAUSE À EFFET (2b et 2c) ; de l'autre, on se retrouve devant la perspective inverse, à savoir celle d'une relation rétroactive, présuppositionnelle : (2a), par exemple, nous fait remonter de la solution au problème, (2c) du symptôme (la « partie ») au phénomène sous-jacent (le « tout »), (2d) et (2f), de l'effet à la cause. Le concept nominal (*explicación*, *solución*, etc.) se voit donc attribuer successivement deux valeurs différentes. Le sens implicatif qu'il revêt par rapport à la subordonnée doit être compatible avec le sens premier qu'il prend dans la prédication attributive principale. La dimension argumentative de ce genre d'énoncés passe facilement inaperçue. Ces énoncés réunissent en effet deux contenus propositionnels dans une seule perspective, tout en donnant pour acquise la relation logique qui permet, précisément, de les saisir tous les deux en même temps.

En revanche, l'interprétation des énoncés (3), dont la structure est qualifiée d'« appositive » par Leonetti (1993), est purement équationnelle : la valeur expresse du nom interpréteur catégorise le contenu de la subordonnée, en dehors de toute pression contextuelle. L'argumentation est ouvertement dialogale : la structure [NOM<sub>abstrait</sub> *de que*] évoque une interprétation existante pour un contenu propositionnel déterminé, et la principale exprime le point de vue de l'énonciateur par rapport à cette catégorisation qui a son origine en dehors de lui.

La catégorisation établie à l'intérieur de la structure [NOM<sub>abstrait</sub> *de que* PHRASE] apparaît comme absolue et inextricable en position initiale d'énoncé. Cet effet se perd quand on la formule autrement ou qu'on la place en fin d'énoncé. En présentant la même équation d'emblée comme une thèse ou un point de vue venant de l'extérieur, on en suggère aussitôt les limites (18-19a). En l'insérant derrière le verbe, le lien entre l'interpréteur et l'interpretandum devient plus lâche, voire ambigu (18-19b). On lui préfère alors une articulation plus élaborée (18-19c).



- (18a) Se aduce como explicación *que el verbo rige una cláusula reducida*. Pero esta explicación no me convence (cf. 3b)
- (18b) No me convence la explicación [ ? de que / (que se da) del hecho de *que] el verbo rige una cláusula reducida*
- (18c) No me convence la explicación que consiste en (decir) *que el verbo rige una cláusula reducida*
- (19a) Se propone como solución *que los vehículos circulen en días alternos*. Pero esta solución no me gusta (cf. 3a)
- (19b) ? No me gusta la solución de *que los vehículos circulen en días alternos*
- (19c) No me gusta la solución que consiste en *que los vehículos circulen en días alternos*

Des reformulations évoquées ci-dessus (16-19) il ressort que la distinction entre argument et apposition ne dépend pas du nom abstrait employé : elle se décide au niveau de la phrase dans son ensemble, au-delà du niveau du groupe nominal.

### 5. La vérification empirique

Pour mesurer la portée de la distinction entre « structure argumentale » et « structure appositive » tout en évitant le piège de la circularité, seuls les noms considérés comme étant emblématiques de la structure dénommée « argumentale » (9), d'un côté, et de la structure « appositive » (10), de l'autre, ont été soumis à la série de tests syntaxiques invoqués par Leonetti (1993). Il s'agit de la série suivante : omissibilité vs variabilité de la préposition (20a-21a), paraphrase par apposition non restrictive (20b-21b), variabilité du déterminant (20c-21c), semi-paraphrase prédictive (20d-21d), substitution de la subordonnée par un démonstratif (20e-21e), thématisation par extraction (20f-21f), sélection du mode.

- (20a) [La solución {de/a/\*Ø} que no haya aparcamiento] no puede ser la grúa (Leonetti, 1993 : 7)
- (20b) ? La solución, que no haya aparcamiento, no puede ser la grúa (o.c. 12)
- (20c) Una solución de que no haya aparcamiento no puede ser la grúa (o.c. 14)
- (20d) ? Lo que es una solución es que no haya aparcamiento (o.c. 17)
- (20e) La solución de aquello no puede ser la grúa (o.c. 18)
- (20f) De que no haya aparcamiento, te voy a decir cuál es la causa (o.c. 19)<sup>9</sup>
- (21a) [La solución {de/\*a/Ø} que los vehículos circulen en días alternos] no me gusta (o.c. 7)

<sup>9</sup> Il est révélateur que l'auteur ait remplacé *solución* par *causa*, sans même le mentionner. Ceci confirme l'existence d'un glissement sémantico-inférentiel du type invoqué plus haut.

- (21b) La solución, que los vehículos circulen en días alternos, no me gusta (o.c. 12)
- (21c) ? Una solución de que los vehículos circulen en días alternos no me gusta (o.c. 14)
- (21d) Lo que es una solución es que los vehículos circulen en días alternos (o.c. 17)
- (21e) \*La solución de aquello no me gusta (o.c. 18)
- (21f) \*De que las multas sean mayores (,) no me gusta la solución (o.c. 19)<sup>10</sup>

Les résultats de la vérification sur corpus sont réunis dans le Tableau 1<sup>11</sup>. Dans les colonnes intitulées « théorie », le signe « + » marque qu'il s'agit d'une tournure admise, et le signe « - » correspond aux tournures qui, en principe, ne devraient pas apparaître. Dans les colonnes intitulées « pratique », ces mêmes signes indiquent si la variante est oui ou non présente dans le corpus.

CRITÈRES	Struct. argum.	Struct. apposit.	Théorie	Pratique	Théorie	Pratique
1. préposition zéro	+	+	-	+		
2. autres prépositions	+	+	-	-		
3. appos. non restrictive	-	+	+	+		
4. autres déterminants	+	+	-	+		
5. paraphrase prédictive	-	+	+	+		
6. pron. démonstratif	+	+	-	+		
7. extraction	+	-	-	-		
8. mode	+	-	-	-		

Tableau I. La distinction entre structure « argumentale » et « appositive » : théorie et pratique.

Les résultats vont à l'encontre des prévisions pour sept des huit tests. À l'exception du test 2, les autres donnent les mêmes résultats pour les deux séries de noms : ils s'avèrent positifs pour les tests 1, 3, 4, 5 et 6, et négatifs pour les tests 7 et 8. Quant à la (im)possibilité d'employer une autre préposition (critère 2), loin d'être indicative de

<sup>10</sup> Cette fois, la complétive de départ a tout simplement disparu. En voici la transposition « littérale » : \**De que los vehículos circulen en días alternos no me gusta la solución*.

<sup>11</sup> Le corpus se compose en partie de textes expositifs, en partie de transcriptions de conversations.

l'existence de deux types de structures, elle ne fait que corroborer l'analyse implicative présentée plus haut<sup>12</sup>.

De multiples variations discursives contribuent d'ailleurs à brouiller la différence entre une lecture « argumentale » et une lecture « appositive ». Il suffit, par exemple, qu'à l'interprétation causative active de *preparar* (22a) se substitue celle de l'état d'être préparé (22b), pour que *posibilidad* s'interprète dans le sens de *eventualidad*. Ceci donne une lecture équationnelle, c'est-à-dire « appositive » et non pas « argumentale » (22).

- (22) El título general de la reforma que propugnamos es la organización de España en un pueblo de trabajadores. Hay que *preparar* la pronta *posibilidad de que* la ciudadanía política de cada Español implique ineludiblemente su condición de trabajador (Ortega)
- (22a) Hay que {preparar/estar preparados para} la {*posibilidad / eventualidad*} de *que* la ciudadanía política de cada Español implique su condición de trabajador
- (22b) Hay que {preparar la *posibilidad de que* / hacer posible *que*} la ciudadanía política de cada Español implique su condición de trabajador

De même, des noms comme *hecho* « fait » et *idea* « idée » ne s'incorporent pas invariablement dans une relation équationnelle. Dans (24a), *hecho* « fait » (24a) peut être remplacé par *razón* « raison », et vice versa dans (24b). Cette alternance lexicale ne modifie pas le type de relation prédicative. Pour sa part, (25) illustre l'interchangeabilité de noms tels que *idea* « idée » et *posibilidad* « possibilité ». Il ne s'opère pas seulement des passages interprétatifs entre les noms des séries (9) et (10), on trouve également des cas de juxtaposition de noms à orientation supposée divergente, tels *idea* « idée » et *intención* « intention » (26).

- (24a) El período actual, se lamentaba no hace mucho un crítico, ocupa un lugar único en la historia de la literatura *por el hecho que*, cuando el autor emprende una obra, ésta surge en medio de una serie de disciplinas, cada vez más precisas y elaboradas, sobre la actividad narrativa o poética (Goytisolo)
- (24b) Al escritor, al artista, hay que dejarlo en paz. *Por la sencilla razón de que* él tiene ya movida, desde que nace, su propia guerra dentro, y ha de atenderla (Goytisolo)
- (25a) como dicen ahora [...] es algún sector que – está especulando un poco con la {*idea/posibilidad*} de *que* – sa... se va a morir a corto plazo y entonces acá los partidarios – van a empezar a... aglutinarse otra vez (BA )

<sup>12</sup> Les raisons en sont présentées dans Delbecque (1998 : 99-100).

- (26) Llamo, en sentido estricto, « política madrileñista » o « madrileñismo político » a la *idea e intención* de organizar el Estado español suponiendo que [...] (Ortega)

Force est de constater que les corrélations postulées sont loin d'être absolues. Les données soutiennent clairement l'idée selon laquelle il ne s'agit pas de *structures* différentes, mais plutôt de réalisations différentes d'un même phénomène grammatical, dont la structure sémantique globale est analysable en termes de substitution cataphorique interprétative. Ce procédé de substitution est basé sur une relation prédicative entre le nom abstrait et le contenu de la subordonnée, dont l'interprétation s'appuie sur des indices contextuels.

## 6. Conclusion

La construction [NOM<sub>abstrait de que</sub> PHRASE] se démarque tant de la syntaxe verbale que des règles de la logique formelle. La perspective générée par le nom n'est pas que prospective ou rétrospective : elle renvoie également à sa propre *genèse*. Même si la relation prédicative peut être qualifiée tantôt d'*implicative*, tantôt d'*équationnelle*, peu d'éléments plaident en faveur d'une scission en deux structures. Le nom joue toujours le rôle d'attribut : il apporte la valeur attribuée, « adjointe », au contenu de la subordonnée. Le lien est moins transparent quand la relation est implicative et que l'on n'y accède que par un processus inférentiel. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas de doute quant à la nature intrinsèquement relationnelle de la structure sémantique dont le nom abstrait fait partie : il y fait fonction d'*opérateur* catégorisateur qui s'applique cataphoriquement à l'*operandum* exprimé par la subordonnée substantive. Bien que le contenu de celle-ci appartienne nécessairement à un niveau de conceptualisation d'ordre supérieur, il est susceptible de dénoter indifféremment des contenus de deuxième, troisième et/ou quatrième ordre. Cette fonction interprétatrice peut être remplie par un grand nombre de noms appartenant au domaine de la logique traditionnelle (*concesión, conclusión, condición, consecuencia, efecto, fin(alidad), premisa, presuposición*, etc.). La dynamique perceptuelle et argumentative rend le pas de l'équation à l'implication aisément franchissable. L'interprétation de la structure [NOM<sub>abstrait de que</sub> PHRASE] relève donc de l'analyse discursive et repose sur des indices contextuels.

### Bibliographie

- DELBECQUE, Nicole. De la relación predicativa entre el nombre abstracto y la cláusula en la construcción 'GN de que + cláusula', *Lingüística*, 10, 1998, 69-103.
- DIK, Simon C. *The Theory of Functional Grammar. Part I : The Structure of the Clause*. Dordrecht, Foris, 1989.
- GRIMSHAW, Jane. *Argument Structure*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 1990.
- LEONETTI, Manuel. Dos tipos de completivas en sintagmas nominales. *Lingüística*, 1993, 5, 5-40.
- LÜDTKE, Jens. *Sprache und Interpretation*, Tübingen, Gunter Narr, 1984.
- LÜDTKE, Jens. Los „interpretadores“. Un problema de la semántica y de la sintaxis comparadas del francés y del español. In : N. DELBECQUE & C. DE PAEPE (éd.) : *Estudios en honor del profesor J. De Kock*, Louvain, Leuven University Press, 1998, 323-358.
- LYONS, John. *Natural language and universal grammar. Essays in linguistic theory, Volume I*, Cambridge, Cambridge University Press 1977<sup>1</sup>, 1991.



Christoph EICH  
Lausanne

### LE TENSEUR BINAIRES UNIVERSEL ET L'EXPÉRIENCE GUILLAUMIENNE

J'entends encore sa voix, lors de sa toute dernière leçon : « Je vois, je vois l'entier du langage humain – si seulement je pouvais le dire ».

« Je vois » et « si je pouvais dire » : entre ces deux pôles, du Voir au Dire, s'est constitué, en un élargissement progressif au sein même de l'espèce humaine, notre espace d'intériorité grâce à la construction du langage. Et entre le Voir et le Dire s'inscrivent les cinquante années de réflexion et de recherche inlassable de Gustave Guillaume.

La grande affaire de l'humanité qui consiste à opposer à l'univers extérieur un univers du dedans, Guillaume s'était donné comme tâche d'en élucider la genèse et les mécanismes. L'être humain, contenu dans l'univers, minuscule point face à l'infini, vibre dans le va-et-vient incessant entre le foyer de sa conscience singularisée et l'espace de son contenant universel ; ce qui a amené Guillaume à formuler la définition la plus lapidaire de l'être humain : « L'Homme, ce point de rencontre entre un univers du dehors et un univers du dedans », deux univers en interaction permanente et virtuellement illimités. Et d'ajouter : « Pour qu'un rapport soit complet, il doit être parcouru dans les deux sens ».

Le rapport Homme-Univers, anthropologiquement fondamental, se réduit, s'il est dépouillé de tout contenu notionnel, en énergétique pure, en un aller-retour continual entre le singulier et l'universel, ces deux limites formant des seuils d'inversion de ce mouvement, soit  $S \rightarrow U \rightarrow S$  et  $U \rightarrow S \rightarrow U$ , ce qui constitue le mécanisme même de la pensée humaine et, par là, de l'édification de tout le langage.

Guillaume était un grand voyant ; à travers les apparences visibles, il percevait les structures invisibles des états construits ainsi que des mécanismes constructeurs du langage. En témoignent des notions telles que *le vu en pensée*, *la visée de discours*, *le rapport du voir et du concevoir*, fréquentes chez Guillaume, et ses diagrammes, toujours vectoriels, représentent mieux que les mots la réalité de la pensée pensante, mouvement sous forme de mouvement. Car la séparation de l'espace et du temps, opérée dans les langues – nom et verbe – par nécessité de concevabilité, ne correspond pas à la réalité

multidimensionnelle où espace et temps sont, comme dans la physique d'Einstein, non séparés.

Mais cet entier du langage que Guillaume a dit voir sans pouvoir le dire, en quoi pouvait-il consister ? Que pouvait-il y avoir de plus que ce qu'il venait d'exposer durant les dernières semaines de son enseignement, dont l'objet était justement cet entier ? Un entier d'ordre temporel, comme c'est le cas du langage, consiste nécessairement en un début, un milieu et une fin, et ces structures ternaires – binaires parfois par réduction du milieu – se retrouvent à tous les niveaux du langage, aussi bien dans sa constructivité que dans ses états construits. C'est d'abord le cas de la succession des trois ères ou structures générales de constructibilité du langage :

Au commencement s'ouvre l'ère prime avec l'immense variété des langues de type syllabique, sans systèmes verbaux ni nominaux, impliquant une visée singularisante. De ce premier état se dégage comme structure intermédiaire l'ère seconde, représentée par les langues à racines consonantiques de type sémitique. C'est à ce niveau que s'amorce une structure grammaticale généralisée et généralisante, avec une conjugaison verbale encore rudimentaire qui met en jeu deux premières perspectives du temps, ascendante et descendante. Et c'est justement à ce niveau, en fonction de la naissante conscience du temps, que se fait jour une conscience du *Moi*, car la notion de *Moi* comporte celle d'une identité à travers le temps, d'un même *Je* dans le présent, le passé, le futur.

Pour nous, si ce n'est pour des psychologues, cela ne pose pas de problèmes, alors qu'à l'époque, ce fut une innovation absolument bouleversante. Souvenons-nous que dans une langue syllabique d'ère prime comme le japonais, une langue par ailleurs très riche, il existe une trentaine de mots pour dire « je », et cela selon l'interlocuteur et la situation du moment. On comprend alors mieux l'ébranlement provoqué en Moïse et en son peuple par le *Je* divin proclamé dans le buisson ardent : « ehyeh asher ehyeh – je suis qui je suis (Exode, III, 14). Et Dieu ajouta : « Voici en quels termes tu t'adresseras aux enfants d'Israël : JE SUIS m'a envoyé vers vous ». C'est de ce JE SUIS que se réclament les religions du Livre avec leur croyance en un Dieu unique et personnel.

Avec l'ère tierce qui comprend les langues de la famille indo-européenne – que, suite aux langues syllabiques et langues à racines consonantiques, on peut appeler langues à mots – la séparation de la Langue (comportant système grammatical et matière notionnelle en tant que vocabulaire) d'avec le Discours (son actualisation), est

ères de constructions successives représentent en même temps des aires, c'est-à-dire des espaces de constructibilité dans l'intérieurité de l'homme. Ces ères temporelles et à la fois aires spatiales de l'évolution du langage, la glossogénie, se reflètent dans la construction de l'image-temps de la conjugaison verbale. Cette *chronogénèse* passe du *tempus in posse* (infinitif, ère I) au *tempus in fieri* (subjonctif, ère II) et au *tempus in esse* (indicatif, TEMPS construit en ère III).

Avec l'aire tierce et la structure ouverte des langues de type indo-européen est acquis un espace de concevabilité illimité, indépassable. La structure de l'aire tierce est donc l'aboutissement, l'état effectif de la structuration du langage avec la dichotomie Langue/Discours, laissant ouvertes toutes les possibilités d'évolutions futures, y compris celle de langues virtuelles.

Gustave Guillaume a mis à jour une dimension de l'esprit et de la conscience humaine jusqu'alors inconnue, soustraite à l'observation directe. Or, il est des découvertes qu'on ne fait qu'une fois, irréversibles, comme celle de l'Amérique par Colomb ou celle de l'inconscient par Freud. Il reste des régions à explorer et à coloniser, mais l'essentiel est fait. C'est dans cette situation que se trouve la psychomécanique du langage depuis la disparition de Guillaume. De très nombreuses langues, surtout d'aire prime, restent encore à analyser, et il y a toujours des lacunes à combler, des détails à ajouter, mais ce dont il s'agit désormais, c'est de sortir du cadre étroit de la spécialisation et de familiariser un public plus vaste avec son oeuvre. Il s'agit de tirer les conséquences, nombreuses, de sa théorie. Multiples peuvent être les applications pratiques, dont un exemple admirable sont les *Quatre libres cours sur le langage* de l'orthophoniste Denise Sadek-Khalil où elle expose minutieusement son travail de transmission des mécanismes de la Langue à des enfants sourds ; depuis des années nous en attendons la publication sous forme de livre. Mais la science du langage selon Guillaume a des conséquences plus importantes encore en philosophie, ethnologie, psychologie et pour la connaissance de l'homme tout court, car c'est par le langage que l'homme est homme. Dans ce sens, face à la prédominance des sciences naturelles, la tradition humaniste et philologique a tout pour retrouver sa place à égalité.

Mais n'est pas philosophe qui veut, et il convient de rappeler les mots de Guillaume : « On devient cuisinier, on naît rôtisseur. De même, on devient historien, on naît théoricien. Heur ou malheur, je suis né théoricien ». Or, les cuisiniers sont nombreux, les rôtisseurs, voire les vrais théoriciens, extrêmement rares.

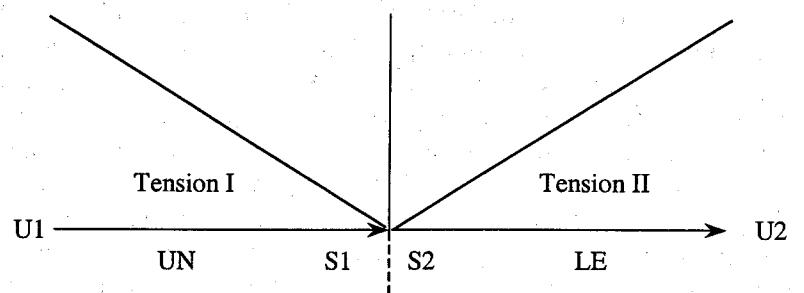
Que reste-t-il à faire dans l'après-Guillaume, quand on n'a pas la chance d'être né théoricien ? On peut être acquis à ses théories, on peut avoir assimilé les résultats de sa pensée sans pour autant être doué pour continuer dans la voie par lui ouverte. Moi-même, philologue de formation traditionnelle, après avoir assisté aux deux dernières années de cours de Guillaume sans pourtant être né théoricien, je ne concevais plus mon avenir dans un cadre universitaire. De retour dans mon pays, j'ai enseigné pendant dix ans à des adolescents alémaniques le français et l'espagnol tout en poursuivant à Zurich une formation de psychologie et de psychothérapie en vue de me rendre professionnellement indépendant. Or, je réussissais à capter l'intérêt de mes élèves par ma façon de leur présenter la grammaire. Ce n'étaient plus des règles rébarbatives, cela avait un sens. Ainsi, je leur expliquais le verbe français tout en leur révélant par la même occasion l'image-temps du verbe germanique et les différences d'emploi respectives. Et par là même, ils reçurent une idée de la nature du langage. Pour mieux faire connaître les théories de Guillaume, il conviendrait donc d'en démontrer la valeur pratique sous forme, par exemple, d'une introduction générale, rédigée dans un langage accessible, suivie de manuels plus spécifiques pour l'enseignement.

Bilingue entre mon allemand d'origine et le français au quotidien, je ne m'identifie ni à l'une ni à l'autre de ces deux langues. Je me trouve pour ainsi dire dans un no man's land entre les deux, et grâce aux analyses de Guillaume, j'ai conscience des possibilités et des limites de l'une comme de l'autre ; la psychomécanique me permet de les relativiser. Ainsi, par exemple, le caractère catégorique, voire *cartésien*, du français et l'égo volontariste de l'allemand trouvent leur explication dans la structure de leur présent grammatical respectif.

Les langues étant condition et structure de la conscience, chaque langue est une grille de perception du réel, ou, comme l'a formulé plus radicalement Nietzsche, ce penseur lucide entre tous : « Chaque mot est un préjugé ». La langue est en nous un préalable, elle est un formidable instrument d'action et de liberté, mais comme il n'existe pas de liberté si ce n'est dans le cadre de limites précises, le fait d'être conscients de ces contraintes nous donne la possibilité de les déjouer ou de les transcender.

Le système de l'article, cette partie du discours apparue en dernier dans nos langues modernes, met en œuvre le fondement même de la construction du langage humain, illustrant la formule de Diderot souvent citée par Guillaume : « Les lumières de la fin

éclairent les ténèbres du commencement ». Sous une forme complètement dématérialisée réapparaît dans le système de l'article le rapport primordial Homme-Univers en tant que mécanisme de la pensée pensante, reflétant à son tour le flux de l'énergie vitale, inspir-expir et battement du cœur, qui situe tout être vivant au sein de la nature. Or, l'article sert, comme sait tout guillaumien, à propulser le nom substantif, non spécifié en Langue, de la Langue dans le Discours, en lui conférant une extensité entre l'universel et le singulier, en l'actualisant soit dans une visée allant de l'universel (U1) à un singulier (S1), encore indéterminé, par l'article *un*, soit par l'article *le* dans la visée inverse du singulier (S2), alors déterminé, à un universel généralisé indépassable (U2) :



U1 : Un homme ne pleure pas  
S1 : Un homme frappe à la porte

U2 : L'homme est mortel  
S2 : L'homme veut te parler

Ces deux visées ou tensions, la tension I singularisante, suivie de la tension II généralisante, Guillaume les a appelées *tenseur binaire universel* (TBU), car elles reflètent le double rapport de tout être singulier dans et avec le monde.

Le TBU recouvre donc l'espace illimité ouvert à la pensée, opérationnelle grâce au langage en aire III. Or, comme il ressort du système de l'article, le nom substantif, dont l'article est l'opérateur, a la fâcheuse tendance dans nos langues, s'il n'est pas autrement spécifié, de se poser en U2, c'est-à-dire en une généralisation non dépassable, atteignant dans son extensité maximale un caractère d'absolu.

Ainsi, dans la pensée courante non différenciée, des généralisations irréfléchies enveniment le débat public et génèrent fanatisme, exclusions, guerres. Il y a des groupes qui prétendent posséder la vérité ; la démocratie est présentée comme le salut des peuples, la liberté est en contradiction avec la sécurité, l'amour et le

bonheur sont les gros lots de la loterie humaine. Et quand on passe du singulier au pluriel, on tombe facilement dans le même genre de généralisations : *des Français* deviennent vite *les Français*, *des Juifs*, *les Juifs* tout court. Le Moyen-Âge a connu la querelle des universaux entre nominalistes et réalistes, et Platon situait les idées, telles *la bonté* et *la beauté*, dans une dimension d'éternité. Les sciences elles-mêmes, ces produits de la civilisation et des structures linguistiques de l'Occident, sont entièrement axées sur la recherche et la formulation de lois générales, et nous n'avons que trop tendance à prendre leurs résultats pour argent comptant, sans nous poser la question de savoir s'ils ne cachent pas d'autres aspects du réel.

Le système nominal s'arrête donc avec l'article défini à la position de la plus grande généralisation, alors que la pensée pensante est un va-et-vient perpétuel entre le singulier et l'universel, géométriquement parlant entre le point et l'infini. Or, du seuil d'inversion que représente l'infini, le mouvement de la pensée s'inverse dans une cinèse singularisante. Malheureusement, par paresse mentale, nous avons tendance à nous contenter de nos acquis généralisés, et de ne plus reconnaître derrière les Juifs la personne unique qui peut s'appeler Gustav Mahler, Edith Stein, Jacques Derrida... Ce qui est plus grave encore, c'est que les sciences elles-mêmes contribuent à faire passer à la trappe tout ce qui est singulier, individuel, unique, subjectif. Car, comme le soulignait Guillaume, « du singulier, il n'y a pas de science ».

Il est impossible de changer les structures du langage et d'introduire, par exemple, un article du second degré, ayant une tension III singularisante seconde, de U2 à S3. Contrairement à l'arbre de vie ou arbre des Séphiroth de la cabale juive, que Guillaume ne semble pas avoir connu, ce schéma universel de création et d'effection qui prend son départ dans le Néant pour passer par l'Émanation, la Création, la Formation à l'Effection, et qui, à partir de chaque niveau effectif réalisé, se reproduit dans une succession verticale d'alternances de Création à Effection à travers les paliers du réel.

Le rapport virtuel-effection-effectif occupait le centre de la réflexion de Guillaume durant les derniers mois de sa vie. La question fondamentale qui avait motivé toute sa recherche, il se sentait tout près de pouvoir enfin y répondre : le langage, comment a-t-il pu devenir ce qu'il est ? Il y allait de la constructibilité progressive à travers les trois ères et de la séparation de la Langue d'avec le Discours, effective en aire III. Grâce à la réalisation de cet espace nécessaire, la pensée constructrice et créatrice, libérée de toute

entrave matérielle, voire notionnelle, peut désormais naviguer en toute autonomie. De plus en plus, nous pensons en programmes virtuels ; nous surfons dans des dimensions spatio-temporelles bien au-delà de nos contraintes grammaticales. La science est devenue internationale ; en physique comme en microbiologie, Chinois, Japonais, Russes et Américains se retrouvent dans un même langage. L'évolution est irréversible, un retour au niveau de l'aire I n'est pas possible.

« Je vois, je vois l'entier du langage – si seulement je pouvais le dire » : qu'a-t-il bien pu voir et que n'avait-il pas encore pu dire, alors que nous, ses auditeurs, avions l'impression qu'il avait déjà tout dit ? Voir et concevoir : les mécanismes créateurs du langage sont identiques à la démarche mentale du chercheur et en découlent ; entre épistémologie et science du langage, tout se tient. L'observation directe des faits observables, un voir premier, donne lieu à un concevoir, et lorsque celui-ci a atteint son *optimum* de rigueur et de généralité sous forme d'une théorie, il en résulte un voir second, purement conceptuel, capable de révéler des faits invisibles. C'est ainsi que des physiciens postulent l'existence de particules élémentaires pour ne les découvrir qu'après coup.

Le voir de Guillaume était de cet ordre. Il touchait à une limite du pensable, à une limite du dicible. L'entier du langage comprend la Langue et le Discours dans leur devenir glossogénique à travers les trois ères, analysé et décrit par Guillaume au long de sa vie. Quelle était donc sa vision : un dépassement de sa propre théorie, des conditions transcendantes de son existence, un langage au-delà du langage ? Ou simplement une pluridimensionnalité de fait avec l'imbrication dans la Langue des systèmes de systèmes des parties du Discours, non représentable en diagrammes bidimensionnels ni en discours linéaire ? Nous ne pouvons que nous laisser aller à des spéculations.

Pourtant la condition première de l'existence du langage est la faculté créatrice de l'esprit, dévolue à l'espèce humaine parallèlement au développement physiologique des organes de phonation. Et le sujet qui voit et qui porte son regard sur le langage se trouve nécessairement à l'extérieur de celui-ci. C'est un regard primordial, antérieur à toute mise en œuvre de la pensée pensante, antérieur au balbutiement du premier homme au sortir de son sommeil, antérieur aussi aux premières syllabes – ma-man, pa-pa – dans la bouche du bébé.

Il n'y aurait ni création ni évolution si nous ne repartions pas constamment de zéro. Le langage se recrée dans chaque moment de sa mise en œuvre, ou, comme disait Guillaume : « La Langue ne sort pas de chaque instant de conscience vive ».

Aboutissement et dépassement de l'évolution des espèces, l'homme émerge de la nature aveugle dans une clairière, doté d'une étincelle de conscience qui produit autour de lui un espace de clarté. C'est en pénétrant dans cette clairière, selon l'humaniste et philosophe de l'Histoire Giambattista Vico (1668-1744), que l'homme a réussi à opposer la culture à la nature, et, dans notre siècle, le philosophe allemand Heidegger définit la spécificité humaine comme *une clairière de l'être* : c'est en l'homme que l'être – transpersonnel, universel, innommable – se comprend et devient langage. Psychologiquement parlant, nous sommes dotés d'un foyer ou noyau de conscience préalable à tout contenu, d'un *Je* antérieur à tout *cogito*.

« Je vois » : c'est la toile blanche du peintre, la page vierge de l'écrivain, le non-savoir de Socrate, l'espace ouvert à la pensée du chercheur, la situation existentielle de tout un chacun. Tout part de la singularité de l'individu, et tout finit par revenir à lui. Malheureusement, tragiquement, l'homme moderne s'est éloigné de l'être et de son centre. Aussi grandiose que soit l'édification du langage au cours de milliers et de milliers d'années, elle a abouti à un résultat dont le prix pèse lourdement sur l'humanité. Car avec toutes nos techniques et nos sciences, avec tout notre savoir et nos fabuleuses connaissances, nous avons perdu de vue le point de départ, notre condition première. Subjugué par les réussites technologiques et croulant sous la masse des informations, l'homme s'est aliéné lui-même. Perdu dans les généralités, il cherche à s'oublier dans la distraction ou le divertissement, comme disait Pascal.

La psychomécanique du langage, mise à jour par le génie de Guillaume, nous donne justement la possibilité de reconnaître les mécanismes de la pensée et, par là, de les relativiser et de les transcender. Notre cerveau est un ordinateur doté d'une mémoire, c'est le « hardware », tandis que le langage représente le logiciel, chaque langue étant un programme spécifique. Mais derrière tout cela, il y a l'utilisateur qui opère ses choix, conscients ou inconscients, selon ses visées. Le véritable mystère, auquel Guillaume lui-même n'a pas manqué de se heurter, c'est la singularité de la personne.

J'ai fréquenté des universités en Suisse, en France, en Espagne et accumulé savoir et méthodes, mais en tant que psychothérapeute, j'ai fini par laisser tous mes acquis derrière moi, les rangeant dans les rayons de ma mémoire. Je me retrouve devant chaque nouveau client comme l'écrivain devant la page blanche, face au mystère de l'autre. La langue, souvent source de malentendus, à la fois nous rapproche et nous sépare, car les mots cachent autant qu'ils révèlent. D'individu à individu, un rapport se crée. Et je vois : il y a toute la communication

non verbale, le langage du corps, des yeux, des gestes, et tout un champ énergétique qui nous enveloppe. Un type de communication non verbale qui est comparable à celui qui relie l'homme à son chien ou à tout autre animal – et je pense à Jaff, le grand berger allemand de Monsieur Guillaume –, mais du côté de l'homme, il y a en plus la compréhension, grâce au langage.

Marie Luce HONESTE  
*Maître de Conférences en Linguistique,  
 Université Jean Monnet (Saint-Etienne, France),*

### APPROCHE COGNITIVE DU TEMPS-NOTION DANS LE LEXIQUE FRANÇAIS

Dans une tradition localiste régulièrement réactivée en linguistique, il est d'usage de considérer que toute représentation du temps est exprimée en termes d'espace, des stoïciens aux comparatistes du XIX<sup>e</sup> siècle, de Gustave Guillaume aux sémanticiens cognitivistes. L'hypothèse d'une représentation spatialisée du temps présuppose une chronologie des expériences, celle de l'espace préexistant à toutes les autres et pouvant alors prêter ses modes de représentation à d'autres expériences, supposées plus « difficiles » à conceptualiser autrement.

Cette conception est largement reprise par Lakoff et Johnson (1980), qui analysent des énoncés du type « *le temps passe* » comme des énoncés métaphoriques, montrant que l'expérience du temps est structurée en termes d'une autre expérience, dans le cas présent celle d'un objet en train de se déplacer d'une certaine façon. Ils avancent l'hypothèse que les schémas conceptuels qui organisent nos représentations du monde proviennent de structures symboliques complexes se construisant à partir de nos expériences sensorielles primitives et en particulier de notre expérience corporelle. Ces expériences primitives constituent alors des modèles cognitifs privilégiés qui vont permettre de structurer *métaphoriquement* de nombreux types d'expérience.

Je souscris à cette vision des choses jusqu'au terme « *métaphoriquement* », que je rejette parce qu'il presuppose un trajet séquentiel d'une expérience du monde à une autre. En effet, pour Lakoff et Johnson, le mouvement de métaphorisation consiste à structurer un *domaine-cible* en termes d'un *domaine-source*, relevant le plus souvent de l'expérience spatiale et d'autres expériences sensorielles routinières, comme les sensations de chaud et froid, clarté et obscurité, ou encore l'expérience du champ visuel, de l'ingestion, etc. ; tous domaines privilégiés et souvent convoqués dans toutes les langues, de par leur valeur expérimentuelle universelle. La métaphorisation permet ainsi de ramener une expérience purement abstraite, à une expérience sensorielle plus facilement concevable.

En réalité, les expériences sensorielles en question ne peuvent pas constituer directement des domaines-sources, parce qu'elles font

elles-mêmes l'objet d'un passage devant une conscience et d'une « objectivation » au sens de Merleau-Ponty (1945). Ce sont les représentations mentales qui en résultent qui peuvent constituer des *schémas conceptuels-sources* qui ne sont plus alors attachés à une expérience particulière, ce qui les rend précisément aptes à s'appliquer à divers domaines-cibles. On ne peut plus dès lors considérer qu'il s'agit d'un phénomène de métaphore au sens où l'entendent Lakoff et Johnson, à savoir parler d'une chose en termes d'une autre. Il s'agit plutôt d'utiliser les mêmes mots pour les appliquer à des notions diverses, parce qu'on se les représente de la même manière. Le processus relève alors d'un principe d'accès parallèles et non séquentiels.

Autrement dit, les analyses en termes de métaphores oublient une étape importante dans le processus cognitif, qui est celle du passage devant la conscience. S'il existe bien une expérience-source, ce n'est pas directement celle-ci qui va être réutilisable, mais sa représentation mentale qui, elle, est infiniment plus complexe, car elle intègre des éléments affectifs, fonctionnels, culturels, symboliques, etc. Cette représentation complexe, une fois structurée et stabilisée lexicalement et sémantiquement, va constituer un schéma conceptuel qui hérite nécessairement de cette complexité. C'est pourquoi on appellera ces schémas de représentation des *schémas conceptuels intégrés*, inscrits en langue sous la forme d'énoncés lexicalisés, de collocations courantes autour d'un lexème, de phraséologies, de réseaux lexicaux autour d'une notion, etc. Les représentations ainsi véhiculées sont très éloignées des modèles conceptuels de type constructiviste, qui postulent au niveau cognitif des schèmes très abstraits très ténus sémantiquement, en amont du langage, appelés à s'enrichir par des jeux d'opérations successives et d'encodage linguistique progressif.

Ces schémas intégrés fournissent la matière sémantique et des éléments de structure au signifié des mots. Ils assurent, à l'intérieur d'un signifié lexical, la permanence sémantique et structurelle du polysème dans ses applications à divers domaines d'expérience. On peut faire l'hypothèse que dans le cas où l'on doit rendre compte d'une expérience complexe et multiforme, on a toutes les chances, sous un même signifié, de trouver convoqués plusieurs schémas conceptuels intégrés, choisis en fonction de leur meilleure aptitude à rendre compte d'un certain aspect de l'expérience. On est alors en présence d'une structure de représentation complexe, multiforme et structurée assez proche de ce que G. Guillaume envisageait sous le concept de *signifié de puissance*. C'est précisément à une structure de signification de ce type que l'on a affaire avec le mot *temps*.

J'ai essayé de montrer que les expressions convoquant le mot *temps* ne doivent pas être envisagées comme métaphoriques, mais comme le résultat de la stabilisation de schémas conceptuels intégrés. Il reste à souligner que dans les diverses phraséologies qui seront examinées ci-dessous, le sens du mot *temps* lui-même ne saurait être qualifié de métaphorique, car le processus métaphorique consiste à multiplier les référents d'un mot, donc à déformer ses possibilités de signification en lui faisant revêtir divers *effets de sens en discours*, comme dirait Guillaume ; or, le mot *temps* renvoie toujours, dans les phraséologies, au même référent, à savoir l'expérience temporelle. Ce qui change, ce sont les représentations mentales de cette expérience, dont le lexique rend compte conventionnellement dans la variété des collocations et expressions plus ou moins figées. Ce sont ces emplois qui ont été systématiquement passés en revue à partir de données lexicographiques, afin de repérer les schémas conceptuels intégrés dont ils relèvent<sup>1</sup>.

### I. Les schémas conceptuels « ontologiques »

Les schémas conceptuels ontologiques ont pour fonction de donner une forme aux objets comme aux notions abstraites, permettant à la conscience de les appréhender d'abord, de les manipuler ensuite. Le résultat linguistique est observable dans les opérations énonciatives étudiées par A. Culioli : les éléments de cette expérience peuvent être sélectionnés, traités comme une substance uniforme ou des entités discrètes, déterminés quantitativement et qualitativement et localisés (catégorisation, regroupements, oppositions, etc.) ; c'est seulement à travers ces diverses opérations de repérage et d'identification que nous pouvons les prendre pour objets de nos raisonnements et y référer (prédication).

#### Le temps-substance

perçu comme massif :

- avoir, prendre, perdre du temps ; un bout de temps ; une fraction de temps ; tout le temps

ou discret :

- de temps en temps ; entre temps ; un temps pour tout ; les temps

<sup>1</sup> Je reprends ici les principaux résultats d'une étude publiée dans Honeste (1998).

quantifiable :

- mesurer le temps ; quelques temps, tout le temps, la plupart du temps ; échelle des temps, du temps ; mesure du temps ; unité de temps ; en temps limité ; un peu, beaucoup de temps ; les 3/4 du temps ; une 1/2 heure de temps ; mi-temps, tiers temps ; en deux temps trois mouvements, etc. ; moteur 2 temps, etc. ; mesure à 2, 3, 4 temps, etc.

délimitable :

- l'origine, la fin des temps ; finir son temps ; temps limité

catégorisable :

- (sciences) temps vrai, universel, absolu, astronomique, civil, cosmique, légal, local, sidéral, solaire moyen, vrai, des éphémérides, biologique, etc. ; de coagulation, de saignement
- (danse, musique, escrime, etc.) faible, fort ; levé, plié, etc. ; marquer un temps (d'arrêt), etc.
- (gramm.) simple, composé
- (sport) temps réglementaire, etc.
- Le temps de Louis XIV, des philosophes ; temps de crise, de guerre ; des croisades ; le(s) temps actuel(s), bibliques, historiques, préhistoriques, immémoriaux, etc. ; temps des frimas, des moissons, des cerises, de Noël, etc.

La catégorisation permet à son tour de nouvelles opérations de comparaison, opposition, etc. :

- les premiers, derniers temps ; printemps ; notre temps, leur temps ; autres temps, autres mœurs ; ces temps-ci ; en même temps.

Ce schéma basique est peu élaboré et n'autorise que des manipulations grossières à partir d'une représentation floue. D'autres schémas plus riches permettent de structurer la notion de diverses manières et avec différents degrés de complexité : on les appellera *schémas conceptuels structurants*.

### II. Les schémas conceptuels « structurants »

#### 1. Représentations statiques

Comme le schéma ontologique de base, ces schémas conceptuels sont convoqués pour l'appréhension de toutes les notions, parce qu'ils permettent toutes sortes de manipulations.

L'espace est une expérience cognitive privilégiée, générant les modèles de schémas conceptuels structurants les plus souvent convoqués pour organiser la représentation de nombreux objets de connaissance, dont le temps. D'où l'illusion, largement entretenue depuis de l'Antiquité, que l'on ne peut apprêhender le temps qu'en

termes d'espace, et qui fonde toute réflexion sur le temps dans la pensée occidentale. Il convient de rappeler que lorsque l'on parle de schéma « spatial », il s'agit d'un schéma conceptuel et non d'un domaine-source. Pour structurer des représentations du temps, les schémas « spatiaux » interviennent à deux titres, correspondant à des degrés divers d'implication : soit comme *structure intrinsèque*, lorsque le temps est représenté en tant qu'espace englobant (*temps-espace*), soit comme *fond*, lorsque le temps est représenté en tant qu'objet saillant englobé dans un espace (*temps-objet*).

La dynamique temporelle sera alors à son tour conçue de deux manières, où l'on retrouve les deux schémas conceptuels de base, structurel et ontologique :

- soit comme *mouvement dans le temps* (à partir de la représentation du *temps-espace*)
- soit comme *mouvement du temps* (à partir de la représentation du *temps-objet*) : c'est-à-dire par une mise en relation de deux objets dans l'espace, le temps et l'observateur, dont l'un au moins est mobile. Tous les cas de figure sont représentés dans les langues naturelles, sans qu'il y ait nécessairement saturation des possibilités dans chaque langue.

#### Le temps-espace

La perception du temps comme espace peut s'effectuer de plusieurs manières :

l'espace peut être conçu comme simple étendue :

- un espace de temps

comme étendue dont sont saillantes les dimensions :

- l'étalement dans le temps ; au bout d'un (certain) temps ; trouver le temps long, court

comme étendue qu'on parcourt : dans ce *temps-espace*, l'homme devient un marcheur, un voyageur dont le mouvement est orienté ou non :

- traverser le temps ; se déplacer dans le temps ; voyager dans le temps

Dans ces énoncés, la représentation est assez simple : celle d'un espace à trois dimensions non orienté que l'on peut parcourir en tous sens : *avancer, reculer dans le temps*.

Dans ces deux emplois, la représentation est plus complexe : la marche est orientée à la fois par référence à l'orientation prototypique de la marche *en avant*, mais aussi parce qu'on construit une représentation implicitement orientée de l'espace lui-même. Cette

représentation du temps comme un espace orienté se fait en référence à une autre expérience qui est celle de l'irréversibilité du temps ; cette spécificité du temps lui octroie une orientation intrinsèque, que l'espace n'a jamais. Ainsi, on avance vers le futur, alors qu'on recule dans le passé.

#### Le temps-objet

La structuration la plus simple consiste à traiter la notion comme un objet dans sa conceptualisation la plus vague, sans dimensions, ni forme, ni limites, mais où est simplement mis en profil<sup>2</sup> son caractère observable.

On comprendra ici *objet* au sens de la phénoménologie, à savoir ce qui peut être perçu comme phénomène par un observateur, et non dans son acceptation sémantique classique, c'est-à-dire doté d'un trait [-animé] : dans les représentations discutées ci-dessous, un trait [+animé] pourra être saillant ou non.

Dans ses versions les plus simples, cette représentation permet essentiellement trois types de manipulations :

caractérisation :

- les temps sombres ; la couleur du temps

Elle s'applique particulièrement à l'expression du temps météorologique<sup>3</sup> :

- temps lourd, chaud, froid, sec, pluvieux, beau, magnifique, mauvais, vilain, affreux, sale, épouvantable, gros, couvert, gris, clair, pourri, etc.

Le temps peut être conceptualisé comme un objet transformable :

- le temps se gâte, se met au beau, au froid, se rafraîchit, s'éclaircit

ou même être doté d'un trait [+animé] :

- temps calme, serein, maussade, triste ; le temps se radoucit, se lève.

Le schéma conceptuel gagne un degré de complexité lorsque le *temps-objet* est inscrit dans un espace, ce qui permet de rendre saillantes dimensions et forme :

- à longueur de temps ; « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage » ; trouver le temps long, court ; disposer d'un temps assez large, étroit ; avoir largement du temps ; la profondeur du temps

<sup>2</sup> Au sens de Langacker.

<sup>3</sup> Je ne distingue pas le temps chronologique du temps météorologique, puisque le lexique français ne les distingue pas, contrairement à d'autres systèmes linguistiques, comme l'anglais (*time, weather*) ou l'allemand (*Zeit, Wetter*).

La dernière expression configure la notion en « 3D ». Une des réalisations les plus productives de la possibilité de dimensionner une notion en « 3D » est d'en faire un contenant :

- dans le temps ; dans les temps ; hors temps ; hors du temps ; au cœur du temps ; dans ces temps troublés, dans l'ancien temps ; pénétrer, entrer, s'engager dans un temps ; s'enfoncer dans le temps

et de le localiser par rapport à l'observateur :

- les temps sont proches, lointains

Dans ce type d'expressions, le temps-objet est localisé simplement en fonction de la distance à un observateur :

- être face au temps ; les temps nous font face ; avoir du temps devant soi.

Ici, la localisation est plus complexe, avec mise en profil non de la distance qui sépare les deux objets, mais de leur position relative.

Cette série ne concerne que les représentations du futur, bien que cette spécification ne soit pas explicite : il faut en fait construire ici un contexte situationnel prototypique justifiant la présupposition. Dans ces énoncés, on n'a qu'une localisation statique des deux éléments en présence : le temps et l'observateur, orientés l'un par rapport à l'autre « en miroir », ce qui ne suffit pas en soi pour situer la référence temporelle dans le passé ou le futur ; il faut convoquer la référence implicite à une posture de l'observateur prototypiquement orientée dans le sens de la marche (cf. « *supra* » le « temps-espace ») ainsi que la caractéristique référentielle de l'irréversibilité du temps pour interpréter ce temps localisé « en face » comme un futur.

La même analyse vaut *a fortiori* pour les énoncés suivants, plus explicites du fait que l'observateur est cette fois en mouvement dans le temps, donc nécessairement en marche vers le futur :

- s'approcher d'un temps où... ; atteindre le(s) temps

## 2. Les représentations dynamiques

Jusqu'à présent, les représentations du temps que nous avons pu observer, qu'il s'agisse du temps-espace ou du temps-objet, sont toutes statiques. Le temps peut aussi être perçu dans une dimension dynamique.

### Le temps-objet en mouvement

#### (1) représentations objectives

Les deux représentations qui suivent sont qualifiées d'objectives du fait que l'observateur n'est pas impliqué et que, de ce fait, le mouvement du temps n'est pas orienté selon un axe passé-futur :

objet en mouvement dans un espace :

- la marche du temps ; « rien ne peut arrêter le temps » : le temps se traîne, file à toute vitesse ; le temps n'avance pas vite ; par les temps qui courrent ; le temps s'arrête ; le temps ralentit, accélère

Les derniers énoncés font intervenir la vitesse : on notera qu'une vitesse « normale » du temps est présupposée ici, par rapport à laquelle s'opèrent les variations.

- succession d'objets en mouvement :

- les temps qui précèdent, qui suivent ; dans la suite des temps ; les premiers, les derniers temps

objet en mouvement, observateur fixe le regardant se déplacer sous ses yeux :

- le temps passe (vite, lentement) ; les temps passés ; laisser passer le, du temps ; le temps défile (devant nous)

Dans cette première série de représentation, le temps peut être envisagé soit comme une entité globale : *le temps passe*, soit comme une procession de moments : *le temps défile* ou *la suite des temps*. Dans ce dernier cas, le mot est employé au pluriel, selon l'usage courant du latin pour exprimer le temps dans sa continuité. On retrouve dans cette représentation notionnelle de la durée la même opération conceptuelle qui préside aux représentations de processus comme juxtaposition de moments, enregistrés séquentiellement dans le cas du verbe ou globalement, sous forme de *Gestalt*, pour les noms (cf. Langacker, 1991).

#### (2) représentations subjectives

Les représentations qui suivent sont qualifiées de subjectives, dans la mesure où l'observateur constitue un repère, fixe ou mobile, par rapport auquel est orienté le déplacement du temps :

objet en mouvement orienté « en miroir » par rapport à l'observateur et s'approchant de lui :

- les temps qui viennent, qui suivent ; les temps approchent ; « il faut prendre le temps comme il vient » ; le(s) temps viendra(-ont) ; suivant le(s) temps ; le(s) temps de... est (sont) arrivé(s), venu(s), etc.

objet en mouvement orienté « en tandem » par rapport à l'observateur :

1. s'éloignant à reculons vers le passé :

- les temps les plus reculés

2. se déplaçant dans le même sens et à la même vitesse vers le futur :

- marcher avec son temps

Le temps est représenté comme une entité qui se déplace dans le même sens que l'observateur, dans un mouvement implicitement (parce que prototypiquement) orienté vers l'avant, c'est-à-dire le futur (voir supra), et à la même vitesse que lui. Cet énoncé permet au passage de préciser la valeur de référence implicite des énoncés : *le temps ralentit, accélère* (voir supra) ; il s'agit de la vitesse de l'observateur.

Cependant, ce temps « accompagnateur » a tendance à accélérer par rapport à l'observateur :

- le temps fuit, s'enfuit, se dérobe, s'échappe
- ce qui oblige ce dernier à augmenter sa propre vitesse s'il veut rester « synchrone » :
- rattraper le temps (perdu) ; il faut toujours courir après le temps
- L'observateur peut occasionnellement précéder le temps :
- être en avance sur son temps

Il s'agit alors d'une situation contrevenant à la loi d'irréversibilité : l'interprétation temporelle de l'énoncé étant alors bloquée, elle est renvoyée à un autre domaine d'application, nécessairement notionnel. Ces représentations décrivent deux types de mouvement temporel en opposition mais où chaque fois l'homme est le repère, fixe ou mobile, de ce mouvement, c'est-à-dire le présent d'énonciation :

- a) une représentation du temps arrivant du futur, nous traversant dans le présent et fuyant vers le passé, donc orientée vers le passé : c'est celle de la tradition philosophique occidentale depuis les *Confessions* d'Augustin jusqu'à *l'Hermès* de James Harris au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.
- b) une représentation du temps orientée vers le futur, se dirigeant normalement dans le même sens que l'homme vers l'avenir, ou s'en éloignant à reculons s'il s'agit d'envisager le passé.

Cette dernière représentation trouve des illustrations dans des schémas plus complexes, qui configurent la notion avec une plus grande précision :

- le temps (nous) emporte, entraîne, pousse, (nous) presse
- remonter le temps

<sup>4</sup> « The world has been likened to a variety of Things, but it appears to resemble no one more, than some moving spectacle (such as a Procession or Triumph) that abounds in every part with splendid Objects, some of which are still departing, as fast as others make their appearance. » (*Hermès* : 107)

Ces représentations du temps comme une fluence de fort débit qui entraîne l'homme dans son mouvement, lui faisant subir des pressions de tous côtés, préfigurent d'autres schémas conceptuels plus élaborés. Deux substances fluides appartenant à l'environnement familier de l'homme étaient naturellement prédisposées à servir de support iconique à la représentation du temps comme fluence : l'eau et le sable, l'un et l'autre largement sollicités dans toutes les représentations culturelles occidentales pour symboliser l'écoulement du temps.

#### Le temps-fleuve

- Le cours du temps ; l'écoulement du temps ; le temps s'écoule lentement :
- « Le temps n'a point de rive. Il coule et nous passons ! » (Lamartine)

Il convient de souligner la longévité de ce schéma conceptuel, du fragment 13 d'Héraclite (source du πάντα ρε du Cratyle) au *Fleuve de l'éternité* de Philip José Farmer.

#### Le temps-sable

- le temps nous fuit entre les doigts

### III. Les schémas conceptuels « symboliques »

Les schémas conceptuels étudiés jusque là ont été nommés « structurants » parce que leur rôle est précisément de structurer une notion. Cependant, d'autres critères sont susceptibles de fonder le choix d'un schéma conceptuel.

Ce groupe de représentations répond à des critères visant non plus seulement à décrire mais à *donner sens* à la notion, en lui conférant une épaisseur symbolique ; on ne s'étonnera pas qu'elles puissent aux mêmes sources que nombre de mythes fondateurs structurant l'imaginaire humain.

Il est temps de rappeler que l'homme a le sentiment de subir le temps, facteur d'entropie, de destruction et de mort. Cette expérience du temps, génératrice d'angoisse, pèse sans doute d'un poids assez grand dans les représentations mentales collectives pour justifier l'enregistrement en langue de nombreuses expressions relevant du temps comme adversaire.

#### Le temps-adversaire

- lutter contre le temps, défier le temps, braver le temps ; tuer le temps ; tromper le temps ; être plus fort que le temps ; l'action, les injures, les outrages du temps ; être attaqué par le temps ; la morsure du temps ; déclarer la guerre au temps ; être menacé par le temps ; le temps menace, est menaçant

Cette représentation qui puise son origine dans l'expérience fondamentale du vieillissement et de la mort, n'a pas manqué d'être présente sous diverses formes symboliques dans les cultures humaines, par exemple sous la figure théiomorphe du Kpôvos grec.

Notons aussi qu'on retrouve logiquement dans les expressions de cette métaphore les orientations en miroir par rapport à l'observateur relevées plus haut, toute représentation symbolique de la relation à l'autre (qu'elle soit adversative ou non) étant perçue comme un face-à-face.

#### **Le temps-nuit**

- dans la nuit des temps ; les temps sombres ; le plus clair de (mon) temps

Ces expressions sont l'écho d'un symbolisme temporel primitif des ténèbres que G. Durand (1984) avait repéré comme structure anthropologique de l'imaginaire : la caractérisation du temps comme irrationnel et sans pitié conduisit les civilisations anciennes, qui avaient par ailleurs développé autour de l'obscurité toute une symbolique négative, à considérer la nuit noire comme sa substance même ; une conséquence de cette représentation du temps était le comptage du temps en nuits et non en jours.

Cette représentation, qui à la fois émane d'une expérience sensorielle primitive et prend une forme symbolique dans l'imaginaire de toutes les sociétés humaines, avait toutes les raisons de laisser des traces durables dans les langues naturelles au titre d'invariant.

#### **Le temps-oiseau**

- sur les ailes du temps ; le temps s'envole ; « Ô temps, suspends ton vol ! »

G. Durand (*ibid.*) a montré que l'aile est l'attribut, non de l'oiseau, mais de sa fonction : le vol. On peut faire la même observation dans une représentation qui se fonde plus sur le vol et sa métonymie l'aile, que sur l'animal, la symbolique de l'aile étant le plus achevé des symboles ascensionnels, de la transcendance, issus du rêve de l'homme de se libérer de la contrainte gravitationnelle, à l'image de l'oiseau. Cette symbolique s'applique au temps perçu comme entité supérieure à l'humain, éternelle, transcendant la matière.

#### **Le temps se régénère**

- les temps anciens, le bon vieux temps ; les temps nouveaux ; les temps modernes

Mythe primitif s'il en est, la régénération du temps participe de la volonté humaine d'abolir le temps historique comme irréversible et destructeur. C'est une perception à la fois cyclique, au niveau du

mouvement, et eschatologique, au niveau des « générations » de temps, qui prévaut ici, à l'image de celui des espèces vivantes, qui connaissent à la fois la mort des individus et la permanence, l'éternité, assurées par leur perpétuation. Le temps cyclique est inversé par rapport au temps historique tel qu'il est vécu à l'échelle individuelle.

#### **IV. Les schémas conceptuels « fonctionnels »**

On examinera ici un dernier type de représentations dont l'origine cognitive ne relève pas cette fois d'expériences sensorielles primitives, mais de spécificités culturelles des sociétés industrielles modernes. On se trouve alors en présence d'objets très élaborés appliquant à la notion toute la complexité de leur structure. On les appellera « fonctionnels » parce qu'ils relèvent de critères plus subjectifs, renvoyant au type d'usage ou de relation que l'observateur établit avec la notion en question.

Les sources de ces schémas conceptuels, fortement culturelles, bornées dans l'espace et le temps, sont exploitées à la mesure de leur importance dans une culture donnée : ce sont celles qui structurent profondément nos activités quotidiennes fondamentales qui sont le plus, et le plus largement utilisées. On ne s'étonnera pas que dans nos sociétés où règne la marchandise, de nombreux domaines, dont le temps, soient structurés en termes de valeur d'usage et d'échange.

#### **Le temps-resource**

- user, abuser de son temps, du temps des autres ; ne pas avoir assez de temps, manquer de temps, avoir peu de temps, encore du temps ; prendre du temps ; gaspiller son temps ; épouser son temps ; mesurer son temps ; user son temps à ; bien, mal exploiter son temps ; faire bon usage de son temps ; donner de son temps ; perdre un temps précieux, etc.

#### **Le temps-argent**

- « le temps, c'est de l'argent » ; coûter, gagner, perdre du temps ; investir, économiser, gérer, épargner, calculer son temps ; profiter de son temps, etc.

#### **Le temps-marchandise**

- avoir du temps à revendre ; s'offrir, se payer du bon temps.

Parce que le temps est une « dimension de notre être », selon l'heureuse formule de M. Merleau-Ponty, il constitue une expérience différente des autres, fondant les structures de notre imaginaire symbolique. Il ne peut alors que susciter des représentations multiples et complexes que la langue véhicule au moyen d'une grande quantité de schémas conceptuels intégrés, fournissant au mot *temps* du lexique

français un des signifiés les plus riches et les plus diversement structurés. C'est ainsi que sont convoquées tantôt les représentations d'un compagnon de vie marchant au même pas que nous, tantôt celles d'un fleuve impétueux qui nous entraîne malgré nous, ou encore celles d'un adversaire redoutable ou d'un monstre dévorateur, figure de nos angoisses de vieillissement et de mort. La conceptualisation du temps qui traverse l'histoire des hommes est à l'image de leur impuissance à le soumettre, jusqu'à l'avènement des sociétés industrielles prométhéennes qui s'efforcent désormais, comme elles le font de tout phénomène, de se l'approprier et l'exploiter comme un vulgaire objet marchand, pour enfin le dominer.

### Bibliographie

- Actes du Colloque « Temps et Langage » 1995, *Modèles linguistiques*, vol. DURAND, Gilbert, 1984, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, 10<sup>e</sup> éd., Paris, éd. Dunod.
- DILLER, Anne-Marie, 1991, « Cohérence métaphorique, action verbale et action mentale », in *Communications* 53 : « Sémantique cognitive », Paris, éd. du Seuil.
- ÉLIADE, Mircéa, 1969, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, éd. Gallimard.
- GEERAERTS, Dirk, 1991, « Grammaire cognitive et sémantique lexicale », in *Communications* 53, *Sémantique cognitive*, Paris, éd. du Seuil.
- HONESTE, Marie Luce, 1997, « Approche cognitive de la syntaxe des compléments de temps sans préposition en français », *Faits de Langue* n°9 : *La Préposition : une catégorie accessoire ?*, Paris, éd. Ophrys, p. 155-164.
- (1998), « Approche cognitive du temps : lexique et représentations », *Le Cours du temps*, éd. J. Sessa, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 69-86.
  - (1999), « Un mode de classification sémantique : la polysémie », *Faits de Langue* n°14 : *La Catégorisation dans les langues*, Paris, éd. Ophrys, 1999, p. 27-36.
  - (2000), « Polysémie et Référence », communication aux Journées de lexicologie et de sémiotique, 12-13 Juin 1997, Université Lumière Lyon 2 (Actes à paraître).
  - (2000), « Du bruit dans la catégorisation », communication au Colloque International « Les Relations Intersémiotiques », 16-18 décembre 1999, Lyon, (Actes à paraître).
- KLEIBER, Georges, 1990, *La Sémantique du prototype*, Paris, PUF.

- LAKOFF, George & Mark JOHNSON, 1980, *Metaphors we live by*, Chicago and London, The University of Chicago Press (trad. française : *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, éd. de Minuit, 1985).
- LANGACKER, Ron W., 1987 et 1991, *Foundations of Cognitive Grammar*, 2 vol., Stanford, Stanford University Press.
- (1991), « Noms et verbes », in : *Communications* 53 : « Sémantique cognitive », Paris, éd. du Seuil.
- LEEMAN, Danielle, Annie Boone (éds) et alii, 1998, *Du Percevoir au dire*, Hommage à André Joly, Paris, éd. L'harmattan.
- MERLEAU-PONTY, Maurice, 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, éd. Gallimard.
- (1964), *Le Visible et l'invisible*, Paris, éd. Gallimard.
- O'KELLY, Dairine, 1994, « Du Référent expérientiel au référent mental : pour une approche cognitive de la temporalité », in *Modèles linguistiques*, vol. 29, XV, 1, p. 25-68, Lille, ENSAM.
- PICOCHÉ, Jacqueline, 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, éd. Nathan.
- (1994), "A Continuous definition of polysemous items : its basis, resources and limits", in *Continuity in Linguistic Semantics*, p.77-93, éd. par C. Fuchs & B. Victorri, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins Publishing Company.
- PICOCHÉ, Jacqueline & Marie Luce HONESTE, 1993, « L'expérience de l'espace et sa symbolisation vue à travers la polysémie des mots *bord* et *côté* », in *Faits de Langue* n°1 : *Motivation et iconicité*, p. 163-173, Paris, PUF.
- (1994), « Les Figures éteintes dans le lexique de haute fréquence », in *Langue française* n°101 : *Les figures de rhétorique et leur actualité en linguistique*, p. 112-124, Paris, éd. Larousse.
- POTTIER, Bernard, 1992, *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- WEINRICH, Harald, 1964, *Tempus*, Stuttgart, W. Kohlhammer Verlag (trad. française : *Le Temps*, éd. du Seuil, 1973)
- Dictionnaires consultés :**
- LITTRÉ, E., 1876, *Dictionnaire de la langue française*, Paris.
- REY, Alain, 1994, *Dictionnaire historique de la Langue Française*, Paris, éd. Le Robert.
- REY, Alain & Sylvie CHANTREAU, 1979, *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, Paris, éd. Le Robert.

- ROBERT, P., 1951-1966, *Dictionnaire de la Langue Française*, 1971-1994,  
*Le Trésor de la Langue Française*, CNRS-INALF.
- WARTBURG, O., 1929, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*.

Pierre LARRIVÉE  
Aston University (United Kingdom)

## LA POLYSÉMIE DE CERTAINS INDÉFINIS

### 1. Introduction

Le problème de la polysémie se trouve au cœur de la recherche actuelle sur la nature et le fonctionnement des représentations que met en cause le sens linguistique, questions auxquelles les approches diversement influencées par le travail de Gustave Guillaume ont apporté une contribution significative bien avant qu'elles soient à la mode. Ces questions trouvent une illustration dans le comportement d'un indéfini comme *qui que ce soit*. Même si sa fréquence est infinitiment plus faible et qu'il fait l'objet de considérablement moins d'intérêt que sa contrepartie anglaise *any*, *qui que ce soit* met en cause des manifestations sémantiques tout aussi intéressantes. Cet indéfini livre ainsi différentes références, notamment les références universelle négative (*Il n'en a pas parlé à qui que ce soit*), existentielle (*S'il l'a dit à qui que ce soit, il aura des ennuis*), ou universelle positive (*Il est prêt à l'expliquer à qui que ce soit*), tel que le montrent la considération et la paraphrase des exemples attestés réunis. Ces interprétations peuvent être reliées à une même valeur lexicale de libre-choix : l'indéfini représente une valeur conceptuelle, en gros un signifié de puissance, de sélection arbitraire d'une occurrence de l'ensemble des animés humains. C'est l'interaction de cette valeur avec les autres termes du contexte où *qui que ce soit* s'insère qui détermine chaque référence contextuelle, les effets de sens.

Mais qu'en est-il des autres expressions qui semblent évoquer une valeur de sélection arbitraire ? Ne s'attendrait-on pas à ce que *quiconque*, *n'importe qui*, *le premier venu* et *le commun des mortels* dans des contextes semblables livrent des interprétations comparables ? Un examen comparatif des interprétations de ces expressions montre à l'encontre de cette attente qu'entre ces items, les divergences interprétatives s'accumulent, dont on peut montrer qu'elles tiennent à la valeur de chacun. Le sens singulier de chaque unité linguistique est donc irréductible : la vieille idée de champ lexical et celle de décomposition lexicale apparaissent au mieux comme des approximations, et l'idée de système se trouve remise en

question. En revanche, tout irréductible qu'il soit, ce sens semble reconduire aux mêmes catégories universelles de l'entendement, et les champs lexicaux continuent de s'imposer à l'intuition. L'interprétation est donc un processus paradoxal, en ce qu'il repose à la fois sur des représentations irréductiblement singulières et des catégories universelles.

Cette recherche en cours aborde donc deux questions, constituant les sections principales du présent article. La section 2 traite de la variation interprétative liée à *qui que ce soit*. Elle considère les hypothèses permettant de rendre compte de cette variation, et donne des arguments en faveur de l'existence d'une valeur conceptuelle propre à l'indéfini, qui est décrite en termes de sélection arbitraire d'occurrences de l'ensemble des animés humains. Cette valeur est ainsi à l'origine du processus d'interprétation et rend compte de la variation des valeurs contextuelles. Les enjeux d'un tel modèle de calcul du sens sont discutés, et il est proposé de considérer le comportement des termes de valeur intuitivement analogue. La section 3 procède à cette considération en analysant les réseaux interprétatifs d'autres indéfinis présumés intégrer une même valeur de sélection arbitraire que *qui que ce soit*. Les divergences observables sont considérées, et leur conséquences évaluées en conclusion.

## 2. Les interprétations de *qui que ce soit*

La forme *qui que ce soit* fait montre d'une variation interprétative considérable. C'est ce qu'illustrent les séquences suivantes :

- (1) (a) Je ne le dirai à qui que ce soit. (Robert, s.v. *Qui*)
- (b) Je suis prêt à montrer mon livre de compte [...] à qui que ce soit. (Robert, s.v. *Qui*)
- (c) Ils vous menace [sic] de vous tuer si vous osez en parler à qui que ce soit. (<http://www.voir.ca/actualite/ondesdechoc/ondesdechoc.asp>)

Dans le premier exemple, il est évoqué qu'aucun individu ne se verra entretenu d'un certain sujet. *Qui que ce soit* y a une valeur proche de la quantification universelle négative, et peut d'ailleurs être remplacé par *personne*. Cette commutation est impossible dans la deuxième illustration, c'est *tout le monde* qui convient, puisqu'il s'agit d'une valeur universelle certes, mais positive dans ce cas. Il y est donc évoqué que le locuteur ouvrira ses comptes à tout individu intéressé. La troisième de ces attestations n'amène pas la référence à un ensemble universel d'individus qui seraient les confidents de certains propos. Ce qui est en cause, c'est l'existence éventuelle d'un individu

dans cette situation, comme en atteste le remplacement possible par *quelqu'un*. S'ajoute donc une interprétation existentielle positive à la série des interprétations de l'indéfini.

L'interprétation de *qui que ce soit* varie donc entre valeurs universelle négative, universelle positive et existentielle. Cette variation, les approches guillaumiennes invitent à les considérer comme liées à un même mot par un principe commun. Deux arguments permettent de croire que les rapports entre les références universelle négative, universelle positive ainsi qu'existentielle ne sont pas dus au jeu du hasard. Ces arguments ont trait au fait que ces interprétations se trouvent associées pour d'autres formes du français ainsi que pour des formes d'autres langues plus ou moins génétiquement éloignées.

En effet, certaines des interprétations en cause se retrouvent associées pour des formes du français autres que *qui que ce soit*. Ainsi, le groupe nominal *la moindre personne* peut évoquer des références universelle négative, universelle positive et existentielle :

- (2) (a) Je ne le dirai pas à la moindre personne. (≈ personne)
- (b) Je suis prêt à montrer mon livre de compte à la moindre personne. (≈ tout le monde)
- (c) J'aurai des ennuis s'il ose en parler à la moindre personne. (≈ quelqu'un)

C'est également le cas de *quiconque*, dont le lecteur pourra vérifier qu'il s'insère avec des sens comparables dans les contextes cités.

De plus, dans un grand nombre de langues différentes, les références évoquées en cause se trouvent associées à une même unité linguistique, sans que cette association puisse être rapportée à une influence génétique ou encore à une influence historique comme l'emprunt, par exemple. Ainsi, non seulement le *qui que ce soit* français, mais ses équivalents anglais *anyone* et *anybody* peuvent avoir une référence universelle négative, universelle positive et existentielle :

- (3) (a) I won't say it to *anyone*. (≈ personne)
- (b) I'm willing to show it to *anyone*. (≈ tout le monde)
- (c) I'll be in trouble if he talks about it to *anyone*. (≈ quelqu'un)

Les mêmes effets caractérisent certaines formes correspondantes dans beaucoup d'autres langues (Haspelmath, 1997), par exemple en néerlandais, en serbo-croate et en tamil (Ramachandran, 1996), ainsi qu'en coréen (Larrivée et Lee, 1997, Lee, 1996).

De par leur variété et par la constance des recoupements qu'elles rendent tangibles, ces données suggèrent qu'il existe une relation non

accidentelle entre les références de *qui que ce soit*. Mais quelle est la nature de cette relation ? Encore une fois, les approches guillaumiennes suggèrent qu'elle est de l'ordre du rapport entre le contexte d'emploi et un concept caractérisant l'indéfini en propre. Pour apparaître ne serait-ce que plausible, cette dernière hypothèse suppose qu'on puisse montrer que chaque interprétation peut être rapportée à la fois à certains contextes et à une valeur conceptuelle caractérisable.

Les exemples suivants montrent la dépendance des interprétations par rapport aux contextes :

- (4) (a) Je ne suis pas prêt à montrer mon livre de compte à *qui que ce soit*.  
(≈ personne)
- (b) Je suis prêt à montrer mon livre de compte à absolument *qui que ce soit*. (≈ tout le monde)
- (c) J'aurai des ennuis s'il montre mon livre de compte à *qui que ce soit*.  
(≈ quelqu'un)

Cette dépendance s'exerce plus précisément sur certains éléments du contexte. L'interprétation universelle négative dépend comme son nom l'indique du rapport de l'indéfini à une négation dominante. Cette dernière est absente de la deuxième séquence, qui prend une valeur universelle. Néanmoins, l'absence de négation ne suffit pas à donner à *qui que ce soit* une valeur universelle, comme le montre la dernière séquence : c'est plutôt l'absence de modalisation de l'événement qui indique « être prêt à » qui empêche une référence étendue, laquelle redevient possible si on restaure la modalisation dans la conditionnelle (*J'aurai des ennuis s'il est prêt à montrer mon livre de compte à absolument qui que ce soit*, c'est-à-dire *tout le monde*).

Les mêmes données amènent à conclure que *qui que ce soit* possède en lui-même une valeur qui subsume ses interprétations contextuelles, dans la mesure où les traces d'une même série de propriétés se retrouvent dans chacun de ses emplois. Dans chaque cas, outre la valeur humaine de l'occurrence à laquelle il est fait référence, une valeur d'indéfinition s'appliquant à cette occurrence peut être identifiée : ce qui est envisagé, ce n'est pas une personne dont l'identité ou l'existence serait établie et à qui il s'agirait d'ouvrir sa comptabilité, mais bien seulement un vis-à-vis éventuel. De plus, une valeur de choix arbitraire, où les occurrences possibles de l'ensemble sont toutes susceptibles d'être considérées, caractérise chacune des références en cause. En (a), quel que soit l'individu considéré, il ne saurait valider la prédication niée, la négation excluant toute occurrence pour amener une quantification universelle négative. En

(b), la sélection d'un individu quel qu'il soit n'empêchera pas la réalisation de la prédication ; la modalisation de cette prédication permet d'envisager un ensemble virtuel d'actualisations, qui en viennent à concerner tous les membres de l'ensemble ; d'où la quantification universelle positive. En (c) enfin, la sélection d'un individu sans égard à son identité ne constitue pas un obstacle pour la réalisation de l'événement, dont une seule instantiation suffit à remplir la condition exprimée, et qui ne concerne donc qu'un seul individu.

L'examen des exemples montre donc que les références de *qui que ce soit* constituent des exploitations contextuelles des mêmes propriétés conceptuelles caractérisant cette unité linguistique en propre. *Qui que ce soit* évoque la sélection arbitraire d'une occurrence de l'ensemble des animés humains. Il apparaît dans des contextes qu'on pourrait qualifier grossièrement de virtualisants, qui ne posent pas la réalisation d'un événement : sous la portée de la négation, il acquiert une valeur paraphrasable par *personne* ; sa valeur est celle de *tout le monde* lorsque l'événement pourrait se réaliser à différents moments, et lorsque sa réalisation à un seul moment valide la prédiction, *quelqu'un* rend l'interprétation de l'indéfini.

Cette hypothèse prédit ainsi que pour le problème qui nous occupe, tous les termes définis par une valeur de choix arbitraire devraient livrer le même réseau de référence, et dans des environnements analogues. C'est cette prédiction que s'attache à considérer la prochaine section.

### 3. Interprétations du libre-choix

Selon l'hypothèse considérée, les interprétations de *qui que ce soit* devraient pouvoir dans des contextes analogues caractériser les expressions conceptuellement apparentées. *Quiconque* tombe intuitivement dans cette catégorie, de même que *n'importe qui*, *le premier venu* et *le commun des mortels*. Ces trois dernières formes seront celles considérées ici.

*N'importe qui* manifeste bien des interprétations universelles positives :

- (5) (a) [...] au piano zinc, rue des blancs manteaux, *n'importe qui* peut débarquer pour chanter le répertoire accompagné d'un pianiste, un vrai. (<http://www.imagora.fr/boutique/PianoZinc/presse.html>)
- (b) L'Expert, c'est quelqu'un qui peut montrer à *n'importe qui*, *n'importe quand*, comment il fait pour interroger un interlocuteur et pour résoudre son problème. (<http://www.arcane-fr.com/jpl8.htm>)

mais les interprétations universelle négative et existentielle posent problème :

- (6) (a) (Québécois) Toi, t'es pas placé ben ben pour rire de *n'importe qui*. (entendu, 30.11.99)
- (b) Aucune passion ne m'agite, ni le rêve de l'Amérique, ni la prise de *n'importe quel pouvoir*. (Julien Clerc. 1997. C'est mon espoir. Julien. Virgin)
- (7) (a) En tout cas, si *n'importe qui* a des questions sur ce programme il me fera plaisir de répondre à vos questions dans la mesure de mes connaissances. (<http://www.mp-tqs.com/reactions/99-11-29.html>)
- (b) [...] jamais je ne rencontre une idée nouvelle, et j'éprouve, avant de causer avec *n'importe qui*, un furieux désir de ne rien dire et de ne rien entendre. (Maupassant, FREBase Bases textuelles ; [http://actweb.chass.utoronto.ca/cgi-dos/ench/maup\\_177.bat?P7009A000#here](http://actweb.chass.utoronto.ca/cgi-dos/ench/maup_177.bat?P7009A000#here))

Tout attestés qu'ils soient, ces exemples sonnent faux ; *quelqu'un* semble l'expression recherchée pour (7) ; l'exemple de Clerc comme celui du français québécois font hésiter entre une négation forte (*ni la prise de nul pouvoir* ; *t'es pas placé pour rire de personne*) et un indéfini à étendue plus générale (*ni la prise de quelque pouvoir que ce soit* ; *t'es pas placé pour rire de qui que ce soit*). Le caractère peu naturel de ces interprétations pour *n'importe qui* est évidemment gênant pour l'hypothèse considérée. Cette dernière peut cependant être maintenue si l'intervention de quelqu'autre facteur est établie. Il pourrait être supposé que la valeur de libre-choix de *n'importe qui* se trouve associée à des caractéristiques sémantiques s'opposant à la génération des interprétations manquantes. Cette supposition est étayée par l'observation que l'indéfini répugne à apparaître dans la dépendance d'un opérateur comme la négation, ainsi que le suggère la paire minimale suivante :

- (8) (a) Il n'a pas parlé à qui que ce soit.
- (b) ?\* Il n'a pas parlé à *n'importe qui*.

En effet, *qui que ce soit* est compris comme un terme à polarité négative, et évoque l'absence d'échange de la part d'une certaine personne. Cependant, avec *n'importe qui*, on évoque spontanément un échange de paroles effectif, mais seulement avec certaines personnes ; on ne réfère guère à une absence d'échange. Cette asymétrie ne se limite pas aux contextes négatifs, mais s'étend également aux conditionnelles et aux interrogatives :

- (9) (a) S'il en a parlé à qui que ce soit, il aura des ennuis.
- (b) ?\* S'il en a parlé à *n'importe qui*, il aura des ennuis.

- (10)(a) En a-t-il parlé à qui que ce soit ?
- (b) ?\* En a-t-il parlé à *n'importe qui* ?

*N'importe qui* ne semble donc guère tolérer la réction par un opérateur phrastique virtualisant. Cette situation apparaît également caractériser *toute personne* :

- (11)(a) ?\* Il n'a pas parlé à toute personne.
- (b) ?\* S'il en a parlé à toute personne, il aura des ennuis.
- (c) ?\* En a-t-il parlé à toute personne ?

qui n'a jamais, suivant sa valeur littérale, une interprétation existentielle. La pleine évaluation de ces faits demande une étude minutieuse qui reste entièrement à faire, mais la généralisation qui se dégage est apparemment que les indéfinis *toute personne* et *n'importe qui*, puisqu'ils ne peuvent apparaître avec certains indicateurs contextuels pour des raisons demeurant à établir, ne permettent pas les interprétations universelle négative et existentielle. Si une modalité verbale peut légitimer *n'importe qui* dans ces contextes :

- (12)(a) Ce serait bien s'il pouvait en parler à *n'importe qui*.
- (b) Pourrait-il en parler à *n'importe qui* ?

c'est évidemment dans une interprétation universelle plutôt qu'avec la valeur existentielle recherchée.

Les expressions *le premier venu* et *le commun des mortels* permettent une référence universelle positive :

- (13)(a) [...] Joséphine, dont le premier venu pouvait faire exécuter le portrait et contrefaire l'écriture : ce qui n'a rien de sorcier. (<http://www.bmlsieux.com/normandie/sybille.htm>)
- (b) L'Expert est quelqu'un qui peut montrer au premier venu comment interroger un interlocuteur et résoudre son problème.
- (14)(a) Néanmoins, les variations autour des « températures normales pour la saison » sont souvent importantes, à tel point que le commun des mortels peut être tenté de douter. (<http://www.pourlascience.com/rendez-vous/tribune/mesure.htm>)
- (b) Sa vocation est de rapprocher ces intouchables du grand public, de permettre au commun des mortels de s'approcher, regarder, toucher, et pourquoi pas s'asseoir une fois derrière le volant. (<http://agepwww.epfl.ch/gpretro/99/1999.html>)

Cependant, elles n'ont guère la possibilité d'évoquer une valeur universelle négative :

- (15)(a) ?\* Le premier venu ne peut pas contrefaire la signature de Joséphine.  
 (b) ?\* Il ne peut pas le montrer au premier venu.
- (16)(a) ?\* Le commun des mortels ne peut pas contrefaire la signature de Joséphine.  
 (b) ?\* Il ne peut pas le montrer au commun des mortels.

ni une référence à l'individu :

- (17)(a) ?\* Si le premier venu contrefait la signature de Joséphine, elle aura des ennuis.  
 (b) ? Ne comprenant pas la situation, je dus me retourner et demander au premier venu, un vieil homme debout grâce à son bâton de chêne, de quoi il en retournait. (<http://www.geocities.com/SoHo/Studios/178/joanie.htm>)
- (18)(a) ?\* Si le commun des mortels contrefait la signature de Joséphine, elle aura des ennuis.  
 (b) ? S'il fallait être un grand spécialiste pour la comprendre, alors il serait beaucoup plus difficile de demander au commun des mortels de l'accepter. (<http://www.tunes.org/files/list/cybernethique/9902/msg00000.html>)

La mise en parallèle de *qui que ce soit* et *quiconque* avec *le premier venu* et *le commun des mortel* dans les exemples élicités suivants :

- (19)(a) Je ne dirai rien à qui que ce soit / quiconque.  
 (b) Je ne dirai rien au premier venu / commun des mortels.
- (20)(a) Marcel aura des ennuis s'il en parle à qui que ce soit / quiconque.  
 (b) Marcel aura des ennuis s'il en parle au premier venu / commun des mortels.

permet d'expliquer ces divergences. Les expressions de libre-choix que sont *qui que ce soit* et *quiconque* convoquent tous les membres de la classe des animés humain ; ne rien dire, ne pas parler à qui que ce soit, c'est exclure tout échange avec l'ensemble des membres de la catégorie des êtres humains. En revanche, ne rien dire, ne pas parler avec le premier venu, c'est refuser d'échanger avec une partie seulement des membres de cet ensemble. Et cet effet n'est pas dû qu'à la négation, car dans les illustrations suivantes :

- (21)(a) Si qui que ce soit / quiconque s'en sentait lésé, il faudra en tenir compte.  
 (b) Si le premier venu / le commun des mortels s'en sentait lésé, il faudra en tenir compte.

c'est l'ensemble des animés humains qui est envisagé avec *qui que ce soit*, mais seulement certains individus avec *le premier venu*. Tout comme *le commun des mortels*, *le premier venu* présente le membre

typique de la classe. La sélection arbitraire qu'effectue *le commun des mortels* et *le premier venu* concerne les individus qui ne se distinguent pas d'une façon particulière par leur propriétés individuelles, c'est l'homme de la rue, l'homme sans qualité pour ainsi dire. Ils excluent donc ceux qui se démarquent par des propriétés exceptionnelles, et c'est cette exclusion qui les rend improches à livrer une référence existentielle et universelle négative. Ils n'atteignent à l'universel positif que par un raisonnement scalaire en contextes virtualisants où la possibilité s'appliquant à un individu non-déterminé peut s'appliquer à plus forte raison à l'individu qui acquiert sous quelque rapport quelque distinction. Autrement dit, *le premier venu* et *le commun des mortels* exercent une sélection arbitraire sur une portion restreinte de l'ensemble des animés humains.

En résumé, les données semblent clairement indiquer que si proches les formes puissent-elles apparaître à l'intuition, chacune génère son propre réseau d'interprétations dans les contextes convergeant avec sa valeur intrinsèque.

#### 4. Conclusion

Cet article a exploré l'hypothèse que le rapport entre le concept d'un polysème, ses contextes d'emplois et ses références contextuelles se reporte aux autres expressions apparentées. L'examen des interprétations possibles pour les termes partageant intuitivement un concept de libre-choix montre qu'une telle hypothèse ne peut s'appliquer directement. Partout les particularités de chaque expression doivent être accommodées ; c'est ce qui explique l'absence d'interprétation existentielle pour *n'importe qui* (ainsi que pour *toute personne* et pour *le commun des mortels*, par exemple) qui ne peut apparemment figurer sous la portée d'opérateurs licenciant une telle référence.

Mais ces particularité n'ont pas toujours un caractère immédiatement systématique. La raison pour laquelle, par exemple, l'interprétation universelle de *n'importe qui* peut être niée, mais guère celle de *qui que ce soit* :

- (22)(a) Il n'est pas prêt à parler à qui que ce soit. (= seulement à certaines personnes)  
 (b) Il n'est pas prêt à parler à n'importe qui. (= seulement à certaines personnes)

semble idiosyncrasique. Il en va de même du fait que *qui que ce soit* se limite pour certains locuteurs à un usage universel négatif. Il est

plausible de supposer qu'au moins certaines valeurs contextuelles ainsi que les éléments contextuels auxquels ils sont associés appartiennent à l'ensemble des représentations qui caractérise une expression linguistique. J'ai pu critiquer l'inclusion des signifiés d'effet dans le signifié de puissance (Larrivée, 1992) ; il faut s'assurer de maintenir une distinction de principe entre concept et référence dans l'analyse et la représentation des données, mais rien n'assure que seul le premier appartient à l'ensemble des connaissances linguistiques du sujet parlant. De ce point de vue, ces informations existent présument à la fois au niveau des connaissances du sujet et à celui du processus de production et de compréhension. C'est pourquoi les notions de concept et de référence n'ont pas été corrélées à la distinction entre langue et discours, et c'est peut-être la différence principale entre ce que j'appelle « concept » et le signifié de puissance guillaumien.

Cela ne rend cependant pas caduque l'hypothèse qu'une valeur conceptuelle est également en cause. Le concept rend compte de la rationalité de la forme, de son caractère abstrait, de l'association non accidentelle des interprétations à une seule forme, possiblement des rapprochements avec des formes de la même langue ou d'autres langues, du fait que n'importe quelle interprétation ne s'y attache pas, et du fait que même en présence des indicateurs contextuels voulus, l'emploi de certains autres éléments incompatibles avec la forme en cause peut rendre impossible une interprétation acceptable.

Ce que montrent les premiers résultats de cette recherche, c'est en dernière analyse la finesse et la diversité des variations dont il faut rendre compte. Il faut espérer que la prise en compte de ces faits nous éclaire sur le fonctionnement et la nature des représentations du sens linguistique.

### 5. Bibliographie

- BOUCHARD, Denis, 1995. *The Semantics of Syntax: a Minimalist Approach to Grammar*. Chicago : University of Chicago Press.
- CULIOLI, Antoine, 1983. « À propos de quelque ». S. Fischer et J. J. Franckel (dirs). *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination*. Paris : EHESS.
- CURAT, Hervé, 1999. *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève : Droz.
- DAMOURETTE, Jacques et Édouard PICHON, 1940. *Des mots à la pensée : Essai de Grammaire de la langue française*. 6 t. Paris : d'Artrey.

- DUFFLEY, Patrick et LARRIVÉE, Pierre, 1997. « Need, Dare, and Negative Polarity ». *Linguistic Analysis* 28, 1-2, 89-107.
- FORSGREN, Mats, 1989. « Généricité ou spécificité du SN : valeur structurale ou interprétation inférentielle ? Le rôle des déterminants ». *Travaux de linguistique*, 19, 85-121.
- GAASTONE, David, 1971. *Étude descriptive de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- HASPELMATH, Martin, 1997. *Indefinite Pronouns*. Oxford : Clarendon.
- KLEIBER, Georges, 1999. *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- KLEIBER, Georges et MARTIN, Robert, 1977. « La quantification universelle en français (Le, un, tout, chaque, n'importe quel) ». *Semantikos*, 2, 1, 19-36.
- LARRIVÉE, Pierre, [En préparation]. *Paramètres d'analyse en sémantique : synchronie et diachronie des insultes en français et en anglais*. En collaboration avec LAGORGETTE, Dominique (Université de Savoie) et Sorin CIUTACU (Universitatea de Vest din Timisoara).
- LARRIVÉE, Pierre, [Sous presse]. *L'interprétation des phrases négatives : portée et foyer des négations en français*. Collection Champs linguistiques, Paris : Duculot, 242 pages.
- LARRIVÉE, Pierre, (dir.). 1997a. *La structuration conceptuelle du langage*. Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 86, Louvain-la-Neuve : Peeters.
- LARRIVÉE, Pierre, 1997b. *Paramètres d'analyse en sémantique linguistique*. MS, 27 pages. Document disponible à <http://www.les aston.ac.uk/bib/plresearch.html>
- LARRIVÉE, Pierre et LEE, Chungmin, 1997. *The Semantics of Arbitrary Choice : A Unitary Analysis of Free Choice and Negative Polarity Interpretations in Korean and French*. MS.
- LARRIVÉE, Pierre, 1993. « Le tenseur binaire : note critique ». *Revue québécoise de linguistique*, 22, 2, 165-171.
- LEE, Chungmin, 1996. « Negative Polarity Items in English and Korean ». *Language Sciences* 18, 1/2, 505-523.
- PAILLARD, Denis, 1997. « N'importe qui, N'importe quoi, N'importe quel N ». *Langue française*, 116, 100-114.
- PIERRARD, Michel, 1992. *La relative sans antécédent en français moderne : essai de syntaxe propositionnelle*. Paris : Société pour l'information grammaticale.

- RAMACHANDRAN, Subhadra, 1996. « Non-Truth-Conditional Aspects of Meaning and Negative Polarity Licensing in Tamil ». *Cahiers Linguistiques d'Ottawa* 24, 1-19.
- REED, Paul, 2000. « 'Any' and its French equivalents ». *Journal of French Language Studies* 10,1, 101-116.
- ROBERT, Paul, 1972. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Société du Nouveau Littré.
- SOUTET, Olivier, 1992. *La concession dans la phrase complexe en français. Des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève : Droz.
- SOUTET, Olivier, 1989. *La syntaxe du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- SOUTET, Olivier, 1983. « Un aspect de la concession en ancien et en moyen français ». Paul Valentin (dir.). *L'expression de la concession*. Paris : Linguistica Palatina.
- TOVENA, Lucia, 1998. JAYEZ, Jacques. [À paraître]. « Any : from Scalarity to Arbitrariness ». CORBLIN, F. et al (eds). *Selected Papers from the Colloque de Syntaxe et Sémantique de Paris II*. Berne : Peter Lang.
- VALIQUETTE, Philippe, 1996. « L'emploi du verbe « devoir » dans un corpus de presse québécoise ». FUCHS, Catherine, 1996. *La polysémie : construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.
- WILMET, Marc, 1986. *La détermination nominale : quantification et caractérisation*. Paris : Presses universitaires de France.

Moché TABATCHNIK  
Université de Tel-Aviv

**RÔLE DU TEMPS OPÉRATIF DANS L'ACTUALISATION  
TETUTELLE DU SYSTÈME VERBO-NOMINAL**

**1. BASES THÉORIQUES**

**1.1.** L'actualisation des parties du discours est un procès généralisant toutes les lignes actualisatrices dans la création de l'idéogénèse textuelle. Selon G. Guillaume, quand un mot entre comme unité composante dans la phrase, il fait appel, afin d'acquérir la convenance voulue, au composé plus large dont il devient une partie (1973 : 108). À notre avis, il s'agit non seulement de l'expansion syntaxique du lexème, mais aussi de sa profondeur interprétative, qui s'explique avec l'avancement du *temps opératif actualisateur* car « la pensée en action de langage exige réellement du temps » (id. : 109). La définition encyclopédique précise que ce substrat temporel, nommé *temps opératif*, peut être analysé en instants successifs (Boone et Joly, 1996 : 421 ; Moignet, 1981 : 63). Voici pourquoi, en premier lieu, nous constatons, à la suite de G. Guillaume, les saisies successives du temps opératif dans le passage du *voir* au *comprendre* suivant le vecteur « *général – particulier – universel* »

**1.2.** Notre recherche porte sur la notion de temps opératif prise dans les dimensions textuelles<sup>1</sup>. Cette tentative vise à démontrer l'efficacité de la théorie guillaumienne dans l'étude des liens structuraux entre les unités du texte littéraire. M. Wilmet confirme que le guillaumisme semble apporter à la stylistique le cadre théorique sans lequel l'analyse littéraire se condamnerait à rester éternellement une lecture habile (1980 : 422). L'approche choisie est fondée sur certaines correspondances entre la théorie de la psychomécanique du langage et la théorie des isotopies textuelles élaborée par A. J. Greimas et F. Rastier<sup>2</sup>. Nous déterminons l'isotopie textuelle comme récurrence des mêmes lexèmes acceptant les changements des effets de sens aux niveaux sémantiques différents de l'idéogénèse textuelle. Pour cette raison, nous posons, en deuxième lieu, que les isotopes textuels sont des *effets de sens* actualisés successivement dans le cadre des paliers

<sup>1</sup> L'approche retenue dans notre publication de 1997.

<sup>2</sup> V. la bibliographie. L'espace restreint de cette présentation ne nous permet pas de prendre en compte d'autres ouvrages publiés par ces deux auteurs.

interprétatifs du texte, au fur et à mesure de l'expansion syntaxique du lexème récurrent.

### 1.3. Citons l'opinion de G. Guillaume (2000 : 22) :

Les différents effets de sens que peut produire une même forme de langue proviennent tous de la variation quantitative que le discours lui fait subir.

Cette variation quantitative se fait sentir même dans les contextes minimaux dont les *effets de sens* résultent également de la saisie précoce ou tardive du temps opératif. On peut le voir en observant le verbe *découvrir* dans les exemples suivants :

- (1) Henri Becquerel découvre le phénomène de la radioactivité en 1896.
- (2) Tout le pays découvre la vérité qui émeut l'opinion publique.
- (3) Une analyse approfondie permet de découvrir certaines qualités inattendues de ce métal.

Nous constatons l'avancement du temps opératif dans la transformation du *voir* en *comprendre* quand la même forme [*le voir*] acceptant une quantité supplémentaire de la substance sémantique, déploie différents *effets de sens* dans les *paliers interprétatifs différents*. Si la sémantique du sens littéral (1) est suffisante pour l'effectuation primaire (I<sup>e</sup> saisie), celle du sens métonymique (2) met en fonction l'appareil substitutif de contiguïté ; *le pays = ses habitants* (II<sup>e</sup> saisie), tandis que le sens métaphorique (3) pousse à l'avant-scène la personnification de l'instrumental (*analyse*). *Les variations quantitatives des effets de sens verbaux découlent ainsi de l'interaction entre la sémantique du verbe et son support thématique, détenteur du sens figuré*. Le temps opératif introduit ici une constante sémantique, à savoir, *l'éloignement progressif de l'agent par rapport à l'action produite*. Nous supposons que l'effacement progressif du sujet-agent amène la redistribution des sèmes, étant donné que le verbe cherche à compenser cette perte par l'intermédiaire du sens figuré. À la suite de R. Valin (1981 : XI), nous voyons dans ce procès dynamique

[le] caractère essentiellement opératoire du langage, caractère invitant à voir partout des opérations ou générations dont la saisie par le travers livre en profil des résultats qui peuvent à leur tour être l'objet d'un nouveau traitement débouchant sur de nouveaux résultats.

La successivité dans la genèse des effets de sens confirme aussi l'idée de R. Barthes sur le *signifié du II<sup>e</sup> degré* (le signe au sens primaire

devient le signifiant pour un nouvel effet de sens) (1991 : 77)<sup>3</sup>. Au fond, G. Guillaume développe cette idée beaucoup plus avant en l'appliquant aux parties du discours (1993 : 54-55) :

Le présent du représenté intérieurise un *comprendre pratique* [i.e.] une généralisation dont le tout dernier instant est l'abolition complète du *voir de base*. [La pensée doit] instituer, en remplacement du *voir v* basal aboli, un nouveau *voir V[...]*; c'est l'aperture d'un *comprendre second théorétique* [...].

**1.4.** Quelles sont les racines psychomécaniques du phénomène étudié ? En poursuivant notre analyse, nous examinerons d'abord les problèmes d'ordre général ; les deux parties suivantes seront concentrées sur les particularités du temps opératif dans le domaine verbo-nominal et dans celui des éléments non verbaux. Nous porterons également attention aux liens psycholinguistiques entre la chronogénése du verbe et celle du nom (le verbe étant lié à la chronogénése du pronom personnel, le nom, à celle de l'article).

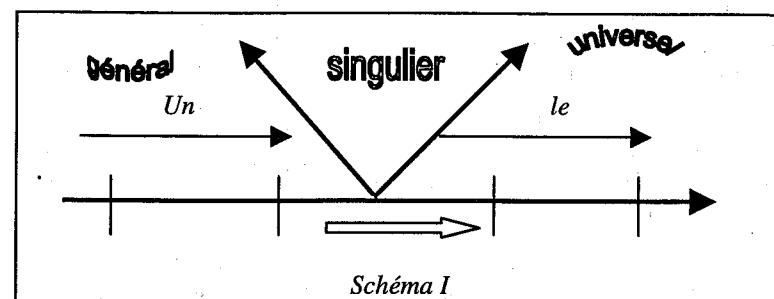
**1.4.1.** On sait que l'opération de la chronogénése du temps verbal s'effectue dans le cadre du modèle ternaire où les trois saisies successives du temps opératif produisent trois modes : quasi-nominal, subjonctif et indicatif (Guillaume, 1973 : 269).

Il s'ensuit que le mode quasi-nominal reflète la *fonction nominative* du langage, tout comme le mode indicatif en reflète le *domaine actionnel*. Le modèle guillaumien est isomorphe, de ce point de vue, au schéma structural de la phrase comportant un groupe nominal et un groupe verbal.

**1.4.2.** Si l'actualisation du nom a pour support celle de l'article (le temps opératif allant *du général au particulier et du particulier au général*) (Guillaume, 1973<sup>2</sup> : 271), soit en figure :

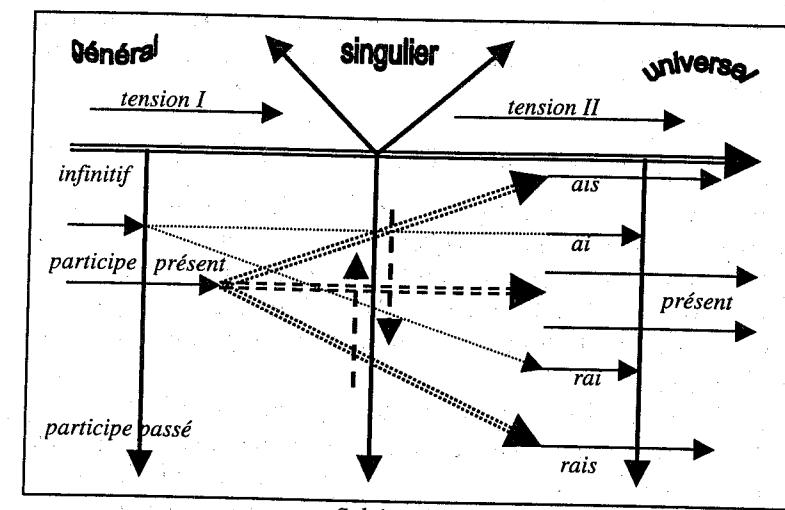
<sup>3</sup> Ce phénomène est examiné dans notre publication citée *supra* (note 1).





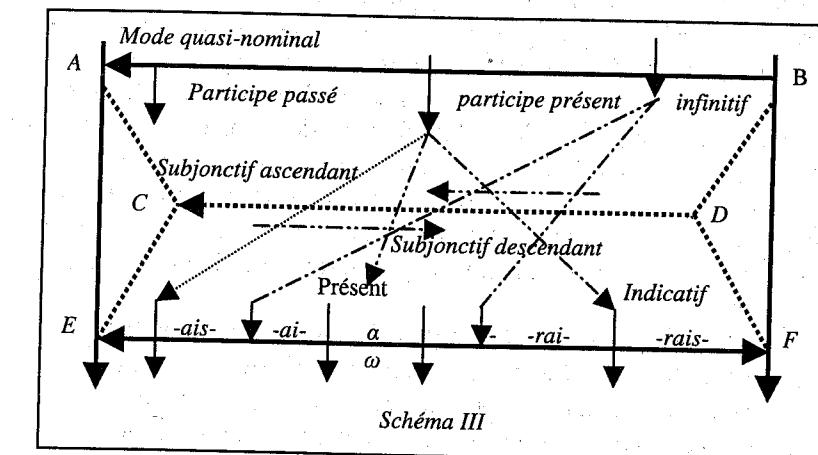
la question se pose de savoir si l'actualisation verbale est soumise au même mouvement. Pour P. Mailhac (1988 : 75), la réponse est négative. Nous soutenons une autre hypothèse fondée sur l'isomorphisme partiel entre le mode quasi-nominal et l'indicatif. Dans le cadre de l'analyse textuelle :

- 1) la *I<sup>e</sup> chronothèse* (mode quasi-nominal) actualise la *notion du général* propre au procès de *nomination* ;
- 2) la *II<sup>e</sup> chronothèse*, celle du subjonctif, reste liée à la *notion de l'individuel*, (l'appréciation particulière du locuteur) ;
- 3) la *III<sup>e</sup> chronothèse* marque l'universalisme de l'indicatif à travers trois époques temporelles liées à la personne grammaticale. D'où s'ensuit (v. le schéma II) :
  - a) la forme en *-ant*, symétrique structurellement à celle du présent, [*incidence/décadence = α/ω*], a pour support la trinité des formes correspondantes de la *III<sup>e</sup> saisie* ;
  - b) dans la *I<sup>e</sup> saisie*, on constate la symétrie oppositive de l'infinitif [*nom du verbe*, aussi peu verbe que possible, proposant l'image d'une durée représentée en *incidence seulement* [ $\alpha/\emptyset$ ] et pourvu d'un régime d'incidence semblable à celui du nom] et du participe passé, proposant l'image d'une durée représentée en *décadence seulement* [ $\emptyset/\omega$ ] ; par contre, dans le réseau relationnel inter-niveaux, on arrive à l'asymétrie : l'infinitif est isomorphique à ses corrélats structuraux de l'indicatif, tandis que le participe passé reste isolé, et sa structure [ $\emptyset/\omega$ ] révèle sa nature statique [*incidence nulle, decadence épuisée*], *maximamente proche de celle de l'adjectif*. Ce fait explique son statut textuel : tout comme l'adjectif, le participe passé isolé a besoin d'un support nominal, tandis que l'emploi absolu de l'infinitif est possible, même dans le cadre du mot-proposition.



- c) au subjonctif, c'est *l'individualité du locuteur* qui est focalisée, suivant son *point de repère* au présent ou au passé. Il s'agit du fait pesé selon les exigences de tel ou tel type d'appréciation (Moignet, 1981 : 73). Par contre, *l'universalisme* de l'indicatif permet la caractérisation détaillée de l'action dans le temps.

On arrive ainsi à la représentation stéréométrique du schéma II :



Extrapolé dans les dimensions textuelles, l'itinéraire du temps opératif passera à travers trois surfaces modales formées sur la base de chaque chronothèse – ABCD, CDEF, ABEF. D'autre part, chaque

chronothèse a son vecteur de temps opératif selon la *valeur systématique* de telle ou telle forme actualisant ses *effets de sens* occurrentiels. Nous verrons maintenant les traits contextuels de cette idéogénèse.

## 2. ANALYSE TEXTUELLE ET CONTEXTUELLE

Formulons d'abord un corollaire déduit de l'analyse théorique : *La syntaxe génétique doit refléter dans ses procédures l'isomorphisme des formes grammaticales du même niveau modal et l'isomorphisme des niveaux différents du système modal.*

Examinons la validité de ce corollaire pour les grammèmes et les lexèmes textuels.

### A. Temps opératif dans l'actualisation des éléments verbaux.

**A.1.** Citons en exemple les modèles hypothétiques appartenant au vecteur EF (schéma III). L'isosémie fonctionnelle (*signifié : condition/conséquence*) recourt aux structures différentes :

- i). Si... Vimparfait → -rais et ses variantes positionnelles ;
- ii). Si... présent → -rai.

Soit par exemple :

- (4) Si je comprenais la règle, j'aurais écrit cet examen sans fautes.
- (5) S'il a le temps, il fera ce travail demain.

Le schéma III révèle que cette binarité symétrique est construite autour de l'axe du présent qui lui impose la même structure compositionnelle : [a / ϕ]. Le terme guillaumien *futur hypothétique* reflète les liens profonds entre deux formes systématiques du futur (catégorique et hypothétique), mais peut-être la grammaire didactique a-t-elle aussi raison en appliquant à l'un des effets de sens de l'imparfait le terme de *présent dans le passé* et en accordant à la forme en -rais celui de *conditionnel dit présent*<sup>4</sup>. Ainsi la forme en -rais devient plus liée au présent [*conditionnel présent*] que la forme en -rai qui s'en détache sous l'influence de l'isomorphisme systématique avec le passé simple - [a / ϕ].

L'emploi des formes verbales dans les structures hypothétiques est donc corroboré par l'analyse psychomécanique : *symétrie horizontale dans l'avancement du temps opératif* (caractéristique positionnelle) et *identité structurale* du point de vue compositionnel.

<sup>4</sup> Notons incidemment que dans les langues qui omettent le verbe *être* au présent, le *présent dans le passé* est traduit par la forme du présent.

Pour ce qui est du modèle ii (*Si...Vprésent -rai*), il s'appuie sur une autre structure sémantique commune aux deux formes : [a/ϕ – à ces mots, *Pierre se lève/se lèvera*]. En l'occurrence, les deux formes du même mode (ligne EF du schéma IV) reflètent *aspectuellement* l'intégralité de l'action supposée.

**A.2.** Un autre exemple de l'interaction des espaces modaux est offert par l'alternance de deux modèles hypothétiques :

- iv) Si...indicatif et si...indicatif → -rais ;
- v) Si...indicatif et que...subjonctif → -rais.

Soit en exemple :

- (6) Si vous le faites et qu'il s'ensuive un accident, on vous en tiendra rigueur. (Guillaume, 1973: 17) ;
- (7) Si vous le faites et s'il s'ensuit un accident, on vous en tiendra rigueur.

D'après les postulats guillaumiens, le subjonctif occupe une position antérieure à celle de l'indicatif. Le schéma II (p. 4) en fournit des preuves supplémentaires : le subjonctif, explicitant l'appréciation particulière, est l'*AVANT* de l'indicatif, tout comme la particularité du *singulier* est l'*AVANT* de l'*universel*.

La récurrence du *si* (ex. 7) introduit la *successivité* de deux conditions appartenant au *dehors objectif* de l'action hypothétique, tandis que l'alternance *si/que* fait glisser le *point de repère du locuteur du dehors au dedans* (appréciation subjective). Ce changement du niveau modal reconvertit le *réel objectif* en *suppositif subjectif*. Les conjonctions sont donc ici *opérateurs de saisie* (Joly, 1997 : 213) transformant leur *cinétisme systématique* en *statisme discursif*, selon « l'opération de choix » du locuteur, (son point de repère). Dans l'exemple 6, *que* annonce non la deuxième action non désirée, mais l'appréciation de la première.

**B. Temps opératif dans l'actualisation des éléments non verbaux : facteur du pronom-connecteur.**

**B.1.1.** Les traits particuliers du temps opératif actualisant les formes non-verbales seront étudiés à l'aide d'un exemple de la poésie classique :

- (8) Oui, Prince, je languis, je brûle pour Thésée,  
Je l'aime, non point *tel* que l'ont vu les enfers,  
Volage adorateur de mille objets divers,  
Qui va du dieu des morts déshonorer la couche ;  
Mais fidèle, mais fier, et même un peu farouche,  
Charmant, jeune, traînant tous les coeurs après soi,

*tel* qu'on dépeint nos dieux ou *tel* que je vous vois.  
Il avait votre port, vos yeux, votre langage [...]. (Racine. *Phèdre*)<sup>5</sup>.

**B.I.2.** Tout en restant dans le cadre psychomécanique de l'analyse, nous pouvons nous appuyer également sur l'un des postulats de la sémantique structurale greimassienne : l'univers immanent de la signification textuelle est antérieur en droit à la manifestation de ses éléments constitutifs dans le discours (Greimas, 1972 : 55) (cf. avec les notions AVANT/APRÈS de la linguistique guillaumienne).

Dans le vers racinien, nous nous arrêtons sur trois vecteurs :

- a) *thème annoncé* : amour pour Thésée, époux de la locutrice ;
- b) *visée de discours* : aveu voilé – amour pour le fils de Thésée ;
- c) instrument rhétorique du discours : procès de substitution.

Suivant le schéma III, essayons de restituer certaines racines psychomécaniques de la formation de ces vecteurs expliquant la cohésion des espaces modaux ABCD et ABEF. L'avancement du temps opératif y est lié, dans une grande mesure, à la récurrence syntagmatique du *pronome-opérateur TEL*, qui, en qualité du support sémantico-syntaxique, fixe les changements de sens successifs des mêmes lexèmes (v. les schémas présentés *infra*).

**B.I.3.** Dans la chaîne des formes verbales *traînent*, *dépeint*, *vois*, nous constatons les correspondances structurales [α/ω] entre la forme en *-ant* de l'espace ABCD et deux formes du présent de l'espace ABEF (schéma III). Pour s'actualiser, l'idéogénèse transforme l'incidence [α] en décadence [ω] afin de créer :

- a) l'image traditionnelle d'un *héros mythologique* : la forme en *-ant* n'est qu'un élément dans la chaîne des épithètes similaires : *fidèle, fier, farouche, charmant, jeune, traînant + OD* ;
- b) la perception stéréotypique de cette image : à l'aide du support verbo-nominal, on dépeint ;
- c) la *perception individuelle de Phèdre*, qui construit son aveu sur la polyvalence du verbe *voir* (sens direct et sens métaphorique où *voir = imaginer l'idéal héroïque masculin*) (v. *infra*).

Suivant J. Picoche (1986 : 29), on peut constater ici la transgression de l'acceptation plénière par le cinétisme qui élimine (par la

<sup>5</sup> J. Racine. *Théâtre complet*, Paris, Garnier, 1969, p. 562-563.

subduction) les sèmes spatiaux et sensoriels [*voir qn/qch*] pour ne conserver que l'activité d'esprit.

D'autre part, on trouve dans le vers racinien une confusion évidente entre le passé et le présent dont parle P. Guiraud (cité par M. Wilmet dans 1980 : 411). Précisons : Phèdre fait expliciter ses sentiments en recourant non seulement à la *confusion*, mais à la *fusion spatio-temporelle* dans laquelle le *Je* de la locutrice substitue le *il* (marqueur anaphorique de son mari) par *vous* (celui de son beau-fils : « par *vous* aurait péri le monstre de la Crète... »). Grâce au pronom-médiateur TEL (*JE L'aime TEL que JE VOUS vois*), le temps réversible crée un espace temporel statique, bloqué dans le cercle de ses passions tragiques. On arrive ainsi à la fusion en question – celle de l'AVANT et de l'APRÈS (*IL avait VOTRE port, VOS yeux, VOTRE langage*, où *il* reflète le passé, tandis que *votre* – le présent). Ce sont donc les éléments déictiques qui deviennent le support de la fusion temporelle.

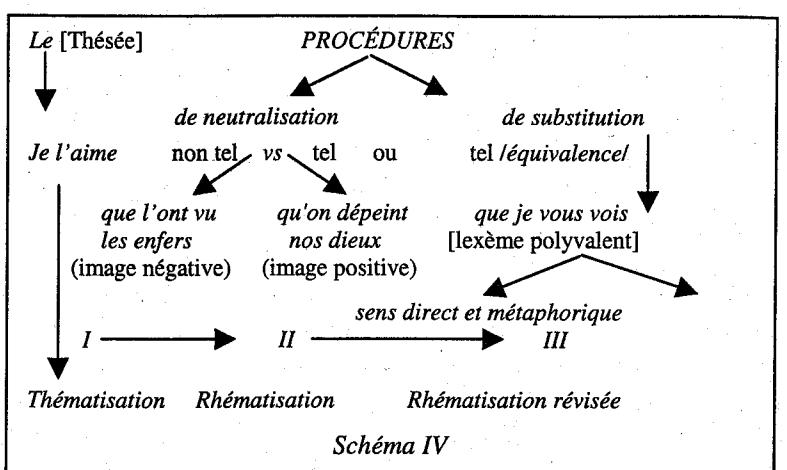
#### **B.II.1. Ligne AB – domaine nominal (schéma III)**

La forme en *-ant* (*adjectif, verbe*, dans les termes de G. Guillaume, 2000 : 35), n'est qu'un des déterminants dans la chaîne des épithètes (*charmant, jeune,...* etc.). D'autre part, la topicalisation du fragment avance l'unité dialectique du *statique descriptif*, propre aux adjectifs-épithètes et du *dynamisme* découlant du statut verbal de la forme en *-ant*. Selon G. Guillaume, l'entier du temps y est conçu comme « un vaste présent » (1973 : 269). Cette qualité systématique explique les liens isomorphiques de la forme en *-ant* avec les niveaux correspondants du présent (*dépeint, vois*).

En d'autres termes, la nature nominale de la forme en *-ant* est focalisée dans son *statisme adjectival* né de la fusion temporelle entre l'AVANT de Thésée et l'APRÈS de son fils Hippolyte.

#### **B.II.2. Ligne EF – domaine actionnel (schéma III)**

Dans ce procès de substitution, les niveaux isotopiques portés par le temps opératif ont une successivité bien déterminée. Soit :

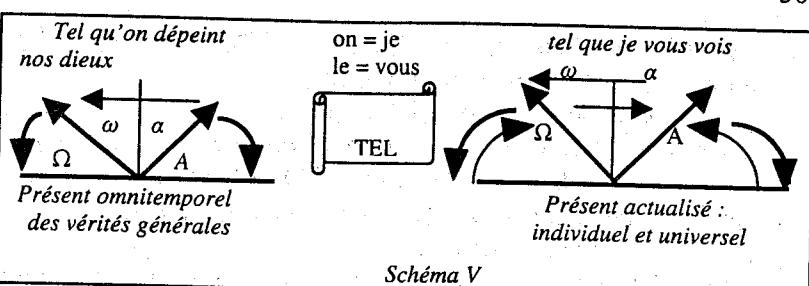


Quels sont les traits pertinents de cette articulation sémantique ? *TEL avance le mécanisme de comparaison, tandis que son isotope négatif avance celui de l'option impliquée.* Après la thématisation dans la I<sup>e</sup> saisie, la II<sup>e</sup> saisie valorise l'opposition de deux images du père (*tel vs non-tel*) pour exploiter dans la III<sup>e</sup> saisie la seule image positive en l'appliquant à la personnalité du fils.

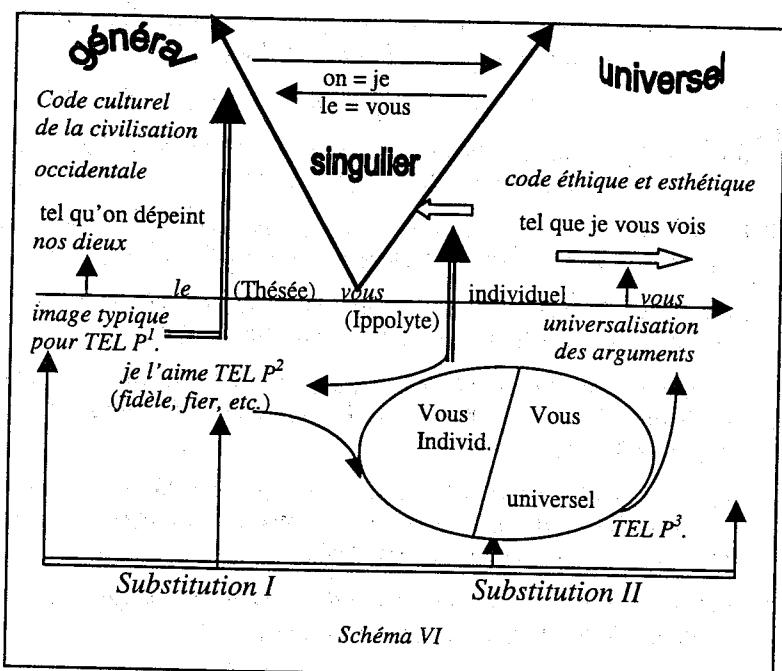
L'analyse révèle ainsi les liens psychomécaniques entre deux formes du présent (*dépeint, vois*) qui ont pour support le même opérateur *tel*. Dans sa première tension, l'idéogénése est portée du général (*code culturel de la civilisation occidentale : TEL qu'on dépeint nos dieux*) à deux niveaux du singulier (*père/fils*). S'opère à la fois le procès de remplacement des pronoms-sujets (*on* général / *je* particulier) et celui des pronoms-objets (*le* : Thésée – singulier *II* ; *vous* : Hippolyte – singulier *II*).

D'autre part, la dernière saisie de l'idéogénése verbale tend à l'universalisme : il s'agit des traits universaux du héros idéal selon le code éthique et esthétique de l'époque<sup>6</sup>. Soit :

<sup>6</sup> L'intertextualité est importante aussi pour la formation du sens du présent omnitemporel : *jeunesse éternelle des dieux mythologiques*.



On voit que la base puissancielle du connecteur *tel* est double : dans sa I<sup>e</sup> saisie, il a pour support les verbes au présent (*aime, dépeint, vois*) ; dans la II<sup>e</sup> saisie de la chronogénése, *tel* devient support lui-même, support du mécanisme de substitution analysée supra (p. 505). Dans le schéma qui suit nous essayons de résumer ce procès en traits généraux :



### Conclusion

1. L'analyse proposée révèle une certaine proximité de la théorie psychomécanique avec celle des isotopies textuelles. Le modèle guillaumien introduit dans celui des isotopes le facteur du temps

- opératif dont les saisies successives forment les paliers interprétatifs de l'articulation sémantique.
2. La genèse du sens occurrencel de tel ou tel signe textuel révèle la transformation de *l'incidence* en *décadence* : l'incidence de la *généralité* se rétrécit en decadence de *l'individuel* ; ce nouveau signifié transcende son contenu sur *l'universalisme* qui ferme le procès de l'actualisation textuelle.
  3. L'idéogénèse du texte évolue dans l'intersection de ses champs sémantiques, avant tout, dans son système verbo-nominal. Le dynamisme des unités textuelles déterminé par le déroulement du temps opératif actualise leur virtualité puissancielle dans les effets de sens occurrencels. Le procès d'actualisation se produit dans l'espace tribasique des formes verbales et de leur corrélats non verbaux.

#### Bibliographie

- BOONE, Annie ; JOLY, André. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, l'Harmattan, 1996, 443 p.
- BARTHES, Roland. *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1991, 359 p.
- GUILLAUME<sup>1</sup>, Gustave. *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-Presses de l'Université Laval, 1973, 287 p.
- GUILLAUME<sup>2</sup>, Gustave. *Principes de linguistique théorique*, Les Presses de l'Université Laval-Klincksieck, Québec-Paris, 1973, 276 p.
- GUILLAUME, Gustave. *Parties du discours. Recueil des textes inédits*, Fond Gustave Guillaume, Université Laval, Québec, 80 p.
- JOLY, André. *Autour du concept « d'opération » chez Gustave Guillaume. Les formes du sens* (G.Kleiber et M.Riegel éds), Bruxelles, Duculot, 1997, p. 203-218.
- Langage et psychomécanique du langage. Pour Roch Valin*. Présenté par A. Joly et W.H. Hirtle. Lille-Québec, Presses Universitaires de Lille-Presses de l'Université Laval, 1980, 594 p.
- MAILHAC, Jean-Pierre. *Le temps opératif en psychomécanique du langage*, Champion-Slatkine, Paris-Genève 1988, 263 p.
- MOIGNET, Gérard, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981, 346 p.
- PICOCHE, Jacqueline, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Université Nathan, 1986, 144 p.

RASTIER, François, CAVAZZA Marc, ABEILLÉ Anne, *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*, Paris-Milan-Barcelone, Masson, 1994, 281 p.

TABATCHNIK, Moché, *Signe dévalorisé dans la prose expérienne. Essai d'analyse sémantique du texte traditionnel*, Sémiotique, 13, 1997, Paris, Didier, p. 65-90.

VALIN, Roch, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*. Presses de l'Université Laval, Québec, 1981, 96 p.

WILMET, Marc, *Psychomécanique et stylistique*, in : *Langage et psychomécanique du langage*. Pour Roch Valin. Présenté par A. Joly et W.H. Hirtle, Québec, Presses de l'Université Laval, 1980, p. 403-422.

Francis TOLLIS  
Université de Pau  
(« Groupe d'approches du langage »)

## RECHERCHE COGNITIVE ET RECHERCHE LINGUISTIQUE : UN DÉVELOPPEMENT EN TROIS TEMPS ? \*

### 1. Les trois grandes voies suivies par les recherches cognitives (RC)

#### 1a. L'intrusion impérialiste des RC

Le mot cognitivisme n'a pas moins de vogue ni de magie que, il y a peu, le mot structuralisme. Il en va du cognitivisme comme de tous les mots à la mode. Il n'est rien de sérieux qui ne s'en affuble. Il amène chacun à se demander comment l'on a pu vivre si longtemps sans lui. Il joue le rôle d'un principe unificateur aboutissant quelquefois aux amalgames les plus inattendus. Il sert de bannière à de ces sortes de croisades d'écoles où les combattants se confortent plus d'écraser ensemble un ennemi commun que d'approfondir leurs affinités. Enfin, sous son couvert, se refont une place, d'où ils s'exhibent avec quelque effronterie, des exclus d'hier (Richelle, 1993 : 92).

Qu'ils nous parlent de la « nébuleuse fondatrice » (Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 69 et 73) ou de la « définition introuvable », les spécialistes nous ont déjà dit clairement qu'une approche externe des RC relève carrément de la gageure : comme elles « ne se laissent définir, caractériser ou même circonscrire ni par un objet d'étude, ni par une hypothèse fondamentale, ni par une tradition » (Andler, 1992a : 10)<sup>1</sup>,

\* Cette réflexion prolonge, dans une certaine mesure, celle dont la version substantiellement abrégée constitue Tollis, 1997. Elle a déjà fait l'objet d'une intervention succincte à la table ronde qui s'est tenue le 17 janvier 1997 à Paris-Sorbonne dans le cadre des Journées d'étude organisées sur le thème « Théories linguistiques et cognition », par l'URA 1030 de « Psychomécanique du langage », l'École doctorale des sciences du langage et la revue *Modèles linguistiques*.

<sup>1</sup> Si l'on tentait d'en opérer une approche par objets et par processus, on ne découvrirait au mieux qu'*« une masse informe de programmes de recherche relevant d'une multitude de disciplines »* (Andler, 1992b : 10). D'un point de vue extensionnel, leur définition est donc à peu près introuvable. Mieux vaut finalement se rabattre sur un point de vue plutôt intensionnel. Sous cet angle, leur caractéristique principale aujourd'hui consiste en « une certaine conception des rapports entre les différents phénomènes visés, et par suite entre les disciplines concernées » ; encore s'agit-il moins

en présenter l'état à un moment donné n'est guère possible que de l'intérieur<sup>2</sup> (Varela, 1989/88 : 9). Et de fait, en leur sein, la polyphonie semble encore et toujours la règle, aussi bien dans les pratiques que dans les conceptions théoriques<sup>3</sup>.

d'une véritable conception que d'une simple attitude. Ce serait donc là, de l'extérieur, ce qui donne(rait) aux RC leur axe majeur, ce qui est susceptible d'y faire trouver une certaine structuration unifiante (Andler, 1992b : 10).

<sup>2</sup> Aussi bien Imbert qu'Holley reconnaissent que les choses continuent de demeurer passablement opaques pour les non initiés. Tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'un programme de recherche plus que de toute autre chose, d'un côté, dès 1992, le premier en fait « l'étude de l'intelligence, notamment de l'intelligence humaine [...] jusqu'à ses expressions », et lui prête aussi le dessein de répondre « aux questions traditionnelles concernant la nature de l'esprit humain » (1992/87 : 49). D'autre part, en 1992, le second nous dit bien que « les questions abordées [...] ont trait de quelque manière aux processus de codage, de traitement, de conservation ou de transfert d'informations tels qu'ils sont réalisés par le cerveau ou par l'ordinateur ».

<sup>3</sup> D'une part, poursuit Holley, tous les auteurs n'ont pas forcément la même idée ni de leurs objets ni de la meilleure manière de les étudier : « Les sciences cognitives, aujourd'hui, ne forment pas un continent mais un archipel d'îles et de presqu'îles encore peu reliées entre elles. [...] Il n'est pas [...] possible, aujourd'hui, de définir un objet commun à toutes les spécialités scientifiques qui s'intéressent au cognitif », car les sciences cognitives « ont des frontières floues » (Vergnaud, 1991c : 11 et 13). D'autre part, chaque chercheur aborde les choses sans renoncer à sa discipline de départ : « L'idée de base [...] est donc que l'« objet » de la science cognitive est unique : c'est la cognition. Mais chacune des sciences constitutives particulières prend sur lui sa vue propre, et utilise pour cela ses méthodes privilégiées, connues et habituelles » (Le Ny, 1989 : 32).

En tout cas, en 1992, il n'était pas question de voir dans les RC « une science arrivée à maturité, avec ses méthodes propres, des concepts strictement définis et des réalisations achevées » (Holley, 1992) : « Elles ne se sont pas non plus développées autour d'une nouvelle méthode ; leur méthodologie est éclectique et la seule nouveauté importante qu'elle comporte – l'utilisation de simulations sur ordinateur – est loin d'être d'un usage général dans le domaine » (Sperber, 1992/87 : 400).

De leur côté Andler, puis Richelle (1993 : 105) reconnaissent que les RC ne se sont toujours pas dotées d'un langage ni d'une terminologie uniques. Mais, poursuit le premier, cela ne doit masquer « ni l'originalité ni les racines d'un mouvement scientifique et plus largement intellectuel » qui, en dépit de ses inspirateurs avérés ou revendiqués, « n'en est pas moins fondé sur un répertoire articulé d'acquis conceptuels, expérimentaux et techniques qui faisait défaut à tous ses prédecesseurs » (Andler, 1992a : 6a).

Évolution pour les uns<sup>4</sup>, innovation et même subversion<sup>5</sup> pour d'autres<sup>6</sup>, il s'agit au moins d'une entreprise unificatrice et fédératrice : d'un lieu de réflexion, d'une démarche susceptibles de faciliter le rapprochement de connaissances éparses, leur intégration dans les processus rattachables à la cognition naturelle et ses formes artificielles (Holley, 1992 ; Laks, 1996 : 12). Cependant, comme l'intelligence conduit alternativement de la neurobiologie et de la neurophysiologie du cerveau (selon Le Ny, c'est la « tentation pan-neuronale » ; 1989 : 29) à l'esprit humain (ce serait sa « tentation subjective »), son étude « ne se laisse pas découper, selon des points de vue étroits, en disciplines étanches ». La méthodologie employée par les sciences cognitives (SC), quelles que soient leurs orientations<sup>7</sup>, se doit donc d'être interdisciplinaire et impose l'utilisation de concepts transversaux dont il convient de surveiller la légitimité épistémologique<sup>8</sup> (Desclés, 1991/90 : 121). Ainsi constituées, en complexe, les RC rejoignent d'autres champs de recherche, y compris au cœur des sciences dites dures mais de plus en plus assouplies, la

<sup>4</sup> Ne découlant d'aucune découverte fondamentale – « Elles ne se sont pas développées autour d'une découverte empirique : elles n'ont d'ailleurs pas à ce jour engendré de découverte majeure » (Sperber, 1992/87 : 400) –, elles n'ont finalement d'autre unité que celle qui leur vient d'une ambition particulière : « édifier de front une théorie de l'esprit et une théorie du cerveau qui soient solidaires sans être confondues » (Andler, 1992a : 6a).

<sup>5</sup> Voir Sperber, 1992/87 (401, n. 1, 408 et 410), qui cite H. Gardner, *The mind's new science : a history of the cognitive revolution* (New York : Basic books), où l'expression « révolution cognitive » est employée.

<sup>6</sup> Varela la situe à deux niveaux. D'une part, « bien au-delà des limites traditionnelles de la psychologie et de l'épistémologie où elle était confinée », les RC ont légitimé l'étude scientifique de la connaissance en soi. D'autre part, mises au contact du public par l'interpénétration et l'indissociabilité des sciences et des techniques en cause, elles ont concouru à bouleverser la vision populaire de notre esprit, et, par là, elles ont constitué « un facteur d'éveil de la conscience humaine » (1989/88 : 11-12 ; voir aussi 21).

<sup>7</sup> On les a parfois réparties en trois grandes familles : 1) « la perception, le raisonnement, l'action et le langage » ; 2) « les constitutions matérielles de différents types de mécanismes, neurophysiologiques en biologie ou électroniques en intelligence artificielle » ; 3) « les mises en œuvre de ces mécanismes sous forme de processus décomposables en vue de les caractériser en termes d'opérations élémentaires, puis de les modéliser sous l'aspect de propriétés formalisables » (Vignaux, 1995/92 : 67-68).

<sup>8</sup> « En effet, souvent cette pluridisciplinarité conduit à des analogies rapides, qui, loin d'aider à un approfondissement de la problématique de chaque discipline, donnent le sentiment d'un appauvrissement de la réflexion au profit d'un discours facile [...] » (Victorri, 1991/90 : 181).

physique notamment ; mais en moins stable, en moins exhaustif, en moins homogène, en moins mathématisé (Andler, 1992b : 10).

Aux étrangers, la prudence commande donc de s'en remettre à ce que les cogniticiens disent eux-mêmes de leurs diverses activités, d'autant que, à en croire les trois approches définitionnelles<sup>9</sup> que Laks, en 1996, a cru encore possible d'en proposer (chap. 1), les deux derniers lustres (l'avant-dernier en tout cas) ne semblent pas avoir réellement éclairci les choses. À moins de se replier sur la présentation accessible qu'en a proposée Petitot :

[...] les sciences cognitives se proposent de naturaliser les structures, les actes et les processus mentaux constitutifs des représentations et de leur intentionnalité, du jugement, du raisonnement, de l'apprentissage, des relations entre syntaxe et sémantique, etc. (1991 : 98).

Comme on sait, avec le temps, elles ont vu naître deux grandes familles d'approches qui continuent peut-être à coexister. Mais au-delà, certains ont tenté d'ouvrir une troisième voie susceptible de les englober en les réconciliant syncrétiquement ou de les dépasser productivement.

### 1b. Les voies cognitiviste et connexionniste(s)

Dans la voie cognitiviste<sup>10</sup>, dite aussi « classique » – parfois « orthodoxe » –, la cognition apparaît comme une procédure de traitement d'information, autrement dit comme « la manipulation de symboles à partir de règles » (Varela, 1989/88 : 42) : les SC

ont commencé par admettre la thèse que les représentations mentales appartenaient à un langage interne possédant les propriétés d'un langage formel [...] ce qui conduit à une ontologie formaliste des structures, à un dualisme du physique (le neuronal) et du symbolique (les structures mentales), qui est un avatar du dualisme entre matière et forme (Petitot, 1991 : 98).

Mais, en dépit de son succès et de sa survie, cette orientation s'est vue interrogée sur deux points au moins : sur le caractère approprié de la computation symbolique comme support de ses représentations, et sur l'adéquation même de la notion de représentation comme

<sup>9</sup> Il s'agit des approches institutionnelle et disciplinaire / par les objets et problèmes traités / par les paradigmes mis en œuvre.

<sup>10</sup> Sa version classique s'est articulée à la fois sur la logique classique et sur les théories computationnelles, mais aussi, au moins jusqu'aux années 1975, sur la grammaire générative, comme le souligne Laks dans la présentation synthétique qu'il en a donnée (1996 : 28-32).

élément primitif des RC (Varela, 1989/88 : 51 ; voir aussi Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 34).

Par ailleurs, à une époque où les idées sur l'auto-organisation<sup>11</sup> réapparaissaient en physique et en mathématique, le cognitivisme présentait au moins le double inconvénient<sup>12</sup> de proposer un traitement i) exclusivement séquentiel, ii) tout à fait localisé. En effet, il rendait difficilement raison de ce qui s'observe dans le vivant : non seulement les procédures d'apprentissage, mais aussi la capacité de compensation du cerveau lésé et l'adaptabilité cognitive des êtres à l'environnement<sup>13</sup>.

La métaphore descriptive allait donc changer<sup>14</sup> : plus de description symbolique abstraite désormais, mais « une armée de constituants simples non intelligents qui, comme des neurones, expriment des propriétés *globales* intéressantes lorsqu'ils sont reliés », propriétés globales qui sont justement les comportements cognitifs étudiés (Varela, 1989/88 : 57 ; Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 134).

Il s'agissait donc de réseaux dynamiques, avec des éléments fonctionnant dans un environnement local, mais dont la coopération, une fois atteint un certain état mutuellement satisfaisant, finit par délivrer des propriétés globales *émergentes*, capables de résister à « une

<sup>11</sup> Voir l'article de Valette dans le présent volume.

<sup>12</sup> On a même pu souligner « le contraste entre le caractère grandiloquent du cognitivisme classique et la faiblesse de ses résultats pratiques » (Rastier, Cavazza et Abeillé, 1994 : XI).

<sup>13</sup> Varela, 1989/88 : 56 ; voir aussi Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 132.

Le cognitivisme a aussi été critiqué sur le plan philosophique par Searle, J., *The Rediscovery of mind*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, 1992, et sur le plan neurobiologique par Edelman, G., *Biologie de la conscience*, Paris : O. Jacob, trad. fr. (1992) de *Bright air, brilliant fire : on the matter of mind*, New York : Basic Books, 1992 (tous deux cités par Fuchs, 1997/96 : 16).

<sup>14</sup> « [...] les réseaux, étant munis de connexions multidirectionnelles [...], sont ici vus non comme des machines entrée / sortie, mais comme des systèmes dynamiques doués d'une dynamique endogène, sujette à des perturbations provenant de l'environnement » (Andler, 1990 : 125).

dysfonction locale »<sup>15</sup> (Varela, 1989/88 : 61 ; Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 3-4 et 135-136<sup>16</sup>). On cherche alors

à comprendre les structures symboliques comme des structures *émergentes* des dynamiques sous-jacentes à travers des phénomènes d'(auto-) organisation. C'est donc une sorte de « dynamique neuronale du mental » qui devient l'objet d'étude privilégié<sup>17</sup> (Petitot, 1991 : 98).

En conséquence, les éléments significatifs apparaissent désormais non sous l'espèce de symboles mais plutôt sous celle de schémas d'activité entre éléments<sup>18</sup>. Pour le connexionnisme, il s'agit donc souvent de découvrir le niveau *microstructurel* de la cognition, celui auquel on peut espérer « donner une description systématique, exhaustive et exacte, des processus en jeu » : non du niveau matériel des états cérébraux, mais d'un niveau plus fondamental que le niveau symbolique des classiques, et qualifié alors de *subsymbolique*

<sup>15</sup> « Il n'existe pas de théorie formelle unifiée des propriétés émergentes », mais il est clair que, tout à fait en dehors des systèmes neuronaux, elles ont été découvertes dans de très nombreux autres domaines. C'est ce qui fait qu'on a là un possible point de rapprochement, « un lien naturel entre les différents niveaux de description des phénomènes naturels et cognitifs » (Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 136-137).

<sup>16</sup> Pour une mise en contraste rapide de ces deux options, on peut voir Vignaux, 1995/92 (p. 69-72).

<sup>17</sup> Selon Petitot, c'est ce qui explique la convergence des modèles connexionnistes avec « les modèles morphodynamiques qui les ont précédés » (*ibidem*). Pour une utilisation de ces modèles, notamment en grammaire cognitive, et « certains avantages » de cette approche, voir encore le § X. Cependant, à la question de savoir à quel niveau et vers quel horizon conduit ce type de démarche, Petitot estime qu'elle « s'accompagne d'un *changement de niveau* des problèmes considérés comme pertinents et prioritaires ». En effet, comme si l'on passait finalement « d'une "biochimie" macromoléculaire d'assemblages complexes à la "physique" atomique sous-jacente », elle fait glisser de problèmes de linguistique vers des problèmes plutôt « *proto-linguistiques* » (124-125 et n. 39).

<sup>18</sup> « Dans un système de ce type, les entités signifiantes ne sont pas des symboles ; elles consistent en configurations complexes d'activité reliant les nombreuses unités qui composent le réseau » (Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 147).

Pour ce qui est de coller à la nature supposée des phénomènes et du processus cognitifs, selon Andler, grossièrement les connexionnismes peuvent paraître plus prometteurs que le cognitivisme. Pour ce qui est du contexte, dont le rôle demeure fondamental, outre qu'il n'y a apparemment pas unanimité sur la manière de le prendre en charge, il a tendu à devenir difficilement isolable de ce qu'il enveloppe (Andler, 1990 : 113-114).

(informationnel)<sup>19</sup>. « Les notions de règle, de calcul symbolique explicite et d'algorithme sont ici remplacées par les notions d'équilibre, de comportement probabiliste, d'ajustement et d'effet statistique global » (Laks, 1996 : 33).

Si les entités connaissent des combinaisons et des transformations, elles ne sauraient guère être encore que protosémantiques, dans la mesure où il leur faut s'assembler pour constituer d'authentiques unités sémantiques. Au niveau supérieur d'organisation, ce serait alors l'inverse : les assemblées d'unités seraient sémantiquement abouties, mais leurs combinaisons et leurs transformations seraient difficilement prédictibles (Andler, 1990 : 121).

### 1c. De leur critique à la troisième voie de l'enaction réconciliant science et expérience, connaissance et vécu

Dans le cognitivisme de départ, penser revenait à peu près à résoudre un problème par un calcul logique. L'impasse était ainsi faite d'emblée sur tout ce qui, préalablement, donne existence à un problème, à savoir : tout ce qui aboutit à le poser, à se le poser, ce qui en soi est déjà un travail cognitif<sup>20</sup>.

Avec ses réseaux neuromimétiques, le connexionnisme permet sans doute de réduire ces inconvénients. Mais à certains la différence a paru plus quantitative que réellement qualitative : si la mathématisation y est plus poussée et la formalisation plus complexe, cela n'implique pas un véritable changement de conception.

Il s'ensuit en effet que les RC peuvent donner l'impression de traiter comme des données le monde et le sujet qui s'en extrait, et en s'en extrayant, le délimite différemment. Pourtant, ce ne sont jamais là que des constructions de ce sujet, lequel est lui-même le fruit d'une élaboration dont il est conjointement l'agent<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> « Une des caractéristiques du paradigme sub-symbolique de P. Smolensky [...] aboutit à l'émergence d'un symbole S qui se voit distribué sur des supports [...] sub-symboliques » (Desclés, 1991/90 : 133).

<sup>20</sup> Par ailleurs, même une fois cette assimilation acceptée, il reste que toute résolution est trop complexe pour ne pas imposer, au nom de règles heuristiques, des coupes drastiques parmi les opérations à l'œuvre, et le délaissage d'un niveau pragmatique important (Pichot, 1992 : 129-130).

<sup>21</sup> Du coup, rien ne saurait jamais être abouti. Aux deux bouts de sa propre constitution opérative, le sujet est condamné à ne se connaître que comme *sujet se constituant*. En conséquence, le monde réputé objectal est à son tour doublement subjectif et doublement éphémère : présupposant déjà la disjonction du sujet d'avec son environnement, il est aussi imperfectif, relatif et transitoire que lui.

Une énorme réserve se profile donc, qui aboutit à dire qu'en fait il n'y aurait guère d'accessible, voire même d'existant, qu'une connaissance *connaissante* plutôt que réellement connue. À ce compte, il ne serait pas possible de la contempler telle quelle : c'est seulement en tentant de la connaître qu'on l'institue en connaissance<sup>22</sup>.

C'est pourquoi une nouvelle idée des processus cognitifs est finalement<sup>23</sup> apparue. En mettant la conscience et l'expérience « dans une relation de définition réciproque avec leur environnement », elle est susceptible de déboucher sur une nouvelle SC. Bref, avec la

---

Dans cette dialectique d'une dissociation-autonomisation dépendante et toujours en cours, ni l'un ni l'autre ne sauraient donc être qu'indéfiniment inachevés : « Pour le sujet, se penser comme un objet à la fois distinct et relié à son monde objectif, c'est se constituer en objet pour soi-même, c'est-à-dire se constituer en sujet (pour la conscience, exister, c'est s'apparaître ; pour le sujet conscient, se constituer c'est se penser, et il ne peut se penser que comme un objet pour lui-même). Me constituer en objet pour moi, c'est me donner une connaissance de moi en tant qu'objet distinct mais relié aux objets qui ne sont pas moi, objets que je dois connaître en tant que tels pour m'y relier et m'en différencier » (Pichot, 1992 : 132).

« L'être vivant, pour se constituer en une entité distincte ne se coupe pas radicalement de son milieu, mais se définit par rapport à lui (car il n'est pas une entité dans l'absolu, mais seulement par rapport à un non-soi). Il entretient donc avec ce milieu un double rapport : celui d'une séparation (par laquelle il se distingue) et celui d'une relation (par laquelle il se rapporte à ce milieu). Physiquement, ce double rapport se conçoit de la manière suivante : l'être est à tout moment ouvert sur son milieu avec lequel il entretient de nombreux échanges (relation), son évolution (individuelle et spécifique) est néanmoins disjointe de celle de ce milieu (séparation) » (137).

<sup>22</sup> Certes, les RC n'ont pas pour cible la connaissance que le sujet a de lui-même, mais celle qu'il a de son environnement. Il n'en demeure pas moins deux choses : 1°) ce dernier, qui n'existe que par le premier, partage fatallement une partie de ses propriétés ; 2°) en tant qu'elle est une activité parmi d'autres, aucune connaissance n'est réellement extérieure au sujet (Pichot, 1992 : 132-135). « Il s'en ensuit qu'on peut se demander quelle est la valeur d'un certain nombre de démarches expérimentales en psychologie cognitive, où l'on travaille sur de telles représentations mentales » (Pichot, 1992 : 143).

<sup>23</sup> En effet, le cognitivisme et les connexionnismes ont sans doute en commun de ne pas envisager la conscience « comme une simple capacité ou performance dont on cherche à rendre compte [...] », mais avant tout comme une expérience, comme un événement vécu, proche de ce que nous éprouvons dans la vie quotidienne » (Varela, dans Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 10).

conception *éactive*, nous serions parvenus à quelque chose comme un tournant de la RC<sup>24</sup> (Varela, dans Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 11). Ce tournant, qui est peut-être à l'origine du remplacement subreptic et sporadique de l'expression « sciences cognitives » par celle de « sciences de l'esprit »<sup>25</sup>, se manifeste surtout par une conception constructiviste de la connaissance<sup>26</sup>, très éloignée du dualisme occidental porté à croire que « la connaissance est un miroir de la nature »<sup>27</sup>.

Bref, comme on croyait du reste le savoir en dehors des RC, si nous ne pouvons atteindre le monde que de l'intérieur, et s'il n'y a de savoir qu'*ontologique* (Varela, 1989/88 : 92-93 et 94-99)<sup>28</sup>, alors il devient nécessaire de dissoudre la notion trop rigide – et opaque<sup>29</sup> – de représentation.

<sup>24</sup> Cette réorientation localisée n'est probablement pas sans relation avec ce que l'on reproche de plus en plus aux sciences en général, notamment dans le domaine du vivant et sous la poussée des préoccupations éthiques : faire l'impasse sur le sens. On peut comprendre, dans ces conditions, qu'une partie des scientifiques, désireux de ne plus l'abandonner systématiquement à d'autres disciplines, en particulier la philosophie, souhaitent réussir à en traiter directement par eux-mêmes, quitte à devoir emprunter à la réflexion philosophique. Très ambitieusement, c'est l'objet à étudier, à ce compte, qu'ils modifient et dilatent colossalement dans l'intention d'y faire entrer l'intégralité de l'humain.

<sup>25</sup> En effet, il s'agit là d'une option lexicale qui n'est pas sans intérêt, dans la mesure où, d'emblée, elle semble s'inscrire en faux contre toute attitude radicalement matérialiste et ses effets, jugés réductionnistes.

<sup>26</sup> « [...] la connaissance est une construction : une construction réaliste [...] qui] s'appuie à la fois sur la perception, l'action opératoire, le langage et le symbolisme » (Vergnaud, 1991/90 : 26).

<sup>27</sup> « Considérons le cas de la vision : lequel vient en premier, le monde ou l'image ? » (Varela, 1989/88 : 103).

<sup>28</sup> De ce point de vue, les dernières orientations des RC envisagées ici ne laissent planer aucun doute : « il faut élargir l'horizon des nouvelles sciences de l'esprit pour prendre en compte dans un même geste l'expérience humaine et les possibilités de transformation qualitative de ce vécu ». « C'est précisément cette possibilité d'une circulation entre les sciences de l'esprit (dites sciences cognitives) et l'expérience humaine que nous explorons [...] » (Varela, Thompson et Rosch, 1993 : 17).

<sup>29</sup> Il s'agit en effet d'une notion « polymorphe car elle acquiert des significations différentes selon les disciplines concernées et les niveaux de description » (Desclés, 1991/90 : 125). Ainsi, Vergnaud a-t-il cru possible d'en distinguer au moins cinq acceptations : psychologique, sémiotique, informatique, neuroscientifique, sociale (1991b : 327).

Dans cette perspective, le champ d'exploration de la cognition se dessine donc comme une sorte d'entre-deux, comme un espace interstiel, dont certains peuvent se demander s'il peut même faire l'objet de quelque science que ce soit<sup>30</sup>. La cognition devient non plus la représentation d'un donné *directement* accessible, mais « l'avènement conjoint d'un monde et d'un esprit » : elle a pour clé de voûte la « faculté de faire-émerger la signification ». C'est une façon de répondre sans doute au souci qui hante les sciences de l'homme et de la société : se situer au regard de tout sujet, qui est à la fois, individu conscient de l'être, membre de groupes constitués, organisme biologique, être affectif, siège d'habitudes perceptives et motrices, créateur et responsable de son monde personnel, producteur et transmetteur de sens, etc. (Andler, 1992b : 41-42).

Dans cette présentation de l'évolution des RC, filtrée et caricaturée à force de concision, il est probable que tous les cogniticiens ne se reconnaîtraient pas. Si malgré tout elle est bien orientée, au linguiste, même à peine initié, elle suggère fatalement une question.

## 2. Et en linguistique ?

À se fier aux apparences les plus évidentes, la propension à aller du langage vers la cognition semble l'emporter largement sur la démarche inverse, pourtant tout aussi impérative (Culioli, 1997/96 : 43). De même, s'il est vrai qu'en 1983, « les « recherches cognitives » étaient [encore] appelées « élucubrations mentalistes » » (Toussaint, 1997a), il est très probable que la psychomécanique guillaumienne a été l'une des théories modernes du langage les plus préoccupées de cognition.

Cela dit, nous souhaiterions maintenant faire voir, même grossièrement, que l'évolution constatée dans les RC n'est pas loin de se retrouver, *mutatis mutandis*, en linguistique. À notre sens en tout cas, dans les approches du langage qui se sont succédé ou qui coexistent toujours, il paraît réellement possible de trouver trois attitudes comparables aux trois options précédemment rappelées.

Et s'il en est bien ainsi, alors on est en droit de s'étonner que cette homologie n'ait guère été soulignée, ou, si elle l'a été – notamment par Desclés, 1991/90 –, qu'elle ne soit pas plus souvent mentionnée ; et plus encore si « l'analyse du fonctionnement linguistique est unanimement reconnue comme la pierre de touche »

<sup>30</sup> « La cognition reste un objet dont aucune science n'a encore su déposséder la philosophie » ; c'est sans doute ce qui fait que les disciplines centrales des RC ne sauraient présenter au mieux qu'un ou des « caractère(s) cognitif(s) » (Rastier, 1989/88 : 7-8).

dans le débat qui oppose le cognitivisme classique, symbolique et représentationnel, et le connexionnisme (Laks, 1996 : 7).

## 2a. L'option atomique

Dans le droit fil d'une longue tradition qui est sans doute loin d'être éteinte, le langage aussi a eu ou a ses tenants du symbolisme nucléaire. C'est de cette conception que l'on peut faire état lorsque, sur la foi d'une idée fixiste du contenu des unités<sup>31</sup>, on laisse entendre que le sens de la parole dont elle est composée est de nature cumulative ou sommatoire.

Au reste, cette idée, somme toute séquentielle comme dans le cognitivisme, est de celles qui séduisent suffisamment le sens commun pour résister à la fois à la pratique quotidienne de l'échange verbal et à la scolarisation. En tout cas, quiconque a enseigné la traduction sait qu'il faut se battre à fonds perdu contre la propension au mot à mot, aussi pernicieux et condamnable qu'il semble imposé par la linéarité de la parole.

Quoi qu'il en soit, on a là une première réponse à la redoutable question du rapport à établir entre le contenu de la parole et celui des atomes de langage qu'elle exploite. Elle tend à apprécier le contenu de l'aval langagier comme s'il découlait simplement de l'addition organisée des contenus respectifs de ses parties, en provenance de l'amont linguistique. Elle est donc naturellement entraînée à débiter d'abord le sens énonciatif en autant de fragments qu'il y a d'éléments verbaux isolés et à les mettre ensuite individuellement en corrélation stricte. C'est ce que dans la mouvance guillaumiste on a parfois stigmatisé comme l'« analyse en rondelles » (Chevalier, 1980 : 78), également reprochée au traitement lexicographique classique par l'approche culiolienne (par exemple, Franckel et Lebaud, 1992/91 : 91).

Bien entendu, l'entreprise y réussit d'autant mieux qu'elle privilégie la dimension référentielle la plus accessible de la parole, et que l'on croit en un monde pré découpé et pré déterminé avant sa verbalisation.

En résumé, c'est une pratique qui présuppose le statisme sémantique des unités de la langue, et leur correspondance réciproque

<sup>31</sup> « Pour les théories classiques de la signification, et jusque pour certaines théories des prototypes lexicaux, un mot avait une signification propre, constante, ou du moins privilégiée. Cette signification était un concept stable, qui reflétait une chose douée d'une substance permanente, d'une essence » (Rastier, Cavazza et Abeillé, 1994 : 35).

avec les choses du monde dont elles permettent de parler. Si elle est loin d'avoir totalement disparu, même dans les milieux spécialisés, cette attitude a heureusement été dépassée<sup>32</sup>. De toute façon, ne connaissant que les domaines physique et « symbolique », le cognitivisme classique ne pouvait satisfaire le linguiste. En effet, comme l'exercice du langage constitue une pratique sociale dans laquelle « c'est le global qui conditionne le local » et dans laquelle il y a donc interaction entre plusieurs sphères<sup>33</sup>, elles-mêmes « régies par des lois et des normes différentes », il réclame une appréhension plus globale (Rastier, Cavazza et Abeillé, 1994 : 4-5).

## 2b. Du donné à l'émergent : le langage mouvant

C'est sans doute depuis bien longtemps ce qui a fait que l'on s'est avisé qu'une configuration énonciative n'est pas sémantiquement réductible à l'addition des contenus individuels de ses parties. Par exemple, même au premier degré d'association, celui du vocabulaire, en français comme dans d'autres langues romanes, selon le tiroir verbal choisi, le radical de *savoir* en oriente alternativement le contenu soit vers l'idée de « connaître », soit vers celle d'« apprendre ». Plus simplement encore, la finition numérique de certains substantifs les rend moins polyvalents : ainsi, dès que le morphème *maternité*- se trouve pluralisé, il cesse de pouvoir évoquer la fonction maternelle. En termes très généraux, on dirait que plus la dicibilité se peaufine au fur et à mesure que la morphologie s'enrichit, mieux les signifiés se déterminent.

En deçà, on peut rappeler aussi, après Desclés, que le phonème « est une unité fonctionnelle, distinctive et discrète qui résulte de l'intégration, d'unités physiques continues (les composants du son) » (1991/90 : 134).

Au-delà, plus la configuration verbale se complexifie, plus le phénomène est tangible. Le syntagme, déjà, réussit à faire faire à des unités des choses qui lui seraient peut-être difficiles en dehors de cette rencontre. Par exemple, il n'est pas certain que, sans sa solidarisation au sein de l'ensemble *le corps du texte ou le corps du délit*,

<sup>32</sup> Pour une critique de la métaphore du canal de l'information et de ses versions « cognitivistes », voir Victorri et Fuchs, 1996 (201, n. 1).

<sup>33</sup> Rastier en distingue trois : une sphère physique, une sphère sémiotique et une sphère des processus mentaux propres aux agents et en général fortement socialisés, la seconde remplissant « généralement une fonction médiatrice » (*ibid.* : 4 ; voir encore Rastier, 1991).

le lexème *corps* pourrait dire quelque chose d'un texte ou d'un délit en tant que tel<sup>34</sup>.

Une fois la proposition atteinte ou dépassée jusqu'au texte, on voit aisément que la parole réussit à libérer ce qui n'habite pas forcément les êtres de langage dont elle est faite, sans doute beaucoup plus limités dans leur vocation. Certes, leur identité comme leur contenu propres procèdent d'une désactualisation qui leur a assuré une disponibilité à la limite presque sans faille. En contrepartie, associée à celle de leur équipiers du moment, seule leur réactualisation conjoncturelle, parce qu'elle est motivée et intéressée, permet de faire face à tous les besoins expressifs. Mais les innombrables vertus que, à l'occasion, on retrouve dans ces unités ou qu'on en tire *a posteriori* tiennent fondamentalement à leurs interactions énoncives, ainsi qu'à leur mise en perspective énonciative.

Du reste, toujours quelque chose reste en attente de détermination, si bien qu'il n'y a guère d'expression verbale naturelle qui soit absolument univoque. C'est ce qui fait que son apparente univocité n'est jamais que le degré zéro de son ambiguïté, et que son sens interprétatif reste à tout jamais ouvert.

Si le sens verbal transcende toujours ce dont il procède, il demeure théoriquement tout à fait vain ou naïf d'en rechercher systématiquement les éclats, des éclats, à l'intérieur même des unités linguistiques. Le parallélisme avec les grandes orientations connexionnistes saute ainsi aux yeux.

Au reste, il est arrivé que cette homologie soit revendiquée et carrément exploitée dans la mise au point de modèles sémantiques, notamment lorsqu'on assimile un énoncé à « un système dynamique sur un espace sémantique global composé à partir des espaces sémantiques de chaque élément »<sup>35</sup> (Victorri, 1992/91 : 190). Un modèle de type séquentiel n'est plus adapté, en effet, dès lors que, dans la production langagière, si la *séquentialité* des formes est indéniable, « l'enchaînement des unités dans l'énoncé se caractérise essentiellement par une *non linéarité des effets de sens* » (Robert, 1997/96 : 25) :

<sup>34</sup> Voir encore le cas de *porte cochère*, emprunté par Desclés à Pottier. Par ailleurs, après avoir remarqué que la notion d'entité émergente n'est pas « propre au paradigme sub-symbolique », mais qu'elle « est générale dès que l'on fait appel à une architecture en niveaux [...] », Desclés avait ajouté que cette situation se rencontre en physique, en chimie aussi bien qu'en biologie (1991/90 : 134).

<sup>35</sup> S'il présente un état stable, il y a transparence du contenu global comme de l'apport des parties : l'évidence est apparente.

En résumé, il y a entre l'activité cognitive d'un sujet et la diversité des phénomènes linguistiques (et, en premier lieu, la diversité des langues), une relation nécessaire, qu'aucune théorie computationnelle ne pourra expliquer (Culioli, 1997/96 : 56).

Et de fait ce type de modèle a été abandonné. Ainsi, dans leurs recherches conjointes autour de la problématique des ambiguïtés par Fuchs et Victorri, qui ont souhaité « implémenter » leur « modèle mathématique à l'aide de techniques connexionnistes plus précisément de réseaux connexionnistes récurrents »<sup>36</sup>, en s'inspirant de travaux informatiques tels que ceux de Raysz (1991) et de Konfé (1991). Par ailleurs, de son côté, Grunig a tenté de déplacer la notion d'émergence « *de la psychologie* (où elle se réfugie derrière diverses appellations telles que la saillance, le relief, la prégnance...) vers *la linguistique*, où l'on n'avait jamais envisagé qu'elle puisse être une notion majeure, unificatrice » (1991/90 : 199). Et Piotrowski a à son tour adopté le modèle topo-dynamique parce qu'il est censé « dépasser les difficultés "structurelle", "opératoire" et "interprétabilité" que rencontre l'analyse sémiotique dans sa version atomiste » (1997 : 68).

Dans la mouvance guillaumiste, Toussaint (1983) a bien plus tôt adopté une perspective comparable, puisqu'il explique le contenu sémantique de certains morphèmes par le biais de synergies variables entre les différents apports de ses phonèmes constitutifs ainsi promus au rang de subsignes. Plus tardivement (1988) et apparemment de manière indépendante, en y isolant des *formants*, Molho n'est pas loin d'en avoir fait autant<sup>37</sup>.

De façon générale, les approches représentationnelles des langues, celles « pour lesquelles la langue est, d'abord et avant tout, un moyen de représentation du monde et de communication entre les sujets parlants », peuvent paraître ne pas pouvoir se réclamer d'un « véritable paradigme [cognitif] alternatif ». Elles n'en relèvent pas

<sup>36</sup> Victorri, 1991/90 : 179 ; voir aussi 1992/91 : 194 et Victorri et Fuchs, 1992 : 130.

Leur « capacité d'apprentissage » fait partie de leurs avantages, ce qui dispense d'avoir à « spécifier *a priori* la force des interactions entre les unités du réseau (ce que l'on appelle les "poids" des liens entre unités) » (Victorri, 1992/91 : 194-195). On trouvera dans Victorri et Fuchs une présentation de ces réseaux dans la perspective de leur utilisation pour des systèmes dynamiques (1996 : 91-96), ainsi qu'une analyse des résultats de leur apprentissage (*ibid.* : 100-103).

<sup>37</sup> On trouvera dans Tollis, 1991 une analyse de leurs recherches respectives (tout particulièrement : chap. II et p. 229-238).

moins d'un certain *constructivisme* – individuel et/ou collectif<sup>38</sup> – parfois explicité comme postulat, qui aboutit à faire du sujet parlant le responsable d'une authentique « *spectacularisation linguistique*<sup>39</sup> » du réel<sup>40</sup>, qui fait des référents davantage les produits d'actes langagiers que des réalités mondaines<sup>41</sup> :

[...] tout dans le langage est construction (Paillard et Robert, 1995/92 : 137)

En d'autres termes, les « objets » nous sont acquis au sein de pratiques, et non par une saillance physique qui nous les imposerait (Rastier, Cavazza et Abeillé, 1994 : 19, n. 1)

<sup>38</sup> Cette précision nous est suggérée par les conclusions de Kleiber, 1997 (p. 34). En effet, là où il considère que tout n'est pas construit dans le sens, qu'une partie en est conventionnelle, descriptive, référentielle, et pour tout dire *objective*, elle n'en découle pas moins, comme il le souligne lui-même, de contenus « intersubjectivement stables », et garde donc son fondement constructiviste, même si elle a bénéficié d'une récupération socialisée dont il n'est jamais assuré qu'elle soit éternellement reconduite.

<sup>39</sup> Victorri et Fuchs ont estimé « que ce qui caractérise le langage, c'est de "rendre vrai" tout ce qui est dicible, au sens de donner une existence phénoménologique à ce qui est dit » (1996 : 204). Renversant la formule, on pourrait donc aussi bien suggérer que, en fait, n'est vrai que ce qui est dicible : dans les termes de Lafont et Gardes-Madray, le langage ne peut jamais atteindre « le sens des choses – la formule est en elle-même privée de sens –, mais le sens qu'il donne aux choses et qui accompagne, facilite son action sur les choses » (1976 : 16-17, § 2.3).

Vingt ans plus tard, cette réalité a été redécouverte, sur la base de la distinction entre propriétés intrinsèques (PI) et propriétés extrinsèques (PE), par ceux qui se sont convaincus que « le sens même des noms [...] doit être identifié » avec les PE, c'est-à-dire avec les relations que « le locuteur entretient avec les référents » et que « ces référents entretiennent avec leur environnement » : « s'il y a sens des mots, celui-ci doit être caractérisé en termes de PE (ou encore d'emplois), même si certains d'entre eux « deviennent des usages quand ils deviennent dénominatifs, quand ils désignent des réalités dont ils sont aussi le nom (le "noun" est aussi un "name") » : « [...] loin d'être une fonction de la connaissance des référents, le sens des mots est un accès à ce référent, un acte de connaissance » (Cadiot et Némo, 1997 : 129-130).

<sup>40</sup> Lafont et Gardes-Madray, 1976 : 89, § VI.2.3, 97, § VI.4.5, 90, § VI.3.1, 99, § VI.5 ; Lafont, 1978 : 14-16.

<sup>41</sup> Cette idée est aujourd'hui des plus consensuelles ; voir par exemple : « [...] pour nous, la référence [...] est une véritable construction d'un monde, créé dans et par le discours, et dont les relations avec la réalité peuvent être plus ou moins complexes » (Victorri et Fuchs, 1996 : 26 ; aussi 192 et 200).

[...] la signification d'une expression, dans un énoncé donné, apparaît comme le résultat d'un processus : la signification n'est pas sélectionnée dans une liste de significations données *a priori*, mais elle est *construite* de manière dynamique (Victorri et Fuchs, 1992 : 127)

[...] pour nous, la référence [...] est une véritable construction d'un monde, créé dans et par le discours, et dont les relations avec la réalité peuvent être plus ou moins complexes (Victorri et Fuchs, 1996 : 26 ; aussi 192 et 200)

L'action linguistique crée l'*événement* productif ou interprétatif. Cette rencontre fait date, ou du moins crée une irréversibilité, en quoi l'*événement* de parole est créateur de langue (Rastier /2000 : 9).

Par ailleurs, Toussaint a poussé encore plus loin le concept de *spectacularisation*, puisqu'il a pratiquement chargé le signifiant, à la fois son et mouvement de la langue (dans la parole) ou déplacement de la main (dans l'écriture), de

faire voir, entendre, sentir aux autres à l'aide d'une représentation chorégraphique ce qui se passe dans notre tête [...] le son n'étant, à mes oreilles, qu'un moyen de transmettre ce spectacle peu visible qui a pour scène l'espace laryngo-pharyngo-buccal (1983 : 42, 44 et 109).

Car le langage est tout entier habité par l'*onomatopée* (42), en sorte que « signifié et signifiant sont directement proportionnels » (70), et que « nous n'avons plus à nous demander si le signe est non arbitraire, mais comment il est analogique [...] »<sup>42</sup> (1980 : 271).

Ce constructivisme de facture phénoménologique se trouve d'ailleurs chez Benveniste, qui a dit :

Le langage *re-produit* la réalité. Cela est à entendre de la manière la plus littérale : la réalité est produite à nouveau par le truchement du langage. Celui qui parle fait renaître par son discours l'*événement* et son expérience de l'*événement* (1966/63 : 25).

À contre-pied des approches modularistes et computationnelles, tout cela incite à aborder le langage « comme une propriété émergente procédant de mécanismes généraux de la cognition, et entretenant de nombreuses homologies avec d'autres activités cognitives, en particulier avec la perception », quitte éventuellement à adopter une

<sup>42</sup> Au reste, précise-t-il, « [...] la thèse mimétiste [...], selon laquelle en règle générale un complexe phono-articulatoire reproduit l'essentiel du signifié, est une thèse à vocation guillaumienne [= guillaumiste] dans la mesure où elle donne du signifié et du signifiant une définition "positive", "concrète", tenant, dans ce dernier, pour significatif un *mouvement* constitutif d'une opération du langage » (1983 : 107).

démarche « topologico-dynamique »<sup>43</sup> pour rendre raison du « processus de construction de "formes" signifiantes émergentes »<sup>44</sup> (Fuchs, 1997/96 : 16 ; également Victorri et Fuchs, 1992 : 130). Bref, on en arrive à l'idée que :

- le sens se construirait, dans les langues, à travers le jeu et l'intermédiaire de marqueurs [...] qui seraient non pas des symboles porteurs d'un contenu substantiel, mais des opérateurs consignant des instructions pour l'élaboration de configurations, ou de schémas signifiants (18).
- l'ordre de la langue est incorporé dans un processus d'émergence qui n'est autre qu'un acte de parole [...] au cours duquel, donc, se déploie, se négocie et se constitue l'objectivité des grandeurs linguistiques (Piotrowski, 1997 : 14).

Dans ces conditions, admettre d'une configuration verbale qu'elle est dotée d'un sens énoncif ne peut relever que d'un postulat, puisque seul est interprétable chacun de ses sens énonciatifs (Victorri et Fuchs, 1996 : 27), ce qui rejoint à la fois l'opposition sémiotique/sémantique de Benveniste et tout ce qu'en a tiré Launay (notamment dans 1986).

De façon générale, à partir du moment où, comme c'est devenu aujourd'hui à peu près consensuel<sup>45</sup>, on n'admet de sens résultatif que circonstanciellement construit, c'est bien que « la relation sémantique est [...] conçue dans une perspective ascendante où les contenus sémantiques émergent progressivement d'une relation expérientielle », comme le suggère le modèle connexionniste (Laks, 1996 : 81). Il faut dire aussi que le connexionnisme « recompose et donne une assise technique à de nombreuses propositions de l'épistémologie génétique et du constructivisme psychologique piagétien<sup>46</sup> ».

Ce constructivisme se retrouve aussi, du reste, dans certaines des études typologiques récentes qui, concluant à l'inexistence de « catégories grammaticales universelles », croient avoir repéré des invariants, en revanche, « au niveau, plus abstrait, des processus

<sup>43</sup> Sur le modèle lui-même, voir Victorri et Fuchs, 1992 : 128-129 et Piotrowski, 1997 : 168-210).

<sup>44</sup> Cette optique impose de rapprocher toute transposition d'un énoncé d'une langue à l'autre (par l'opération traduisante) et la polyvalence discursive d'un même énoncé à l'intérieur de l'une ou de l'autre (*ibid.* : 18).

<sup>45</sup> « C'est la compréhension de la production du sens, rapportée à ses conditions effectives, qui promeut le plus grand nombre de recherches actuelles, conduites à inscrire leurs hypothèses dans la perspective réaliste d'une linguistique anthropologique » (Siblot, 1997b : 7).

<sup>46</sup> On en trouvera une évocation chez Laks, 1996, notamment aux p. 74-75.

mêmes » de leur construction, sous l'espèce de « mécanismes de grammaticalisation » (Fuchs, 1997/96 : 18-19, et notamment Lazard, 1992).

Ainsi, en passant du cognitivisme aux **connexionnismes**<sup>47</sup>, il n'est pas douteux que les RC ont fourni des modèles aux linguistes et ont renforcé leurs convictions éventuelles. Mais il est tout aussi indubitable que, dès l'avènement des préoccupations énonciationnistes au moins, la linguistique, pour son propre compte et à sa manière, a opéré sensiblement le même premier type de mue que les RC.

## 2c. Du langage mouvant au sujet moteur

Du coup, on s'interroge : la linguistique aussi aurait-elle connu sa troisième voie ? Admettons que, dans les RC, celle-ci a consisté pour l'essentiel à récuser l'idée que les choses à découvrir auraient une existence avant leur saisie par les processus cognitifs. Ce refus de toute prédétermination, de tout prédecoupage du monde entraîne une intrication des objets de la connaissance et du sujet qui s'y attaque, une imbrication de l'être et de l'agir. Par contrecoup, il entraîne à privilégier l'instabilité, l'opérativité et, fatallement, à faire de la parole l'occasion d'un faire-émerger actif.

Si une telle lecture est acceptable, alors on peut retrouver l'analogie proposée jusques et y compris dans cette troisième étape. D'abord, l'idée que la linguistique pourrait s'engager et a déjà commencé de le faire sur une autre voie que les précédentes, quelque chose comme une voie moyenne, est déjà apparue dans la littérature. En effet, la perspective d'une « troisième voie » d'approche du langage, issue d'un « traitement intégré » du langage se rencontre chez Hagège au moins depuis 1984 (3 et 1985 : 235-266). Mais elle est antérieurement apparue dans la postérité guillaumienne, avec la *socio-opérativité* adoptée depuis bien longtemps par la praxématique (Barbéris, Bres et Siblot, 1996 : § 1.3)<sup>48</sup>, très attachée à repousser toute tentation essentialiste, immanentiste, fixiste et désincarnée<sup>49</sup>,

<sup>47</sup> « [...] le paradigme connexionniste, malgré sa puissance technique et son élaboration formelle, et à cause sans doute de sa nouveauté et de sa jeunesse, ne présente pas encore sur ces questions linguistico-cognitives un corps conceptuel tout à fait clair et parfaitement assuré » (Laks, 1996 : 8).

<sup>48</sup> Pour une bibliographie étendue, voir encore Tollis, 1991 (467-468, 471-472, 475, 480 et 482), ainsi que la bibliographie générale de *LynX* 5.

<sup>49</sup> « [...] perceptions et expériences ne régissent pas seulement les représentations que nos discours construisent mais, plus au fond, nos capacités à signifier elles-mêmes en commandant la structuration du système linguistique représentant » (Siblot, 1997 : 3).

celle que concourent évidemment à entretenir la notion et le terme même de référent, souvent perçu comme existant avant d'être objet de parole.

De même, du signifié, Launay a en particulier souligné tous les avantages qu'il y aurait à en adopter une conception décisivement dynamique (voir tout particulièrement 1977 : 429-443 – à confronter à 1976 : 357-360, ou à 1976 : 461 –)<sup>50</sup>, qui laisse une large place à sa mise en œuvre par le parleur. D'un autre côté, en suggérant que la réalité même des signifiants est susceptible d'imposer sa propre présence et son propre impact<sup>51</sup> par-dessus ou à côté des missions immédiates de la parole et de ses fins extérieures, sans le dire il a incité à retenir chez le parleur autant ou davantage son activité de sujet à l'œuvre que ses préoccupations finalistes de producteur de sens, même étendu très au-delà de la référence.

Tout comme un Varela peut soutenir qu'il n'y a guère de connaissance que connaissante, cela invite donc à faire de la parole une création en partie motivée et orientée par l'emprise du réel, mais également en partie sans autre fin que de se donner à connaître comme activité en cours, bref, sans autre fin qu'elle-même, comme on croit souvent le voir dans les exploitations que l'on dit poétiques du langage. Du reste, Guillaume avait probablement reconnu cette double dimension dans l'entier du langage : s'il l'estimait marqué de pragmatisme<sup>52</sup>, au niveau du discours comme de la langue (Tollis 1998), malgré cet asservissement il lui accordait aussi une économie propre.

### 3. Conclusion

Ces remarques demanderaient à être développées et davantage argumentées. Si d'aventure le parallélisme suggéré est fondé, c'est sans doute que le principe d'auto-organisation, qui est d'abord apparu dans les sciences de la nature et de l'homme avant de se voir adopté par les RC, est indissociable du langage et de son fonctionnement.

<sup>50</sup> Hagège, de son côté, a proposé aussi de le « conceptualiser comme *connaissance commune dynamisée* » (1985 : 217).

<sup>51</sup> Voir les réflexions phénoménologiques sur le signifiant rappelées par Coquet (1997 : 6-10).

<sup>52</sup> Cela ne l'empêche pas de tenir la linguistique pour « de toutes les sciences la moins pragmatique, dans la mesure où, dans l'ordre de la pensée au moins, elle ne peut espérer aucune retombée pratique de ses progrès (1973/44). En somme, « la question du rapport de la discipline à un objectif finalisé ou appliqué [...] extirpée de la méthode, [...] se logera ici dans la genèse historique de l'objet » (Laurendeau, 1990/88 : 155).

S'il a pratiquement fallu attendre (ici même) l'article de Valette pour mettre en lumière la perception qu'en a manifestée Guillaume dans nombre de ses écrits, c'est que, en deçà, on a probablement tardé à prendre pleinement conscience qu'il est au principe même de son économie et de sa pérennisation<sup>53</sup>. On le détecte dans la manière dont la parole contribue à libérer librement du sens – plutôt que le sens, ou un sens –, du sens jamais clos ni épuisé et toujours peu ou prou émancipé des fins apparemment immédiates de la parole comme des exigences du monde<sup>54</sup>. On le détecte aussi, de façon plus immuable encore, dans les rapports d'intrication réciproque que l'on est amené à établir entre matière et forme<sup>55</sup>, si l'on veut éviter les inconvénients d'un dualisme trop statique et rendu pratiquement ingérable par sa circularité.

<sup>53</sup> « Ces dernières années, le point de vue morphodynamique sur les structures sémio-linguistiques a convergé avec certaines orientations maîtresses des *sciences cognitives* » (Petitot, 1991 : 98).

<sup>54</sup> « [...] les passages d'un texte oral ou écrit peuvent acquérir dans l'action des corrélats présentationnels-perceptifs ou propres à d'autres sémiotiques que la langue. Ces corrélats jouent le rôle d'interprétants, et les relations d'interprétance réciproque entre les niveaux de la pratique produisent alors un effet complexe de référence réciproque. Aussi estimons-nous que le régime fondamental du langage est celui de la fiction, entendue comme cours d'action sémiotique déterminant : la non-fiction serait alors le cas particulier où le cours d'action sémiotique devient déterminé par les autres niveaux de la pratique, le niveau phéno-physique et le niveau représentationnel » (Rastier /2000 : 2). De telles conceptions se rapprochent à n'en pas douter de celles de la praxématique, comme le montre encore ce qui est dit du mot, qui n'est pas sans rappeler ce qui a été dit du praxème : « Les mots ne sont plus des unités occupant une place qui leur appartient et leur suffit, mais des *passages* dans un texte, et des *moments* dans un parcours » (*ibid.* : 3).

<sup>55</sup> Ainsi, pour qui ambitionne de construire une « science naturaliste des structures » et d'accorder aux sciences humaines en général et à la linguistique en particulier le statut de sciences naturelles, le « *dualisme forme/matière* – dualisme à l'origine du postulat structuraliste bien connu du primat ontologique de la forme sur la matière – » est à récuser. L'idée fondamentale qui doit le remplacer alors « est que la forme est le phénomène de l'auto-organisation de la matière, autrement dit que la substance n'est pas une matière (une hylé) où vient s'implanter une forme ontologiquement autonome mais bien plutôt une matière (un substrat) dynamiquement auto-organisée » (Petitot, 1991 : 97).

Pour une critique du maintien de cette dichotomie dans la perspective psychomécanique, voir Tollis, 1996b : 86-87.

Cela signifie ensuite que cette emprise de la conscience sur la connaissance, pour ne pas parler de la science, pouvait également être découverte à travers les extériorisations verbales auxquelles elle donne lieu et qui servent souvent à la révéler à elle-même.

En un certain sens, les linguistes peuvent donc remercier les RC. Certes, ici ou là, sur le langage il arrive à celles-ci de laisser implicitement percer ou d'afficher explicitement des conceptions d'un autre âge, voire même sans âge, preuve sans doute que l'inter- et *a fortiori* la transdisciplinarité ont, à l'échelle individuelle en tout cas, leurs limites.

Mais elles peuvent les aider à prendre conscience que, sans doute sans le savoir, la linguistique aussi a (eu) ses options symbolique, émergente (subsymbolique et connexionniste) et énactive<sup>56</sup>. C'est peut-être une bonne raison pour souhaiter qu'elle tienne dans l'ensemble des RC une place plus importante.

#### Bibliographie<sup>57</sup>

- ANDLER, Daniel (1990). « Connexionisme et cognition : à la recherche des bonnes questions », *Revue de synthèse, série générale*, CXI, IV, ½, p. 95-127.
- (1992a). « L'émergence des sciences cognitives », in : *Courrier*, p. 6.
- (1992b). « Introduction. Calcul et représentation : les sources », in : ANDLER, 1992d, p. 9-46.
- (1992c). « Avant-propos », in : ANDLER 1992d, p. 5-8.
- (1992d) (dir.). *Introduction aux sciences cognitives*, Paris : Gallimard, Folio : Essais.
- BARBÉRIS, Jeanne-Marie, BRES, Jacques et SIBLOT, Paul (1996). « A dynamic Theory of Meaning Actualization : Praxematic Linguistics », in : TOLLIS, 1996a, p. 133-144.
- BARREAU, Hervé (1992) (dir.), *Le Cerveau et l'esprit. Recueil d'études*, Paris : CNRS Éditions, XIX-174 p., Fondements des sciences.
- BENVENISTE, Émile (1966/63). « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1963), in : –, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, 1966, p. 18-31, NRF, Bibliothèque des sciences humaines.

<sup>56</sup> « Le mouvement cognitiviste a redécouvert, dans l'ignorance des apports des travaux de Gustave Guillaume et de René Thom, l'intérêt des mécanismes mentaux pour l'explication des grandes catégorisations de la sémantique des langues naturelles » (Pottier, 1994 : 769).

<sup>57</sup> L'Astérisque désigne des études qui n'ont pu être consultées.

CADIOT, Pierre et NÉMO, François (1997). « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of french language studies*, 7, p. 127-146.

CHEVALIER, Jean-Claude. (1980). « Mot et sens du mot », in : JOLY et HIRTLÉ, 1980, p. 75-86.

\*COMMUNICATIONS, 1991, 53 (Sémantique cognitive).

COQUET, Jean-Claude (1997). *La quête du sens. Le langage en question*, Paris : PUF, 262 p., Formes sémiotiques.

COURRIER = *Le Courrier du CNRS. Dossiers scientifiques*, octobre 1992 (Sciences cognitives), 79.

CULIOLI, Antoine (1997/96). « Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques », in : FUCHS et ROBERT, 1997, p. 43-57.

DESCLÉS, Jean-Pierre (1991/90). « Architectures, représentations cognitives et langage naturel », in : VERGNAUD, 1991a, p. 121-147.

FRANCKEL, Jean-Jacques et LEBAUD, Daniel (1992/91). « Lexique et opérations. Le lit de l'arbitraire », in : *La théorie d'Antoine Culoli. Ouvertures et incidences*. Actes de la table ronde « Opérations de repérage et domaines notionnels », Paris 7, mai-juin 1991, Paris : Ophrys, p. 89-105, L'Homme dans la langue.

FUCHS, Catherine (1997/96). « Diversité des représentations linguistiques : quels enjeux pour la cognition ? », in : FUCHS et ROBERT, 1997, p. 5-24.

FUCHS, C. et ROBERT, Stéphane (éds) (1997), *Diversité des langues et représentations cognitives* [Table ronde internationale, Paris, novembre 1996], Paris et Gap : Ophrys, 283 p., L'Homme dans la langue.

GRUNIG, Blanche-Noëlle (1991/90). « De la psychologie à la linguistique : vers une théorie de l'émergence », in : VERGNAUD, 1991a, p. 199-205.

HAGÈGE, Claude (1984). « Les pièges de la parole. Pour une linguistique socio-opérative », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 79/1, p. 1-47.

– (1985). *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris : A. Fayard, 314 p., Le temps des sciences.

HOLLEY, André (1992). « Editorial », in : *Courrier*, p. 1.

IMBERT, Michel (1992/87). « Neurosciences et sciences cognitives » [1987] = chap. 1 de ANDLER, 1992d : p. 49-106.

JOLY, André et HIRTLÉ, Walter H. (éds) (1980). *Langage et psychomécanique du langage. Études dédiées à R. Valin*, Lille : Presses Universitaires de Lille et QUÉBEC : Presses de l'Université Laval, 594 p.

- KLEIBER, Goerges (1997). « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, 127 (*Langue, praxis et production de sens*), p. 9-37.
- KONFÉ, A. (1991). *Extraction de règles dans un réseaux connexionniste : application à l'interprétation d'adverbes aspectuels du français*, Thèse, Université de Caen.
- LAFONT, Robert (1978). *Le travail et la langue*, Paris : Flammarion, 397 p., Nouvelle bibliothèque scientifique.
- LAFONT R. et GARDES-MADRAY, Françoise (1976). *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris : Larousse, 191 p., Langue et langage.
- LAKS, Bernard (1996). *Langage et cognition. L'approche connexionniste*, Paris : Hermès, 188 p., Langue, raisonnement, calcul.
- LAUNAY, Michel (1976/75). « À propos du mot et de la phrase. Réflexions sur les rapports entre sémantique générative et grammaire systématique » [Version française de : Acerca de palabra y oración : reflexiones sobre semántica generativa y gramática sistemática, *Prohemio* (Barcelona), 6/2-3, p. 187-238], *Travaux de linguistique et de littérature*, 14/1, p. 327-370.
- (1976). « Le verbe et la phrase. Problèmes posés à la grammaire systématique et à la grammaire générative transformationnelle », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 12, p. 447-467.
  - (1977). « Langue, discours et penser. Une relecture de la grammaire systématique », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 13, p. 425-446.
  - (1986). « Effet de sens : produit de quoi ? », *Langages*, 82 (*Le signifiant*) p. 13-39.
- \*LAZARD, Gilbert (1992). « Y a-t-il des catégories interlangagières ? », in : Anschütz, S. (éd.), *Texte, Sätze, Wörter und Moneme*, Heidelberg : Heidelberger Orientverlag, p. 427-434.
- LE NY, Jean-François (1989). *Science cognitive et compréhension du langage*, Paris : P.U.F., 249 p., Le psychologue.
- LERAT, Pierre (1997). « La notion de connaissance est-elle un concept opérationnel en linguistique ? », in : Kleiber, G. et Riegel, M. (éds.), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve : Duculot, p. 241-247, Champs linguistiques, Recueils.
- MOLHO, Maurice (1988). « L'hypothèse du formant. Sur la constitution du signifiant : esp. *un/no* », in : *Grammaire et histoire de la grammaire : hommage à la mémoire de J. Stéfanini*. Recueil d'études rassemblées par Cl. Blanche-Benveniste, A. Chervel et M. Gross, Aix-en-Provence : Université de Provence, p. 291-303.

- PAILLARD, Denis et ROBERT, Stéphane (1995/92). « Langues diverses, langues singulières », in : ROBERT, 1995, p. 117-143.
- PETITOT, Jean (1991). « Syntaxe topologique et grammaire cognitive », *Langage*, 103 (*L'objet sens et réalité*), p. 97-128.
- PICHOT, André (1992). « Intelligence artificielle et connaissance naturelle : le sujet et le corps », in : BARREAU, 1992, p. 127-144.
- PIOTROWSKI, David (1997). *Dynamiques et structures en langue*, Paris : CNRS Éditions, 246 p., Sciences du langage.
- POTTIER, Bernard (1994). « Schème mental intégrateur des catégories sémantiques », in : PORTE, Michèle (coord.), *Passion des formes. Dynamique qualitative sémiophysique et intelligibilité. A René Thom*, Ed. de l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud, II, p. 769-777, Theoria.
- RASTIER, François (1989/88). « Linguistique et recherche cognitive » (1988), *Histoire, Épistémologie, Langage*, 1989, 11/1 (*Sciences du langage et recherches cognitives*), p. 5-31.
- (1991). *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : PUF, 262 p., Formes sémiotiques.
  - (/2000). « Parcours de production et d'interprétation, un modèle unifié dans une sémiotique de l'action », Communication au Colloque international de linguistique française intitulé « Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs » (Tromsø, Norvège, 26-29 octobre 2000), Texte préimprimé.
- RASTIER, F., CAVAZZA, Marc et ABEILLÉ, Anne (1994). *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*, Paris, Milan et Barcelone : Masson, 240 p., Sciences cognitives [« Si l'ouvrage est collectif, chaque auteur a gardé toute liberté d'approche, et signé ses contributions », p. XI].
- \*RAYSZ, Jean-Pierre (1991). *Algorithmes d'apprentissage pour réseaux connexionnistes récurrents : applications à la modélisation de processus d'interprétation*, Thèse, Université de Caen.
- RICHELLE, Marc (1993). *Du nouveau sur l'esprit ? et autres questions en suspens*, Paris : P.U.F., 262 p.
- ROBERT, Stéphane (éd.) (1995). *Langage et sciences humaines : propos croisés*. Actes du colloque « Langues et langages » en hommage à Antoine Culoli (ENS, Paris, 11 décembre 1992), Berne, Berlin, Francfort, New York, Paris et Vienne : Peter Lang, X-166 p., Sciences pour la communication, 46.
- ROSCH, Eleanor : voir VARELA, F. J., THOMPSON, E. et -.
- SIBLOT, Paul (1997). « Présentation », *Langages*, 127 (*Langue, praxis et production de sens*), p. 3-8.

- SPERBER, Dari (1992/87). « Les sciences cognitives, les sciences sociales et le matérialisme » (*Le Débat*, 1987, 47) = chap. 14 de ANDLER, 1992c : p. 297-420.
- THOMPSON, Evan : voir VARELA F. J., - et ROSCH, E.
- TOLLIS, Francis (1991). *La Parole et le sens. Le guillaumisme et l'approche contemporaine du langage* [1990], Préface de R. LAFONT, Paris : A. Colin, 1991, x-XII-495 p., Linguistique.
- (éd. et coord.) (1996a). *The Psychomechanics of language and guillaumism* = *LynX*, 1996, 5 (A Monographic Series in Linguistics and World Perception, Published jointly by Department of Spanish and Portuguese, University of Minnesota, USA, Minneapolis, and Departament de Teoría dels Llenguatges, Univiversity de València, Spain), 252 p.
  - (1996b). « La genèse du vocable indo-européen chez Gustave Guillaume. De la matière et de la forme », *Kalimat Al-Balamand* (Tripoli, Liban), 3, p. 83-126.
  - (1997). « La psychomécanique du langage et le guillaumisme dans la perspective des recherches cognitives », in : De Carvalho, P. et Soutet, O. (éds), *La psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives*. Actes du 7<sup>e</sup> Colloque international de Psychomécanique du langage [Cordoue, 2-4 juin 1994], Paris : H. Champion, 1997, p. 329-340, Champion varia, 11.
  - (1998). « Le pragmatisme et l'hypopragmatisme du langage selon Gustave Guillaume » [Communication au Colloque « Langage et action : la pragmatique avant la pragmatique » organisé à l'ENS Fontenay/Saint-Cloud par la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage et le « Laboratoire d'histoire des théories linguistiques » (URA 381) les 30-31 janvier 1998], *Histoire, Épistémologie, Langage*, 1998, 20/1, p. 133-146.
- TOUSSAINT, Maurice (1983). *Contre l'arbitraire du signe*, Préface de M. Arrivé, Paris : Didier Érudition, 141 p., Linguistique, 13.
- (1997a). « Vers une théorie (critique) du sujet : une neurolinguistique cognitive anticognitiviste », *Cuadernos de filología francesa* 9.
  - (1997b). « Pour une neurosémantique épistémique », *Anuario de estudios filológicos* (Cáceres), 20, p. 423-435.
- VARELA, Francisco J. (1989/88). *Connaître les sciences cognitives, tendances et perspectives* (1988), traduit de l'anglais par P. Lavoie, Paris, Édition du Seuil, 1989, Science ouverte.
- VARELA, F. J., THOMPSON, Evan et ROSCH, Eleanor (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*, traduit de l'anglais par V. Havelange, Paris : Édition du Seuil, La couleur des idées.

- VERGNAUD, Gérard (1991/90). « Morphismes fondamentaux dans les processus de conceptualisation », in : VERGNAUD, 1991a, p. 15-28.
- (éd.) (1991a). *Les Sciences cognitives en débat*. Première école d'été du CNRS sur les sciences cognitives (1990), Paris : CNRS Éditions, 334 p.
  - (1991b). « Discussion. Compte rendu établi par G. Vergnaud », in : VERGNAUD 1991a, p. 317-331.
  - (1991c). « Introduction », in : VERGNAUD, 1991a, p. 11-13.
- \*VICTORRI, Bénard (1988). « Modéliser la polysémie », *TA information*, 29.
- (1991/90). « Le traitement de l'ambiguïté dans les langues naturelles », in : VERGNAUD, 1991a, p. 175-182.
  - (1992/91). « Un modèle opératoire de construction dynamique de la signification », in : *Théorie d'A. Culoli (La). Ouvertures et incidences* (1991), Paris et Gap : Ophrys, 226 p., L'Homme dans la langue.
  - (1994). « La construction dynamique du sens », in : PORTE, 1994 : II, p. 733-747.
- VICTORRI, B. et FUCHS, Catherine (1992). « Construire un espace polysémique pour représenter la polysémie d'un marqueur grammatical : l'exemple de *encore* », *Linguisticae investigationes*, 16, p. 125-153.
- (1996). *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris : Hermès, 220 p., Langue, raisonnement, calcul.
- \*VICTORRI, B., RAYSZ, J.-P. et KONFÉ, A. (1989). « Un modèle connexionniste de la polysémie », in : *Actes des Journées internationales Neuro-Nîmes 89*, Nîmes : EC2.
- VIGNAUX, Georges (1995/92). « Une autre approche des phénomènes cognitifs dans et par le langage », in : ROBERT, 1995, p. 65-77.

Mathieu VALETTE  
UMR 2329 CNRS/Paris X (MODYCO)

### LE LANGAGE COMME SYSTÈME COMPLEXE ET AUTO-ORGANISÉ CHEZ GUSTAVE GUILLAUME. ÉLÉMENTS DE LECTURE

*Une intuition : que le désordre apparent des faits linguistiques recouvre un ordre secret, caché. (Gustave Guillaume)*

*La complexité est un désordre apparent où l'on a des raisons de supposer un ordre caché. (Henri Atlan)*

On assiste depuis quelques années déjà à un débat autour de l'hypothèse selon laquelle il existerait une linguistique cognitive « à la française » dont Gustave Guillaume serait le testateur. L'expression est, à peu de chose près, de François Rastier<sup>1</sup>, mais c'est Francis Tolleris qui, relevant de nombreux points de tangence entre la psychomécanique et les sciences cognitives, et plus particulièrement avec la grammaire cognitive anglo-saxonne, a effectué les premières recherches allant dans ce sens (Tolleris, 1997). En tentant de reconstituer, à partir de ses écrits et de ses leçons, le point de vue de Guillaume sur les sciences de l'esprit qui lui étaient contemporaines, c'est-à-dire sur la cybernétique, nous avons, de notre côté, relevé d'étonnantes similitudes avec certaines des nombreuses théories qui se sont développées à partir de celle-ci. Il s'agit des théories dites de l'auto-organisation dont le berceau fut la cybernétique, mais qui se sont épanouies dans les années 1970 dans le cadre de ce que l'on appelle la seconde cybernétique, ou cybernétique de second ordre, — véritable troisième voie au sein des sciences cognitives aujourd'hui largement dominées par le cognitivisme dit orthodoxe et le connexionnisme.

#### Les théories de l'auto-organisation

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que la question de l'auto-organisation est posée en termes scientifiques : en 1824, Sadi Carnot énonce le second principe de thermodynamique, lequel pose que *tout système tend de manière irréversible vers un désordre croissant*, désordre que Rudolf Clausius mesurera quelques décennies plus tard en terme

<sup>1</sup> « Gustave Guillaume [est l']âne tutélaire de la sémantique cognitive "à la française" » (Rastier, 1993 : 172).

d'*« entropie »*<sup>2</sup>. La désorganisation croissante de l'univers révélée par Carnot apparaît *a priori* inconciliable avec les phénomènes d'organisation tels que l'épigénèse d'un embryon, l'évolution des formes vivantes vers toujours plus de complexité, la régulation homéostatique d'un organisme, ou encore l'adaptation croissante des comportements réflexes, instinctifs, et intelligents. Pour remédier à cette contradiction, les embryologistes proposeront dans les années 1950 le concept d'auto-organisation. Mais il faudra attendre les années 1960 pour que voient le jour deux théories l'ayant pour objet : d'abord, celle de l'Allemand Heinz Von Foerster et du Français Henri Atlan, puis celle des biologistes chiliens Humberto Maturana et Francisco Varela. Il s'agit de deux points de vue sur l'auto-organisation relativement antithétiques mais qui reposent sur des fondations cybernétiques communes. Très schématiquement, nous avons affaire à une politique d'ouverture du système chez les Européens, et une politique de fermeture chez les Sud-américains. Von Foerster et Atlan postulent en effet que c'est parce qu'il est confronté au désordre, c'est-à-dire à des perturbations extérieures, que l'organisme conserve son ordre ; autrement dit, le désordre participe au maintien de l'ordre dans le système ; il s'agit chez Von Foerster du *principe d'ordre à partir du bruit*, et chez Atlan de la *complexité par le bruit*. Inversement, dans la théorie de Maturana et de Varela, l'organisation s'effectue parce que l'organisme se ferme sur lui-même, réalisant ainsi son autonomie ; on parlera alors de *clôture opérationnelle*. Ces deux théories constituent le noyau dur de la seconde cybernétique<sup>3</sup>.

Dans les années 1970 et 1980, des mathématiciens, des sociologues, des économistes, des psychologues et quantité d'autres savants s'y confronteront, mais curieusement, la linguistique demeure en retrait dans le débat, — pas le langage : il y a bien un discours sur le langage comme système complexe, mais ce ne sont que très rarement les linguistes qui le tiennent.

<sup>2</sup> Un exemple de phénomène entropique caractéristique est celui de la goutte d'encre que l'on dépose délicatement à la surface d'un verre d'eau. Du seul fait de l'agitation thermique des molécules, l'encre et l'eau vont se mélanger jusqu'à devenir une solution homogène, et atteindre un état d'équilibre thermodynamique.

<sup>3</sup> La brièveté de ce panorama est la conséquence d'impératifs éditoriaux que le lecteur comprendra aisément. S'il le juge insuffisant, nous l'invitons à consulter les deux recueils d'articles référencés : Atlan, 1979 et Varela, 1979 [1989].

### La dialectique de l'ordre et du désordre chez Guillaume

D'après nous, le discours sur le langage comme système auto-organisé, c'est Guillaume qui, le premier, l'a tenu, dans les années 1950, en pleine euphorie cybernétique, et avant qu'il soit question de la seconde cybernétique. En effet, outre de nombreuses affinités épistémologiques (constructivisme, hominisation, épistémologie de l'observation, etc.), la psychomécanique et les théories de l'auto-organisation partagent l'objectif de problématiser la dialectique de l'ordre et du désordre. Chez Guillaume, tout se passe comme s'il s'agissait d'une proposition liminaire à toute théorie du langage. Par exemple, dans le premier numéro des *Cahiers de linguistique structurale*, en 1952, on peut lire :

[Notre but est de] Démontrer, prouver que la langue est un système, déceler sous le désordre apparent des faits linguistiques, sous leur contradiction sensible, l'ordre secret qui en fait la trame. (Guillaume, 1952 [1964 : 221])

Le propos est sensiblement le même lors des leçons inaugurales des années universitaires 1952-1953<sup>4</sup> et 1956-1957 (cf. Guillaume, 1982 : 2), et on pourrait multiplier les exemples à loisir, tant cette problématique semble prégnante pour Guillaume. Mais l'importait-il de la thermodynamique, ou se réclamait-il d'un axiome séculaire en science ? Difficile de trancher. Rappelons néanmoins que le principe de Carnot, avant de connaître le destin paradigmatique dont il est question ici, suscita l'enthousiasme des savants et des philosophes : Henri Bergson, dans *l'Évolution Créatrice*, et Paul Valéry, dans ses *Cahiers*, le commentèrent longuement ; puis, dans les années 1940, ce fut le tour de Lecomte du Noüy, d'Erwin Schrödinger, de Norbert Wiener, et de beaucoup d'autres. En fait, tout se passe comme si la thermodynamique élevait la question philosophique de la dialectique de l'ordre et du désordre dans l'univers au rang de problème scientifique *a priori* soluble. Bien qu'on ne puisse l'affirmer avec certitude, Guillaume, dont on connaît l'intérêt pour l'épistémologie, fut probablement sensible à cet engouement. La façon avec laquelle la dialectique de l'ordre et du désordre s'articule avec sa théorie linguistique en est un indice. En effet, dans le principe d'ordre à partir du bruit, l'organisation du système résulte de *sa capacité à absorber du désordre*. Sans apport extérieur, l'organisme (i.e. le système) se sclérose. Or, il semble que pour Guillaume, le

<sup>4</sup> La citation mise en exergue de cet article en est extraite (Guillaume, 1973 : 17).

désordre soit également indispensable à la langue, à son évolution, et à sa survie ; accueillir un désordre exogène dont il y a tout lieu de penser qu'il est véhiculé par le discours, participe de la définition, sinon de l'identité de la langue. En témoigne l'assertion suivante :

[La langue] est un système intérieurement organisé pour être [un] dispositif inclusif, plus exactement l'un des dispositifs parmi ceux qui, au contact du contingent, peuvent être inventés pour l'inclure [...]. Ce qui est évité en permanence dans le langage, c'est le divorce du non-système et du système, le divorce, en forçant un peu les termes, de l'ordre et du désordre. (Guillaume, 1995 : 159-160)

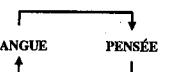
En somme, la langue est un dispositif inclusif dont la finalité est de se systématiser, d'éviter une désorganisation de type entropique. C'est donc ce « système intérieurement organisé » qu'il nous faut reconsiderer maintenant en tant qu'élément du système cognitif.

### La langue comme « théorisation naturelle » de la pensée

Si Guillaume fait jouer à la dialectique de la langue et du discours un rôle de premier plan dans sa théorie, notamment par le biais de l'opération d'effection, celle-ci n'est pas suffisante pour l'édification de la langue. Il en existe une autre, en amont, plus importante encore ; c'est celle de la pensée et de la langue. Elle est énoncée le 16 décembre 1943 en ces termes :

Il serait assez exact de dire, si la formule n'était un peu bizarre, que c'est en se théorisant elle-même – par une sorte de théorisation naturelle – que la pensée s'est donnée la langue. (Guillaume, 1973 : 83)

Pour bizarre que paraisse cette formule, elle résume à merveille le point de vue de Guillaume sur l'interdépendance de la pensée et de la langue, vraisemblablement inspiré par l'aphorisme maintes fois cité d'Henri Delacroix : « La pensée fait le langage en se faisant par le langage ». Langue ou langage, on figurera ces deux propositions sous la forme d'une boucle récursive :

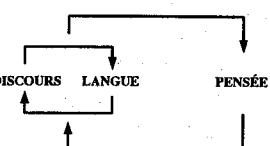


L'intrication de la langue et de la pensée, dont on trouve des formulations diverses, aussi bien chez Sapir et Whorf que chez les tenants de la linguistique cognitive moderne, mérite toute notre attention : ainsi figurée sous la forme d'une boucle récursive, elle nous invite à aborder la théorie de l'auto-organisation par fermeture. C'est en effet au niveau du bouclage langue/pensée que le système

cognitif acquiert une de ses caractéristiques essentielles : son autonomie. Le concept de *clôture opérationnelle* signifie, pour Maturana et Varela, que le système est certes ouvert sur le monde extérieur, mais que toutes ses opérations se déroulent en circuit fermé et dépendent les unes des autres. Ces auteurs estiment que les systèmes vivants, mais aussi le système cognitif, ont pour invariant fondamental qu'ils produisent leur propre identité en s'auto-organisant, de telle sorte que tous les changements dont ils sont affectés sont subordonnés au maintien de cette organisation. De la même façon, en se bouclant sur elle-même, via une *théorisation naturelle*, la pensée semble construire son identité, manifestée dans la langue. Le langage, en tant que « construction finaliste » (Guillaume, 1995 : 42), réunirait par conséquent certaines caractéristiques d'un système *autopoïétique* (Varela, 1979 [1989 : 33-57]).

Il convient de mettre en perspective cette interprétation avec le discours sur l'hominisation par le langage que tient Guillaume, en particulier dans les *Prolégomènes à la linguistique structurale* (à paraître). On sait l'importance que revêt pour le linguiste l'opposition entre l'univers physique – univers du *hors-moi* – qu'est le monde (*kόσμος*) et l'univers mental – univers du *en-moi* – qu'est la langue (*λόγος*) ; c'est de « l'affrontement », de la « collision » (Guillaume, 1995 : 54) de ces deux univers que dépend l'autonomie de l'homme. Or, si la glossogénie détermine l'anthropogénie, comme c'est, semble-t-il, le cas pour Guillaume, il n'est pas impossible qu'il emploie le mot « homme » de façon métonymique pour signifier l'univers qui est en l'homme, c'est-à-dire la langue. Autrement dit, l'autonomisation de l'homme serait également celle du système cognitif<sup>5</sup>.

Afin de ne pas dissocier l'opération d'effection de l'activité constructive du système langue/pensée, nous proposerons au lecteur d'inscrire la dialectique de la langue et du discours dans celle de la langue et de la pensée ; soit en figure :



<sup>5</sup> De la même façon, « pensée humaine » et « homme pensant » sont, pour Guillaume, souvent interchangeables (par exemple, Guillaume, 1995 : 13). Pour un développement, cf. Valette, à paraître.

En termes auto-organisationnels, on a affaire à un *couplage par input* langue/discours intriqué dans un *couplage par clôture* langue/pensée.

#### Théorisation et dynamique cognitive

Une des particularités de la théorie de l'auto-organisation de Maturana et Varela est de privilégier le couplage par clôture au couplage par input ; certes, celui-ci alimente celui-là, mais l'essentiel de l'organisation du système résulte d'opérations internes, – d'une *dynamique interne*. Nous soupçonnons le mentalisme de Guillaume d'être la manifestation d'un semblable point de vue. D'après nous, la position mentaliste de Guillaume est davantage une réaction contre le behaviorisme bloomfieldien qui lui était contemporain qu'un rejet définitif du matérialisme. Ou trouve d'ailleurs dans ses dernières conférences<sup>6</sup> quelques remarques d'envergure programmatique sur les rapports entre le linguistique et le neurologique que certains guillaumiens ont su approfondir ultérieurement (par exemple Maurice Toussaint, 1983). En mettant en parallèle activité psychique et activité du système nerveux central, Guillaume espérait sans doute pérenniser la psychomécanique du langage qu'il jugeait peut-être menacée par les sciences de l'esprit naissantes. Ses propositions à cet égard sont lumineuses :

Notre credo [est] celui d'une isologie mystérieuse des mouvements sous forme de mouvement du cortex et des mouvements sous forme de mouvement du vu hypobasique (Guillaume, 1995 : 223)

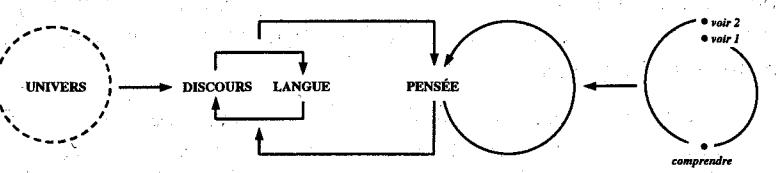
Ainsi, lorsque Guillaume disait, en 1944, que la construction de la langue dépendait plus du « grand songe continu de la pensée humaine [...] qui se recueille et se cherche silencieusement en elle-même » (Guillaume, 1973 : 118) que de l'acte de langage, il y a tout lieu de supposer qu'il faisait allusion à ces mouvements, non encore qualifiés de la sorte, du *vu hypobasique*. Or, la théorisation de la pensée par elle-même participe de ces mouvements ; elle est en effet présentée comme une oscillation du *voir au comprendre* (Guillaume, 1982 : 5), ou du *voir au concevoir* (Guillaume, 1995 : 9-11). À n'en pas douter, le voir dont il est question n'est pas un voir sensoriel, mais un voir intellectuel, théorétique, c'est-à-dire un voir dont l'étymon est la *θεωρία* des Anciens. Les expressions relevant de son champ lexical abondent dans le texte guillaumien : voir pléiotrope, vu en pensée, vu hypobasique, vu théorétique, etc. Une telle profusion terminologique témoigne de la fécondité du concept : bon nombre d'opérations de

<sup>6</sup> Par exemple, lors de la leçon du 21 mai 1959 (cf. Guillaume, 1995 : 222).

construction du langage sont adossées à cette structure prototypique fondamentale que l'on peut représenter, à la suite de Valin (Valin, 1997) sous une forme circonvulsive. Au principe de l'activité cognitive, elle détermine l'ensemble des opérations mentales, qu'elles soient linguistiques ou scientifiques – le langage étant l'avant-science de la science sur les opérations duquel la recherche scientifique prend appui (Guillaume, 1995 : 5-7, 9 ; Valin, *op. cit.*). Aussi est-elle l'ultime maillon mental de la théorie de l'esprit de Guillaume. Au-delà, les « circonvolutions » ne sont plus figuratives mais proprement cérébrales.

### Synthèse

En résumé, on se trouve en présence d'un système complexe opérationnellement clos dont nous proposons une illustration ci-dessous ; elle est inspirée de la littérature néo-cybernétique, et plus particulièrement de la représentation par Varela de l'activité du système nerveux central (Varela, 1979 [1989 : 28]) :



Le système langue/pensée se trouve pris entre deux tensions : d'un côté, nous avons l'Univers phénoménologique qui entre en « collision » (cf. *supra*) avec le système, c'est une force « descendante, désorganisatrice » (Guillaume, 1973 : 107) ; de l'autre, nous avons la dynamique cognitive, une force « ascendante, organisatrice » (*ibid.*), figurée par une came voir ↔ comprendre. Au milieu du schéma, on a le bouclage de la pensée sur elle-même dont la langue, elle-même couplée avec l'Univers via le discours, est la résultante. Au cœur du système se réalise le langage, structure télééconomique constituée de mécanismes dont la fonction ultime est d'accorder l'intelligence de l'homme à celle de l'univers.

### Conclusion

À l'évidence, la réflexion de Guillaume dans les dernières années de sa vie était imprégnée d'une problématique dont on a débattu juste après sa mort, et dont on débat encore aujourd'hui, notamment en France, au Centre de Recherche en Épistémologie

appliquée de l'École Polytechnique (C.R.E.A.), sans même que le nom du linguiste ne soit mentionné<sup>7</sup>. Troublante similitude qui laisse à penser que le matérialisme que Guillaume affichait dans ses dernières leçons (Guillaume, 1995 : 127, 203n, 208, 221-222) n'était pas l'indice d'une palinodie tardive, mais au contraire, l'aboutissement d'un long cheminement intellectuel aux confins du psychisme, à l'horizon duquel sourd la matière. On ne peut dès lors s'empêcher de songer à un autre grand explorateur du psychisme : Freud, qui, s'il renonça précocement et « provisoirement » (Freud, 1915 [1988 : 214]) à la voie neurologique, laissa en héritage une théorie que certains neurobiologistes, bien mieux outillés que le Maître de Vienne ne l'était au début du siècle, réinvestissent aujourd'hui fructueusement (cf. André Bourguignon, 1981). Et leurs outils, quels sont-ils ? Ceux-là mêmes dont on a usé ci-dessus.

### Bibliographie

- ATLAN, Henri, Entre le cristal et la fumée. Essai sur l'organisation du vivant, Paris, Seuil, 1979, 288 p.
- BOURGUIGNON, André, « Fondements neurobiologiques pour une théorie de la psychopathologie. Un nouveau modèle », *Psychiatrie de l'enfant*, XXIV, 2, 1981 : 445-540.
- FREUD, Sigmund, « Das Unbewußte », *Internat. Zsch. Psychoanal.*, 3, 1915 ; trad. fr. « L'inconscient », *Œuvres complètes. Psychanalyse*, tome XIII, Paris, P.U.F., 1988 : 203-242.
- GUILLAUME, Gustave, « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système ? », *Cahiers de Linguistique structurale*, 1, 1952 ; cité d'après *Langage et sciences du langage*, Paris, Nizet/Québec, Presses de l'Université Laval, 1964 : 220-240.
- GUILLAUME, Gustave, *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck/Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 280 p.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique*, vol. 5, 1956-1957, *Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, Québec, Presses de l'Université Laval/Lille, Presses universitaires de Lille, 1982, 311 p.

<sup>7</sup> À une exception près : la célèbre « extinction de la turbulence de la pensée » dont il est question dans les *Principes de Linguistique Théorique*, à la page 242, fait l'objet d'une note (*sic*) dans le troisième volume de *La Méthode* d'Edgar Morin (Morin, 1986 : 185n).

- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique*, vol. 9, 1946-1947, *Grammaire particulière du français et grammaire générale II*, série C, Québec, Presses de l'Université Laval/Lille, Presses universitaires de Lille, 1989, 291 p.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique*, vol. 13, 1958-1959 et 1959-60, Québec, Presses de l'Université Laval/Paris, Klincksieck, 1995, 402 p.
- MALENGREAU, Marjolaine, *La correspondance scientifique de Gustave Guillaume. À Michel Lejeune, Gérard Moignet et Bernard Pottier*. Juillet 1948/Février 1960, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1995, 385 p.
- MORIN, Edgar, *La méthode*, vol. 3, *La connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil, 1986, 249 p.
- RASTIER, François, « La sémantique cognitive : éléments d'histoire et d'épistémologie », *Histoire Épistémologie Langage*, XV, 1, 1993 : 153-187.
- TOLLIS, Francis « La psychomécanique du langage et le guillaumisme dans la perspective des recherches cognitives », *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives*. Actes du 7<sup>e</sup> Colloque International de Psychomécanique du langage, (Cordoue, 2-4 juin 1994), P. de Carvalho & O. Soutet (éds.), Paris, Champion, 1997 : 329-340.
- TOUSSAINT, Maurice, *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier-Érudition, 1983, 141 p.
- VALETTE, Mathieu, « Intentionnalité du sujet et télésconomie de la langue dans la linguistique cognitive/énonciative », *Parcours énonciatifs, Parcours interprétatifs. Théories et Application*. Actes du colloque de Tromsø, 26-29 octobre 2000, A. Ouattara (éd.), Gap/Paris, Ophrys, à paraître.
- VALIN, Roch, *Le langage au prisme de la science. Essai d'épistémogénèse*, Québec, Presses de l'Université Laval/Paris, Klincksieck, 1997, 149 p.
- VARELA, Francisco J., *Principles of biological autonomy*, New-York : Elsevier North-Holland, 1979 ; trad. fr. *Autonomie et connaissance. Essai sur le vivant*, Paris, Seuil, 1989, 254 p.

Teddy ARNAVILLE, Université Paul Valéry-Montpellier III  
Un assemblage problématique ou quand *en* rencontre -ant

Il est coutumier de reconnaître l'existence en français d'un gerondif, constitué de l'assemblage de la préposition « *en* » et de la forme *en* -ant, invariable. Si l'ensemble est sans conteste un « adverbe de discours », la nature de chacun des composants n'est pas claire : « *en* » est une préposition très particulière (d'autres emplois le montrent), qui précède, selon les analyses, un participe ou un substantif (déverbal). L'assemblage paraît assimilable à un composé, d'une espèce originale.

It is usual to recognize in French a gerund, formed with the preposition « *en* » and the invariable -ant form. The result is undoubtedly a « discourse adverb » ; but the nature of each constituent is not clear : « *en* » is a very particular preposition (other uses show it), which precedes – it depends on the analysis – a participle or a (deverbal) noun. The whole seems comparable to a compound, with special features.

Barbara BACZ, Université Laval

**La préposition *po* en polonais et la morphologie aspectuo-temporelle du verbe en fonction de prédicat**

L'emploi de la préposition polonaise *po* est typiquement associé avec l'expression d'un mouvement non restreint sur une surface, ce qui indique une forte corrélation entre cette préposition et la morphologie aspectuo-temporelle du verbe auquel elle est liée. La question des contraintes (sémantiques et grammaticales) en ce qui concerne l'aspect et le temps du verbe du prédicat dans les phrases comportant la préposition *po* est abordée. Nous examinons l'hypothèse de travail selon laquelle la préposition *po* n'est compatible qu'avec des verbes d'aspect inaccompli. Cette hypothèse est formulée à partir des descriptions de l'emploi de *po* dans les dictionnaires du bon usage du polonais moderne (Doroszewski, 1980 ; Dunaj, 1996). Nous analysons deux types d'exceptions à cette généralisation : (a) le cas des verbes de mouvement à deux ou trois formes imperfectives (ex. *biec/biegnąć* : *biegać* "courir" -IMP.) qui ne s'accordent pas avec *po* quand ils dénotent un mouvement restreint ; (b) le cas des verbes d'aspect accompli qui impliquent un contact prolongé avec la surface (ex. *pogłaskać* "caresser" -PERF d'inaccomplissement). Dans les verbes à multiples formes imperfectives, une définition plus précise de la notion d'*Aktionsart* imperfectif s'avère nécessaire pour que

l'hypothèse de la compatibilité de *po* avec des verbes d'aspect inaccompli soit valable.

The basic meaning of the preposition *po* in Polish is that of a movement on a surface, a fact which indicates a strong semantic correlation between the preposition and the aspect/tense form of the predicate verb in sentences with *po*. This paper raises the question of possible constraints on the aspectual form of the predicate verbs in sentences with *po*. The hypothesis, formulated on the basis of the descriptions of *po* furnished by the Polish dictionaries of correct usage (Doroszewski, 1980 ; Dunaj, 1996), that *po* combines with verbs of the imperfective *Actionsart* is examined. Two types of counterexamples to this generalization are discussed : (a) the case of the verbs of movement which have two or three imperfective forms in the infinitive (as *biec/biegnąć* : *biegać* "run" -IMP.) and which do not co-occur with *po* when a partially restrained movement is implied ; (b) the case of the perfective verbs which are compatible with *po* when they express a prolonged contact with a surface (as *pogłaskać* "stroke" -PERF.). It is concluded that because different degrees of perfectivity can be distinguished in the verbs of the imperfective lexical aspect, a more nuanced definition of (im)perfectivity in Slavic is required in order to maintain the hypothesis concerning the compatibility of *po* with predicate verbs in the imperfective.

Pierre BLANCHAUD, Lehrstuhl für Angewandte Sprachwissenschaft  
Proposition pour une chronogénèse de l'allemand

Par rapport à la chronogénèse du français, celle de l'allemand présente quatre grandes différences : 1) la première chronothèse allemande appartient encore au plan nominal, alors que son homologue française relève déjà du plan verbal ; 2) tandis que le *subjonctif* français, dans son opposition à l'indicatif, sert à évaluer le rapport que la pensée entretient avec la réalité, le *Konjunktiv* allemand signale seulement l'existence de la pensée, en la considérant de l'extérieur et sans prendre son contenu en considération ; 3) contrairement à l'*impératif* français qui n'est qu'un mode de discours, l'*Imperativ* allemand est un mode de langue ; 4) à l'inverse de l'*indicatif* français, l'*Indikativ* allemand ne comporte pas de formes verbales présentant l'*incidence* sur *décadence* engagée.

The chronogenesis of German displays four significant differences to that of French : 1) the first chronothesis is still a part of the nominal field, while in French it is already part of the verbal

field ; 2) whereas the French *subjonctif* serves to measure the relation subsisting between thought and reality, the German *Konjunktiv* simply signals the existence of thought as something viewed from an external standpoint, without taking the content of that thought into consideration ; 3) in contrast to the French *impératif*, which is only a mood of discourse, the German *Imperativ* is a mood of tongue ; 4) as opposed to the French *indicatif*, the German *Indikativ* does not involve verbal forms combining *incidence* and realized *décadence*.

Didier BOTTINEAU, Université d'Artois, Arras  
Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques

Les grammèmes de l'anglais apparaissent constitués d'une matrice de submorphèmes isolables et renvoyant à un invariant cognitif, le *cognème*. On en présente une systématique sommaire en précisant les conditions de validation des cognèmes en environnement grammaticalisé, le rôle de la syntaxe génétique, les interactions avec les autres types d'éléments idéophoniques lexicaux et leur statut énonciativo-interprétatif dans le cadre de l'interlocution.

The grammatical morphemes of the English language can be shown to display a matrix of submorphemic constituents which invariably refer to elementary cognitive processes or *cognemes*. This study presents an introductory overview of the system and examines the parameters which determine the conversion of semiological units into meaningful submorphemes in grammaticalized environments, the role played by constructional syntax, the interactions with phonaesthemes and the status of cogneme in relation to utterance.

Laurence BOUGAULT, Université RENNES II  
La théorie des parties du discours de Gustave Guillaume et son application dans l'approche stylistique de l'hermétisme poétique

La psychomécanique du langage offre sans doute l'un des apports théoriques les plus rentables pour l'étude stylistique des textes littéraires. À travers quelques exemples empruntés à la poésie moderne, nous voudrions montrer en quoi cette théorie, et plus particulièrement celle, fondamentale, des parties du discours, peut nous aider à comprendre les textes dits hermétiques.

The Psychomechanics of Language offers one of the most interesting theory for stylistics. With some examples from modern French poetry, the way this theory, and specially its parts-of-speech-theory, can help us to understand hermetic poems will be outlined.

Catherine CHAUCHE, *Université de Reims*  
**Chronogénèse, pronominalité et existence : esquisse d'une méthode phénoménologique existentielle-existentielle**

En plaçant le présent et les chronotypes au centre de la dynamique de la temporalité, Guillaume permet d'établir la jointure entre linguistique et phénoménologie. En effet, Heidegger définit les *existentials* ou caractéristiques de l'être-au-monde (*Dasein*) en fonction du rapport de ce dernier à son passé et à son avenir. Par conséquent, les *existentials* ont leur place sur la chronogénèse, ce qui permet de dresser une autre *chronogénèse* dite *existentielle*.

In placing the present tense and the chronotypes at the center of the dynamics of temporality, Guillaume paves the way for the connection between grammar and phenomenology: Heidegger defines the *existentials* – or kinds of being of *Dasein* – according to their relation to the past and to the future. Hence the *existentials* can be placed and distributed on the chronogenesis so as to form an *existential chronogenesis*.

Guy CORNILLAC, *Université de Savoie*  
**La formation de mots nouveaux par changement de partie du discours**

Le problème abordé, à travers la notion de partie du discours, est celui du statut en langue des lexèmes. Sont discutées en particulier les opérations psychosystématisques correspondant au changement de classe grammaticale.

This paper tries to reconstitute the mental process that makes it possible for a lexeme to change grammatical class. It is a reconsideration of the notion of part of speech in a psychomechanical perspective.

Nicole DELBECQUE, *K.U. Leuven, (Université de Louvain)*  
**La construction « NOM de que PHRASE » en espagnol**

Au lieu d'assigner deux structures grammaticales différentes à la séquence [NOM *de que* PHRASE], l'une argumentale, l'autre appositive, il est plus adéquat de la décrire comme une seule structure dont la fonction est d'établir une relation prédicative entre le nom abstrait et le contenu de la phrase. L'analyse en termes d'interprétateur nominal et d'*interpretandum* propositionnel reconnaît la nature ambivalente de la relation prédicative, qui oscille entre une lecture équationnelle et une lecture implicative en fonction du contexte.

Rather than assigning two different grammatical structures to the sequence [NP *de que* CLAUSE], an argumental one and an appositional one, it is more adequate to describe it as one single structure whose function is to establish a predicational relation between the abstract noun and the content of the clause. The analysis in terms of nominal interpreter/propositional *interpretandum* recognizes the ambivalent nature of the predicational relation, which oscillates between an equational and an implicative reading according to the context.

Patrick J. DUFFLEY, *Fonds Gustave Guillaume, Université Laval*  
**L'infinitif peut-il rester verbe tout en ayant l'incidence interne ?**

Dans sa tentative d'expliquer le comportement hybride de l'infinitif, Gustave Guillaume a parfois l'air de se contredire. D'une part, il soutient que l'infinitif ne peut avoir la fonction de prédicat, ayant l'incidence interne de la notion verbale à elle-même. D'autre part, il affirme que l'infinitif a, parmi les déterminants de la partie du discours verbale, la personne généralisée, c'est-à-dire la personne exo-sémantique, qui ne correspond pas au sémantème verbal et qui ne peut donc pas fournir le support de l'incidence interne. Le but de cet article est de proposer une façon de résoudre cette contradiction en analysant plus finement la composition interne de l'infinitif et les conditions nécessaires pour qu'une forme verbale puisse se comporter comme un substantif qui semble nommer un événement.

In his attempt to explain the hybrid nature of the infinitive Gustave Guillaume seems to contradict himself. On the one hand, he claims that the infinitive, like the substantive noun, has internal incidence. On the other, he affirms that the infinitive contains a generalized person as part of its grammatical make-up, i.e. an exo-semantic person whose nature is not denoted by the verbal lexeme and which consequently cannot provide the support necessary for the incidence of the infinitival lexeme to be internal. This article proposes a way to resolve this paradox by analyzing in greater depth the inner composition of the infinitive and the conditions which must be met for a verb form to behave like a noun and be felt to simply name an event.

Christoph EICH, *Lausanne*  
**Le tenseur binaire universel et l'expérience guillaumienne**

Avec le système de l'article, apparu en dernier dans nos langues, s'est explicité le fondement même de la constructivité du langage, i.e. le rapport Homme-Univers sous sa forme dématérialisée Singulier-

Universel. Mais par sa visée généralisante, dominante dans la pensée scientifique, il fait perdre de vue l'individu dont pourtant tout provient et auquel tout revient.

The system of the article, the latest to appear in our languages, brought out the very foundation for constructing language, i.e. the Man-Universe relationship in its dematerialized Singular-Universal form. But because of its generalizing propensity, which is dominant in scientific thought, this view makes us lose sight of the individual from whom, after all, everything comes and everything returns.

Ivan EVRARD, *Université Libre de Bruxelles*

#### **La diathèse : théorie et description en psychomécanique**

On peut définir brièvement la diathèse par les deux critères de l'affectation (faible ou forte) de la morphologie verbale et de l'organisation des rapports des constituants phrastiques autour de ce noyau verbal. Son expression recourt en français moderne à un ensemble relativement disparate de moyens (auxiliaire et/ou coverbe, pronom ?) et la diversité de ses approches théoriques (fonctionnalisme, distributionnalisme, générativisme ?) produit autant de lectures où les critères lexicaux (animé/inanimé, humain/non humain, perfectif/ imperfectif ?, sémantiques (agent/patient ?), syntaxiques (sujet/objet ?) se voient hiérarchisés selon le rôle attribué à ces divers marqueurs dans l'interprétation globale de l'énoncé. Nous nous interrogerons ici, au départ des conceptions de la diathèse développées dans le sillage des théories de Gustave Guillaume, sur la place des mécanismes diathétiques dans le complexe méthodologique de la psychomécanique du langage : quelles en sont les marques descriptibles synchroniquement en langue, comment s'articulent ces marques en discours, comment leur convergence laisse ou non entrevoir diachroniquement un éventuel processus de grammaticalisation ?

Diathesis can be summarily defined by the two criteria of the attribution (weak or strong) of the morphology of the verb, and of the organization of the relations of the sentence components with this verb nucleus. Its expression in modern French calls on a number of rather dissimilar means (auxiliary and/or « co-verb », prounoun ?) and the diversity of theoretical approaches (functionalism, distributionnalism, générativism ?) produces an equal diversity of interpretations where the criteria, be they lexical (animate/inanimate, human/nonhuman, perfective/imperfective ?), semantic (agent/patient ?), or syntactic (subject/object ?) are arranged in order according to the role attributed to these diverse markers in the global

interpretation of the utterance. Here, starting with the conceptions of diathesis developed in the wake of Gustave Guillaume's theories, we will discuss the place of diathetic mechanisms in the methodological complex of the psychomechanics of language : What are their synchronically describable indications in tongue ? How are these indications expressed in discourse ? To what extent does their convergence suggest some diachronic process of grammaticalization ?

Walter HIRTLE, *Fonds Gustave Guillaume, Université Laval*  
... Les mots étant des procès ...

Guillaume affirme qu'il n'y a pas de substantifs en langue, seulement le procès de substantivation pour en construire. De même pour les adjectifs : en langue il n'y a qu'une adjectivation à intercepter au cours de son déroulement. De fait, il n'y a pas de mots en langue, seulement ce qu'il faut pour les construire, la lexigénèse. Et dans le discours, quand on examine le résultat mentalement perceptible d'un acte de langage – une phrase, dont tous les apports de signification ont été intégrés en un tout par des opérations d'incidence syntaxique et la « condition sommatoire » – les mots n'existent plus comme des unités de signification attachées à des signes.

Ceci pose un problème en ce qui concerne l'existence des mots : à quel moment un mot existe-t-il comme une réalité véritable ? Ou bien, si un mot a néanmoins une existence réelle, à quel moment de l'acte de langage peut-on l'observer ? La question a une certaine importance pour la psychomécanique du langage, une théorie centrée sur le mot.

Guillaume declares that there are no substantives in tongue, only the process of substantivation required for constructing them. Likewise for adjectives : all there is in tongue is an adjectivation to be intercepted somewhere in its realization. In fact, there are no words in tongue, just the potential for constructing them, lexigenesis. And in discourse, when we examine the mentally perceptible result of an act of language, a sentence, whose meaning imports have all been integrated through incidence into a « complete thought », words are no longer distinguishable as sign/meaning units.

This poses a problem concerning the existence of words : when does a word exist as an actual reality ? That is, does a word have any real existence, and if so, how can it be observed ? The question has a certain importance for a word-based theory of language like the Psychomechanics of Language.

Marie Luce HONESTE, *Université Jean Monnet (Saint-Etienne)*  
**Approche cognitive du temps-notion dans le lexique français**

Le temps est une expérience cognitive fondamentale dont l'expression se fait dans la langue de deux manières : par l'introduction de notre expérience objective de la durée dans les énoncés, ou par l'expression des représentations subjectives que nous nous faisons de cette expérience. La première est exprimée par les formes verbales, la seconde par les noms. Pour reprendre la dichotomie maintes fois soulignée par Guillaume, le nom exprime l'univers-espace, le verbe l'univers-temps. Il est alors tentant, dans cette perspective, de considérer que la représentation nominale du temps ne peut être que spatiale, et donc d'ordre métaphorique. Si l'on admet que la langue reflète les aspects les plus communs et les plus partagés de ces représentations mentales, l'étude du lexique du temps dans une langue doit nous permettre de vérifier une telle hypothèse. Or, l'examen du fonctionnement sémantique des noms exprimant le temps semble montrer que les représentations lexicales du temps ne sont pas nécessairement des projections spatiales, mais peuvent relever d'autres modes d'appropriation de l'expérience, d'ordre plus abstrait et ne relèvent pas nécessairement de la métaphore. Je proposerai de discuter ces points en m'appuyant sur une étude empirique de certains des mots les plus fréquents du lexique du temps en français. Je constituerai mon corpus sur les mots habituellement associés au mot « temps » par les lexicographes, notamment à partir des articles « temps » du Petit Robert et du TLF.

Time is a fundamental cognitive experience whose expression is realized in two ways in language : through the introduction of our objective experience of duration in utterances or through the expression of subjective representations of this experience that we make for ourselves. The first is expressed by the verb forms, the second by nouns. Recall the dichotomy often emphasized by Guillaume : the noun expresses the space universe, the verb the time universe. It is tempting, from this point of view, to consider that the nominal representation of time can only be spatial, and therefore a sort of metaphor. If we grant that language reflects the most common and the most widespread aspects of these mental representations, the study of the time lexicon in a language should allow us to test this hypothesis. In fact examining the semantic functioning of nouns expressing time seems to show that lexical representations of time are not necessarily spatial projections but can arise from modes of appropriation of the experience, of a more abstract order and not necessarily from metaphor.

not necessarily arising from metaphor. I propose to discuss these points on the basis of an empirical study of certain of the most frequent time words in the French lexicon. I will make a corpus based on words usually associated with the word « time » by the lexicographers, particularly in the articles « time » of the Petit Robert and the TLF.

André JOLY, *Université de Paris IV-Sorbonne*  
**Matière et forme : essai de systématique des formes vectrices conduisant à la partie du discours**

Si, à maintes reprises et en divers endroits, Guillaume évoque le système des « parties de langue » et en décrit à l'occasion la structure, il n'a jamais, sauf erreur, parlé du système que pourraient former les « formes vectrices » préconclusives conduisant à l'opération d'entendement final que représente la partie de langue/du discours. Or, si l'opération conclusive débouche sur un système, il n'y a *a priori* aucune raison de penser que l'ordre des opérations préconclusives n'est pas lui aussi systématique.

Après avoir examiné ce qu'écrivent à ce sujet certains auteurs, p. ex. Moignet (*Systématique de la langue française*, p. 17) ou Joly & O'Kelly pour le nom (*Grammaire systématique de l'anglais*, p. 377), on proposera, au moins pour les parties du discours prédictives, une systématique générale qui prendra en compte l'ensemble des formes vectrices et essaiera de justifier l'ordre dans lequel elles seront présentées.

Though Guillaume evokes on many occasions and in different places the system of the « parts of tongue » and occasionally describes their structure, he never to my knowledge spoke of any system formed by the pre-concluding « vectorial forms » leading to the operation of final categorization represented by the part of tongue/of speech. Now if the concluding operation leads to a system, there is a priori no reason for thinking that the order of the pre-concluding operations is not systematic as well.

After examining what has been written about this by certain authors, for example Moignet (*Systématique de la langue française*, p. 17) or Joly & O'Kelly for the noun (*Grammaire systématique de l'anglais*, p. 377), a general systematics will be proposed, at least for the predicative parts of speech, taking into account the set of vectorial forms and trying to account for the order in which they will be presented.

Pierre LARRIVÉE, Aston University  
**La polysémie de certains indéfinis**

Les approches guillaumiennes avancent que la polysémie est le résultat du rapport entre le signifié de puissance d'une forme et ses contextes d'emploi. Ainsi s'expliquent les interprétations de l'indéfini *qui que ce soit*, apparemment divergentes jusqu'à la contradiction, dérivant de l'interaction d'une valeur de sélection arbitraire avec des valeurs contextuelles de négation et de modalisation. Les autres expressions pourvues d'une valeur de libre-choix ne démontrent cependant pas les mêmes effets. Il faut en conclure à l'irréductibilité de la valeur de chaque expression, ce qui amène à repenser les problèmes méthodologiques de description du sens.

Guillaumian approaches have considered that contextual interpretations of a form is a reflection of the relationship between its *signifié de puissance* and its contexts of use. This model accounts for the interpretative variation of the French indefinite *qui que ce soit* ("any"), which can be shown to depend on such a relationship. Other indefinites do not however display the exact same network of interpretations in similar contexts, despite their having apparently very similar intrinsic values to *qui que ce soit*. This demonstrates the irreducible character of the (lexical) meaning of linguistic units, calling for a fine-grained methodology of semantic analysis.

Alejandro MARCACCIO, Université pour Étrangers-Perugia-Italie  
**Les verbes syntagmatiques de l'italien. Contribution de l'approche psychosystématique**

Dans cette étude, nous analysons les verbes syntagmatiques de la langue italienne, en les confrontant tout d'abord à des phénomènes analogues – bien que sporadiques – dans d'autres langues romanes (français et espagnol), mais surtout à la catégorie des *Phrasal Verbs* de l'anglais. Après un discussion rapide de la problématique posée par ces constructions, nous proposons les grandes lignes d'une approche psychosystématique à l'aide de la théorie guillaumienne de la subduction.

In this study we analyse the syntagmatic verbs of Italian, starting by comparing them with a similar, though occasional, phenomenon in other Romanic languages (French and Spanish), but mainly with the category of English *Phrasal Verbs*. After a quick discussion of the problems provided by these constructions, an outline of a

psychosystematic approach based upon the Guillaumean theory of subduction is proposed.

Dairine O'KELLY, Université de Toulon et du Var

**Détermination nominale, pronoms et parties du discours : le cas de l'anglais**

Le présent article examine le problème du classement de l'ensemble des vocables que la grammaire traditionnelle range sous la rubrique des pronoms. Partant d'une relecture des grammaires anglaises du dix-neuvième siècle, l'auteur propose la réintroduction de la distinction classique entre l'espèce et l'individu pour rendre compte de la différence entre, d'une part, les pronom personnels et, d'autre part, les formes que les grammaires traditionnelles appellent tantôt adjektifs, tantôt pronoms (les déterminants « supplétifs » et « complétifs »). Le critère de continuité référentielle permet d'établir une différence sémantique entre (1) les pronoms personnels qui, fonctionnant en continuité, se réfèrent à l'individu et (2) les autres, qui dans un contexte de discontinuité référentielle, se réfèrent à l'espèce.

This article examines the problem of the classification of the group of heterogeneous forms commonly classified as pronouns. Taking as starting point a number of representative English nineteenth century grammars, the author suggests the re-introduction of the classical distinction between the species and the individual. This enables a distinction to be made between, on the one hand the personal pronouns and on the other hand those forms which are sometimes classified as pronouns and sometimes adjectives (pronominal and adjectival determiners). The criterion of referential continuity and discontinuity leads to a semantic distinction between the personal pronouns, which, functioning in continuity, refer to the individual and the others, which in a context of referential discontinuity, refer to the species.

Aboubakar OUATTARA, Université de Tromsø

**Le morphème *si*, les dièses, les bémols et les modalités syntaxiques**

Cet article est, pour l'essentiel, une démonstration argumentée, appuyée avant tout sur les textes d'André Joly. Il prend son départ à l'article de Michèle Noailly paru dans les *Hommages* à ce dernier. Elle y interpelle André Joly et lui pose des questions relatives à sa théorie des modalités générales de la communication et de la production de la signification discursive. Nous faisons remarquer que ses interrogations reposent sur une lecture erronée et incomplète des

travaux d'André Joly, et apportons par la suite des réponses aux questions qu'elle se pose.

This article is essentially an explicit demonstration based mainly on the texts of André Joly. It is originated from the article of Michèle Noailly, which appeared in the *Selected papers in honour of André Joly*. In her article, Michèle Noailly criticizes André Joly and asks some questions related to his theory of general modalities of communication and production of discursive meaningfulness. We underline that her questions are based on a mistaken and uncompleted reading of André Joly's works, and then some responses to the questions are given.

Jacques OUELLET, *Université Laval*  
**Adverbe et préposition**

Cette analyse de la structure immanente des concepts qui appartiennent à la catégorie de l'adverbe et de la préposition vise à démontrer comment on peut en arriver à définir ce qui caractérise fondamentalement ces deux parties du discours en regard du nom et du pronom dans la perspective ouverte par Guillaume sur l'analyse des relations conceptuelles qui distinguent les différents types de mots.

This analysis of the inner structure of the concepts classified as adverbs and prepositions intends to demonstrate how it is possible to define what specifies these two parts of speech by comparison with the noun and the pronoun within the framework proposed by Guillaume for the analysis of the conceptual relations which characterize different types of words.

Joseph PATTEE, *Fonds Gustave Guillaume, Université Laval*  
**La partie du discours « préposition » : analyse à partir d'une étude de la préposition sur**

Nous allons d'abord tenter de cerner le signifié de puissance de la préposition *sur*. Pour y arriver, nous allons passer en revue les différents signifiés d'effet ou emplois de cette préposition tels qu'ils sont consignés dans les dictionnaires et les grammaires, notamment son emploi dans le domaine spatial (*déposer sur la table*), dans le domaine temporel (*sur ces mots, il se leva*) et dans le domaine notionnel (*se fonder sur*). Ensuite en prenant notre point de départ à ce signifié de puissance, nous amorcerons une discussion à propos de ce que serait le signifié de puissance d'une préposition en général en

examinant les notions de « module » et « filiation d'arguments » que G. Guillaume utilise à propos des prépositions *à* et *de*.

This is an attempt to define the potential signification of the French preposition *sur*. To achieve this goal, the numerous actual significations or uses of this preposition as they appear in dictionaries and grammars will be reviewed. For example: its spatial use (*déposer sur la table*), its temporal use (*sur ces mots, il se leva*) and its notional use (*se fonder sur*). The potential signification defined for *sur* will then be confronted with two key notions in Gustave Guillaume's general theory of the preposition, viz. the concepts of module and argument filiation.

Michel PIERRARD, *Vrije Universiteit Brussel*  
**Attribut de l'objet et verbe vecteur d'attribution : la place des constructions à valeur causative**

Cet article propose de fonder l'apprehension des constructions à attribut de l'objet (CAO) sur l'imbrication de deux variables :

- la portée de la complétilévité assumée par l'attribut de l'objet ;
- la désémantisation du verbe véhiculant la CAO.

L'interprétation proposée nous amène à mettre en évidence les spécificités des tours suivants à valeur causative :

- (1) Ils appellent ma petite sœur Nana.
  - (2) Cette nouvelle a rendu Jeanne furieuse.
  - (3) Le médicament a gardé Marie éveillée toute la nuit.
  - (4) Ils laissent la nouvelle élève tranquille.
- et à nuancer ainsi la bipartition classique en deux sous-classes de CAO.

This paper attempts to ground the interpretation of object complement structures (OCS) in the linkage of two kinds of variables :

- the range of the completivity of the object complement ;
- the desemanticization of the attributive verb.

The interpretation goes beyond the traditional bipartition in two subclasses of OCS and proposes a more subtle approach of these sentences by highlighting the peculiar functioning of the following causation-oriented OCS :

- (1) Ils appellent ma petite sœur Nana.
- (2) Cette nouvelle a rendu Jeanne furieuse.
- (3) Le médicament a gardé Marie éveillée toute la nuit.
- (4) Ils laissent la nouvelle élève tranquille.

Sylvianne RÉMI-GIRAUD, *Université Lumière Lyon 2*  
**L'adverbe et la phrase**

Malgré l'intérêt qu'on lui porte, l'adverbe reste un mal-aimé dont on dénonce trop souvent le comportement « rebelle » (Nølke). On défendra ici l'idée que, loin d'être un fauteur de troubles, l'adverbe agit comme un révélateur particulièrement subtil de la complexité des relations existantes, et qu'il convient de partir de ces relations pour mieux comprendre sa polyfonctionnalité. Plus particulièrement, on s'attachera à la relation sujet-verbe et à la phrase, en tant qu'unité de nature profondément interactionnelle, pour éclairer le mécanisme incidentiel de certains des emplois les plus représentatifs de l'adverbe.

Despite the interest it arouses, the adverb remains an ill-treated word whose « rebellious » behaviour (Nølke) is too often denounced. This paper stands up for the idea that, far from being a trouble-maker, the adverb acts as a particularly subtle enlightener of the intricacy of the existing relations and that it is proper to start from these relations to achieve a better understanding of its multifunctionality. This paper deals, more particularly, with the subject-verb relation and the sentence as a unit endowed with a deeply interactional nature, to clarify the mechanisms of incidence in some of the most representative uses of the adverb.

Daniel ROULLAND, *Université de Rennes 2*  
**Gustave Guillaume et la langue basque**

D'abord très intéressé par la langue basque ainsi qu'en témoigne sa correspondance avec Georges Lacombe entre 1941 et 1945 (publiée en partie par B. Oyharçabal en 1985), Gustave Guillaume n'a de toute évidence pas eu le temps de l'apprendre et d'en étudier le détail du fonctionnement. En particulier, il n'accorde pas à la question de l'ergatif la place qu'elle mérite. La présente étude, cependant, montre que cette langue correspond exactement, au moins pour le verbe, aux cinq grands paramètres qui définissent ce qu'il appelait l'aire structurale « prime » dans sa théorie de la glossogénèse.

Gustave Guillaume's early interest in the Basque language is attested by his extensive correspondence with Georges Lacombe between 1941 and 1945 (partly published by B. Oyharçabal in 1985), but he obviously never learned the language fully or studied it in detail. In particular, he never attached much importance to the

verb at least, the Basque language fully satisfies the five main parameter requirements which characterize what he defined as the « first » structural area of the construction of language in his glossogenetic theory.

Louise M. SKRELINA, *Université Pédagogique de Russie*  
**Systématique du pronom de la 1<sup>ère</sup> personne en russe (en comparaison avec celle du français)**

Partant de l'unicité sémiologique du pronom *ya* en russe en regard de la sémiologie française *je/me/moi* qui traduit le rapport sujet /objet, nous nous proposons d'examiner le contenu psychique de ces deux formes grammaticales. En russe, une seule et même forme recouvre en pensée le rapport sujet/objet. L'unité du *ya* n'est pas rompue en langue par cette vision sécante et, en discours, la forme invariable du pronom réalise l'une ou l'autre de ses composantes psychiques, à savoir celle d'un moi se présentant soit comme sujet connaissant soit comme objet connu. Très remarquable est à cet effet une expression russe traduisant l'apparition d'une personne devant les autres : *Vot on ya !* « Me voilà ». L'idée de l'objectivité du moi est renforcée grâce à l'explicitation de la personne objective logique cachée sous la première personne grammaticale (transfert réciproque de la personne d'univers et de la personne humaine).

Starting with semiological unity of the pronoun *ya* in Russian, as opposed to the semiology in French *je/me/moi* reflecting the subject/object relationship, an examination of the mental import of these two grammatical forms will be undertaken. In Russian, just one form in the mind covers the subject/object relationship. The unity of the sign *ya* is not disrupted in tongue by this divisive view, and in discourse the invariable form of the pronoun realizes the one or the other of its mental components, namely that of a « me » arising either as a knowing subject or as a known object. In this respect, it is worth looking at the Russian expression depicting the appearance of a person before others : *Vot on ya !* « Here I am ». The idea of the objectivity of the « me » is emphasized by making explicit the objective, logical person hidden beneath the grammatical first person (reciprocal transfer of the referential person and the human person).

Moché TABATCHNIK, *Université de Tel-Aviv*

**Rôle du temps opératif dans l'actualisation textuelle du système verbo-nominal**

L'approche choisie prend pour base l'interaction entre la théorie de la psychomécanique du langage et la théorie étudiant l'isotopie textuelle. Les isotopes interprétatifs du système verbo-nominal sont considérés comme des effets de sens qui résultent des saisies successives dans le déroulement du temps opératif actualisateur. Selon le modèle psycholinguistique, ces saisies sont vectorisées par l'idéogénése textuelle qui évolue de la notion du général à celle de l'universel en passant par la notion du particulier. Le mécanisme psychomécanique de ce procès est présenté aussi au niveau graphique.

The approach adopted here takes as a basis the interaction between the theory of the Psychomechanics of Language and the theory that studies textual isotopes. The isotopes of the interpretative space are interpreted as effects of the discursive meanings that organize themselves successively in the course of the actualisation of the verbo-nominal system. The successive meanings effects result from the early or late « grasps » (saisies) that are actualised by the operative time, which determines either the literal or the figurative meaning. The proposed analysis is illustrated by diagrams.

Romana TIMOC-BARDY, *Université Paris III-Sorbonne Nouvelle  
De la chronogénèse en roumain*

Présentation des particularités essentielles du système verbal roumain, dont la dimorphie repose sur la distinction, portée au maximum, entre le temps réel, mémorial (présent ou passé), seul connu en immanence, et le temps amémorial, virtuel (le futur), exprimé par des moyens morpho-syntactiques. Structure et fonctionnement du présent, de type synthétique. Transcendance aspectuelle du verbe, reportée sur deux auxiliaires différents, selon le même clivage entre le réel et le virtuel.

Presentation of the essential particularities of Roumanian verbal system, whose dimorphy is based on the distinction, pushed to the limit, between real, memorial time (present or past), expressed only by simple forms, and the amemorial, virtual time (future), expressed by morpho-syntactic forms. Structure and functioning of a present of the synthetic type. Aspectual transcendence of the verb, expressed by

two auxiliaries, reflecting the same distinction between real and virtual time.

Francis TOLLIS, *Université de Pau*

**Recherche cognitive et recherche linguistique : un développement en trois temps ?**

Jusqu'ici, les recherches cognitives ont grossièrement emprunté les trois grandes voies du ou des cognitivisme(s), du ou des connexionisme(s), et, plus récemment, de l'approche énactive. En changeant de modèle, on a aussi essayé d'approcher l'objet de manière moins réductrice – peut-être sous l'influence plus ou moins diffuse des théories de la complexité. Se détourner de plus en plus du fixisme au bénéfice de conceptions constructivistes a ainsi conduit à rapprocher la connaissance de la créativité, et à faire de son emprise quelque chose de subjectif.

À bien y réfléchir, une évolution pareillement ternaire se laisse apercevoir dans les recherches linguistiques. Sans qu'on s'en soit fréquemment avisé, en effet, on peut également y discerner trois orientations : la première correspond à une approche atomiste du langage, la seconde à son approche globalisante, et la dernière à sa réintégration dans la perspective des sujets.

Le présent article a donc le double objectif de dessiner les trois phases repérables dans ces deux champs, et d'apprécier l'étendue de leur parallélisme éventuel.

So far cognitive research has, roughly speaking, followed the three main routes of cognitivism(s), connexionism(s) and, more recently, the « énactive » approach. Changing the model has led to an attempt to approach the object in a less reductive way – perhaps under the more or less vague influence of the theories of complexity. Progressively setting aside static conceptions to adopt constructivist conceptions has thus led to bringing knowledge closer to creativity, and to make of its workings something subjective.

Further reflexion suggests that a similar ternary evolution can be discerned in linguistic research. Although it has not often been remarked, one can, in fact, perceive three orientations : the first corresponds to an atomist approach to language, the second to a globalizing approach, and the last to its reintegration in the perspective of the subjects. This article therefore has the double aim of sketching the three phases that can be made out in the two fields and to determine to what extent they may be parallel.

Renée TREMBLAY, *Fonds Gustave Guillaume, Université Laval*  
**Le contraste de l'univers-espace et de l'univers-temps : fondement du système des parties du discours**

La représentation de l'univers que l'évolution structurale de la langue française a permis de construire est double. Il y a d'une part l'univers-espace, auquel correspond le plan du nom, et d'autre part l'univers-temps, auquel correspond le plan du verbe. Chacun de ces deux plans est subdivisé en trois champs : substantivation, adjectivation et adjectivation d'une adjectivation. Un mot qui appartient à une partie du discours prédicative est le résultat d'une construction effectuée à partir de l'occupation d'une position dans l'un ou l'autre de ces lieux ordonnés en système.

The representation of the universe resulting from the structural evolution of the french language is fundamentally double : on the one hand, the space universe in relation to the noun category and on the other hand, the time universe in relation to the verb category. Each of these contrasted representations is divided in turn, in three fields : substantivation, adjectivation and adjectivation of adjectivation. A word which is said to be a predicative part of speech is the result of a word construction initiated from a position taken in one of these three systematically arranged mental fields.

Pierrette VACHON-L'HEUREUX, *Fonds Gustave Guillaume, Université Laval, Office de la langue française du Québec*  
**Le mot et la partie du discours**

En psychogénèse externe, vu de l'extérieur du phénomène, le mot se définit à titre d'unité de puissance sur l'échelle génétique du langage. En psychogénèse interne, vu de l'intérieur du phénomène, le mot participe de la systématique des parties de langue. À la recherche d'une définition fine de la nature même du mécanisme, et non de la catégorisation qui en résulte, Gustave Guillaume se livre à une réflexion sur l'opération d'universalisation qui sous-tend l'existence de ce que les grammairiens ont nommé la « partie du discours ».

Seen from the outside, in external psychogenesis, the word appears, on the language genetic scale, as a potential unit. Seen from the inside, in internal psychogenesis, the word is the locus of the systematics of the parts of speech. In search of an adequate definition of the exact nature of the mechanism underlying the production of the parts of speech, not the classification resulting from it, Gustave Guillaume puts forward the idea of a mechanically induced process of

Mathieu VALETTE, *Université de Paris X-Nanterre*  
**Le langage comme système complexe et auto-organisé chez Gustave Guillaume. Éléments de lecture.**

Le souci croissant d'édifier la psychomécanique au rang d'une théorie de la cognition inédite incita Gustave Guillaume à explorer, particulièrement à la fin de sa vie, de nouveaux territoires épistémologiques. Il apparaît que ses réflexions, empreintes de philosophie et de sciences exactes, préfigurent certains courants de l'épistémologie de la biologie issus de la seconde cybernétique, tels que les théories de la complexité et de l'auto-organisation, dont Henri Atlan, Francisco Varela et Edgar Morin sont les porte-drapeaux.

To edify Psychomechanics as a new theory of cognition has been an increasing concern for Gustave Guillaume. It forced him to explore, in particular by the end of his life, new epistemological fields. His thoughts, tinged with philosophy and exact sciences, appear to prefigure some epistemology of biology movements stemming from the second cybernetics, such as the theories of complexity and self-organisation, of which Henri Atlan, Francisco Varela and Edgar Morin are the leaders.

Dan VAN RAEMDONCK, *Université Libre de Bruxelles*  
**En attendant l'incidence : la relation d'attente**

Pour rendre compte de la complexité de la syntaxe d'une langue comme le français, il faut se doter d'outils théoriques plus fins que ceux que nous fournissons l'analyse traditionnelle. C'est pourquoi nous proposons d'introduire la notion d'incidence d'attente à côté de celle d'incidence effective dans la description syntaxique. L'exemple de la négation illustre le propos.

To be able to describe the whole complexity of french syntax, one needs some more finer tools than those offered by traditional analysis. That's the reason why we propose for the syntactic description a new notion beside the effective « incidence », called « incidence d'attente » ("incidence in expectation"). The example of negation is used as an illustration.

**PREMIÈRE PARTIE**  
**SYSTÉMATIQUE DES PARTIES DU DISCOURS**

André JOLY	
Gustave Guillaume et les parties du discours, ces « formes générales d'idées possibles ».....	1
Teddy ARNAVIELLE	
Un assemblage problématique ou quand <i>en</i> rencontre <i>-ant</i> .....	15
Barbara BACZ	
La préposition <i>po</i> en polonais et la morphologie aspectuo-temporelle du verbe en fonction de prédicat .....	25
Guy CORNILLAC	
La formation de mots nouveaux par changement de partie du discours.....	37
Patrick J. DUFFLEY	
L'infinitif peut-il rester verbe tout en ayant l'incidence interne ?....	40
Walter HIRTLÉ	
Les mots étant des procès.....	48
André JOLY	
Matière et forme : essai de systématique des formes vectrices conduisant à la partie du discours.....	60
Dairine O'KELLY	
Détermination nominale, pronoms et parties du discours : le cas de l'anglais .....	77
Jacques OUELLET	
Adverbe et préposition .....	94
Joseph PATTEE	
La partie du discours « préposition » : analyse à partir d'une étude de la préposition <i>sur</i> .....	106
Louise M. SKRELINA	
Systématique du pronom de la 1 <sup>ère</sup> personne en russe (en comparaison avec celle du français).....	116
Renée TREMBLAY	
Le contraste de l'univers-espace et de l'univers-temps : fondement du système des parties du discours.....	123

Pierrette VACHON-L'HEUREUX	
Le mot et la partie du discours .....	141

**TABLE RONDE**

Recueil de textes inédits de Gustave Guillaume .....	155
Pierrette VACHON-L'HEUREUX	
La systématique des parties du discours.....	239
Walter HIRTLE	
Introduction et chapitre 1 : quelques commentaires.....	255
Renée TREMBLAY	
Chapitre 2 : remarques .....	258
Joseph PATTEE	
Chapitre 2 : deuxième partie.....	263
Louise GUÉNETTE	
Chapitre 3 : remarques .....	265
Ronald LOWE	
Chapitre 4 : psychogénèse et sémiogénèse du mot et du syntagme.....	268

**DEUXIÈME PARTIE**  
**SÉMANTIQUE ET SYNTAXE**

Pierre BLANCHAUD	
Proposition pour une chronogénèse de l'allemand.....	279
Laurence BOUGAULT	
La théorie des parties du discours de Gustave Guillaume et son application dans l'approche stylistique de l'hermétisme poétique .	304
Ivan EVRARD	
La diathèse : théorie et description en psychomécanique.....	316
Alejandro MARCACCIO	
Les verbes syntagmatiques de l'italien. Contribution de l'approche psychosystématique.....	329
Aboubakar OUATTARA	
Le morphème <i>si</i> , les dièses, les bémols et les modalités syntaxiques .....	341
Michel PIERRARD	
Attribut de l'objet et verbe vecteur d'attribution : la place des	352

Sylvianne RÉMI-GIRAUD	
L'adverbe et la phrase .....	370
Daniel ROULLAND	
Gustave Guillaume et la langue basque.....	383
Romana TIMOC-BARDY	
De la chronogénèse en roumain .....	396
Dan VAN RAEMDONCK	
En attendant l'incidence : la relation d'attente .....	408

**TROISIÈME PARTIE**  
**AUTRES COMMUNICATIONS**

Didier BOTTINEAU	
Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques .....	423
Catherine CHAUCHE (intervue)	
Chronogénèse, pronominalité et existence : esquisse d'une méthode phénoménologique existentielle .....	438
Nicole DELBECQUE	
La construction « NOM <i>de que</i> PHRASE » en espagnol .....	447
Christoph EICH (intervue)	
Le tenseur binaire universel et l'expérience guillaumienne .....	461
Marie Luce HONESTE	
Approche cognitive du temps-notion dans le lexique français ..	470
Pierre LARRIVÉE	
La polysémie de certains indéfinis .....	485
Moché TABATCHNIK	
Rôle du temps opératif dans l'actualisation textuelle du système verbo-nominal.....	497
Francis TOLLIS (intervue)	
Recherche cognitive et recherche linguistique : un développement en trois temps ? .....	510
Mathieu VALETTE (intervue)	
Le langage comme système complexe et auto-organisé chez Gustave Guillaume. Éléments de lecture.....	536
Résumés.....	545



 **AGMV Marquis**

MEMBRE DE SCABRINI MEDIA

Québec, Canada  
2002

20 NOV. 2002